Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd08jull

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'ART n'est autre chose que le contrôle et le registre des » meilleures productions..... A contrôler les produc- » tions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie » des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien » comprises, sont des instrumens universels de raison, » de vertu, de bonheur. »

(M. A. J.)

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS;

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

Année 1820.

TOME VIII.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
Rue d'Enfer-Saint-Michel, N° 18,

ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

LONDRES. — TREUTTEL ET WÜRTZ, ET DULAU ET Cie.

OCTOBRE 1820.

LIBRARY
JUL 13 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

AP
20
R53
t.8

REVUE ENCYCLOPEDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

*Sur les principaux auteurs qui ont écrit sur l'*HISTOIRE NATURELLE DE LA SICILE (1).

LA variété et la richesse des productions de la Sicile, et les terribles explosions de l'Etna, ont, dans tous les tems, attiré l'attention des naturalistes sur cette île. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la mythologie, pour voir, dans *Cérès* qui apprend aux Siciliens à cultiver le froment ; dans *Aristée* qui leur fait connaître l'usage du lait, du miel, des olives ; dans les *Cyclopes* qui élèvent de riches troupeaux ou qui fabriquent dans les cavernes de Vulcain la foudre de Jupiter ; dans les *Nymphes Siciliennes* qui font naître des sources chaudes sous les

(1) Cette notice a été tirée, en grande partie, des ouvrages de M. *Ferrara*, naturaliste sicilien, dont nous avons déjà parlé dans notre cahier du mois de février 1820 (T. V, p. 298).

pieds d'Hercule pour ranimer ses forces, etc.. des allégories ingénieuses qui montrent les premiers pas que les Siciliens ont faits dans la carrière de la civilisation, et qui indiquent en même temps les premières traces de l'histoire naturelle de la Sicile. L'histoire ancienne rappelle à notre mémoire les noms d'*Acron* et d'*Empedocle*, naturalistes d'Agrigente. Plus tard, *Lycus*, *Theophile*, *Silénus* et *Athénée* écrivirent sur les différens produits de la Sicile ; les ouvrage de *Hiéron*, sur l'agriculture, furent loués par Varron, par Columelle et par Pline ; et nous pourrions ajouter à ces noms célèbres ceux d'*Epicarme*, d'*Attalus*, de *Philemator*, de *Cornelius Severus* qui composa un poëme sur l'Etna ; ceux de *Sénèque*, de *Pline*, et beaucoup d'autres.

Les lettres et les sciences, ensevelies sous les ruines de l'empire romain, furent rappelées en Sicile par l'empereur *Frédéric II*. Ce prince, l'émule d'*Hieron*, écrivit lui-même un ouvrage sur la nature des oiseaux et sur les soins qu'exige leur éducation. Sous le roi Alphonse, le bénédictin de *Primis*, dont la mémoire sera toujours chère aux Siciliens, établit, en 1444, l'université de Catane. On sait qu'à la chute de l'empire d'Orient, *Lascaris* fixa sa résidence à Messine, et que la réputation immense dont il jouissait attira dans cette ville un grand nombre de savans, parmi lesquels on doit distinguer le cardinal *Bembo*. Profitant de son séjour dans la Sicile, cet homme érudit visita l'Etna, et composa le dialogue qu'il intitula du nom de cette montagne.

Dans le seizième siècle, *Gérard Nocito* et *Fazello* illustrèrent la Sicile, l'un par son ouvrage *de Tempore colligendi plantas*, publié vers le commencement de ce siècle; l'autre, par ses *Décades sur la Sicile*, imprimées à Palerme, en 1558. Peu de tems après, en 1591, on publia, à Venise, une *Topographie de l'Etna* et l'histoire de ses incendies; l'auteur de cet ouvrage est connu sous le nom de *Philotée*. Les deux pharmaciens *Motta*, de Palerme, et *Dragonetto*, de Catane, se firent une grande réputation par leurs écrits sur la *botanique* et sur les *propriétés des médicamens*. *Pierre Carrera*, de Mélitello, publia, en 1636, à Catane, ses *Observations sur l'Éruption de l'Etna* de cette année, avec une longue description topographique de cette montagne et de ses précédentes éruptions; et, en 1638, il publia de nouveau les mêmes observations, avec des additions dans ses *Mémoires historiques sur Catane*. Ce fut probablement cette éruption qui engagea le P. Kircher à faire, dans cette même année, le voyage de la Sicile; ses observations sur la minéralogie ont été insérées dans son *Mundus subterraneus*.

La célébrité dont jouissait à Rome *Pierre Castelli*, engagea les Messinais à l'appeler parmi eux, comme professeur de médecine pratique. Il établit à Messine un jardin botanique, qui fut bientôt enrichi des plantes récoltées sur l'Etna et dans d'autres endroits de la Sicile, et dont il donna la description dans son ouvrage, intitulé : *Hortus Messanensis*, publié

à Messine, en 1640. *Nicole Catanuto*, pharmacien à Catane, et *Nicole Gervasi*, qui exerçait à Palerme la même profession, se distinguèrent en même tems par leurs connaissances sur les plantes et sur la pharmacie ; leurs ouvrages sont encore consultés par les personnes qui cultivent en Sicile les sciences médicales. En 1653, on imprima, à Venise, l'*Histoire naturelle* du Sicilien *Serpetro*, élève du trop célèbre *Campanella*; et, peu après, le savant *Alphonse Borelli*, qui professait les mathématiques à Messine, fit paraître, en 1669, un *Mémoire sur l'Éruption mémorable de l'Etna* de cette même année ; cet ouvrage est remarquable par l'exactitude et par le choix des observations. L'histoire naturelle compte parmi les écrivains les plus distingués *Jean-Baptiste Odierna*, l'émule de Kepler et de Galilée dans l'astronomie ; ses cendres reposent modestement dans le village de Palma, aux environs de Licata. Outre ses *Éphémérides des satellites de Jupiter* (Palerme, 1656), il publia son *Anatomie de l'œil de la mouche et autres insectes* (Palerme, 1644); l'*Anatomie de la dent de la vipère* (Palerme, 1646), ouvrage cité avec éloge par Redi et par Etmuller ; enfin, un mémoire *sur les Tuniques des plantes et des fruits*, qui se trouve parmi les opuscules des auteurs siciliens. *Scilla*, peintre fort estimé, se fit, en 1670, une réputation, comme naturaliste, par sa *Notice sur les corps marins pétrifiés qui se rencontrent aux environs de Messine* ; cet ouvrage, orné de planches qui en font le plus grand mérite, fournit à Wood-

ward la plus grande partie des observations qu'il ajouta à sa Théorie de la terre. En 1692, parut la *Pyrologie topographique*, ou la dissertation *De igne juxtà loca*, par *Dominique Botonne*, de la ville de Lentini, et membre de la société royale de Londres. En 1698, le même savant publia sa *Relation historico-physique du grand tremblement de terre qui avait désolé la Sicile* en 1693. Son contemporain *Paul Boccone*, de Palerme, se distingua par son *Musée des plantes rares de Sicile, de Malte, de France et d'Italie* (Lyon, 1674), auquel il ajouta ensuite les *Plantes de la Corse et de l'Allemagne* (Venise, 1694). On doit aussi à ce savant Sicilien un *Traité sur le Bézoard fossile* (chaux carbonatée globuliforme) de la Sicile (Monte-Leone, 1669), et des *Recherches et observations naturelles touchant le corail* (Paris, 1692); outre son *Museum experimentale-physicum* (Francfort, 1697). Ces différens ouvrages sont remplis d'observations judicieuses, et annoncent à chaque page que Boccone avait le coup-d'œil juste, et même un vaste génie. *François Cupani*, élève de *Gervasi*, fit des recherches sur toutes les plantes de la Sicile, et il établit à Mésilméri un jardin botanique, dont il publia la description, en 1696, sous le nom d'*Hortus Catholicus*, en l'honneur du prince de Cattolica son Mécène, et auquel il ajouta ensuite quelques articles sur les fossiles. Il avait déjà publié, à Palerme, en 1672, son *Catalogue des plantes de la Sicile*, nouvellement découvertes; et il parut, en 1713, après

sa mort, son *Pamphyton Siculum*, ou *Traité des animaux, des végétaux et des fossiles* qu'on rencontre en Sicile et dans les îles et les mers qui l'environnent.

Les malheurs occasionnés en Sicile par le tremblement de terre de 1693, qui ensevelit sous les ruines d'un grand nombre de villes et de villages, 60 mille habitans, devaient retarder les progrès des sciences naturelles, dans un pays où ceux qui les cultivaient étaient abandonnés à leurs propres ressources; et c'est précisément ce qui arriva. Forcés de réparer les maux qu'ils venaient d'éprouver, les Siciliens ne purent plus se livrer avec ardeur à l'étude des sciences qui exigent une éducation spéciale, et des dépenses considérables pour faire des observations et des expériences. Le peu de succès qu'avaient obtenu les naturalistes leurs devanciers, ne les encourageaient pas à suivre les progrès que les sciences faisaient dans les pays les plus éclairés de l'Europe; plusieurs de leurs prédécesseurs, après avoir sacrifié leur vie à ces études, furent obligés de s'enfermer dans des cloîtres pour jouir de la tranquillité et du repos que réclame la vieillesse; et *Pierre Carrera* fut même contraint de terminer ses jours à l'hôpital de Messine. On ne doit donc pas s'étonner, si, depuis l'événement désastreux de 1693, on ne suivit presque plus en Sicile que les professions susceptibles d'offrir quelques avantages à ceux qui les embrassaient, et si l'on négligea les études qui ne présentaient aucune perspective d'utilité dans l'avenir. Mais, à mesure que les Siciliens répa-

raient leurs pertes, les amis des sciences faisaient des efforts pour ranimer le courage de leurs concitoyens. Le *P. Salnitro*, jésuite, établit en 1730, à Palerme sa patrie, et dans le collége de son ordre, un musée d'histoire naturelle, auquel la reconnaissance publique donna le nom de *Musée Salnitrano*. Cet exemple fut suivi par les bénédictins de Palerme, en 1744, et ensuite par les bénédictins de Catane; enfin, en 1758, *Ignace Paterno*, prince de Biscari, fit l'ouverture solennelle du Musée qu'il avait établi dans cette même ville de Catane. On doit citer honorablement, parmi ceux qui concoururent à la restauration des sciences naturelles, à cette époque, l'historien *Mongitore*; *Dominique Schiavo*; le chanoine *Récupéro*, auteur d'un *Mémoire sur l'Éruption de l'Etna*, qui avait eu lieu en 1755; le botaniste *Lagusi*, à qui l'on doit l'*Herbier Italo-sicilien*, imprimé à Naples en 1742; l'abbé *Leanti* qui a renfermé dans un article de son ouvrage *Sur l'état de la Sicile*, imprimé à Palerme, en 1761, une idée générale de tout ce que l'on savait sur l'histoire naturelle de cette île. Cette notice de Léanti a été copiée, pendant un demi-siècle, par les écrivains étrangers et nationaux, et a fourni au comte de Borch les matériaux les plus intéressans de ses ouvrages sur la Sicile.

L'Université de Catane ne tarda pas à sortir de ses ruines, par la nomination de *Salvador Ventimiglia* à l'évêché de cette ville: les cours de physique expérimentale qu'on y établit, rappelaient

la jeunesse à l'étude de la nature et faisaient oublier les disputes insignifiantes de l'école, auxquelles succéda l'enseignement des doctrines de Newton, de Locke et de Condillac. Ventimiglia, ayant renoncé à son évêché, se réunit à *monseigneur Airoldi*, philologue d'un grand mérite, et au prince de *Torremuzza*, que l'opinion publique plaçait parmi les antiquaires les plus instruits de l'Europe. Ces trois savans entreprirent la réforme des études à Palerme, et, en 1779, ils y établirent une Académie. Le jardin botanique de Palerme, si renommé aujourd'hui, fut fondé à cette même époque, ainsi que le cabinet d'Histoire naturelle, le laboratoire de chimie de cette ville, et enfin cet observatoire devenu si célèbre par les brillantes découvertes de Piazzi.

Nous croyons devoir ajouter que les voyageurs distingués qui ont visité la Sicile, depuis la dernière moitié du dix-huitième siècle, ont contribué, par leurs recherches et par leurs ouvrages, aux progrès des sciences dans cette île. Nous ne parlerons pas de Rietesel, Denon, Stilbergh et Münster; ces savans ont examiné la Sicile en antiquaires, et ils ont concouru à son illustration, sous un point de vue différent de celui qui fixe maintenant notre attention. Nous rappellerons à la mémoire du lecteur les noms de quelques voyageurs qui ont parcouru la Sicile, pour y étudier un autre genre d'antiquités, celles de la nature, et les phénomènes toujours curieux du terrible volcan qui élève une tête si majestueuse au-dessus des autres montagnes

de cette île. Swinburn, Brydorne et quelques autres ont fait connaître les volcans éteints de la Sicile ; le *P. de la Torre* a écrit l'*Histoire de l'Etna*, et le chevalier Hamilton s'est aussi occupé de cette montagne. Mais, c'est à *Faujas-de-Saint-Fond* qu'on doit la première description vraiment instructive sur les produits de l'Etna, comme on peut le voir dans ses *Recherches sur les Volcans*, imprimées à Grenoble, en 1778. Au nom de l'infatigable Faujas, nous devons ajouter celui de *Dolomieu*. Ce célèbre naturaliste parcourut la Sicile à pied, en 1781, et fit connaître les résultats de ses recherches dans son *Mémoire sur les Volcans éteints du Valdinoto*, publié dans le *Journal de Physique*, 1734; dans son *Voyage aux îles de Lipari* (Paris, 1783), dans lequel on trouve la description des Macalubbi, Salse (1), entre Girgenti et Arragon ; dans sa *Minéralogie des Volcans* (Paris, 1784), qui offre le catalogue des produits de l'Etna, augmenté depuis dans les *Mémoires sur les Isles-Ponces*, par le même auteur (Paris, 1788). On doit compter parmi ses découvertes celle de la strontiane sulfatée des environs de Girgenti.

Tandis que l'on publiait à Paris les Mémoires de

---

(1) Bourbiers argileux provenans des éruptions qui se font presque continuellement à une profondeur inconnue ; il se dégage ordinairement, pendant les éruptions boueuses, du gaz hydrogène carboné, mêlé de gaz carbonique, et une petite quantité d'eau salée, de pétrole et d'argile grise, etc.

Dolomieu sur les Isles-Ponces, Spallanzani parcourait à son tour la Sicile; ses *Voyages dans les deux Siciles*, qui parurent en 1791, obtinrent une place honorable dans les bibliothèques des naturalistes. Nous ajouterons que Nollet, en 1749, et Saussure, en 1773, ont été aussi du nombre des savans qui ont visité l'Etna, et que tout récemment M. Lucas fils a fait une excursion en Sicile, d'où il est revenu chargé de richesses minéralogiques. Il est à regretter que l'illustre Werner n'ait pas pu réaliser le voyage qu'il projetait dans cette île; quel pas immense n'auraient pas fait faire à la minéralogie sicilienne les vastes connaissances du professeur de Freyberg? Mais, les Siciliens se proposent d'approfondir eux-mêmes la minéralogie de leur terre natale. Élevés, par l'état actuel de leurs études, à la hauteur des sciences naturelles, ils ont sur les étrangers l'inappréciable avantage de pouvoir donner à leurs recherches tout le tems nécessaire, et de revenir à leur gré sur leurs pas pour rectifier leurs observations. L'enthousiasme qu'exige cette étude pénible s'est déjà réveillé dans leurs cœurs; nous avons vu que l'abbé Ferrara, plein de cette noble ardeur qui anime la jeunesse, profitant, sans doute, de la belle collection des produits volcaniques du professeur Gioeni, avait publié, en 1793, étant alors âgé seulement de 19 ans, son *Esquisse sur l'Etna*. Il a fait paraître, en 1818, un travail complet, sous le titre de *Description de l'Etna*, qui offre la topographie de cette montagne, l'histoire de ses érup-

tions, le catalogue de ses produits, et quelques considérations géologiques et physiques sur ce volcan. Nous avons indiqué, dans notre Revue (février 1820), les autres productions de cet infatigable naturaliste; son ouvrage *Sur les Champs flegréens de la Sicile et des îles environnantes*, contient la description physique et minéralogique de ces îles, et mérite une attention particulière. On distingue aujourd'hui, parmi les botanistes de la Sicile, le savant M. Bivona; il cultive cette partie des sciences naturelles avec tout le succès qu'on doit attendre de ses talens et de son zèle. Nous regrettons qu'un botaniste si habile n'occupe pas, parmi les professeurs de Palerme, la place que l'opinion générale des savans lui assigne depuis long-tems.

Enfin, il a paru à Palerme, en 1818, la *Topographie de cette ville et de ses environs*. Cet ouvrage de M. le professeur Scina fournit une nouvelle preuve des progrès que les sciences naturelles font tous les jours dans la Sicile. M. Scina n'a pas été chercher dans les auteurs qui l'ont précédé les faits qu'il annonce; il décrit les lieux qu'il a parcourus; il examine soigneusement la nature du sol qui forme la plaine de Palerme, les montagnes qui l'entourent du sud à l'est, et du sud au nord, la hauteur de ces montagnes, leurs relations géologiques, leur structure, leur formation; il décrit les minéraux qu'elles offrent à la curiosité du naturaliste, ou aux spéculations du commerce; il analyse les eaux qui parcourent la plaine et celles des sources les plus

remarquables de la ville ; il rend compte des expériences qui ont été faites pour déterminer la température moyenne de l'atmosphère de Palerme, et les limites entre lesquelles elle flotte continuellement. Les plantes qui croissent sur les montagnes et dans la plaine, les insectes qui vivent dans les champs, les productions marines, n'ont point échappé à ses recherches, et il se flatte que les Siciliens, encouragés par son exemple, ne tarderont pas à entreprendre des travaux analogues dans les autres parties principales de l'île, afin d'obtenir, par des observations partielles bien dirigées, une topographie générale et à peu près complète de la Sicile. L'ouvrage est écrit avec précision et élégance ; les matières sont disposées avec ordre ; les explications qu'il donne des phénomènes que lui offrent les localités, sont établies sur les principes les plus conformes à la raison et à l'expérience ; et, lorsqu'il ne se croit pas assez fondé pour hasarder une explication, il se borne au rôle de simple narrateur, ou il énonce simplement son opinion, sans y attacher aucune importance. Des notes destinées à éclaircir le texte et une carte topographique sur beau papier, exécutée avec goût, terminent l'ouvrage (1).

C. J. L.

---

(1) Nous donnerons l'analyse de la *Topographie de Palerme* dans un de nos prochains cahiers.

NOTICE
SUR PARGA ET SUR ALI PACHA.

(SECOND ET DERNIER ARTICLE. *Voy.* ci-dessus, T. VII, p. 418.)

Ce jour-là même (17 mars 1814), la *Bacchante* parut dans la rade, et le pavillon anglais fut arboré, non sur les remparts de la citadelle, mais sur une petite éminence près du rivage. Le commandant de la frégate ne trouvant pas cet hommage suffisant, ni d'accord avec le traité, fit dire aux Parganiotes, après quelques négociations, que, s'ils ne consentaient à placer le pavillon anglais sur les murs de la citadelle, il mettrait à la voile, le lendemain, et les abandonnerait à leur malheureux sort. D'un autre côté, le commandant des troupes françaises avait menacé de faire sauter la ville, en mettant le feu au magasin à poudre, si l'on essayait de le déloger avec ses soldats. Il était donc urgent de prendre une résolution décisive. Le lendemain, de fort bonne heure, une veuve, qui prétendait avoir affaire au commandant, entra dans la citadelle, avec le pavillon caché sous ses vêtemens. Elle était suivie d'un jeune garçon, qui avait coutume de vendre des fruits et des légumes aux soldats, et qui, par conséquent, fut admis sans éveiller aucun soupçon. Après s'être assuré que tout était dans la situation que désiraient ceux qui l'avaient envoyé, il donna le signal, en prononçant, comme s'il eût crié sa marchandise, un mot grec dont ils étaient convenus d'avance. Aussitôt, une foule de citoyens armés s'élancèrent sur tous les points. Quelques-uns escaladaient les remparts; d'autres pénétraient dans l'intérieur de la forteresse par des passages

secrets. En peu de minutes, ils se rendirent maîtres de la place, et le pavillon anglais fut arboré en triomphe sur le haut du château. La *Bacchante* s'avança aussitôt vers le fort. On permit à la garnison française de capituler honorablement; et, le 22 mars 1814, sir Charles Gordon débarqua avec son détachement, prit possession de la citadelle, et envoya les Français à Corfou. Quelque tems après, lord Bathurst exprima, par ordre du prince-régent, aux commissaires anglais nommés pour représenter le gouvernement des Iles Ioniennes, l'approbation royale pour la conduite qu'ils avaient tenue à l'égard de Parga.

Nous arrivons maintenant au dernier acte de la tragédie. Le Congrès de Vienne était en session, lorsque les Anglais devinrent maîtres de cette petite république, et d'une grande partie des Iles Ioniennes. Leur politique, en 1814, étant de fortifier l'Autriche, afin qu'elle pût servir de contre-poids à la France et à la Russie, il est probable que toutes ces places auraient été cédées à cette puissance, en même tems que les provinces de Venise et de la Dalmatie; mais, après le retour de Napoléon, la lenteur de l'Autriche, et la grande influence qu'exerça la Russie dans le Congrès de Paris, par suite de la victoire de Waterloo, conduisit à un arrangement différent, et beaucoup plus funeste que le premier pour les Parganiotes. Les Iles furent laissées aux Anglais; et l'on convint, sous prétexte de se conformer au traité de 1800, que les villes ex-vénitiennes du continent seraient réunies sans conditions, et en pleine souveraineté, à la Porte-Ottomane, ou, en d'autres termes, à Ali, qui prit le titre de son représentant, et qui était déjà en possession de toutes ces villes, à l'exception de la seule Parga. En consé-

quence de ce traité, l'existence politique de Parga fut détruite, et ses murs désolés furent remis au plus cruel des barbares par les agens d'un gouvernement libre, qui avait juré de défendre et de protéger le seul asile où les Grecs modernes retrouvassent encore les souvenirs de leur ancienne gloire et de leur liberté! Il est difficile d'expliquer les motifs qui ont pu décider le gouvernement anglais à une action non moins inhumaine qu'injuste. L'opinion accréditée sur le continent, c'est que les Russes firent tous leurs efforts près de lord Castlereagh pour en obtenir ce sacrifice, afin d'avilir le caractère anglais, et de brouiller l'Angleterre avec les Turcs, en la forçant de dépendre d'Ali, pour l'approvisionnement de ses troupes dans les Iles. Mais, ces raffinemens d'une politique machiavélique nous semblent peu probables, et nous pensons que la plupart des actions des hommes publics, heureuses ou malheureuses dans leurs résultats, sont plus souvent le fruit de l'ignorance et de l'inattention, que de plans prémédités, suggérés par l'ambition et la perfidie. Il est possible que lord Castlereagh eût ignoré le traité conclu entre les officiers anglais et les Parganiotes, et nous sommes presque certains qu'il ne savait pas de quelle importance était Parga pour l'approvisionnement des Iles échues en partage aux Anglais. Quant au traité de 1800, d'après lequel il a fait profession d'agir, il semble n'avoir pas connu davantage la teneur de ce traité, et les événemens qui l'annulaient. Une telle ignorance n'est pas moins criminelle dans un ministre que la violation de ses devoirs avec connaissance de cause, puisqu'elle conduit aux mêmes résultats; mais, elle est du moins plus croyable.

On peut difficilement expliquer la conduite de l'An-

gleterre dans cette circonstance. D'abord, il était impolitique, et nuisible à ses intérêts, comme possédant les Iles Ioniennes, de céder Parga à la Porte, puisqu'elle se fermait ainsi le seul canal d'approvisionnement resté libre; et que les Turcs, qui brûlaient de reconquérir les Iles, auraient par cela même un prodigieux avantage en cas d'hostilité, et ne manqueraient pas de s'en prévaloir. En second lieu, c'était une violation manifeste d'un traité conclu par des officiers anglais, approuvé par les commissaires des Iles Ioniennes, et par lord Bathurst, au nom du souverain. On peut alléguer, il est vrai, que ces officiers n'avaient aucun des pouvoirs convenables pour conclure un pareil traité, et que l'approbation du prince-régent, exprimée d'une manière générale, pourrait ne s'appliquer qu'à l'occupation militaire d'une ville qui venait d'être occupée par une garnison française. Mais, lorsque l'on considère que Parga avait été remise aux Anglais sur la foi de ce même traité; que, pendant un an, ils l'avaient observé, sans faire d'objection sur aucun de ses articles; et, surtout, que la conséquence d'un tardif désaveu de leur part, était non pas de replacer les choses *in statu quo*, comme ils y eussent été obligés suivant les règles de la diplomatie, mais de céder tout un peuple à son ennemi le plus acharné, comme propriété, ou comme conquête, tandis qu'ils tenaient uniquement leurs droits sur cet État, du traité même qu'ils rejetaient : on conviendra qu'il est impossible de se jouer plus ouvertement de la justice, et des droits des nations. En troisième lieu, le traité de 1800, auquel les agens du gouvernement anglais ont prétendu vouloir se conformer, avait été, à plusieurs reprises, annulé, et abandonné par toutes les parties intéressées,

et surtout par les Turcs, depuis l'année où il avait été adopté, jusqu'en 1815. La principale stipulation de ce traité était l'établissement des Sept Iles, sous la protection réunie de la Porte et de la Russie. Mais, dès l'année 1802, la Porte admit la Grande-Bretagne dans cette alliance, destinée à garantir l'indépendance des Iles Ioniennes; et, après la paix de Tilsit, elles devinrent toutes des colonies françaises, avec l'assentiment de la Russie. Il était donc assez manifeste alors que le premier traité n'existait plus. Si quelque chose manquait pour le rendre nul, les événemens de 1809 achevèrent de l'effacer. Les Turcs, en faisant la paix avec Bonaparte, lui confirmèrent toutes ces conquêtes, y compris Parga, dans laquelle il avait placé une garnison. Bientôt après, lord Collingwood lui enleva Zante et Céphalonie; et les Turcs gardant alors la neutralité, l'ambassadeur anglais à Constantinople déclara solennellement « que, quelques-unes des Iles Ioniennes ayant été délivrées du joug français par les armes de l'Angleterre, sans le secours des autres puissances qui s'étaient engagées à les protéger, Sa Majesté Britannique avait le droit de les soumettre à son pouvoir, et qu'elle en userait, si la Porte ne voulait pas renouveler sa garantie en leur faveur. » Non-seulement cette garantie fut refusée; mais les Turcs violèrent ouvertement leur prétendue neutralité, en fournissant des munitions aux Français bloqués dans Corfou, et en permettant aux corsaires de cette nation d'attaquer et de prendre des vaisseaux marchands à la vue et presque dans tous les ports de l'empire ottoman. L'Angleterre garda ces possessions, sans que les Turcs s'en plaignissent ou les réclamassent. Dans le congrès de l'année 1819, la base des réactions fut que toutes les conquêtes

faites sur la France seraient à la disposition des puissances armées contre elle. Mais, la Porte n'était point de ce nombre; elle était demeurée en paix avec Napoléon, et n'avait aucun intérêt ni aucun droit à faire valoir dans le partage de ces conquêtes. En conséquence, l'indépendance des Sept-Iles, et de tout *ce qui en dépendait*, fut expressément stipulée par plusieurs traités signés de la Prusse, de la Russie, de l'Autriche et de la France. Les Turcs n'avaient, au congrès de Paris, en 1815 et en 1816, ni ministre, ni agent plénipotentiaire; ils ne prirent aucune part à ces mesures politiques. Il était donc aussi maladroit que perfide de faire revivre un traité, annulé depuis long-tems par toutes les parties intéressées; et cela pour s'appuyer d'une clause en faveur d'une puissance qui ne réclamait rien. Pour admettre que les Anglais eussent le droit de disposer de Parga, il eût fallu supposer qu'ils l'avaient enlevée aux Français par la force des armes; et même alors, toutes les conquêtes faites sur la France devaient être distribuées entre les alliés; et la Porte, ne se trouvant point dans leurs rangs, ne pouvait y prétendre. En quatrième lieu, si les choses se fussent passées autrement, si les Anglais n'eussent point eu d'intérêt à garder Parga, si le traité de 1800 n'eût pas été annulé par la Turquie, si elle eût été une des puissances armées contre la France, et qu'elle eût fait partie du Congrès qui devait disposer de tout ce qu'on avait arraché à cette nation, encore ne pourrait-on justifier la conduite de l'Angleterre dans cette circonstance, qui offre un exemple d'ingratitude et d'oppression, tel qu'on en trouve peu dans l'histoire. Il semble que la prétendue obligation de se conformer au traité de 1800, ne fut, de la part des Anglais, qu'un prétexte

pour donner à la Porte le droit de violer tous les priviléges des malheureux Grecs. Ce traité, qui avait pour but d'assurer l'indépendance des Sept-Iles, portait, il est vrai, que la domination politique, ou la protection des villes ex-vénitiennes, situées sur la côte, appartiendrait à la Porte; mais, sous la condition expresse « *qu'aucun Mahométan ne pourrait acquérir de propriété, ni s'établir dans aucune de ces villes; qu'on ne pourrait bâtir de mosquées sur leur territoire, ni rien changer aux lois et à la police intérieure, ni lever des taxes et des impôts plus onéreux que ceux établis par les Vénitiens; et que le pouvoir et les fonctions du bey ou de l'officier chargé de veiller aux intérêts de la Porte-Ottomane, seraient déterminés à l'entière satisfaction de la république des Sept-Iles.* » Telles étaient les stipulations du traité de 1800; et, quand l'Angleterre croit devoir faire revivre ce traité en 1815, et s'en servir pour désavouer l'engagement pris avec tout un peuple de le secourir et de le protéger (engagement par lequel elle se trouve maîtresse d'en disposer), elle ne pense pas à rétablir les clauses qui conservent au moins quelques avantages à ses victimes, mais elle abandonne lâchement ceux qui se sont confiés à son honneur et à son esprit de justice, sans même les recommander à la clémence de leur plus cruel ennemi. Il n'eût guère été possible d'espérer que les conditions faites pour toutes les villes ex-vénitiennes, et si cruellement violées, eussent été observées pour la seule Parga, à moins que la force et la crainte n'eussent contraint à les remplir. Ali s'était emparé de toutes les places mentionnées dans le traité de 1800, non en vertu de ce traité, mais par la force des armes. Il était manifeste qu'il avait agi en conquérant; il y avait bâti des mosquées et des

sérails, changé les lois, aliéné les propriétés, et mis le peuple en esclavage. Il essaya, à plusieurs reprises, de réduire Parga; mais, la valeur de ses habitans, et la force extraordinaire de sa position, empêchèrent toujours Ali de triompher. Les plus sages de ses citoyens comptaient encore sur ces moyens de défense, lorsque leur patrie fut livrée aux Anglais, d'après leur promesse de protection de 1814; et à peine deux ans se sont-ils écoulés, qu'on la cède *sans condition* à Ali, qui n'avait jamais déguisé son intention de la traiter en place conquise, et qui foulait aux pieds les clauses contenues dans le traité de 1800, en conformité duquel les Anglais se prétendaient obligés de lui remettre Parga! Ah! si l'Angleterre redoutait assez la Turquie pour consentir à lui faire un sacrifice à la fois si déplorable et si honteux, que n'avouait-elle franchement cette basse condescendance! Cet aveu eût été moins humiliant, que le vain détour qu'on a osé prendre, pour justifier une conduite qui ne pouvait l'être chez aucun peuple, ni dans aucun pays.

Si l'on descend à des considérations secondaires, on trouvera que cette trahison est peut-être aussi impolitique que barbare. La Porte ne peut vouloir sérieusement l'augmentation de puissance d'un sujet déjà si dangereux. Toute l'histoire d'Ali prouve que les concessions n'ont fait qu'augmenter son insolence, et qu'il ne laisse en paix que ceux dont la fermeté l'effraie. Il est vrai que, d'après le caractère commun à tous les sauvages, il hait ceux qu'il est forcé de craindre; mais, il n'est pas moins vrai que la crainte est le seul sentiment qui puisse dompter sa férocité. Les commandans russes l'ont toujours traité d'une manière insultante, et en échange, il les a flattés et caressés. L'un

d'eux frappa un de ses beys en sa présence, et loin de demander raison de ce traitement injurieux contre un de ses officiers, le tyran se retira, et tâcha d'apaiser la colère du Russe par des présens. De même, après avoir assassiné le général Roze, qui l'avait traité avec une bonté constante, il se soumit aux reproches et aux menaces journalières de M. Pouqueville, son successeur. Les exemples de son insolence avec les Anglais sont innombrables. Sir Hudson Lowe lui ayant permis de faire réparer deux maisons des douanes, bâties en face de l'île de Ste.-Maure (appartenant aux Anglais), il les changea aussitôt en deux forteresses, garnies de batteries commandant toute l'île, et capables de la réduire en un jour. Dans une autre occasion, il fit saisir un citoyen de Prévisa, frère d'un fournisseur qui approvisionnait de pain les troupes anglaises cantonnées à Sainte-Maure, et menaça ce malheureux de le faire *brûler vif*, si le fournisseur ne lui envoyait son fils pour être eunuque de son sérail. Cette brutalité fut bien connue des Anglais, qui ne jugèrent pas à propos d'intervenir, et le pauvre homme fut obligé de sacrifier son enfant, afin de sauver la vie de son frère. Trois des soldats d'Ali firent feu sur un des officiers anglais, et le blessèrent grièvement; on n'en tira d'autre vengeance, que celle d'enfermer les assassins à Parga; ils furent ensuite rendus à leur maître, qui les garda parmi ses troupes, et les employa sur la même frontière qu'ils avaient souillée de ce crime.

Cette étrange indulgence des Anglais; l'affluence des voyageurs de cette nation à la cour d'Ali; les visites faites à ce barbare par les commissaires de Sa Majesté Britannique, politesse qu'il ne crut pas de sa dignité de rendre; tout semble confirmer les bruits honteux

qu'il a fait adroitement circuler, sur l'entier dévouement du gouvernement anglais à ses vues, et sur les dons par lesquels il s'était assuré les bons offices de tous les officiers supérieurs employés dans le voisinage de ses États. Il a poussé l'audace jusqu'à faire imprimer, dans ses gazettes, que sir Thomas Maitland devait à son influence d'avoir reçu l'ordre du Croissant, comme récompense de son attachement à sa personne et aux intérêts de la Porte.

Dès que les Parganiotes commencèrent à prévoir qu'il serait possible qu'on les remît sous le joug de leur ancien ennemi, toutes leurs inquiétudes se réveillèrent, et ils adressèrent une pétition très pressante au commandant de la garnison anglaise, qui répondit, en mars 1817, par ordre de sir Thomas Maitland, que, n'ayant pas encore reçu d'instructions précises de son gouvernement, il ne pouvait leur donner aucune réponse définitive; mais, qu'il leur promettait formellement de faire tout ce qui dépendrait de lui en leur faveur, pourvu qu'ils ne perdissent pas leurs droits à sa protection par la violence et la révolte.

La substance de l'arrangement fut alors généralement connue; et comme personne ne doutait, ni ne feignait de douter du sort qu'Ali réservait à Parga, quand elle lui appartiendrait; l'humanité et l'honneur des commissaires anglais leur suggérèrent d'offrir aux citoyens qui voudraient s'expatrier, un asile dans les îles, et de stipuler qu'Ali, au nom du gouvernement turc, paierait une certaine somme pour les terres, les bâtimens et les plantations appartenant aux émigrés. En conséquence, sir Thomas Maitland autorisa le commandant anglais à montrer une lettre dans laquelle « il s'engageait à ne céder la place, que lorsque les

propriétés de ceux qui s'exilaient seraient payées, et lorsqu'ils seraient eux-mêmes transportés dans les Iles Ioniennes. » On publia ensuite à Parga une proclamation, par laquelle le gouvernement anglais prenait les mêmes engagemens. Ali n'osa s'opposer ouvertement à une mesure si juste, et si puissamment soutenue : il nomma Hamed Bey, pour agir en qualité de commissaire, et pour faire l'estimation des biens, de concert avec M. Cartwright, désigné par l'Angleterre ; mais il eut recours à toutes les ruses de la chicane, et à tous les subterfuges, pour empêcher que rien pût se conclure. M. Cartwright s'adressa au commandant anglais de la citadelle, pour avoir une idée générale de la valeur des possessions qui seraient abandonnées aux Turcs. Celui-ci répondit, qu'en supposant que le peuple entier dût émigrer, la somme s'élèverait probablement de 400,000 à 500,000 livres sterling. Le commandant fit ensuite visiter et estimer les terres, les maisons et les plantations: il se trouva que la somme totale surpassait de beaucoup le prix qu'il avait d'abord fixé. Cependant, on rejeta ces évaluations, comme ayant été faites sans autorité directe, et on supprima un peu moins d'un tiers de la somme totale. Pendant ces négociations, Ali entoura la ville de ses troupes, insista pour faire recevoir dans l'intérieur un commissaire avec cinquante hommes de cavalerie, et fit non-seulement tous ses efforts pour séduire la populace, pour l'engager à se révolter contre la garnison anglaise, et à l'admettre, sans condition, dans la ville ; mais encore il proposa à quelques-uns des plus vils citoyens d'empoisonner l'eau et les provisions des troupes ; se vantant publiquement qu'il ne paierait pas un sou de ce qu'on lui demandait, qu'il saurait bien forcer les habitans à le recevoir, et

que le divan était convenu avec sir Robert Liston, ambassadeur anglais à Constantinople, de donner aux généraux anglais 60,000 louis, pour arrêter le projet d'émigration. Ces discours répandirent une inquiétude et une terreur si générales, qu'à peine se trouvait-il un Parganiote qui voulût continuer à cultiver ses champs; la plupart vendirent leurs biens à d'avides aventuriers, pour un prix très au-dessous de leur valeur réelle. Les commissaires se réunirent définitivement, en juin 1816; ils publièrent, chacun de leur côté, une nouvelle proclamation. Celle des Anglais renfermait la promesse d'un sauf conduit et d'une juste compensation des propriétés qui resteraient aux Turcs, pour ceux qui voudraient émigrer; on laissait tous ceux qui seraient disposés à prendre ce parti, parfaitement libres de le faire. Celle d'Hamed Bey pressait, au contraire, les citoyens de rester dans leur ville natale, et leur garantissait qu'ils y jouiraient de leur liberté et de leurs biens, en toute sécurité; mais, lorsque les officiers anglais lui demandèrent, ainsi que les Parganiotes, d'apposer son nom et son cachet à cette déclaration, il refusa positivement de le faire, sans vouloir expliquer les motifs de ce refus. Après que ces proclamations eurent circulé pendant quelques jours, tous les citoyens de Parga furent appelés, un à un, à comparaître devant les commissaires, et on les somma de déclarer solennellement leur dernière résolution : *tous* répondirent « qu'ils étaient résolus à abandonner leur patrie, plutôt que d'y rester avec déshonneur, et qu'ils allaient déterrer les os de leurs ancêtres, afin de les emporter avec eux, loin d'un sol qui ne leur appartenait plus. »

Les commissaires continuèrent alors leurs évaluations; mais ils différèrent bientôt d'avis entre eux, et

avec le gouverneur ; en conséquence, ils furent dépouillés de leurs fonctions. Ali et le général Maitland eurent une conférence, en octobre 1817, à la suite de laquelle tout demeura suspendu jusqu'au mois de mai 1818. Un nouveau commissaire fut alors nommé par le gouvernement britannique ; et tous les citoyens répétèrent devant lui, et devant un agent d'Ali, la ferme détermination où ils étaient de laisser leur patrie. De nouvelles discussions s'élevèrent sur la manière d'évaluer les églises, les édifices publics, et les propriétés appartenant à des corporations. Les Parganiotes, qui se voyaient réduits à la plus grande détresse, envoyèrent au parlement anglais un exposé de leur situation, avec tous les renseignemens nécessaires à l'appui ; mais, comme ils n'avaient point remis ces pièces à un sujet britannique, la personne chargée de cette affaire ne se crut pas suffisamment autorisée à la placer sous les yeux du parlement, quoiqu'il y ait tout lieu de croire que la pétition en faveur de Parga, qui fut lue dans les chambres, provenait de cette source ; d'autre part, les négociations se ralentissaient de plus en plus. Enfin, au mois de juin 1819, le général Maitland déclara que, vu la baisse de valeur des propriétés, par suite de la négligence et du désespoir des propriétaires, la compensation qu'Ali devait payer au nom du gouvernement turc, serait réduite à la somme de 142,425 livres sterling ; et, bientôt après, il avertit les citoyens que tout était prêt pour leur transport dans les îles.

Aussitôt que cet avis fut donné, chaque famille sortit de sa demeure, sans larmes et sans gémissemens ; les hommes précédés par leurs prêtres, et suivis de leurs enfans, s'acheminaient lentement vers les sépulcres de

leurs pères. Ils déterrèrent en silence ces ossemens précieux, les rassemblèrent tous, et les placèrent sur un immense bûcher qu'ils avaient élevé devant une de leurs églises; ils prirent alors leurs armes, et mettant le feu au bûcher, ils demeurèrent immobiles à contempler ce lugubre spectacle, jusqu'à ce que tout fût consumé. Pendant ces tristes funérailles, les troupes d'Ali, impatientes de carnage, s'approchèrent des portes de la ville : les citoyens envoyèrent aussitôt une députation au gouverneur, pour lui dire que, si un seul infidèle pénétrait dans l'enceinte des murs, avant qu'ils eussent mis le reste de leurs ancêtres à l'abri d'une odieuse profanation, et qu'ils se fussent embarqués, eux et leurs familles, ils poignarderaient à l'instant leurs enfans et leurs femmes, et mourraient les armes à la main, non sans s'être cruellement vengés de ceux qui avaient acheté et vendu leur patrie. Cette menace effraya les Anglais à qui elle s'adressait, et la dernière volonté de ce malheureux peuple fut respectée. Le général Adam parvint à arrêter la marche des Musulmans; les flammes du bûcher s'éteignirent; le peuple s'embarqua en silence; et Parga, libre et chrétienne, devint un repaire de brigands, de renégats et d'esclaves.

L. S.

Observation. — L'esprit d'impartialité qui préside à la rédaction de la *Revue Encyclopédique*, nous fait un devoir de parler ici d'un article sur le même sujet, qui a paru dans le cahier du *Quarterly Review*, de mai 1820. On y cherche à refuter quelques-uns des faits rapportés dans la *Revue d'Edimbourg*; mais, une ironie mordante, des insinuations peu généreuses suppléent trop souvent aux preuves qu'on ne peut donner. Les Parganiotes sont représentés comme une poignée de brigands, d'un caractère inquiet et querelleur, ayant tous les vices des sauvages, et possédant à peine quelques-unes de leurs vertus grossières. Rien n'est oublié pour

affaiblir l'intérêt qu'inspire la situation de ce malheureux peuple. Le traité de 1800, conclu entre la Russie et la Porte-Ottomane, annulé à plusieurs époques, par la force des circonstances, est mis en avant de nouveau pour justifier la cession de Parga aux Turcs par le gouvernement anglais, tandis que les preuves convaincantes de la nullité de ce traité (1) ne sont pas combattues. Les ministres, dont ce recueil est l'organe, prétendent n'avoir jamais promis aux Parganiotes la protection constante de la Grande-Bretagne, mais seulement l'occupation provisoire de leur ville par les troupes anglaises. Ils nient également avoir souscrit à la condition demandée par les primats de Parga dans leur déclaration, savoir : « de faire *partager* à Parga le sort des Iles Ioniennes. » La destinée de ce petit État devait être réglée, à la conclusion d'une paix générale; et la Porte ayant nommé Ali Pacha pour en prendre possession, les agens anglais reconnurent ses pouvoirs, et la lui remirent. Cependant, avant d'en venir là, ils avaient jugé prudent et juste d'établir des commissaires dont les évaluations différèrent entièrement de celles qu'avaient faites les commissaires d'Ali ou de la Porte. Les Parganiotes estimaient que la valeur de leurs propriétés se montait à 500,000 louis; les commissaires, nommés par le gouvernement anglais, la jugèrent de 280,000 louis; et ceux du sultan réduisirent cette somme à 56,756 louis. Malgré une telle preuve de mauvaise foi et de cupidité, le *Quarterly Review* entreprend de justifier le caractère d'Ali Pacha, en le représentant comme un *bon et grand prince*, qui a beaucoup amélioré la situation de ses sujets, dont la capitale est devenue le lieu de réunion des savans et des hommes éclairés de la Grèce, etc... Le lieutenant-colonel Bosset, nommé commandant de Parga, pendant l'occupation provisoire, est accusé d'avoir, par son incapacité, élevé les espérances des Parganiotes au sujet de la somme qu'ils avaient à toucher pour l'abandon de leurs propriétés, de leur avoir inspiré de fausses terreurs, et d'être en partie la cause du départ de ce peuple. La plus grande faute de M. de Bosset, aux yeux des rédacteurs du *Quarterly Review*, est sans doute d'avoir donné un récit exact et circonstancié de cette odieuse transaction politique, sous le titre:

---

(1) Voy. ci-dessus, pages 20, 21 et 22.

Evenemens qui se sont passés à Parga, et dans les Iles Ioniennes, avec une série de lettres, et d'autres pièces justificatives. — *Proceedings in Parga and the Ionian Island, with à series of correspondence and other justificative documents*; ouvrage qui est déjà à sa seconde édition.

L'article du *Quarterly Review*, dicté avec toute l'amertume du ressentiment que doit inspirer aux ministres la publicité de toutes les circonstances d'un fait aussi généralement condamné, ne nous a semblé contenir aucune réfutation solide de ce qu'avait avancé la *Revue d'Edimbourg*. Nous eussions accueilli la vérité, de quelque côté qu'elle fût venue; mais, si l'ironie, le ridicule sont des armes qu'on peut manier avec talent, elles parviennent rarement à convaincre.

Un négociant anglais vient de publier une brochure, intitulée *Estimation des propriétés abandonnées par les Parganiotes*, ou Réfutation de l'exposé qu'en a fait le *Quarterly Review*, dans son N° XLV (1). Ce petit écrit, d'après le compte qu'en a rendu le *Monthly Magasine*, d'août, vient à l'appui de notre jugement; il combat avec succès les assertions du *Quarterly Review*, et prouve que l'estimation des commissaires du gouvernement anglais était fausse et partiale; de sorte que chaque individu reçut à peine moitié de la somme à laquelle il avait droit, et n'eut pas même cette faible compensation de ses pertes et de ses sacrifices.

On vient de publier à Paris un petit *Précis historique sur Ali Pacha* (in-8°, Delaunay, libr.), qui met dans un nouveau jour la série des crimes qui ont signalé sa carrière politique. Le moment approche où ce tyran, qui ne dut ses succès qu'aux plus noires perfidies, aura cessé d'exercer sa funeste influence; et si, à sa place, il se fût trouvé un prince généreux, d'un noble caractère, digne de fixer la confiance des Grecs, peut-être il aurait eu la gloire de présider aux grands événemens qui doivent amener tôt ou tard la renaissance et l'indépendance de la Grèce. L. S.

---

(1) *An Estimate of the property abandoned by the Parganiotes*, in Refutation of a statement, in N° XLV, of the *Quarterly Review*; by a British Merchant. Londres, 1820. Longman. Prix, 1 shel.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE.

SÉANCE PUBLIQUE DU SECOND SEMESTRE 1820.

Observation. — Nous avons annoncé, dans notre dernière livraison, Tom. VII, pag. 636, la séance publique dont nous allons rendre compte. L'importance des résultats obtenus par la *Société d'encouragement*, et l'utilité des produits qui ont mérité son approbation, nous ont déterminés à indiquer à la fois, dans la notice qui va suivre, les prix proposés pour les années 1821 et 1822, les prix décernés cette année, enfin les principaux objets exposés dernièrement dans le local de la Société, qui attestent les progrès de notre industrie et les nouveaux services qu'elle rend journellement à toutes les classes de citoyens.

Le 6 septembre, à 7 heures du soir, la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale* s'est réunie en assemblée générale, pour procéder à la distribution des prix que son conseil d'administration a jugé devoir être décernés, cette année.

Le rapport sur l'ensemble du concours a été fait par M. *Jomard*, l'un des secrétaires, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'orateur a rappelé tous les sujets de prix que la Société avait proposés pour 1820, et qui étaient au nombre de dix-huit. Malgré la grande publicité donnée aux programmes, grâce aux soins de S. Exc. le ministre de l'intérieur, secondés par le zèle de MM. les préfets, parmi les questions à traiter, onze seulement ont été abordées, deux ont été complètement résolues, trois autres l'ont été en partie. Plusieurs des auteurs même qui n'ont pas atteint le but, ont envoyé des Mémoires intéressans, ont fait connaître des machines et des

procédés ingénieux qui ne seront pas sans utilité pour notre industrie.

D'après les conclusions du rapport de M. le secrétaire, l'assemblée a délibéré :

1°. De remettre à l'*année prochaine* les sujets de prix suivans :

	fr.
Prix pour la préparation du lin et du chanvre sans rouissage	1,500
Pour une machine à raser les peaux employées dans la chapellerie	1,000
Pour la fabrication du fil d'acier propre à faire les aiguilles à coudre	3,000
Pour la teinture de la laine en écarlate, sans cochenille	6,000
Pour la conservation en grand des substances alimentaires	2,000
Pour la découverte, en France, d'une carrière de pierres propres à la lithographie	600
Pour un moulin à nétoyer le sarrazin	600

2°. De remettre à l'*année* 1822 le prix pour la fabrication des aiguilles 6,000

Pour l'application de la machine à vapeur aux presses d'imprimerie	2,000
Pour l'étamage des glaces à miroirs par de nouveaux procédés	2,400
Pour la fabrication du charbon animal avec d'autres matières que les os	2,000
Pour la fabrication de la colle de poisson	2,000
Pour la conservation des étoffes de laine, des pelleteries et des plumes	3,000
Pour la construction d'un moulin à bras propre à écorcer les légumes secs	1,000
TOTAL	33,100

3°. De retirer du concours les prix qui avaient été proposés *pour la préparation d'une couleur verte préférable à celle de Scheele, et pour la découverte d'une boisson salubre et économique.*

Le premier de ces sujets de prix a été supprimé, par la raison que, depuis sa promulgation, le problème a été résolu par des personnes étrangères au concours, et que nos papeteries sont aujourd'hui pourvues de très belles couleurs vertes, notamment celles de Paris, de Strasbourg et de Mulhausen.

A l'égard de la deuxième question, la Société a jugé à propos de la remplacer par une instruction populaire, qui contiendra l'indication des recettes reconnues les meilleures et les plus praticables, suivant les localités, pour préparer, à bon marché, des boissons saines et agréables.

Une médaille d'argent a été décernée à M. *Donadei*, D. M. à Grasse (Var), pour avoir préparé plus de 2,000 kilogrammes de lin et de chanvre, sans employer le rouissage; méthode pernicieuse, surtout dans le canton qu'il habite.

M. *Bouriat* a lu ensuite, au nom du comité des arts économiques, un rapport sur le résultat du concours relatif à la *conservation en grand des substances alimentaires, d'après le procédé de M. Appert.*

Deux médailles d'or, de 500 fr. chacune, ont été décernées : l'une à M. *Appert* lui-même, l'autre à M. *Quinton*, de Bordeaux.

Le but de la Société, en proposant ce prix, était de répandre l'usage d'un procédé qui, malgré les encouragemens donnés à l'auteur, avait été négligé en France, et que les Anglais paraissent avoir perfectionné, au grand avantage de leur marine. L'objet

principal du concours est rempli ; déjà une masse assez considérable de substances alimentaires, rendues, pour ainsi dire, inaltérables par ce moyen, sort de divers établissemens qui se sont formés à cet effet ; la marine française commence à employer ces productions nationales, et le commerce à les transporter dans toutes les parties du monde. M. *Appert* a prouvé par ses registres, qu'il en fournissait, à lui seul, pour plus de 30,000 fr. par an, tant à la consommation intérieure qu'à l'exportation. — Ses ateliers sont établis à l'hospice des Quinze-Vingts.

Mais la société avait exigé que le poids des substances conservées dans un même vase, fût au moins de 8 ou 10 kilogrammes. Les concurrens n'ont pu vaincre cette difficulté ; en conséquence, le prix a été ajourné à l'année 1822.

Sur le rapport fait par M. le chevalier *Tarbé de Vaux-Clairs*, au nom du comité des arts mécaniques, le prix de 1000 fr. proposé *pour l'introduction des noria, dans le centre et dans le nord de la France*, a été adjugé à M. *Gateaux*, mécanicien à Paris, rue Saint-Victor, n° 28. Cet artiste, en multipliant ces machines hydrauliques, dont l'invention est due aux Arabes, les a beaucoup perfectionnées ; il en varie la construction suivant les besoins, et les établit à très bon compte.

M. *Jomard* a fait, au nom d'une commission spéciale, le rapport sur le prix ayant pour objet la *fabrication des tapis de pied économiques*. Ce prix était de 1200 fr. ; il a été adjugé à M. *Chenavard*, fabricant de tapis de S. A. R. Madame, boulevard Saint-Antoine, n° 65.

Une médaille d'argent et une mention honorable ont

été décernées, pour le même objet; l'une, à M. *Jeannin*, d'Autun, (Saône-et-Loire), l'autre à M. *Armonville*, secrétaire du Conservatoire des arts et métiers.

Les tapis pour lesquels M. *Chenavard* a mérité le prix reviennent, au *minimum*, à 20 centimes le pied carré, c'est-à-dire, à meilleur marché que les paillassons les plus grossiers ; ils égalent ces derniers en solidité et meublent beaucoup mieux.

Quatre nouveaux sujets de prix ont été proposés; nous ne ferons aujourd'hui qu'en indiquer les titres; plus tard nous en publierons les programmes.

	Sommes.	Termes du concours.
Prix pour une machine à travailler les verres d'optique.	2,500 f.	1821
Pour la recherche des laines les plus propres à faire des chapeaux communs à poils.	600	1822
Pour le perfectionnement de la fabrication des cuivres en bâtons, en traits et en lames, à l'usage des tireurs d'or. . .	1,500	*Id.*
Pour la fabrication du papier de feuilles de mûrier.	3,000	1827
TOTAL.	7,600	

Ces prix, et ceux que nous venons de mentionner plus haut, sont indépendans de ceux que la Société avait proposés dès l'année dernière, pour 1821 et 1822; nous croyons devoir les rappeler ici :

Prix proposés pour l'année 1821.

Pour la construction d'une presse hydraulique, destinée particulièrement à exprimer l'huile des olives et des graines, à pressurer les raisins et autres fruits, etc.	fr. 2,000

Pour le perfectionnement des matériaux employés dans la gravure en taille-douce. 1,500

Pour la fabrication du cuir d'œuvre, façon de Russie . . . . . 1er prix. 3,000 / 2e prix. 1,500

Pour la découverte d'un métal ou alliage moins oxidable que le fer et l'acier, propre à être employé dans les machines à diviser les substances molles alimentaires. 3,000

Pour la découverte d'une matière se moulant comme le plâtre, et capable de résister à l'air autant que la pierre 2,000

Pour la dessication des viandes. 5,000

Pour la découverte d'une substance végétale, soit de feuilles naturelles ou préparées, qui pourrait remplacer complétement les feuilles de mûrier pour la nourriture des vers à soie. . 2,000

Pour la construction d'un moulin à eau, qui n'obstrue pas le cours des rivières, et ne nuise ni à la navigation, ni au flottage, ni à l'irrigation 3,000

Pour la meilleure instruction élémentaire et pratique sur l'art de percer et forer, à l'aide de la sonde du mineur, les puits artésiens . . . . . 1er prix. 3,000 / 2e prix. 1,500

Pour la culture comparée des plantes oléagineuses 1,200

Pour un semis de pins du Nord, ou de pins de Corse, connus sous le nom de laricio. . . . 1,500

Pour un semis de pins d'Écosse (*pinus rubra*). 1,000

Prix proposés pour l'année 1822.

Pour le perfectionnement de l'art du boyaudier. 1,500

Pour un Mémoire sur les avantages de l'élève des moutons à laine superfine, de race d'Espagne, et sur le métisage des moutons indigènes de France	fr. 300
Prime pour la construction d'un moulin à moudre et à concasser les grains, qui puisse être adapté à toutes les exploitations rurales.	4,000
Total	37,000
Les trois sommes réunies forment un total de	77,700

Une telle munificence, une si constante sollicitude pour les besoins de notre industrie et les progrès de nos manufactures, méritent certainement, au plus haut degré, l'estime et la reconnaissance publiques.

Nous nous félicitons de pouvoir seconder les vues de cette Société éminemment utile, en proclamant ici les noms des fabricans et des artistes qui avaient exposé leurs produits sous ses yeux, dans la séance dont nous venons de rendre compte.

MM. *Nast* frères, fabricans de porcelaine, rue des Amandiers-Popincourt, n° 8. De grands vases, une coupe à pied, un appareil pour distiller à froid, et d'autres objets en porcelaine blanche et dorée, d'une pâte très mince et très légère. On connaît la pureté des formes et le bon goût d'ornemens qui distinguent les produits de leur manufacture.

M. *Desprez*, sculpteur, rue des Récolets, n° 2. — Camées à l'instar de ceux de *Wedgewood*, incrustations en cristal, échantillons de poterie blanche propre à faire des creusets, des vases de cuisine, etc.

M. *Le Gros d'Anizy*, rue du Faubourg Montmartre.— Le portrait, de grandeur naturelle, d'une jeune per-

sonne, imprimé sur faïence et sous émail. Cet objet appartient à M. Lemaire Lizancourt, pharmacien à Paris, qui avait présenté, en même tems, une fort belle gravure sur cristal, exécutée chez madame Desarnaud, au Palais-Royal.

M. *Luton*, rue du Marché-Neuf, n° 14. — Une inscription sur verre, en caractères inaltérables et mobiles. L'auteur propose l'emploi de ce procédé pour les inscriptions nominatives des rues de Paris. Les caractères seraient placés dans des cadres en fonte de fer.

M. *Hirsch*, sculpteur, rue Porte-Foin, n° 30, au Marais. — Un grand chapiteau de colonne et des trophées en *carton pierre*.

M. *Garnerey*, doreur, sculpteur, rue Saint-Thomas, n° 123. — Un vase, un cadre, etc., en cartonnage doré.

M. *Souillard*, rue des Vieux-Augustins, n° 41. — Plusieurs camées et bas-reliefs en matière plastique de son invention, notamment un portrait de Sa Majesté, ayant l'apparence de l'ivoire, et l'imitation d'une grande agathe antique représentant une apothéose.

M. *Rey*, marchand de couleurs, rue de l'Arbre-Sec, n° 46. — Des échantillons de *bitume artificiel*.

M. *Werner*, ébéniste, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 126. — Un fauteuil doré, un magnifique secrétaire en bois d'if, à trophées militaires, intérieur en frêne, acacia et prunier; une table à pied, en frêne, et d'autres meubles en bois indigènes. M. Werner est un de nos artistes qui traite le mieux ce genre d'ouvrages, et qui a le plus contribué à le faire goûter. Il a reçu, depuis l'exposition, des commandes considérables pour l'étranger.

M. *Vauchelet* et sœur, rue Charlot, n° 19, au

Marais. — Un grand tableau, des écrans, et divers échantillons de velours peints. Ces fabricans soutiennent la réputation que s'était acquise feu M *Vauchelet*, leur père, inventeur de ce genre de peinture, qui s'applique également sur la soie, le coton, la toile, etc. ; les couleurs en sont très solides, ainsi qu'on en peut juger par des meubles qui existent, sans altération, depuis neuf à dix ans, dans les palais du Luxembourg et de Trianon.

M. *Chenavard*, déjà cité. — Des tapis de pied et de table, de grande et de petite dimension, en feutre et en papier vernissés.

M. *Jeannin* (d'Autun). — D'autres tapis, dits de *Marchaux*, fabriqués en poil de bœuf, et la chaîne en fil, au prix de 20 à 50 centimes le pied carré.

M. *Armonville*, rue de Sèvres, n° 8. — D'autres tapis, imitant la moquette, à raison de 30 cent. le pied carré.

M. *Gatino*, rue Saint-Jacques, n° 303. — Des tissus, façon de cachemire, très bien fabriqués.

M. *Lousteau*, rue de la Boucherie des Invalides. — Des chapeaux d'homme et de femme, des shakos en tissus de soie et coton imperméables.

M. *Janety*, orfèvre, rue du Colombier, n° 21. — Un déjeuner, et divers objets de bijouterie en platine, ornés de ciselures en relief et dorés.

M. *Lelong*, bijoutier, rue des Colonnes, n° 12. — Colliers et chaînes dites du *Mexique*, en or et en argent ; camées en pâte colorée, de son invention.

M. *Tourrot* aîné, rue Sainte-Avoie, n° 53. — Une superbe collection d'objets en doublé, d'or et d'argent, tels que lampes d'église, soleils, crucifix, calices, aiguières, vases, girandolles, seaux à rafraîchir, porte-liqueurs, etc.

M. *Pradier*, bijoutier et coutelier, rue Bourg-l'Abbé, n° 22. — Une très belle collection d'ouvrages en nacre de perles, entre autres un nécessaire de toilette, morceau précieux et le plus considérable peut-être qu'on ait jamais exécuté avec cette matière. M. *Pradier* est le premier qui ait fait du travail de la nacre un objet de manufacture. Il a joint à cette branche d'industrie une fabrique de rasoirs, qui a déjà pris une grande extension ; le prix et la qualité de ses lames sont les mêmes, quelle que soit la richesse de la monture.

M. *Gavet*, coutelier du Roi, rue Saint-Honoré, n° 138. — Coutellerie de table, perfectionnée, rasoirs à trempe dite *pyrométrique invariable*, un nécessaire dit *cosmopode*, etc.

M. *Lagesse*, serrurier, Marché-d'Aguesseau, n° 5. — Sculptures en fer, annonçant une main très exercée.

M. *Engelmann*, rue Louis-le-Grand, n° 27. — Un album lithographique, exécuté par les artistes de Sèvres ; souvenirs pittoresques du général Bacler d'Albe ; deux livraisons du voyage pittoresque et romantique de l'ancienne France.

M. *Aloys Senefelder*, rue Servandoni. — *Cartons lithographiques*, diverses épreuves de ce nouveau procédé de gravure ; presse portative, du même.

M. *Degernon*, professeur d'écriture, rue St.-André-des-Arts, n° 12. — Un modèle de pupitre dit *nycthographe*, à l'usage des commençans, des aveugles, et des personnes qui veulent écrire la nuit. Cet instrument est très propre à faciliter l'enseignement de l'écriture.

M. *Godin*, mécanicien et fabricant, rue Poliveau. — Modèles d'une machine dite *levier hydraulique*, propre à élever les eaux, à dessécher les marais, etc.

— Pain de sucre de betterave, raffiné dans son établissement situé à Chalot-Saint-Marc, près Etampes.

M. *Bordier-Marcet.* — Un nouveau fanal portatif, nommé par l'auteur, *sydus naval*, et applicable au système de télégraphie nocturne et diurne. M. Bordier vient d'obtenir un brevet d'invention pour cet appareil.

M. *Picard*, de Rouen. — Un scaphandre en liége, dont le mérite consiste dans sa simplicité, et dans la modicité de son prix (6 fr.) qui permet de multiplier l'usage, jusqu'à présent peu répandu, de ce moyen de sauvetage.

Cette exposition, où l'utile et l'agréable se trouvaient réunis, a eu des résultats très avantageux pour la plupart des fabricans et des artistes qui l'ont embellie de leurs produits.

POÉSIE.

L'ÉGYPTE, DITHYRAMBE,

Par M. JOSEPH AGOUB, *jeune Égyptien* (1).

> Salut aux plus anciens monumens qui soient sortis de la main des hommes!
>
> SAVARY; Lettres sur l'Égypte.

EH quoi! j'ai vu les enfans de Lutèce
Exhumer du sol de la Grèce
Ses dieux et ses arts éclipsés!

(1) Quoique l'étendue de notre plan, l'abondance toujours croissante des articles et des matériaux de tout genre, fournis par nos collaborateurs et nos correspondans, et le caractère nécessairement un peu grave de ce recueil, nous aient fait écarter jusqu'à présent de notre section des *Mémoires, Notices et Mélanges*, différentes pièces de vers qui nous avaient été adressées, le *Dithyrambe sur l'Égypte* nous a semblé, par deux motifs,

Je les ai vus, avides d'harmonie,
De la lyre de Polymnie
Rassembler sous leurs doigts les débris dispersés,
Et rappeler aux vierges d'Aonie
Les plus beaux jours de leurs régnes passés!...
Et moi! moi, qui naquis sur des rives brûlantes,
Enfant du Nil, quand je sens dans mon sein
Circuler tous les feux du soleil africain!...
Quand mon sang boût dans mes veines ardentes,
Je me tairais!... Esclave des loisirs,
Je n'aurais, hôte ingrat, porté sur ces rivages
Qu'une vie indolente et de lâches désirs?...
Non, non! d'un sort plus noble affrontons les orages:
O toi, qui, défiant les destins et les âges,
De tant d'empires écroulés,
Seule debout, as compté les naufrages!
Mère des dieux, des héros et des sages,
Égypte!... à ton nom seul, tous mes sens sont troublés,
Tu remplis mon esprit de sublimes images:
Le passé se réveille; et des tems écoulés
Se dressent devant moi les ombres mémorables....
Je vois sur le sommet de tes tours vénérables,
Quarante siècles assemblés!

Mon ame, à cet aspect, soudain s'est agrandie....
Eh bien! puisqu'il est vrai que tu fus ma patrie,
Égypte, inspire-moi! Dans l'un de tes enfans,
Viens attester ton antique génie!
Viens de tes souvenirs me prêter l'énergie....
Reprends ton sceptre, Égypte, et régne dans mes chants!

---

mériter une exception. D'abord, l'auteur, M. Joseph Agour, est un jeune Égyptien, natif du Grand-Caire, venu à Marseille avec sa famille, à la suite de l'expédition française; il est frère d'un des braves qui ont servi dans nos armées, et le penchant qui le porte à cultiver notre littérature, mérite des encouragemens. En second lieu, nous avons cru remarquer, dans cette production de sa muse, la première qui soit soumise à l'examen public, beaucoup de vers heureux, qui sont le fruit de nobles inspirations. M. A. J.

Jadis, par ses beaux-arts, son exemple et sa gloire,
La Grèce instruisit Rome, et Rome l'univers;
Mais qu'eût été, sans toi, la Grèce et sa mémoire?
Elle dormait encore au fond de ses déserts :
L'obscurité, l'ignorance profonde
L'enveloppaient. Tu parles.... à ta voix
Paraît Cécrops, sortant du sein de l'onde;
Il lui porte tes dieux, ta sagesse et tes lois :
La Grèce alors naquit; et tu fus à la fois
La mère de l'Attique et l'école du monde.

Sous ton char triomphal, que de sceptres brisés!
Tu foulais, en marchant, les trônes écrasés;
Et quand de l'orgueilleuse Athènes
Humble et fragile encor s'élevait le berceau,
L'univers admirait tes pompes souveraines;
A ton front colossal s'attachait le faisceau
De toutes les grandeurs humaines!
Ta gloire luit encore à travers le tombeau :
Sur la plage déserte, où tes sables s'agitent,
Que de peuples évanouis!
Ils passent, ton nom reste; ils meurent, tu survis!
Les siècles conjurés en vain se précipitent
Et s'acharnent sur tes débris....
Faibles assauts! rage inutile!
La faulx, la faulx même du tems,
Qui s'étonne d'être fragile,
Frappe et se brise : assis sur ses vieux ossemens,
Ton cadavre reste immobile!
De nombreuses cités, des royaumes puissans
Ont péri comme toi; mais d'éternelles ombres
Ont dévoré leur souvenir;
Et leur vaste tombeau n'a pu t'ensevelir!...
Ta tête, soulevant le fardeau des décombres,
Se dresse et parle encore aux siècles à venir.

Hélas! si de ta gloire absente
Ainsi brille à nos yeux la dernière lueur;

De cette gloire, aux jours de ta grandeur,
Quand tu régnais, heureuse et triomphante,
Quelle dut être la splendeur !

Jadis, sous tes temples antiques,
Les Rois venaient s'asseoir à tes solennités ;
On n'entend plus la voix de tes fêtes publiques ;
Et la fange a couvert tes muettes cités !
Ah ! sur le front de tes portiques,
Quand tes prêtres gravaient des emblèmes magiques,
Durant ces premiers jours de tes prospérités,
Ils confiaient sans doute aux burins prophétiques
Tes futures calamités !

C'en est fait : de leurs mains barbares,
Une horde de vils Tartares
Ont mutilé tes immortels débris.
Le Nil, sous le croissant, roule une onde servile !
Frappés de leur sceptre stérile,
Tes ombrages se sont flétris ;
Et sur tes murs insolemment assis,
Ils outragent encor, dans son dernier asile,
La cendre éteinte de Memphis (1).

Égypte ! ô reine infortunée !
Pleure, pleure à jamais tes enfans au cercueil :
Tes enfans ne sont plus ; ta gloire est détrônée ;
Et la pourpre des Rois, dans ta main consternée,
Se change en funèbre linceuil !

Hélas ! qu'as-tu fait de tes charmes ?
Où sont ces mille amans, qui flattaient ton orgueil ?
A ton chant nuptial succède un chant de deuil ;
Et tes ris passagers ont fait place à tes larmes.

---

1 On raconte que les Turcs ont fait faire des fouilles dans quelques-unes des pyramides, croyant y trouver des trésors cachés.

Partout, autour de toi, s'élève un cri de mort;
Contre tes ravisseurs vainement tu murmures :
Veuve de tes héros et victime du sort,
Qui désormais vengera tes injures?
Qui te rendra l'empire, à ton berceau promis,
Et ce règne des dieux, fondé par Osiris?.... (1)
Ton sein, depuis long-tems flétri par ses blessures,
Ne produit que d'indignes fils.....
Sortez de la tombe poudreuse,
Réveillez-vous, mânes de Sésostris!
Secouez du trépas la nuit injurieuse;
Et montant du cercueil jusqu'au trône des airs,
Que votre ombre majestueuse
Plane encore, victorieuse,
Sur les cités et les déserts!

Du Musulman les cohortes avides
Au Nil esclave ont imposé des fers!
Mânes libérateurs, tonnez sur ces pervers!
D'un souffle renversez leurs phalanges timides;
Et, debout sur les pyramides,
Dictez des lois à l'univers!....

Mais hélas! en quels vœux mon ivresse s'égare?
Dans l'éternelle nuit les héros descendus
A la patrie en pleurs sont-ils jamais rendus?
De leurs mânes conquis l'Érèbe est trop avare;
Et les cris des vivans n'y sont point entendus!

JOSEPH AGOUB.

---

(1) Ce vers fait allusion à l'époque où, selon d'anciennes traditions, l'Egypte fut gouvernée par des dieux.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

VOYAGES DANS LA GRANDE-BRETAGNE, *entrepris relativement aux services publics de la guerre, de la marine et des ponts-et-chaussées*, etc. ; *par M.* CH. DUPIN, *membre de l'Institut*, etc.

Première partie. — FORCE MILITAIRE.

(SECOND ARTICLE. — *Études et travaux militaires.* — Voy. ci-dessus, T. VII, pag. 69.)

L'ÉTAT d'un art, au moment où on l'observe, est l'ensemble des connaissances acquises sur cet art, et de leurs applications. Ces connaissances ne sont pas réparties également entre les peuples ; tous les arts peuvent s'enrichir par des importations aussi bien que par des découvertes ou des inventions. Réunir leurs élémens épars, surmonter les obstacles que les distances et quelques intérêts opposent à la formation de l'ensemble, c'est à coup sûr un travail bien digne de l'estime et de la reconnaissance publiques.

Un art ne peut atteindre sa perfection, qu'en achevant la découverte de ses principes et de ses procédés. Si des circonstances heureuses l'ont porté jusqu'à cette limite de ses progrès, il faudra, pour l'y maintenir, que toutes les connaissances acquises soient rédigées et transmises par l'enseignement. Cette condition, rigoureusement nécessaire pour ne pas descendre, ne l'est peut-être pas moins pour s'élever jusqu'au sommet.

En tout ce qui est du ressort de l'intelligence et de l'industrie, nous sommes encore bien éloignés de la perfection. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer l'influence prodigieuse de chaque découverte, les changemens qu'elle opère dans l'art qu'elle enrichit, et dans la situation de ceux qui l'exercent. On voit, par exemple, que les fabricans assez heureux pour s'assurer, durant quelque tems, la possession exclusive de quelques procédés nouveaux et moins imparfaits, laissent bien loin derrière eux tous ceux qui sont réduits aux procédés vulgaires. Or, à mesure qu'un art approche de sa perfection, ses progrès ultérieurs sont de moins en moins importans, et finissent par ne produire aucun effet sensible. Alors, les pratiques des manufactures peuvent varier dans une certaine latitude, sans que l'on aperçoive aucune différence entre les ouvrages fabriqués. Telle est la propriété caractéristique des limites, et la perfection est incontestablement une limite. Jusqu'à présent, cette méthode de raisonnement paraît confinée dans les écrits des géomètres; il serait tems de l'introduire dans les recherches sur l'économie politique.

Faut-il désirer que l'art de la guerre se perfectionne? Quels que soient les progrès qu'il aurait faits, ses résultats n'en seront pas moins un malheur pour les vaincus, et produiront rarement quelque bien réel pour les vainqueurs. Mais, comme ces progrès, utiles ou funestes, sont l'effet inévitable de la marche du tems et de l'activité de l'esprit humain, il ne serait ni honorable, ni sûr de les négliger. Chaque peuple a donc le plus grand intérêt à compléter ses connaissances sur l'art de la guerre, à chercher au-dehors celles qui lui manquent, à ne se laisser devancer dans aucune

des parties de cet art, sur lequel se fondent essentiellement l'honneur, l'indépendance, et, par conséquent, la prospérité des nations.

Tels sont les motifs qui conduisirent M. Charles Dupin en Angleterre ; tel est le service qu'il a voulu rendre à sa patrie, en recueillant chez l'étranger des moyens de force et de sécurité pour la France, depuis une époque désastreuse, et dans des tems qui n'ont pas toujours été prospères. M. Dupin n'a donc pas cessé de croire à un meilleur avenir ! Il est du nombre des savans qui honorent les sciences par le noble usage qu'ils en font, et des Français qui consolent la patrie, en luttant avec courage, sans jamais désespérer d'elle.

Suivant ce que M. D. nous apprend sur les écoles militaires de la Grande-Bretagne, l'instruction des soldats de toutes les armes y est très bonne ; mais celle des officiers n'y est pas encore poussée aussi loin qu'en France. Pour assigner les causes de cette différence, il faudrait suivre chez les deux peuples l'histoire des institutions militaires. Les nôtres se ressentent encore du tems où l'on surmontait tous les obstacles, soit à force de talens, soit à force d'hommes : à cette époque, il eût été fort inutile de préparer pour les jeunes soldats, une éducation dont ils n'avaient jamais le tems de profiter. Quant aux emplois d'officiers, on les obtenait par des études profondes, ou par des actions d'éclat. Aujourd'hui, les programmes de nos écoles ne sont pas changés ; on pourrait même y ajouter encore, sans rebuter la jeunesse qui se destine à la carrière des armes. Il nous reste donc à profiter de la paix durable dont nous jouissons, pour donner aux soldats une éducation plus complète, effacer toutes les traces de cette ignorance que nos longues guerres y

ont introduites, en conservant cependant avec soin les sources abondantes d'instruction que ces guerres nous ont fait découvrir.

On lit avec intérêt les notions étendues que M. D. nous donne sur les exercices de la cavalerie et de l'infanterie, sur les armes portatives, sur leur fabrication et leurs épreuves. Au sujet du fusil anglais, il joint à ses propres observations celles d'un excellent juge, M. le colonel d'artillerie Cotty. Les articles sur la poudre de guerre et sur les fusées à la Congrève attireront puissamment l'attention des lecteurs, militaires ou non. L'expérience n'a pas encore prononcé définitivement sur les effets de ce projectile : peut-être faut-il en dire ce que Franklin disait des aérostats, lors des premières expériences : *C'est l'enfant qui vient de naître.*

L'auteur a consacré un livre tout entier aux bouches à feu, et personne ne pensera que ce soit trop. On regrettera, au contraire, qu'il n'ait pas eu l'occasion d'étendre encore davantage ses observations sur un sujet aussi important et aussi difficile. Jusqu'à présent, les militaires artistes, qui en ont fait l'objet de leurs méditations, n'ont trouvé que peu de secours dans les théories mathématiques ; et, d'un autre côté, les expériences ne fournissent pas encore assez de faits bien constatés, assez de données certaines. Les progrès de l'art dépendent donc encore, au moins en partie, du génie inventif des artistes. On peut bien résoudre les questions relatives à la forme, aux dimensions et à la matière des bouches à feu : mais les recherches sur le poids de ces armes, sur les affûts, sur les attelages, etc., ne sont pas encore éclairées par des connaissances aussi positives. M. D. recueille avec soin celles qui sont le fruit de ses travaux et de ses voyages, et celles qui

lui ont été communiquées par des officiers d'artillerie dont le nom suffit pour inspirer la confiance, MM. les chefs de bataillon Forceville et Parizot.

Les trois derniers chapitres de ce livre sont un traité complet sur la mesure de la vitesse initiale des projectiles par le pendule ballistique, et par un appareil à disques tournans. M. D. rapporte que les expériences faites à Wolwich, avec ces deux instrumens, se sont montrées d'accord : il en conclut que, lorsque l'appareil des disques sera parfaitement régularisé, en faisant, dans le même tems et dans le même lieu, les épreuves du tir avec cet appareil et avec le pendule ballistique, les résultats observés avec l'un serviront de preuve aux expériences de l'autre. Peut-être serait-il encore plus utile d'adopter pour ces expériences deux instrumens dont les erreurs pussent être en sens contraire, et se compenser réciproquement; ce qui ne peut arriver avec les appareils dont il s'agit, parce qu'ils indiquent l'un et l'autre des vitesses un peu trop petites.

M. D. décrit ensuite les travaux des parcs et des arsenaux d'artillerie. Cette partie de son ouvrage doit être lue et méditée par tous ceux qui construisent ou qui emploient des machines. Ne craignons pas de l'avouer : dans quelques arts, et dans quelques parties de la France, les progrès sont beaucoup trop lents. Pourquoi, par exemple, les scieries des Vosges sont-elles encore dans un état d'imperfection qu'on ne trouve plus ailleurs? Nulle proportion entre la force motrice et l'effet utile; une voie de scie d'une largeur démesurée; une destruction excessive de bois que la machine réduit en poussière, etc. Nous ne manquons cependant ni de bons écrits sur les scieries, ni de modèles

de bonnes machines de cette espèce. Espérons que le livre de M. Dupin ne sera pas ajouté à la masse de ces richesses trop souvent enfouies pour nous, mais non pas pour nos voisins, qui savent fort bien les exploiter à leur profit. Nous en avons la preuve sous les yeux, dans l'ouvrage de M. Dupin : les scies circulaires et la presse hydraulique sont incontestablement d'origine française. La première machine pour dresser des surfaces planes, par le mouvement de rotation, est aussi de l'invention d'un Français.

M. D. termine son ouvrage par la description des travaux du génie militaire de la Grande-Bretagne. Il nous fait connaître les fortifications de Douvres, de Chattam, de Portsmouth, les ouvrages pour la défense des côtes, la construction des casemates et des magasins à poudre. D'après ces détails sur l'état de l'art de la fortification en Angleterre, on voit pourquoi les Anglais ont confié à des Français l'enseignement de cet art dans leurs Écoles militaires.

Le dernier chapitre traite des pontons anglais. On y remarquera la description des ponts de tonneaux, dont l'invention n'est pas nouvelle, mais qui a reçu en Angleterre quelques perfectionnemens assez importans.

Un atlas de planches très bien faites, et clairement expliquées, complète le travail de M. Dupin, et ne laisse rien à désirer, soit pour la satisfaction, soit pour le profit du lecteur.

Revenons un moment sur l'ensemble de ce travail. L'auteur nous a promis de mettre sous nos yeux tout ce qu'il a recueilli sur les services publics de la guerre, de la marine et des ponts-et-chaussées, et il commence par ce qui est relatif à la force militaire ; il traitera ensuite de la force navale, et finira par les services ci-

vils. Mais cette distribution des matières ne lui fait jamais perdre de vue les relations de ces services entre eux, et il nous fait remarquer ces relations dans tous les sujets qui peuvent les manifester. Cette excellente méthode d'observation n'est-elle pas, au moins en partie, le résultat de l'éducation scientifique que M. D. reçut à l'École polytechnique? A l'époque où cette belle institution forma ce grand nombre d'hommes remarquables qui consacrent aujourd'hui leurs talens, soit à la France dans les services publics, soit à toute la société humaine, en reculant les bornes de nos connaissances, on ne se contentait pas d'enseigner des théories; on y joignait aussi des applications à tous les services publics; et, pour entrer dans l'un de ces services, chaque élève devait faire preuve de connaissances suffisantes sur l'ensemble des travaux publics. On accoutumait les esprits à passer des considérations générales à des objets de détail, des formules mathématiques aux procédés d'un art, et d'un art à un autre tout différent. Cet exercice était d'autant plus utile aux élèves, qu'ils s'y livraient à l'époque de la vie où l'homme tout entier prend de la consistance, et reçoit la dernière forme que l'éducation puisse lui donner. Les ingénieurs qui profitèrent de cette éducation, se font remarquer aujourd'hui par des vues d'autant plus justes, qu'elles sont plus étendues; par des projets mieux coordonnés, parce que leurs auteurs ont vu les objets à leur place, et dans leurs relations avec les objets environnans. Depuis que l'École polytechnique a cessé d'être technique, le passage des théories aux applications se fait plus tard, plus difficilement, et avec moins de succès; l'influence de l'esprit de corps devient plus puissante; et, si l'on continue sur ce plan, chaque

service public sera bientôt rendu à son ancien isolement. Dans cette situation nouvelle ou renouvelée, l'instruction s'affaiblira dans tous les services, l'activité des esprits et les nobles ambitions seront contenues par des barrières plus rapprochées : alors, on ne verra plus paraître d'ouvrages comparables à celui de M. Dupin.

L'ancienne organisation de l'École avait été conservée par Bonaparte : elle n'était donc pas opposée aux maximes de la *science du pouvoir*. L'expérience a prouvé qu'elle s'accordait à merveille avec une autre science, celle du bien public : on la regrettera. Mais sera-t-elle rétablie? Osons l'espérer.

Le livre de M. Dupin convient à deux sortes de lecteurs ; ceux qui apprennent, et ceux qui savent. Les premiers y trouveront une instruction positive, et les autres des pensées qui provoquent et dirigent les méditations. Les livres de cette espèce occupent peu de place dans la bibliothèque de l'homme de guerre ; mais nous sommes dans un temps favorable pour remplir cette lacune. Certes, nous ne manquons pas d'officiers capables d'écrire sur l'art qu'ils ont exercé avec tant de succès et de gloire. Qu'ils ne laissent pas perdre les fruits d'une expérience acquise à si haut prix! Elle leur appartient, sans doute ; ils l'ont payée de leur sang ; mais elle appartient aussi à la patrie, dont les blessures ne peuvent être cicatrisées que par une gloire nouvelle. Qu'ils montrent le but! qu'ils éclairent la route! ils auront des successeurs dignes d'eux.

Lorsque la bibliothèque de l'homme de guerre aura fait ces précieuses acquisitions, pour la rendre tout-à-fait bonne, il ne s'agira plus que de la diminuer. On pourra la débarrasser des fausses richesses qui l'encom-

brent, et l'on prononcera peut-être des exclusions très singulières, presque choquantes.

Conservera-t-on Guibert? Tout en reconnaissant que cet auteur fut bon officier et bon écrivain, on demandera si, depuis que ses ouvrages sont entre les mains des militaires, ils ont inculqué ou fait naitre quelque idée dans quelque tête (1). On sera peut-être amené à conclure que, pour écrire utilement sur la guerre, il faut l'avoir faite.

On n'admettra qu'un petit nombre d'historiens, et ce ne seront pas les plus illustres. Remarquons, à ce sujet, qu'on a reproché mal à propos à Bonaparte le peu d'estime qu'il avait pour Tacite. C'était le général qui jugeait ainsi l'historien, et le général n'avait pas tort. Un militaire s'instruira-t-il par la lecture de Tacite, le plus ignorant des hommes en tout ce qui a quelque rapport avec la géographie? Folard ne pensait pas mieux d'un autre historien non moins célèbre, de Tite-Live, qu'il accuse d'être *le plus grand emballeur de balivernes et de contes de vieilles qui jamais ait manié plume*. Et, de nos jours, nos meilleurs officiers ne parleraient pas avec plus de respect du président de Thou, s'il était question de la manière dont il a écrit l'histoire militaire de son tems.

On ferait un choix dans les OEuvres de Machiavel, en regrettant que cet homme extraordinaire ait été

---

(1) Nous sommes loin de partager le jugement beaucoup trop sévère, et même à notre avis injuste, de l'auteur de cet extrait sur l'un des écrivains militaires qui a le plus contribué à introduire la philosophie dans la manière de considérer l'état de la guerre, et dont les écrits, toujours inspirés par l'amour de sa patrie et de l'humanité, ont surtout le mérite de faire penser les lecteurs. (N. D. R.)

réduit, faute d'expérience, à écrire d'après les idées d'autrui, plutôt que suivant les siennes. Si les circonstances l'avaient placé à la tête des armées, il n'eût peut-être été qu'un mauvais général; mais, il n'eût pas manqué de s'élever au premier rang parmi les écrivains militaires. On peut affirmer, du moins, que nul autre que lui n'eût su mieux découvrir et développer certaines vérités affligeantes, et en déduire certaines maximes funestes, qui font une partie essentielle de la science du général. Il faut bien en convenir : les facultés intellectuelles et morales qui caractérisent le grand capitaine, n'ont que trop d'analogie avec celles qui font le politique habile, dans le sens de Machiavel.

S'il fallait prouver que l'art de la guerre est fondé sur quelques vérités affligeantes, on demanderait si la supériorité de l'attaque sur la défense ne mérite pas cette épithète? et, pour exemple de maximes funestes, on citerait celle que Virgile met dans la bouche de son héros : *Dolus an virtus, qui in hoste requirat?* Ce peu de mots renferme presque toute la doctrine de certaine partie de la science du pouvoir, dont les armées, pour être sûres de vaincre, n'ont besoin que d'être bien exercées à ne pas rougir de la victoire.

F.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

HISTORY *of the british and foreign Bible Society*, etc.;

HISTOIRE *de la Société biblique anglaise et étrangère, par M.* JEAN OWEN, *pasteur, et l'un des secrétaires de cette Société* (1).

CE volume contient l'histoire générale des Sociétés bibliques, et particulièrement l'histoire de la Société mère, qui est celle de Londres, depuis 1813, jusques et y compris 1819.

Les deux tomes précédens comprennent les faits relatifs à ces Sociétés, de 1804 à 1812. Des pasteurs de Genève en ont publié à Paris une traduction française, avec une préface qui est de M. Peschier, pasteur dans cette ville. Probablement ce troisième volume paraîtra bientôt dans notre langue. Il est encore plus intéressant que les deux premiers, parce qu'il contient le récit des grands succès nouvellement obtenus par ces Sociétés, et celui des oppositions très vives qu'elles ont éprouvées de la part de quantité d'ecclésiastiques et de plusieurs gouvernemens du midi de l'Europe, qui ont montré, sur cet objet, des sentimens bien contraires aux sentimens et à la conduite des gouvernemens septentrionaux de cette même partie du monde.

Dans les seuls pays de la domination anglaise, disséminés sur tout le globe, on comptait déjà, l'an dernier, six cent vingt-neuf Sociétés bibliques très actives. Elles ont distribué aux chrétiens de toute secte, aux juifs, aux musulmans, aux idolâtres de toute couleur, aux brahmanistes, aux bouddhistes, aux shamanistes, aux

(1) 1 vol. in-8° d'environ 600 pag. Tom. III. Londres, 1820

adorateurs du lahma, aux simples déistes, aux sauvages même, plus de trois millions d'exemplaires de la bible ou de quelques-unes de ses parties. Ces livres ont été reçus en général avec empressement; on les lit presque partout; leur lecture éclaire les esprits, adoucit les mœurs, en même tems qu'elle dispose les hommes en faveur du christianisme.

Les Sociétés bibliques, indifféremment composées de catholiques et de non-catholiques, et plus de ceux-ci que des premiers, travaillent pour les communions chrétiennes avec zèle et impartialité. Afin de les servir toutes, et surtout de n'en contrarier aucune, elles n'offrent aux membres de ces communions que les versions pures et simples, respectivement approuvées, et ci-devant répandues avec l'agrément des divers supérieurs ecclésiastiques.

Cette modération, ces précautions si louables n'ont pu satisfaire trois ou quatre évêques anglicans, ni les nombreux avocats des prétentions exagérées de la cour de Rome, ni particulièrement ces *rameurs vigoureux*, très nuisibles à *l'Église* et à *l'État*, selon Clément XIV, et très nécessaires à *l'Église* et à *l'État*, suivant Pie VII. Elles n'ont pu désarmer le zèle ombrageux de la foule des ultramontains, maintenant rares, il est vrai, dans la docte Italie, et même en Espagne, mais redevenus très communs en France et en d'autres États, où l'engouement aveugle pour les abus de Rome, se renforce, à mesure qu'un parti se passionne davantage pour les maximes et les formes du gouvernement absolu. Ce parti s'est déclaré, en masse, contre les facilités nouvellement offertes à tous les chrétiens, à tous les hommes, de lire et de méditer la parole de Dieu. On verra, dans la suite de cet ar-

ticle, que, même entre les amis des idées libérales, il en est qui se sont élevés d'une manière indirecte, ou très spécialement et très amèrement, contre la lecture et la multiplication des Bibles chrétiennes, quelque favorable qu'elle soit, en réalité, au succès des institutions politiques modernes. Cette inconséquence prétendue philosophique est remarquable. Suivons les faits.

Trois ou quatre évêques anglicans se sont, les premiers, déclarés par des lettres pastorales, prétendant que les travaux des Sociétés bibliques sont dangereux *à la religion établie*. C'est ainsi qu'au milieu des ténèbres de l'ignorance, en 1229, un concile de Toulouse, pour convertir les Albigeois et en faire de bons chrétiens, défendait la lecture de la Bible en langue vulgaire, en même tems qu'il renforçait les horribles mesures de l'inquisition. On a combattu, dans plusieurs écrits, les raisonnemens de ces prélats ; et le concours empressé du plus grand nombre de leurs confrères, aux travaux des Sociétés bibliques, et aux contributions volontaires qui soutiennent ces travaux, a rendu les dissentimens inutiles dans toute l'étendue de la domination britannique. Le patriarche de Constantinople, des évêques et des prêtres catholiques d'Irlande, de Pologne, d'Allemagne, de Suisse, etc., ont formellement approuvé la distribution des livres de l'Écriture sainte en langue vulgaire, selon les versions catholiques, par les Sociétés de la bible. Beaucoup de pasteurs catholiques ont pris part aux travaux de ces Sociétés dans les pays continentaux et insulaires des dominations russe, suédoise, danoise, belgique, etc. Un prêtre catholique, M. Van-Ess, curé et professeur de théologie à l'Université de Marbourg, dans la Hesse

électorale, soutenu des libéralités de la Société biblique de Londres, a, lui seul, fait imprimer et distribuer dans l'Allemagne méridionale, depuis 1818 jusqu'à présent, 300,000 exemplaires de sa propre traduction du Nouveau Testament.

L'archevêque catholique de Mohilef et celui de Gnesne, également catholique, ont été, en juin et en septembre 1816, repris sévèrement par des lettres du pape; l'un, pour avoir coopéré aux travaux de la Société biblique de Pétersbourg, et l'autre, pour avoir eu le désir et le dessein d'y concourir.

Il leur a été reproché, par ces lettres, d'avoir ainsi contrevenu à une *regle de l'Église* catholique. Mais il est démontré que cette prétendue règle de l'Église n'est qu'un réglement de police, publié dans le diocèse de Rome; c'est-à-dire, une décision de la congrégation de l'index ou d'une commission papale pour la censure des livres, et interprétée, étendue ou modifiée par des déclarations du pape. Il s'ensuivrait qu'il serait défendu à tous archevêques et évêques, à tous réguliers et laïques, excepté au chef de l'Église, de lire les livres de la Bible imprimés par l'intermédiaire des hérétiques (*Biblia impressa operâ hæreticorum*), et même de lire en langue vulgaire aucuns livres, ou extraits, ou phrases, ou abrégés de la Bible, à moins qu'ils n'en eussent obtenu la permission très spéciale du pape même, et que la version, la phrase ou l'extrait ne fussent accompagnés de notes rédigées par des écrivains catholiques. La violation de cette défense emporterait, par le seul fait, la peine d'excommunication; mais il serait sans doute fort difficile que cette règle pût être observée généralement, à moins que la terre ne fût couverte de permissions pour la lecture des livres saints

en langue vulgaire. Et, comme il est rarement démontrable qu'une version de l'Écriture, surtout quand elle vient d'un auteur catholique, soit physiquement une œuvre d'hérétiques, sans chercher d'autres raisons qui sont encore plus fortes, on comprend assez que la règle de l'*index*, règle de la congrégation de ce nom, et supposée règle de l'Église, aurait, même à Rome, peu d'exécution. Quant aux interprétations dont nous venons de parler, il serait trop difficile d'en justifier la légitimité, de les concilier avec la doctrine de l'Évangile, avec l'enseignement des apôtres, avec la tradition universelle de l'Église jusqu'au seizième siècle. On sait que toutes ces maximes nouvelles sont, même à Rome, ou peu ou point suivies. Elles sont absolument rejetées, ou inconnues, dans presque tous les États catholiques du monde; surtout, elles le sont en Russie et dans la Pologne, où se trouvent situés les archevêchés de Mohilef et de Gnesne.

Or, voici ce qui est arrivé à l'archevêque de Mohilef. La société biblique de Pétersbourg l'avait prié d'indiquer l'une des nombreuses versions polonaises et catholiques de la Bible, à son choix, avec offre de lui en fournir gratuitement toute une édition, qui serait par lui vérifiée, approuvée, et distribuée de son consentement, aux catholiques de son diocèse. Il avait agréé l'offre, en indiquant la version d'un jésuite, souvent imprimée et réimprimée sans notes en Pologne, depuis deux cents ans, et d'ailleurs munie d'une approbation papale. L'édition avait été, avant la distribution, vérifiée et approuvée ensuite par l'archevêque, dont l'approbation se trouvait insérée dans tous les exemplaires. Tel fut le crime de l'archevêque de Mohilef. Celui de Gnesne avait désiré, comme on l'a dit, de former dans

son diocèse une Société biblique correspondante avec celle de Pétersbourg, et il avait manifesté ce désir au Pape, en lui demandant des instructions à cet égard.

C'est là (1) ce qui a mérité à ces deux prélats des brefs monitoriaux, où le travail des Sociétés bibliques est qualifié de *ruse la plus profonde*, *renversant les fondemens de la religion*, *de machination impie*, *et de peste qu'il faut anéantir.*

On sait qu'une lettre du Pape n'est, en elle-même, ni une règle de l'Église catholique, ni même une règle du Saint-Siège (2). On sait qu'elle est censée non avenue, dans un pays où elle n'est pas acceptée ; et, faute de *placet* impérial et royal, et d'acceptation des évêques, en un mot de publication légitime, les deux brefs monitoriaux sont restés comme non avenus à Mohilef et à Gnesne. Le Pape, mieux instruit des faits, probablement n'a pas donné de suites à cette affaire.

Mais les jésuites, et généralement les *curialistes*, comme on dit, ont beaucoup intrigué et troublé sur

---

(1) Ces faits ne sont qu'indiqués dans l'histoire de M. Owen, mais je les trouve développés et appréciés, comme des fruits de l'erreur, dans deux savans ouvrages du charitable et savant professeur et curé de Marbourg, M. Van Ess. : *Auszuge uber das notwendige und nutzliche Bibel-lesen*, etc. ; c'est-à-dire : Extraits tirés des SS. Pères et des écrivains catholiques, en preuve de la nécessité et de l'utilité de la lecture de la Bible. Sulzbach, in-8°, 1816; et *Die Bibel nicht wie wiel wollen ein buch für priester nur*, etc. ; c'est-à-dire : La lecture de la Bible nécessaire, non-seulement au prêtre, mais au prince et au peuple, avec cette épigraphe tirée de saint Paul : *La parole de Dieu n'est point captive.* 2e à Tim., ch. 2, v. 9. In-8°, à Vienne, Munich, Breslaw, Francfort et Leipsick, 1818.

(2) Voy. *Vraie idée du Saint-Siège*, par l'abbé Tamburini, de Brescia ; in-8°. Paris, 1819. Mongie.

ce sujet. Ils ont eu grand soin d'imprimer, de réimprimer, de vanter ces mêmes brefs dans des gazettes, et la doctrine en a été soutenue dans des pamphlets, avec une grande exagération, par les partisans des doctrines ultramontaines, en même tems qu'ils faisaient la guerre à outrance aux idées libérales. Dans l'une des dernières livraisons du *Conservateur*, M. l'abbé de la M. (1) a dit que, depuis 1811, qu'on a répandu des milliers d'exemplaires de la Bible, *les crimes ont quadruplé sur la terre ;* et, dans le *Défenseur*, en avril dernier, il a établi, comme principe, l'*inutilité* et le *danger* de mettre l'Écriture sainte entre les mains du peuple ; principe néanmoins condamné comme *satanique* par les plus illustres pères de l'Église.

Les sociétés bibliques sont libérales sans doute, et ce n'est pas leur moindre tort ; mais n'est-il pas singulier que deux écrivains libéraux, antichrétiens, il est vrai, s'accordent avec le Pape et avec M. l'abbé de La M..., pour détourner les peuples de la lecture des livres saints ? L'un (je dois m'abstenir de le nommer, parce qu'il est vivant) a proclamé dans un livre, que *moins les idées religieuses ont de force dans un pays, plus on y est vertueux, heureux, libre et paisible.* Ce sont là des paroles bonnes à rappeler aux zélateurs simultanés de l'ultramontanisme et du pouvoir absolu, afin qu'ils tâchent, par intérêt même pour leur double système, de modérer, s'il se peut, les excès de leur pratique et de leur théorie. L'autre est M. le comte de Volney, dont nous déplorons encore la perte. Il a eu

(1) Voy. *Du Système de M. de la M.* sur les traductions de la Bible, et sur la lecture de l'Écriture sainte, pag. 47—58 du T. V de la *Chronique religieuse*. Chez Baudouin frères.

le malheur de consigner dans son livre posthume, l'*Hébreu simplifié*, une improbation violente de l'œuvre des sociétés bibliques, auxquelles, dans sa haine superbe, il reproche, comme un vrai crime d'empoisonnement, comme un fait d'ambition et d'hypocrite perfidie, de répandre les livres de la religion chrétienne parmi les hommes; et nous terminerons cet article en rappelant qu'un écrivain le plus justement célèbre, un critique reconnu comme l'un des plus habiles et des plus zélés catholiques du globe, M. de Sacy, a plus d'une fois, dans le Journal des savans, témoigné son estime et son intérêt à la société biblique de Londres, et qu'il a exprimé les mêmes sentimens dans une lettre à M. Owen, en date du 11 mars 1816. Cette lettre est insérée en anglais dans le volume qui fait le sujet de cet article. Nous la trouvons assez remarquable pour en donner ici la traduction :

« Il est impossible de ne pas admirer les rapides progrès de la société, dans son entreprise de répandre la parole divine, par des traductions en toutes les langues, dans un siècle où les hommes, fiers d'une civilisation qu'ils doivent à l'Évangile, s'efforcent de jeter des ridicules sur les vérités fondamentales du christianisme. Ici, encore, se vérifie la parabole du grain de moutarde. Je ne doute pas que son plan, dans les vues de la Providence, ne soit un des moyens qui préparent de grands événemens, dont le présent âge, ou un âge suivant, sera témoin. Le christianisme est menacé de toutes parts. Mais prenons courage; le maître de la barque s'éveillera quand son heure sera venue, et les puissances de l'enfer ne prévaudront point. »

Les philologues mettent, avec raison, un grand intérêt à l'étude du samscrit, où se trouve l'origine du grec,

du latin, de l'allemand, en un mot, des langues de l'Europe. Ils apprendront avec plaisir, dans ce troisième tome, que, d'environ quarante langues actuellement vivantes dans l'Inde, et toutes évidemment nées du samscrit, au moins pour neuf dixièmes des mots dont elles se composent, il y a trente de ces langues dans lesquelles, par les soins assidus des sociétés bibliques de Londres, de Calcutta et de Bombay, des traductions ou partielles, ou complètes, de l'ancien et du nouveau Testament, sont déjà publiées.

M. Owen termine ce volume en indiquant les résultats généraux des sociétés bibliques. On y voit que celle de Londres, depuis quinze ans qu'elle existe, a dépensé pour ses nobles travaux, sept cent quatre mille huit cent quarante livres sterlings. On regrette qu'il n'ait pas donné les noms des sociétés bibliques existantes au dedans et au dehors de la domination anglaise, et surtout une bibliographie exacte des traductions de la Bible, anciennes ou nouvelles, que les différentes sociétés ont répandues. LANJUINAIS.

SOMMAIRE D'UN COURS DE PHILOSOPHIE *ouvert à la Faculté des Lettres de l'Académie de Paris, le 6 décembre* 1819; *par M. l'abbé* DELARIVIÈRE, *nommé depuis proviseur au Collége royal d'Orléans* (1).

L'AUTEUR de cet écrit s'est déjà fait connaître avantageusement par la publication de deux ouvrages qui annoncent un esprit juste et étendu, capable d'appro-

(1) Paris, 1820. Un vol. in-12 de 102 pag. Chez madame veuve Nyon, libraire, quai de Conty, n° 13.

fondir les sujets qui exigent le plus de sagacité et de méditation, et ayant l'habitude de présenter ses idées avec cet ordre et cette méthode si favorables à leur enchaînement, en même tems qu'ils donnent à un livre plus de clarté, et aux lecteurs plus de facilité pour en saisir l'ensemble et les détails.

M. L'abbé Delarivière, étant professeur de philosophie au collége royal de Clermont, a publié, en 1817, une *Grammaire française classique*, dans laquelle on remarque des vues neuves, des aperçus ingénieux et propres à jeter un nouveau jour sur cette science, si étroitement liée à l'objet spécial de ces études, et qu'on ne peut, en effet, traiter avec quelque succès, qu'autant que l'on a approfondi la philosophie de l'esprit humain. Enfin, le même écrivain a fait imprimer, en 1819, une *Logique classique* (1), où l'on trouve exposé, avec netteté et précision, tout ce qu'offre d'utile la science qui, depuis le tems d'Aristote, a été enseignée sous ce nom, et qui a régné si long-tems dans les écoles de l'Europe avec les études théologiques, dont elle est l'instrument spécial.

Sans doute, on s'est trop long-tems exagéré l'importance et l'utilité de cet ensemble d'observations relatives à la nature des propositions, à leurs espèces diverses, et à leur combinaison dans le raisonnement; et c'est avec raison qu'on a renoncé, de nos jours, à cet exercice de l'argumentation, plus propre à fausser les esprits, et à leur faire contracter l'habitude et le goût des subtilités contentieuses, qu'à les enrichir de connaissances solides, et à les pénétrer d'un amour

(1) Ces deux ouvrages se trouvent à la même adresse que le *Sommaire*, etc.

sincère pour la vérité : toutefois, on doit avouer aussi que, par cela seul qu'elle forme un système bien lié dans toutes ses parties, et qu'elle familiarise celui qui l'étudie, avec un langage et avec des conceptions qui se retrouvent, plus ou moins fréquemment, dans les écrits des plus illustres philosophes, même de ceux qui ont le plus contribué aux progrès de la science, tels que Descartes, Malebranche, Locke, Leibnitz, etc., la logique, qu'on appelle scholastique, est une acquisition à peu près indispensable pour quiconque aspire à de véritables connaissances en philosophie.

On trouvera dans l'écrit que nous annonçons, une exposition plus complète et plus détaillée des vues de l'auteur sur les deux sciences dont il a donné précédemment des traités spéciaux, et sur la nature des rapports qu'elles ont avec la philosophie en général. Le reste du volume contient des réflexions fort judicieuses sur les autres parties de cette branche des connaissances humaines, sur la manière de les considérer, soit en elles-mêmes, soit à l'égard les unes des autres, et enfin, les motifs qui ont déterminé l'auteur à adopter l'ordre dans lequel sont classés les objets qui composent son cours tout entier. On sent assez qu'il est impossible, dans un simple extrait, de discuter les articles les plus importans d'une science qui peut, à juste titre, être regardée comme le fondement ou la base de toutes les autres : il n'est guère plus facile d'offrir une analyse satisfaisante d'un écrit de cette nature ; ce serait faire l'abrégé d'un abrégé déjà extrêmement concis, et par conséquent ne donner qu'une idée très imparfaite de l'ouvrage de M. Delarivière. Nous nous bornerons donc à indiquer l'utilité dont il peut être aux différentes classes de lecteurs, et à citer

quelques passages qui nous ont paru remarquables par la justesse des idées, et propres à faire connaître les vues et la manière de l'auteur.

Il nous semble, en effet, que rien ne peut être plus utile, soit pour ceux qui sont appelés à enseigner la philosophie, soit pour ceux qui veulent l'étudier avec quelque succès, que la publication d'un livre qui contient, dans un petit nombre de pages, tout l'ensemble des objets qui composent cette science : car, comme il s'en faut beaucoup que l'on soit encore fixé sur les questions principales dont elle s'occupe, et comme le langage ou la phraséologie des écrivains les plus célèbres, sont loin d'être uniformes, en sorte que les mêmes mots n'expriment pas, à beaucoup près, les mêmes idées, ou collections d'idées, dans les différens écrits, et dans les leçons des différens professeurs ; il y a toujours un avantage réel à pouvoir comparer ces différens langages, et à pouvoir apprécier les motifs qui ont déterminé un écrivain à employer telle expression plutôt que telle autre, à lui donner une acception plus ou moins étendue. On peut même assurer que c'est seulement par ce moyen, que l'on parviendra au but le plus désirable en ce genre ; je veux dire l'uniformité du langage, s'il est vrai, comme le croient tous ceux qui se sont sérieusement occupés de cette question, que la science n'existera réellement, ou que la philosophie ne sera véritablement une science, que lorsque la langue qui lui est propre sera fixée, au moins en grande partie.

D'un autre côté, l'écrivain qui a long-tems professé cette science, et que son expérience et ses réflexions ont mis à même de l'envisager sous tous ses aspects, s'attache à en présenter les diverses parties

dans un ordre plus lumineux ; les observations qu'il présente sur chacune d'elles, devant naturellement être celles qui lui sont plus spécialement propres, et qu'il a jugées les plus importantes, donnent encore un plus haut degré d'intérêt à ces sommaires, et en rendent la lecture à la fois plus attachante et plus instructive. Là, le lecteur, même le plus instruit, ou le plus capable de se faire à lui-même son système ou sa théorie, retrouve souvent plusieurs des opinions qu'il avait adoptées, les unes combattues par des argumens qui ne s'étaient point présentés à sa pensée, et elles deviennent pour lui l'objet d'un nouvel examen ; les autres, appuyées par des raisonnemens nouveaux, et il y prend plus de confiance.

M. Delarivière a donc fait une chose fort utile en publiant ce sommaire de son cours : les jeunes professeurs y trouveront un guide sûr pour leurs travaux ; les élèves, un précis de la science, accompagné de réflexions justes, claires, et quelquefois de vues neuves et originales ; ils y trouveront une appréciation exacte du degré de mérite ou d'importance des différentes parties, ou sciences qu'embrasse la philosophie. Voici, par exemple, comment il s'exprime en parlant de celle qu'on a long-tems désignée sous les noms de *métaphysique* ou de *philosophie première*. « On enseignait dans les anciennes écoles, sous ce titre, une science spécialement désignée par le nom d'*Ontologie*, qui ne saurait peut-être cesser d'être obscure et tout-à-fait inintelligible, que pour se montrer vaine et chimérique ; quoique des philosophes célèbres, qui, même dans les tems modernes, ont traité avec un intérêt sérieux cette prétendue science première, aient paru relever son crédit, en lui prêtant celui de leur génie..... C'est

dans la collection nombreuse des idées qui ne désignent que les modes des substances, et qui n'ont de réalité extérieure que dans des êtres individuels réellement existans, que les ontologistes ont choisi les matériaux de leur théorie, *l'existence*, *l'essence*, *la possibilité*, *le tems*, *l'espace*, *la cause*, *l'effet*, etc., sans donner la raison de leur choix, et sans même s'accorder entre eux, soit sur le nombre, soit sur l'ordre de leurs élémens. Il suffit, ajoute notre auteur, pour ruiner tout cet édifice, de reconnaître qu'il n'y a dans les termes dont il se compose, que des modes et des rapports; que les uns et les autres proviennent de l'observation immédiate des substances, s'ils sont simples, et ne contiennent que des réunions de ceux-ci, s'ils sont complexes, etc. »

D'après cette observation, M. Delarivière réduit toute la métaphysique à deux parties : La *Théodicée*, appelée aussi *Théologie naturelle* par les auteurs des anciens cours de philosophie, et la *Psychologie*, ou l'histoire naturelle de l'ame et des idées, qu'on a plus particulièrement appelée *Idéologie* dans ces derniers tems. Nous n'entreprendrons point, comme nous l'avons dit, d'analyser et de discuter la théorie particulière de l'auteur sur cet important sujet. Nous ne pourrions, en nous engageant dans cette discussion, qu'être entraînés fort au-delà des bornes que nous avons dû nous prescrire; nous avons voulu seulement donner aux lecteurs une idée avantageuse des lumières et du talent de l'auteur, telle que nous l'avons conçue nous-mêmes en méditant ses ouvrages; et nous croirions avoir fait une chose utile au public, si nous avions réussi dans ce dessein.

T.

LITTÉRATURE.

Méditations poétiques, *par M.* Alphonse de la Martine (1).

La prose et la poésie, considérées comme genres de style, ne peuvent être que des formes données à la pensée. On n'écrit pas en vers pour rassembler des mots et des phrases, selon certaines conditions, en observant certains principes de mesure, de consonnances, de rhythme et d'harmonie. On écrit en vers, comme on écrit en prose, pour exprimer sa pensée, pour enseigner la vérité aux hommes, pour les rendre meilleurs. Les formes ne sont que des moyens d'arriver à ce but, que doivent se proposer les prosateurs et les poëtes. Les uns et les autres doivent parler à la raison; mais ils ne l'attaquent pas de même. Ceux-ci emploient des formes plus didactiques; ils procèdent plus simplement, et présentent une série de développemens plus étendus et plus complets; ceux-là saisissent plutôt le cœur et l'imagination; c'est en plaisant qu'ils instruisent, c'est par des fictions qu'ils font triompher la vérité; ils substituent des figures et des métaphores à l'expression simple et toute nue de la nature. Mais tous deux ne peuvent avoir qu'un but, éclairer l'humanité. S'ils en pouvaient avoir quelque autre, il faudrait leur interdire un art funeste; si la poésie était un langage de mensonge et d'erreur, il faudrait confirmer l'arrêt de Platon contre les poëtes; il faudrait les bannir comme des empoisonneurs publics.

---

(1) 1 vol. in-8°. Paris, 1820, au dépôt de la librairie grecque, latine, allemande, rue de Seine, n° 12.

Le simple exposé de cette doctrine incontestable répond assez à certains écrivains qui s'accoutument à regarder la poésie comme un art exclusivement destiné à procurer des émotions, et qui ne se montrent pas scrupuleux sur le choix de leurs sujets, pourvu que ceux-ci prêtent à des développemens poétiques et à des images éclatantes. Il répond à tels poëtes qui soutiennent que l'erreur peut être mise en vers, pourvu qu'elle soit poétique ; qu'un versificateur est dispensé de croire les choses qu'il avance ; qu'il importe peu qu'il chante tour à tour Baal et le dieu d'Israël, pourvu que ces chants soient littéralement dignes d'éloges ; de telle sorte qu'un poëte ne serait qu'une machine à hémistiches, et que le dernier écrivain en prose, pourvu qu'il fût de bonne foi, serait dans la réalité plus utile aux hommes que le meilleur écrivain en vers.

Les anciens étaient-ils de cet avis, eux qui consacraient la poésie à l'éloge des dieux, à la célébration des héros, à l'apologie de la liberté? Lisez les poëtes de l'antiquité ; partout vous verrez la vérité embellie des charmes de la poésie ; vous verrez les tragiques grecs offrir sur le théâtre un cours de philosophie, enseigner au spectateur l'amour de la patrie et le respect de la divinité. Homère vous apprendra à dompter la colère, à éviter les discordes cruelles ; Pindare décernera un prix honorable à la vertu et au courage ; Hésiode instruira l'homme des lois de la nature ; Ménandre purgera le vice par le ridicule ; et si la morale doit gémir trop souvent des écarts d'Aristophane, cette exception déplorable, condamnée par de justes censeurs, sera punie par l'équitable postérité.

La littérature française, parfois éloignée de ces principes pendant le règne de Louis XIV, a trouvé au

dix-huitième siècle, des poètes qui l'ont remise à son véritable rang, lui ont assigné des devoirs rigoureux, et l'ont replacée sous le joug de la vérité et de l'utilité. Voltaire surtout a prêché d'exemple. Presque tous ses ouvrages en vers tendent à l'instruction des hommes.

De notre tems, l'attachement à certaines doctrines usées a rappelé quelques préjugés à cet égard. Nous avons vu des vers pieux écrits par des hommes que l'on peut justement soupçonner de ne pas croire en Dieu. La poésie et la prose poétique se sont efforcées et s'efforcent encore de servir d'antiques préjugés, de combattre les nouvelles conquêtes de la raison, de vanter le despotisme, et d'encourager la superstition. Plus d'un talent distingué nous laisse à regretter son existence même, plus funeste qu'utile aux hommes. Enfin, la littérature actuelle s'est séparée en deux classes, dont l'une veut seulement produire de l'effet, tandis que l'autre veut répandre des lumières; dont l'une veut se borner au mérite littéraire, tandis que l'autre veut ajouter à ce mérite celui de l'utilité et du patriotisme.

A laquelle de ces deux classes appartient M. de la Martine, dont nous voulons entretenir nos lecteurs? Nous craignons, à vrai dire, que ce ne soit à la première. Ce n'est pas que son volume de poésies ne paraisse inspiré par une grande idée fondamentale, l'existence de Dieu. Mais, je vois avec peine que de cette idée si féconde en instructions utiles, si propre à diriger l'homme dans la route de la vie, M. de la Martine ne fasse sortir aucunes leçons dont on puisse faire usage, et dont la religion véritable et la patrie puissent profiter. Ses réflexions sur l'existence de Dieu ne sont, en général, que des excursions vagues et indéterminées

dans le domaine de l'imagination. Il traduit et imite David et les prophètes ; mais il ne choisit dans ces écrivains mystiques, que des images orientales et des développemens poétiques. On dirait que M. de la Martine a voulu seulement nous montrer qu'il possédait un instrument assez harmonieux ; les sujets qu'il a choisis semblent ne s'être offerts à sa plume que comme plus propres que d'autres à l'exercice de cet instrument. Il n'y a dans tout son recueil que deux ou trois idées, les contrastes et les contradictions de la nature humaine, l'immortalité de l'ame, l'existence de Dieu, l'amour de la retraite. Mais il n'a su tirer qu'un faible parti de ces idées si belles et si fécondes. Pascal semble avoir été son guide dans la description des contradictions de l'homme, et il a gâté Pascal dont la prose énergique est très supérieure à ses vers. Pour l'immortalité de l'ame et pour l'existence de Dieu, il a suivi de très loin Racine le fils et nos grands prosateurs; et, pour l'amour de la retraite, il est loin d'avoir approché de La Fontaine, de Chaulieu et de tant d'autres poëtes français. Le retour continuel des mêmes idées a jeté de plus sur tous ses vers une couleur uniforme, et de cette uniformité il est résulté quelque monotonie.

Nous avons dit qu'à défaut de pensées, M. de la Martine était possesseur d'un instrument assez juste. C'est en effet là qu'est le mérite de ses poésies. Considérées comme l'essai d'un jeune homme, elles promettent sans doute des ouvrages distingués, si l'auteur peut s'habituer à penser. La facture des vers de M. de la Martine est en général heureuse et facile. Il ne manque point d'élégance et de poésie ; mais, comme il paraît s'abandonner à son imagination un peu vagabonde, il manque souvent de précision et de logique. On peut

dire qu'il ne sait pas composer, que l'art de distribuer les idées dans l'ordre le plus avantageux et selon les règles d'une juste gradation, n'est point encore connu de lui. On ne saurait lire aucune de ses épîtres sans en chercher le plan, et sans être obligé de renoncer à le suivre dans un dédale de mots qui ne se rapportent pas à des idées suivies et à un but arrêté. Souvent les méditations de M. de la Martine peuvent être comparées à des airs d'une musique harmonieuse à laquelle il manque des paroles.

M. de la Martine n'a rien fait encore qui ne porte l'empreinte de la jeunesse. L'inégalité parait être son principal défaut : à côté de beautés d'un ordre élevé, il offre des fautes grossières ; mais ces fautes ne prouvent rien contre son talent, parce que, dans un jeune écrivain, le plus grand malheur, ce n'est pas la présence de certaines fautes plus ou moins repréhensibles, mais l'absence des beautés. Un jeune écrivain qui débute par des choses médiocres, menace de rester médiocre toute sa vie. Pour celui-ci, c'est une entreprise vaine et fatigante de le soumettre à la critique ; il faut le laisser mourir de sa mort naturelle. Quant à l'autre, on doit l'éclairer, l'encourager par le mélange de la critique et de l'éloge ; et s'il sait entendre l'un et l'autre, il est sauvé.

Nous avons conseillé à M. de la Martine de donner à ses ouvrages des fondemens plus solides, d'apprendre à penser avant que d'écrire, suivant le précepte de Boileau. Nous lui conseillerons aussi de se faire, avant tout, des principes sûrs, et de suivre une bonne école. Il lui arrive souvent de donner dans des fautes de goût, qui pourraient décéler en lui du penchant pour le genre romantique, c'est un tort auquel il faut qu'il réflé-

chisse, avant que le mal ne devienne irremédiable. Il connaît assez bien les ressources de sa langue, et paraît assez familiarisé avec le rhythme poétique, pour n'avoir pas besoin de recourir à ces formes étranges et insolites qui sont en général le caractère de la médiocrité, et qui ne prouvent ordinairement que l'impuissance. M. de la Martine est doué d'un talent assez distingué pour devenir classique. Il se perdra, s'il imite beaucoup d'écrivains qui ont voulu paraître neufs, et qui n'ont été trouvés que singuliers.

Je ne voudrais point, par exemple, pour l'honneur de M. de la Martine, qu'il fît souvent des vers tels que ceux-ci :

De ses puissantes mains
Il (Dieu) a laissé tomber le monde et les humains....

Du nectar idéal sitôt qu'elle a goûté,
La nature répugne à la réalité.
Dans le *sein* du possible en songe elle s'élance,
Le réel est étroit, le possible est immense;
L'ame avec ses désirs s'y bâtit un séjour....

Je marche dans la nuit par un chemin mauvais....
Gloire à toi (Dieu), le malheur en naissant m'a choisi :
Comme un jouet vivant ta droite m'a saisi.

Pour dédommager le lecteur de ces mauvais vers, j'en citerai d'autres qui sont fort beaux. En voici qui caractérisent bien le talent sauvage de lord Byron, auquel l'auteur adresse une épître pour lui prouver qu'il existe un Dieu ; vérité que, du reste, je ne crois point lord Byron disposé à rejeter :

Qui que tu sois, Byron, bon ou fatal génie,
J'aime de tes concerts la sauvage harmonie,
Comme j'aime le bruit de la foudre et des vents
Se mêlant dans l'orage à la voix des torrens!

La nuit est ton séjour ; l'horreur est ton domaine.
L'aigle, roi des déserts, dédaigne ainsi la plaine.
Il ne veut comme toi que des rocs escarpés,
Que l'hiver a blanchis, que la foudre a frappés,
Des rivages couverts des débris du naufrage,
Ou des champs tout noircis des restes du carnage
Et tandis que l'oiseau qui chante ses douleurs,
Bâtit au bord des eaux son nid parmi les fleurs,
Lui, des sommets d'Athos franchit l'horrible cime,
Suspend au flanc des monts son aire sur l'abîme,
Et là, seul, entouré de membres palpitans,
De rochers d'un sang noir sans cesse dégoûtans,
Trouvant sa volupté dans les cris de sa proie,
Bercé par la tempête, *il s'endort dans sa joie.*

Ces vers sont beaux, à quelques taches près.

L'auteur réussit moins en général dans les grands vers que dans les strophes. Il ne semble pas encore assez familier avec la période poétique, et l'espèce de désordre qui règne toujours dans ses idées convient mieux à l'ode qu'à l'épître qui demande plus de liaison et de logique. Mais, avec tout cela, ses odes mêmes ne montrent pas assez un sujet fixe et un but certain. La meilleure de toutes est, sans contredit, celle qu'il adresse à un poete portugais exilé de sa patrie. Cette pièce contient, sur le sort réservé aux poètes, des strophes d'une grande beauté.

Ton sort, ô Manoel, suivit la loi commune,
La muse t'enivra de précoces faveurs ;
Tes jours furent tissus de gloire et d'infortune
Et tu verses des pleurs!

Rougis plutôt, rougis d'envier au vulgaire
Le stérile repos dont son cœur est jaloux.
Les dieux ont fait pour lui tous les biens de la terre
Mais la lyre est à nous.

Les siècles sont à toi; le monde est ta patrie.
Quand nous ne sommes plus, notre ombre a des autels,
Où le juste avenir prépare à ton génie
Des honneurs immortels.

Ainsi, l'aigle superbe au séjour du tonnerre
S'élance; et, soutenant son vol audacieux,
Semble dire aux mortels : Je suis né sur la terre,
Mais je vis dans les cieux.

Oui, la gloire t'attend; mais arrête, et contemple
A quel prix on pénètre en ces parvis sacrés.
Vois : l'infortune, assise à la porte du temple,
En garde les degrés.

Ici, c'est le vieillard que l'ingrate Ionie
A vu de mers en mers promener ses malheurs;
Aveugle, il mendiait, au prix de son génie,
Un pain mouillé de pleurs.

Là, le Tasse, brûlé d'une flamme fatale,
Expiant dans les fers sa gloire et son amour,
Quand il va recueillir la palme triomphale,
Descend au noir séjour.

Ces strophes sont harmonieuses, et d'un tour heureux. Je n'en dirai pas autant d'une ode à M. de Bonald, qui rappelle trop, sans l'égaler, l'ode admirable de Lebrun *à Buffon sur ses détracteurs*. Les licences de la poésie vont aussi loin qu'il est possible dans cette pièce, où M. de Bonald n'a, j'en suis sûr, rien trouvé à reprendre. Elle est, au reste, fort supérieure à une *Epître sur Dieu*, adressée à M. de La Mennais, et qui est beaucoup plus digne du patron que du sujet. Je ne porterai pas le même jugement sur la méditation 17e, intitulée *Le Golfe de Baya*, près de Naples. Cette pièce est pleine de grâce et d'élégance.

M. de la Martine a donné contre un écueil qu'il faut lui conseiller d'éviter désormais. C'est la facilité

des réminiscences. On trouve dans son mince volume un nombre trop grand de larcins mal déguisés, de passages évidemment pris, soit à tel ou tel poëte peu connu, soit même à des écrivains célèbres. Il s'avise quelquefois de refaire des vers qui ont été très bien faits, et en général il est malheureux dans ces imitations. C'est ainsi que, dans une pièce sur *le Soleil*, dans celle dont nous avons déjà parlé sur Dieu, et dans une ode sur *L'Enthousiasme*, il emprunte des idées et des vers à différens poëtes. On lit dans cette dernière, ce vers, qu'on pourrait citer à sa louange, s'il en était l'auteur :

La gloire est le rêve d'une ombre.

Dans un poëme de M. Chênedollé, sur le *Génie de l'homme*, poëme moins connu qu'il ne mérite, on lit cet autre, ou plutôt ce même vers :

Ah! cette triste vie est le rêve d'une ombre.

Une foule d'exemples pareils pourraient être cités. Les vers suivans sur la mélancolie ne sont pas sans mérite :

Mais déjà l'ombre plus épaisse
Tombe et brunit les vastes mers ;
Le bord s'efface, le bruit cesse ;
Le silence occupe les airs.
C'est l'heure où la Mélancolie
S'asseoit pensive et recueillie
Aux bords silencieux des mers,
Et, méditant sur les ruines,
Contemple, au penchant des collines,
Ces palais, ces temples déserts.

Mais, pourquoi faut-il que nous connaissions ce morceau admirable de Luharpe sur le même sujet :

C'est là, c'est dans l'obscurité
Que fuyant le tumulte, et dans soi recueillie,

Vient s'asseoir la Mélancolie
Pour y rêver en liberté.
Ses maux et ses plaisirs ne sont connus que d'elle.
A ses chagrins qu'elle aime elle est toujours fidelle,
Ne se plaît que dans l'ombre, et dans les lieux déserts;
Elle verse des pleurs qui ne sont point amers.
Tout entière à l'objet dont elle est possédée,
Ne redit qu'un seul nom, n'entretient qu'une idée.
Et chérit son secret qui s'échappe à moitié.
Son regard triste et doux inspire la pitié;
Elle étouffe sa plainte, et soupire en silence;
Elle n'ose qu'à peine embrasser l'espérance,
Et tremble, en adressant un timide désir,
Vers un bonheur lointain qui toujours semble fuir.

M. de la Martine caractérise ainsi l'automne :

C'est l'adieu d'un ami, c'est le dernier sourire
Des lèvres que la mort va fermer pour jamais.

Tout le monde connaît ce vers de Delille sur l'automne :

C'est le dernier adieu d'un ami qui nous quitte.

Cet autre passage, tiré d'une pièce qui est un centon continuel de Millevoye, de Chénier, et de quelques autres poëtes, est encore une faible imitation d'un beau morceau de Delille :

Tel un pilote octogénaire
Du haut d'un rocher solitaire,
Le soir, tranquillement assis,
Laisse au loin égarer sa vue,
Et contemple encor l'étendue
Des mers qu'il sillonna jadis.

Delille a dit, dans le *Poëme de l'Imagination*, ch. VI :

Ne vîtes-vous jamais, aux bords de la Tamise,
Cette noble retraite aux vieux guerriers promise?

La jeunesse à ses yeux part, navigue et revient.
Que fait le vieux nocher? il voit, il se souvient,
Se rappelle les mers, les nations lointaines,
Ses dangers, ses combats, ses plaisirs et ses peines.
Il recommande aux vents les jeunes matelots,
Se rembarque en idée, et les suit sur les flots.

M. de la Martine s'adresse ainsi au Soleil :

L'éclat de tes rayons ne s'est point affaibli,
Et sous la main du tems ton front n'a point pâli.

Ces deux vers assez faibles rappellent évidemment les suivans, de Roucher, dans le *Poëme des Mois :*

Pour toi, rien ne ternit ton antique splendeur,
Tu ne vieillis jamais ; non, soleil, ton ardeur
Du tems, qui détruit tout, n'a point senti l'atteinte.
Cent trônes renversés pleurent leur gloire éteinte;
Là, tu vis dans la flamme Ilion s'engloutir ;
Ici, gît au tombeau le cadavre de Tyr ;
La Rome des Césars a passé comme une ombre ;
Les peuples et les jours s'écouleront sans nombre;
Toi seul, au haut des airs, victorieux du tems,
Tu contemples en paix ces débris éclatans.
Tes temples sont tombés, et le dieu vit encore!..

Ils rappellent également ceux qui suivent, et qui sont tirés du *Génie de l'Homme*, de M. Chênedollé :

Notre terre à tes yeux sans fin se renouvelle,
Et, roulant nos débris sur sa route éternelle,
Le tems renverse tout, mais il ne l'atteint pas.
Les révolutions, longs tourmens des États,
Ébranlent notre globe, et te sont étrangères.
Tu n'es jamais ému du bruit de nos misères,
Et ton front toujours calme éclaire les tombeaux
Des peuples dont tu vis s'élever les berceaux.

Ces deux morceaux me semblent supérieurs à toute la pièce de M. de la Martine, sur le Soleil.

Le morceau qui termine son recueil est un dithyrambe imité des prophètes, et adressé à M. Eugène

Genoude, jeune écrivain qui fait une traduction de la Bible, et qui vient d'en publier une de l'Imitation de J.-C., et qui est encore connu par quelques articles peu remarquables du *Conservateur*. Ce dithyrambe se compose d'une suite d'imitations paraphrasées de Job, d'Isaïe, d'Ézéchiel et de Jérémie. On trouve du feu et de l'enthousiasme dans ces imitations; mais j'avoue que je crains, pour le goût de l'auteur, l'amour qu'il montre pour les figures orientales : telle chose est fort belle dans la Bible, qui peut paraître fort déplacée et même ridicule en vers français. Le génie des langues ne se ressemble pas. Une magnifique image en hébreu, peut être une niaiserie dans notre langue. Nous ne sommes pas encore accoutumés à voir bondir les collines comme des chevreaux, et les montagnes comme des brebis.

On trouve, par exemple, dans Job cette image étrange, que notre auteur traduit littéralement :

> O tombeau! vous êtes mon père;
> Et je dis aux vers de la terre :
> Vous êtes ma mère et mes sœurs.

Cela me paraît fort contraire à la délicatesse du goût français.

Pour nous résumer sur M. de la Martine, nous dirons que ses poésies sont un essai estimable que l'on doit accueillir avec indulgence, et que le gouvernement a bien fait d'encourager; mais nous ajouterons que l'absence continuelle de variété et de pensées fait craindre que l'auteur n'attache pas assez de prix à ce fondement de tout ouvrage littéraire. Ce sont des vers en général élégans, des strophes bien faites; mais ce ne sont que des vers et des strophes. Le lecteur exige quelque chose de plus.

L. Thiessé.

LES QUATRE AGES, *par* CHARLES POUGENS, *auteur du* Trésor des Origines, *et du* Dictionnaire grammatical raisonné de la langue française, 2e *édit.*; *suivis du portrait d'une jeune fille par un papillon* (1).

LETTRE D'UN CHARTREUX, *par* CHARLES POUGENS (2).

ABEL *ou* LES TROIS PÈRES, *par* CHARLES POUGENS (3).

VOICI trois romans du même auteur qui paraissent à la fois; et ce romancier est un érudit, un membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres! Pour faire cesser la surprise que ce début pourrait exciter, hâtons-nous d'avertir les lecteurs que ces trois nouvelles productions de M. Pougens ont chacune un but moral; qu'elles sont enfin de ce genre qu'on est convenu d'appeler *philosophique*, et dans lequel Voltaire a excellé. Certes, c'est faire un usage utile et louable de ses loisirs que de chercher à démontrer, par des faits ou réels ou inventés, par quelque fable intéressante, une importante vérité. Un roman philosophique n'est guère qu'un long apologue.

Nous avons déjà fait connaître l'un de ces romans,

---

(1) Paris, 1820. 1 vol. in-8°. Imprimerie de Didot aîné. Papier fin satiné. Prix, 2 fr., et 2 fr. 25 c. par la poste.

(2) Paris, 1820. 1 vol. in-18. Imprimerie de Didot aîné. Figure; papier fin satiné. Prix, 1 fr. 80 c., et 2 fr. par la poste.

(3) Paris, 1820. 1 vol. in-12. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste.

Ces trois ouvrages se trouvent chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18.

Les Quatre Ages (1) : c'est une seconde édition que l'auteur en publie ; le succès de l'ouvrage a justifié nos éloges. Des occupations champêtres, une compagne qu'on aime, des enfans qui croissent dans la paix et dans la vertu, des goûts purs et simples, voilà le bonheur, d'après le roman des *Quatre Ages*. Horace l'avait dit en cent endroits ; il l'avait dit, quoiqu'il vécût, ou peut-être parce qu'il vivait au milieu d'une cour brillante. M. Pougens l'a prouvé par un exemple ; il a mis le précepte en action. En faisant réimprimer son opuscule, il s'est bien gardé de l'étendre, de l'augmenter : dans cette série de tableaux frais, doux, voluptueux, qu'il fait passer l'un après l'autre sous les yeux du lecteur, l'idée principale avait été suffisamment développée. Le goût indique aux bons auteurs les bornes qu'ils doivent se prescrire.

On trouve, il est vrai, dans cette seconde édition des *Quatre Ages*, une pièce assez longue en vers ; mais elle ne tient nullement au sujet. Elle finit agréablement le volume, et n'allonge pas le roman. C'est le portrait d'*Une jeune fille*, tracé en vers assez faciles, et qui prouvent que la langue de la poésie n'est pas plus étrangère à notre savant académicien, que celle du raisonnement et de l'érudition. Le style, le ton de cette pièce rappellera à ceux qui ont vécu à cette époque du dix-huitième siècle où la poésie légère était cultivée, tous ces jolis riens qui, des salons de Paris où ils étaient vivement applaudis, passaient dans les mille et un recueils de vers qui paraissaient alors tous les mois, et surtout dans cet *Almanach des Muses*, berceau de tant de réputations poétiques ; de cet

(1) Voy. Tome II de *la Revue*, pag. 492.

Almanach où débutèrent les Parny, les Bertin, et où Voltaire ne dédaigna pas de consigner les derniers accens de sa muse. Les temps sont bien changés! les petits vers n'ont plus de vogue; et si l'on en lit encore, on veut qu'ils présentent d'autres images, qu'ils aient, en un mot, une toute autre couleur que celle de la plupart des productions poétiques de la période que nous venons d'indiquer; période assez récente, mais que le changement dans les goûts comme dans les mœurs nous fait paraître singulièrement éloignée de notre tems.

Rien ne ressemble moins au roman des *Quatre Ages*, à cette espèce de pastorale que Gesner n'eût peut-être pas désavouée, que cette autre production à laquelle l'auteur a donné pour titre, *Lettres d'un Chartreux*. Celle-ci offre, dans l'espace de quatre-vingts pages au plus, d'un très petit format, le tableau déchirant des ravages que fait, dans le cœur d'un être isolé de la société entière, cette passion de l'amour que pourtant Dieu donna aux hommes pour les dédommager du malheur d'exister. Cette passion n'a, pour le solitaire, ni charmes, ni délices; c'est un poison lent qui coule dans ses veines, trouble son cerveau, le remplit d'images fantastiques. Sans avoir commis de crime, le solitaire amoureux sent tous les tourmens du remords.

Pour peindre cet état de souffrance et d'angoisse, Laharpe, le sec et froid Laharpe trouva, une fois dans sa vie, quelque sentiment dans son ame, quelque chaleur, des larmes mêmes sous sa plume; ce fut lorsqu'il entreprit d'écrire les douloureuses confidences d'un malheureux qui avait trompé le vœu de la nature en se faisant moine, et dont elle se vengeait, comme il arrive toujours, en le condamnant à souffrir d'avance

dans ce monde tous les tourmens de l'enfer (1). Cet écrit, où l'on trouve un mérite que l'on ne connaissait point à Laharpe, beaucoup de sensibilité, on est fondé à croire qu'il n'osa plus l'avouer dans sa vieillesse, lorsqu'il eut abjuré la philosophie.

Quant à M. Pougens, il ne se repentira jamais, nous en serions garans, d'avoir démontré, non par de froids raisonnemens, mais par le récit d'une anecdote qui n'a rien que de très vraisemblable, combien se trompent ces ames faibles et tendres, qui, pour se soustraire à une passion que, dans l'aveuglement d'une dévotion excessive, elles nomment criminelle, s'enferment dans la solitude des cloîtres, se vouent à toutes les privations, croient acheter le ciel en renonçant aux plaisirs de la terre. L'ennemi qu'elles fuyaient, elles le trouvent au fond de leur cellule, plus puissant, plus formidable, entouré de fantômes effrayans, armé du remords.

Le jeune chartreux *Anatole* n'a jamais connu l'amour. Une fois, une seule fois, il entrevoit une femme dans les jardins de son couvent : elle n'a jeté qu'un regard sur lui, ne lui a dit que ces deux mots : *pauvre infortuné!* et voilà son esprit qui s'égare, qui se remplit de chimères. Il aime, il adore celle qu'il ne verra jamais, et qui même ignorera toujours qu'elle est aimée; il lui écrit des lettres brûlantes qu'elle ne lira point : dévoré par une passion qui jamais ne sera satisfaite, qui n'est pas même soulagée, calmée par l'espérance, il sent son corps se dessécher, s'affaiblir, à

(1) Voy. *le Camaldule*, petit roman philosophique en prose. On le trouve dans quelques éditions de *Mélanie*, à la suite de cette pièce.

mesure que sa raison s'altère ; il ne trouvera de repos que dans la tombe.

Ce sont les lettres de ce malheureux que M. Pougens a recueillies, et qu'il donne au public. Quiconque a lu dans les écrits qui nous restent de ces hommes qui, dans les premiers tems du christianisme, s'enfonçaient dans les déserts pour prier et méditer ; quiconque a lu, disons-nous, même dans les légendes, les combats que livraient à la plus indomptable des passions tous ces pieux personnages, leurs délires, leurs visions, sentira beaucoup mieux le mérite des *Lettres du Chartreux* ; il verra combien l'auteur est peintre fidèle des troubles, des déchiremens d'une ame secrètement blessée, et qui ne peut trouver autour d'elle ni remède à ses maux, ni même la plus légère distraction. Anatole aussi, comme tous les êtres placés dans cette situation désespérante, avait des *visions*. Voici comme il raconte à l'unique objet de ses pensées, ce qui lui arriva une nuit qu'il était allé méditer sur le tombeau d'un jeune moine, autrefois son ami :

« La lune m'inondait de sa douce lumière ; les mobiles reflets de ses rayons argentés glissaient sur ma robe blanche : de grandes masses d'ombres épaisses et vacillantes fuyaient majestueusement vers l'extrémité de l'enceinte funèbre ; l'auguste silence de la nuit, joint au calme sacré des tombeaux, imprimaient à cette scène un caractère solennel. Tout-à-coup le ciel s'obscurcit, un éclair sillonne la nue, le tonnerre gronde et tombe en éclats. Mes yeux se ferment un instant, je les rouvre ; une foule vague et confuse de fantômes d'une taille gigantesque m'environne : au milieu d'eux, je crois reconnaître mon ami ; ses traits brillaient d'un feu divin. Je m'écrie, je m'élance,

j'écarte le pâle linceul, et je n'aperçois qu'un affreux squelette : d'horribles sifflemens frappent mon oreille. Bientôt succède un morne silence, et l'épouvantable spectre prononça d'une voix lugubre ces deux mots qu'une fois j'entendis de votre bouche, et dont la céleste mélodie enivra tous mes sens : « Pauvre infortuné !.... » Le chœur des spectres répéta à voix basse : « Pauvre infortuné ! » Puis, tous jetèrent à mes pieds leurs blancs linceuls, et la sombre harmonie se perdit dans l'abîme.

« J'étais debout, et je considérais d'un œil ferme cette scène de terreur : cependant, une sueur froide coulait sur mon front et sur tous mes membres ; l'émotion pénétrait jusqu'à mon cœur. Alors, j'ai eu recours à mon talisman ordinaire ; j'ai invoqué votre souvenir, et l'affreuse vision a disparu.

» Je viens de regagner ma cellule ; je vous écris, et bientôt je vais chercher sur la cendre et sur ma haire, non le repos dans le sommeil, mais une nouvelle vie, en pensant à vous. »

Les dernières lettres du chartreux, celles qu'il trace d'une main mourante, sont et devaient être en effet les plus douloureuses, les plus déchirantes. Mais, ni le caractère grave de la *Revue*, ni l'espace qui nous est réservé, ne nous permettent de les citer entières ; et morcelées, elles perdraient beaucoup de leur intérêt.

Que résulte-t-il de cette lecture ? Une aversion bien juste pour toutes ces institutions qui tendaient à séparer l'homme de ses semblables. Les couvens n'étaient et ne peuvent être que le séjour de l'oisiveté, de l'hypocrisie ; quelquefois, l'asile du crime ; plus souvent, celui du malheur et du désespoir. Les ames fortes savent bien s'y débarrasser des entraves rigoureuses de

la *règle;* elles trouvent des moyens de satisfaire avec fureur des passions devenues plus ardentes par la contrainte et la solitude : les ames faibles et timorées y souffrent, y pleurent. Là sont des moines tels que les ont peints Bocace et La Fontaine, ou de *pauvres infortunés* tels que l'Anatole de M. Pougens. Et voilà pourtant les institutions que voudrait rappeler en France une faction insensée, en dépit des lois solennelles qui les ont proscrites, et malgré les sages conseils de la philosophie et de l'humanité.

Passons à la plus importante de ces nouvelles productions de M. Pougens, à son *Abel.*

C'est encore un roman; mais, sous une forme frivole, il cache d'utiles vérités. L'auteur s'y propose de prouver:

1°. Qu'une éducation trop rigide a rarement d'heureux résultats;

2°. Qu'en punissant, comme des crimes, de simples erreurs de jeunesse, on aigrit les caractères plutôt qu'on ne les corrige;

3°. Enfin, que notre jurisprudence est imprévoyante et barbare; que les peines qu'elle inflige pour des délits qui ne méritent pas la mort (celle de la réclusion, par exemple, ou celle de la flétrissure), doivent nécessairement transformer en scélérats des hommes que peut-être il eût été facile de ramener à la vertu.

Voilà ce que démontre l'histoire d'*Abel* et de ses frères. Nous laisserons de côté ses frères qui, dans le roman, ne jouent qu'un rôle très-secondaire, pour ne nous occuper que du principal héros.

Quoiqu'il eût été élevé avec la plus grande rigueur par un père très-dévot calviniste, Abel, à dix-huit ans, a déjà commis deux fautes assez graves : il s'est

laissé séduire par la gouvernante d'un curé, et a séduit à son tour une jeune fille. Pour ces deux petites fredaines, on le renferme pour quelque tems à St.-Lazare; et il perd un emploi subalterne qui le faisait exister. Il sort de sa retraite, moins bon qu'il n'y était entré, mais pas encore coupable; il va le devenir. Manette, la malheureuse victime de sa passion, a été rejetée de sa famille, s'est réfugiée dans un galetas où elle a mis au monde une fille. C'est là qu'Abel la retrouve, au moment même où elle allait expirer de misère, ainsi que son enfant. Mais que fera-t-il? Lui-même ne possède rien. Son premier mouvement est d'aller se proposer à un recruteur, et de porter aussitôt à sa malheureuse famille le prix de sa liberté; mais il ne peut réussir dans ce noble projet. Le hasard le conduit près d'un hôtel; il a autrefois connu la dame qui l'habite; il entre pour implorer quelques secours, et n'en peut obtenir. Un moment il reste seul; une bague de peu de valeur est sous ses yeux: la prendra-t-il? il hésite; mais Manette meurt de faim. Il emporte la bague, et va l'engager dans un bureau du Mont-de-Piété. Son espoir est de la retirer bientôt; mais son vol a été découvert, il est arrêté, jugé, condamné aux galères pour trois ans.

Ces trois cruelles années s'écoulent lentement au milieu de bandits de toute espèce. Enfin, le terme du châtiment est arrivé; on lui ôte ses chaînes, il recouvre sa liberté. Mais quel don funeste! on a rendu à la société un homme qu'un barbare préjugé va poursuivre partout, que l'on n'y verra qu'avec une espèce d'effroi. Partout, il entendra résonner à son oreille ces mots terribles: *Il fut galérien.*

Répétons ici quelques réflexions très justes et bien

exprimées, qui se trouvent dans une de nos feuilles quotidiennes, au sujet de l'injuste opinion qui punit, pour toute sa vie, l'homme que la loi n'avait puni que pour un tems : « Trois années de remords, d'esclavage, de misère, dit l'auteur de l'article, n'ont-elles donc point assez expié sa faute? Et, quand le besoin de la faire oublier le tourmente et le rend capable des plus nobles efforts, n'y a-t-il point de la barbarie à déconcerter sa généreuse ambition, à le dégrader sans cesse par vos outrages! Vous prétendez puiser dans la morale votre inflexible rigueur; osez donc mépriser Rousseau, dont l'éloquence fut profitable à l'humanité. Rousseau n'a point été frappé par la loi; mais il s'est rendu coupable d'un crime; il a manqué à l'honneur, il a volé; lui-même en a tracé l'aveu déchirant, et tous ceux qui ont lu ses remords, lui ont pardonné sa coupable erreur. On ne peut se défendre d'une sorte d'effroi, en songeant qu'il s'en est bien peu fallu que la main qui a écrit le *Contrat Social* ne fût chargée de fers et forcée de manier la rame. Flétri à vingt ans, fatigué par le malheur, enchaîné avec des criminels, Rousseau leur eût peut-être ressemblé un jour : le feu du génie qui couvait dans son ame se fût éteint, son cœur, doué d'une si grande sensibilité, se fût endurci; son imagination, si elle n'eût point disparu, se fût portée vers le vice, et la société qu'il devait éclairer par des chefs-d'œuvre, n'eût entendu parler que de ses crimes. — Ah! s'il se peut, que la justice soit moins impitoyable, qu'elle pardonne quelquefois à la jeunesse, à la misère, qu'elle réserve l'infamie aux véritables criminels; et nous, n'en augmentons point le nombre par une injuste rigueur; ne repoussons point le coupable qui se repent. »

Abel fut repoussé. La loi avait été impitoyable ; les hommes furent injustes : ils ne pardonnèrent point, quand elle avait pardonné. Après bien des aventures funestes qu'il faut lire dans le roman même, la victime des trop rigoureuses lois et des préjugés meurt sur un échafaud. La catastrophe était inévitable.

Dans ce roman, les événemens sont pressés et accumulés. Du petit livre de M. Pougens, l'abbé Prevôt eût fait sans peine six gros volumes au moins, et n'eût pas mieux atteint le but moral et philosophique de l'ouvrage.

C'est un spectacle qui n'est pas sans intérêt, que de voir un savant plus que sexagénaire se livrer avec tant d'ardeur, malgré sa cécité, à un si grand nombre de travaux littéraires. Tandis qu'il s'occupe à finir un immense dictionnaire étymologique, dont il a déjà publié un *Specimen* qui a fait juger favorablement de l'ouvrage, il fait imprimer une *Archæologie française* (1), ouvrage qui a exigé de longues et pénibles recherches. Et c'est en même tems encore qu'il nous gratifie des trois productions philosophiques dont nous avons essayé, dans cet article, de donner une idée.

AMAURY DUVAL.

---

(1) *Archæologie française*, ou Vocabulaire des mots anciens tombés en désuétude, et qu'il serait bon de restituer au langage moderne, accompagné d'exemples tirés des écrivains français des douzième, treizième, quatorzième, quinzième et seizième siècles. L'ouvrage est sous presse ; il formera 3 vol. in-8°. Prix de chaque vol., 7 fr., pour les souscripteurs. On souscrit chez MM. Renouard et Treuttel et Würtz, libraires à Paris.

BEAUX-ARTS.

Théorie du Paysage, ou *Considérations générales sur les beautés de la nature que l'art peut imiter, et sur les moyens qu'il doit employer pour réussir dans cette imitation*; *par* J.-B. Deperthes (1).

La nature offre à nos yeux une succession infinie de spectacles; mais cette succession suppose nécessairement le peu de durée des objets de nos plaisirs; et, quelquefois, à peine avons-nous le tems de les contempler et d'en jouir. La peinture arrête, en quelque sorte, la marche rapide de la destruction; elle fixe sur la toile ces scènes si belles et si courtes; et, sous le toit couvert de neige, elle étale les images du bosquet odorant et de la rivière qui serpente à travers les prairies émaillées de fleurs.

Les études du paysagiste sont presque aussi agréables que leur résultat est séduisant. C'est en contemplant la nature champêtre que l'homme apprend à l'imiter; mais, avant de l'imiter, il l'admire, il l'aime, il en apprécie toutes les beautés; et c'est ainsi que les études deviennent une sorte de culte rendu à la nature. La *Théorie du Paysage*, par M. *Deperthes*, est une nouvelle preuve de cette vérité. Si les beaux-arts ont pour but d'augmenter le bonheur de l'homme, c'est sans doute lorsqu'ils peuvent présenter une théorie semblable à celle-là.

---

(1) Paris, 1818. 1 vol. in-8°. Le Normant, libraire, rue de Seine, n° 8, et quai Conti, n° 5, entre le Pont-Neuf et la Monnaie. Prix, 6 fr.

M. *Deperthes* pense que, lorsque le jeune artiste a fait les études préliminaires du dessin et de la couleur, il ne doit plus mettre les murs d'un atelier entre lui et la nature : elle seule peut dévoiler au peintre les mystères de sa beauté, et lui apprendre à en reproduire les caractères ; et si les poëtes ont eu raison de dire : *res rapiunt verba*, le paysagiste éprouve, à son tour, que les objets *arrachent*, pour ainsi dire, à la palette, les tons et les couleurs qui leur sont propres.

La première partie de la *Théorie du Paysage* est consacrée à l'examen successif des phénomènes de la nature. En retraçant les caractères principaux des quatre parties du jour et des quatre saisons, l'auteur veut exciter l'imagination des artistes ; il veut allumer, attiser ce feu sacré qui anime tout ce que les arts produisent d'excellent. Le peintre, en lisant ces descriptions, brûle de parcourir les forêts, d'enrichir ses cartons de tant d'objets ravissans, et de les fixer sur la toile.

Parmi les descriptions des phases diverses des quatre saisons, nous avons remarqué celle de l'automne, époque où la nature,

« Tout près de l'effeuiller embellit sa couronne ; »

DELILLE. *Les Jard.* ; ch. 9.

qu'Horace désigne par l'épithète de *varius* (*autumnus varius*), et qu'on appelle avec raison *la saison des peintres*. Voici un passage qui présente, d'une manière exacte, cette série de phénomènes qui se succèdent avec tant de rapidité, à la fin du mois d'octobre :

« Pendant qu'il (le peintre) s'occupe sans relâche à

imiter le feuillage panaché de mille couleurs, dont l'éclat se ternit à mesure que la saison s'écoule, les vapeurs que la terre exhale de son sein se trouvent condensées dans l'atmosphère par les premiers froids qui commencent à se faire sentir. D'abord légères et presque invisibles, peu à peu elles deviennent opaques; elles s'abaissent et s'accumulent sur le flanc des collines; on les voit, comme une espèce de fumée, s'épaissir au-dessus des eaux, et s'étendre graduellement sur les plaines et sur les forêts. La nature entière s'enveloppe d'un voile grisâtre qui éteint la couleur des objets, selon leurs distances, et qui efface totalement ceux qui sont plus éloignés; la cîme des montagnes qui se dessinaient sur le ciel, disparaît sous l'épaisseur d'un brouillard impénétrable; l'azur de la voûte éthérée est éclipsé; le soleil lui-même a perdu son éclat éblouissant; ses rayons, brisés au travers de la brume, ne peuvent arriver jusqu'à la surface de la terre, et son disque ne se fait plus voir étincelant de lumière et lançant des torrens de feu, mais sous la forme d'un globe rougeâtre, dont la chaleur et la clarté sont presque entièrement amorties. »

Nous aurions désiré trouver, dans la première partie de cet ouvrage, des détails sur la variété dans la nature des terrains. Les formes et les couleurs des différentes classes de roches auraient pu fournir un article curieux et utile. N'est-il pas, en effet, nécessaire d'appeler l'attention du peintre sur les caractères minéralogiques des terrains, qui influent d'une manière si remarquable sur la physionomie du paysage? Là, un rouge sombre indique les sommets des roches porphy-

vitiques ; ici, de vastes masses blanchâtres appartiennent à un terrain calcaire. Plus loin, l'argile, variant ses formes et ses couleurs, s'étend en couches tantôt horizontales, tantôt obliques, tantôt perpendiculaires. Ailleurs, des roches trapéennes, volcaniques, les schistes, les pouddings, présentent un spectacle plus ou moins varié, et presque toujours pittoresque. Trop souvent, dans les tableaux, faute d'observations approfondies sur cette matière, les couleurs des terrains ne sont pas en harmonie avec leurs formes. Une roche calcaire aura les teintes sombres du granit, et réciproquement. Le paysagiste doit donc être initié dans la cristallographie des grandes masses, et dans les principes généraux de la géologie.

Nous aurions également désiré que M. *Deperthes* eût présenté au paysagiste les caractères principaux qui distinguent les quatre parties du monde, sous le rapport de leur aspect pittoresque, et surtout de leur végétation. Une *Botanique pittoresque* est nécessaire pour compléter la théorie du paysage. Nous croyons devoir engager les artistes qui voudraient étudier les deux continens sous le point de vue pittoresque, à lire quelques chapitres des *Harmonies de la nature*, par Bernardin de Saint-Pierre, où cette matière est traitée avec autant d'agrément que de sagacité.

La seconde partie de la *Théorie du paysage* s'occupe des différens styles de paysages, que l'auteur comprend dans deux classes : *le champêtre* et *l'historique*. Peut-être, dans un ouvrage entièrement consacré au paysage, pourrait-on désirer de trou-

ver une classification plus détaillée des genres (1).

C'est dans cette partie de son ouvrage que M. *Depersthes* paie aux paysagistes des différentes Ecoles son tribut d'admiration, en faisant l'analyse de leurs ou-

---

(1) Nous croyons devoir présenter ici l'esquisse d'un travail sur cette matière.

TABLEAU *analytique des différens genres de paysages.*

1° ORDINAIRE.	DE TERRE.	Sauvage. Champêtre. Villageois, ou aux environs des villages. De montagnes. De plaines. Aux environs des villes. Jardins. Promenades publiques. Cimetières. Ruines.	CIRCONSTANCES QUI SE RAPPORTENT AUX 3 CLASSES, ET QUI FONT LES SOUS-GENRES. — Crépuscule. Lever du soleil. Coucher du soleil. Pluie Neige. Brouillard. Orage. Clair de lune. Incendie. Eruption des volcans Vent. Nature des terrains. Climatologie, ou ensemble des phénomènes.
	D'EAU.	Marines. Tempêtes. Lacs et étangs. Rivières, cascades, marais. Inondations.	
2° HISTORIQUE.	DE TERRE.	Antique. Gothique et arabesque. Moderne.	
	D'EAU.	Mêmes genres que pour la première classe. Fanaux. Vaisseaux antiques.	
3° IDÉAL	DE TERRE.	Mythologie Pastoral Jardins des fées Paradis, Champs-Elysées. Sites bizarres.	
	D'EAU.	Mêmes genres que pour les deux autres classes. Barques élégantes. Palais d'Amphytrite, des Nayades. Déluge.	

vrages et en appréciant leurs divers degrés de mérite. Il admire en homme rempli d'enthousiasme ; il juge en connaisseur habile, qui a recueilli le suffrage d'artistes célèbres. En traitant du *paysage historique*, il fait sentir l'utilité du concours établi depuis quelques années relativement à ce genre de peinture, pour l'admission à l'École française de Rome, et dont M. Michallon vient de montrer les heureux résultats dans son beau tableau de *la mort de Roland*.

La *Théorie du paysage* est écrite avec une noble élégance ; le style en est toujours pittoresque et varié, comme les sujets auxquels il s'applique. Souvent, l'auteur propose des sujets aux peintres ; il leur présente des scènes ; son style réveille les idées accessoires, et place le jeune artiste sur le trépied sacré. Fénélon s'est plu à faire la description de quelques paysages des grands-maîtres : celle surtout des *Funérailles de Phocion* (dans ses *Dialogues des Morts*) est digne de l'auteur du Télémaque, qui, sur ces toiles animées par le Poussin, aimait à voir les sites qu'il voulait retracer, et dans lesquels son imagination le conduisait sur les traces des Homère, des Platon et des Soçrate. Bernardin de Saint-Pierre et Delille ont employé le charme de leur style à reproduire les chefs-d'œuvre des paysagistes célèbres. M. Deperthes marche avec succès sur leurs traces : voici comment il décrit le tableau *du Phocion*, par notre illustre Poussin :

« Deux esclaves, profondément affligés, emportent hors des murs d'Athènes le corps de Phocion, enveloppé d'une draperie, dont le tissu grossier annonce l'état de dénuement dans lequel cette illustre victime a expiré ; et pas un ami n'accompagne ses restes ! Les

deux esclaves suivent un grand chemin bordé de pierres qui, par leur symétrie et leurs dimensions, paraissent être les débris d'un édifice majestueux. Une multitude de figures, distribuées sur divers plans, répandent du mouvement au milieu du site, dans lequel on aperçoit un tombeau dont l'architecture, d'un style noble, semble indiquer la sépulture d'un riche Athénien ; et cette apparence de somptuosité, qui contraste avec la simplicité des funérailles de Phocion, contribue à mettre dans un plus grand jour et la pauvreté de cet homme vertueux, et l'ingratitude de ses concitoyens. Près du tombeau, coule la rivière d'Ilissus : plus loin s'élève en amphithéâtre la ville d'Athènes ; et, parmi le grand nombre d'édifices imposans, qui décorent cette métropole des arts, on distingue, sur la droite, un temple orné de colonnes corinthiennes, surmontées d'un fronton et de statues. Vers ce temple, où l'on voit des guirlandes suspendues, se dirige un concours de peuple rassemblé pour la fête de Jupiter, dont, suivant l'histoire, on célébrait tous les ans la solennité, le 19 mars, date précise de la mort de Phocion. A l'extrémité de la ville, sur le sommet d'une colline, s'élève l'Acropolis, qui domine tous les édifices : et, par-delà, on aperçoit des montagnes escarpées, dont l'aridité contribue à *rehausser* la somptuosité des monumens, la *fraîcheur* des bocages et la verdure des bois sacrés qui ombragent les temples et les gymnases. »

C'est ainsi que M. *Deperthes* donne à *sa théorie du paysage* tous les attraits d'un ouvrage d'imagination. Salvator-Rosa, Alphonse Dufresnoy, Gessner, ont joint l'art de peindre à celui d'écrire. Cette réunion

de talens est rare ; M. Deperthes la possède. Son ouvrage était attendu des artistes qui, dans les traités déjà publiés, n'avaient pu trouver une théorie complète de l'art du paysagiste, et, surtout, ne l'avaient point trouvée revêtue du charme du style, qui fait aimer les préceptes. Le ministre de l'Intérieur a fait acheter cinquante exemplaires de ce traité, pour être déposés dans les bibliothèques des colléges royaux. Peu d'ouvrages sont aussi propres à répandre l'amour et l'enthousiasme pour l'art de retracer la nature, et à faire chérir ces vertus pacifiques qui fixent le bonheur dans les ateliers des beaux-arts.

J. P. Bès.

ARCHÉOLOGIE.

Antiquités de la ville de Saintes, *et du département de la Charente-Inférieure, inédites ou nouvellement expliquées, avec figures ; par M. le baron* Chaudruc de Crazannes, *inspecteur-conservateur des monumens d'antiquité de ce département ; de l'Académie royale des Belles-Lettres de la Rochelle*, etc., etc. (1).

On va souvent chercher bien loin un aliment à ses études ou à sa curiosité, lorsqu'on le trouverait facilement sur le sol qu'on foule avec indifférence. Sans contredit, l'Italie, terre classique des monumens, offre

(1) Paris, 1820. 1 vol. in-4°, avec 7 planches et 2 vignettes. Debure frères, rue Serpente, et à Saintes, Charrier, Grande-rue.

à l'œil du voyageur un magnifique et imposant spectacle, par la réunion de tant de chefs-d'œuvre que le tems a respectés : mais, sans sortir de la France, on peut trouver de belles ruines, de superbes fragmens, et même des édifices encore debout qui ont résisté à la destruction du tems et à celle des hommes ; et si les beaux ouvrages de l'antiquité sont d'un intérêt général, ceux de notre pays ont pour nous un intérêt particulier, qui doit nous engager à les connaître et à les conserver.

Depuis quelques années, l'attention et la sollicitude des autorités et des citoyens a été appelée sur la conservation et la restauration des antiquités de nos départemens. Plusieurs hommes de lettres ont donné cette direction à leurs travaux, et chaque ville un peu importante a maintenant son antiquaire.

On ne peut que louer ce zèle, qui est dû aux encouragemens du ministère et à ceux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont plusieurs membres ont réveillé, avec l'amour de l'archéologie, le désir d'illustrer la France par des découvertes intéressantes pour son histoire, et pour celle des arts dans cette contrée. En effet, les différentes époques de l'art, son enfance, sa marche, ses stagnations et sa renaissance se trouvent retracées dans les monumens, dont la date ne peut être incertaine ; et ces monumens long-tems négligés, sont au milieu de nous. La commission des mémoires et des antiquités de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres fit, en 1818, un rapport, adressé, au ministre de l'Intérieur, et qui fut publié par ordre de S. E., avec une lettre circulaire aux préfets, à la suite de laquelle se trouvait une série

de questions proposées pour chaque département. Les encouragemens du ministère produisirent l'effet que l'on en attendait ; des fouilles fructueuses furent exécutées dans plusieurs départemens ; et, de tous côtés, des préfets, des académies, des gens de lettres ont transmis au ministre de l'Intérieur, et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, des observations et des renseignemens sur les monumens qu'ils avaient sous les yeux. La publicité donnée à ces travaux est le plus sûr moyen d'arriver au but que s'est proposé le gouvernement. M. Chaudruc de Crazannes est un des premiers qui se soient occupés avec zèle de ce genre de recherches, et qui les aient rendues publiques. Il vient de réunir les diverses notices qu'il avait publiées séparément, en un volume destiné à faire connaître les antiquités de la ville de Saintes et de son territoire, qui étaient demeurées inédites jusqu'à ce jour.

Beaucoup d'auteurs ont donné des descriptions des antiquités de Saintes, qui étaient connues au moment où ils ont écrit : les derniers sont MM. Millin et Delaborde ; l'ouvrage de M. de Crazannes fait suite à ceux de ces savans, et, sous ce point de vue, il ne peut être indifférent aux amis des beaux-arts et de l'archéologie. Presque tous les monumens inédits qu'il publie ont été découverts sous ses yeux ; et, pour assurer leur conservation, il a obtenu la formation d'un Musée, où sont réunis tous les morceaux d'architecture, de sculpture, les médailles, et les autres antiques que la fouille a mis au jour, et qui ont appartenu à l'ancienne ville romaine de *Mediolanum Santonum*, qui est maintenant la ville de Saintes.

Il serait à désirer que la même opération se fît avec

soin dans chaque département. Tel fragment de l'antiquité qui n'eût offert qu'un médiocre intérêt, étant isolé, devient précieux dans une collection où il fait partie d'un ensemble qu'il sert à compléter, et où il devient souvent utile comme objet de comparaison. La réunion de tous ces matériaux pourrait former la base d'un monument vraiment national, qui serait la *Statistique antique* des villes et des provinces des Gaules. Cette idée, déjà émise dans ce recueil (1) par un de nos plus estimables publicistes, mérite d'être développée. Son exécution serait facile, si plusieurs mains habiles y concouraient; et l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons paraît s'être pénétré de l'importance et de la variété des études qu'il est nécessaire de réunir pour élever cet édifice. Sa construction ne serait pourtant qu'un rassemblement de ruines; mais les lacunes qu'elles laissent, remplies d'abord par l'imagination, le seraient ensuite plus sûrement par la science aidée des lumières de l'expérience.

L'ouvrage de M. de Crazannes ne peut avoir une marche méthodique, puisque ce n'est que la réunion de plusieurs dissertations, faites séparément sur des découvertes successives. C'est donc simplement un recueil de Mémoires sur divers sujets d'antiquités, mais qui se lient entre eux, parce que les monumens appartiennent à la même ville et à la même contrée. Les plus importantes de ces dissertations traitent des objets suivans : d'un temple de Jupiter; d'un autre temple de construction romaine, découvert à Saintes en 1816; de l'amphithéâtre et de l'arc de triomphe de Saintes;

(1) Tom. VI, pag. 192.

des bains romains ; de la position de Noverus, maison de campagne du consul Ausone.

L'existence d'un temple de Jupiter dans la capitale des Santones est attestée par les actes de l'église de Saintes, par une tradition perpétuée jusqu'à nos jours, et par divers monumens et inscriptions relatifs au culte de Jupiter, découverts dans cette ville en différens tems. M. de Crazannes croit avoir retrouvé les restes de cet édifice dans une ruine antique, au nord de la ville romaine : malheureusement, ce monument est dans un grand état de dégradation ; il n'en existe plus que quelques pans de murs sans ornemens extérieurs ni intérieurs.

L'autre temple, découvert en 1816, était un peu mieux conservé. Il était d'ordre dorique, de trente-cinq pieds de largeur sur cinquante de longueur. Les colonnes, les pilastres et les murs existaient encore jusqu'à la hauteur de quatre ou cinq pieds ; mais ces ruines ont été entièrement détruites.

L'arc de triomphe et les bains, qui sont moins dégradés, avaient déjà été décrits et expliqués par plusieurs auteurs (MM. de la Sauvagère, Bourignon, Millin) ; mais ils devaient trouver une nouvelle place dans un ouvrage spécialement consacré aux antiquités de la ville de Saintes, et les personnes qui voudraient en connaître tous les détails, les trouveront donnés avec beaucoup d'exactitude dans l'ouvrage de M. de Crazannes.

Nous ne devons pas donner ici la mesure exacte de ces édifices ruinés, décrire leur état de dégradation, ni discuter la manière dont l'auteur explique et rectifie les fragmens d'inscriptions trouvés dans ces ruines. Ce

sont les vues générales, l'intérêt de l'art et de la science qui doivent être notre but, et il nous suffira d'encourager des travaux utiles, et de faire savoir qu'ils ont eu un résultat intéressant par la conservation de quelques monumens de l'antiquité, et par l'espoir que d'autres seront de même retrouvés et conservés.

On lira sans doute avec plaisir, dans l'ouvrage que nous annonçons, la dissertation sur la position de Noverus, maison de campagne du poëte Ausone, ainsi que les discussions géographiques qui s'y rapportent ; et l'on ne trouvera pas sans intérêt le Mémoire sur quelques monumens, croyances et usages du pays des Santones, attribués aux Celtes.

Sept planches, et deux vignettes au simple trait, reproduisent les monumens et en donnent une idée suffisante.

Quelques médailles trouvées dans les fouilles, et dont plusieurs ont été frappées dans le pays des *Santones*, nous offrent des noms de chefs et de monétaires encore inédits. Les diverses explications et les discussions érudites dont M. de Crazannes a accompagné la description de ces monumens, attestent la variété de ses connaissances, auxquelles il joint un goût pur et une saine critique.

Il est à désirer qu'en attendant un ouvrage complet sur les antiquités de la France, chaque département en fournisse ainsi les matériaux, et qu'il trouve un homme qui joigne à la science autant de zèle pour son pays, que le nouvel historien des antiquités de la ville de Saintes.

Dumersan

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

1. — *An Essay on the geology of Hudson River and adjacent regions*; illustrated by a map of the geological section of the same, etc. — Essai sur la géologie de la rivière Hudson et des contrées adjacentes, accompagné d'une carte explicative de leur section géologique; ouvrage dédié à Samuel L. Mitchill, M. D., président du Lycée d'Histoire naturelle de New-York, par *Samuel* Akerly, un des vice-présidens du même Lycée. New-York, 1820. 1 vol. in-8°.

Ce nouvel ouvrage scientifique a pour objet d'éclairer l'histoire de la terre; c'est-à-dire, de rendre raison des nouvelles formes et des agrégations multipliées qu'a dû éprouver notre planète, par suite de divers chocs ou convulsions externes et internes. C'est le premier traité de ce genre que cette partie du monde ait produit; et l'on ne fait que rendre justice à l'auteur, en déclarant que la lecture de son livre intéresse encore le géologue qui vient de méditer les savans ouvrages des Cuvier, des Werner, etc.

2. — *Map of the Hudson between Sandy Hook and Sandy Hill, with the post road between New-York and Albany*, etc. — Carte de l'Hudson entre Sandy Hook et Sandy Hill, figurant la route de poste entre New-York et Albany; par A. T. Goodrich. New-York, 1820.

On y représente le cours de cette rivière depuis sa source, par le 44 deg. 5 min. de latitude nord, jusqu'à son embouchure distante de 300 milles.

3. — *A Memoir on the subject of the wheat and flour of the State of New-York*, etc. — Mémoire concernant le froment et

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

la farine de l'État de New-York, publié par ordre du conseil des directeurs. New-York, 1820.

4. — *The second annual report of the managers of the Society for the prevention of pauperism*, etc. — Second rapport annuel des administrateurs de la société instituée pour prévenir la mendicité dans la ville de New-York; lu et approuvé le 29 décembre 1819, avec un appendice relatif à la mendicité. New York, 1820.

5. — *Third report of the American Bible Society, presented, may* 13, 1819, etc. — Troisième rapport de la Société biblique américaine, présenté le 13 mai 1819, avec un appendice contenant des extraits de correspondance, etc. New-York, 1819.

6. — *Western Review and miscellaneous magazine.* — Revue de l'Ouest et mélanges littéraires.

Recueil consacré spécialement à la littérature et aux sciences naturelles. Nous en avons reçu quelques numéros du second volume. Les éditeurs obtiendront sans doute, dans un pays où l'on se montre avide d'instruction, tous les encouragemens qu'ils nous paraissent mériter. Ce journal est publié à Lexington, dans le Kentucky, par William Gibbes Hunt, sous la direction de C. S. Rafinesque, professeur de botanique et d'histoire naturelle à l'Université de Transylvanie.

7. — *North American Review and miscellaneous journal.* N° XXVI. January, 1820. Boston. University Press. Hilliard et Metcalf. — Revue de l'Amérique du Nord, et mélanges littéraires.

Cet ouvrage périodique, l'un des premiers de ce genre qui ait été publié dans les États-Unis d'Amérique, justifie les espérances qu'en avaient conçues les amis de la saine littérature et de la vraie philosophie. Le cahier que nous annonçons contient, entre autres articles d'un grand intérêt, et sur lesquels nous aimerons à revenir, des détails sur le plan d'études proposé pour l'Université de la Virginie. Les diverses branches de l'enseignement seront : 1°. *Langues anciennes* : le latin, le grec, l'hébreu. 2°. *Langues modernes* : le français, l'espagnol, l'italien, l'allemand, l'anglo-saxon. 3°. *Mathématiques pures* : l'algèbre, la méthode des fluxions, la géométrie élémentaire — transcendante, l'architecture militaire — navale. 4°. *Sciences physico-mathématiques* : la mécanique, la statique, la dynamique, la pneumatique, l'a-

coustique, l'optique, l'astronomie, et la géographie. 5°. La physique, ou la philosophie naturelle, la chimie, la minéralogie. 6°. La botanique, la zoologie. 7°. L'anatomie, la médecine. 8°. L'administration, l'économie politique, la loi naturelle et le droit des gens, l'histoire (dans ses rapports avec la politique et les lois). 9°. La législation municipale. 10°. Enfin, l'idéologie, la grammaire générale, la morale, la rhétorique, les belles-lettres et les beaux-arts.

8. — *Annual philosophical magazine containing the ladie's and gentlemen's Diary, and repository of science and amusement*, etc. — Magasin philosophique annuel, contenant le Journal des dames et des messieurs, et des matières scientifiques et amusantes. N° 1. Année 1820. New-York. Publié par M. Nash.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

9. — *Réflexions sur le météore qui a paru le* 13 *novembre* 1819, *à* 7 *heures du soir;* demi-feuille d'impression. Port-au-Prince, 1820.

Dès l'antiquité la plus reculée, les peuples ont cru voir des calamités imminentes dans de certains astres. Les habitans d'Haïti, dont l'ame est remplie des plus sanglans souvenirs, ont été consternés à l'apparition d'un météore; ils ont cru que leur patrie était menacée d'étranges malheurs, et leur imagination s'est représenté les villes et les campagnes mises en cendres, la terre baignée de sang, les femmes et les enfans égorgés. M. Colombel détourne les esprits faibles et exaltés de ces sombres frayeurs, en démontrant que l'apparition d'un météore n'est qu'un phénomène et un accident naturel. — Voici comme il en fait le récit : « J'étais, dit-il, assis dans la cour de ma maison, la tête baissée et l'esprit libre de toute préoccupation. Tout-à-coup, une lumière vive et éclatante apparaît, et remplit la cour d'une clarté semblable à celle de la lune dans une belle nuit; je me lève avec précipitation, saisi de crainte; et, croyant que cette lumière, qui venait de frapper ma vue, était produite par la flamme de quelque amas de matières combustibles, je porte les yeux au ciel, et j'aperçois, à peu près aux deux tiers de l'arc céleste, compris entre l'horizon et le zénith du Port-au-Prince, un corps enflammé représentant

un cône allongé descendant par sa base. La marche de ce corps, resplendissant de lumière, était assez ralentie pour qu'on pût bien l'observer. Sa direction était du nord-est au sud-ouest, et suivant une ligne à peu près correspondante à la voie lactée. J'estime que la durée de son apparition a été de 10 à 12 secondes. Dans la route qu'il a parcourue, il a laissé une longue traînée de lumière. Arrivé au point où se bornait mon horizon visuel, je l'ai vu subitement disparaître; mais, au point de sa disparition, j'ai remarqué une grande gerbe de feu, qui, après deux ou trois minutes, s'est formée en deux globes, laissant dans l'intervalle des deux une trace scintillante. Bientôt ces deux globes se sont réunis pour n'en former qu'un. Ce dernier globe, dont la lumière a diminué progressivement, a été visible pendant 18 minutes, et n'a pas changé sensiblement de place. »

ASIE.

CHINE.

10. — *Yu che leuh leih yuen yuen.* — Sources profondes de la science des nombres et de la musique; composé sous l'inspection de l'autorité impériale de Pékin.

Cet ouvrage consiste en cent volumes qui traitent de la trigonométrie sphérique, de la géométrie, de l'astronomie et de la musique. On y a joint des logarithmes, et d'autres tables composées sous le règne de Kang-he, par les missionnaires européens, le père Ricci et autres, résidant alors à la cour de Pékin. Les figures géométriques sont bien dessinées, et il y a plusieurs modèles des notes de la musique européenne. L'ouvrage entier est d'une belle exécution, et se vend fort cher (environ 15 à 16 louis). Il a été publié dans la première année du règne de Yung-Ching, successeur de Kang-he (en 1723). La préface renferme un grand éloge des talens naturels de Kang-he, de son application à l'étude, dès qu'il pouvait se dérober aux soins de l'empire. On y dit qu'il étudia les mathématiques « pendant plusieurs fois dix ans », et qu'il relisait chaque jour les pages manuscrites de ce livre, écrit sous l'inspection d'un des rois, ses ancêtres. Cette introduction est terminée par un discours pompeux sur la dynastie tartare alors régnant en Chine, dont la réputation de gloire et de sagesse s'est étendue jusqu'aux parties du monde les plus éloi-

gnées; et toutes les nations de (Gow-lo-pa) l'Europe sont venues offrir en tribut aux portes du palais leurs arts et leurs sciences.

Selon les éditeurs, l'intelligence des nombres était, depuis long-tems, perdue en Chine; et le jargon inintelligible des Européens empêchait qu'on pût l'acquérir de nouveau à leur école. Cet ouvrage était donc indispensable pour faciliter l'étude d'une science si profonde et si compliquée, qu'ils avouent n'en connaître encore que la dix-millième partie.

Comme ce livre n'est que la traduction chinoise des connaissances qui furent apportées en Chine par les Européens, on ne peut y juger le génie de ce peuple. Il n'est guère lu d'ailleurs que par les membres du Conseil des mathématiques établi à Pékin. On ne l'a pas encore reçu à Malacca; mais il a été offert au Collége anglo-chinois, et il est probable que les élèves le trouveront intéressant et utile à leurs travaux. L. S.

EUROPE.

ANGLETERRE.

11. — *A Treatise on heat, flame, and combustion;* etc. — Traité sur la chaleur, la flamme, et l'incendie; par T. H. Pasley. Londres, 1820. Colman. 1 vol. Prix, 2 shellings 6 pences.

12. — *A Treatise on inflammation of the mucous membrane of the lungs;* etc. — Traité sur l'inflammation de la membrane muqueuse des poumons; par Charles Hastings, docteur médecin. Londres, 1820. 1 vol. in-8°. Prix 10 shellings 6 pences.

13. — *An historic sketch of the causes, progress, extent, and mortality of the contagious fever epidemic in Ireland*, etc. — Recherche historique sur les causes, les progrès, la durée, et la mortalité de la fièvre contagieuse épidémique en Irlande, pendant les années 1817, 1818, 1819, avec plusieurs tableaux et un appendice contenant des documens pour éclaircir l'histoire générale de cette maladie, et le système de conduite adopté pour l'éteindre entièrement; par William Hartz, docteur médecin.

14. — *A Report made to the Workington agricultural society*, etc. — Rapport fait à la Société d'agriculture de Workington, par J. C. Curwen, membre du parlement. Londres, 1820. Longman. Brochure in-8°. Prix, 5 shellings

15. — *The transactions of the horticultural Society of London.* — Transactions de la Société du jardinage, de Londres. 1820. Colman. Première partie du quatrième volume. Prix, 1 louis 13 shellings.

16. — *A geographical, statistical and historical description*, etc. — Description géographique, statistique et historique de l'Indostan et des contrées environnantes; par WALTER HAMILTON. Londres, 1820. 2 vol in-4°.

17. — *A narrative of political and military transactions*, etc. — De la situation politique et militaire des possessions britanniques dans l'Inde sous le commandement du marquis de Hastings, depuis 1813 jusqu'en 1818; par HENRY PRINSEP. Londres, 1820. 2 vol. in-4°.

18. — *Memoir of the ionian islands, considered in a commercial, political, and military point of view.* — Mémoire sur les îles ioniennes, considérées sous un point de vue commercial, politique et militaire; dans lequel sont décrits les avantages de leur position, ainsi que leurs relations avec le continent de la Grèce; renfermant aussi la vie d'Ali Pacha, gouverneur de toute l'Albanie, etc. Londres, 1820. Colman. 1 volume in-8°. Prix, 15 shellings, relié.

19. — *Travels in Sicily, Greece, and Albania*, ou *Voyages en Sicile, en Grèce et en Albanie*; par F. S. HUGHES. Londres, 1820. 2 volumes in-4°, avec un grand nombre de planches. Mawman, libraire. Prix, 5 livres 5 shel.

Le premier volume contient la relation d'une tournée dans quelques-unes des plus intéressantes parties de la Grèce, avec une description plus détaillée que celles qui ont été faites jusqu'à ce jour des grandes villes d'Agrigente, Syracuse, Delphi et Nicopolis, de l'île de Zante, et de la plaine d'Argos. Le second volume traite particulièrement de l'Albanie, et renferme l'histoire détaillée de la vie privée et publique du féroce tyran de l'Épire, de ses guerres, de son caractère et de son atroce politique. Ces détails sont tirés des sources les plus authentiques. Des cartes géographiques, des vues pittoresques et des plans, la plupart dessinés par M. Cockerell, compagnon de M. Hughes, ajoutent au mérite de ce bel ouvrage. Un appendice contient deux dissertations du docteur Buttler sur la situation de Dodone et de Delphi.

20. — *Reflections on the nature and tendency of the present Spirit of the times*, etc. — Réflexions sur la nature et la direction de l'esprit actuel des tems; par le révérend G. Burges. Londres, 1820. Longman. Brochure in-8°. Prix 6 shellings.

21. (*) — *True british system of education*, etc. — Véritable système d'éducation britannique, fondé sur le principe d'économiser le tems et le travail, par des moyens scientifiques appliqués au perfectionnement de l'éducation et de l'esprit humain. 4e édition, augmentée d'une nouvelle méthode pour enseigner les langues étrangères avec la plus grande rapidité. Par N. G. Dufiff, auteur de la *Philosophie du langage* et d'un nouveau dictionnaire sur la prononciation des langues anglaise et française. Londres, 1820. Longman, Treuttel et Würtz. 2 vol in-8o; prix, 1 l. 8 shellings, cartonné.

22. — *Literary essays.* — *Essay* 1. *The influence of political revolutions on the progress of religion and learning.* II *The advantages of classical education.*—Essais littéraires : 1°. De l'influence des révolutions politiques sur les progrès de la religion et des sciences; 2° des avantages de l'éducation classique. Par le révérend William Bruce, membre de la Société littéraire de Belfast, etc. Belfast, 1820. 1 vol. in-4°, 52 pages. Prix, 7 shellings.

L'auteur de ces essais a étudié l'histoire sous un point de vue philosophique; il a remonté aux causes premières des événemens politiques qui se sont passés sur notre globe, en considérant plutôt leur effet général sur l'homme, que leur influence particulière sur les gouvernemens contemporains. Ces études l'ont conduit à un système qu'il développe dans l'écrit que nous annonçons. Selon M. Bruce, l'histoire universelle prouve jusqu'à l'évidence l'intervention d'une providence divine. Il pense que chaque nation fait partie du grand tout, et tend, d'une manière plus ou moins directe, à un grand résultat moral et politique. De ces graves considérations, passant aux événemens historiques des premiers âges du monde, il explique comment ils ont contribué à répandre les sciences, la littérature et la religion : non pas qu'il attribue des vues aussi étendues aux agens des révolutions des empires, ou qu'il nie qu'elles aient produit des résultats secondaires; mais parce qu'il y voit la volonté et la sagesse d'un Dieu tout-puissant.

Pour mieux exécuter le plan qu'il s'est tracé, l'auteur com-

mence par faire une revue chronologique des révolutions les plus mémorables, des guerres et des migrations du genre humain, depuis Abraham jusqu'à nos jours. Il s'arrête quelquefois dans sa marche, pour faire observer les progrès de la religion et de la littérature.

Cet essai, remarquable par l'instruction qu'on y trouve, l'est aussi par le but que M. Bruce s'est proposé. Le style en est pur, rapide, et concis; l'étendue d'un si vaste sujet ne nuit point à la clarté des détails.

Le traité sur les avantages de l'éducation classique est presqu'entièrement local. Il renferme cependant un aperçu intéressant de la naissance de la littérature ancienne dans les îles britanniques. Il est singulier que l'auteur n'ait pas fait mention des annales conservées dans les monastères, fruit des loisirs studieux des moines du premier âge. Les connaissances qu'ils possédaient, leurs recherches, leurs travaux, lient incontestablement le souvenir de leur existence aux progrès des arts et de la littérature dans plusieurs États de l'Europe. L. S.

23.—*An essay on the nature and genius of the german language.* — Essai sur la nature et le génie de la langue allemande; par D. Boileau. Londres, 1820. Colburn. 1 vol. in-8°. Cet ouvrage intéressera également les hommes de lettres et les jeunes littérateurs. Il contient des idées justes et bien développées. On y remarque une connaissance approfondie de la littérature allemande.

24.— *Memoirs of John Duke of Marlborough with his original correspondence; collected from the family records at Bleinheim, and other authentic sources*, etc. — Mémoires de Jean, duc de Marlborough, suivis de sa correspondance; tirés des registres de famille déposés à Bleinheim, et d'autres sources authentiques; ornés de portraits, de cartes, et de plans militaires; par William Coxe, membre de la société royale, etc., archidiacre de Wilts. 2e édition. Londres, 1820. Murray. 6 vol. in-8°.

Ces Mémoires se composent de pièces très importantes. On y trouve la correspondance entière du duc de Marlborough, tant particulière, qu'officielle et diplomatique; des lettres de Godolphin, de plusieurs souverains de l'Europe, et de leurs principaux ministres; enfin les papiers recueillis par Sara, duchesse de Marlborough. Jean Churchill, créé duc de Marlborough par

la reine Anne, naquit en 1650, sous Charles II. Il fut fait page de la duchesse d'York, mais, ayant déclaré au duc son penchant pour les armes, un jour que ce prince passait une revue, il en obtint un brevet. Il débuta dans la carrière militaire à Tanger et fit sa seconde campagne en 1672, pendant l'alliance de la France avec l'Angleterre. Il servit alors avec les troupes anglaises auxiliaires sous Monmouth, dans l'armée que Louis XIV commandait en personne, et où se trouvaient Condé et Turenne : ce dernier le remarqua. Jusqu'en 1677, il servit avec les Français, sous les ordres de Turenne et des autres grands généraux de cette époque. Ce fut à leur école qu'il acquit cette science de la guerre qu'il tourna plus tard contre la France. A vingt-huit ans, il épousa Sarah Jennings, fille d'honneur de la duchesse d'York. Elle s'était conservée pure au milieu des mœurs dissolues de la cour de Charles II ; elle était spirituelle, impérieuse et intrigante, comme l'ont prouvé les événemens qui se sont passés sous le règne de la reine Anne. La guerre de l'Angleterre avec la France et l'Espagne valut à Marlborough le commandement des troupes des Pays-Bas. Guillaume le chargea de négocier les traités pour le renouvellement de la grande alliance. Il déploya dans cette occasion de beaux talens, comme général et comme diplomate.

Sans nous étendre davantage sur le contenu de ces Mémoires, nous y renvoyons le lecteur. Les détails historiques qu'ils renferment sont d'un grand intérêt ; mais nous reprocherons à l'auteur de manquer quelquefois de justice envers la France, et d'abaisser la gloire de ses armes pour relever celle de son héros.

25.—*Anecdotes of captivity.*— Anecdotes sur la captivité ; par Sholto et Reuben Percy, frères bénédictins du monastère du Mont Benger. Londres, 1820. Thomas Boys, 1 vol. in-18, 174 pages. Orné d'un portrait de l'amiral sir Sidney Smith. Prix, 2 shellings 6 pences.

Ce volume fait partie d'un recueil d'anecdotes sur différens sujets. C'est une compilation de faits tirés de l'histoire ancienne et moderne, rangés sans ordre et sans date ; plusieurs sont racontés d'une manière inexacte, entre autres celui de la captivité de sir Sidney Smith. En général, cet ouvrage ne nous a pas paru mériter les éloges que lui ont donnés quelques journaux anglais. Le style en est médiocre. Presque tous les événemens qu'il rapporte

sont déjà connus de la plupart des lecteurs. En adoptant une marche progressive, en suivant l'ordre chronologique des tems, et en rapprochant les faits qui se sont passés aux mêmes époques, ou sous les mêmes gouvernemens, on aurait pu en faire un livre instructif et utile à la jeunesse. Mais, tel qu'il est, le plan nous paraît manqué. Les mêmes auteurs ont aussi publié des *Anecdotes d'humanité*, d'*éloquence*, d'*entreprises*, de *sciences*, d'*héroïsme*, de *justice*; des *Anecdotes sur Georges III et sa famille*. Ils feront paraître incessamment les *Anecdotes d'instinct*, et celles d'*imagination*. L. S.

26. — *Three months passed in the mountains east of Rome during the year* 1819, etc. — Trois mois passés dans les montagnes à l'est de Rome, pendant l'année 1819; par Maria Graham. Londres, 1820. Colburn. 1 vol. in-8°. 301 pag. Prix, 10 shellings 6 pences.

L'auteur, dont nous avons annoncé le voyage en Italie (Voy. Tom V, pag. 376), donne au public, dans cet ouvrage, le résultat de ses recherches et de ses observations. Les descriptions sont monotones; mais les détails sur les bandits italiens offrent de l'intérêt. La peinture de leurs mœurs, de leur vie, de leur discipline, est neuve et piquante. Ils sont organisés par bandes, obéissent à des chefs renommés pour leur intrépidité; alliant la plus grossière superstition à la férocité et au brigandage, ils portent l'image de la Vierge suspendue autour de leur cou, l'invoquent dans leurs crimes, et croient qu'elle adoucira pour eux les terreurs de la mort. Cet affreux mélange de cruauté et de fanatisme ajoute à la terreur qu'ils inspirent. Madame Graham rapporte les aventures d'un pauvre chirurgien de Castel Madama, près de Tivoli, qui tomba entre leurs mains, et y demeura plus d'un mois; il s'en tira, en payant une rançon de 600 écus. Le tableau de la situation politique de ces brigands, tracé par un de leurs chefs, est assez curieux. « Le gouvernement, dit-il, ne réussira jamais à nous exterminer par la force. Au lieu d'être enfermés dans une forteresse qu'on peut réduire avec du canon, nous n'avons pas une demeure fixe : semblables aux oiseaux qui voltigent autour des rochers les plus élevés, nous avons des retraites inaccessibles. Si, par malheur, sept de nos compagnons périssent, nous sommes sûrs d'avoir dix recrues à leur place; car il ne manque point de criminels qui désirent se réfugier parmi nous.

Notre troupe se compose aujourd'hui de cent trente individus. Nous pensons à entreprendre quelque grand exploit; peut-être irons-nous jusqu'à menacer Rome. » Il prétend que le seul moyen de mettre un terme à leurs déprédations, serait de leur accorder un pardon général, sans réserve, ni limites, afin qu'ils pussent tous regagner leurs demeures, et y vivre en sûreté; qu'ils ne traiteraient qu'à cette seule condition, et que, par ce motif, ils n'avaient rien voulu conclure avec le prélat envoyé à Frosinone pour leur faire des propositions. Il ajoute que toute la bande était résolue à ne s'en fier qu'au pardon du pape lui-même, et à rejeter tout intermédiaire. Il avait exprimé plusieurs fois les mêmes sentimens en présence du chirurgien, et de plusieurs autres voyageurs que sa bande avait faits prisonniers. L. S.

27. — *Journal of an illustrious traveller*, etc. — Journal de voyage d'une illustre princesse, renfermant des Mémoires et des anecdotes sur sa cour, une correspondance avec le comte de Liverpool, etc., etc. Londres, 1820. Longman. 1 vol. in-8o. Prix, 4 shellings 6 pences.

28. — *A Word for the King and a Word to the Queen*, etc. — Un mot pour le roi, et un mot à la reine, ou Examen impartial des causes de la séparation de Leurs Majestés, tendant à rapprocher les deux parties, et à rendre possible un arrangement à l'amiable, plutôt que d'avoir recours au pénible moyen d'une discussion publique. Londres, 1820. Longman. Brochure in-8o. Prix, 2 shellings.

29. — *The Annual Register, or a View of the history, politics, and literature, for the year* 1819. — Registre annuel, ou Revue de l'histoire, de la politique et de la littérature pendant l'année 1819. Londres, 1820. Colman. 1 vol. in-8o. Prix, 16 shellings.

30. — *Rivington's annual Register, or a View of the history, politics and literature, for the year* 1809, etc. — Registre annuel de Rivington, ou Revue de l'histoire, de la politique et de la littérature, pendant l'année 1809, formant le 9e volume de la nouvelle série du dix-neuvième siècle. Londres, 1820. Colman. 1 vol. in-8o. Prix, 1 louis.

31. — *Sappho, a tragedy, in five acts, translated from the German*, etc. — Sapho, tragédie en cinq actes, traduite de l'allemand en vers anglais, de F. Grillparzer. Londres, 1820. Colburn.

Il paraît, d'après la préface du traducteur anglais, que cette tragédie a eu le plus grand succès à Vienne. L'auteur, qui est un très jeune homme, a été couronné de lauriers sur le théâtre, et reconduit chez lui en triomphe. L'empereur d'Autriche a honoré la pièce de son suffrage; elle a eu près de cent représentations de suite. Le genre de cette tragédie s'écarte cependant de l'école de Schiller, de Shlegel, et des autres célèbres auteurs dramatiques de l'Allemagne. Elle est imitée du français et du grec. Les discours, quoique trop longs, sont remplis de belles images et d'expressions heureuses. L'intérêt principal est fondé sur l'amour de Sapho pour Phaon, et sur l'infidélité de ce dernier en faveur d'une esclave, nommée Mélitta. Les amans prennent la fuite; mais ils sont atteints et ramenés devant Sapho, qui, après une lutte déchirante, se résout à leur pardonner, et à terminer sa vie et ses douleurs. Elle se revêt d'un brillant manteau de pourpre, orne sa tête d'une couronne de myrte et de laurier, prend sa lyre d'or, et adresse à Phaon ses derniers adieux. Le feu s'allume sur l'autel de Vénus, elle remercie les immortels de lui avoir accordé les dons divins de la poésie. Elle s'avance vers le rivage, étend ses mains sur les amans, et se précipite du rocher dans la mer. Cette pièce est remarquable surtout par l'harmonie des vers. L'action est lente et peu variée; mais elle fait espérer à l'Allemagne de voir un poëte distingué augmenter le nombre de ceux qu'elle possède déjà. La traduction anglaise est à la fois élégante et fidèle.

POLOGNE.

32. — *Dissertatio inauguralis mathematico-philosophica de motu planetarum circa solem*, quod ad summos in philosophia honores rite consequendos ex auctoritate illustris philosophorum ordinis in Universitate regiâ Varsaviensi publico virorum doctorum examini submittit auctor *Raphael* Skolimowski, professor extraordinarius. Varsaviæ typis N. Glücksbergii. — Thèse mathématico-philosophique, sur le mouvement des planètes autour du soleil, soutenue dans l'Université de Varsovie par R. Skolimowski. — Varsovie, 1820. Glucksberg.

DANEMARCK.

33. — *Den hemmelige Skriveboust.* — La cryptographie, ou

l'art de chiffrer et de déchiffrer, avec plusieurs planches ; par M. LINDENFELS. Copenhague, 1819. 1 vol. in-8°.

34. — *Robinson i Engelland.* — Robinson en Angleterre, comédie; par M. A. OEHLENSCHLAEGER. Copenhague, 1819. 1 vol. in-8°.

35. — *Digle.* — Poésies de C. J. BOYE. 1er vol. Copenhague, 1819. In-8°.

36. — *Danske folkesagn.* — Contes populaires danois, recueillis par M. THIÉLE. 2 cahiers. Copenhague, 1818, 1819. In-8°.

37. — *Noveller.* — Contes et nouvelles traduits de différentes langues, par M. J. L. HEIBERG. 1818 et 1819. 2 vol. in-8°.

38. — *Shakespeares tragiske Verker.* — Tragédies de Shakespeare, traduites par M. P. F. WULFF. 7e volume. Copenhague, 1819. 1 vol. in-8°.

ALLEMAGNE.

39. — *D. Bremser, Ueber lebende Würmer im lebenden Menschen.* — Sur les vers dans les intestins de l'homme, par le docteur BREMSER. 1 vol. in-4° de 284 pag., avec quatre gravures. Vienne, 1819. Schaumburg.

Les anciens n'eurent qu'une connaissance imparfaite des ascarides et autres vers existant dans les intestins de l'homme, et ce n'est que dans les tems modernes qu'ils ont fixé l'attention des naturalistes. Redi, médecin du grand-duc de Florence, Cosme III, est le premier qui en ait fait une étude particulière. Après lui, le grand Linnée a classé ces vers systématiquement. O. F. Müller, O. Fabricius, Bloch, Goeze ont marché sur ses traces ; et, par leurs nombreuses observations et leurs découvertes, ils ont fourni au célèbre Zeder des matériaux précieux pour en composer un ouvrage qui jouit d'une réputation méritée. De nos jours, les deux médecins Rudolphi et Bremser, cultivant la même science, se sont distingués en Allemagne par des recherches vraiment étonnantes. Le premier établit, dans son *Synopsis entozoar* (*Berol.*, 1819), au-delà de 1100 espèces de vers, tandis que Linnée n'en connut que 11. Mais cet ouvrage, comme tous les précédens, n'offre guère d'intérêt qu'au naturaliste, tandis que le médecin y trouve peu de ressources pour traiter un malade incommodé de vers. C'est cette lacune qui existait dans la pathologie allemande, que

M. Bremser a cherché à remplir. Son livre est divisé en douze chapitres. Le premier traite de l'origine de ces vers dans les corps organiques. Il y combat l'opinion d'autres naturalistes qui ont attribué cette origine à la nourriture des êtres organiques; ce qui est d'autant moins probable, que l'on trouve déjà des vers dans un fœtus : d'où M. Bremser conclut qu'ils doivent être héréditaires. Dans le second chapitre, il examine le système de Rudolphi, et il expose celui qu'il a adopté de préférence pour cet ouvrage. Dans les chapitres suivans, on trouve ce système plus développé; mais, quittant aussitôt la route du naturaliste, il s'exprime, depuis le cinquième chapitre, seulement comme médecin. Il fait connaître les signes de la présence de ces vers dans le corps humain, et il indique les moyens de les en chasser. L'ouvrage est terminé par une table alphabétique, remplissant 14 pages, des auteurs qui ont écrit sur le même sujet, et que M. Bremser a consultés. Les quatre gravures qui représentent différentes espèces de ces vers ont été exécutées avec une grande perfection.

40. — *Darstellung des Fabriks und Gewerbswesens im österreichischen Kaiserstaat.* — Tableau technologique de l'industrie nationale dans les États autrichiens; par ÉTIENNE DE KEFSS. 3 vol. in-8°. Vienne, Strauss.

Le premier volume de cet ouvrage parut l'année dernière. Les deux autres, qui devaient le suivre de près, ne nous sont pas encore parvenus. Celui-là contient une description détaillée des matières premières qui sont consommées dans les manufactures et fabriques, ou qui sont généralement employées dans l'industrie des États autrichiens. L'auteur traite son sujet sous les deux points de vue scientifique et mercantile, et son ouvrage est aussi important à l'homme de lettres versé dans les matières de l'économie politique et de la statistique, qu'au fabricant et au négociant.

41. — *Rosenwalls Reise durch Holland*, etc. — Voyage en Hollande, dans les pays du Rhin, en Suisse et en Wurtemberg, par Rosenwall. 1re partie, in-8°, 350 pag. Mayence, chez Kupferberg. 1818.

Ce voyage eut lieu en 1815. La relation que l'auteur en fait est sous la forme de lettres adressées à un ami. Il y rend compte non-

seulement des pays qu'il a parcourus, mais des événemens du tems et de l'impression qu'ils ont produite, tant sur lui que sur les personnes avec lesquelles il se trouvait. Sept lettres de ce premier volume concernent la Hollande, où le caractère des habitans, le musée d'Amsterdam, et les principaux tableaux qui s'y trouvent, occupent principalement la plume de l'auteur. Quatre autres lettres ont pour objet les environs du Rhin, Dusseldorf, Cologne, Bonn, Francfort-sur-Mein, Darmstadt, etc.

42. — *Ueber das Retorsions Prinzip als Grundlage eines deutschen Handels Systems.*—Sur le principe de réciprocité considéré comme base d'un système de commerce pour l'Allemagne. 1 vol. in-8°. Leipsick, 1820. Kummer.

Les plaintes sur la stagnation du commerce, qui, depuis la paix, se renouvellent dans presque tous les pays, ont particulièrement lieu en Allemagne. Pour y remédier, il s'est formé à Francfort-sur-Mein une société occupée à en chercher la cause, et à trouver le moyen de faire disparaître les funestes effets qu'elle produit. Cette société pense que l'Allemagne ne saurait être sauvée d'une ruine inévitable, à moins que l'on n'abolisse les douanes intérieures, en conservant seulement une ligne de douanes sur les frontières, et que l'on n'établisse un système de représailles, en prohibant l'introduction des marchandises des pays qui ne permettent pas chez eux l'entrée des marchandises allemandes. L'ouvrage que nous annonçons est principalement dirigé contre ce système. L'auteur anonyme prouve qu'une ligne de douanes sur les frontières serait un expédient illusoire, et que l'exécution du principe de représailles porterait un coup mortel au commerce de transit et des grandes foires, et, par conséquent, détruirait la branche principale du commerce allemand. Nous regrettons que l'espace nous manque pour suivre l'auteur dans ses raisonnemens, qui présentent plusieurs parties de l'économie politique sous un nouveau point de vue, et donnent une notion exacte des ressources industrielles et commerciales de l'Allemagne.

43. — *Das Staatsrecht des Koenigreichs Baiern.* — Le droit public du royaume de Bavière; par *Jules* Schmelzing. 2 vol. in-8°, chacun de 500 pages. Leipsick, 1820. Chez Brockhaus.

Le premier volume de cet ouvrage contient, outre la constitution du 26 mai 1818, et les édits qui en forment les parties

intégrantes, tous les autres édits organiques, antérieurs ou postérieurs, qui s'y rapportent, ainsi que les ordonnances supplémentaires. Le second volume embrasse toute la partie administrative; il offre un intérêt d'autant plus grand, qu'aucun auteur n'avait encore traité cette partie avec précision et dans toute son étendue. M. Schmelzing, déjà connu par d'autres ouvrages de ce genre, n'a rien négligé pour rendre celui-ci recommandable aux yeux du publiciste et du diplomate.

44. — *Taschenbuch für die vaterlandische Geschichte.* — Portefeuille pour l'Histoire de l'Autriche, publié par les barons Hormayr et Mednyansky. Vienne, 1820. A. Strauss. 336 pages in-12.

Il existe en Allemagne un genre particulier de publication périodique, que l'on ne connaît guères dans d'autres pays : ce sont les *Almanachs* ou *Porte-feuilles*, qui, à l'approche de la nouvelle année, paraissent sous différentes formes, et contribuent à répandre des connaissances utiles. Comme ils sont destinés à être offerts pour étrennes, on fait en sorte de leur donner une forme extérieure agréable à l'œil, et de rendre la matière qu'ils renferment digne de l'attention des esprits cultivés. Il y a trente ou quarante ans que l'on ne connaissait, en Allemagne, que deux ou trois *Almanachs des Muses*; aujourd'hui, l'on en compte au-delà de cent qui embrassent toutes les branches de la littérature. Pour les varier, on a même recours à l'étranger; et c'est depuis 1802 que, tous les ans, M. Cotta, de Stuttgard, fait rédiger et imprimer à Paris l'*Almanach des Dames*, qui n'a pas eu moins de succès en France qu'en Allemagne. Il y a des *Almanachs* d'*Anecdotes*, de *Théâtres*, de *Voyages*, de *Botanique*, de *Minéralogie*, de *Jardinage*, d'*Agriculture*, de *Chasse*, de *Magnétisme*, et même de l'*Art vétérinaire*; des *Almanachs militaires*, *statistiques*, *géographiques*, *biographiques* et *historiques*. Parmi ces derniers, le *Porte-feuille pour l'Histoire de l'Autriche* occupe le rang distingué auquel la célébrité de ses auteurs lui donne des droits assurés. Le baron de Hormayr est un des premiers historiens de l'Allemagne, et le baron de Mednyansky est connu par des recherches précieuses sur l'histoire de la Hongrie. Les différens articles qui composent ce Porte-feuille, sont principalement des biographies de personnes qui ont répandu de l'éclat sur l'histoire de l'Autriche, ou des descriptions de monumens antiques et de châteaux

au souvenir desquels se rattache quelque fait historique. Nous y avons encore remarqué des éphémérides pour le royaume de Hongrie, faites avec beaucoup de soin, et plusieurs morceaux bien choisis de poésie nationale. L'ouvrage est orné d'un grand nombre de belles gravures.

45. — *Die kaiserlich königliche Ambraser Sammlung.* — Description des objets antiques qui composent la collection du château impérial et royal d'Ambras; par A. Primrisser. In-8°. Vienne, 1819. Heuber.

Le château d'Ambras renferme des souvenirs précieux du moyen âge, qui fixent l'attention de tous les voyageurs, et dont la description a déjà occupé beaucoup d'écrivains. L'ouvrage de M. Primrisser en donne la description la plus complète. On y trouve en tête l'histoire du château d'Ambras; vient ensuite une liste détaillée et raisonnée des objets curieux qui y sont accumulés depuis nombre d'années, tels que des cuirasses, des tableaux historiques, des manuscrits, des livres et gravures, etc. L'auteur a placé, à la fin, des notices biographiques sur tous les princes et les généraux dont les armures ont été conservées dans ce château. L'ouvrage est orné de deux dessins lithographiés.

46. — *Spanische Liebe.* — L'Amour espagnol. Poëme en quatre chants, par F. Müller. 110 pages in-12. Vienne, 1820.

La voix de la muse germanique est devenue depuis quelque tems singulièrement rauque. Du moins, les échantillons qui nous en parviennent, ne sont guère de nature à faire concevoir une haute idée de l'état actuel de la littérature allemande. Heureusement, elle a été trop illustrée par de grands modèles, pour avoir jamais à craindre une décadence complète. L'auteur du poëme de l'*Amour espagnol* ne connaît guère la nation dont il voudrait peindre le caractère et les sentimens. On trouve à la vérité beaucoup de noms espagnols; mais l'amour, qui est le sujet de l'ouvrage, conviendrait aussi bien aux Lapons et aux Islandais, qu'à tout autre peuple. Quant aux vers, ils sont en parfaite harmonie avec le sujet. Henrichs.

SUISSE.

47. — *Annales de législation et de jurisprudence.* Tome 1er. Genève, 1820, in-8°.

Ce nouveau recueil s'annonce sous des auspices très favorables, soit par l'esprit dont il est animé, soit par le nom, la réputation et le mérite des rédacteurs. On fait observer avec beaucoup de justesse, dans l'*avant-propos*, qu'à l'égard de la *littérature* qu'on peut appeler *politique*, de longs ouvrages qui exigent une étude lente et approfondie, ne paraissent pas suffire aux esprits du moment. Les hommes et les choses marchent si vite, l'activité de la pensée est si rapide, que l'homme qui emploierait vingt ans à composer un excellent livre, pour contribuer à prévenir les dangers d'une lutte acharnée entre l'opiniâtreté tenace et l'imprévoyante précipitation, risquerait d'arriver vingt ans trop tard. Il devient necessaire, par ce motif, que plusieurs écrivains politiques se dévouent au rôle d'éclaireurs et de troupes légères; ils se proposent de faire connaître les progrès que la jurisprudence a faits récemment, surtout en Allemagne, les institutions judiciaires de l'Angleterre, et l'état actuel de la science et des législations nouvelles chez les diverses nations. Les articles contenus dans la première livraison, sont 1° un Mémoire *Sur l'étude du droit dans ses rapports avec la civilisation et l'état actuel de la science*, par M. Rossi. 2°. Un extrait, par M. Magnier, *de l'Histoire du droit romain au moyen âge*, par M. de Savigny. 3°. Examen de cette question : *Le pouvoir de consommer s'accroît-il toujours dans la société avec le pouvoir de produire ?* par M. de Sismondi. 4°. *Sur l'origine, le développement et l'influence pratique des théories politiques dans l'Europe moderne*, par Heeren; traduit de l'allemand par M. Charles Tremblay. M. Rossi, Italien, avocat, après avoir professé le droit criminel à Bologne avec beaucoup de succès, s'est fait de même admirer à Genève par ses cours en différens genres de littérature. M. de Sismondi et les autres rédacteurs offrent des noms assez accrédités pour assurer à ce nouvel ouvrage périodique l'accueil le plus favorable. A compter du mois d'octobre 1820, il en paraîtra six livraisons par année; deux livraisons formeront un volume d'environ 26 feuilles d'impression. On souscrit au bureau de ce journal, à Genève, chez MM. Mangetet Cherbuliez, imprimeurs-libraires; à Paris, chez MM. Bossange père et fils; à Londres, chez MM. Martin Bossange et comp^e; en Allemagne, chez M. Loup, à Tubingen.

ITALIE.

48. — *Le Fisiche revoluzioni della natura*, etc. — Les Révolutions physiques de la nature, ou la Palingénésie philosophique de Charles Bonnet, accusée d'erreur; Dissertation théologique et philosophique du P. M. *Philippe* Anfossy, etc. Rome, 1820, in-8°.

On connaît les époques et les formes que M. Bonnet avait voulu assigner à la perfectibilité de l'espèce humaine. Dans son hypothèse, l'homme qui, après avoir subi la forme de ver, se trouve maintenant sous celle de crysalide, finira aussi par la forme de papillon, et alors toutes ses facultés acquerront un plus haut degré de perfection. Les mêmes métamorphoses progressives, Bonnet les attribuait aux autres espèces subalternes, qui toutes suivaient proportionnellement la même progression. Cette bizarre hypothèse avait servi d'amusement aux lecteurs; elle fut bientôt oubliée. Le P. Anfossi vient de la tirer de l'oubli pour la signaler comme une théorie impie, hérétique et sacrilége, contenant une foule de maximes imputées jadis aux anciens sectateurs d'Origène. L'auteur se fait encore un mérite d'avoir défendu au professeur Settele la publication de ses *Elémens d'astronomie*, où celui-ci, au dix-neuvième siècle, a osé reproduire le système de Copernic et de Galilée sur le mouvement de la terre et l'immobilité du soleil. Cette défense ayant été accueillie avec un juste mépris par les étrangers et par les Italiens, le P. Anfossi a voulu la justifier par les mêmes raisons qui firent condamner Galilée pendant sa vie, et qui ont fait condamner ses juges par la postérité. Qui eût dit cependant que le P. Campanella, dominicain comme le P. Anfossi, ayant fait l'apologie de Galilée en 1622, le P. Anfossi, deux siècles après, oserait encore condamner Galilée et le pauvre professeur Settele? C'est soutenir avec dignité les droits du saint-office et des PP. dominicains!

49. — *Ricerche mediche su i bagni a vapore*, etc. — Recherches médicales sur les bains à vapeur, et sur les fumigations de substances ammoniacales et balsamiques, de soufre et de mercure, avec une planche qui représente le poile portatif; par le chevalier *Paul* Assalini. Naples, 1820, in-4°.

M. Assalini est aussi l'auteur du *Manuel de chirurgie*, ou *Vade mecum*, pour les médecins et chirurgiens attachés au service des

armées, et de plusieurs autres ouvrages déjà publiés. Celui que nous annonçons est divisé en cinq parties. Dans la première, l'auteur expose ce que les anciens et les modernes ont dit de plus intéressant sur les bains et sur les fumigations; dans la seconde, il décrit l'appareil pour les poêles, qu'il a simplifié et rendu portatif; la troisième partie contient les résultats des essais faits sur sept cents militaires atteints de la galle, de rhumatismes et de la siphilis. On trouve, dans la quatrième partie, cent traitemens remarquables, ou cas pratiques de guérisons obtenues avec des bains à vapeur et avec des fumigations balsamiques, sulfureuses, mercuriales, etc. L'auteur réserve le surplus de ses recherches pour le second volume qui n'a pas encore paru.

50. — *Pomona italiana, ossia trattato degli alberi fruttiferi*, etc. — La Pomone italienne, ou Traité des arbres fruitiers, par *Giorgio* Gallesio, auteur du Traité du *Citrus*, et de la Théorie de la reproduction végétale. Pise, 1820.

Quoique la publication de cet ouvrage ait été annoncée dès 1818, il ne fait cependant que de paraître. L'auteur a divisé son travail en trois parties; il appelle la première, *scientifique*; la seconde, *descriptive*; et la troisième concerne les beaux-arts. Les deux premières parties contiendront 36 livraisons, dont il en paraîtra quatre par an. C'est dans cette dernière partie qu'on donnera un traité élémentaire de pomologie, et un traité complet de chacune des espèces contenues dans l'ouvrage. Avec les quatre livraisons publiées jusqu'à présent, on a donné aussi un petit *Traité du figuier*. L'auteur montre beaucoup de connaissances botaniques et de méthode, en classant les espèces diverses de cette plante. L'édition est fort belle.

51. — *Osservazioni critiche sulla costituzione della monarchia Spagnuola*, etc. — Observations critiques sur la constitution de la monarchie d'Espagne; par *Philippe* Pagano. Salerne, 1820.

Le jeune auteur est un officier du génie, et neveu du célèbre et malheureux Mario Pagano. Son oncle lui a légué à la fois son nom et les principes auxquels il dut sa mort et sa renommée. Cet officier publiciste nous prouve que les Napolitains, en adoptant par précaution et par la nécessité du moment, la constitution d'Espagne, ne sont pas disposés à se l'appliquer servilement, et sans en examiner la convenance sous tous les rapports. Les

observations de M. Pagano tendent à justifier les modifications qu'il propose sur le nombre des députés, proportionné à la population du royaume de Naples; sur le mode des élections, sur le renouvellement du parlement national; sur l'utilité de deux chambres; sur la juridiction ecclésiastique; sur l'administration municipale, etc. Il est très important que les citoyens les plus éclairés aident de leurs lumières les députés de la nation, pour que, forts de leurs connaissances réciproques, ils puissent déterminer dans leur sagesse ce qui convient le mieux aux grands intérêts de la nation. Il semble qu'une foule d'écrits qu'on publie à Naples dans ce moment, tendent principalement à ce noble but. On y trouve des idées justes et lumineuses, exposées avec un esprit de sagesse et de modération propre à détruire toute prévention défavorable à leurs auteurs et à la nation.

52. — *Catechismo costituzionale*, etc. — Catéchisme constitutionnel pour le royaume de Sicile. Naples, 1820.

Les amis de la constitution, voulant éclairer toutes les classes du peuple sur les principes fondamentaux des lois constitutionnelles, avaient d'abord traduit et publié un *Catéchisme espagnol* sur le même sujet; mais, ils en ont eu bientôt remarqué les imperfections, et ils en ont composé un autre essentiellement national. On y trouve plus d'ordre et de précision. Ce livre inspire l'amour le plus pur de la religion, de la patrie, du roi et de la liberté. Il combat tout esprit de faction; il montre les erreurs et les dangers qu'il faut principalement éviter; il désigne tout ce qui constitue l'autorité du roi et de ses ministres, la représentation nationale, et les institutions constitutionnelles. On y discute l'hypothèse d'une seconde chambre, que la constitution d'Espagne, adoptée provisoirement par les Napolitains, n'admet point. En effet, une seule chambre, qui ne craint aucune entrave dans sa marche, pourrait dépasser certaines limites, surtout dans un pays où le climat et le tempérament des habitans l'exposeraient quelquefois à la précipitation. Mais une chambre de pairs a une apparence d'oligarchie, et elle pourrait finir par être un auxiliaire du pouvoir ministériel. Ce danger est à craindre; toutefois on pourrait l'éviter, moyennant des conditions qui rendraient cette chambre attachée aux intérêts de la nation, et contraire à tout esprit oligarchique. Si, par exemple, les pairs n'étaient pas héréditaires, s'ils étaient élus

par la chambre des députés, si les talens et les vertus patriotiques étaient les premiers titres des élus, etc., sans doute cette nouvelle chambre pourrait être utile, et sa dégénération très difficile. Mais les publicistes napolitains ont assez de sagesse pour examiner cette question et d'autres semblables, avant de prendre aucune délibération sur des objets d'une aussi haute importance.

53. — *Sulla crociata contro Napoli*, etc. — Sur la croisade contre le royaume de Naples. Naples, 1820.

Cet opuscule montre, avec beaucoup de franchise et de force, l'injustice et l'inconséquence des potentats qui voudraient faire la guerre aux Napolitains et à leur roi, pour s'être donné une constitution appropriée à leurs lumières et à leurs besoins. L'auteur rappelle les principes et les promesses annoncés déjà, à la face du monde, par les princes confédérés contre l'oppresseur de l'Europe. Il examine les rapports diplomatiques de leurs États, et les dangers présens et futurs auxquels pourrait les exposer le projet d'invasion du royaume de Naples. Il peint la conduite noble et imposante du peuple de ce royaume, qui donne les plus heureuses espérances pour l'avenir. Il calcule les forces nationales que pourrait fournir une population de sept millions d'habitans qui se présentent de toutes parts pour défendre leurs foyers, leur constitution et leur roi. L'auteur termine par une harangue, non moins touchante que solide, adressée aux augustes princes qui doivent bientôt manifester leurs intentions au sujet du royaume de Naples. Il suppose que le roi de Naples lui-même, présent au congrès des souverains, soutient la justice et la sainteté de la cause de son peuple, qui est sa propre cause, d'une manière qui le rend encore plus respectable, plus digne de l'amour de sa nation et de l'admiration des étrangers. « Respectez donc, conclut-il, l'indépendance de mon royaume; respectez ces cheveux blancs qui rendent ma couronne encore plus vénérable. C'est une entreprise insensée et toujours malheureuse, que de faire la guerre aux nations pour leur ravir leur liberté: mais vous me trouverez toujours au milieu de mon peuple, prêt à le défendre moi-même, tant qu'une goutte de sang coulera dans mes veines. Il vous faudra passer sur mon corps pour aller arracher l'étendard national qui flotte sur mon palais. Votre triomphe même serait peu durable; car les rois périssent, mais les nations

ne périssent point. Et s'il est prescrit par les destins que des citoyens libres, se défendant contre des soldats mercenaires, doivent succomber, ils fuiront une terre profanée par un conquérant; et, comme les exilés de Parga, emportant avec eux les ossemens de leurs pères, ils iront demander une patrie à la terre hospitalière des Américains. »

54. — *Opere di* Angelo Mazza. Parme, 1816 — 1820; 5 vol. in-4° et in-8°.

Les poésies d'Angelo Mazza ont beaucoup de mérite et d'originalité : on le désigne en Italie par les noms de *Pindare italien* et de *Chantre de l'harmonie*; tant sont remarquables les vers analogues qu'il a faits sur ce sujet! Il a la gloire d'avoir renouvelé chez les Italiens la poésie philosophique et théologique, créée par le Dante, et négligée par ses successeurs.

55. — *Opuscoli morali di* Plutarco, etc. — Opuscules moraux de Plutarque, traduits en italien par *Marcel* Adriani, le jeune. Florence, 1820. Jusqu'à présent, 4 vol. in-8°.

L'édition en est élégante, la traduction fidèle, et le style réunit le double mérite de la pureté et de la correction.

ESPAGNE.

56. — *Vida politica y religiosa de los jesuitas.* — La vie politique et religieuse des jésuites. Ouvrage dans lequel on fait voir la justice des motifs qu'eurent le roi Charles III pour les expulser du royaume, et le pape Clément XIV pour supprimer leur ordre. On y a joint des observations critiques soumises au congrès national des cortès, pour le moment où il s'occupera des jésuites. Anonyme. 1 vol. in-8°. Madrid, 1820. Ortega.

La circonstance prévue par l'auteur est arrivée; car l'assemblée nationale espagnole, après une discussion et un examen approfondis, a prononcé, le 14 août 1820, la suppression des jésuites en Espagne.

57. — *Apendice al dictamen sobre el tribunal de la inquisicion*, etc. — Appendice au discours sur le tribunal de l'inquisition, prononcé en 1813, par *don Antoine-Joseph* Ruiz de Padron, député des îles Canaries. Madrid, 1820. In-8°. 3e édition.

M. Ruiz de Padron, savant et vertueux ecclésiastique, fut le premier qui, dans les cortès, éleva la voix contre l'inquisi-

tion, qu'il contribua puissamment à faire abolir; mais, la constitution espagnole ayant été rejetée par le roi Ferdinand, et tous les membres des cortès dispersés, persécutés, incarcérés, M. Ruiz de Pradon fut victime comme les autres, et emprisonné. Le détail des vexations dirigées contre lui est consigné dans une préface remplie d'intérêt, placée au commencement de cette édition nouvelle de l'*Appendice*. L'ouvrage est curieux, et mérite d'être lu. L'opinion publique, en 1820, désignait au choix des Espagnols ce savant estimable, qu'on s'est empressé de réélire pour les cortès actuelles où il siége avec honneur.

58. — *España venturosa por la vida de*, etc. — L'Espagne heureuse par la vie de la constitution et la mort de l'inquisition. In-4° espagnol ou grand in-8° français. Madrid, 1820.

L'auteur de cet ouvrage est un ecclésiastique respectable, M. Bernabeu, membre des cortès de 1813. A cette époque, il publia dans sa langue un ouvrage où il établissait les droits de la nation sur les biens du clergé. L'inquisition, qu'avaient supprimée les cortès, ayant été rétablie par Ferdinand VII, M. Bernabeu, inquiété par le prétendu saint-office, s'échappa d'Espagne, se réfugia en France, et y resta jusqu'à l'importante révolution de 1820. Retourné dans sa patrie, nommé membre des cortès actuelles, il publie sous le titre qu'on vient de lire, une édition nouvelle de son *Traité sur les biens du clergé*, auquel il a ajouté une préface intéressante et un récit détaillé des interrogatoires que lui fit subir l'inquisition, avec ses réponses qui sont péremptoires et sans réplique.

59. — *Memorias para la vida del señor Jovellanos*. — Mémoires pour servir à l'histoire de la vie de monseigneur don Gaspar-Melchior de Jovellanos, avec une analyse de ses ouvrages; par don Jean Cean-Bermudez. Madrid, 1820. 1 vol. in-8°. 5030.

Cet ouvrage, imprimé en 1814, fut de suite saisi en vertu d'un décret prononcé par un juge de première instance de Madrid; on le publie aujourd'hui en vertu d'un autre décret rendu, sur la réclamation de l'auteur, par un autre juge du même tribunal.

La profonde instruction de feu M. Jovellanos; l'importance de ses ouvrages qu'il a écrits sur l'économie politique de l'Espagne, la nature des fonctions qu'il a remplies, comme ministre et conseiller du roi Charles IV, et comme membre de la *Junte cen-*

zrale; enfin, les vertus civiles et les autres qualités estimables qui ornaient l'ame de cet Espagnol, ne pourront que donner un caractère d'intérêt historique à sa biographie. La manière dont elle est composée doit augmenter le désir de la lire, parce que M. Cean-Bermudez est l'un des savans membres de l'académie de l'histoire, et très honorablement connu par son excellent ouvrage intitulé : *Dictionnaire des Espagnols qui se sont distingués dans les arts de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, du dessin, et de la gravure.*

60. — *Apuntes para la historia de los arrestos de los diputados de cortes del año* 1814, etc. — Mémoires pour servir à l'histoire des prisons des députés des cortès espagnols de l'an 1814; par M. DE VILLANUEVA. Madrid, 1820. I vol. in-8o. Orea.

Cet ouvrage est l'un des plus intéressans pour l'histoire du règne de Ferdinand VII, pendant les six années écoulées depuis la fin de sa captivité. L'auteur est l'un des hommes les plus savans de l'Espagne, membre de l'académie de l'histoire, et auteur de plusieurs ouvrages historiques très estimés. Il assure qu'il a écrit ces Mémoires dans la prison appelée *de la Couronne*, à Madrid, destinée aux ecclésiastiques; car il était aumônier du roi Charles IV, et, plus tard, membre des cortès de 1814. Il profite des circonstances actuelles, pour publier des événemens extraordinaires et des anecdotes singulières, auxquels donna lieu le système politique de tyrannie et d'oppression adopté par les ministres de Ferdinand contre les illustres et généreux défenseurs du régime constitutionnel. La lecture de cet ouvrage fournit des renseignemens précieux sur l'histoire des six dernières années, et il serait même impossible de la bien connaître, sans les Mémoires de M. Villanueva. J. A. LLORENTE.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

61. — *Geschiedenis der Menschheid*, etc. — Histoire de l'espèce humaine, d'après la Bible; par *Herman* MUNTINGHE, tome XI. La Haye, 1819. Veuve Allart et compagnie. In-8o de 454 pag.

Le premier volume de cet ouvrage a paru en 1801. L'auteur, M. *Muntinghe*, théologien et orientaliste distingué, professeur à l'Académie de Groningue, donne, dans celui-ci, des tables des-

tinées à faciliter les recherches dans les volumes précédens, et il indique un certain nombre de *changemens* ou de *corrections nécessaires*. Il peut s'appliquer avec raison l'*Ære egi monumentum* d'Horace.

62.—*De Voor-wereld*, etc. (en allemand *Urwelt*: c'est-à-dire, du Monde primitif, ou preuves de l'existence et de la destruction de plus d'une création terrestre, antérieure à la nôtre; d'après l'allemand de *J.-G.-J. Ballenstedt*, pasteur à Pabstorf, dans le duché de Brunswick; traduit librement en hollandais, rédigé dans un nouvel ordre et enrichi d'observations: par le docteur A. Moll, membre de la Société des Sciences et Arts d'Utrecht. Dordrecht, 1819. Blussé et Van Braam. 2 vol. in-8°; le premier de 386, le deuxième de 337 pag.

63. — *Sermons de* A.-L.-C. Coquerel, pasteur extraordinaire de l'église wallonne d'Amsterdam. Amsterdam, 1820. Delachaux. Deuxième édition. In-8°. 197 pag.

Il est quelquefois dangereux d'imprimer les discours même les plus éloquens. Réduire des sermons à une simple lecture, c'est les dépouiller du charme de ces impressions profondes qu'excite dans l'ame le sentiment religieux. L'orateur doit parler du haut de la tribune, s'il veut que ses harangues produisent tout leur effet; les exhortations du ministre des autels doivent descendre de la chaire. On ne doit pas les considérer comme une suite de méditations morales ou dogmatiques; on ne peut en former un livre ordinaire sur lequel le lecteur ne jettera qu'un rapide coup-d'œil; ils veulent être prononcés, ils exigent la solennité d'un culte, le recueillement d'une assemblée nombreuse, le silence d'un temple. Ces considérations, qui dérivent en général de la nature de l'éloquence sacrée, ne conviennent pas en particulier aux sermons de M. Coquerel. Le volume que nous avons sous les yeux, quoique publié au commencement de sa carrière dans le ministère sacré, se fait lire avec plaisir, et plusieurs des sermons qu'il renferme offrent des développemens fort éloquens. Nous y avons distingué avec intérêt un discours prêché dans le temple de l'Oratoire à Paris, le 2 novembre 1817, premier jour du quatrième siècle de la réformation. La commémoration de ce grand événement y est célébrée d'une manière remarquable, avec

cette union de force et de tolérance dont les ministres de la religion réformée possèdent si bien le secret. L'orateur s'élève fortement contre la conduite de Calvin, lors du jugement de Servet : « Nous, dit-il, ses admirateurs, nous, ses disciples, nous déplorons son erreur, nous poursuivons sa mémoire du désaveu le plus formel. » M. Coquerel trace un tableau frappant des excès et de l'absurdité du fanatisme ; parmi plusieurs traits heureux, nous ne choisirons que celui-ci : « Qu'ils sont honteux et courts les triomphes de l'intolérance ; elle ne produit rien que d'involontaire ; c'est un tyran qu'on trahit aussitôt qu'il s'éloigne. » En général, ces sermons sont écrits avec élégance : celui qui a pour sujet *Saint Paul devant Agrippa*, joint au mérite du style, de la hauteur dans les pensées. Malgré les craintes que M. Coquerel exprime modestement dans la préface de ses sermons, nous pensons qu'il a pu en risquer la publication, sans être coupable de témérité et sans avoir besoin d'indulgence.

64. — *Parnassus Latino-Belgicus, sive plerique è poetis Belgii-latinis epigrammate atque adnotatione illustrati*, a Jacobo-Henrico Hoeufft. Dordraceno. — Parnasse Latino-Belge, etc., par Hoeufft, de Dordrecht. Amsterdam, Den Hengst et fils ; à Breda, Van Bergen et compagnie. 1819. In-8° de 278 pages.

En 1818, l'Académie de Bruxelles a promis une médaille d'or à l'auteur de la meilleure histoire critique et littéraire des Hollandais et des Flamands qui ont cultivé la poésie latine ; et M. *Hoeufft*, sans se présenter au concours, en a pris occasion de composer l'ouvrage que nous annonçons, et que, par une épître en vers, il a dédié à cette savante Société. Nul n'était plus propre que lui à réussir dans cette entreprise. Vétéran distingué du Parnasse latin, homme de beaucoup d'instruction et de goût, et possédant une bibliothèque spécialement riche dans cette branche de la littérature, il ne pouvait pas manquer, en s'imposant cette tâche, de mettre au jour une production remarquable. Le *Parnasse* de M. H. est occupé par deux cent trente-deux individus. M. H., essentiellement *catalogiste* et historien, accorde un article à chacun d'eux, en les appréciant avec plus ou moins de sévérité. Il n'en est pas un qui n'ait au moins son distique ; et il a fallu une grande flexibilité de talent pour ne pas rendre trop monotones tant de mentions obligées. Les notes qui accompagnent chaque

article sont intéressantes pour l'histoire littéraire ; elles renvoient aux sources à consulter pour des renseignemens plus étendus.

Ceux de nos lecteurs qui aiment les muses latines, nous sauront bon gré de leur transcrire ici une des épigrammes de M. Hoeufft :

HUGO GROTIUS (pag. 129).

Belgica quem cunctis opponit gentibus unum,
Ante licet nato dira novarca suo,
Grotius hic ille est, cui, quod docuêre recentes,
Notum erat, et prisci quod docuêre sophi.
Mentis inexhaustæ typus ingeniique capacis,
Et doctrinarum natus ad omne genus,
Nil intentatum liquit, nil liquit inausum,
Incepta eventu cuncta probante bono.
Quæque viro modo lusus erat Romana poësis,
Sufficere alterius laudibus apta foret.

Hugues Grotius.

« C'est ce Grotius que la Belgique oppose seul aux grands hommes des autres nations, quoiqu'elle ait été autrefois une cruelle marâtre envers son fils ; ce Grotius, qui connaissait tout ce qu'ont écrit les philosophes anciens et modernes. Il offrit le modèle d'un esprit inépuisable, d'un génie vaste et propre à tout genre de science : il tenta tout, osa tout ; un heureux succès couronna tous ses travaux : son talent pour la poésie latine, qui n'était qu'un délassement pour lui, aurait suffi pour la gloire de tout autre. »

Nous citerons encore un article qui est en l'honneur d'un jésuite allemand très obscur, nommé Pierre *de Marque* (p. 199). Ambitieux de la palme du martyre, il avait sollicité du général de son ordre la mission du Japon, par une épître en quatre cents vers latins, imprimée à Douai, en 1696, et qui paraît avoir été couronnée du succès désiré :

Hic est Japonici qui littora, Marca, profundi
Antetulit ripis, patria Scalda, tuis;
Et Thæbi furias propioris, et æquoris iram
Sprevit, et ærumnas pauperiemque pati :

Christo discipulos, Christo pariturus alumnos,
Forsitan ut flammis membra voranda daret.
O amor! o ignis! solis qui fortior æstu,
Fortior est bustis, Inde profane, tuis!

« C'est ce Marque qui a préféré les rivages lointains du Japon aux bords de sa patrie; qui dédaigna les chaleurs du soleil, les dangers de la mer; qui supporta la pauvreté et l'indigence pour procurer à Jésus-Christ des disciples et des adorateurs, au risque d'être dévoré par les flammes! O amour, feu céleste, plus fort que les chaleurs de ton soleil et de tes buchers, Inde profane! »

Nous avons distingué, parmi les notices, celles sur *Erasme* (pag. 5 et 6), sur *Jean Second* (pag. 25—28), sur *Grotius* (pag. 129—134), sur *Janus Vlitius* (pag. 173 et 174), sur Gaspar *Kinschot* (pag. 181—183), sur Levin *de Meyer* (pag. 197), et sur Mathieu *Temminck* (pag. 231—233). La nature de ce recueil ne nous permet pas de signaler quelques omissions, peu importantes à la vérité, comme celle du médecin Lævinius Lemnius. Nous ne pouvons que recommander cet intéressant recueil à tous les amis de la poésie latine.

65. — *Nieuwe Verhandelingen*, etc; c'est-à-dire, nouveaux Mémoires de la Société zélandaise des Sciences, tome III, parties 4 et 5. Middelbourg, S. Van Benthem, 1819, in-8°.

La quatrième partie offre un Mémoire couronné par la Société, sur une question proposée par elle, et où il s'agit de l'utilité des têtes de pilotis sciées. Ce Mémoire a pour auteur M. Abraham *Caland*, officier du génie, attaché au *Waterstaat* (administration des digues et écluses), et aux travaux publics : il est lumineux, bien écrit; on y trouve l'application de la théorie à la pratique, dans une matière qui intéresse éminemment la province de Zélande, si elle veut continuer à justifier le coin de ses monnaies, sur lesquelles on voit le lion belgique nageant au milieu des flots, avec cette légende : *Luctor et emergo*.

La cinquième partie est un très bon Mémoire de M. J.-P. *Bourjé*, membre de la Société zélandaise, sur l'éclipse de soleil qu'on attendait pour le 7 septembre, et qui y est calculée avec précision pour Middelbourg, Amsterdam, Groningue, Gottingen et Saint-Pétersbourg. P. H. M.

LIVRES FRANÇAIS.

66. — *Nouvelle Nomenclature minéralogique*; *par M.* BERZELIUS. Paris, 1819; 1 vol. in-8°. Méquignon-Marvis, rue de l'École-de-Médecine. Prix, 4 fr.

En même tems que M. Berzelius nous a donné son *Traité des proportions chimiques*, il a fait paraître une *Nouvelle nomenclature minéralogique*. Nous avons déjà rendu compte du premier de ces ouvrages (*Voy.* ci-dessus, T. IV, pag. 5—241). Nous allons nous occuper du second, et nous croyons en donner une analyse claire et succincte, et en démontrer suffisamment les avantages, par la simple citation du passage suivant des leçons de M. Haüy :

« Le rôle de la cristallographie, dit le savant professeur, est limité à la détermination des espèces minéralogiques. Les résultats de la chimie, relativement au même objet, s'étendent à la méthode entière. Ils peuvent seuls être employés à la formation des genres ou des familles, et à celle des ordres et des classes. La chimie plane ainsi sur toute la méthode, et l'on peut même dire que, sans elle, nous n'aurions pas de véritable méthode.

» La marche que j'avais suivie pour la distribution des espèces, était assortie à l'état dans lequel se trouvait alors cette même science; et, pour ne parler ici que des genres, j'avais adopté pour chacun d'eux une base terreuse, alkaline ou métallique; et chacune des différentes espèces qui sous-divisaient le genre étaient caractérisées par la combinaison de la base commune avec un principe particulier, tel qu'un acide, l'oxygène ou un combustible. Mais les importantes découvertes qui ont fait reconnaître, dans les corps qui portaient les noms de terres et d'alkali, des substances métalliques déguisées par leur union avec l'oxygène, ne permettent plus d'employer que provisoirement les anciennes méthodes, en attendant que chaque minéralogiste en ait adopté une qui soit conforme à l'état actuel des connaissances. Et, à cet égard, nous avons un modèle digne de l'attention de tous les savans, dans celle qu'a publiée M. Berzelius. Les minéraux y sont présentés sous deux points de vue différens, dont le premier est tourné vers la chimie, et le second vers l'électricité galvanique, de manière que toutes les parties de l'un sont en harmonie avec celles de l'autre. Ainsi, les mêmes propriétés chimiques, d'où

naît une distinction entre les métaux qui ont une plus grande tendance à faire les fonctions d'oxydes ou d'acides que celles de bases, et ceux dont la tendance est l'inverse de la précédente, sont liées aux propriétés physiques à l'aide desquelles les premiers viennent se placer parmi les corps électro-résineux, et les seconds parmi ceux qui sont électro-vitrés. Il est aisé de concevoir tout l'intérêt que doit exciter cette corrélation entre deux manières d'envisager les mêmes êtres, dont l'une emprunte tous ses caractères de l'oxygène, qui est celui de tous les élémens chimiques dont le domaine est le plus étendu, et l'autre puise les siens dans la même source d'où sont émanés les phénomènes électriques qui ont servi à dévoiler la véritable nature d'une grande partie des substances métalliques. Ce système est encore remarquable par la manière dont les espèces sont caractérisées. Une bonne partie des minéraux, ainsi que je l'ai dit, sont des assemblages de divers composés, parmi lesquels il y en a toujours un qui imprime au corps le caractère de sa forme cristalline; et c'est celui-ci qui doit déterminer l'espèce, puisqu'il faut qu'elle soit représentée, et qu'elle ne peut l'être que par le concours du type géométrique avec le type chimique. D'après les belles recherches de M. Berzelius, le principe des proportions définies qui a eu lieu à l'égard de ce dernier composé, s'applique également à chacun de ceux qui ne sont qu'accessoires. Le savant auteur du système se sert ingénieusement de lettres accompagnées d'exposans numériques, pour désigner les quantités relatives des principes de chaque composé; en sorte que le tout présente en raccourci un tableau fidèle de l'ensemble des élémens, tracé d'après les résultats des lois constantes auxquelles ont été soumises les attractions qu'ils ont exercées les uns sur les autres, en se réunissant *deux à deux*, *trois à trois*. Les limites dans lesquelles sont renfermées mes leçons, ne me permettent de donner qu'une légère esquisse de ce beau système; mais j'en ai dit assez pour inspirer le désir d'en lire le développement, et de juger combien il est remarquable par la généralité et par la fécondité des principes qui ont dirigé le plan. »

67. — *Système floral* par l'auteur du *Boston de Flore*, ou *Botanique élémentaire*. 3e et 4e livraisons. Chez l'auteur, rue du Dragon, nº 22, et chez Delaunay, libraire, au Palais-Royal.

M. Lefébure poursuit avec un succès décidé son grand travail classique annoncé aux savans botanistes de l'Europe par son Atlas botanique, honoré d'un accueil flatteur par l'Institut de France. Cette livraison double contient les fleurs aggrégées rangées dans l'ordre clair, facile, naturel et non contesté, dont il a fourni les élémens aux personnes le moins familiarisées avec la botanique dans son *Boston de Flore*. Et ce qu'il y a d'essentiellement remarquable, c'est qu'une fois sa première division établie, les classes de Linnée, déjà ordonnées en partie par cet illustre savant, reçoivent à leur rang les familles de Tournefort; en sorte que ces groupes naturels se placent d'eux-mêmes dans les tribus, comme les tribus dans les quatre divisions générales créées par l'auteur du *Système Floral*, et ne font qu'un tout de deux conceptions admirées, mais jusqu'à présent regardées comme incompatibles. Un dialogue plein d'observations importantes explique ce nouvel ordre classique, et laisse reconnaître la plume exercée qui a produit l'ouvrage intitulé *Essai analytique de l'étude de l'eloquence*, honoré des suffrages de M. Laya, dans un article du *Moniteur*.

Nous aurons occasion de citer, dans un autre cahier, quelques passages des 5e et 6e livraisons, qui vont paraître incessamment.

68. — *Opuscule sur la Vinification*, traitant des vices des méthodes usitées pour la fabrication des vins, et des avantages du procédé de mademoiselle *Elizabeth* Gervais, brévetée du gouvernement par ordonnance de S. M. Louis XVIII, pour la même fabrication; par *Jean-Antoine* Gervais. Montpellier, in-8° de 114 pages. J.-G. Tournel, imprimeur.

Cette brochure contient l'analyse et la description d'un procédé imaginé par mademoiselle Elizabeth Gervais, pour obtenir à la fois une grande amélioration dans la fabrication du vin, et une plus grande quantité de produit. « Au moyen de mon procédé, dit-elle, on obtient les deux résultats suivans : 1o. La vendange, à l'abri, dans la cuve, de l'influence atmosphérique, subit, sans aucun danger d'explosion, une fermentation graduelle, régulière, et subordonnée à l'action seule des matières fermentescibles qu'elle contient; de sorte que cette fermentation est exempte de la violence que peut lui causer l'air libre, en même tems qu'elle conserve toute la force nécessaire pour agir utilement sur tous les raisins, et notamment sur ceux qui sont verts ou aqueux

3°. On recueille, en la dégageant de l'acide carbonique, la liqueur qui va s'évaporer pendant la fermentation ordinaire, et qui, ramenée ainsi dans la cuve vinaire, y rapporte tous les principes d'arôme et d'alcool dont elle était chargée, y soumet à une nouvelle élaboration et préserve d'acidité, en l'humectant sans cesse, la vendange qu'elle traverse, et dépouille, sur son passage, la pellicule du raisin de sa vive couleur pour en orner le vin. » Ces résultats paraissent avoir été constatés par un assez grand nombre d'expériences qu'en ont faites de savans chimistes et des agronomes éclairés. La Société royale et centrale d'agriculture étant occupée en ce moment de l'examen de cette importante découverte, nous nous empresserons de mettre son rapport sous les yeux de nos lecteurs, aussitôt qu'il nous sera connu.

Mademoiselle Elizabeth Gervais a établi une administration à Paris, rue de Choiseul, n° 4; elle cédera à des personnes ou maisons de commerce, et à des conditions dont elle donnera connaissance, l'exploitation de sa découverte dans les départemens, autres que ceux du midi, pour lesquels elle a établi à Montpellier une direction particulière, sous la gestion de M. J.-A. Gervais, son frère, à qui l'on peut s'adresser pour tout ce qui y est relatif. (Les lettres non affranchies ne seront pas reçues.)

69. — *Traité ou observations pratiques et pathologiques sur le traitement* des maladies de la glande prostate; par sir Everard Home, baronnet, vice-président de la Société royale de Londres, correspondant de l'Institut de France, etc., avec quatre planches; traduit de l'anglais par Léon Marchant, docteur en médecine. Paris, 1820. Baillière, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n° 16. In-8°. Prix, 6 fr., et port franc, 7 fr. 30 c.

On appelle *glande prostate* un amas de follicules muqueux, placé à l'orifice de la vessie, et creusé d'un canal renfermant la portion correspondante de l'urèthre. On n'avait encore aperçu, dans cette glande, que deux lobes latéraux séparés par une échancrure médiane. M. Home y a découvert, le premier, un lobe moyen; et c'est aux conséquences pathologiques de cette découverte, qu'est principalement consacré son ouvrage.

La division de la *prostate* en trois lobes, un moyen et deux latéraux, n'est pourtant pas une division constante. Souvent le moyen lobe n'existe pas, ou du moins est imperceptible, et quel-

quefois, au contraire, il y a de quatre à cinq lobes assez distincts. Ces modifications dans le groupement des parties constituantes de la *prostate* varient surtout selon les âges et les espèces.

De la solidité communiquée par la *prostate* à l'orifice de la vessie, et de la saillie qu'y fait le *verumontanum*, résulte, en ce point, un véritable hyatus entre les parois de l'*urèthre* : hyatus semblable à celui que produit la *caroncule lacrymale* dans l'angle interne de l'œil, et qui y joue à peu près le même rôle. Cet usage et cette situation de la glande *prostate* indiquent déjà tous les inconvéniens de son engorgement, et ces inconvéniens sont évidemment tous ceux de l'obstruction de l'urèthre.

M. Home a déterminé, avec une précision rigoureuse, les causes, les suites, le traitement de cet engorgement et de toutes les autres maladies de la prostate, de son inflammation, de son ulcération, etc., etc. Son ouvrage nous paraît à la fois l'un des plus utiles et l'un des plus remarquables de l'époque. Nous regrettons de ne pouvoir offrir ici les preuves de cette assertion que le nom seul de M. Home justifie au reste d'avance.

M. Marchant à qui nous devons l'ouvrage de M. Home, est déjà connu par la traduction de l'excellent ouvrage de M. Brodie sur les *maladies des articulations*. Le choix de ces deux ouvrages, et le soin avec lequel il les a traduits, témoignent assez de tout le mérite de M. Marchant. Ce mérite paraît surtout dans une introduction originale où l'on trouve tout à la fois de l'érudition et des vues. FLOURENS, D.-M.

70. — *Recherches sur le mécanisme de la respiration et sur la circulation du sang*; essais qui ont obtenu une mention honorable au concours de l'Académie des sciences de l'institut de France; par Isid. BOURNON, interne des hôp. civils de Paris, élève naturaliste du gouvernement. Paris. 1820. Baillière, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n° 16.

En dépit de son titre, cet ouvrage n'a nullement pour objet le mécanisme propre de la respiration. Ce mécanisme y est à peine indiqué. L'objet spécial de cet ouvrage est le mécanisme des efforts, et surtout des efforts auxquels concourt l'action simultanée de la glotte et des muscles abdominaux.

Le mouvement total de la *respiration* se compose de deux mouvemens partiels, l'un *d'inspiration* et l'autre *d'expiration*. La con-

traction du diaphragme et des muscles inspirateurs, en dilatant la poitrine, y opère un véritable vide, et l'air s'y introduit aussitôt par la simple pression de l'atmosphère. L'agent principal de l'*inspiration* est donc la contraction des muscles inspirateurs et du diaphragme. Dès que cette contraction cesse, l'air est expulsé de la poitrine par le retour successif du poumon, des bronches et de la trachée à leur état primitif. L'agent principal de l'*expiration* est donc le ressort élastique des organes respiratoires.

Les muscles abdominaux sont totalement étrangers au mécanisme ordinaire de la respiration. Ils ne participent à ce mécanisme que dans les expirations violentes et rapides, c'est-à-dire, dans les efforts. La contraction des muscles abdominaux a pour effet immédiat la diminution de la cavité abdominale, le refoulement des viscères abdominaux et du diaphragme, et, par suite, la compression des poumons. L'action de ces muscles est donc nécessairement expiratrice.

Mais l'expiration ne peut visiblement avoir lieu qu'autant que la glotte est ouverte. Supposez la glotte fermée, et dès-lors l'action des muscles abdominaux, réfléchie en entier sur les viscères de l'abdomen, concourt à l'expulsion ou de ces viscères eux-mêmes, et de là les hernies, ou des matières contenues dans ces viscères, et de là l'émission des urines, des matières fécales, etc. Le résultat de la contraction des muscles abdominaux est donc subordonné à l'occlusion ou à l'ouverture de la glotte.

Contraction du diaphragme pour appeler l'air dans la poitrine; compression des muscles abdominaux pour l'en chasser; occlusion de la glotte pour l'y retenir : voilà, selon M. Bourdon, le mécanisme de tout effort. Il y a conséquemment dans tout effort tendance à expiration, ou plutôt, tout effort expulsif n'est qu'un effort expirateur détourné sur les viscères abdominaux par l'occlusion de la glotte. Tout effort, autre que l'effort expirateur, suppose donc nécessairement l'occlusion de la glotte.

Le défaut de cette occlusion devrait donc rendre toute expulsion impossible. C'est pourtant là ce qui n'a point lieu. M. Bourdon a donné de l'émétique à un chien dont il avait préalablement ouvert la trachée-artère; et, malgré cette ouverture, ce chien a vomi. L'occlusion de la glotte n'est donc pas indispensable pour

le vomissement, et la proposition de M. Bourdon n'est pas absolue.

En général, M. Bourdon partage avec la plupart de ceux qui ont traité du mecanisme des efforts, le tort de n'avoir pas assez distingué les efforts simples des organes, de leurs efforts compliques. L'estomac vomit seul, sans le concours ni de l'occlusion de la glotte, ni de la contraction des muscles abdominaux. Le poumon, pour *expirer*; la vessie, pour uriner, n'ont besoin que de leurs propres forces. Ce n'est que dans les vomissemens brusques et violens, dans les expirations rapides, dans les contractions impuissantes d'une vessie affaiblie par l'âge, que devient indispensable le concours des muscles abdominaux et de la glotte.

Mais, un mérite que nul ne partage avec M. Bourdon, c'est d'avoir montré la corrélation d'effets qui lie le jeu de la glotte au jeu des muscles abdominaux, et d'avoir ainsi demêle toutes les conséquences de leur action, soit isolée, soit simultanée. Son ouvrage a déjà obtenu une mention honorable au concours de l'Académie des sciences. Un pareil suffrage justifierait assez nos éloges, s'il ne les rendait inutiles. FLOURENS, D.-M.

71. (*) — *Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles*; et Recherches physiologiques sur les lois du développement et de la propagation de cette maladie pestilentielle; par AL. MOREAU DE JONNÈS, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, correspondant de l'Académie des Sciences, de l'Institut de France, etc., etc. Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 384 pages. Chez Béchet, libraire, place de l'École-de-Médecine, et Crévot, libraire, nos 11 à 13. Prix, 5 fr. 50 cent.

72. (*) — *Le Guide du Pontonnier*, mémoire sur les ponts militaires, contenant les passages de rivières les plus remarquables exécutés jusqu'à nos jours, et les principes de l'art du pontonnier; avec les figures nécessaires à l'intelligence du texte, et une carte topographique de l'île de Lobau, représentant les ouvrages de campagne construits dans cette île en 1809; par A. F. DRIEU, capitaine au corps royal d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur. — Paris, 1820. Levrault, libraire, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n° 35; un vol. in-8°. Prix, 6 fr., et 7 fr. franc de port.

Il n'a encore été publié en France aucun ouvrage sur l'art de traverser les fleuves qui s'opposent à la marche des armées. L'importance de cette partie de l'art de la guerre est pourtant reconnue; l'on sait combien de victoires ou de désastres peuvent résulter de la manière dont un passage de rivière est exécuté. L'auteur du *Guide du Pontonnier* a fait précéder les principes relatifs à la construction des ponts, d'une notice historique qui retrace les opérations les plus remarquables faites pour franchir les fleuves les plus considérables. Son ouvrage sera donc utile non-seulement aux officiers qui sont dans le cas d'avoir des passages de rivières à diriger, mais encore aux personnes qui ne veulent rester étrangères à aucune partie de l'art militaire : nous en rendrons compte dans un de nos prochains cahiers.

73. — *Mémoires sur la digue de Cherbourg, comparée au Breakwater, ou Jetée de Plymouth*; par M. Cachin, inspecteur général des ponts-et-chaussées. Paris, 1820; un vol. in-4°, orné de cinq grandes planches, dessinées et gravées avec beaucoup de soin. Prix, 15 fr., et 16 fr. par la poste. F. Didot et fils, libraires, rue Jacob, n° 24.

L'auteur s'est proposé deux objets : faire connaître les travaux exécutés pour la construction de la digue de Cherbourg, et comparer ces travaux à ceux du Breakwater de Plymouth. Il annonce un autre ouvrage, dans lequel il décrira les travaux du vaste port creusé dans le granit à Cherbourg, et où les plus grands vaisseaux peuvent être constamment à flot. Il est superflu d'insister sur l'utilité des publications de ce genre, surtout quand elles ont pour objet des constructions aussi importantes et aussi difficiles que celles-ci.

74. — *Observations sur le cadastre*, présentées au conseil général du département du Doubs, par M. *Désiré* Ordinaire, etc. Paris, 1820; brochure in-8°. Brunot-Labbe, libraire, quai des Augustins, n° 33.

Cette brochure est l'ouvrage, non d'un partisan ou d'un détracteur du cadastre, mais d'un observateur éclairé et impartial. Dans la première partie, où l'auteur traite particulièrement de l'imperfection des réglemens du cadastre, après avoir indiqué plusieurs articles comme très défectueux, il s'attache aux articles 515 et 516, concernant les déductions à faire au revenu brut,

dans les différentes classes de terre, pour en déduire le revenu net et imposable. Il montre que, pour conserver une matière imposable dans les dernières classes de terre, c'est-à-dire dans celles où l'on ne trouverait point de produit net si l'on tenait compte de l'augmentation de frais de culture qu'elles exigent, on diminue l'évaluation de ces frais dans la même proportion selon laquelle ils augmentent réellement : puisque, d'après les articles précités, « si les frais de culture sont de 50 fr. par journal (35 ares 35 centiares) dans la première classe dont le revenu brut est de 100 fr., ils seront réduits à 10 fr. dans la cinquième classe, si le revenu brut de cette classe n'est que de 20 fr. »

L'auteur prouve que ce réglement est injuste, parce que les frais de culture des mauvaises terres, loin d'être inférieurs à ceux des bonnes terres, leur sont au contraire supérieurs, et qu'il est injuste de leur faire subir un retranchement dans leurs frais, qui rend leur revenu net, et par conséquent imposable, proportionnellement beaucoup trop fort. De cette seule inconséquence, il suit que le propriétaire des mauvaises terres paie beaucoup plus d'impôts que celui des bonnes terres; et, comme il est des communes, des cantons, des départemens, qui, par l'ingratitude de leur culture, peuvent être comparés aux propriétaires des dernières classes de culture, il s'ensuit que ce sont précisément les communes, les cantons, les départemens les plus pauvres, qui sont proportionnellement les plus imposés. L'auteur s'attachant principalement à ce point de vue, le suit dans tous ses détails, et en fait ressortir jusqu'à la démonstration toutes les suites fatales. Ce n'est que par l'ouvrage même, que l'on peut juger des développemens lumineux et toujours intéressans qu'il a donnés.

L'auteur traite, dans la seconde partie, des inconvéniens qui accompagnent l'exécution du cadastre, et de ceux qui résulteraient de son application prématurée pour une nouvelle répartition des impôts.

Ici, après avoir fait ressortir les principales irrégularités produites par le cadastre dans le département du Doubs, il parcourt celles qui résultent de son application sur toute la surface de la France. Enfin, il termine en indiquant quelques-uns des moyens qui pourraient être employés pour remédier à ses inconvéniens et assurer ses avantages.

75. (*) — *De la nécessité de fixer et d'adopter un corps de doctrine pour la géographie et la statistique*, avec un Essai systématique sur cet objet, et des programmes pour des cours sur ces deux sciences, dans leur application à l'art de la guerre; par le baron DE FÉRUSSAC, chef de bataillon au corps royal d'état-major, et membre de plusieurs Sociétés savantes. Paris, 1819. In-8° de 40 pages. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23.

L'auteur envisage la géographie dans l'ensemble de ses rapports avec les connaissances dont elle dépend, ou avec lesquelles elle est en contact, et il essaie de la limiter et d'en fixer les divisions naturelles. Trois tableaux, suivis d'un *Programme d'un Cours de géographie et de statistique*, servent à rendre plus sensible la méthode imaginée par M. de Férussac pour l'étude graduée de l'une et l'autre science. Son traité, qui contient des aperçus entièrement neufs, est digne de la méditation de toutes les personnes vouées par état à l'enseignement de la jeunesse.

76. — *Collection de machines, d'instrumens, ustensiles, constructions, appareils, etc., employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, d'après les dessins faits dans diverses parties de l'Europe*; par le comte de LASTEYRIE. VIe livraison de 10 planches avec un texte explicatif contenant : *fabrication du vin*, pl. 34; *faulx et fourches*, pl. 1, 2, 3; *irrigations*, pl. 4, 5; *économie domestique*, pl. 1. 2. 3. Paris, 1820. A l'établissement lithographique du comte de Lasteyrie, rue du Bac, n° 58. (Voy. tome V, pag. 366.)

Cette collection (dont le prix est de 3 fr. la livraison) doit avoir dix livraisons. Celles qui ont paru jusqu'à la sixième inclusivement, présentent une grande variété d'instrumens ou de machines applicables aux diverses branches de l'économie rurale et domestique.

Chaque genre de travaux en agriculture, comme dans tous les arts, demande des instrumens et des appareils appropriés aux différentes opérations qu'il s'agit d'exécuter. C'est faute de cette ressource que les arts, si imparfaits chez les nations peu civilisées, restent stationnaires, et ne parviennent jamais au degré de perfection dont ils sont susceptibles. Il manque encore à notre agriculture, qui a fait de si grands progrès depuis 30 ans, des instrumens pour un grand nombre d'opérations, ou des instrumens

plus parfaits que ceux dont nous faisons usage. M. le comte de Lasteyrie rend donc un service important à notre industrie agricole, en publiant la collection des meilleurs instrumens qu'il a observés dans ses nombreux voyages.

Nous avons vu avec interêt, dans la deuxième livraison, le *charriot carthaginois* que Varron, dans la description qu'il en donne, dit avoir été employé de son tems en Espagne, pour séparer le grain de la paille. M. de Lasteyrie a retrouvé en Andalousie ce même instrument, qui est encore aujourd'hui employé au même usage par les Espagnols modernes. Cette découverte lui a permis de rectifier le texte de Varron, corrompu, ou mal interprété, par les commentateurs, qui ne pouvaient le comprendre, n'ayant aucune connaissance de ce genre d'instrument.

77. — *Science du publiciste, ou Traité des principes élémentaires du droit considéré dans ses principales divisions*: avec des notes et des citations tirées des auteurs les plus célèbres; par M. *Alb.* Fritot, avocat. Paris, 1820. In-8°. 2e volume de 428 pag. Chez Bossange.

Sur le sujet et le plan de cet ouvrage vraiment utile, qu'il nous soit permis de renvoyer au tome IV de notre Revue, pag. 607. Le volume que nous annonçons appartient encore à la première partie de l'ouvrage; c'est-à-dire, aux principes élémentaires de toute la législation.

Il contient le livre deuxième de cette première partie, consacré à ce que l'auteur appelle exclusivement le *droit politique*; c'est-à-dire, le droit des nations entre elles. On y trouve aussi le commencement du troisième livre qui traite de ce que l'auteur appelle *droit des gens*, ou *droit commun* par excellence, et où il expose les principes élémentaires du droit des étrangers dans chaque État, du droit des ambassadeurs, et de celui de la guerre et de la paix.

L'auteur est fidèle à suivre, dans les livres 2 et 3, l'ordre singulièrement symétrique observé dans le premier livre. C'est toujours un chapitre *premier* qui pose une vérité *base*, et un chapitre *second* qui donne *titre premier* les *principes* fondés sur la base, et *titre deuxième* les *conséquences* de ces principes. Même méthode pour le livre troisième. Tout cela pourra paraître un peu trop

compassé; mais on contesterait difficilement la vérité, la pureté des doctrines, la richesse des développemens logiques et historiques, ou le choix judicieux des autorités. LANJUINAIS.

78. — *Code électoral*, comprenant la Charte, les lois sur les élections, les ordonnances et les instructions ministérielles, avec des notes servant de commentaires; par M. ISAMBERT, avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation. Paris, 1820. In-8°. Chez Décle, libraire, place du Palais de Justice, n° 1.

L'auteur de ce recueil, déjà connu par sa collection savante et critique des lois et des ordonnances, à compter du premier avril 1814, présente ici, réunie dans un seul cadre, toute la législation et toute la doctrine réglementaire en vigueur sur le système électoral. Il renferme plusieurs instructions ministérielles encore inédites, et particulièrement celles que le ministre actuel de l'intérieur vient de donner, à l'exemple de son prédécesseur, M. Lainé, en 1817. Elles contiennent la solution de 47 questions. L'auteur combat, en habile jurisconsulte, quelques-unes des solutions. Ses notes sur les lois électorales du 5 février et du 29 juin sont très étendues, et seront consultées avec fruit. Dans une préface de 4 pages, il signale les imperfections de cette législation, surtout relativement à la compétence du Conseil-d'État. En regard de la page première, est une note importante sur la promulgation de la Charte; enfin, la table est très commode parce qu'elle est bien rédigée.

L'auteur annonce que ce livre n'est qu'un fragment de son *Recueil classique et complet* de la législation française, qu'il continue de publier avec succès. LANJUINAIS.

79. (*) — *Histoire de la révolution qui renversa la république romaine, et qui amena l'établissement de l'empire*; par M. NOUGARÉDE, *baron de Fayet*. Paris, 1820. 2 vol. in-8° d'environ 1000 pages. Firmin Didot.

Les faits importans et curieux développés dans cet ouvrage n'avaient, jusqu'ici, paru qu'esquissés à grands traits, ou dispersés, ou rédigés obscurément par les historiens anciens et modernes. M. le B. de Nougaréde, dont le nom est connu par d'autres productions estimables, a le mérite de les avoir tous recueillis et présentés dans ses deux volumes, en un français correct, élégant, et dans un bel ensemble; de les avoir aussi quelquefois expliqués

d'une manière neuve, et appréciés avec justesse et sagacité. Quant à la chronologie, elle nous paraît ici légèrement tracée. Elle ne semble pas aussi commode et aussi exacte qu'on pourrait le désirer. Il y aura des lecteurs qui regretteront que l'auteur n'ait pas compris dans son plan l'histoire des Gracques et celles de Marius et de Sylla, et même de Catilina et de Clodius. S'il en est parlé, c'est, peut-être, un peu succinctement, puisque, dès les premières pages, on trouve la mort de César. Au surplus, cet ouvrage sur une des plus remarquables époques de l'histoire des hommes, se fait lire avec un vif intérêt, et prend dans notre littérature un rang honorable.

Le tableau circonstancié du renversement de la république romaine intéressera d'autant plus les hommes d'État, les littérateurs, les gens du monde, que c'est précisément un cours expérimental d'histoire et de politique, démontrant les effets subversifs des anti-lois, que nous appelons en France, avec politesse, des lois d'exception. A Rome, ces lois, s'il faut les appeler ainsi, ont blessé d'abord l'ordre et la justice; elles ont produit la petite puis la grande terreur, les conspirations, les séditions, les pillages, les massacres, les guerres civiles; bientôt, de fond en comble, elles ont ruiné l'État, elles ont renversé pour jamais la constitution et les libertés nationales. Telles sont, par nature, leurs funestes suites. C'est là une grande leçon, qui sort de toutes parts du livre de M. de N., mais qu'il a soin de laisser déduire à son lecteur.

Une autre conséquence de ce bel ouvrage, est que la liberté la mieux établie n'est point durable, si la constitution n'est pas écrite, ni garantie par des formes particulières de révision; c'est ainsi, et seulement ainsi, qu'elle devient pour les chefs et pour les sujets une règle modèle toujours présente, et à laquelle on peut les rappeler sans cesse, lorsqu'ils se permettent de l'enfreindre par omission ou par action. Le grand vice des États libres dans l'antiquité, chez les Romains de même que chez les Grecs, fut d'avoir une constitution non écrite, par là même incertaine, et qu'il était toujours permis d'altérer ouvertement ou frauduleusement, sans employer ces formes spéciales, lentes et difficiles, prescrites aujourd'hui par la plupart des constitutions modernes en Europe et en Amérique. Lorsque la constitution est

le secret du gouvernement, elle n'est qu'un problème irrésolu ; et quand elle est écrite, si les formes de la révision ne sont pas déterminées, c'est une lacune dangereuse; il faut qu'elle soit remplie promptement par une loi supplémentaire, et que cette loi supplémentaire soit déclarée partie intégrante de la constitution.

Mais, ce qui nous a le plus frappé en lisant l'ouvrage de M. le B. de N., et ce que devraient méditer les conspirateurs assassins les plus intrépides, ce sont les résultats du meurtre de César; c'est le sort affreux de Brutus, de Caton, et des autres conjurés; c'est l'esclavage public de la nation, après vingt années des plus épouvantables calamités. Quand on méprise sa propre vie, il n'est pas impossible de tuer le tyran, ou celui qu'on appelle de ce nom. Mais qui mettra fin à la tyrannie, si elle existe? Ce rare bonheur n'est pas réservé aux hommes violens et sanguinaires ; il ne pourra provenir que d'un excellent esprit public, des bonnes mœurs et des lois conformes à la constitution, des démarches légales et pacifiques, des lumières et des talens, de la patience, de la persévérance, de la prudence et du courage civil, enfin de toutes les vertus. LANJUINAIS.

80. — (*) *L'Europe au moyen âge*, traduit de l'anglais de M. Henry Hallam, par M. M. P. DUDOUIT, avocat à la Cour royale de Paris, et A. R. BORGHERS. Tome 1er, contenant: 1° l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à l'invasion de Naples par Charles VIII; 2° l'exposition du système féodal; 3° l'histoire d'Espagne jusqu'à la conquête de Grenade. Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 488 pages. Delestre-Boulage, libraire de l'École de droit, rue des Mathurins St.-Jacques, n° 1. Prix, 7 fr. et 8 fr. 50 c. par la poste.

81. — (*) *Des mystères d'Isis*; par T. P. BOULAGE, avocat à la Cour royale, professeur à la faculté de Droit de Paris, auteur de la *Conclusion sur la loi des* XII *tables*, et des *Principes de jurisprudence française*. Ouvrage posthume. Paris, 1820. 1 volume in-8° de 155 pag. Delestre-Boulage, libraire de l'École de droit, rue des Mathurins St.-Jacques, n° 1. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. franc de port.

82. — *Nouvelles recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre, et sur la chronologie des Ptolémées*, ou Examen critique de l'ouvrage de M. Champollion-Figeac, intitulé: Annales des La-

gides; par M. J. Saint-Martin. Paris, 1820. De l'imprimerie royale. In-8° de 125 pages.

83. — *Annales des Lagides*, etc., par M. Champollion-Figeac Supplément, contenant la défense de la chronologie de cet ouvrage. Paris, 1820; in-8° de 60 pages. Fantin, Charpenat et Goujon;

84. — *Observations sur un opuscule de M. Champollion-Figeac*, intitulé : Annales des Lagides; *Supplément*, contenant la défense, etc.; par M. J. Saint-Martin. Paris, 1820; in-8° de 40 pages, chez Doublet.

Ces trois ouvrages sont relatifs à une controverse de chronologie, qui s'est élevée entre M. Champollion-Figeac et M. Saint-Martin.

Le premier a soutenu, dans ses *Annales des Lagides*, ouvrage couronné par l'Académie des belles-lettres, et publié à Paris, en 1819, in-8°, 2 vol., qu'Alexandre mourut le 30 mai 323 avant J.-C. Or, selon M. Saint-Martin (1), ce fut le 22 juin 324; c'est ce qu'il a établi dans ses *Nouvelles recherches*. M. Ch. F. a commencé à lui répondre dans ses *Supplémens* ou défense de la chronologie des Lagides, brochure qui promet une suite de plusieurs chapitres. Aussitôt, M. Saint-Martin a répliqué par ses *Observations*. Tous ces ouvrages sont, pour les savans, d'un grand intérêt. Il ne nous conviendrait pas de prétendre juger entre les deux combattans, et ce recueil n'est point de nature à contenir les détails nécessaires pour apprécier les deux systèmes.

Nos lecteurs aimeront à savoir que le livre des *Nouvelles recherches ou Examen critique* n'est que le précurseur d'un ouvrage bien plus considérable, dans lequel on trouvera les preuves et les développemens de ce qui n'est qu'indiqué ici par M. Saint-Martin. Cet important ouvrage est intitulé *Chronologie de l'histoire ancienne*, et le premier volume sera, dès cette année, en état d'être imprimé. « Toutes les questions relatives à la chronologie ancienne y seront traitées, et la science y sera parvenue à un degré de précision qu'elle n'a jamais eu. Dans le premier volume sera compris tout ce qui regarde l'histoire grecque, à remonter jusqu'au 15 août 2130 ans avant J.-C. Des tables comparées donneront la chronologie des Sycioniens, des Argiens, des

(1) Voy. Tome V de cette Revue, pag. 610.

Athéniens, des Delphiens, des Lacédémoniens, des Achéens, des Etoliens, ainsi que les diverses olympiades, les pithyades, les isthmiades et les néméades. L'auteur admet tels qu'ils sont tous les témoignages anciens, quelque contradictoires que soient en apparence nombre d'entre eux. Aucun n'est resté sans explication satisfaisante; et il en résulte que la détermination de beaucoup de points chronologiques très importans, fort débattus et depuis long-tems réputés problèmes insolubles, pourront être désormais regardés comme démontrés mathématiquement. »

Enfin, nous ajouterons que M. Saint-Martin a composé une *Histoire de Palmyre*, qui s'imprime en ce moment à l'imprimerie royale. LANJUINAIS.

85. — *Nouvelles recherches sur la ville gauloise d'Uxellodunum*, assiégée et prise par César; rédigées d'après l'examen des lieux, accompagnées de plans topographiques et de planches d'antiquités; par M. CHAMPOLLION FIGEAC. Paris, 1820. In-4° de 114 pages. Imprimerie royale. Se trouve chez Goujon et Treuttel et Würtz.

Ces recherches doivent irrévocablement terminer les discordes anciennes de nos antiquaires sur l'emplacement de cette *Uxellodunum*; car il y avait plusieurs villes de ce nom dans les Gaules. On reconnaissait que l'Uxellodunum, assiégée et prise par César, était une ville du Querci, une ville des *Cadurci*. Mais on a disputé vivement pour savoir si c'était ce qu'on appelle aujourd'hui *Capdenac* ou bien *Cahors*, ou *Luzech*, ou le terrain appelé *Puy d'Issolu*. M. Champollion Figeac apprécie avec beaucoup de soin, d'intelligence, de talent et d'érudition, ce qu'on a dit et pu dire en faveur de chacun de ces quatre territoires, d'après leur état, d'après les désignations tirées du huitième livre des commentaires de César, toutes comparées avec les quatre lieux rivaux. Il démontre (on croit pouvoir le dire) que l'*Uxellodunum* prise par César, était précisément la ville appelée aujourd'hui *Capdenac*. Il n'explique pas assez, peut-être, comment Capdenac est une synonymie du mot *Uxellodunum*, qui se traduit par *haute forteresse*. On regrette qu'il n'ait pas approfondi ce que l'on peut savoir ou conjecturer sur la signification, sur l'antiquité du nom de *Capdenac*, et sur les plus anciens monumens où ce nom est employé. Mais cette réflexion ne diminue en rien

la force des raisonnemens et des faits indiqués par l'auteur, et qui paraissent convaincans. LANJUINAIS.

86. * — *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française, avec des notices sur leurs auteurs et des éclaircissemens historiques*; par MM. BERVILLE ET BARRIÈRE. 1re livraison; 2 forts vol. in-8°. Prix, 11 fr. pour les souscripteurs. Paris, 1820. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. (*Voy.* T. VI, pag. 641.)

Les deux premiers volumes de cette importante collection viennent d'être publiés; ils comprennent les *Mémoires de Madame Roland*, précédés d'un *Avertissement* des éditeurs et d'une *Notice sur la vie de Madame Roland*; avec le *fac simile* d'une lettre écrite par cette femme célèbre, pendant sa détention. La publication de ces deux premiers volumes justifie pleinement l'attente des souscripteurs, et leur fait bien augurer de la suite de ces Mémoires, dont nous aurons occasion de rendre compte, puisqu'ils feront successivement passer en revue les grands événemens et les principaux personnages de notre révolution.

87. — *Histoire des antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes, précédée d'un Essai sur la topographie de ce département*, etc.; par un ancien préfet, membre de la Société royale des antiquaires de France. Paris, 1820. 1 vol. in-8°. Fantin, libraire, rue de Seine, n° 12.

Ce volume est un recueil intéressant de matériaux, pour servir à la description d'un département de la France peu connu et peu fréquenté par les voyageurs. L'auteur, qui a exercé avec distinction les fonctions de préfet dans ce département, et qui, par conséquent, est mieux à même que personne d'en connaître les particularités et les ressources, le décrit sous le triple rapport de l'histoire naturelle, des antiquités et des mœurs, usages et patois.

Dans la première partie, on trouve l'énumération des nombreuses vallées qui aboutissent aux bassins formés par les rivières de ce pays montagneux. Comme ces vallées forment à peu près tout le département, il en résulte qu'après les avoir successivement parcourues avec l'auteur, on connaît presque toute l'histoire naturelle, et, pour ainsi dire, la physionomie du sol des bassins de la Durance, du Guil, du Buech, du Drac, etc. Les sites pittoresques abondent dans un pays aussi varié, et les

richesses végétales et minérales y doivent intéresser vivement le naturaliste; mais l'auteur s'est attaché particulièrement à faire connaître la surface du département.

Dans la seconde partie, il a recueilli avec soin tous les restes d'antiquités qu'ont laissés dans ces montagnes les divers peuples qui les ont traversées en conquérans, ou qui y ont formé des établissemens. L'auteur a fait une assez ample provision d'inscriptions romaines; il croit y reconnaître aussi des traces de peuples grecs, du moins à en juger par les noms des localités; mais, à cet égard, il est plus prudent de douter, ou du moins de ne rien décider. Au reste, les Hautes-Alpes renferment une antiquité remarquable : le mont Seleucus, que l'auteur a contribué le plus à faire connaître il y a plusieurs années, puisque c'est lui qui a fait entreprendre les fouilles de cette ville antique dont l'emplacement s'appelle aujourd'hui la Batie Mont-Saléon. Le passage souterrain du mont Viso est aussi une antiquité remarquable de ce pays; mais il paraît qu'elle ne remonte pas au-delà du moyen âge; du moins a-t-elle été réparée à cette époque. Si ce passage a été percé dans des tems plus reculés, on peut, si l'on veut, en faire honneur aux Sarrasins, aux Romains, ou même à Annibal qui, selon l'opinion d'un grand nombre de savans, a passé par le mont Viso pour se rendre en Italie, tandis qu'un grand nombre d'autres savans font prendre une autre route au général carthaginois.

La troisième partie de l'ouvrage de l'ancien préfet des Hautes-Alpes offre des détails intéressans sur les mœurs et les coutumes assez singulières des montagnards; sur l'état peu avancé des lumières dans ce pays isolé, sur les émigrations périodiques des habitans, sur leurs divertissemens, et enfin sur les patois usités dans les divers arrondissemens. L'auteur a ajouté une notice biographique sur le docteur Villars, savant botaniste, originaire des Hautes-Alpes. Plusieurs gravures représentant les plans des antiquités, etc., ornent cet ouvrage écrit d'un style facile et naturel, et bien propre à captiver l'attention du lecteur, qui ne regrettera peut-être que la trop grande concision de l'auteur. Mais, dans ce siècle, les gros ouvrages font peur, et l'auteur a probablement agi sagement en retrécissant le cadre de son travail. D.

88. (*) — *Remarques critiques sur l'ouvrage de M. le lieutenant général* Rogniat, *intitulé :* Considérations sur l'art de la guerre;

par le colonel Marbot (Marcelin). Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 638 pages. Prix, 7 fr. pour Paris, et 9 fr. 25 cent. franc de port. Ancelin et Pochard, successeurs de Magimel, libraires pour l'art militaire, rue Dauphine, n° 9.

89. — (*) *Musée des protestans célèbres qui ont paru depuis la naissance de la réformation jusqu'à nos jours*. Paris, 1820. Premier cahier in-8° de 104 pag. F. Scherff, place du Louvre, n° 12. (*Voy. ci-dessus l'annonce de cet ouvrage, tome VI, pag.* 435.)

Ce premier cahier se compose de quatre notices, accompagnées chacune d'un portrait. Elles sont précédées d'une *Introduction*, ou tableau rapide des causes qui amenèrent la réformation, de son esprit et de ses résultats. La première notice concerne *Martin Luther*, qui devait paraître en première ligne dans un ouvrage de ce genre; la seconde, *Jean Huss*; la troisième, *Henri VIII*; et la dernière, *Anne de Boulen*, ou plutôt *Anne de Boleyn*.

90. — *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, contenant :

1°. Un nouveau dictionnaire bibliographique, dans lequel sont indiqués les livres les plus précieux et les ouvrages les plus utiles, tant anciens que modernes, avec des notes sur les différentes éditions qui en ont été faites, et des renseignemens nécessaires pour reconnaître les contrefaçons, et collationner les livres anciens et les principaux ouvrages à estampes; on y a joint la concordance des prix auxquels les éditions les plus rares ont été portées dans les ventes publiques faites depuis cinquante ans, et l'évaluation approximative des livres anciens qui se rencontrent fréquemment dans le commerce de la librairie;

2°. Une table, en forme de catalogue raisonné, où sont classés méthodiquement tous les ouvrages indiqués dans le dictionnaire, et un grand nombre d'autres ouvrages utiles, mais d'un prix ordinaire, qui n'ont pas dû être placés au rang des livres précieux: par Jacques-Charles Brunet. Troisième édition, augmentée de plus de deux mille articles et d'un grand nombre de notes. Paris, 1820. Chez l'auteur, rue Gît-le-Cœur, n° 10. 4 vol. in-8°. Prix, 40 fr., papier ordinaire, et 50 fr., papier fin.

Un titre aussi détaillé fait suffisamment connaître l'ouvrage de M. Brunet; son utilité est prouvée par le succès des deux premières éditions. Les améliorations de tout genre faites à la troisième assignent à ce manuel une place dans le cabinet des ama-

teurs de tous les pays; car il fait connaître les ouvrages les plus rares et les plus utiles, écrits dans les principales langues anciennes et modernes.

M. Brunet a vu la plupart des ouvrages précieux dont il donne la description; ceux qu'il lui a été impossible de trouver, soit dans le commerce, soit dans nos grandes bibliothèques, il les cite d'après les bibliographes les plus dignes de foi. En consultant les trois premiers volumes de son ouvrage, on acquiert, suivant l'ordre alphabétique des auteurs, les renseignemens les plus satisfaisans sur les premières et sur les meilleures éditions des écrivains les plus renommés; en lisant le quatrième, on voit, dans un ordre systématique, les titres des ouvrages les plus importans à étudier sur toutes sortes de matières. Ce volume forme un vaste tableau des connaissances humaines, tracé, non d'après l'imagination, comme l'arbre encyclopédique de Bacon, mais d'après les faits, puisque ce sont des ouvrages rendus publics par la voie de l'impression, qui ont donné lieu aux divisions et subdivisions. L'ordre de ces divisions, placé isolément en tête du volume, est plus approprié au progrès des sciences, au perfectionnement de la civilisation, aux découvertes des voyageurs, que dans la précédente édition. Il mérite de fixer l'attention des lecteurs de la *Revue encyclopédique*, par les différens rapports qu'il peut avoir avec le plan de ce recueil.

On trouve, à la fin du même volume, une notice très étendue des auteurs latins, français et italiens, imprimés par les Elzevirs, sous leur nom, ou sous des noms empruntés. On n'avait pas encore de détails aussi étendus et aussi exacts sur ces élégantes éditions. L'ouvrage entier, sous le rapport de l'exécution typographique et de la correction, ne laisse rien à désirer.

Le dix-huitième siècle avait produit en France la *Bibliographie* de M. Debure le jeune, qui a mérité et obtenu un grand succès. On devra au dix-neuvième siècle un ouvrage non moins utile, plus complet et plus exact dans le même genre: les noms de Debure et de Brunet seront également chers aux amateurs de livres.

BARBIER.

91. — *Poésies inédites de Voltaire, imprimées d'après les manuscrits originaux*, pour faire suite aux différentes éditions pu-

bliées jusqu'à ce jour. Paris, 1820. Didot aîné. 1 vol. in-8° de 464 pag. Prix, 6 fr.

S'il est un nom auquel se rattachent les souvenirs les plus imposans de la philosophie et des lettres, s'il est un homme qui, en France, et dans ce genre, ait brillé de toutes les gloires, cet homme est sans contredit Voltaire. Ses ouvrages sont dans toutes les mains, comme ses plus belles actions sont gravées dans tous les cœurs.

On conçoit qu'une telle renommée rend précieux tout ce qui sortit de la plume d'un écrivain aussi fécond et aussi varié. Attentif, en effet, au moindre écrit inédit qu'on lui attribue, le public brûle de le posséder.

L'ouvrage que nous annonçons est un volume in-8°, rempli des poésies inédites de celui qui fut à la fois le Sophocle et le Virgile français, et dont le talent universel n'honora pas moins son siècle que son pays.

M. Jacobsen, éditeur de ce volume, en possédait les matériaux depuis long-tems, et vient enfin de les livrer au public. C'est un mélange de vers et de prose, de lettres et de fragmens de poèmes divers de la jeunesse de l'auteur, de son âge mûr et de sa vieillesse. De même que, dans une galerie de tableaux, contenant tous ceux d'un peintre célèbre, on peut suivre ses études naissantes, l'accroissement de son talent, son midi et son déclin; de même, dans cette galerie de poésies, on trouve, pour ainsi dire, l'histoire du génie de Voltaire.

Dans le nombre de ces pièces qui se font le plus remarquer, on lira surtout la dédicace du poème de la Henriade, que fit l'auteur à Louis XV à peine âgé de onze ans; pièce doublement intéressante, et parce que l'auteur, justement indigné que des intrigues de cour l'empêchassent de faire imprimer son poème en France, crut devoir supprimer cette dédicace pour la remplacer par une autre qui fut adressée à la reine d'Angleterre, et parce que, regardée depuis long-tems comme perdue, elle était vivement regrettée par les amis des lettres, qui connaissaient les causes de cette suppression.

Des fragmens d'une tragédie d'Amulius et Numitor, composée à l'âge de douze ans par Voltaire; l'Épître ou plutôt la satyre qu'il fit contre un roi qui, d'abord son ami, devenait son tyran, en-

fin, un écrit en prose, que l'auteur de Zaïre et de Mahomet fit en réponse à ses éternels détracteurs, sont les morceaux les plus piquans de ce recueil. Le dernier surtout est remarquable, en ce qu'il signale l'existence d'une espèce de comité de censure formé contre ses propres écrits par Voltaire lui-même, et auquel il avait donné le nom de triumvirat, composé par trois de ses plus fidèles amis, Tiriot, Pont-de-Veyle, et l'un des frères d'Argental. Ainsi, cet homme jugé si vain, si orgueilleux par ses adversaires, ce grand homme, si sévèrement jugé et trop peu connu, se créa lui-même des censeurs sévères qui, examinant tous ses ouvrages, et les critiquant à chaque page, à chaque ligne, ne les laissaient sortir du creuset de la censure, que dégagés de toutes les taches qui avaient pu lui échapper. La nature de cette production la rend indispensable à tous ceux qui ont déjà une édition des Œuvres de Voltaire, afin qu'ils puissent la compléter.

92. — *Poesies de madame Desbordes-Valmore.* Paris, 1820 1 vol. in-8° avec estampes. François Louis, libraire, rue Hautefeuille, n° 10. Prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. par la poste.

Dans un moment où les grands intérêts de la patrie et les petits intérêts personnels semblent occuper tous les esprits, on ne peut guère se flatter de les distraire par la lecture d'une idylle gracieuse, ou d'une élégie touchante. Cependant, s'il se trouvait encore parmi les *vieux habitués* de notre littérature française, quelques amateurs de ces poésies pastorales dont la grâce enchanteresse faisait les délices de nos pères, nous leur recommandons les élégies de madame Desbordes-Valmore comme des modèles en ce genre.

De tous tems l'Amour a été l'Apollon des femmes, et, depuis Sapho jusqu'à madame Dufresnoy, toutes ont dû leurs succès aux chants plaintifs de leur muse amoureuse. Un grand poëte l'a dit : « Pour bien peindre, il faut avoir aimé.... » Aussi le talent de madame Valmore est-il tout entier dans son cœur ; c'est lui qui se plaint, c'est lui qui raconte, c'est lui qui nous attache, et nous fait oublier en l'écoutant jusqu'à l'esprit qui lui sert d'interprète ; mais, pour donner une idée du style élégant de ces plaintives élégies, j'en vais citer le début :

La tristesse est rêveuse.... et je rêve souvent!
La nature m'y porte, ou la trompe avec peine.

Je rêve au bruit de l'eau qui se promène,
Au murmure du saule agité par le vent.
J'ecoute!... Un souvenir répond à ma tristesse!..
Un autre souvenir s'éveille dans mon cœur :
Chaque objet me pénetre, et répand sa couleur
Sur le sentiment qui m'oppresse.
Ainsi le nuage s'enfuit
Pressé par un autre nuage :
Ainsi le flot fuit le rivage,
Cédant au flot qui le poursuit.

Peut-on mieux peindre le charme de cette mélancolie que M. de Ségur appelait *volupté du malheur*, et ce besoin de rêver qui mène si souvent au besoin d'écrire? Comme tous les auteurs d'élégies, madame Valmore soupire pour un volage; mais parfois échappant à la monotonie du genre, elle sait mêler à ses regrets douloureux une aimable philosophie, et déplorer aussi bien les préjugés du monde, que les perfidies de l'amour. En lisant ses vers sur le malheur de jouer la comédie, comment ne serait-on pas ému du sentiment que lui inspire le préjugé barbare qui condamne au plus injuste mépris l'objet d'une admiration générale? Quand donc ce siècle, si fier de ses lumières et du bonheur d'avoir vaincu tant de préjugés absurdes, triomphera-t-il du plus cruel de tous? Quoi, le même philosophe qui rit d'un vain titre lorsque la vertu ne le fait pas respecter, pourrait-il dédaigner une profession que le talent honore! Non, dans un tems où le mérite seul obtient l'estime, l'inconduite seule doit subir le mépris. Et, malgré tout le plaisir que nous avons à citer les vers suivans, nous espérons que le siècle futur n'en pourra plus inspirer de semblables :

Le monde où vous régnez me repoussa toujours;
Il méconnut mon âme à la fois douce et fière;
Et d'un froid préjugé l'invincible barrière
Au froid isolement condamna mes beaux jours.
L'infortune m'ouvrit le temple de Thalie;
L'espoir m'y prodigua ses riantes erreurs;
Mais je sentis parfois couler mes pleurs
Sous le bandeau de la folie.

Dans ces jeux où l'esprit nous apprend à charmer,
Le cœur doit apprendre à se taire;
Et, lorsque tout nous ordonne de plaire,
Tout nous défend d'aimer.
O des erreurs du monde inexplicable exemple!
Charmante Muse! objet de mépris et d'amour,
Le soir on vous honore au temple,
Et l'on vous dédaigne au grand jour.

A force de nous intéresser à ses peines, madame Valmore nous ferait presque regretter le bonheur qui suspend les accords de sa lyre, si nous n'avions l'assurance qu'un talent tel que le sien peut s'adapter à plusieurs genres; le conte d'enfant qui termine cet intéressant recueil, est une preuve de la facilité de l'auteur à prendre le ton naïf de notre bon La Fontaine.

Quelle que soit la carrière poétique que madame Valmore veuille parcourir, elle peut se promettre d'arriver à ce temple où Voltaire l'eût placée à côté de madame Deshoulières.

S. G.

93. — *Lord Ruthwen*, ou les Vampires, roman de C. B., publié par l'auteur de *Jean Sbogar* et de *Thérèse Aubert*. Deuxième édition, augmentée de notes sur le vampirisme. Paris, 1820. 2 vol. in-12. Ladvocat, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, nos 197 — 198. Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

Nous traçons à regret une rapide analyse de cette composition, qui nous a paru à la fois immorale et monstrueuse. Un jeune gondolier de Venise, séparé depuis long-tems d'une jeune fille qu'il aime, la retrouve, à son retour dans sa patrie, au milieu d'une fête dont l'harmonie est troublée par un sombre et mystérieux étranger. Une Tyrolienne, habile à pénétrer dans les secrets de l'avenir, prédit à la jeune Vénitienne un horrible destin : elle la menace de devenir la proie d'un vampire; mais à peine a-t-elle prononcé ce nom, que le mystérieux étranger, lord Ruthwen, qui n'est autre que le vampire lui-même, lui impose silence. La jeune fille est ramenée chez son père, où son amant et Ruthwen l'accompagnent. Ce dernier, à l'aide d'un stratagème assez mal conçu, parvient à les séparer de nouveau, s'empare de la jeune fille, et disparaît après s'être abreuvé de son sang. Enflammé du

désir de venger son amante, Leonti (ainsi se nomme le gondolier) se met à la poursuite du vampire, et rencontre bientôt un compagnon d'infortune : c'est Aubry, dont le monstre a aussi dévoré la sœur. Unissant leur courroux et leur chagrin, ils jurent de découvrir le traître et de lui faire expier ses crimes par la mort. Un jeune Arabe, qu'ils rencontrent dans leurs voyages, se joint à eux. Chacun raconte tour à tour une série d'aventures dont les principaux acteurs sont toujours des vampires, ou des victimes de ces spectres dévorans. Le récit des amours coupables d'un frère et d'une sœur, ne fait qu'ajouter au dégoût naturellement inspiré par ces hideux tableaux. Enfin arrive la terrible catastrophe : Bettina, amante du gondolier, lui apparaît plusieurs fois, et lui déclare que le vampire, cause de sa mort, usurpe à la cour du duc de Modène un rang distingué, qu'il occupe sous le nom de lord Seymour. Abusant de la confiance du prince, il en obtient la main de sa fille : mais, au moment de conclure cette union, des avis secrets préviennent la princesse du danger qu'elle va courir. Une scène concertée entre Bettina et les trois amis, pour démasquer le vampire, n'ouvre pas les yeux au duc. Il les fait arrêter tous quatre. La princesse consent à épouser lord Seymour, pour sauver la vie à son amant Albini, condamné à mort en expiation de la déclaration qu'il lui a faite de son amour ; elle expire victime de son dévouement, le lendemain de ses noces. Bettina meurt pour la seconde fois. Leonti plonge son poignard dans le cœur du vampire. Après cette scène de carnage, on assiste à de dégoûtantes funérailles, qui terminent enfin le second volume.

Malgré les bizarreries du sujet et les horribles détails qu'il entraîne, on aurait pu, ce me semble, en tirer un meilleur parti que ne l'a fait l'auteur des Vampires. Un contraste habile et bien nuancé dans le caractère de lord Ruthwen eût adouci ce qu'il a de monstrueux, et l'eût fait ressortir avec plus d'avantage. Cette férocité cachée devait être entourée de quelques séductions, même pour exercer son effroyable empire. Mais il règne dans tout cet ouvrage une monotonie d'horreur qui fatigue et dégoûte l'esprit. D'ailleurs ce genre est si essentiellement faux, qu'il serait très-fâcheux qu'il se propageât en France. Il n'est pas même anglais, quoiqu'on ait essayé d'y rattacher le nom du célèbre lord

Byron. La nouvelle du Vampire, publiée en Angleterre et annoncée comme une des productions de ce poëte, n'est point de lui. Il l'a désavouée dans plusieurs journaux ; et il suffit d'avoir lu ses œuvres, pour juger combien cette nouvelle est inférieure à tout ce qu'il a jamais écrit, et combien peu elle rappelle tout son talent.

94. — *Éloge de Son Altesse Royale Charles Ferdinand d'Artois, duc de Berry, fils de France.* Discours qui a remporté, le 25 août 1820, le prix du concours extraordinaire ouvert par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. Dédié à Son Altesse Royale Monsieur, par A.-N.-F. MAQUART, *employé au ministère de la marine, auteur d'un éloge de* MGR. LE DUC D'ENGHIEN, également couronné en 1817, par l'académie de Dijon. A Paris, chez Nozerau, libraire, quai Voltaire, no 7, et chez les libraires du Palais-Royal. Septembre 1820.

L'auteur de cet ouvrage ne laisse échapper aucune occasion de faire une profession de foi publique du dévouement ardent et désintéressé qui l'anime pour l'auguste famille des Bourbons. Déjà couronné, pour avoir loué dignement la malheureuse victime d'une politique aussi fausse que cruelle, il vient de l'être encore par la même société pour l'éloge d'un prince qui, à sa mort, était, comme le duc d'Enghien, le dernier rejeton d'une branche royale. Vainement, un fanatique insensé a cru l'abattre d'un seul coup, les vœux que M. Maquart exprime d'une manière si touchante, à la fin de son éloge, ont été exaucés ; l'infortuné duc de Berry n'est pas mort tout entier : il a laissé à son épouse désolée un gage d'amour qui rendra ses larmes moins amères, et, à la France, un gage de stabilité qui doit rapprocher des partis divisés d'opinions, mais qui comptent dans leurs rangs un grand nombre d'hommes animés des mêmes sentimens pour le bonheur de la patrie. Le cadre adopté par M. Maquart est aussi simple qu'ingénieux. Après avoir décrit, d'une manière éloquente, le cortége funèbre dont il fait partie comme soldat-citoyen, l'auteur suppose qu'il se trouve placé près d'un ancien officier de l'armée de Condé. Celui-ci, cédant à ses prières, lui raconte la vie du prince qui est l'objet de leurs mutuels regrets. Le style de cette narration est rapide, d'une noble simplicité, et d'une élégance facile. L'auteur a su éviter l'enflure trop ordinaire dans les éloges académiques, sans cependant tomber dans la familiarité. Ce que nous

louerons par-dessus tout, c'est la modération avec laquelle M. Maquart fait le récit d'un événement funeste, qui n'a que trop servi d'aliment à l'esprit de parti. Son goût délicat lui a fait sentir qu'il devait écarter toute exagération, dans l'éloge d'un prince connu par la modération de ses principes politiques, et dont la fin, vraiment chrétienne, a donné aux hommes un des plus beaux exemples de grandeur d'ame qu'ils puissent trouver dans l'histoire. A. MICHELOT.

95. — *La nascita del duca di Bordeaux; Canzone*, etc. — La naissance du Duc de Bordeaux; ode par G. BIAGIOLI. Paris, 1820. In-4o de quinze pages d'impression. De l'imprimerie de Dondey-Dupré. (Le texte et la version française se trouvent en regard.)

Il était naturel qu'une muse italique s'associât aux nôtres, pour célébrer un événement commun, en quelque sorte, à trois nations régies par des institutions constitutionnelles, et gouvernées par des BOURBONS, qui se sont déclarés les protecteurs des franchises et des libertés nationales.

96. — *Atlas universel de géographie physique, politique et historique ancienne et moderne, contenant les cartes générales et particulières des cinq parties du monde;* dressé conformément aux progrès de la science, pour servir à la lecture des meilleurs ouvrages de géographie et d'histoire; par A. H. BRUÉ, géographe de S. A. R. Monsieur. Cet ouvrage est composé de trente cartes imprimées sur papier jésus vélin, et se vend à Paris, chez l'auteur, rue des Maçons-Sorbonne, n° 9, et Charles Simonneau, rue de la Paix, n° 6.

Ce nouvel Atlas est destiné à représenter ce que les découvertes ou rectifications ont récemment ajouté aux connaissances géographiques. Les soins que l'on a mis au tracé des côtes, des montagnes et des rivières, en indiquant l'étendue et la forme des bassins, faciliteront l'étude de la partie physique; les mêmes attentions ont été apportées dans le tracé et le coloris des divisions politiques de chaque État: si parfois, pour les pays peu connus, on a mis des détails incertains ou hypothétiques, c'est qu'étant indiqués dans des auteurs accrédités, ils peuvent être utiles au lecteur.

Toutes les cartes sont de la même grandeur, 50 centimètres de longueur (1 pied 6 pouces) sur 35 centimètres de hauteur (1 pied

1 pouce); ce cadre est assez étendu pour pouvoir contenir tous les détails indispensables à l'étude, et de manière à les offrir avec clarté. Elles sont gravées avec le plus grand soin, et coloriées avec la plus grande netteté.

L'Atlas complet sera composé de trente cartes entièrement neuves, sur lesquelles cinq sont destinées à représenter la géographie ancienne, et vingt-cinq la géographie moderne. La France, par départemens, étant sur deux feuilles, il y aura trente-une planches.

Composition de l'Atlas. Titre et table. 1. Monde connu des anciens. 2. Grèce, Asie-Mineure, Egypte et Syrie. 3. Italie ancienne. 4. Les Gaules. 5. Empire romain sous Constantin. 6. Mappemonde physique (sur la projection de Mercator). 7. Mappemonde en deux hémisphères. 8. Europe. 9. Danemarck, Suède et Norwège. 10. Russie d'Europe. 11. Iles-Britanniques. 12. Royaume des Pays-Bas. 13. France. Carte comparative des 32 gouvernemens et des départemens actuels. 14. France, par départemens et divisions militaires (partie occidentale). 15. France, *idem* (partie orientale). 16. Suisse. 17. Allemagne, par cercles, 1789. 18. Allemagne en 1820. 19. Espagne et Portugal. 20. Italie. 21. Turquie d'Europe. 22. Asie. 23. Turquie d'Asie, Perse et Caboul (1). 24. Inde en-deçà et au-delà du Gange. 25. Empire chinois. 26. Océanie (cinquième partie du monde). 27. Afrique. 28. Amérique septentrionale. 29. Etats-Unis. 30. Golfe du Mexique, et îles Antilles. 31. Amérique méridionale.

Les douze cartes qui viennent de paraître, sont la Mappemonde, l'Europe, l'Asie, l'Océanie, l'Afrique, l'Amérique septentrionale, l'Amérique méridionale, la France, carte comparative des trente-deux anciens gouvernemens et des quatre-vingt-six départemens actuels, la France, sur deux feuilles, divisée en départemens et divisions militaires, les Iles-Britanniques et l'Italie : elles offrent déjà, à elles seules, un ensemble complet. On publiera successivement les cartes à mesure qu'elles seront achevées; et, au mois d'août 1821, l'Atlas sera entièrement terminé.

---

(1) Le cadre de cette carte donnant une étendue suffisante pour l'Egypte, nous avons cru devoir placer ici le détail de ce pays, quoique appartenant à l'Afrique.

L'intention de l'auteur étant de faciliter l'acquisition de ses cartes, elles seront vendues séparément : le prix de chacune est fixé à 2 fr. 50. c. Pour être souscripteur, on ne paie rien d'avance ; il suffit de se faire inscrire.

En annonçant la suite de cet ouvrage, nous donnerons une analyse succincte de chaque carte, en indiquant toutes les parties neuves ou rectifiées, et les auteurs dans lesquels on a puisé ; en attendant, nous ferons observer que ces cartes sont d'autant plus précieuses, que la partie physique (l'indication des côtes, le tracé des rivières et la division des continens par les montagnes) y est traitée d'une manière toute particulière. Enfin, nous dirons que, lors de la publication de la première livraison de cette production, la commission d'instruction publique l'a recommandée aux recteurs d'académies, et à tous les chefs d'établissemens d'instruction publique, comme la plus propre à être mise entre les mains des jeunes gens qui étudient la géographie.

97. — (*) *Voyage dans la Grèce*, comprenant la description ancienne et moderne de l'Épire, de l'Illyrie grecque, de la Macédoine cisaxienne, d'une partie de la Triballie, de la Thessalie, de l'Arcananie, de l'Étolie ancienne et épictète, de la Locride hespérienne, de la Doride et du Péloponèse ; avec des considérations sur l'archéologie, la numismatique, les mœurs, les arts, l'industrie et le commerce des habitans de ces provinces ; par F. C. H. L. Pouqueville, ancien consul-général de France près d'Ali, pacha de Janina ; correspondant de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France, de l'Académie Ionienne de Corcyre, etc. Ouvrage orné de figures, et enrichi de cartes géographiques dressées par M. Barbie du Bocage, de l'Institut de France. Paris, 1820. 4 forts volumes in-8°. Firmin Didot, père et fils, libraires, rue Jacob, n° 24. Prix, 36 fr.

98. — *Collection de toutes les poésies d'Estelle* (de Florian), *mises en musique avec accompagnement facile de piano ou harpe, flûte ou violon et violoncelle obligés*, par J. B. Woëts. A Paris, chez Janet et Cotelle, rue St.-Honoré, n° 25 ;

Thème allemand de Vogler, varié pour le forte-piano, avec ou sans accompagnement d'orchestre, par le même. Prix, 9 fr.,

et 6 fr. la partie de piano sans l'orchestre. Paris, chez mademois. Erard, rue du Mail, n° 13;

Air écossais, avec 5 variations et rondo, pour le forte-piano, avec flûte ou violon ad libitum, par le même. Prix, 4 fr. 50 c. Paris, chez Hentz Jouve, Palais-Royal, galerie de pierre, n° 96, du côté du Perron.

Ces trois ouvrages, dus à la muse facile et gracieuse de M. Woëts, membre de la Société des enfans d'Apollon, et membre correspondant de la Société royale de Gand, ajouteront sans doute à la juste réputation de cet artiste distingué. L'élégance de ses chants, la pureté de son harmonie font reconnaître en lui un digne élève de l'auteur d'*Aline* et de *Montano*.

Livres étrangers publiés en France.

99. — *Zur Glockenweihe*, etc. L'inauguration de la cloche de l'Église luthérienne de Paris. Paris, 1820. Broch. in-8° de 8 pag. de l'imprimerie de Smith.

L'occasion qui a fait naître ce petit poëme en langue allemande, lui donne un intérêt vraiment historique. Certes, il est rare que dans un pays où la religion catholique est dominante, les protestans aient joui de la liberté d'annoncer le service de leur église par le son des cloches. Déjà, à la fondation de cette église, en 1809, la communauté avait manifesté le souhait d'ajouter encore aux cérémonies publiques de son culte, l'appareil solennel d'une cloche; mais des dépenses plus urgentes en avaient jusqu'ici retardé l'accomplissement. Enfin, la duchesse de Courlande fit don à la communauté d'une belle cloche qui, depuis le 25 août dernier, jour de la fête du roi, donne au service des chrétiens de la confession d'Augsbourg cette publicité et cette indépendance qu'accorde la Charte à l'exercice de tous les cultes. M. Goeppe, l'un des pasteurs et des présidens du consistoire de l'église, rue des Billettes, a célébré l'inauguration de cette cloche, par le charmant poëme que nous annonçons. Il exprime les sentimens dont l'homme de bien, ami de la civilisation et des progrès des lumières, doit être pénétré, en comparant les entraves qu'éprouvait jadis la religion protestante, à la liberté dont elle jouit aujourd'hui en France.

Livre étranger imprimé en France.

100. — *Biblioteca poetica italiana.* — *Le Rime di messère Francesco Petrarca.* Parigi, presso Lefevre, librajo, strada de l'Éperon, n° 6. 1820. 3 vol.

Nous avons parlé du mérite et de l'élégance de l'édition de ce recueil choisi des poëtes italiens. (Voyez ci-dessus tom. VI, pag. 416.) Pour ce qui regarde la correction, M. Buttura s'en est occupé avec un soin particulier. Mais ce qui ajoute au mérite de l'édition des *Poesies* de Pétrarque, c'est ce que le commentateur observe sur la vie de ce poëte, et sur son genre lyrique; ce sont les argumens de chaque poesie, et les notes choisies dont M. Buttura les a enrichis. Tout est écrit avec autant de rapidité que de justesse. On ne peut dire que le commentateur rebute ses lecteurs par le genre et le nombre de ses remarques; il excite, au contraire, le désir d'en savoir davantage; et c'est toujours, je pense, un mérite des bons écrits, de nous engager encore plus à connaître la matière qu'ils nous présentent avec un art judicieux et une sage réserve. Le premier volume contient une préface sur Pétrarque et sur la poésie lyrique. Le deuxième et le troisième présentent à la fin quelques remarques, la plupart tirées, avec beaucoup de goût, de celles de Tassoni, de Muratori et de Soave. On promet à la suite la *Jérusalem* du Tasse.

IV. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

New-York. — *Établissement d'un bureau d'agriculture.* — L'amélioration des arts utiles, qui se manifeste chez toutes les nations civilisées, donne lieu de penser que notre siècle surpassera de beaucoup tous ceux qui l'ont précédé. Nous voyons en effet de toute part l'industrie qui se crée de nouvelles routes, et qui, en augmentant ses produits, nous prépare de nouvelles jouissances. Les particuliers, plus éclairés et connaissant mieux leurs intérêts, ont appris aux gouvernemens à prendre une autre direction, et à contribuer d'une manière plus active au bien général des peuples confiés à leurs soins.

Cette impulsion, que doivent subir les chefs de tout gouvernement représentatif, vient de se faire sentir dans l'État de New-York. La législature a voté une somme annuelle de 10,000 dollars, pour des encouragemens à donner à l'agriculture. Un bureau, composé de cultivateurs expérimentés, doit distribuer cette somme entre les comtés de cet État. Chaque Société pour l'encouragement de l'agriculture et des fabriques domestiques, qui se formera dans les comtés, recevra une somme d'argent égale au montant de ses souscriptions particulières. Les 10,000 dollars seront aussi employés à la publication des bonnes pratiques d'agriculture qui seront envoyées au bureau par les Sociétés particulières, et à l'acquisition des meilleures espèces ou variétés de semences qui seront réparties entre les cultivateurs les plus intelligens.

Les préjugés, et surtout l'appât du gain, avaient porté les Américains à aventurer de grands capitaux dans les entreprises commerciales ; les désastres qui sont résultés de ces fausses spéculations, ont enfin prouvé que la richesse la plus certaine est celle qui provient de la culture des terres. Cette culture a été généralement mal entendue en Amérique ; on a épuisé un sol fertile en

suivant un système vicieux. Le but principal du bureau qui vient de se former est donc de rappeler les Américains aux vrais principes de l'agriculture, et de répandre les notions qui peuvent [illegible] dans la province de New-York.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

PORT-AU-PRINCE. — [illegible] — Le général Frédéric, un [illegible] de l'expédition de la Grande-Anse, a [illegible] des [illegible] qui ont été coupés [illegible] Ces cannes, d'un diamètre d'environ deux pouces, [illegible] ne quarante-cinq nœuds, la distance d'un nœud à l'autre est d'environ deux pouces et demi: ainsi la longueur totale d'une canne est d'environ neuf pieds quatre pouces.

— COLONISATION DES NÈGRES. — On vient d'ouvrir, avec l'autorisation du président d'Haïti, une *souscription* dont l'objet est de créer un fonds destiné à payer un agent, qui se rendra près de la Société de colonisation des États-Unis. Il doit s'entendre avec cette Société, dont l'influence est bien reconnue, pour diriger, à l'aide des fonds qu'elle possède, les descendans des Africains vers la république d'Haïti. Voici comment s'exprime, à cette occasion, M. Simonise, dans une adresse à ses compatriotes : « Haïtiens! nous sommes libres et indépendans: nous ne connais-» sons au-dessus de nous, sur la terre, que nos lois. Jaloux de nos » droits, heureux dans notre patrie, qu'un noble enthousiasme » nous guide dans la carrière de la bienfaisance. Sans violer les » lois fondamentales sur lesquelles reposent nos libertés, nos » garanties, nous pouvons appeler des frères infortunés à partager » notre bonheur et les bienfaits de nos institutions. »

— *Extrait d'une lettre adressée par le président Boyer à l'un des rédacteurs de la Revue Encyclopédique.* — « J'aime à applau-» dir à l'idée que vous avez eue de remplir la grande lacune qui » existait dans les communications intellectuelles des divers peu-» ples de la terre, en fondant la Revue Encyclopédique. Cet » important ouvrage, envisagé sous tous les points de vue, ne » peut manquer de faire époque dans le monde littéraire et dans » le siècle des saines doctrines. Le cadre immense qu'il embrasse, » la variété des matières qui y sont traitées, l'esprit de critique

» et d'impartialité qui préside à sa rédaction, la supériorité des » lumières des écrivains qui coopèrent à sa publication, le but » éminemment philanthropique vers lequel il tend, tout lui assure » un succès universel et des plus durables. »

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

PÉROU.

LIMA. — *Pomme-de-terre.* — Don Joseph Pavon, auteur de la Flore du Pérou, a trouvé la pomme-de-terre dans l'état sauvage dans la province de Lima et au Chili, où elle est appelée *papas*; il l'a également reconnue dans ce tubercule découvert en 1809, aux environs de Santa-Fé de Bogota, et qu'on avait pris pour une nouvelle espèce. (Voyez t. VII, pag. 623.)

AFRIQUE.

ÉGYPTE.

— *Voyages scientifiques.* — Toujours zélé pour les progrès des découvertes, M. F. Cailliaud a sollicité et obtenu la protection d'Ali-Pacha, pour profiter de l'expédition dirigée contre la Nubie par Ismaël, son fils, dans les premiers jours du mois d'août 1820 (1) : il suivra les deux routes, celle du Nil et celle du Désert. Dans la première, il fera en sorte de relever exactement tout le cours du fleuve depuis Siène jusqu'à Dongolah, ce qui n'a pas encore été fait; et, dans la seconde, il fixera la place de toutes les stations anciennes et modernes. Ismaël-Pacha l'a assuré de tout son appui.

---

(1) L'armée égyptienne, sous les ordres d'Ismaël, fils d'Ali-Pacha, qui est chargée de la conquête de la Nubie, est divisée en deux colonnes, dont l'une suit les bords de Nil; l'autre, composée de 2,000 Arabes et Osmanlis, se dirige à travers le désert, et part de Bérîf, l'un des principaux villages de l'Oasis de Thébes. Il paraît que non-seulement Dongolah, qui sert de refuge aux Mamelouks, est menacé par l'invasion, mais encore Sennâr et même le Darfoûr. Cette expédition peut procurer au pacha, entre autres avantages, celui d'y faire une forte levée d'hommes, qui formeront de bons soldats, plus fidèles et plus disciplinés que les Albanais et les Osmanlis.

La dernière expédition du pacha à Siwah a eu tout le succès qu'il pouvait espérer. M. Drovetti avait obtenu la faculté de se joindre à l'expédition. MM. Frédiani (1) et Linan l'accompagnaient. Le bey les a fait escorter jusqu'à l'île d'Araschie, placée dans un lac, à deux lieues de Siwah. On sait que cet endroit est sacré pour les habitans de Siwah, qui n'en laissent pas approcher. A sa grande surprise, M. Drovetti n'a vu dans cette île aucun reste de ruines; on aperçoit seulement quelques rochers qui s'élèvent du lac dans plusieurs endroits. Après avoir visité le lac et en avoir fait le tour pendant 7 heures, ces voyageurs sont retournés à Oumbide; ils ont mesuré cette ruine et en ont pris des vues, ainsi que du village de Siwah et d'un petit temple dorique; au bout de 8 jours de séjour, ils sont revenus par le même chemin à Terracé.

Il eût été à désirer que les Européens eussent mis à profit une occasion si favorable d'examiner à fond tout ce pays, qui est encore peu connu. Ayant une barque, ils pouvaient faire des sondes, aborder à l'île mystérieuse d'Araschie, en connaître la nature et la parcourir sur les points. Peut-être ces rochers renferment-ils des excavations. On sait qu'en 1792, Brown essaya de s'y rendre à la nage; mais, que son cheval refusa de s'y transporter, et que les habitans opposèrent à M. Caillaud des obstacles insurmontables. Il est également fâcheux qu'à Siwah nos voyageurs n'aient pas fait des fouilles, pour reconnaître les souterrains qui sont autour du temple, et recueillir les inscriptions qu'on croit y exister.

Les différens étages des maisons de Siwah sont groupés sur le rocher, comme autour d'un noyau; il y en a 4 et 5 visibles à l'extérieur; le centre est occupé par la montagne, ce qui élève beaucoup le milieu du village.

Le pacha d'Egypte a fait continuer par des ouvriers turcs, l'exploitation des carrières d'émeraude; ils en ont rapporté en assez grand nombre; aujourd'hui, on attend des ouvriers d'Europe. Entre Cosseyr et les mines de Zabarah, les Arabes ont trouvé deux filons de galène ou plomb sulfuré.

---

(1) Cette relation rectifie ce qu'il y a d'inexact ou d'incomplet dans le précédent cahier de la Revue (tom. VII, pag. 602).

M. Cailliaud écrit qu'il a recueilli, pendant ses courses, des momies, des coquilles et des plantes. Il a établi au Caire, en un lieu sûr, un dépôt de toutes ses collections, dessins et journaux. Il annonce aussi l'envoi de plusieurs échantillons d'eaux sulphureuses-ferrugineuses, et d'autres eaux minérales, dont il a pris la température, et qu'il a recueillies dans les Oasis, pour les faire analyser.

A Thèbes, M. Cailliaud a entrepris de nouvelles fouilles dans la montagne de Gournah, qui renferme les hypogées ou catacombes. C'est là qu'il doit attendre les troupes d'Ismaël, pour monter à Dongolah. Ce voyage ne doit pas durer moins d'un an. Entre autres nouvelles que renferment ses lettres, on apprend que le consul anglais, M. Salt, connu par son savoir et son habileté, comme par son zèle ardent pour les découvertes, est dangereusement malade. JOMARD.

Antiquités. — Si l'on en doit croire les rapports de quelques personnes à portée d'être bien informées, les objets d'antiquités obtenus en Egypte, au moyen des fouilles, ne seraient encore que fort peu de chose en comparaison de ce qui reste à trouver. Il s'est établi, pour les découvertes de ce genre, une heureuse rivalité entre les naturels du pays et les Européens : aujourd'hui, c'est à qui réussira le mieux à faire des excavations dans les montagnes de sable, dont les flancs recèlent, depuis des siècles, des portiques, des édifices, et des galeries souterraines de toute espèce. Les Arabes ayant creusé la terre, à la profondeur de plusieurs brasses, en ont exhumé une quantité considérable de vases, de momies et d'autres restes de l'antiquité. Quoique très ignorans, ils savent fort bien distinguer aujourd'hui ce qui est rare et bien conservé, d'avec les autres objets détériorés ou de moindre valeur. Les Arabes de Gournon s'adonnent plus particulièrement à cette occupation, et ils y mettent tant de zèle et d'adresse, qu'il faudra bien que les Européens leur abandonnent tout-à-fait les soins de l'exploitation, et se bornent désormais à acheter d'eux le produit des fouilles.

SAINT-LOUIS. — *Insectes servant à faire du savon.* — M. Geoffroy de Villeneuve a dernièrement envoyé à Paris une petite quantité d'insectes, de l'espèce des caraïbes, avec la note suivante : « Etant dans le village de Postudal, à quelques lieues de Saint-

Louis, occupé à ramasser des insectes, et ayant engagé les nègres à m'aider dans mes recherches, l'un d'eux m'apporta un vase contenant plusieurs milliers de petits insectes, de l'espèce des carabes. Ils étaient déjà secs, et la quantité me prouva qu'on les avait rassemblés dans le dessein d'en faire un usage particulier. J'appris, en questionnant le nègre, que cet insecte entrait dans la composition du savon dont on se sert dans le pays. Il m'en montra un morceau qui était d'une couleur noirâtre, mais d'aussi bonne qualité que le savon d'Europe. On m'assura, depuis, qu'on se sert de ces insectes pour le même usage sur toute la côte du Sénégal. Ce carabe est noir, avec les bords du corselet, et les élytres d'une nuance rougeâtre; les pattes et les antennes sont d'une couleur pâle. »

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres. — *Nouveau métal ressemblant à l'or.* — M. Mill a dernièrement découvert un nouveau métal qui ressemble à l'or, et possède quelques-unes de ses principales qualités; il le nomme *aurum millieum*. Presqu'aussi pesant que l'or des bijoutiers, il est malléable, dur, sonore; il doit être travaillé avec précaution et il conserve long-tems son éclat.

— *Plantes nouvellement découvertes.* — 1°. M. Robert Brown a lu à la Société linnéenne un Mémoire sur un nouveau genre de plantes, découvert à *Sumatra*, en 1818, par feu Joseph Arnold, et appelé *rafflesia*, du nom de sir Stamfo d Raffles. La fleur sort directement d'une racine horizontale. Le jet est couvert de feuilles florales rondes, imbriquées, d'une teinte brune obscure, et ressemble assez à un chou. D'après les mesures prises sur les lieux, la fleur ouverte a trois pieds de diamètre et pèse quinze livres; son tube peut contenir douze pintes. M. Brown la compare principalement aux *aristoloches* et aux *passiflores*, il soupçonne aussi que la plante est parasite sur la racine qui la porte. 2°. On a découvert *à Bornoo* une plante qui paraît être du même genre que la *rafflesia*; comme celle-ci, elle sort immédiatement de terre; mais elle est rouge et traversée par des raies blanches. Avant la floraison, elle a l'apparence d'un chou, quand elle fleurit, elle n'a pas de feuilles, et lorsqu'elle est épanouie, son diamètre

à près de deux pieds. Le docteur Horsfield se propose de publier la description de ce végétal singulier, dont il a, dit-on, rapporté quelques pieds.

Cloche des plongeurs. — Extrait d'une note de M. le docteur Hamel, *conseiller de cour de l'empereur de Russie.* — Les cloches de plongeurs, dont on se sert actuellement en Angleterre, ont été construites par le célèbre ingénieur Rennie, d'après les principes de Smeaton. Ces machines sont faites d'une seule pièce en fer fondu; elles ont la forme d'une caisse oblongue, ouverte par le bas, longue de six pieds, large de quatre, et haute de cinq. La partie inférieure est plus épaisse, pour lester la machine, qui d'ailleurs est assez pesante pour descendre sans addition de poids. Le plafond est percé de douze trous auxquels sont adaptés autant de verres plans-convexes, qui donnent passage à la lumière; on y pratique un treizième trou, d'environ un pouce de surface, qui reçoit un tuyau de cuir flexible, destiné à introduire dans la cloche l'air envoyé d'en haut par une pompe foulante, et qu'une soupape en cuir empêche de ressortir. Dans l'intérieur, des deux côtés, sont établis de petits bancs à marche-pied, sur chacun desquels deux personnes peuvent s'asseoir. Du milieu du plafond descend une chaîne, destinée à porter les pierres qu'on descend dans l'eau ou qu'on en retire. Ces pierres sont placées un peu au-dessous du bord inférieur de la machine; et les personnes qui doivent descendre, arrivent dans un bateau, au-dessous de la cloche, qui est assez élevée pour qu'on puisse y entrer. *M. Hamel* se plaça, avec deux ouvriers, dans une de ces cloches qui, au moyen d'un tour mobile, les descendit lentement jusqu'au fond de la mer, profonde, en cet endroit, d'environ trente pieds. Pendant le trajet, il ressentit dans les oreilles une douleur très vive, qu'il ne put faire cesser qu'en introduisant dans l'extérieur de l'oreille, par la trompe d'Eustache, l'air nécessaire pour faire équilibre à celui qui pressait l'intérieur du timpan; ce qui n'eut lieu qu'avec beaucoup d'efforts, et après qu'il eut entendu une explosion assez forte. M. Hamel passa près de trois quarts d'heure à cette profondeur de trente pieds, ayant assez de lumière pour lire et prendre des notes. Les ouvriers posaient les pierres avec autant d'adresse et de régularité, que s'ils eussent été en plein air. Les signaux, pour les mouvemens à faire, se don-

naient par des coups de marteau, en nombre convenu, contre les parois de la cloche : le bruit qu'on fait en haut n'empêche pas d'entendre ces signaux. En remontant, M. Hamel éprouva de nouveau dans les oreilles une douleur assez forte, qu'il dissipa par l'action seule de la déglutition.

Ce savant croit être le premier qui soit descendu dans ces cloches, sans autre motif que la curiosité. Depuis, plusieurs personnes ont eu le courage de faire ce voyage sous-marin, et, entre autres, lady Hardy, femme de l'amiral de ce nom, qui est descendue dans la rade de Plymouth, avec trois autres personnes, à la profondeur de trente-cinq pieds.

Enseignement élémentaire. — Nombre et nature des écoles. — D'après le rapport du premier mai 1820, il paraît qu'il y a, tant en Angleterre que dans le pays de Galles, 37,382 écoles de toute espèce, dans lesquelles sont élevés 1,571,372 enfans des deux sexes; ce qui fait environ 42 élèves pour chaque école. 18,276 de ces établissemens sont préparatoires ou écoles primaires; et, sur 14,192, qui sont appelées écoles du commerce, 8375 sont destinées aux jeunes filles. On enseigne le catéchisme de l'église anglicane, dans 22,571 écoles. Les systèmes de Bell et de Lancaster ont été plus ou moins adoptés dans 1411; la méthode d'interrogation sans réponse, inventée par M. Phillips, est en usage dans 3672, et le système d'analyse orale de Pestalozzi, est suivi dans 7 écoles. La langue française fait partie de l'enseignement dans 7520; et les langues mortes dans 3327. Le nombre de personnes employées à l'éducation, en qualité d'instituteurs, d'institutrices, de sous-maîtres, sous maîtresses, etc., et de précepteurs particuliers, s'élève à 56,330.

Lors de l'anniversaire de la fondation des écoles du dimanche, célébrée en Écosse, en 1818, le nombre des élèves s'élevait à 31,785.

Société des écoles britanniques et étrangères. — La Société des écoles britanniques et étrangères vient de concevoir un projet philanthropique encore plus vaste que ceux auxquels elle s'est livrée depuis le commencement du siècle, et qu'elle a exécutés avec autant de gloire pour elle que de profit pour l'espèce humaine. Il s'agit de ravir à la barbarie où elles sont plongées, trente à quarante millions de créatures, condamnées à l'ignorance par

les lois et la religion de leur pays, et privées à jamais de toute culture intellectuelle. Le précieux document que j'ai reçu à ce sujet de M. Millar, secrétaire de la Société, est une adresse aux dames anglaises, pour exciter leur intérêt en faveur des personnes de leur sexe qui vivent dans l'Inde sous l'empire britannique. Cette pièce, d'où j'ai extrait ce qu'on va lire, était accompagnée d'une lettre dans laquelle M. Millar se flatte du succès de l'entreprise; il espère que, par-là, on pourra bientôt répandre les lumières parmi 60 millions d'individus. On sait que la loi de Menou interdit aux femmes la lecture des *Védas*, et la connaissance de l'*alphabet*. Celle qui oserait acquérir cette connaissance, encourrait des peines terribles. Aussi, depuis des milliers d'années, il n'existe pas dans ce vaste empire une seule école de filles. Les femmes n'aperçoivent jamais un livre, si ce n'est dans les mains d'un homme. Leurs doigts n'ont jamais touché une plume, ni rien de pareil. Elles sont privées de tout commerce intellectuel avec l'autre sexe. Leur servitude va encore plus loin; la loi ne permet pas à une femme de sortir de la maison sans le consentement de son mari, de parler avec un étranger, de rire sans être voilée, de se tenir à la porte du logis, de regarder par la fenêtre. Ce profond abaissement, cette ignorance absolue ont exercé une influence funeste sur le caractère et les idées du sexe, et produit d'horribles superstitions. Bien des femmes sacrifient leurs filles dans la Brum-hu-pootru et dans les autres fleuves sacrés; d'autres s'y jettent elles-mêmes. A Allahubad, le capitaine *** a vu, un matin, de sa fenêtre, 60 femmes se précipiter volontairement au confluent du Gange et de la Jumnah. Enfin, pendant l'année 1817, on a vu jusqu'à 705 femmes se faire enterrer ou brûler vives à côté du corps de leurs époux. L'histoire de l'homme, même celle des sauvages, ne présente aucun exemple d'effets aussi affreux de la superstition, et de l'ignorance qui en est la source.

La Société britannique, après avoir mis ce tableau sous les yeux des dames anglaises, fait un appel à leur sensibilité: « Si notre voix est écoutée, dit le comité des dames, vingt ans ne s'écouleront pas avant que ces bûchers abominables aient cessé de s'allumer. » L'on a pensé sagement qu'il fallait d'abord donner l'instruction nécessaire aux filles des Indiens nés de pères anglais, qui connaissent les langues parlées dans le pays. Répandues en

divers lieux, comme maîtresses, elles peuvent rendre les plus grands services pour parvenir à l'amélioration projetée. On ne peut songer à faire instruire ce sexe par des maîtres; les mœurs s'y opposent. Cependant, les missionnaires anglais ont réussi à former des écoles de filles à Tamul et à Travancore, avec quelque succès. Une souscription est ouverte pour l'exécution de ce louable dessein, inspiré par le pur amour de l'humanité, et qui sera poursuivi de concert avec la Société de Calcutta, l'éducation des filles ayant déjà fixé l'attention de cette société, comme on vient de l'apprendre par les nouvelles récentes du Bengale. Aussitôt que les fonds suffisans seront réunis, on enverra dans l'Inde une personne en état de diriger l'école normale qui doit servir à former des institutrices parmi les naturelles. Tel est le plan que s'est proposé la société de Londres pour avancer le grand œuvre de la civilisation, dont la Revue Encyclopédique est destinée à marquer les progrès.

JOMARD, membre de l'Institut.

PUBLICATIONS NOUVELLES ET PROCHAINES. — On remarque parmi les ouvrages qui ont été publiés depuis peu: 1°. *Essai sur les maux causés par l'ignorance du peuple*; par *John Forster*. Ce sujet si vaste, et d'une si haute importance pour les intérêts généraux de la société et des gouvernemens, est traité avec talent et précision. L'auteur le considère sous un point de vue moral et religieux; il expose les causes et les suites funestes d'une ignorance universelle parmi le peuple, qui n'est plus alors que l'instrument passif des lois et des gouvernemens despotiques, et qui travaille à raffermir le joug et l'oppression sous laquelle il gémit. M. Forster démontre clairement que la plus grande calamité qui puisse accabler une nation, est l'état d'abrutissement et de misère auquel doit la réduire cette extinction totale de ses facultés. Il s'élève avec force contre cette politique étroite et vile qui fonde la sûreté des États sur la dégradation intellectuelle, et par conséquent morale, des sujets. Il demande de quel droit on ose ravir la liberté de la pensée à cette foule d'hommes qui forment la masse imposante des peuples, et qu'on déshérite des nobles facultés que leur avait transmises le ciel. Il pense enfin que les amis de la religion, de l'humanité, de la morale, doivent tous

unir leurs efforts pour contrebalancer ce système destructeur, pour éclairer le peuple, et réformer ainsi ses mœurs.

2°. Seconde partie de l'*Histoire de l'Université de Dublin*; par M. Taylor, ornée de gravures représentant les différens colléges et bâtimens publics appartenans à l'Université.— Cette histoire renferme beaucoup de faits curieux, ainsi que plusieurs anecdotes qui se lient aux affaires politiques.

3°. *Nouveau système de géographie*; par Thomas Myers, dont il n'a encore paru que deux livraisons in-4°, ornées de cartes, et d'un grand nombre de gravures servant à expliquer les mœurs et les coutumes des différens pays. L'ouvrage entier formera 24 livraisons, ou 2 vol. in-4°. On y trouvera la description systématique des changemens qui ont eu lieu dans la géographie générale du monde; et l'étude de l'histoire deviendra plus facile et plus intéressante, en consultant les cartes et les vues dont cet ouvrage est enrichi.

— *Recueils périodiques.* — Un nouveau journal mensuel, intitulé « *Le Bulletin médical*, » a paru dernièrement. Le but de ce Recueil est de donner un aperçu général de tous les articles publiés dans les différens journaux de médecine, suivis d'articles originaux sur le même sujet.

——Le 31e cahier du recueil connu sous le nom du *Pamphleteer*, et spécialement destiné aux lois, contient une analyse de l'ouvrage de M. le conseiller Cottu, *sur l'administration de la justice criminelle en Angleterre, et sur l'esprit de la constitution anglaise.* On y loue beaucoup la manière dont ce magistrat s'est acquitté de l'importante mission qui lui avait été confiée par le gouvernement français. L'exactitude de ses recherches et de ses observations est attestée par le témoignage de presque tous les journaux anglais qui ont rendu compte de son travail. *Les notes et les observations* de M. Gurney, *sur la discipline des prisons*, forment le second article, et présentent plusieurs vues sages et philanthropiques.

—On annonce comme devant paraître incessamment : 1°. *Traité de la Botanique de l'Angleterre, ou Arrangement naturel des plantes de la Grande-Bretagne*, selon leurs rapports mutuels, d'après le système de Jussieu, de Candolle, de Brown, et d'autres savans botanistes, avec leurs caractères distinctifs, leurs différences,

leurs descriptions et leur usage, précédé d'une introduction à la botanique, avec des figures servant à expliquer le texte; par *Samuel-Frederic* GRAY, professeur de botanique et de matière médicale.

2°. *Dissertation sur le traitement des affections nerveuses*; par M. JOSEPH SWAN, chirurgien de l'hôpital du comté de Lincoln. Cet écrit a remporté le prix fondé par Jackson au collége des chirurgiens.

3°. *Observations sur le régime et la nourriture du peuple, suivies de règles et d'avis pour la conservation de la santé*; par M. J. ZWEED.

4°. *Essai sur la contagion*; par le docteur MACLEAN. Cet ouvrage est une acquisition fort importante pour les gens de l'art. L'auteur est décidément d'avis que la peste est une maladie épidémique, et que les maladies épidémiques ne sont pas contagieuses. Il combat avec succès le préjugé contraire, si funeste à la santé, au commerce, et propre à briser tous les liens de l'humanité et de la civilisation. Il appuie son opinion de preuves tirées de sa propre expérience, et du témoignage de presque tous les auteurs qui ont traité ce sujet, et qui ont eu de fréquentes occasions de s'en éclaircir.

5°. Le second volume de l'*Histoire d'Angleterre*, du docteur MORELL, qui va jusqu'à la fin du règne de Georges III, et complète la série des *études de l'histoire*.

6°. *Choix de Lettres écrites pendant un séjour aux États-Unis, en* 1811, sur les naturels de l'Amérique et sur les émigrés qui s'y sont établis: par M. E. HOWITT.

7°. *Les esquisses des mœurs et des costumes de la France, de la Suisse et de l'Italie*, par R. BRIDGENS; qui continueront de paraître tous les mois. Chaque livraison in-4° contiendra cinq gravures coloriées, avec une explication en regard.

RUSSIE.

LÉOPOLD. — *Pierre météorique*. — Une substance météorique très singulière a été reconnue dernièrement dans le museum de M. de Grotthuss, de Courlande. Elle est désignée en Allemagne sous le nom de papier de deuil; et, suivant les Éphémérides de l'Académie de Léopold, elle tomba en grande quantité en Cour-

lande, le 3 janvier 1686, avec des corps noirs semblables à des fèves. L'échantillon trouvé dans la collection de M. de Grotthuss, qui était étiqueté comme d'origine météorique, consiste en une masse de feuilles noires, fragiles, semblables à du papier brûlé, mais plus dures, et adhérentes les unes aux autres. Soumise aux réactifs chimiques, cette substance s'est trouvée composée de silice, de magnésie, de fer et de nickel, avec des traces de chrôme.

POLOGNE.

Varsovie. — *Publications nouvelles et prochaines.* — *Zoologie.* — M. Jarocki, professeur à l'Université de cette ville, se propose de publier une *Zoologie* en 5 volumes in-8°, où il a dessein de renfermer tout ce qu'il y a de positif dans cette science chez Illiger, Linnée, Duméril, Cuvier et Schneider, en se rapprochant, autant qu'il sera possible, de l'ordre tabulaire de Duméril, de la précision d'Illiger dans l'exposition des caractères de chaque genre, et de la méthode de Cuvier pour les observations anatomiques. M. Jarocki a déjà publié plusieurs ouvrages : 1° en 1814, une dissertation sur *la machine de Watt*, et une autre sur *la correction de la mesure du tems, et de la hauteur avec la roue de Borda*, à laquelle il a appliqué l'observation faite à Cracovie, le 17 avril de la même année ; 2° en 1815, un recueil de fables et de contes en vers; 3° en 1819, un catalogue des oiseaux renfermés dans le cabinet d'histoire naturelle de Varsovie, dont M. Jarocki est directeur.

— *Traités sur le Droit romain.* — M. Venceslas-Alexandre Maciejowski, professeur à l'Université de Varsovie, avantageusement connu en Allemagne par son ouvrage *de vita et constitutionibus Trajani Decii*, imprimé à Gottingen en 1818, s'est adonné à l'étude des lois romaines, et poursuit avec succès cette carrière, jusqu'à présent peu suivie en Pologne. Il a commencé par donner des dissertations séparées, où il fait la comparaison des lois de Solon avec celles des Décemvirs, et de la différence qui existe entre ces lois ; il conclut que les lois des Décemvirs n'étaient pas tirées des lois soloniennes. Il a de plus commencé à publier un ouvrage renfermant l'histoire du Droit romain. L'auteur, ennemi de la méthode conjecturale, veut qu'on étudie la législation d'a-

près les lois positives et mises en pratique. Digne émule de l'école allemande, après avoir traité des écrits et des monumens relatifs au *Droit romain*, il s'attache successivement aux périodes indiquées par *Hugon* dans l'histoire que celui-ci en a donnée. L'ouvrage de M. Maciejowski peut être regardé comme un complément à l'*Histoire du Droit romain de Bachius*, et à d'autres ouvrages semblables, publiés en Allemagne. Entre autres choses remarquables M. Maciejowski soutient que les plébéiens pouvaient devenir patriciens; que la loi *regia* appartient aux tems de Vespasien, que l'*edictum perpetuum* n'est autre chose que la rédaction du Droit en un meilleur ordre, pour faciliter l'étude des lois; qu'il n'y pas de différence entre *jus italiæ* et *jus italicum*, etc., etc., et Niebhur, Hugo, Savigny, Gibbon, sont les guides de l'auteur, dont pourtant il conteste quelquefois les opinions. M. Maciejowski rend justice à la nation française, en avouant que les travaux des jurisconsultes français surpassent ceux de tous les autres. Enfin il raconte les discussions qui ont eu lieu entre quelques-uns de ses savans compatriotes, relativement à l'influence du Droit romain sur la Pologne. Tous les ouvrages de M. Maciejowski sont écrits en latin.

—*Economie politique.* — M. le comte Frédéric Skarbek, collègue de M. Maciejowski, a débuté dans le monde littéraire, en 1816, par la traduction polonaise d'Anacréon. Il a publié vers la même époque, une traduction de l'*Essai politique sur le revenu public*, par M. Ganilh; puis en 1820, le premier volume de son traité de l'*Economie nationale*, où il trace les règles élémentaires de l'économie politique, et traite successivement des institutions publiques, et de la théorie de l'économie politique. Dans les volumes suivans, il doit s'occuper de la science de l'administration, ou de l'application de l'économie politique aux besoins de la nation, de la police et des finances. Adam Smith, G. B. Say, et J. K. Krans, qui a exposé la théorie de Smith, sont les guides de notre auteur, mais spécialement M. Say. L'auteur a placé en tête de son ouvrage la dissertation qu'il a lue en ouvrant le cours d'économie politique, qu'il fait à l'Université de Varsovie.

SUÈDE.

Stockholm. — *Eclairage par le gaz hydrogène carboné.* — Le

4 septembre dernier un brasseur de cette ville a fait l'essai de l'éclairage par le gaz, qu'il a adopté pour son établissement.

Laponie. — *Instruction publique.* — Le gouvernement vient d'établir des écoles en Laponie. Comme ces peuples sont pour la plupart nomades, les écoles seront ambulantes.

— *Découverte de plusieurs îles.* — Le major suédois Graaner, qui s'était embarqué pour le Chili, a découvert, dans la mer du Sud, un groupe d'îles dont aucun voyageur n'avait encore parlé. La plus grande de ces îles a reçu le nom d'Oscar.

DANEMARCK.

Copenhague. — *Action de la pile voltaïque sur l'aiguille aimantée.* —M. OErsted, secrétaire de l'Académie des sciences de cette ville, a découvert un phénomène qui occupe tous les physiciens. Il a fait, d'abord seul, puis ensuite en présence de plusieurs savans distingués, MM. Esmarck, Vlengel, Hauch, Reinhardt, Jacobsen et Zeize, une série d'expériences dont voici les principaux résultats : 1°. Qu'un fil métallique, en communication avec les deux pôles d'une pile voltaïque, agit sur l'aiguille aimantée; 2° que la nature de cette action dépend, sinon de la position de la pile, du moins de la direction, dans laquelle les fluides positif et négatif se meuvent dans le fil conducteur, relativement aux pôles de l'aiguille; 3° que si le fil conducteur est placé au-dessous de l'aiguille, il produira une déviation en sens inverse de celle qu'il occasionnait, quand il était dessus. — M. OErsted est parvenu à faire décliner l'aiguille de 45 deg. Cette déclinaison varie suivant que l'appareil est plus ou moins puissant; l'espèce de métal qu'on emploie ne change pas l'effet; mais, elle influe peut-être sur son étendue. Une circonstance, digne de remarque, c'est que l'action du fil métallique s'exerce avec la même force au travers du bois, du verre, des métaux, de l'eau, de la résine, des vases de terre cuite et des matières pierreuses. M. OErsted a consigné toutes ses expériences dans un Mémoire écrit en latin, et dont on trouve une traduction dans les Annales de physique et de chimie, par MM. Gay-Lussac et Arago, T. XIV, pag. 417; cahier d'août 1820. (Voy. les articles *Suisse* et *Paris.*)

ALLEMAGNE.

Halle. — *Vinaigre de bois.* — M. Stotze, apothicaire dans cette ville, a trouvé une manière de purifier le vinaigre de bois, en le distillant, après y avoir mêlé de l'acide sulfurique, de l'oxide de manganèse et du sel commun. La Société royale de Gottingen lui a décerné un prix pour la découverte de ce procédé. M. Stotze a aussi vérifié la méthode proposée par le professeur Meineke, en 1814, pour conserver de la viande au moyen du vinaigre de bois. Il a reconnu qu'en frottant à plusieurs reprises un cadavre avec cet acide, on parvient à le convertir en momie.

Hambourg. — *Etablissemens de bienfaisance.* — Le magistrat et la bourgeoisie de la ville de Hambourg se sont cotisés pour une somme de 800,000 thalers courant (environ 3,200,000 francs), destinée à la construction d'un nouvel hôpital pour les pauvres malades. De tout tems les habitans de Hambourg se sont distingués par des preuves de charité vraiment touchantes; et dans cette dernière occasion, ils ont montré tant d'empressement, que le noble exemple de leurs sentimens généreux et bienfaisans mérite d'être cité. Chez eux, on ne trouve guère de pauvres sans pain; sans vêtemens et sans feu, ni de malades sans secours : la mendicité est inconnue dans la ville et tout homme en état de travailler, y trouve de quoi s'occuper. Mais peut-être rien n'y est plus parfait que l'organisation de la maison des orphelins, où plus de 800 enfans des deux sexes sont élevés et instruits avec tant de soin, que la meilleure recommandation qu'ils puissent avoir pour trouver des places en sortant de cette institution, c'est d'y avoir été élevés. La plupart du tems, les places qu'ils doivent occuper, sont arrêtées d'avance, soit dans le bureau d'un négociant, ou dans l'atelier d'un artisan, ou comme domestique chez une famille respectable; chacun entre dans sa nouvelle carrière avec un trousseau assez complet et une petite somme, fruit des épargnes que les administrateurs ont faites pour lui. Ceux-ci sont pris dans la première classe des habitans, et n'ont, pour récompense de leurs services, que la reconnaissance des orphelins et l'estime de leurs concitoyens. Cette institution bienfaisante date déjà de l'an 1597; [illegible] maison menaçant ruine après environ deux siècles d'existence, un nouvel édifice plus vaste et plus commode le fut construit

en 1785. Depuis ce tems, les Hambourgeois ont redoublé de soins pour perfectionner de plus en plus un si bel établissement, qui peut, aujourd'hui, servir de modèle.

Munich. — *Instruction publique.* — Le journal allemand intitulé *Morgenblatt*, donne l'aperçu suivant de l'état actuel des écoles publiques de Munich. Le collége et le lycée, tous les deux consacrés à l'instruction classique, comptaient, au commencement de la présente année, environ mille élèves. Les écoles élémentaires et populaires étaient fréquentées par 5,200 enfans. Les écoles gratuites du dimanche et des jours de fête, établies depuis vingt-cinq ans, pour les servantes et autres jeunes filles qui n'ont ni reçu d'instruction élémentaire, ni appris à travailler à l'aiguille, ces écoles d'une utilité morale si grande, avaient au-delà de mille élèves. Les écoles gratuites du même genre, fondées depuis vingt ans pour les jeunes gens qui y apprennent non-seulement à lire, à écrire et à calculer, mais aussi les élémens du dessin et de mécanique pratique, étaient fréquentées par 1380 apprentis et 350 compagnons de toutes les professions. D'après cet aperçu, il ne reste guère d'individus à Munich qui n'aient reçu ou ne reçoivent de l'instruction, puisque sur une population d'environ 40,000 individus, près de 9000 suivent les écoles publiques.

Publications nouvelles et prochaines. — Leipsick. — Le docteur Robbi, vient de publier une traduction de l'ouvrage de M. Curtis, *sur la physiologie et les maladies de l'oreille.* Ce sujet n'avait pas encore été traité par la faculté allemande; et le traducteur a enrichi l'original de plusieurs notes importantes, où il recommande fortement à ses compatriotes de fonder une institution sur le modèle du *Dispensaire royal de Londres*, destiné spécialement à la cure des maladies de l'ouie.

Francfort-sur-le-Mein. — *Anthropologie.* — Il vient de paraître dans la librairie de Hermann, un petit ouvrage très recommandable à cause de l'esprit véritablement philosophique qui a conduit la plume de son jeune auteur, M. le docteur A. Clemens. Cet ouvrage, intitulé: Fragmens anthropologiques (*Anthropologische Fragmene*), contient des considérations générales sur l'influence du climat et les caractères qui distinguent les habitans des pays montagneux.

Ouvrage contre le duel. — M. Hahrieber ayant adressé à S. M. le

roi de Prusse un ouvrage contre le duel, S. M. s'est empressée de rendre justice aux sentimens développés par l'auteur. Le roi déclare, dans sa lettre à M. Hahrieber, qu'il ne peut approuver le duel sous aucun prétexte, le regardant comme l'effet d'une passion blâmable et comme une action contraire aux lois.

Heidelberg. — Le libraire Engelmann, à Heidelberg, annonce une traduction allemande de la *Biographie universelle des contemporains*, par MM. Arnault, Jay, Jouy, Norvins, etc. Le premier volume est promis pour cet hiver, et les autres suivront à mesure que l'original paraîtra à Paris. L'éditeur rend à son pays un service d'autant plus grand, qu'on y a publié dans ces derniers tems des ouvrages du même genre, qui ont répété les calomnies dont quelques biographes, ou plutôt quelques libellistes indignes d'être Français, ont chargé la vie d'un grand nombre de leurs compatriotes.

Bonn. — *Ouvrage periodique*. — M. A. G. Schlegel, célèbre littérateur, et professeur à l'Université de cette ville, vient de publier sous le titre de Bibliothèque indienne (*Indische Bibliotek*), un ouvrage périodique uniquement consacré à recueillir les trésors philologiques et philosophiques de l'antiquité indienne, qui jusqu'à présent n'était connu que par des fragmens épars. Quatre cahiers de ce recueil paraîtront dans le courant d'une année, à des époques indéterminées. Le premier cahier a déjà paru, et il contient : 1°. Un aperçu assez étendu de l'état actuel de la philologie indienne. 2°. Des poésies indiennes, qui sont precédées de trois petits traités : le premier, sur le rhythme épique des Indiens; le deuxième, sur l'hexamètre allemand; et le dernier, sur l'orthographe et la prononciation des noms indiens. Vient ensuite l'imitation en quatre cent vingt-cinq hexamètres allemands d'un poëme intitulé : *La Descente de la deesse Ganga*. Ce poëme, en deux chants, est suivi de notes explicatives sur l'histoire et la mythologie des Hindous. 3°. Critique de *Nalus, carmen sanscritum e Mahabharato, edid. Fr. Bopp*. — Le prix de chaque cahier, dont quatre forment un volume in-8°, est de 3 fr. 50 cent. A Bonn, librairie de Weber. Henrichs.

SUISSE.

Genève. — *Action de la pile voltaïque sur l'aiguille aimantée*.

M. le professeur de La Rive, qui a lui-même fait des découvertes très importantes avec les puissantes piles voltaïques qu'il possède, a vérifié, en présence de MM. Arago, Prévost, Pictet, de Saussure, Marcet, de Candolle, etc., les belles expériences par lesquelles M. OErsted a constaté l'action de la pile voltaïque sur l'aiguille aimantée. Il a reconnu, avec les célèbres physiciens qu'il avait appelés comme témoins, toute l'exactitude des résultats principaux donnés par le savant danois. (Voyez articles Danemarck et Paris). M. de La Rive a fait les expériences tantôt en tenant l'aiguille seule sous le récipient d'une machine pneumatique, tantôt en y plaçant à la fois l'aiguille et le conducteur de la pile : les résultats ont toujours été les mêmes.

— *Histoire naturelle.* — La réunion des amateurs d'histoire naturelle, qui a eu lieu dernièrement, a été aussi nombreuse que brillante. On y remarquait MM. Escher, de Candolle, le général Laharpe, Wyttenbach, Trechsel, etc. C'est à Bâle qu'aura lieu la réunion prochaine.

Canton de Vaud. — Lausanne. — *Histoire naturelle.* — *La Société d'amateurs d'histoire naturelle et des sciences physiques* continue ses travaux, et les collections s'accroissent. M. le général de Laharpe vient d'offrir au Conseil-d'État de ce canton, les cinq caisses de minéraux de Russie et de Sibérie, qu'il a reçues de l'empereur de Russie.

— *Législation.* — Notre *constitution* permet au Conseil-d'État de gouverner provisoirement avec les vieilles ordonnances, jusqu'à ce qu'on les ait remplacées. —Le *code civil* est enfin imprimé, et l'on va s'occuper de la *procédure civile*, après quoi on révisera le *code pénal* et la *procédure criminelle.* — Le programme relatif à la question du *jury* a produit quatre Mémoires, dont deux vont être imprimés. — Ce sera seulement après avoir terminé ces divers travaux, que notre nouvel ordre de choses pourra être considéré comme stable. Il faudra ensuite s'occuper sérieusement des moyens de mettre en rapport avec les nouveaux principes notre système d'*instruction publique*, en lui donnant une direction qui forme des citoyens et crée un meilleur esprit public.

Le *Cercle littéraire* se soutient, quoiqu'on n'y joue pas : on y lit un grand nombre de gazettes, et il est très suivi.

ITALIE.

Naples. — *Procédé pour restaurer les médailles antiques.* — Dans l'une des dernières séances de l'*Institut royal de Naples*, le professeur François Lancellotti a exposé, dans un savant Mémoire, un procédé pour enlever la rouille qui souvent enveloppe et obscurcit les médailles antiques d'argent. Il a exécuté ses essais avec beaucoup de succès, en mettant d'abord la médaille dans l'acide hydro-chlorique; puis dans l'ammoniaque liquide et en la frottant, quelque tems après, avec une toile jusqu'à ce qu'elle fût entièrement nettoyée. Les antiquaires doivent savoir gré à l'auteur d'une découverte qui leur rend l'usage d'un grand nombre de médailles devenues tout-à-fait inutiles par la rouille qui en couvrait les inscriptions.

Journaux littéraires, scientifiques et politiques. — Plusieurs nouveaux journaux viennent de paraître ou d'être annoncés en Italie. Leur nature et leur but sont une preuve de la direction ou du degré d'activité que l'esprit humain semble développer de plus en plus dans ces belles contrées. Il est donc nécessaire d'en donner quelque idée dans ce recueil.

Florence. — Dès 1807, on publiait ici une *Collection périodique d'opuscules scientifiques et litteraires et d'extraits d'ouvrages interessans* Portée au nombre de 22 petits volumes, elle avait été suspendue en 1818. On vient de la reprendre, sous le titre de *Nouvelle collection d'opuscules et de notices sur les sciences, les lettres et les arts*, dont il a déjà paru deux livraisons bien imprimées avec des planches. Elle contiendra des productions inédites des écrivains classiques italiens, et même des auteurs vivans; des extraits philosophiques et critiques; des notices bibliographiques, des prospectus, des mélanges et des variétés, et tout ce qui a rapport aux beaux-arts. A en juger par ce qui a paru jusqu'à présent, ce journal semble destiné principalement à la littérature et aux antiquités.

Un autre journal sous le titre d'*Anthologie*, ou *Choix d'opuscules de tout genre de littérature, traduits en italien*, vient d'être annoncé. Son objet est de répandre en Italie tout ce que contiennent de plus interessant les journaux les plus accrédités de France, d'Angleterre, d'Allemagne, etc. Le choix est fait par une société

d'hommes de lettres qui ont le goût et le jugement nécessaires pour donner un grand intérêt à cette entreprise. Elle pourra, sans doute, exciter de plus en plus une noble émulation et une réciprocité de communication entre les nations les plus éclairées. Ce journal renfermera aussi les notices scientifiques, littéraires et bibliographiques les plus importantes.

Gênes. — *Les Annales géographiques des Voyages*, publiées par Salvatore Bertolotto, contiendront l'analyse des meilleurs ouvrages de géographie, de statistique et de voyages, avec des cartes géographiques et d'autres planches qui y seront relatives. Cet ouvrage périodique est divisé en trois parties : la première comprend des relations et des mémoires; la seconde, des extraits et des analyses; la troisième, des mélanges.

Naples. — On a annoncé un journal sous le titre assez singulier de la *Chimie des anciens ressuscitée*, appliquée aux trois règnes de la nature, et opposée à la chimie des modernes. Les rédacteurs nous promettent que l'ouvrage sera non-seulement agréable, mais encore utile à tout le monde, surtout aux médecins, pharmaciens, minéralogistes, antiquaires, poëtes, et aux amateurs de la mythologie égyptienne et grecque. Ils semblent se charger d'expliquer le jargon mystérieux des anciens chimistes, qu'on regarde comme inintelligibles jusqu'à présent, et de donner le véritable sens de leurs allégories, métaphores, énigmes, fables, etc. On verra quel sera le succès de ce genre de recherches, qui, à dire vrai, n'a jusqu'à présent produit aucun avantage. Il paraîtra par mois une livraison de 64 pages avec deux planches; le prix est de 15 francs par semestre.

Les ouvrages périodiques qui dans ce moment se font remarquer dans le royaume de Naples, sont les journaux politiques. Ceux même qui existaient déjà, ont pris la même direction. Dans le nombre extraordinaire de ces écrits, on remarque l'*Impartial*, la *Voix du Siècle*, l'*Ami de la Constitution*, le *Journal Encyclopédique*, la *Minerve napolitaine*, la *Bibliothèque constitutionnelle*, etc., etc. Tous ne sont pas écrits avec le même intérêt, mais la plupart se font distinguer par leurs idées et par leur bon esprit. On y remarque des opuscules très importans; entre autres, une *circulaire* du ministre des affaires ecclésiastiques, M. le comte de Ricciardi, remarquable par ses principes et par sa précision; des

Observations sur la révolution de Naples, etc., qu'il importe essentiellement de se procurer pour bien connaître et pour bien juger cet événement politique. On y rencontre çà et là des pièces fort curieuses pour l'histoire du tems, telles que la relation du général Colletta, et une lettre du général F. Pignatelli Strongoli, etc. Si l'on en croit ces personnages, dont l'autorité est très recommandable, la révolution de Naples, loin d'être militaire, est véritablement nationale; elle paraît devenue, en peu de jours, l'ouvrage du peuple, des grands, des soldats et de leur roi qui est plus que jamais chéri et respecté. Une disposition aussi générale suppose des causes également générales; ce que prouve, par les faits eux-mêmes, l'auteur des *Observations sur la révolution de Naples*. On y trouve placées toutes les vicissitudes du royaume de Naples qui avaient precédé et suivi l'epoque funeste de 1799, et les conséquences ultérieures qui se sont développées après 1808 et jusqu'en 1820. Il semble que le besoin, le désir de l'indépendance et d'une constitution convenable à l'état de la nation, se soient manifestés sans cesse, et sous la domination des Français, et après la restauration de l'ancienne dynastie. Cet événement ne serait donc pas un effet sans cause; il aurait été, au contraire, préparé et amené par des circonstances très remarquables. Il semble aussi que les besoins des Napolitains sont réellement en harmonie avec leurs lumières, si l'on peut s'en rapporter à ce qu'on dit généralement de leur modération et de leur sagesse, dans un moment où des passions aveugles et dangereuses ont trop souvent la prépondérance. Mais, en nous bornant à ce que nous impose la nature et le plan de notre recueil, nous ne pouvons nous dispenser d'observer qu'en général les rédacteurs de ces feuilles périodiques prouvent que les Napolitains sont très versés dans les sciences morales et politiques. « Naguère, dit-on quelque part, un journaliste italien, ou plutôt étranger, nous insultait, en nous dépeignant comme des hommes adonnés à la paresse; et il débitait que, tandis qu'on publiait ailleurs beaucoup d'ouvrages, nous ne savions pas même ce que c'est que de faire un livre. Napolitains, poursuit le journal, répondez à cet Italien, qui se complaît à se montrer étranger, que pendant qu'ailleurs on s'occupait seulement de querelles grammaticales, souvent ridicules et rarement utiles, qui n'ont produit

que le livre de Monti, on achevait à Naples le grand ouvrage de l'indépendance et de la constitution. » Nous faisons ici cette remarque pour désabuser les étrangers qui croiraient que les Italiens ne sauraient s'élever au-delà des études de la grammaire positive et du vocabulaire; nous avons lieu d'espérer qu'ils n'oublieront pas la gloire de leurs ancêtres, et qu'ils la soutiendront par de nouvelles productions d'un tout autre intérêt.

Lettres inédites du Tasse. — On annonce, dans la *Bibliothèque italienne*, qu'un recueil de plus de 250 lettres inédites du Tasse se trouve dans les mains de M. Gio Bernardoni. Il appartenait auparavant à l'abbé Serassi, qui tâcha de recueillir en Italie, tout ce qu'il put se procurer de ce grand poëte, avant de publier sa vie. Sérassi a montré de quel intérêt sont ces documens, et il en a tiré le plus grand parti pour son travail. Il serait bien avantageux que l'on publiât cette nouvelle collection des idées et des sentimens du Tasse.

Otrante. — *Découverte d'un ancien zodiaque.* — M. Brocchi, continuant son voyage en Italie, ne néglige aucun monument digne de fixer l'attention du voyageur philosophe. Il s'est arrêté quelques momens pour examiner un ancien zodiaque de l'église cathédrale d'Otrante, dans le royaume de Naples. C'est une ancienne mosaïque placée sur le pavé de l'église, et représentant un très grand arbre dont les branches sont destinées à marquer divers tableaux du vieux et du nouveau Testament. On y voit disposés à quelque distance et en cercle, les douze mois de l'année, caractérisés chacun par une constellation zodiacale, et par les travaux, réservés ordinairement à chaque mois. Ce monument date de 1165. Le savant voyageur fait quelques remarques sur les figures de ce zodiaque. Ce qu'on y remarque de plus curieux, c'est la distribution inusitée des constellations; par exemple : la constellation des poissons est exclusivement assignée au mois de mars, celle du bélier au mois d'avril, celle de la vierge au mois de septembre, etc. Cette variation existait aussi chez les anciens, ce qui a donné lieu de soupçonner une variation correspondante dans l'état du ciel. M. Brocchi cherche à prouver que la constellation du bélier dut dépasser, au cinquième siècle, le mois de mars sur la précession de l'équinoxe, et se placer dans le mois d'avril. Mais l'usage de cette disposition est bien

plus ancienne que ne l'indiquent le zodiaque d'Otrante et le calendrier farnésien fait au premier siècle de l'ère vulgaire, c'est ce que prouve le zodiaque d'Esneh, ville d'Egypte, qu'on ne connaît en Europe que depuis quarante ans. La disposition de ces constellations suppose la précession de trois signes, et par conséquent une date qui précède notre époque de 6480 ans. Mgr Testa a réfuté cette supposition dans un Mémoire. Il rapporte le monument en question au tems d'Auguste. M. Brocchi soutient l'opinion de Mgr Testa, et la confirme par plusieurs considérations très ingénieuses. (Voy. *Biblioteca italiana*, N° LIV. Giugno, 1820, page 338.)

TURQUIE.

Constantinople. — *Préservatif contre la peste.* — Le docteur Strubon, à Constantinople, et le docteur Lafond, à Salonique, ont fait plusieurs expériences, qui tendent à prouver que la vaccine est un excellent préservatif contre la peste.

GRÈCE.

Chios. — *Instruction publique.* — Le grand collége grec de Chios continue de prospérer malgré tous les obstacles. On y enseigne avec un grand succès les sciences physiques et mathématiques, les belles-lettres, les langues grecque, latine et française, la philosophie morale, le dessin, etc. On va y établir aussi une chaire de musique italienne. Le professeur de dessin, qui est en même tems professeur de langue française, est M. Mangousse, jeune Français, profondément instruit et sachant bien le grec ancien : c'est un élève de l'Ecole normale de Paris. A l'ouverture de ses cours il a prononcé, devant un nombreux auditoire, un très beau discours, écrit en grec ancien, sur l'importance du dessin et sur les avantages que la jeunesse grecque peut retirer de la lecture des auteurs dont s'honore la France. Par une heureuse transition, M. Mangousse a fait, d'une manière touchante, l'éloge des vertus patriotiques des grands hommes de l'ancienne Grèce. Les auditeurs n'ont pu retenir leurs larmes lorsque le professeur s'est écrié avec émotion : « O vous, jeunes et sen-
» sibles enfans de la malheureuse Grèce, honorez toujours de
» vos larmes les tombeaux de vos ancêtres, tombeaux vénérables,

» que des conquérans barbares ont foulés avec la plus stupide in-
» différence. Les mânes sacrées des héros et des grands hommes
» vous exhortent à faire tous vos efforts pour les consoler. Mais
» je vois couler vos pleurs! Ah! quel heureux augure pour l'en-
» tière civilisation de la Grèce! Oui, c'est vous, mes chers amis,
» qui la ferez renaître de ses cendres, etc. » Le nombre des étudians est déjà de 476; plusieurs sont du Péloponnèse, de Céphalonie et des îles de l'Archipel. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que deux jeunes gens sont venus exprès du fond de l'Amérique, pour étudier la langue d'Homère dans la capitale de Chios, l'une des sept villes qui se disputent la gloire d'avoir vu naître le prince des poëtes. M. Varvaki, un des plus riches négocians grecs, et en même tems un des plus zélés patriotes, a doté le collége de Chios de la somme de *trente mille* francs, et d'un grand nombre de livres achetés à Paris. Cet homme respectable est natif d'Ispara, île située non loin de Chios, et dont les habitans sont tous des navigateurs intrépides et des commerçans habiles.

On a établi à Constantinople une caisse philanthropique pour les étudians pauvres. Elle est sous la direction immédiate de trois archevêques grecs et de plusieurs négocians. Le patriarche actuel Grégorios se montre toujours l'ami et le défenseur de l'instruction publique, en luttant avec courage contre l'avarice des évêques et le hideux machiavélisme de la plupart des *Phanariotes* (soi-disant Grecs, au service du grand-turc).

ESPAGNE.

Madrid. — Une compagnie d'assurance contre l'incendie s'établit dans cette ville, sous le nom de *Saint-Ferdinand*. On aime à voir comment les associations et les établissemens qui assurent les propriétés particulières contre les fléaux auxquels elles sont trop exposées, viennent naturellement à la suite des institutions constitutionnelles, qui garantissent les libertés et les droits publics.

— *Nouveau journal*. — Il a paru, dans le mois d'août dernier, un nouveau journal, sous le nom de *El Censor*, le Censeur, et formé de 80 pages de l'in-8° espagnol, correspondant à l'in-12 français. Ce recueil, dont on a déjà publié neuf à dix cahiers, est

fait sur un plan analogue à celui de l'ancien *Censeur Français*. Les rédacteurs remplissent parfaitement leur tâche, et donnent des preuves non équivoques d'érudition, de sagacité et de bonne foi. On remarque une grande justesse dans leurs jugemens; s'ils exercent une critique sévère sur les choses, du moins ils ménagent les personnes; et, quelque sujet qu'ils traitent, leur langage est toujours pur, leur style toujours correct. Ce sont les premiers journalistes qui aient osé combattre les idées exagerées, et signaler le danger des sociétés particulières formées, sans autorisation légale, sous le nom de *Sociétés patriotiques*, mais plus généralement sous celui de *clubs*. L'un des *clubs* qui existaient à Madrid, lors de la publication du premier numéro du *Censeur*, y fit un *auto-da-fé* de l'exemplaire qui y avait été lu; quelques membres de ce *club* se portèrent à des excès honteux contre l'imprimerie du *Censeur*, tandis que d'autres membres publiaient de virulentes diatribes contre les rédacteurs de cette feuille, à l'occasion de quelques articles qui leur avaient déplu. Les rédacteurs (qui ont autant de force d'ame que d'instruction littéraire) s'aperçurent bientôt que ces attaques avaient pour but de les faire renoncer à leur entreprise; mais, loin de céder à des considérations pusillanimes, non-seulement ils persévérèrent dans leur plan, mais encore ils firent paraître dans leur second numéro, une réponse aux diatribes dont ils avaient été l'objet, conçue en des termes à la fois fermes et mesurés; puis, dans les numéros suivans, ils montrèrent tant de sagesse et de modération, que le *Censeur* est déjà en possession non-seulement de la primauté sur tous les journaux, mais encore de quelques avantages particuliers qui font honneur aux rédacteurs. Les ministres secrétaires d'État ont souscrit au *Censeur* pour un grand nombre d'exemplaires; ce qu'ils n'avaient fait pour aucun des 25 journaux existans. Le comte de Toreno, président des cortès, s'est exprimé, dans l'assemblée nationale, d'une manière très flatteuse pour ces nouveaux journalistes, en blâmant la conduite du *club brûleur*, qui depuis a été fermé.

Il est à remarquer que les ministres et le comte de Toreno sont compris dans le nombre de ceux qui ont été et qui sont encore nommés *libéraux*; mais les rédacteurs du *Censeur* ont été forcés de se réfugier en France comme anciens défenseurs de la consti-

tution espagnole faite à Bayonne en 1808; constitution qu'ils ont défendue jusqu'au moment où la nation toute entière, d'accord avec le roi, adopta celle de l'an 1812.

Les Français versés dans la langue espagnole, qui désirent suivre la marche des affaires politiques de l'Espagne, ne sauraient mieux faire que d'accorder la préférence au *Censeur* sur tous les autres journaux. La liberté publique et individuelle y est parfaitement soutenue; mais la démagogie, l'esprit de parti et la licence y sont hautement blâmés, sans cependant sortir des bornes de la modération,

Les principaux rédacteurs sont MM. Amarita, Lista, Gomez de Hermosilla, et Mignano. Nous ne doutons pas que leurs noms ne passent à la postérité, ce que ne peuvent guère attendre la plupart des rédacteurs des autres journaux.

J. A. Llorente.

PORTUGAL.

Enseignement mutuel. — M. le comte de Melo, directeur des écoles militaires d'enseignement mutuel, sachant tout l'intérêt que la Société d'enseignement mutuel de Paris porte à la propagation de la nouvelle méthode, non-seulement en France, mais dans tous les autres pays, s'est empressé de lui faire connaître l'état des écoles confiées à sa direction. Ces écoles, dont la fondation date seulement du mois d'août 1817, ont reçu des développemens successifs, qui honorent également la nation et le gouvernement. Il existe, depuis cette époque, dans chaque régiment, une école où sont admis indistinctement tous les enfans appartenans aux classes pauvres ou peu aisées. On y comptait déjà, à la fin de juillet 1818, 3843 élèves, dont 1891 soldats ou fils de soldats, et 1952 fils de particuliers. Il se trouvait, à la même époque, 307 individus dont l'instruction était terminée, et qui savaient très bien lire, écrire et calculer. Pour encourager ces écoles et exciter l'émulation, le gouvernement a promu à des grades supérieurs 159 soldats, et des médailles ont été distribuées aux autres élèves. Le nombre effectif d'élèves, au mois d'août 1818, s'élevait à 2598, dont 1430 soldats et 1168 autres individus. Ces détails prouvent que l'enseignement mutuel, favorablement accueilli en Portugal par le gouvernement et par le pu-

blic, ne tardera pas à devenir universel, et qu'il surmontera bientôt, dans d'autres contrées, les obstacles que le despotisme et la superstition cherchent à lui opposer.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Utrecht. — *Société des Arts et des Sciences de la province d'Utrecht.* — A l'assemblée générale du 23 juin, on a décerné une médaille d'or à l'auteur d'une réponse à la question suivante, proposée en 1818 :

« Y a-t-il lieu d'espérer qu'un jour la physique et la psychologie pourront être envisagées comme deux sciences étroitement liées, dont l'idée commune se trouve dans la métaphysique? — Dans ce cas, sur quels fondemens peut-on établir cet espoir? Dans le cas contraire, pourquoi ces deux sciences (toutes deux si importantes pour les recherches du philosophe), doivent-elles rester séparées? » L'auteur est M. C. H. Bachman, professeur de philosophie à l'Université d'Iéna.

La Société a proposé pour la seconde fois les questions suivantes :

Première question. — Y a-t-il des signes caractéristiques suffisans pour distinguer toujours avec certitude le véritable cancer des autres maladies qui lui ressemblent? En cas de réponse affirmative, quels sont ces signes? — Faut-il toujours considérer cette maladie comme l'effet d'une indisposition du corps entier, ou bien n'est-elle parfois que locale? — Si elle doit être considérée comme une indisposition du corps entier, les remèdes extérieurs, soit l'amputation, soit le remède appliqué par les religieuses au couvent de Rees, soit les remèdes corrosifs, et spécialement l'arsénic, peuvent-ils contribuer à la guérison de la maladie ou à l'allégement de ses accidens; ou bien faut-il les considérer tous comme nuisibles? — Lorsque le mal n'a pas encore les signes caractéristiques du véritable cancer, mais qu'on a raison de craindre qu'il ne le devienne, et qu'on ne puisse le considérer que comme un mal local; quels remèdes extérieurs peut-on alors appliquer avec quelque espoir de succès, et quels sont ceux qu'on doit considérer comme nuisibles? — Une question à peu près semblable ayant été proposée, en 1818, la Société reçut deux réponses, qui méritèrent exclusivement son attention; mais, comme ces réponses

ne satisfaisaient pas entièrement aux intentions de la Société, elle a résolu de la proposer de nouveau, et d'en doubler le prix, à cause de son extrême importance. La Société désire surtout trouver dans la réponse relative à cette question :

1°. Un développement très exact des signes par lesquels on peut tellement distinguer le squirre du véritable cancer, qu'on en puisse déduire des conséquences importantes pour le traitement. 2°. Un exposé du résultat des essais qu'on a faits dans différens pays, en enlevant ou en amputant le cancer. Et pour bien faire cet exposé, il faudrait rassembler tous les cas communiqués par des hommes célèbres et dignes de foi; comparer et analyser avec discernement les circonstances et les observations, de manière à pouvoir en conclure avec certitude s'il y a eu ou non des malades sauvés par les opérations; et, dans le premier cas, si le cancer est revenu, à quelle époque il a reparu, et si l'opération a augmenté ou diminué le mal? 3°. Qu'on doit tâcher de se procurer le remède des religieuses de Rees, afin de découvrir l'effet qu'il produit, tant sur les parties saines que sur les parties malades; et surtout, si l'on trouve qu'il est réellement nuisible, de le démontrer d'après des bases incontestables, de manière qu'on puisse fixer l'attention du gouvernement sur un charlatanisme qui trouve un appui extraordinaire dans la superstition du peuple. Qu'on cherche à connaître exactement l'effet des remèdes corrosifs, et qu'on développe surtout avec quel succès l'arsénic a été appliqué de nos jours. 4°. Enfin, la Société désire qu'on fixe plus spécialement son attention, dans les cas désespérés, non-seulement sur les remèdes intérieurs ou extérieurs pour assoupir ou calmer les souffrances, mais aussi sur la manière de gouverner et de soigner le malade.

Deuxième question. — Peut-on, en considérant une partie quelconque du corps d'un animal qu'on ne saurait observer vivant, conclure avec certitude quel usage il a fait de cette partie; de manière qu'on puisse regarder ce principe des causes finales, non-seulement comme un principe utile, mais comme un guide toujours sûr dans l'histoire naturelle du règne animal?

La Société désire qu'on ne s'occupe pas, dans la réponse à cette question, à faire voir, d'une manière développée, combien les organes des animaux sont en général propres à remplir le but

que la nature s'est proposé ; mais qu'on prouve, et qu'on démontre jusqu'à l'évidence, si le principe des causes finales peut être appliqué aux organes des animaux, de sorte que, dans les cas où il est impossible d'observer la manière de vivre de l'animal, on puisse affirmer que telle doit avoir été la destination des organes qu'on lui trouve.

Troisième question. — Quel rapport y a-t-il entre la philosophie spéculative et les mathématiques? Quelle est l'utilité que ces deux sciences peuvent tirer de ce rapport? Pourquoi les mathématiques sont-elles nécessaires pour le philosophe, abstraction faite de leur application à la physique ; et quels moyens la philosophie spéculative offre-t-elle pour l'extension et la perfection ultérieures des mathématiques pures ?

QUÆSTIONES LITTERARIÆ. — *Quatrième question.* — Critica instituatur disquisitio de fide cum Polybii tum Livii in gravioribus bellorum Punicorum rebus enarrantis.

Cinquième question. — Memoria Ludovici Caspari Valckenarii

Cette question est proposée pour un tems indefini.

Les nouvelles questions proposées sont celles-ci :

Première question. — L'ophtalmie, qui depuis quelques années attaque principalement les militaires, et qui a fait beaucoup de ravages, doit-elle être considérée comme ayant quelque rapport avec celle dont a souffert l'armée française en Egypte? Dans ce cas, par quelles causes a-t-elle été entretenue? Dans le cas contraire, par quelles causes a-t-elle été produite, surtout dans nos armées? La propagation de cette maladie peut-elle faire croire qu'elle soit contagieuse? Quelles précautions peut-on prendre pour prévenir cette maladie, et pour en diminuer l'extension? Son traitement exige-t-il quelques modifications, qui ne sont pas nécessaires dans les inflammations d'yeux ordinaires, et quelles sont ces modifications?

Deuxième question. — Depuis long-tems la langue latine a cessé d'être la seule langue des savans; ce qui est approuvé par les uns est désapprouvé par les autres. On demande, 1° quelle utilité, ou quel préjudice, est-il résulté jusqu'ici de ce qu'on a enseigné et traité les lettres et les sciences dans les langues modernes? 2° Y a-t-il des branches de littérature et de sciences pour

lesquelles on doive conserver l'usage de la langue latine ? Dans ce cas, quelles sont ces branches et quels sont les fondemens de cette distinction?

Troisième question. — Un tableau historique des colonies des Romains. Quelle influence ont-elles eue sur l'agriculture de l'Europe, et sur la civilisation de ses habitans encore barbares ?

Quatrième question. — Quelle est l'influence de la température, de la hauteur barométrique, en un mot des changemens de l'atmosphère sur le magnétisme ? Dans quelles circonstances la force des aimans artificiels ou naturels est-elle diminuée ou augmentée par ces changemens ? — L'on s'attend à une réponse fondée sur des observations et des expériences, et non sur des spéculations théoriques.

Cinquième question. — Quelles mesures a-t-on prises dans les différens pays de l'Europe pour surmonter l'opposition que rencontre la vaccine? Quel a été le résultat de ces mesures, et quelles sont celles qui sont applicables aux Pays-Bas?

Quæstiones litterariæ. — *N°* 6. — Veteris Thessaliæ quæ fuit conditio cum physica tum civilis ? Quæ fuit imprimis tyrannorum Thessalorum et ratio inter se, et cum exteris necessitudo, quamque in universæ Græciæ historiam vim habuerunt ?

N° 7. — Sophistarum, qui Socratis ætate Athenis floruerunt, critica cum diligentia tradantur vita et res gestæ, dicendi docendique ratio, tum placita etiam, quæ in Veterum scriptis, maxime Socraticorum, memorantur. Quibus rite expositis, efficiatur tandem, quid de eorum moribus, eloquentia, philosophia, probabiliter existimandum sit.

N° 8. — Critica disquisitio de Theramene, Agnonis filio, quâ diversæ Veterum de ejus moribus rebusque in republicâ gestis sententiæ tradantur, explicentur, dijudicentur.

N° 9. — Quamnam vim Epicuri philosophia habuit in mores et ipsam adeo Rempublicam Romanorum.

Nota. Nous avons omis six questions qui nous ont paru n'intéresser que les Hollandais.

Le prix ordinaire est une médaille d'or de la valeur de trente ducats. Les mémoires seront envoyés, *francs de port*, avant le premier octobre 1821, à *J. F. L. Schroder*, secrétaire de

la Société et professeur à l'Université d'Utrecht; ils peuvent être écrits en *hollandais*, *français*, *allemand*, *anglais* ou *latin*, à l'exception des réponses aux questions latines, qui doivent être en cette langue. Les auteurs n'écriront pas leurs mémoires de leurs propres mains, et ils n'y mettront pas leurs noms, mais seulement une devise, qu'ils répéteront sur un billet cacheté qui contiendra leur nom et leur adresse. Les billets appartenant à des réponses non couronnées ne seront pas ouverts, mais brûlés dans l'assemblée. Les mémoires qui auront obtenu un prix, deviendront la propriété de la Société; elle les fera imprimer parmi ses ouvrages, et personne ne pourra les publier, en tout ou en partie, d'une autre manière, sans l'aveu des directeurs de la Société.

FRANCE.

Meurthe. — *Banc de pierres propres à la lithographie.* — M. Mathieu, membre de l'Académie de Nancy, a découvert, près du village de Ferrière, un banc de deux lieues de long, et formé de pierres qui réunissent toutes les qualités nécessaires à la lithographie.

Calvados. — Caen. — *Antiquités arabes.* — On conserve depuis long-tems, dans le trésor de l'église cathédrale de Bayeux, un monument arabe, curieux et intéressant; c'est une cassette d'ivoire, de forme oblongue, de 3 pieds 7 pouces de longueur, 10 pouces 5 lignes de largeur, et 4 pouces 8 lignes de hauteur, non compris les quatre supports qui forment une élévation d'un pouce. Cette cassette renferme une chasuble, une étole et un manipule, tous trois très anciens, qu'on dit avoir appartenu à *Saint-Regnobert*, et dont ils sont considérés comme la *relique*. Ce coffret est garni, sur tous les côtés, de plaques d'argent doré, qui contribuent à sa solidité, et qui sont ornées d'arabesques relevées en bosse, d'un travail fini. En relevant un écusson à charnière, on découvre un disque d'argent dans le centre duquel se trouve l'entrée de la serrure, entourée d'une inscription en caractères orientaux. Cette inscription n'avait pas été déchiffrée jusqu'en 1714. Alors on envoya une copie des caractères dont elle est formée à M. *Petis de la Croix*, interprète du roi et professeur de langue arabe au collége royal de France, et ce savant en donna la traduction suivante :

« *Au nom de Dieu! quelqu'honneur que nous rendions à Dieu,* » *nous ne pouvons pas l'honorer autant qu'il le mérite; mais nous* » *l'honorons par son saint nom* ».

M. *Spencer Smythe* (frère de l'amiral sir Sydney Smith), connu par plusieurs missions diplomatiques, et qui a long-tems habité Constantinople, a examiné de nouveau ce monument dans une dissertation lue à la séance du 14 avril 1820, de l'Académie des sciences de Caen. Il pense que la traduction de cette inscription, par Petis de la Croix, est inexacte. Voici celle que M. Smythe produit à la place, et qui a été faite à Vienne par M. le chevalier de *Hammer*, bibliothécaire impérial, d'après le *fac simile* de l'inscription que M. S. Smythe a envoyé à cet habile orientalite :

« *Au nom de Dieu clément et miséricordieux! il a envoyé sa* » *bonté et sa grâce devant lui* (1). »

Par divers rapprochemens faits dans la même dissertation, M. Smythe fait remonter l'ancienneté de la cassette au moyen âge de l'islamisme, entre les troisième et sixième siècles de l'hégire, qui répondent aux neuvième et douzième siècles de notre ère; ce qui lui donne 7 à 800 ans d'antiquité. L'espèce d'écriture arabe avec laquelle l'inscription de Bayeux a le plus d'affinité, est celle dite *karmatique*, qui succéda (2) au caractère *koufique ou cufique*.

---

(1) Il paraît que cette inscription a été mal entendue par feu M. Petis de la Croix; M. de Hammer en a mieux saisi le sens, et l'a traduite plus fidèlement. Mais, comme il nous semble que ce savant distingué n'a pas donné toute son attention aux deux dernières phrases de cette inscription, nous allons essayer de la transcrire ici en caractères français, et d'en donner la traduction entière, mot pour mot :

Bissm Illah Errahman Errahime; Berkhou kamelé oua Némahou chamelé. — Traduction : « *Au nom de Dieu clement et* » *miséricordieux, dont les benédictions sont complètes, et dont les* » *faveurs sont générales* ».

(Note de M. *Ellious Bocthor*, professeur d'arabe vulgaire à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes.)

(2) On peut faire remarquer que le caractère cufique est encore employé dans les monumens modernes, selon la volonté du fondateur ou de l'artiste, et qu'il en a été de même dans les siècles antérieurs. Ce caractère, à l'égard de la cassette de Bayeux, n'en prouverait pas, à lui seul, l'ancienneté; on doit plutôt consulter la tradition locale sur l'époque où la cassette est parvenue à Bayeux. (Note du même.)

M. Smythe termine sa dissertation, en adoptant la tradition qui place à l'époque des croisades, l'arrivée de cette cassette à Bayeux, et qui la suppose un don de Saint-Louis.

Isère. — Vienne. — *Antiquités*. — Un habitant de cette ville découvrit, en faisant des fouilles derrière sa maison, une petite salle basse, dont les murs et le pavé étaient revêtus des marbres les plus rares; des pilastres pareillement en marbre, placés de distance en distance, formaient des panneaux réguliers. Le jaune antique, le porphyre, et diverses espèces de brèche des plus belles variétés, avaient été employées à la décoration de cette jolie pièce, qui a été entièrement détruite. Cependant, malgré les soustractions faites par les ouvriers, les propriétaires ont encore conservé une quantité considérable de ces précieux débris. En déblayant cette salle, qui était encombrée de terre, de cendres et de charbon, indices certains d'un incendie, on a trouvé la tête et le tronc de la statue d'un jeune faune, malheureusement très mutilés, mais qui, dans leur état de dégradation, n'en méritent pas moins de fixer les regards des artistes et des amateurs. La tête surtout est de la plus grande beauté; elle est pleine de vie, et le rire qu'elle exprime est si naturel, qu'il excite le même mouvement dans ceux qui la considèrent. On ne peut douter que ce ne soit un faune: ses oreilles, un peu pointues, et approchant de celles du bouc, la saillie des os du front qui paraissent être des rudimens de cornes, sont les signes qui caractérisent évidemment ces êtres fantastiques. On a également trouvé, dans le même local, la tête d'une autre petite statue, et une portion du buste qui a été détachée. C'est celle d'un enfant couronné, où branche de lierre ceint sa chevelure ondoyante. Enfin, cette [illegible] a encore procuré plusieurs fragmens de pieds, de bras et d'autres parties du corps appartenant à des statues en marbre, plus ou moins grandes. Vers le milieu du dix-septième siècle, on avait déjà trouvé, en fouillant à peu près dans le même endroit, une chambre dont les murs étaient incrustés de marbre vert. Chorier en parle dans ses *Antiquités de Vienne*, page 33; mais il conjecturait que c'était une chapelle dépendante du Panthéon, parce qu'elle était très voisine de l'église de Saint-Sévère, qui avait été bâtie sur l'emplacement qu'avait occupé le temple élevé à tous les dieux du paganisme. On croit plutôt que c'était le lararium (chapelle payenne) de quelque riche particulier.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Amiens (*Somme*). — L'*Académie des Sciences, Agriculture, Commerce, Belles-Lettres et Arts* a tenu sa séance publique, le 26 août dernier. Les lectures ont eu lieu dans l'ordre suivant : 1°. Discours de M. Petit, remplissant les fonctions de directeur, sur l'influence qu'exercent les savans et les gens de lettres sur l'opinion; sur les principes qui doivent présider, dans les tems de discordes civiles et religieuses, aux travaux du publiciste, de l'historien, du poëte, et de l'orateur sacré ou profane. — 2°. Rapport de M. Limonas, secrétaire perpétuel, sur le résultat des concours d'éloquence et de poésie, et proclamation des sujets proposés pour 1821. — 3°. Pièce de vers sur l'institution du jury en France, par un associé correspondant, lue par M. Machart. — 4°. Discours de M. Desprez sur les ressources qu'offre le commerce des muses, dans toutes les conditions et dans toutes les circonstances de la vie. — 5°. Élégie sur l'amour maternel; par M. Hanocq. — 6°. Rapport de M. Delamorlière sur le concours de poésie. — 7°. Pièce de vers sur un trait de bienfaisance; par M. Hanocq.

L'Académie propose : 1°. Pour sujet du prix de discours en prose, qui doit être donné en 1821, la question suivante : « Exposer l'état de l'agriculture dans le département de la Somme, avant la révolution; démontrer si elle est aujourd'hui plus ou moins florissante qu'à cette époque; assigner les causes ou de ses progrès ou de sa décadence; indiquer les moyens d'accroître les uns ou de remédier à l'autre. » Les auteurs des Mémoires appuieront leur opinion sur des faits positifs. 2°. Pour sujet du prix de poésie, *l'Amour de la patrie*, en ne le restreignant pas, comme l'a fait Gresset, au lieu de la naissance. Chaque prix sera une médaille d'or. Les académiciens résidens sont seuls exclus du concours. Les Mémoires et les pièces de vers seront adressés, avant le 13 juillet 1821, à *M. Limonas, secrétaire perpétuel.*

Bordeaux (*Gironde*). — *Société philomatique.* — Cette Société avait proposé pour sujet d'un prix qui devait être décerné dans sa séance de ce jour, l'*Éloge historique du maréchal d'Ornano.* Deux Mémoires lui ayant été envoyés, elle n'a reconnu dans le dernier, que le travail à peine ébauché d'un jeune homme qui,

sans consulter ses forces, a suivi l'impulsion d'un noble sentiment. Le premier Mémoire est d'une plume plus exercée; mais la Société aurait désiré trouver dans ce travail plus de développement, et des faits ignorés de la génération actuelle, sur la conduite philanthropique du maréchal d'Ornano. Elle regrette que l'auteur ne se soit pas occupé de faire quelques recherches sur l'administration de cet homme de bien, qui fut, par une exception assez rare, revêtu en même tems de la charge de gouverneur de la province et de celle de maire de Bordeaux. Toutefois, voulant récompenser l'auteur de cet éloge, qui n'a pu mériter le prix, la Société a arrêté: 1°. que l'*Eloge historique du maréchal d'Ornano* serait retiré du concours; 2° qu'une médaille d'encouragement serait donnée à M. Piétry, résidant à Paris, et auteur du Mémoire coté n° 1. La Société propose de « Déterminer, sur un point de la Garonne devant Bordeaux, le lieu le plus convenable pour établir une école de natation et des bains publics, où la classe la moins aisée de la société puisse, sans beaucoup de frais et sans dangers, se livrer à un art souvent utile, et à un exercice toujours nécessaire à la santé. » Le prix, qui est une médaille d'or de la valeur de cent francs, sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1821. La Société, voulant encourager la propagation des pratiques utiles, relatives à l'agriculture et à la conservation des récoltes, donnera, en 1821, des médailles d'encouragement aux personnes du département de la Gironde qui, d'après des attestations authentiques, auront introduit quelque procédé avantageux dans la grande et petite culture, ou qui auront établi, sur leurs propriétés, des paragrêles ou autres moyens préservateurs du fléau qui ravage, depuis quelques années, certains cantons de ce département. Les pièces envoyées au concours doivent être adressées au secrétariat du Muséum, allées de Tourny, n° 40, avant le 31 juillet 1821.

Calais (*Pas-de-Calais*). — *La Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts* de cette ville, instituée le 13 février 1799, a repris ses travaux que les malheurs de la patrie avaient interrompus pendant quelques années. Elle a tenu, le 18 octobre 1819, sous la présidence de M. le sous préfet de Boulogne, une séance publique qui a été une sorte d'inauguration. Plusieurs discours y ont été prononcés, et M. Burgaud, ancien receveur des domaines,

y a lu une pièce de vers, de sa composition, sur l'origine de la petite vérole et de la vaccine, dont l'idée ingénieuse est empruntée de la fable des amours de Jupiter et d'Io. Parmi les discours, nous devons citer celui de M. Parent-Réal (l'un de nos collaborateurs, dont le sujet est *L'Utilité morale des Sociétés d'Agriculture.* — Dans son exorde, l'auteur parle des avantages généraux de l'instruction primaire, et particulièrement de ceux de l'enseignement mutuel, que repoussent quelques hommes qui ne le connaissent pas, ou qui sont opposés par système à tout moyen de répandre l'instruction promptement et sûrement dans la classe laborieuse. En parlant des progrès de la vaccine, dans son département, M. Parent-Réal cite les filles de riches propriétaires de l'arrondissement de Gumes, qui se consacrent personnellement à l'inoculation de la vaccine. Plus loin, on remarque un passage ingénieusement pensé sur le travail, et spécialement sur celui auquel les femmes peuvent se livrer. Dans un autre endroit, l'auteur rend hommage à plusieurs membres non résidens de la Société, aussi distingués par leur patriotisme que par leurs talens. Nous terminerons cette trop courte analyse, en citant un passage remarquable par les nobles sentimens qu'il renferme, et par la manière dont ils sont exprimés. L'auteur vient de parler du dévouement d'Eustache de Saint-Pierre. Il poursuit en ces termes :

« Cette ville (Calais) a un titre plus moderne de patriotisme ou plutôt d'humanité, que l'histoire aussi célébrera. Elle a accueilli de nos jours des naufragés, alors même qu'ils étaient regardés comme des ennemis de l'État, car toutes les phases de nos révolutions ont eu leurs proscrits, et malheureusement la proscription et le bannissement durent encore après les révolutions. Nous pouvons saluer ici de nos acclamations reconnaissantes, l'un des juges qui eurent le courage d'absoudre la tempête, et le *malheur politique*, qui est aussi un naufrage. Cette belle action lui fut inspirée par son ame, mais elle honore aussi tous ses concitoyens, parce qu'il fut en même tems l'interprète de leurs sentimens généreux. Calais continuera d'être la ville patriote et hospitalière. Elle continuera d'accueillir les étrangers, et de leur faire, la première et la dernière, les honneurs du royaume; mais elle espère que les malheurs de la patrie ont cessé pour jamais de lui imposer

l'affliction de voir occuper par eux ses arsenaux, ses citadelles; et c'est désormais aux enfans de la France, et aux Calaisiens, que la garde de leur ville sera confiée. »

Dijon (*Côte-d'Or*). — L'*Académie des Sciences et Belles-Lettres* de cette ville a mis au concours, pour 1820, la question suivante : *Quelle est l'influence des théâtres secondaires sur les mœurs des peuples, sur la littérature et le goût?*

Marseille (*Bouches-du-Rhône*). — *Cercle académique*. — Il s'est formé dans cette ville une nouvelle société littéraire, sous le titre de *Cercle académique*. Elle est composée, en grande partie, de jeunes auteurs qui, animés par l'enthousiasme de la littérature et des beaux-arts, et voulant cultiver en commun leurs talens, se sont réunis en corps, sous la présidence de M. Grange qui, l'année dernière, a obtenu trois palmes académiques, dont deux à Marseille et une à Lyon.

Rouen (*Seine-Inférieure*). — *Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts*. — Prix proposés pour être décernés dans la séance publique de 1821. — 1°. *Sciences*. — L'Académie propose la question suivante :

« Existe-t-il un alcool absolu, c'est-à-dire, tellement pur, qu'il ne contienne aucune autre substance étrangère à sa nature? Faire connaître ses caractères physiques et chimiques, sa composition et le procédé qu'il convient d'employer pour l'obtenir. »

L'auteur du mémoire devra y joindre une quantité d'alcool absolu, suffisante pour en pouvoir constater les propriétés physiques et chimiques. Le prix sera une médaille d'or, de la valeur de 300 fr. Les académiciens résidans sont seuls exclus du concours. Les ouvrages devront être adressés à M. Vitalis, secrétaire perpétuel de l'Académie, *pour la classe des sciences*, avant le 1er juin 1821. — 2°. *Belles-Lettres*. — L'Académie propose de faire un poëme, de telle espèce qu'il plaira aux concurrens, sur « L'établissement du christianisme à Rouen. »

La conversion de Mellon lui-même; le merveilleux qui précède et accompagne sa mission; la peinture des mœurs gauloises, très peu modifiées par le séjour des Romains; leur mythologie, qui subsistait toujours malgré les édits des empereurs et du sénat; enfin la persécution qui existait alors contre les chrétiens : telles sont les sources principales où les concurrens pourront puiser les

développemens du sujet. Le prix sera une médaille d'or, de la valeur de 300 fr. Les ouvrages devront être adressés à M. Bignon, secrétaire perpétuel de l'Académie, *pour la classe des Belles-Lettres*, avant le 1er juillet 1821.—3°. *Prix extraordinaire pour* 1821. — Le Conseil général du département de la Seine-Inférieure ayant mis à la disposition de l'Académie, des fonds pour un prix extraordinaire, elle propose le sujet suivant :

« Quelle fut, sous les ducs de Normandie, depuis Rollon jusques et compris Jean-sans-Terre, l'administration civile, judiciaire et militaire de la province? » Le prix, de la valeur de 1000 fr., sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1821. Les ouvrages seront adressés à M. Bignon, secrétaire perpétuel de l'Académie, *pour la classe des Belles-Lettres*, avant le 1er mai 1821.

Versailles (*Seine-et-Oise*). — *Société pour la propagation de l'instruction primaire par l'enseignement mutuel.* — Conformément à l'article 2 de son réglement, les membres de cette Société, au nombre de quatre-vingt-quatre, se sont réunis le 20 juillet dernier, en assemblée générale, pour entendre le rapport fait, au nom du bureau, par M. le chevalier Jouvencel, président titulaire. A cette époque, environ trois cents enfans avaient été reçus dans l'école-modèle de Versailles, depuis le 27 janvier, jour de son ouverture solennelle ; plus de cent étaient sortis à diverses époques; il en restait donc à peu près deux cents. Après avoir approuvé le rapport du président, et en avoir ordonné l'impression, l'assemblée s'est rendue à l'école où le maître, M. Graut, qui la dirige avec beaucoup de soins et de zèle, a fait travailler les élèves, dont l'application, les progrès visibles et la bonne tenue, ont vivement frappé tous les assistans.

PARIS.

Institut. — L'*Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres* vient de nommer M. Saint-Martin, auteur des *Memoires sur l'Armenie*, etc., à la place vacante par la mort de M. Tôchon d'Annecy. Le candidat qui a eu le plus de voix après lui est M. Champollion-Figeac, auteur des *Annales des Lagides*, etc. Au nombre des concurrens étaient M. Hase, professeur de grec moderne ; M. l'abbé Halma, traducteur de Ptolémée; M. Jollois,

ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, et membre de la Commission d'Egypte, etc., etc.

—*L'Académie royale des Beaux-Arts* a tenu sa séance annuelle le 7 septembre dernier. On sait que l'objet principal de cette solennité est la distribution des grands prix de Rome, aux élèves des écoles de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure et de composition musicale. On y rend compte en même temps des succès obtenus par les élèves qui poursuivent leurs études classiques dans la capitale des arts. On exécute aussi dans cette séance l'une des pièces qui ont remporté le prix de musique, et cette pièce est une cantate du style dramatique le plus élevé. Cette fois, l'intérêt du morceau couronné a été partagé par une symphonie de M. de Lacépède, et cette innovation a eu le suffrage du public. A côté d'une vigueur mâle, qui a quelquefois rappelé la couleur d'Haydn, on a découvert cette grâce et cette délicatesse qui, dans un autre ordre de production, caractérisent aussi la touche de l'élégant continuateur du Pline français. Ce qu'on a surtout remarqué, ce sont des parties d'accompagnement, d'un chant agréable, confiées aux divers instrumens qui les reproduisaient, chacun à son tour. Le sujet de la cantate prêtait beaucoup aux développemens de la richesse musicale, et le jeune auteur n'a sacrifié aucune des inspirations poétiques. La veuve de Scyphax, la belle Sophonisbe, vient de s'unir à Massinissa. Au moment où elle attend son époux, Rome trahit ses vœux, et ordonne qu'elle meure. La joie et la tristesse, le triomphe de l'amour et l'abattement du désespoir, les idées et les sentimens les plus opposés se succèdent rapidement dans son ame. Pour peindre ces contrastes, il fallait les sentir vivement, et même savoir s'élever au-dessus de la poésie.

Quelques applaudissemens qu'ait mérités, soit cette scène vraiment dramatique, soit le tableau très bien fait des élèves de Rome par M. Dupaty, il faut avouer que les honneurs de la journée ont été pour M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'Académie. Son sujet, quoique riche, présentait un écueil, il a su l'éviter. Il n'était pas facile de réciter un nouvel éloge de M. Visconti, et de le faire goûter, dans la même enceinte, presque par les mêmes personnes qui, deux mois auparavant, avaient entendu le brillant panégyrique fait par M. Dacier. En considé-

rant son sujet de très haut, M. Quatremère lui a donné une physionomie toute neuve ; au lieu d'insister sur la vie et les ouvrages de l'illustre mort, il a cherché et il a réussi à le placer dans un grand tableau, celui des progrès des arts pendant un demi-siècle, en lui faisant occuper le premier plan de cette composition pittoresque. Comme un peintre habile ordonne et dispose toutes les parties pendant l'action, ainsi M. Quatremère a présenté, sur plusieurs lignes, les branches diverses de la vaste science des antiquités, et il a montré le principal personnage dominant sur toutes, à peu près comme on peint Apollon conduisant le chœur des Muses ; car je crois qu'il s'est servi de cette image poétique. Les rapports de ces arts avec les connaissances de l'archéologie, et l'influence réciproque des unes sur les autres, forment autant d'aspects variés et neufs, dans ce discours plein d'idées et de choses. Comme M. Visconti était aussi profond antiquaire qu'habile appréciateur des monumens, il a servi plus que personne à montrer l'alliance de l'étude de l'antiquité avec la pratique des arts, et il a, le premier, fait voir aux artistes et aux érudits les ressources que l'une offre à l'autre. C'est là le cachet du talent supérieur de M. Visconti qu'on louerait faiblement, en ne parlant que de son habileté à interpréter les monumens antiques, ou de sa mémoire prodigieuse, ou de ses connaissances philologiques. Mais, ce qui a surtout frappé, dans le discours de M. le secrétaire perpétuel, c'est le tableau des vicissitudes qu'ont éprouvées les ouvrages de l'art des anciens. Attaché à ces productions du génie, comme ces mêmes anciens à leurs dieux pénates, M. Visconti les suivit dans leurs voyages. Il ne voulut point s'en séparer ; à Rome, il en était l'interprète ; il voulut l'être à Paris et à Londres. On dirait qu'à cette époque, singulière dans l'histoire de la civilisation, les dieux de l'antiquité retrouvèrent de nouveaux autels, un nouveau culte, des prêtres dévoués et de fervens adorateurs. Cette flamme sacrée, qu'on doit à Winckelman d'avoir allumée dans son *Histoire de l'art*, et à M. Visconti d'avoir fait briller d'un nouvel éclat, continue et ne cessera de luire en Europe ; elle ne pourrait désormais s'éteindre qu'avec le retour de la barbarie. Laissons parler un moment M. Quatremère :

« Ce fut, pendant plusieurs années, un spectacle singulier, que celui de ces migrations, en sens divers, des ouvrages d'art et

d'antiquité, tantôt suivant la marche d'une armée victorieuse, tantôt se dérobant à ses approches ou fuyant avec l'armée vaincue, parcourant toutes les routes, traversant toutes les mers, allant et venant selon l'heure des batailles, aujourd'hui otages de la paix, demain sujets de représailles, ici, objets d'échange, là, prix ou gage d'une rançon. On vit, par un destin étrange, le génie des arts à la suite du dieu des combats, mêlé aux intérêts des nations, entrer dans la négociation de la politique, former des traités ou rompre des alliances, s'interposer entre les partis, et, pesant tour à tour dans l'un ou l'autre des plateaux de la balance, indemniser les vaincus ou désintéresser les vainqueurs. Ainsi, l'Égypte, la Grèce, l'antique Italie devinrent encore, sur leurs anciennes ruines, de nouveaux champs de batailles, que se disputèrent les diverses nations de l'Europe.

» Certes, jamais plus éclatant hommage ne fut rendu à la puissance du génie des anciens; jamais celui des modernes ne s'en reconnut plus hautement tributaire.

» Car ici ce n'était pas un simple butin convoité par l'avarice, ce n'étaient point de ces dépouilles arrachées par l'orgueil, pour en faire l'ornement d'un vain triomphe. Ces ouvrages du génie ne jouaient pas le rôle de captifs enchaînés; c'étaient eux, bien plutôt, qui triomphaient; et, comme la Grèce jadis avait pour ses arts conquis ses conquérans, ainsi l'on voyait encore ses chefs-d'œuvre, vainqueurs des siècles et de la barbarie, rendre à cette ancienne institutrice des nations, un empire plus sûr que celui de la force et des conquêtes. Ces dieux, enfans de son génie, n'étaient point, comme jadis, traînés en servitude ou condamnés à l'exil; ils ne faisaient que changer de temples, d'autels et d'adorateurs.

» En associant son sort à leurs destinées, M. Visconti ne suivit pas, mais il protégea leur triomphe. Ce n'était point Polybe accompagnant le char de Paul Émile avec ses rois prisonniers et ses dieux asservis, réduit à célébrer les exploits de son vainqueur; je le comparerais plutôt à un de ces interprètes des choses sacrées, qui, aux tems des anciennes émigrations, compagnons de leurs dieux voyageurs, initiaient de nouvelles contrées au culte dont ils étaient les ministres. »

L'auteur oppose la prodigalité avec laquelle M. Visconti aimait

à répandre son savoir, à l'avarice de ces érudits qui veulent jouir seuls de leurs trésors. « Il est de ces savans avares qui, de crainte qu'on ne leur dérobe ce qu'ils prennent pour leur propriété, se retranchent, sur toutes les questions, dans un silence mystérieux; et, pour cacher peut-être moins leur richesse que leur pauvreté, s'entourent d'un rempart impénétrable. M. Visconti, à l'exemple de l'opulent Cimon, n'avait pas voulu de murailles autour de son domaine; il en avait fait, comme l'orateur athénien, un jardin public, dont les fruits étaient devenus la propriété de tous, et où chacun pouvait cueillir à son gré. » C'est avec un autre personnage de l'antiquité, que M. Quatremère lui trouve un trait plus frappant de ressemblance. A l'exemple du plus savant des Romains, M. Visconti entreprit de rassembler les images des grands hommes. Par un rapprochement ingénieux, le panégyriste lui applique le passage de Pline sur l'entreprise de Marcus Varron.

« L'antiquité, dit M. Quatremère, eut aussi son antiquité, et Rome ancienne avait eu ses antiquaires; elle compta même parmi eux quelques-uns de ses plus illustres citoyens. A leur tête fut Marcus Varron, dont le zèle égala le savoir; qui fut, en fait d'archéologie, l'oracle de son tems, et dont les historiens parlent comme nous parlons de M. Visconti. Prêts à faire mention d'un des plus beaux ouvrages de ce dernier, il était difficile que notre pensée ne se reportât point sur la noble entreprise de son prédécesseur Varron; entreprise célébrée par Pline, dans des termes qui sembleraient avoir été prédestinés à vanter l'ouvrage de notre contemporain. « Marcus Varron, dit-il, avait trouvé le secret de » faire entrer dans sa vaste collection, non-seulement les notices, » mais les portraits de sept cents hommes célèbres. Invention » merveilleuse, ajoute-t-il, et en quelque sorte rivale de la puis- » sance des dieux, qui fait triompher les hommes de la mort » et de l'oubli. Car non-seulement il leur donna l'immortalité, » mais, en multipliant leurs images dans les recueils qui les ren- » ferment, il répandit leurs portraits par toute la terre, et les » rendit contemporains de tous les âges et concitoyens de tous » les peuples. »

» Ne dirait-on pas que Pline a désigné, dans ces mots, et l'art de notre gravure, et l'iconographie de M. Visconti? Espérons du moins que cette immortalité, promise aux grands hommes de Var-

ron, et que le tems leur a enviée, se réalisera dans l'ouvrage du Varron moderne. »

Tout cet éloge est parsemé de traits qui décèlent une profonde observation de la marche des études archéologiques, et de leur influence incontestable sur l'état actuel de la société. Dans le passage qui suit, l'auteur montre comment M. Visconti contribue puissamment à propager le goût de l'antiquité. « C'est à la propagation de ce goût, dont il épura et répandit partout les doctrines, que les artistes dûrent, non pas seulement la connaissance pratique de toutes les formes de costume, que réclament les représentations des sujets antiques, mais encore cette autre fidélité d'imitation plus précieuse, celle des caractères de chaque pays, des physionomies de chaque peuple, des expressions commandées par chaque sorte de convenance, enfin de ce qu'on doit appeler le *costume moral*. Des arts du dessin, cette influence devait s'étendre à ceux du commerce et de l'industrie, et, comme une sève nouvelle, en vivifier toutes les branches.

« Qui pourrait en avoir méconnu les résultats dans les plus hautes conceptions, comme dans les régions inférieures, et jusque dans les badinages de l'imagination? Depuis le poete écrivant maintenant en présence des héros qu'il fait parler, jusqu'à l'auteur qui sait mieux composer sur les modèles des personnages qu'il revêt, son port, ses attitudes et ses gestes; depuis l'architecte dans la noble simplicité de ses monumens, jusqu'au décorateur qui en simule les apparences; depuis l'ordonnance des temples, jusqu'au contour du vase d'argile; depuis le trône du souverain, jusqu'aux modestes ustensiles de la vie domestique... »

Nous citerons encore, en terminant cette analyse, un morceau propre à faire juger de la chaleur du style qui anime tout ce discours, et de l'enthousiasme qui y respire pour la vénérable antiquité, qui a aussi été pour l'auteur, comme pour M. Visconti, l'objet d'un culte assidu. « Oui, nous sommes, dans l'ordre moral de la génération des esprits, nous sommes véritablement les descendans des Grecs et des Romains. En vain une critique scholastique voudrait contester cette généalogie. Elle est écrite dans les productions de notre goût, dans nos theories, dans nos methodes, dans nos systèmes imitatifs, dans la formation et le génie de

nos langues. Et de fait, ces anciens sont toujours nos instituteurs. Nous leur devons nos premières leçons. Ils furent nos premiers guides et nos modèles. En poésie, comme en peinture, n'adorons-nous pas les mêmes dieux? n'avons-nous pas le même Olympe et le même Parnasse? Leurs héros ne sont-ils pas encore ceux de notre théâtre? N'est-ce pas toujours au son de leur lyre, que s'allume notre enthousiasme poétique? N'est-ce pas toujours dans leurs fictions, dans leur histoire, dans leurs usages, que le génie des arts trouve ses allégories; l'amour de la patrie, ses dogmes et ses patrons; la passion de la gloire, ses exemples, ses trophées et ses triomphes... L'accord qui, de nos jours, s'est de plus en plus opéré entre les monumens de leurs arts et ceux de leur littérature, a resserré aussi davantage les nœuds qui nous unissent. Telle fut, même vers la fin du dernier siècle, l'admiration pour ces anciens peuples, que l'effet en rejaillit jusque sur l'opinion politique des publicistes et des philosophes, etc. »

JOMARD, *membre de l'Institut.*

— *Académie d'architecture.* — Cette Académie a porté, le 23 septembre 1820, son jugement sur le concours pour les grands prix de cette année. Elle a décerné trois prix, un premier et deux seconds. *Le grand prix* a été obtenu par M. VILLAIN, élève de M. Percier. Le premier des deux seconds, l'a été par M. QUANTINET, élève de M. Guennepin, et l'autre par M. GILBERT, élève de M. Barthélemy Vignon. — Le sujet du concours était une *école de médecine, avec amphithéâtre de dissection*, etc. Le projet du second élève couronné, réunissait beaucoup de suffrages, et il a long-tems tenu, dit-on, les juges incertains.

Enseignement mutuel.—Le prochain cours de l'*Ecole Normale d'enseignement mutuel* s'ouvrira, le 2 novembre prochain, dans la maison affectée à cette école, par monsieur le préfet de la Seine, rue Carpentier-Saint-Sulpice, no 4. Les pièces nécessaires pour y faire admettre un candidat, sont un certificat du maire du lieu de sa résidence, et un certificat du curé ou du ministre, ou bien un brevet de capacité délivré par la commission d'instruction publique. On sait que l'instruction y est entièrement gratuite, et qu'elle comprend la méthode de lecture, d'écriture et de calcul, ainsi que le dessin linéaire, la calligraphie et le plain-chant. Le logement est accordé, par M. le préfet, aux élèves

maîtres qui sont recommandés par les autorités locales ou par les fondateurs. Plus de trois cents maîtres ont déjà été formés à cette école.

Hôpital Saint-Louis. — *Éclairage par le gaz hydrogène.* — *Bains.* — L'hôpital Saint-Louis, dont la fondation remonte au règne de Henri IV, et où l'on traite spécialement les maladies de la peau, est, sans contredit, l'un des plus beaux et peut être le plus salubre des hôpitaux de Paris. Il peut contenir 1500 malades; il n'y en a dans ce moment qu'environ 700; il est, en outre, habité par plus de 150 personnes attachées au service de la maison. Mais, ce qui mérite toute l'attention des amis des sciences, ce sont les magnifiques appareils construits en 1817, sur les dessins de M. Darcet, pour fournir le gaz hydrogène carboné nécessaire à l'éclairage, non-seulement de l'hôpital Saint-Louis, mais encore de l'hospice des Incurables (hommes), rue des Récollets, de la Maison de Santé de la rue Saint-Denis et de la maison de détention de Saint-Lazare (1).

Les appareils sont placés dans trois beaux hangards fermés, et peuvent alimenter 1200 becs de lampe; un seul de ces appareils est en activité dans ce moment : il suffit à l'entretien de 300 becs employés pour l'éclairage de l'hôpital Saint-Louis. C'est par la distillation du charbon de terre dans des cornues en fonte de fer qu'on obtient le gaz; à mesure qu'il est produit, il se rend dans un grand tuyau placé à cinq ou six pieds au-dessus des cornues, et qui peut, comme les autres parties de l'appareil, être indifféremment en fonte de fer ou en plomb laminé. (On a renoncé au zinc comme trop oxidable, et au cuivre comme trop cher.) Avant d'arriver dans le tuyau, le gaz dépose l'huile empyreumatique dont il est chargé, et qui s'écoule par des tuyaux particuliers plongeant dans des cuves remplies d'eau. Du gros tuyau, le gaz passe dans un conduit plus petit qui, après avoir fait plusieurs circuits, vient aboutir à un réfrigérant, ou réservoir souterrain rempli d'eau, dans lequel le gaz se refroidit et se purifie en même tems. En sortant de là, le gaz dépose de nouveau l'huile empyreumatique qu'il peut contenir encore, puis il passe succes-

(1) Ces trois derniers établissemens n'ont pas encore disposé les tuyaux qui doivent leur amener le gaz des réservoirs de St.-Louis.

sivement dans deux cuves fermées, la première remplie d'eau de chaux, et la seconde d'eau acidulée. Enfin, il arrive parfaitement pur dans deux grands tonneaux cylindriques de 13 pieds de hauteur, revêtus de toile imperméable et appelés *gazomètres*. C'est de ces réservoirs que partent les tuyaux qui conduisent le gaz dans les différentes parties de l'établissement. La plus grande partie de ces tuyaux est en fonte ou en plomb; mais on a employé avec avantage le grés pour ceux qui conduisent le gaz au pavillon *Gabrielle*, situé à 600 toises des gazomètres : la dépense n'a été que de 200 fr., au lieu de 1100 fr. qu'il en aurait coûté pour des tuyaux en plomb.

La lumière produite par le gaz est pure, brillante et sans aucune odeur; les robinets adaptés aux tuyaux permettent de la diminuer à volonté, de manière que les malades ne soient point incommodés la nuit par son éclat, et que les infirmières puissent faire facilement leur service : avantages qu'on n'avait pu réunir avec les lampes à huile. Ce qui surtout est très remarquable, c'est l'éclairage de l'église, commune aux personnes de l'hôpital et aux habitans du quartier : la rapidité avec laquelle on allume les cierges en tôle vernie qui la décorent, fait qu'on passe tout-à-coup d'une nuit profonde à un jour éclatant, d'où l'on peut repasser subitement dans les ténèbres au moyen de quelques robinets. Il n'est pas jusqu'au pupître des chantres qui ne soit eclairé par des becs mobiles; le surveillant des appareils en a un semblable sur son bureau. On doit conclure de tout ceci, que l'éclairage par le gaz est très beau, très commode et nullement insalubre. On en a même tiré parti pour augmenter la salubrité des salles du pavillon *Gabrielle*, qui sont plus petites et moins hautes que les autres. A chaque extrémité de ces salles, on a construit une petite cheminée au-dessous de laquelle est placé le bec d'éclairage : la chaleur, produite par ce moyen dans le tuyau de cette cheminée, établit un tirage du dedans au dehors; et à mesure que l'air de la salle sort par cette voie, il est remplacé par l'air extérieur qui entre par des vasistas à soufflet, établis dans le haut des croisées.

La construction des appareils a coûté environ 100,000 fr.; ils peuvent, ainsi que nous l'avons dit précédemment, entretenir 1200 becs; l'hôpital Saint-Louis en emploie seulement 300 : on

ne doit donc lui appliquer que le quart de cette somme, c'est-à-dire 25,000 fr. On aurait pu arriver aux mêmes résultats avec une dépense moins considérable ; mais, M. le préfet de la Seine, guidé par des vues élevées, a pensé avec raison que les appareils de Saint-Louis pourraient servir de modèle à ceux que l'on construirait par la suite en France, et il a voulu qu'on n'épargnât rien pour leur donner toute la perfection possible. Au reste, cette dépense est plus que compensée par l'économie qu'on trouve dans l'emploi de ce mode d'éclairage. En effet, au lieu de 150 becs de lampes à huile, qui n'éclairaient que très imparfaitement, et dont l'entretien annuel coûtait 8,000 fr, on a aujourd'hui 300 becs alimentés par le gaz et qui ne reviennent qu'à 5,000 fr. : ce qui donne une économie absolue de 3,000 fr. Mais, pour avoir un éclairage équivalant à celui de 300 becs de gaz, il faudrait au moins 450 becs d'huile, c'est-à-dire, sans exagération, une dépense de 20,000 fr. Ainsi, par le nouveau mode, on a pour 5,000 f. par an, ce qui, par l'ancien, coûterait environ 20,000 f. : l'économie relative est donc de 15,000 fr. Un fait, qui n'est pas généralement connu, explique en partie l'avantage qu'on trouve à se servir du gaz. Une fois que le charbon de terre a fourni le gaz par la distillation, il se vend plus cher qu'il n'a coûté, parce que l'augmentation de volume qu'il éprouve par la chaleur, fait qu'on a une voie et demie de charbon épuré pour une voie de charbon brut : or, celui-ci coûte 65 fr. la voie, et l'autre se vend aux fondeurs, doreurs, etc., 52 fr. la voie ou 78 fr. la voie et demie ; le bénéfice est donc de 13 fr. par voie. Ainsi, quoi qu'en ait dit un chimiste distingué, M. Clément, qui prétend, dans une brochure publiée dernièrement, que l'éclairage par le gaz doit être ruineux, celui de l'hôpital Saint-Louis est à la fois plus économique et plus beau que l'éclairage par l'huile.

Une autre économie très importante est celle qui résulte de l'emploi qu'on fait de la chaleur du gaz, pour chauffer l'eau des bains. Les chaudières qui la contiennent, sont placées près des cornues distillatoires ; et, avant de faire passer le gaz par les réfrigérans, on fait faire aux tuyaux qui le renferment plusieurs circuits autour de ces chaudières, auxquelles ils fournissent le tiers de la chaleur nécessaire pour les bains ; les deux autres tiers sont produits par un foyer particulier. On jugera de l'économie qu'on

trouve dans ce procédé, quand on saura qu'il se donne gratuitement environ 600 bains par jour, dont 200 aux malades de l'hôpital, et 400 à ceux qui viennent du dehors avec des billets que les médecins de l'établissement délivrent dans la salle de consultation extérieure. L'hôpital Saint-Louis est le seul qui ait un système de bains complets : des bains d'eau ordinaire, des bains d'eaux minérales, des douches de toute espèce, des bains de vapeurs et, enfin, des boîtes à fumigations. Ces boîtes remplacent, depuis le mois d'août 1814, les moyens incommodes et même dangereux qu'on avait employés jusqu'alors pour donner les fumigations. Dans les ingénieux appareils actuellement en usage, le malade a le corps seul exposé à l'action des vapeurs sulfureuses ou aromatiques, sans qu'il coure le danger d'en respirer la moindre portion (1).

Nous ne pouvons terminer, sans faire mention de l'assainissement des lieux d'aisance, au moyen de ventilateurs qui en renouvellent l'air continuellement ; on a regagné ainsi dix à douze places de lits que la mauvaise odeur avait fait abandonner.

Après avoir essayé de faire connaître les travaux importans exécutés depuis quelques années à l'hôpital Saint-Louis, qu'il nous soit permis de rendre hommage au zèle et aux lumières de M. Péligot, qui, chargé de l'administration de cet hôpital, l'a rendu un des plus beaux établissemens de l'Europe ; félicitons-le surtout de l'heureux discernement qui lui a fait confier la construction des appareils, objets de cette note, à M. Darcet, l'un de nos chimistes les plus distingués, et celui, peut-être, qui sait le mieux faire servir les sciences au soulagement et au bien-être des hommes (2). Nous ne pouvons non plus passer sous silence l'extrême complaisance de M. Paupert, surveillant de ces mêmes appareils, et qui en explique avec la plus grande clarté les différentes parties aux personnes qui vont visiter un établissement

---

(1) Voyez la description des appareils à fumigations, inventés par M. Darcet, publiés en 1818 par l'administration des hospices civils.—Paris, chez mad. veuve Huzard, rue de l'Eperon, n° 7.

(2) Nous citerons, parmi les ouvrages de M. Darcet, le beau *Mémoire sur l'art de dorer le bronze*, qui a remporté le prix fondé par feu M. Ravrio, et proposé par l'Académie des Sciences. Paris, 1818. Chez madame veuve Agasse, rue des Poitevins, n° 6.

que les hommes instruits ne peuvent se dispenser de voir et d'étudier. A. MICHELOT.

Nouvelles expériences faites avec la pile voltaïque.—Les belles expériences de M. Œrsted, sur l'action mutuelle d'un courant électrique et d'un aimant, ont ouvert aux physiciens une carrière nouvelle, où tous se sont précipités à l'envi (*Voy.* ci-dessus les articles *Danemarck* et *Suisse*). Ceux dont s'honore la France n'ont pas été les derniers à y entrer, et deux d'entre eux y ont déjà fait des découvertes dignes de toute l'attention des savans.

M. Ampère qui, dès le 18 septembre dernier, avait présenté à l'Académie des sciences un travail important sur les phénomènes découverts par le physicien Danois, a lu, le 25 du même mois, un mémoire sur « l'action mutuelle de deux courans électriques, » sur celle qui existe entre un courant électrique et un aimant, » enfin sur l'action réciproque de deux aimans. » Sans nous arrêter à toutes les conclusions de ce mémoire, dont quelques-unes sont peut-être prématurées, nous citerons l'expérience sur laquelle elles s'appuient, et qui appartient tout entière à M. Ampère. Si l'on met à côté l'une de l'autre deux piles voltaïques, dont les fils conjonctifs, c'est-à-dire ceux qui mettent en communication les pôles de chaque pile, soient mobiles sur des tourillons, et que les pôles positifs soient placés du même côté, les fils conjonctifs s'attireront ; ils se repousseront au contraire, si les pôles semblables sont à des côtés opposés. M. Ampère énonce ce fait d'une manière générale, en disant que « deux courans » électriques s'attirent, quand ils se meuvent parallèlement dans » le même sens ; ils se repoussent, quand ils se meuvent parallè- » lement en sens contraire. »

Le phénomène découvert par M. Arago, de l'Institut, n'est pas moins important. Ce savant a constaté, par de nombreuses expériences, que non-seulement le fil conjonctif d'une pile agit sur une aiguille aimantée, comme l'a prouvé M. Œrsted, mais encore qu'il a la propriété d'aimanter une aiguille soumise à son action. Si l'aiguille est en fer doux, elle perd ses propriétés magnétiques, dès qu'elle est hors de l'influence du fil conjonctif ; si elle est en acier, elle les conserve comme l'aiguille aimantée par les moyens ordinaires. M. Arago a fait encore un grand nombre d'expériences curieuses qui seront publiées, ainsi que les mémoires de

M. Ampère, dans le prochain cahier de l'excellent recueil intitulé *Annales de physique et de chimie*.

Procédé pour imiter les manuscrits orientaux. — Une découverte, qui doit avoir sur la civilisation de l'Orient la plus grande influence, vient d'être faite par MM. Demanne et Gauttier, secrétaire-adjoint à l'école des langues orientales. Ces messieurs ont présenté, à la dernière séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, les résultats d'un procédé, au moyen duquel ils sont parvenus à imiter les manuscrits orientaux, de manière à tromper l'œil le plus exercé. Ils ont obtenu des certificats, signés par plusieurs professeurs distingués et par des Orientaux instruits, qui constatent l'importance de leur invention pour l'étude des langues et pour le progrès des lumières dans le Levant. Ils viennent de faire paraître un prospectus, dans lequel ils annoncent les œuvres choisies du plus ingénieux des poëtes persans, de *Saadi*. Les amis des lumières ne sauraient trop s'empresser de seconder une aussi belle entreprise.

Voyage scientifique — M. de la Pilaie, naturaliste distingué, a envoyé d'Amérique aux professeurs administrateurs du Jardin du Roi, plusieurs caisses renfermant des oiseaux de Terre-Neuve, des mollusques et des plantes sèches des mêmes contrées. Parmi ces objets, il y en a plusieurs qui manquaient au Musée.

Note fournie par M. Hassuna-Dghiez, *de Tripoli* (1), *sur* Mohammed Ismael Khan, *voyageur persan, qui est parti dernièrement de Paris pour Londres.* — « Vous m'avez demandé, monsieur, quelques détails sur *Mohammed Ismaël Khan*, et sur l'étendue de son instruction. Tout ce que je pourrais dire de ce Persan, ne vous donnerait qu'une idée imparfaite du mérite éminent qui le distingue. J'ai le plaisir de le fréquenter, depuis deux ans, et je puis dire que, dans chaque conversation, je trouve de nouveaux motifs de l'estimer et de l'admirer. Né avec un esprit observateur, il juge très sainement des hommes et des choses. Il doit avoir un grand fonds d'érudition; car il raisonne pertinemment sur beaucoup de sujets différens. On est surpris de rencon-

(1) M. Hassuna Dghiez, beau-frère du pacha de Tripoli, qui se trouve maintenant à Paris, est lui-même un voyageur très éclairé et très recommandable.

trer chez cet Asiatique des notions si exactes sur la physique, les mathématiques, l'astronomie, la minéralogie, la botanique, et sur la philosophie et les belles-lettres. Ismaël Khan est né à *Schiraz*. Son père, grand-seigneur de la Perse, et l'un des plus riches particuliers de ce pays, fut nommé ambassadeur auprès du gouverneur de la compagnie des Indes, à Bombay. Un événement malheureux l'ayant surpris au milieu de sa carrière, le gouvernement anglais crut devoir assurer à son fils Mohammed Ismaël Khan, une pension de deux mille roupies par mois (environ cinq mille francs). Ce dernier commença, il y a deux ans, ses voyages en Europe, pour connaître par lui-même les mœurs de ses habitans, l'état actuel de leur industrie, leurs monumens, et généralement tout ce que la civilisation européenne peut offrir de plus remarquable sous tous les rapports. Avec ses qualités naturelles et acquises, Ismaël Khan parviendra sans doute à obtenir un rang distingué parmi le petit nombre de voyageurs dont les excursions sont favorables à l'humanité. Il rédige et doit publier les observations recueillies dans ses voyages.

Enseignement mutuel.—S. Exc. le ministre de l'intérieur s'est rendu, le 19 de ce mois, à l'Ecole St.-Jean-de-Beauvais, pour constater les progrès de l'établissement, et les applications qu'on y a faites de l'enseignement mutuel au dessin linéaire, à l'étude de la grammaire et à celle du chant. S. Exc. a été reçue par M. le préfet, fondateur de cette Ecole-modèle, et par M. le duc de la Vauguyon, pair de France, président de la Société pour l'enseignement élémentaire, accompagné des autres membres du bureau et des principaux membres du conseil d'administration. Les exercices de l'Ecole ont commencé par les prières accoutumées. Pendant que les élèves s'occupaient de l'écriture littérale, ceux de la classe de chant ont écrit de la musique sous la dictée, faite en trois parties sans intonation, et ils ont chanté ensuite ces parties simultanément. Après quoi ils se sont portés aux cercles pour la lecture vocale sur les tableaux. Comme on ne peut donner ici qu'une idée imparfaite des procédés, on se bornera à dire que les élèves pratiquent successivement les exercices de mesure et les exercices d'intervalles, et qu'en séparant l'étude de l'intonation de celle de la durée, la difficulté est diminuée de beaucoup pour les élèves. Ils se familiarisent avec l'usage des clés et

des différentes gammes, par le moyen d'un instrument ingénieux appelé l'*indicateur vocal*, où les clés et les notes sont mobiles. Ces exercices divers sont rigoureusement assujettis aux formes de l'enseignement mutuel, et aux moyens d'émulation dont l'efficacité est connue.

Pendant ce tems, tous les autres élèves s'occupaient de l'écriture, du dessin linéaire, dans le silence le plus parfait, bien que l'Ecole compte aujourd'hui 350 enfans.

Aux exercices théoriques ont succédé des morceaux d'ensemble à deux et trois parties, chantés par les différentes classes, avec chœur général de l'école.

Au signal donné, toute l'Ecole s'est formée en classe de lecture. En se rendant aux cercles et en revenant dans les bancs, plus de 120 élèves, formés par la seule audition, ont fait entendre des cantiques moraux et religieux, dont l'harmonie a causé une vive émotion à tous les spectateurs. Ces exercices n'enlèvent aucun instant aux autres études, puisqu'ils se font pendant les marches accoutumées. Ils consistent en airs à deux parties, canon à trois parties, et chœur à quatre parties; ces chants sont exécutés sans le concours d'aucun accompagnement.

L'excellente tenue, l'ordre et le silence observés dans l'Ecole, la précision des mouvemens, l'habileté des *moniteurs*, l'assurance avec laquelle les élèves répondent sur l'orthographe des mots et sur toutes les interrogations qui leur sont adressées, enfin la connaissance complète qu'ils ont du catéchisme, ont fixé l'attention de S. Exc., qui a remarqué aussi avec plaisir la perfection avec laquelle ils écrivent sur l'ardoise et sur le papier, et leur adresse à tracer toutes les figures du dessin linéaire. Un enfant a chanté deux airs à première vue et sans faute; trois élèves ont exécuté ensuite un chant à trois voix, d'une manière surprenante pour d'aussi jeunes enfans, qui ont seulement quelques mois de leçons. La séance a été terminée par le *Domine salvum fac regem*, chanté par toute l'école avec un ensemble parfait.

M. le préfet a présenté à S. Exc. M. Badoureau, directeur de l'Ecole, et M. B. Wilhem, professeur et compositeur de musique, auteur de l'ingénieuse méthode qui vient d'y être introduite avec un succès complet. Le même professeur a composé une collection de tableaux qui doit servir à la répandre promp-

tement dans toutes les écoles de France, et qui sera bientôt publiée, S. Exc. lui a témoigné sa vive satisfaction. Enfin, M. le comte Siméon a adressé aux élèves des paroles pleines de bonté; et, après leur avoir recommandé l'attachement à leurs devoirs moraux et religieux, l'amour du roi et du prince nouveau-né, dont ils pourraient être un jour les serviteurs utiles, et qui serait leur père, il a promis deux places gratuites à l'Ecole des arts et métiers de Châlons, en faveur des deux élèves les plus distingués. Il s'est retiré aux cris répétés de *vive le roi!* prononcés avec enthousiasme par toute l'Ecole.

Réclamation. — J'ai lu, dans le *Constitutionnel* du 16 juillet dernier, une lettre signée *E. N. Scheffer*, relative à sa traduction des *Annales statistiques des États-Unis*. Permettez-moi, je vous prie, d'y répondre par la voie de votre estimable recueil.

M. Scheffer admet dans sa lettre, qu'il a *abrégé* mon ouvrage; reste à savoir s'il en a fait un fidèle et utile abrégé? Je n'hésite pas à répondre négativement, et à répéter qu'il a altéré, sans le vouloir, l'*expression de mes sentimens*. Il suffit de comparer les deux ouvrages pour y trouver la preuve de cette assertion. M. Scheffer, dans son livre, pages 131 et suiv., soutient qu'une nation peut, sans s'appauvrir, recevoir d'une autre nation pour plus de valeur que les marchandises qu'elle donne en retour à cette même nation, et il nie que j'aie adopté la même doctrine. En voulant m'attribuer des idées depuis long-tems rejetées par tous ceux qui s'occupent d'économie politique, il retranche *cinq pages* entières de mon ouvrage, ainsi que plusieurs paragraphes et passages de paragraphes, et il leur substitue plus de *trois pages* de sa composition, pour établir des principes qui sont développés plus au long dans l'original. On peut même se convaincre, par la prétendue traduction de M. Scheffer, que les opinions qu'il s'attribue, page 139, m'appartiennent réellement; car, dans les pages 139 et 140, il conserve assez de mes propres raisonnemens pour faire connaître mes principes, en ce qui regarde la balance du commerce.

Il signe ensuite, comme étant de lui, sans doute par une méprise qui lui est échappée, une *note* placée au bas de la page 28 dans l'original, et à la page 82 de sa traduction. M. Scheffer dit qu'il a « dû choisir ce qui lui paraissait intéresser le public, et

» rejeter ce qui ne pouvait intéresser qu'un citoyen des États-» Unis. » S'il avait été fidèle à ces principes, je ne m'en serais pas plaint; mais M. Scheffer ne prétendra sûrement pas que l'histoire et les *détails* du commerce des États-Unis avec les pays étrangers n'intéressent pas *le public*. Si l'on admet ce principe, qui me paraît incontestable, il ne s'agira plus que de le comparer avec la manière dont M. Scheffer a exécuté sa *traduction* ou plutôt son *abrégé*. Il a omis : 1° les détails et tableaux de *toutes* les marchandises *exportées*, depuis 1789 jusqu'au mois de septembre 1802; 2° les détails et les tableaux de *toutes* les marchandises *étrangères réexportées* depuis octobre 1802 jusqu'au mois de septembre 1817; 3° les détails et les tableaux de *toutes* les marchandises *importées* aux États Unis depuis 1789 jusqu'au mois de septembre 1800; 4° enfin, les détails et les tableaux de *toutes* les marchandises *importées* aux États-Unis, depuis octobre 1800 jusqu'en septembre 1815. Il a également omis le *Tarif* des États-Unis, et beaucoup d'autres tableaux d'un grand intérêt pour les nations qui désirent cultiver des relations amicales avec les États-Unis. Il est évident, d'après ce qui précède, que le livre de M. Scheffer ne fournit point les données nécessaires, pour qu'on puisse former un résumé exact et complet du commerce des Etats-Unis pour « une année, depuis l'établissement du gouver-» nement fédéral! » M. Scheffer a mutilé la plupart des chapitres de mon ouvrage, d'une manière semblable à celle dont il a traité celui du commerce des États-Unis; je me dispense donc d'entrer dans de plus grands détails. J'aime à croire à la sincérité des expressions d'estime pour mon pays natal, contenues dans la lettre de M. Scheffer. Mais, alors, comment a-t-il pu omettre le récit de nos brillans exploits sur mer, pendant la dernière guerre contre la Grande-Bretagne (voyez l'original, page 660)? Il aurait pu remarquer des résultats dignes de son admiration, et une importante leçon pour toutes les puissances maritimes de l'Europe continentale. M. Scheffer assure ne connaître que deux articles qui ont recommandé mon ouvrage avant la publication du sien, et dont il était l'auteur, comme on peut le vérifier dans le *Censeur Européen*, d'après les lettres initiales placées à la fin des articles. Je n'ai vu qu'une seule annonce de mon ouvrage dans le *Censeur Européen* du mercredi 25 août 1819, avec la signa-

ture E. A. La lettre de M. Scheffer, insérée dans le *Constitutionnel* du 16 juillet 1820, est signée T. N. Scheffer, et la traduction dont il s'agit porte le nom de C. A. Scheffer. J'ajouterai qu'il existe au moins deux autres annonces raisonnées de mon ouvrage dans les journaux français (voyez *Revue Encyclopédique*, t. III, août 1819, p. 261, et septembre 1819, p. 451). M. Scheffer aurait pu y voir que les collaborateurs de ce recueil s'étaient proposé de traduire mon ouvrage, s'ils n'avaient pas été informés qu'une autre personne avait entrepris ce travail; je pense que, si ces Messieurs l'eussent fait, ils en auraient donné une traduction plus fidèle, et que je n'aurais pas été forcé de soutenir une controverse du genre de celle où je me suis trouvé entraîné malgré moi.

ADAM SEYBERT.

PUBLICATIONS NOUVELLES ET PROCHAINES. — *Traduction complète des Œuvres de sir* WALTER SCOTT, précédée d'une notice historique sur cet auteur, et ornée de son portrait. — L'intérêt qui s'attache à tout ce qui sort de la plume de sir Walter Scott, faisait depuis long-tems désirer la publication complète de ses œuvres. La traduction que nous annonçons est destinée à remplir ce vœu. Elle se divise en deux collections indépendantes l'une de l'autre, celle des *poésies* et celle des *romans*. La première a été confiée aux soins des traducteurs de lord Byron; la seconde, à l'homme de lettres qui déjà nous avait fait connaître quelques-uns des meilleurs ouvrages de sir Walter Scott. Les deux collections s'augmenteront au fur et mesure que le romancier écossais donnera de nouvelles preuves de l'heureuse fécondité qui le distingue. On vient de publier les tomes V et VI de la première série des *Œuvres*; ils contiennent *Marmion* et des *ballades*. Chaque livraison de *romans*, composée de quatre volumes, est du prix de 10 francs pour les souscripteurs. Les *poésies* paraissent par livraisons de deux volumes, dont le prix est de 5 francs. On souscrit, à Paris, chez Ladvocat, au Palais-Royal.

— *Voltaire, édition en 15 volumes in-12*, publiée par *M. Touquet*. Prix, 30 fr. — Cette édition contiendra l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations*, le *Siècle de Louis XIV*, le *Précis du Siècle de Louis XV*, l'*Histoire de Charles XII*, le *Dictionnaire philosophique*, des *Contes et Romans*, les *Poèmes*, le *Théâtre*, des *Poésies fugitives*, des *Fragmens*, etc., etc., etc. — Il en

paraît un volume tous les dimanches, depuis le 24 septembre. Le 15e et dernier sera publié le 31 décembre 1820.

On souscrit, en payant ou sans payer, pour tout ou partie de l'ouvrage, même pour un seul volume, chez l'*éditeur*, rue de la Huchette, n° 18; Baudouin frères, rue de Vaugirard, no 36, moyennant 2 fr. par vol. pour Paris, 3 fr. pour les départemens, et 4 fr. pour l'étranger. Les souscripteurs qui auront payé à l'avance, recevront le volume à domicile, au moment de la publication; ceux qui ne sont qu'inscrits, le prendront au bureau où ils auront souscrit. La souscription sera fermée, pour chaque volume, à l'instant de sa publication. Les volumes déjà publiés seront payés 3 fr., et les volumes à publier 2 fr. Au 1er janvier 1821, le prix de l'édition sera de 50 fr., pour Paris.

— On annonce comme devant paraître incessamment, chez Barrois l'aîné, libraire, rue de Seine, n° 10, une traduction française d'un ouvrage intitulé : *Manuel de l'histoire politique de l'Europe et de ses colonies, depuis la découverte des deux Indes*, par A. H. L. Heeren, professeur d'histoire à Gottingen. Un homme de lettres distingué surveille la traduction de cet ouvrage qui a obtenu en Allemagne un succès général, et dont nous nous proposons de rendre compte, aussitôt que la traduction en aura été publiée.

Théatre français. — *Le Paresseux*, comédie en trois actes et en vers. Cette pièce n'a eu que trois ou quatre représentations, et l'auteur a gardé l'anonyme. Cependant son ouvrage est loin d'être sans mérite : il renferme des scènes agréables et un grand nombre de vers de bonne comédie; le rôle du paresseux est tracé avec art; il y a du comique dans celui de l'oncle, vieux plaideur normand. Mais, ce qui a indisposé les spectateurs, c'est un rôle de femme véritablement odieux, et qui de plus nous paraît manquer de vérité. Nous avouerons aussi que le choix du sujet ne paraît pas heureux : l'auteur est tombé dans une erreur trop commune aujourd'hui, celle de prendre pour un caractère, un défaut qui se trouve dans des hommes, d'ailleurs très différens les uns des autres, et qui pourrait fournir au plus la matière d'un acte.

— *Clovis*, tragédie en cinq actes, par M. Viennet. Cette pièce a obtenu un succès complet à la première représentation. Elle le doit plutôt à un style correct, vigoureux, et parfaitement conve-

nable au sujet, qu'à des situations et à des caractères vraiment dramatiques. La première moitié de cette tragédie avait fait concevoir aux spectateurs des espérances que l'autre moitié n'a pas réalisées. Il règne, dans les deux derniers actes, une confusion fatigante. On a peine à suivre le fil des événemens, dont le plus grand nombre se passe hors de la scène, ce qui a forcé l'auteur à multiplier les récits. Le rôle de Clovis est tracé d'une main ferme et contient des morceaux de la plus grande beauté. Nous donnerons aussi des éloges au personnage de Clodéric, dans lequel l'auteur a, pour ainsi dire, personnifié la barbarie des Francs, de même qu'il a peint dans celui de Césaire, l'astuce et la perfidie de la cour de Byzance. Les autres rôles nous paraissent faibles. Le général gaulois Siagrius montre dans plusieurs scènes si peu de caractère, qu'il détruit en partie l'intérêt qu'inspirait d'abord son courage. Eudoxie, sœur de Clovis et amante de Siagrius, est, suivant nous, un personnage insignifiant : ses amours n'ont rien qui intéresse. En général, les personnages de cette tragédie se trouvent presque toujours dans la même situation ; ce qui rend l'ensemble de la représentation froid et monotone. En dernier résultat, nous pensons que cet ouvrage fait beaucoup d'honneur au talent poétique de M. Viennet, et peut faire espérer un auteur dramatique.

Nécrologie. — *Vinson.* — M. l'abbé Vinson est mort à Paris, vers la fin du mois de septembre dernier, âgé de cinquante-huit ans. Il est connu par l'ouvrage qu'il publia, en 1816, sur le *concordat*, et par un opuscule en vers, intitulé : *Épître à mon honneur*. Il a composé aussi un poème didactique sur *les Quatre Âges de l'homme*, dont il n'a publié que les premiers chants. M. L'abbé Vinson était aussi un habile astronome. Pendant son émigration, il avait fait construire à Londres un observatoire où, à l'aide d'une machine ingénieuse, il démontrait le système du mouvement des astres. Cet observatoire a été deux fois visité par Louis XVIII, qui accorda des témoignages flatteurs d'approbation à son fondateur.

— *Fantin-Desodoars.* — M. Antoine Fantin-Désodoars, auteur d'une *Continuation de l'Histoire de France de Velly*, d'une *Histoire de la révolution*, etc., est mort à Paris, le 27 septembre 1820, à l'âge de 82 ans.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

Sur l'état actuel des bateaux à vapeur aux États-Unis d'Amérique.

La belle découverte qui met en mouvement de grands corps flottans par l'action de la vapeur, et le degré de perfectionnement qu'elle a commencé d'atteindre, ne sont pas seulement le fruit de quelques années de recherches et de travaux. Cela prouve quelle combinaison d'efforts et de connaissances il a fallu, pour inventer et perfectionner un procédé qui fait époque dans l'histoire des progrès de notre siècle.

Le premier qui eut l'idée d'appliquer les vapeurs raréfiées, comme force motrice, fut le marquis *Worchester*, qui publia, en 1663, sous le titre

d'*Un siècle d'inventions* (A century of inventions), un ouvrage contenant beaucoup de vues originales, mais dont la plupart sont impraticables.

Ce fut dans cet ouvrage qu'en 1669, Savary puisa la première conception d'une machine à vapeur, qu'il commença même à exécuter d'une manière encore imparfaite ; ce fut ensuite en 1706, qu'un nommé Newcommen fit l'une des découvertes les plus essentielles, en inventant le cylindre dans lequel la vapeur élastique agit sous un piston. Newcommen, par le moyen d'un grand lévier, appliqua cette force à une pompe; et, de là, le nom de pompe à feu que reçut cette machine.

En 1717, Beighton y fit quelques changemens utiles ; mais il était réservé au génie supérieur de M. *Watts*, de Glascow en Écosse, d'ériger l'art des machines à vapeur en système théorique. Il prouva évidemment que l'eau, convertie en vapeur, occupe, sous la pression ordinaire de l'atmosphère, un espace dix-huit cents fois plus grand que dans son état liquide.

Les expériences faites et les améliorations progressives obtenues par M. *Watts*, depuis l'an 1765, surpassèrent toutes ses espérances ; mais, ce fut en 1781 qu'il parvint au faîte de sa gloire, en découvrant le moyen de produire un mouvement circulaire autour d'un essieu fixe. La découverte de ce mécanisme donna un nouvel essor aux manufactures de la Grande-Bretagne, qui, par son industrie nationale, s'éleva bientôt à un degré de force

et de splendeur dont les annales du monde n'ont jusqu'ici présenté aucun exemple.

En 1802, M. Fulton construisit un bateau à vapeur sur la Seine; ce n'était qu'une expérience bien imparfaite, comparée à celle du bateau *le Clermont*, qui fut lancé depuis, en 1808, à New-York. Fulton, par l'expérience qu'il fit alors, réussit enfin à perfectionner cette belle invention.

Depuis le moment où l'on s'est aperçu de la force expansive de la vapeur, il s'est écoulé près d'un siècle et demi, avant qu'on soit parvenu à appliquer cette découverte avec succès à la navigation; ce qui prouve la lenteur des progrès de l'esprit humain en tout genre.

Cette manière de naviguer sur les lacs, et de remonter les grandes rivières, doit à la fois faciliter les communications, ouvrir de nouvelles routes aux entreprises commerciales, et répandre partout le bien-être et les richesses; mais, c'est surtout dans de vastes contrées, comme l'Amérique ou la Russie, qu'elle contribuera puissamment à rapprocher les hommes, et à resserrer de plus en plus les liens d'une fraternelle union entre les habitans des contrées les plus éloignées.

En Angleterre et en France, les bateaux à vapeur ne peuvent être qu'un diminutif de ce qu'ils sont dans le Nouveau-Monde, où ils ont pris des dimensions analogues au caractère noble et imposant des rivières de ce continent. Aussi, c'est en Amérique seulement qu'on a pu appliquer avec

succès, et perfectionner, une invention dont on avait bien conçu l'idée avant Fulton, mais qu'il lui était réservé de rendre essentiellement utile.

En considérant les lacs immenses du Nouveau-Monde, ainsi que les grands fleuves du Mississipi, du Missouri et de l'Ohio, avec leurs rivières tributaires qui parcourent un espace de 50,000 milles ou 16,666 lieues de contrées différentes, et en calculant que cette découverte influera dans l'avenir sur le bien-être de tous ces États, on apprécie tout ce qu'elle a de magnifique et de prodigieux.

Pour montrer la lenteur ordinaire avec laquelle on adopte, en Europe, des découvertes utiles, et le peu de confiance qu'elles inspirent, je rappellerai que le premier bateau à vapeur fut mis en mouvement en Amérique, en 1808, sur la rivière d'Hudson, et en Écosse, seulement au mois de mai 1813. A New-York, dès l'origine, ce bateau fut continuellement rempli de passagers, et l'on accueillit généralement la nouvelle invention avec une grande confiance; tandis que le nombre des passagers sur le bateau à vapeur établi sur la Clyde, en Écosse, ne suffisait pas, dans le commencement, pour couvrir les dépenses du chauffage et de l'entretien journalier.

Il existe à New-York dix bateaux à vapeur qui ne sont destinés qu'au transport des passagers et à l'établissement de communications promptes, sûres et commodes entre cette ville et les routes qui vont à Philadelphie et à Boston. Le voyage de New-York

à Allbany se fait entièrement sur des bateaux à vapeur. Indépendamment de ces dix bateaux, il existe encore à New-York deux bacs à vapeur, sur lesquels on passe les chevaux et les voitures pour aller dans le New-Jersey, à Paul's-Hook, ou sur Long-Island à Brooklyn; ces bacs entretiennent une communication perpétuelle entre la ville et ces deux endroits qui, par ces ponts flottans, sont devenus des faubourgs de New-York. A la Nouvelle-Orléans, on ne compte pas moins de cinquante bateaux à vapeur, de différentes grandeurs, qui parcourent le Mississipi, le Missouri et l'Ohio, jusqu'à Pittsbourg en Pensylvanie; ces bateaux font le cabotage et comprennent, ensemble, sept mille trois cent six tonneaux de port.

Un grand nombre des bateaux du Mississipi ont les roues placées à l'arrière, et le cylindre posé horizontalement. On a observé cet arrangement pour ménager la largeur du bâtiment, quand on rencontre des endroits où le passage se rétrécit, à cause des arbres enfoncés qu'on trouve quelquefois dans le Mississipi. Le plan de ces roues (il y en a une à chaque côté du gouvernail) est parallèle à ligne projetée de la quille.

Le gouvernement des États-Unis, voulant avoir un poste avancé sur le Missouri, et faire explorer tout le pays, jusqu'à la rivière de la *Pierre-Jaune* (Yellow-Stone-River), vient d'employer deux bateaux à vapeur pour cette expédition importante.

Je n'ai pas eu l'occasion d'entreprendre des voyages

sur le lac Érié, dans le grand bateau *Walk in the water*; j'aurais pu alors mieux observer le tangage et le roulis de ces bâtimens, et l'effet qu'ils auraient produit sur la machine : cependant, en allant de New-Haven dans le Connecticut, et longeant le détroit de Long-Island qui, à l'embouchure de la rivière Connecticut, a quatre lieues de largeur, nous essuyâmes un violent coup de vent d'ouest, accompagné de grêle ; les lames étaient assez fortes, principalement vis-à-vis de l'embouchure de la rivière ; le roulis du bâtiment était tel, qu'une des roues sortait entièrement de l'eau, pendant que l'autre s'y enfonçait dans la même proportion. Malgré cela, je ne pus remarquer aucune différence dans le mouvement de la machine, qui paraissait être toujours le même.

Si je dois m'en rapporter à ce que d'autres personnes m'ont dit à ce sujet, on semble fort peu s'inquiéter du mouvement du bâtiment : on m'a assuré que des bateaux à vapeur traversaient sans danger, et presque en tout tems, les grands lacs, où cependant la lame est courte, rapide et forte.

A New-York, on construit plusieurs bateaux à vapeur, destinés pour la Nouvelle-Orléans, qui, dans leur trajet, sont exposés à une côte ouverte et non abritée, pendant au moins deux cents lieues ; et l'on n'a encore entendu parler d'aucun accident arrivé à ces bateaux. On lança, l'automne dernier, un bateau construit dans le chantier de M. Eckford, à New-York, destiné à naviguer comme paquebot entre

la Nouvelle-Orléans et cette ville. J'en ai observé la construction. Ce bateau est de la même longueur que le *Chancellor Livingston*, dont le pont est de cent soixante pieds ; il est un peu plus large que ce dernier ; il tire dix pieds d'eau lorsqu'il est chargé, et il est du port de sept cent quarante tonneaux. Les salons en sont vastes et ornés avec élégance ; il peut contenir environ deux cents passagers ; la machine est une des plus puissantes, et fortement construite ; le cylindre a quarante-trois pouces de diamètre. On a nommé ce bateau le *Robert Fulton*. Ses ailes, ou supports, sont ouvertes en dessous, pour donner moins de prise à la lame, et n'ont que la longueur nécessaire pour que la roue puisse tourner librement. Je vis ce beau bâtiment, lorsqu'il partit pour la Nouvelle-Orléans ; et, tel qu'il était alors, il revenait à 200,000 dollars.

On avait érigé à bord du *Robert Fulton* trois mâts très faibles et très peu gréés ; on les destinait à porter trois voiles carrées, à peu près de la forme de celles des lougres ou chasse-marées, pour s'en servir par un beau tems, avec un vent favorable, en même tems que l'on emploierait la machine. Mon opinion, cependant, est qu'il ne faudrait pas se risquer par un gros tems et avec une mer agitée ; car, dans cette position, la lame pourrait briser les ailes et les roues, malgré la force extraordinaire qu'on tâche de leur donner. La seule manœuvre pour conserver les roues, dans ce cas, serait de présenter la proue du bateau droit au vent

et à la lame ; faisant toujours travailler la machine et ne donnant pas au bateau plus de sillage qu'il n'en faudrait pour le gouverner et le tenir dans cette situation, tant que durerait la tempête.

Il est absolument inutile d'appliquer cette invention aux vaisseaux marchands ordinaires ; d'abord, on perdrait l'économie qu'on fait en épargnant le gréement sur les bateaux à vapeur ; en second lieu, la machine avec la chaudière occuperait tant de place, qu'il y aurait peu d'espace pour la cargaison ; enfin, plusieurs marchandises seraient sujettes à se gâter par la chaleur excessive des chaudières. Le vaisseau à trois mâts le *Sahwanna*, sur lequel on installa une machine à vapeur, et qui, pendant l'année 1819, fut dirigé sur la mer Baltique, n'a pas répondu aux espérances qu'on en avait conçues.

J'avoue que mes informations, relativement à la batterie de vapeur à New-York, sont très incomplètes : M. Maresquier, ingénieur-constructeur distingué, qui vient aussi de voyager en Amérique pour étudier tout ce qui a rapport à cet objet, fournira sans doute des renseignemens plus positifs et plus étendus que les miens.

Pour donner une idée suffisante de la force particulière aux machines à vapeur, je citerai seulement le fait suivant.

Lorsque la batterie flottante à vapeur le *Fulton*, dont la capacité est de deux mille quatre cents tonneaux, fut lancée à New-York, le bateau à vapeur le *Paragon*, du port de trois cent trente-un tonneaux, ayant

un cylindre de trente-quatre ou trente-cinq pouces de diamètre seulement, prit la batterie à la toue et la remorqua, en filant près de quatre nœuds, jusqu'à Paul's Hook dans le Jersey, où la batterie reçut sa machine : ce fait a été attesté par tous les habitans de New-York.

Quelque tems après que les bateaux à vapeur eurent été mis en usage, on imagina qu'il y avait un grand danger attaché à ces bâtimens ; et, parce qu'ils ont été une ou deux fois atteints par le tonnerre, on a voulu en conclure que, dans un tems d'orage, le fluide électrique était attiré par la machine en mouvement. J'ai, cependant, essayé plusieurs fois de vérifier si les parties de la machine qui sont exposées au plus grand frottement, étaient sujettes à se magnétiser, comme il arrive souvent au fer lorsqu'il est dans une position verticale ; mais, je n'ai jamais trouvé que, soit la barre du piston, soit les autres parties de la machine qui sont dans cette position et dans un état de frottement perpétuel, aient offert quelque indice de magnétisme : aussi, ne suis-je nullement porté à croire qu'elles aient pu exclusivement causer l'attraction du fluide électrique. Le fer est d'ailleurs très bon conducteur de ce fluide, et l'on a vu la foudre frapper l'embouchure d'un canon. A moins qu'on ne veuille admettre que la cheminée dont le tube cylindrique s'élève dans l'atmosphère, ne devienne propre à attirer la foudre à la manière des paratonnerres : c'est, au reste, un fait qui ne peut être décidé que par expérience ; et

la physique offre des moyens assez puissans pour détourner ce fluide, et pour éviter la catastrophe qui serait causée par un aussi terrible événement.

On a élevé une autre objection contre les bateaux à vapeur, et celle-là semblerait plus sérieuse : la chaudière peut crever, si l'on force trop l'ébullition de l'eau. Cela est arrivé en Amérique et en Angleterre, où quelques bateaux ont sauté par la négligence de ceux qui doivent mettre la machine en mouvement, ou parce que la chaudière avait été mal construite.

Si, dans la construction de ces chaudières, on suit exactement le plan sur lequel celles du *Chancellor Livingston* et du bateau le *Robert Fulton* ont été faites, et qu'on les munisse d'une soupape de sûreté, on n'aura point à craindre d'explosion, lorsqu'elles seront appliquées à une machine à condensateur, où la pression ordinaire des vapeurs excède rarement seize livres par pouce carré de la surface de la chaudière. Ce ne sont que les machines à haute pression, qui ont généralement été sujettes à ces accidens ; car, dans ces machines, les vapeurs pèsent à raison de cent à cent cinquante livres par chaque pouce carré de la chaudière ; ce qui fait de quatorze mille cinq cents à vingt-un mille six cents livres par chaque pied carré ; tension trop forte pour les parties d'une chaudière dont la construction n'a pas une extrême solidité.

A. Klinckowström,

de l'état-major du roi de Suède et de Norwége.

SUR LES COURSES DE CHEVAUX,

Et sur les moyens d'améliorer les races de ces animaux.

Le *Journal de Paris*, du 14 octobre dernier, a publié des observations de M. Armand-Seguin sur le sujet qui va nous occuper. Après avoir lu cet article avec plus d'attention qu'on n'en donne communément à une feuille quotidienne, nous avons regretté que M. Seguin n'ait pas appuyé de quelques preuves ce qu'il affirme dès son début, que *l'institution des courses est, dans tous les pays, une des conditions de l'amélioration de la race des chevaux.*

Cette assertion n'est pas évidente par elle-même : on peut la révoquer en doute, et même la combattre, sans tomber dans l'absurde : mais, si l'on veut la soumettre à un examen attentif et scrupuleux, des difficultés imprévues rendront cette entreprise plus pénible qu'on ne l'aurait cru. Pour juger une institution, il faut connaître son effet réel, propre, et séparé de ce qui appartient à d'autres causes dont il faut apprécier aussi l'influence avec exactitude. Cette sorte d'analyse est délicate, embarrassante : on a bien rarement la patience de l'achever; on se décide, mais alors on ne juge pas. Il est à craindre que M. Seguin n'ait pas jugé l'institution des courses.

Les progrès de l'agriculture auraient opéré seuls, et sans institution spéciale, une amélioration des chevaux. Lorsque l'agriculture se perfectionne, les animaux domestiques ont une nourriture ou plus abondante ou mieux choisie; ils reçoivent des soins mieux dirigés, quel que soit l'usage auquel le cultivateur les destine.

Eclairez, protégez, et laissez faire : vous obtiendrez sans peine de nombreuses améliorations, parmi lesquelles celle des chevaux ne sera pas la dernière. Vous les obtiendrez coordonnées entre elles, dans l'ordre et dans les proportions convenables pour qu'elles produisent le plus grand bien ; ce qui est la plus précieuse de toutes les améliorations. En fait d'administration, les vues étroites sont des erreurs, et, par conséquent, les institutions spéciales peuvent être des fautes. Distribuez des prix ; ordonnez des expériences ; créez des établissemens, dirigez-les : après avoir prodigué vos soins et vos finances, vous aurez moins fait pour l'utilité publique, que si vous vous étiez bornés à suivre la maxime commode : *Éclairez, protégez, et laissez faire.*

Appliquons ces vérités générales aux courses des chevaux, considérées comme moyen de perfectionner la race de ces animaux. Certes, le premier coup-d'œil ne fait pas apercevoir la liaison de cette cause avec l'effet qu'on lui attribue. Comme le cheval doit posséder d'autres qualités non moins précieuses que la vitesse, il semble qu'on aurait dû s'occuper aussi de chacune de ces qualités, et les soumettre à quelques épreuves. On eût pu juger de la force par le dynamomètre, de la sobriété et de la résistance à la fatigue, par un régime et des exercices appropriés, etc. Il est vrai que cette manière de juger et de distribuer des prix serait lente, qu'elle n'exciterait pas la curiosité, et n'attirerait pas de spectateurs. Ajoutons encore que l'on n'aurait peut-être aucun moyen sûr de combiner les jugemens portés sur chacune des qualités d'un individu, et que le jugement définitif pourrait être indécis ou arbitraire. Mais on n'évite pas cet inconvénient lorsqu'on se borne

à un seul genre d'épreuve, à celle de la vitesse, par exemple. En effet, est-il certain qu'un cheval, capable de franchir un myriamètre en un quart-d'heure, vaille mieux qu'un autre un peu moins rapide, mais qui fournirait une course de trois myriamètres en une heure? Et celui-ci mériterait-il d'être préféré au coursier déjà vulgaire qui traînerait un char à huit myriamètres en quatre heures? En continuant ainsi à combiner l'espace avec le tems, quel rang assignerait-on au cheval qui ferait, sans efforts, vingt myriamètres dans une journée, sans être cependant capable de disputer un prix au Champ-de-Mars?

L'effet certain de l'institution des courses sera de multiplier en France les chevaux de course, de mettre le *Champ-de-Mars* au niveau de *Hyde-park* dans l'estime des écuyers; de propager l'éducation propre à donner aux chevaux une grande vitesse: mais, quand on parle de *l'amélioration de la race des chevaux*, tout bon esprit donne à ces mots un sens plus grave, et trouve la question beaucoup plus compliquée et moins facile à résoudre.

D'abord, il est plus que douteux que toutes les qualités du cheval se perfectionnent par les moyens qui tendent directement à augmenter la vitesse de sa course. Comme il ne s'agit ici que de facultés corporelles, la dignité humaine ne s'offensera pas d'un rapprochement entre l'homme et les animaux: nous demanderons donc si la même éducation physique peut former également bien des coureurs et des portefaix? ou, pour ennoblir le sujet, s'il faut le même régime et la même gymnastique, à de jeunes hercules et à de jeunes achilles aux pieds légers?

Très fréquemment, les prix des courses sont rem-

portés par des jumens. Ce fait rappelle involontairement à la mémoire les Atalante, les Camille et autres héroïnes à la course légère et rapide. Ces fictions de grands poètes sont mieux que des jeux de leur imagination brillante et gracieuse; elles sont fondées sur l'observation très juste, que les formes propres aux mouvemens rapides sont plus féminines que viriles. Aussi remarque-t-on que les femmes peuvent exceller dans tous les exercices qui exigent une grande vitesse de mouvemens, comme nous le voyons dans la danse. Mais ces formes sveltes et mobiles par excellence ne constituent pas la force; elles ne conviennent pas aux travaux pénibles et prolongés. C'est la mâle vigueur qu'on recherche dans le soldat et dans l'ouvrier, ainsi que dans le cheval employé aux armées, sur les routes, aux champs et dans les ateliers.

Enfin, si *le meilleur cheval* n'est pas toujours celui qui court le plus vite; si l'individu qui aurait toutes les bonnes qualités de son espèce, portées au plus haut degré que permette leur réunion, ne serait jamais trouvé digne de paraître au Champ-de-Mars; si, d'après la manière de juger, la perfection *réelle* passe toujours pour médiocrité, tandis qu'une qualité brillante obtient seule toute l'estime et tous les prix, les courses publiques pourraient devenir un obstacle à l'amélioration *réelle* de la race des chevaux.

Puisqu'il n'est pas certain que nous suivions la bonne voie, cherchons-en une plus sûre, mieux éclairée, et qui laisse mieux apercevoir le but. Tâchons d'abord de bien poser la question; ce qui, dans quelques sujets, est plus difficile que de trouver une solution.

Une question est mal posée, si l'on ne peut la résoudre qu'à l'aide d'une ou de plusieurs décou-

vertes; car le hasard et le génie, qui font toutes les découvertes, ne consultent pas nos besoins, et n'obéissent pas à nos commandemens. Il faut donc que la réponse exige seulement de nouvelles combinaisons des connaissances acquises: ainsi, l'état de ces connaissances doit prescrire la forme et régler l'étendue de la question.

Dans l'économie publique, il y a peu d'objets simples et isolés, et beaucoup de groupes ou d'agrégats qui ne se prêtent que peu ou point à la division. La science leur applique cependant ses méthodes d'analyse, et veut arriver à la connaissance des élémens; mais l'art social, qui n'opère que sur des composés, profite peu de ces recherches sur les premiers principes. On le sert plus utilement, en s'occupant des composés tels qu'ils sont, des influences qu'ils exercent ou qu'ils éprouvent, des altérations qu'ils peuvent subir. En considérant sous ce point de vue, la question qui nous occupe, on ne tarde pas à découvrir qu'elle est intimement liée à plusieurs autres, qu'elle fait partie d'un tout dont on ne peut la détacher pour la traiter isolément. Entrons dans quelques détails.

L'éducation a plus de pouvoir sur les animaux que sur les hommes, parce qu'envers les animaux, elle est moins limitée dans ses moyens, et moins soumise aux influences perturbatrices. Mais l'action de l'homme sur les êtres soumis à son empire varie à quelques égards comme l'homme même, et subit plus ou moins les mêmes vicissitudes en bien et en mal. Changez les mœurs de nos cochers et de nos charretiers, vous changerez aussi la manière dont ils traitent leurs chevaux; et, avec le tems, ces traitemens nouveaux opéreront un effet sensible, même à des yeux peu exercés.

Nos arts sont encore loin de leur perfection. Le charronnage, la sellerie, etc., attendent encore des découvertes, et peuvent éprouver des changemens assez grands pour qu'ils réagissent sur les chevaux.

Sans pousser cette investigation plus loin, il est assez évident que nos animaux domestiques sont soumis à l'action simultanée d'un grand nombre de causes : or, quand on veut obtenir un effet déterminé, l'on calcule mal le moteur et la résistance, si on ne tient compte que de quelques-unes des forces qui agissent réellement.

Mais, d'un autre côté, si l'on voulait ne rien omettre dans le calcul, on ne s'en tirerait pas. Admettons donc des solutions approchées, pourvu que nous ne les regardions que comme approchées, et que nous ne perdions pas de vue les méthodes destinées à les rectifier.

Le premier pas que nous ferons ne peut nous égarer : nous commencerons par le plus prompt et le plus facile de tous les perfectionnemens : l'importation d'une ou de plusieurs races de chevaux, éminemment pourvues des qualités que nous voulons fortifier dans les races indigènes. Imitons, quoiqu'un peu tard, le bon exemple que l'industrie manufacturière nous a donné. On ne doute point qu'avec du tems et des soins, on n'eût perfectionné les laines en France, sans rien emprunter à l'Espagne ; que même, avec beaucoup plus de tems et de recherches, on n'eût trouvé une matière propre à des tissus que les fabriques de cachemire n'auraient pas surpassés : mais, nous avons heureusement épargné ce tems précieux. La victoire a forcé l'Espagne à partager avec nous les trésors de ses bergeries, et un nouvel argonaute nous a fait présent des toisons de cachemire. Honneur à de tels citoyens ! honneur à la victoire, quand elle porte de tels fruits !

L'introduction et la naturalisation en France de nouvelles races de chevaux est encore à faire. Jusqu'à présent, nous n'avons vu que des essais. On n'a jamais importé à la fois un assez grand nombre d'individus, pour que le succès et la durée d'une entreprise fussent garantis : dans le choix des races, on a plus consulté le goût du luxe qu'un bien réel et général. Aujourd'hui que de longues et dures épreuves ont dû nous éclairer sur nos besoins et sur nos ressources, et que, durant la collision de la France contre toute l'Europe, nous avons eu tant d'occasions d'apprendre en quels lieux il faut chercher ce qui nous manque, si nos projets étaient mal conçus, ce ne serait pas faute de données exactes et suffisantes. Pour entreprendre avec la certitude de réussir, il ne s'agit plus que de fixer avec sagesse les limites de l'entreprise, et d'assurer les moyens d'exécution un peu au-delà de ces limites.

Un de ces moyens d'exécution, c'est le tems. Selon toutes les probabilités, une vie entière ne suffirait pas à l'œuvre dont il s'agit. Bien peu d'amis des arts et de l'humanité ont eu, comme Duhamel, le bonheur de consacrer soixante ans à une suite d'expériences. C'est donc à une association qu'il est réservé de faire présent à la France de nouvelles et excellentes races de chevaux.

Une association conduira cette belle entreprise à sa fin, mieux que le gouvernement même eût pu le faire. Elle suivra constamment la même voie, et ne ralentira pas sa marche ; au lieu que le gouvernement est forcé quelquefois à changer de tendance et de direction, à négliger quelques-uns de ses projets, afin de donner à quelques autres plus de développement et de ressources.

L'opération dont il s'agit ne peut être brusquée, ou précipitée, ou ralentie, au gré de l'impatience; il faut savoir attendre, et laisser aux productions transplantées le tems de croître et de fructifier selon l'ordre naturel. Il faut ne pas rechercher le bruit des applaudissemens, se contenter de l'estime publique, et même de la conscience du bien qu'on a fait. Cette modération ne manque jamais à une association nombreuse; le gouvernement le plus sage pourrait s'en écarter, au milieu du tumulte des affaires et des passions dont il est assiégé.

On sait que les chevaux de certains pays résistent mieux à la fatigue que ceux de France; qu'ils sont plus robustes, et moins sujets aux maladies causées par la diset e ou par les mauvais alimens; que, cependant, ils ne sont pas moins propres que les nôtres aux manœuvres rapides et aux charges impétueuses. Voilà ce qu'il faut à nos armées. On sait aussi que ces chevaux transportés en France y conservent leur vigueur native jusques dans l'extrême vieillesse.

La culture des champs, les postes, les charrois et tous les travaux civils s'accommodent fort bien des chevaux propres à la guerre. On aura donc pourvu à tous les besoins, en procurant à la France des chevaux pour les armées, et c'est l'expérience militaire qu'il faut consulter.

A quelques égards, la société qui se chargerait de l'importation des chevaux, serait une extension, un complément des Sociétés d'agriculture : mais, elle aurait sans doute la prudence de ne pas s'étendre au-delà de son objet, afin de concentrer d'autant mieux ses forces et ses moyens.

Remarquons, en passant, que les *Sociétés de bien*

public, *d'encouragement*, *de bienfaisance*, etc., sont l'effet, le moyen et la mesure de la civilisation. Plus elles se multiplient dans un État, et plus leurs attributions sont divisées, plus l'État s'approche de la perfection sociale. Effectivement, le meilleur ordre social transformerait une nation tout entière en une Société de bienfaisance et d'encouragement, dont tous les citoyens seraient membres, et dont les travaux embrasseraient tous les besoins sociaux et privés. Cette Société se diviserait, comme dans une manufacture bien réglée; et chaque fraction s'attacherait à faire de son mieux, sans rivalités ni concurrences, sans autre subordination que celle qui résulte de l'ordre successif des travaux.

On ne risquerait guère de se tromper, en prenant pour mesure de la civilisation de chaque peuple le nombre et les attributions de ses Sociétés de bien public.

On n'hésite pas à le dire; une Société qui entreprendrait de naturaliser sur notre sol les meilleures races de chevaux réussirait infailliblement, et tout autre moyen n'offrirait pas à beaucoup près autant de garanties du succès. Exprimons le vœu de voir réaliser cette généreuse entreprise, et d'y contribuer de nos faibles moyens!

Cette manière de traiter la question est un peu sévère : mais le sujet n'est pas au-dessous de cette gravité, et l'on ne peut y penser sans examiner ce qu'on fait, et sans regretter ce qu'on ne fait pas. M. Seguin et les fondateurs des courses ont su répandre quelques fleurs sur le même sujet; les fleurs plaisent à tout le monde, au lieu que les vérités ne sont accueillies que par ceux qui les comprennent et qu'elles ne con-

trarient pas. A ceux qui désapprouveraient ou dédaigneraient ces observations, comme trop sérieuses, on peut répondre : Eh bien ! continuez vos courses, vos jeux jusqu'à l'âge viril ; mais, pour votre intérêt et pour le nôtre, vous feriez mieux de suivre le conseil d'Horace :

Dimidium facti, qui cœpit, habet. Sapere aude,
Incipe. Vivendi recte qui prorogat horam, etc.

FLEURY.

EXTRAIT

D'un rapport fait par M. BROUGHAM, *membre du Parlement britannique, dans la Chambre des Communes* (séance du 28 juin 1820), *sur l'état de l'éducation des classes inférieures de la société, en Angleterre, et dans quelques autres pays.*

LES renseignemens transmis par 11,400 lettres d'ecclésiastiques anglais, écrites en réponse à la circulaire de M. Brougham, lui fournissent l'occasion de faire l'éloge du zèle que le clergé déploie, pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire, avec autant d'activité que de désintéressement. Il se croit, en conséquence, fondé à désirer que l'exécution de son plan soit confiée principalement aux pasteurs de l'église épiscopale. Ce plan est basé sur des tables dressées avec beaucoup de soin, et indiquant l'état de l'éducation dans toutes les paroisses d'Angleterre, les avantages et les défauts de cette éducation, et la disposition comparative de chaque classe d'habitans des différens comtés à procurer de l'instruction à leurs enfans. Le résultat de ses recherches est opposé aux

assertions du docteur Colquhoun, qui, dans un écrit publié en 1806, affirme qu'il y a en Angleterre deux millions d'enfans pauvres, et, dans la seule ville de Londres, 50,000 qui ne reçoivent point d'instruction; tandis qu'il n'existe pas dans toute l'Angleterre 2 millions d'enfans des classes pauvres, qui soient d'âge à fréquenter des établissemens d'instruction.

En admettant, d'après les calculs des académiciens français, que la classe de cet âge, c'est-à-dire, les enfans de six à douze ou quatorze ans, forment un dixième de la population (quoique M. B. soit porté à l'évaluer à un neuvième), le calcul du docteur Colquhoun élèverait à plus de vingt millions la totalité des habitans de l'Angleterre et du pays de Galles; nombre qui surpasserait la population des trois royaumes. Partant de cette erreur, ce publiciste demande, pour chaque paroisse, une école propre à recevoir 800 enfans; mais, dans toute l'Angleterre, il n'y a que 50 paroisses qui offrent ce nombre d'enfans, et pas plus de 700 qui en contiennent la moitié.

En appelant basses classes de la société celles qui comprennent les indigens, M. B. n'entend pas plus jeter de la défaveur sur ces classes, qu'on ne croit blesser la dignité d'une des chambres du parlement britannique, en la désignant par le nom de *Chambre basse*. Qui nierait que celle-ci forme une partie aussi précieuse qu'importante de la société? Que serait une pyramide qui n'aurait point de base?.... On a voulu représenter l'instruction comme nuisible à la moralité des pauvres. M. B. combat cette doctrine toute nouvelle, née, dit-il, depuis la révolution française, et réprouvée, avant cette époque, par tous les pays civilisés de l'Europe. En 1660, les états-généraux de

France avaient statué des peines contre les parens qui n'enverraient pas leurs enfans à l'école. A la même époque, l'aristocratie d'Ecosse rendit des lois pareilles. Il y a des chartes anciennes, dont une remonte au roi David Ier, une autre est de 1241, d'autres encore de 1162, 1234 et 1236, qui font mention d'écoles florissantes dans différentes villes de l'Ecosse, Roxborough, Stirling, Ayr et Aberdeen.

En 1680, le P. la Salle établit en France, sous la forme d'un ordre monastique, une Société pour l'éducation des pauvres. Les écoles de ces Frères avaient produit tant de bien à Paris, qu'en 1713, le lieutenant de police attesta que, depuis leur fondation, la dépense de son département, dans le faubourg Saint-Antoine, avait diminué de 30,000 f. par an. Après avoir rappelé la bulle du pape Benoît, rendue en 1738, pour inculquer la nécessité de donner de l'instruction aux pauvres, M. B. cite le bref de Pie VII, du 29 septembre dernier, par lequel ce pontife conjure le clergé catholique de la manière la plus touchante, de se charger lui-même du soin d'instruire le peuple. Au surplus, M. B. désire que cet enseignement ne sorte pas des limites tracées aux classes inférieures par leur situation, et se borne à la religion, l'écriture et l'arithmétique. On pourrait néanmoins ajouter avec succès le dessin linéaire ou géométrique, la géométrie élémentaire, qui trouverait son application dans toutes les professions mécaniques et industrielles, et le chant qui adoucit les mœurs et embellit la condition des classes pauvres et laborieuses.

Une des principales objections des adversaires de l'instruction répandue parmi ces classes, étant tirée du dégoût qu'elle est censée leur donner pour leurs

occupations obligées et journalières, M. B. y répond en faisant lecture d'une lettre adressée au docteur Currie par un simple paysan, frère de Robert Burns, poëte écossais, dont les dispositions extraordinaires ont dû leur développement à l'état florissant de l'enseignement populaire dans le pays qu'il a illustré. « Je puis asurer par expérience, dit ce cultivateur de la plus humble condition, qu'il n'y a pas un seul des travaux du fermier, qui ne soit compatible avec les jouissances d'un esprit cultivé, autant que j'ai pu les goûter, le battage en grange excepté. Aussi, je pense que l'inventeur de la machine à battre le blé mérite une statue, à côté de celui qui a porté en Europe les premières pommes-de-terre. »

Après ces remarques préliminaires, M. B. présente les résultats des recherches du comité qui l'a chargé du rapport. Le nombre des enfans qui reçoivent de l'instruction dans les écoles non dotées est, pour toute l'Angleterre, de 500,000; celui des enfans qui fréquentent les écoles dotées est de 166,433; ce qui forme un total de 666,433. Le nombre des individus qui reçoivent de l'instruction est donc, à la population de l'Angleterre, dans la proportion d'environ 1 à 14 ou 15, au lieu d'être dans celle de 1 à 10. A cela il faut ajouter que 53,000 enfans sont envoyés dans des écoles tenues par des femmes, à un âge trop précoce pour que cette instruction puisse être comptée; et, qu'avant 1803, époque de l'établissement de l'enseignement mutuel, il y avait 150,000 enfans de moins dans les écoles d'instruction; ce qui donne, pour 1802, une proportion d'un vingt-unième seulement de la population entière qui reçût alors de l'éducation, tandis qu'à la même époque, cette proportion, en Écosse,

était d'un sur neuf; et d'un sur vingt-six, dans le pays de Galles, où elle est maintenant d'un sur vingt.

A la suite de ces détails sur l'état de l'instruction du peuple dans la Grande-Bretagne, M. B. offre à la chambre quelques données relatives à l'enseignement élémentaire, sur plusieurs points du continent, fournies à l'honorable membre par MM. le duc de Broglie, le baron de Staël, Cuvier et le comte de la Borde; autorités, dit-il, qui j'espère inspireront toute confiance à la chambre.

Un million soixante-dix mille individus reçoivent de l'instruction en France; c'est-à-dire, un vingt-huitième de la population, si on l'évalue à 30 millions. Il y a trois ans que le nombre des enfans qu'on instruisait, n'était que de 866,400, ou un trente-cinquième de la population; proportion aussi affligeante que celle qu'offrait le comté de Middlesex, le pays de l'Europe le plus négligé sous le rapport de l'instruction du peuple. Tel a été le zèle de quelques amis du bien, assistés du gouvernement, que 7,120 nouvelles écoles, pouvant contenir 204,000 enfans, ont été fondées en France depuis trois ans. Si ces soins charitables continuent avec le même succès, il n'y aura plus, dans dix ans, un seul enfant en France privé d'instruction.

Pour la Suisse, M. B. se borne aux renseignemens que lui a transmis son ami M. Dumont, dans une lettre très bien écrite de la main de son domestique, jeune paysan qui n'a reçu d'autre instruction que celle de l'école de sa paroisse. D'après ces renseignemens, on ne trouve pas, dans le canton de Vaud, une personne sur soixante qui ne sache lire et écrire.

La Hollande offrait, en 1812, selon M. Cuvier,

4,451 écoles, contenant 190,000 enfans ou un dixième de la population.

Revenant à l'Angleterre, M. B. présente le résultat des calculs qu'il a établis sur des informations exactes, prises dans les 12,000 districts ou paroisses qui forment la division ecclésiastique du royaume. Dans 3,500 de ces paroisses, il n'y a pas le moindre vestige d'école; elles comprennent une population de 1,094,000 habitans. Trois mille paroisses jouissent d'écoles dotées. Dans le reste des paroisses, elles ne sont pas dotées, et, par conséquent, ce sont des établissemens entièrement précaires.

En Écosse, l'état de l'instruction est infiniment plus satisfaisant. Chaque paroisse possède au moins une école dotée; beaucoup en ont deux, et même trois, qui ont servi de base à toutes les autres institutions scholaires.

Dans le Middlesex (comté qui comprend la partie de Londres située à l'ouest de la cité), les pauvres qui reçoivent quelque instruction forment le vingt-sixième de la population. Avant l'introduction des écoles à la Lancaster, cette proportion n'était que d'un quarante-sixième. Dans le Lancashire, elle était d'un vingt-huitième; et, maintenant, elle s'élève au vingt-quatrième. Les comtés du nord offrent un résultat plus consolant. Dans ceux de Durham, de Cumberland et de Northumberland, un dixième de la population jouit des avantages de l'enseignement; dans le comté de Westmoreland, c'est un huitième qui les obtient; proportion qui s'approche de l'état de l'instruction dans le pays de Vaud. Dans les six comtés du milieu (Berks, Bedford, Cambridge, Huntington, Hertford et Northamptonshire), les bienfaits de l'éducation ne s'é-

tendent qu'au vingt-quatrième; dans les comtés d'Essex, de Suffolk et de Norfolk, au vingt-unième; dans le Sommersetshire et le Wiltsshire, au 24e de la population.

De ces détails, arides en apparence, M. B. s'élève à des considérations d'une haute importance pour tout homme qui n'est pas indifférent aux grands intérêts de la vertu et de l'humanité. Partout il aperçoit et il montre, par des calculs évidens, une corrélation manifeste entre le manque d'instruction et la quantité des pauvres, entre le défaut d'éducation et la masse des crimes. Tandis que, dans les quatre comtés du nord, le nombre des pauvres ne forme qu'un quatorzième ou un quinzième de la population, il monte à un dixième environ dans le reste de l'Angleterre. Dans ce royaume, en y comprenant la principauté de Galles, sur quatorze cents individus, on compte un détenu pour crime; dans les quatre comtés du nord, un criminel sur quatre mille deux cents; et, dans les six comtés du milieu, un sur deux mille. Ici, M. B., certain de l'effet que devait produire sur l'esprit d'hommes sensibles au bonheur et à la moralité de leurs semblables, des rapprochemens aussi féconds en leçons salutaires, croit devoir les mettre en garde contre les mécomptes de l'impatience et de la précipitation; il les avertit de n'attendre d'une amélioration de l'instruction des classes pauvres, quelques changemens sensibles dans leur état physique et moral, qu'au bout d'un certain intervalle de tems, et en récompense d'efforts persévérans.

Une autre circonstance appelle l'attention des amis du bien public. Dans les comtés du nord, dont le bon esprit a déjà été remarqué, le nombre des enfans pauvres, instruits gratuitement, ne s'élève pas à la moitié de celui des enfans pour qui les parens

paient une rétribution. Un résultat tout opposé s'offre à l'observateur, dans les comtés du milieu et du sud. En revanche, l'instruction entièrement gratuite est une chose à peine connue en Écosse ; et l'on y voit les gens les plus pauvres se faire un point d'honneur de payer les instituteurs de leurs enfans. Le seul moyen, dit M. B., de préparer l'abrogation graduelle de ce code de lois qui régit et multiplie les pauvres, et qui désole notre pays, est de faire naître dans les classes inférieures du peuple anglais le besoin d'imiter, pour la fondation des écoles, la conduite généreuse de leurs compatriotes du nord.

Après avoir rapporté des preuves touchantes de l'importance que les Écossais, les plus dénués de ressources, attachent à l'instruction de leurs enfans, et cité quelques exemples des sacrifices qu'ils s'imposent dans la vue de leur procurer ce bienfait, il passe à l'exposition du plan qu'il croit propre à amener un meilleur ordre de choses dans cette partie essentielle des intérêts moraux de la société. Quoique ce plan soit fort sagement conçu, et qu'il paraisse offrir un modèle de cette prudence qui rattache les essais d'amélioration à ce qui existe, et qui vise à tirer tout le parti possible des élémens existans ; nous pouvons d'autant mieux en supprimer les détails dans cet extrait, qu'il sera indubitablement, à la prochaine session du parlement, l'objet d'une discussion approfondie et de l'attention de l'Europe éclairée. Il nous suffira de dire que les membres les plus distingués du parti ministériel et de l'opposition se sont réunis pour remercier M. B. du travail auquel il s'est livré, et pour reconnaître la haute importance des données qu'il a communiquées à la Chambre. Sir James Mackintosh joint à ses remer-

cimens quelques observations relatives à l'influence morale de l'instruction sur les classes du peuple. « J'ai eu, dit-il, pendant ma résidence dans l'Inde, de fréquentes occasions de comparer la conduite des personnes qui avaient eu le malheur de ne recevoir aucune éducation, avec la conduite de celles qui, ayant appris à écrire, étaient en état de correspondre avec leurs familles. Cette seule circonstance contribuait efficacement à nourrir dans de simples soldats, dans des matelots grossiers, des sentimens d'honneur et des dispositions vertueuses; tandis que ceux qui étaient dans l'impossibilité de se mettre en communication directe avec leurs amis absens, perdaient l'idée de cette surveillance morale, de cette responsabilité imposée par la présence invisible de personnes chéries, qui sont des freins salutaires, des sources d'ordre, d'économie et de pudeur, et s'abandonnaient à une insouciance destructive de toute réserve et de tout respect pour eux-mêmes, ainsi que de tout besoin de se ménager une bonne renommée. »

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Le Globe céleste, *cours d'astronomie contemplative*, *par* M. H... (1).

Jamque suum volvens audax industria cœlum,
Gaudet et humanâ sidera mente regit.
Claudien, *épigramme* 26.

Déjà l'audacieuse industrie se plait à faire mouvoir un ciel qui est son ouvrage, et l'esprit humain régit le cours des astres.

Étranger aux connaissances mathématiques, M. H. accuse les savans d'être trop savans : il les compare aux prêtres égyptiens qui se plaisent à se servir de mystérieux hiéroglyphes, et ajoute que, satisfaits de s'entendre entre eux, ils aiment à parler une langue inconnue aux autres hommes : il déclare n'avoir acquis son instruction astronomique qu'après de pénibles efforts ; les traités les plus élémentaires étaient trop difficiles pour lui. Devenu maître de son sujet, il a voulu épargner aux personnes qui sont dans le même cas où il se trouvait, les difficultés qu'il a eu le bonheur et la force de surmonter.

Ce but est louable, et l'auteur mérite des éloges pour la manière dont il a su l'atteindre. Son ouvrage est assez clair pour être lu par tout le monde ; il est même à la portée de la jeunesse, qui peut y trouver le goût de la plus noble et de la plus sublime des sciences, et

(1) Paris, 1820. In-8°. Madame veuve Courcier, rue du Jardinet, n° 12, et Delamarche, même rue, n° 13.

apprendre sans peine à connaître l'état du ciel, les principaux phénomènes qu'il présente et les mouvemens qui entraînent les corps célestes dans l'espace.

Il est vrai qu'un grand nombre de théories sont oubliées dans cet ouvrage : la réfraction, la précesion des équinoxes, l'aberration, la nutation, les marées, la théorie de l'attraction, etc., sont des sujets que l'auteur n'a pas même abordés ; il ne dit presque rien des parallaxes, des éclipses, de l'art de prédire les phénomènes célestes ; en un mot la science, dans le Cours d'astronomie contemplative, n'est traitée que superficiellement et par aperçu. Sans doute on ne doit pas juger avec sévérité un livre de cette nature, ni faire un reproche à l'auteur d'avoir supprimé des doctrines d'une si haute importance, puisqu'elles exigent le secours de la géométrie dont son but était d'éviter l'usage. En rejetant tout calcul, il a contracté l'obligation de renoncer à traiter les sujets où le calcul est indispensable ; et le lecteur, qui a d'avance consenti à cette condition, doit s'attendre à en supporter les conséquences.

Malgré ces omissions nécessaires, l'ouvrage de M. H..... est un véritable service rendu à l'enseignement élémentaire, et nous félicitons cet auteur d'avoir mis à la portée de tous les lecteurs, une belle science qui devrait être plus répandue. La paresse d'esprit qui ôte le pouvoir de s'appliquer long-tems sur un sujet, ne pourra plus servir d'excuse à l'homme du monde qui sera demeuré étranger à la connaissance du ciel.

Le moyen principal que M. H.... emploie pour faire concevoir le mouvement des astres, est un globe céleste sur lequel il a tracé les principales étoiles, sous leurs relations de grandeurs et de distances, telles que

nous les voyons chaque nuit. Déjà, dans les cartes de mon *Uranographie*, j'avais supprimé les figures qu'on a coutume d'y dessiner; il m'avait semblé que la Grande-Ourse, Cassiopée, Orion, etc., n'étant que des groupes d'étoiles, qui n'offrent aucune image des êtres qu'on fait servir à les dénommer, ces figures, loin de faciliter l'étude, y deviennent un obstacle, parce qu'elles masquent les véritables contours des constellations, sous des traits empruntés et trompeurs. L'homme qui cherche à connaître le ciel, désire y trouver les images qu'il voit tracées sur la carte, et a besoin de quelque soin pour se défendre de cette erreur.

M. H..... a de même supprimé les figures des astérismes, et son globe présente le ciel tel qu'on le voit, sans images accessoires, sans lignes étrangères, excepté l'équateur et l'écliptique, qui, ne formant que des cercles très déliés, ne sont visibles qu'autant qu'il le faut pour se prêter aux usages du globe céleste. L'auteur n'y ayant marqué que les objets que le ciel nous présente, l'a rendu très propre à faire connaître les constellations. J'avoue que j'aurais désiré y voir quelques-unes de ces lignes qui joignent diverses étoiles et les assemblent en polygones: ces formes géométriques, que nos yeux imposent malgré nous aux astres, sont d'un grand secours pour l'étude. Le Cygne forme une grande croix dans la Voie-Lactée; Pégase imite un immense carré; Orion, la Grande-Ourse, le Lion, etc., sont de même encadrés dans des figures assez régulières que l'œil suit aisément, qui n'ont pas l'inconvénient des images mêmes des constellations, et qui servent à les faire reconnaître au premier aspect.

M. H... résout, avec ce globe, les problèmes suivans: trouver l'heure et le point de l'horizon où se fait le le-

ver ou le coucher du soleil, de la lune, d'une étoile ou d'une planète; sa hauteur à midi ou à un instant désigné; l'azimut d'un astre; la durée de la nuit et du jour; celle du crépuscule; le tems qu'une étoile ou une planète est visible pendant une nuit proposée; les levers et couchers héliaques, cosmiques et acronyques... Enfin, il enseigne à trouver, pour chaque instant, la position et les mouvemens apparens des corps célestes.

Le procédé dont l'auteur se sert pour arriver aux solutions de ces problèmes, est simple et ingénieux. Si les étoiles semblent fixées au firmament qui les entraîne en apparence, et les force à tourner autour de nous en vingt-quatre heures, le soleil, la lune et les planètes ont un mouvement propre, en sens contraire, sur cette sphère imaginaire; et, pendant que celle-ci paraît tourner en vingt-quatre heures d'orient en occident, et entraîner tous les corps célestes, quelques-uns de ces corps ont un mouvement plus ou moins lent, qui les transporte chaque jour d'une certaine quantité vers l'orient.

Pour imiter ces changemens, auxquels les étoiles fixes ne participent point, M. H... se sert de plusieurs petits disques de métal, qu'on peut coller sur le globe céleste, à l'aide d'un peu de cire molle: un petit instrument, divisé en degrés, s'applique sur le globe, selon des règles que l'auteur explique, et il obtient ainsi très facilement le point du ciel où il doit placer ces petites images de planètes, pour un jour désigné. Son globe, ainsi préparé, tourne sur son axe, sous la main de l'observateur, précisément comme le ciel tourne devant nos yeux. Le globe est donc en tout l'image du ciel. C'est ce que M. H... nomme *un observatoire écono-*

mique. Ce globe, dit-il, qui, avec ses petits astres métalliques, ne coûte que 30 fr., le traité qui est du prix de 5 fr., et l'annuaire du bureau des longitudes, qu'on paie 1 fr. : voilà tout ce qui constitue un observatoire où l'on peut contempler toutes les merveilles du ciel, suivre, prévoir même tous les mouvemens des corps célestes, et faire seul un cours complet d'astronomie.

Après avoir accordé à M. H... les éloges qui lui sont dus, il me reste à remplir une tâche plus difficile : les expressions obligeantes dont il se sert en parlant de moi, et pour lesquelles je le prie d'agréer mes remercîmens, ne sont pas un motif pour taire au public ce que je blâme dans cet ouvrage ; et l'équité m'oblige à en faire une critique, rendue pénible par ma considération pour l'auteur, mais que je dois regarder comme un devoir envers le public.

Je vois avec peine que M. H... ait ressuscité l'opinion d'Aristote qui voulait que les comètes fussent des astres éphémères, des espèces de météores ultrà-atmosphériques, dont l'existence passagère était subordonnée à des causes inconnues. Ce système est faux, et, dans l'état actuel de nos connaissances, on n'aurait pas dû le reproduire. Les prétendues preuves qu'on apporte en sa faveur se réduisent à dire que les retours des comètes sont fort incertains, et qu'on ne revoit jamais ces corps sous les mêmes apparences ; ce qui permet de douter qu'on puisse en effet reconnaître l'astre dont on a déjà eu le spectacle.

De ce qu'on ne peut prédire le retour que de deux comètes, sur cinq ou six cents qu'on sait exister, il ne s'ensuit pas que ces corps n'aient qu'une existence momentanée ; mais que la science n'est pas assez avancée, que les instrumens et l'observation ne sont pas

assez parfaits, pour que les résultats du calcul soient certains et s'accordent en tous points. On ne peut douter que ces corps n'obéissent aux lois générales de l'attraction ; ce qui permet d'en attester l'existence matérielle. Or, aucun des faits physiques ne laisse croire que la matière puisse se dissiper, s'anéantir, sans résultats. Les comètes qu'on n'a pas revues aux époques assignées par les astronomes pour leur retour, ont probablement éprouvé, par l'attraction des planètes, quelques perturbations qui ont troublé les élémens de leurs orbites, et les ont rendues méconnaissables lorsqu'elles se sont présentées à nous. Il est encore très vraisemblable que ces corps se sont montrés le jour sur notre horizon, et nous ont échappé. Le monde civilisé est si peu étendu, qu'il est croyable que d'autres peuples ont pu avoir sous les yeux, durant la nuit, sans les remarquer, ces mêmes astres que nos astronomes ont vainement cherchés en Europe.

On est certain que, dans l'un de ses voyages visibles, la comète de 1811 s'est montrée d'abord petite et sans éclat, et ensuite grande, brillante et suivie d'une queue immense. Ces effets, qu'on attribue à la chaleur plus ou moins grande que l'astre reçoit, à raison de sa distance variable du soleil, ont accompli sous nos yeux leur période ordinaire. Admettez que des astronomes ne l'aient vu que sous le premier de ces états, tandis que d'autres l'auraient aperçu sous le second, et jugez s'il serait possible qu'au simple aspect, on l'eût reconnu pour une seule et même comète. Cette étoile qu'on voyait briller le soir d'un si vif éclat, et qui, bientôt après, précédait le lever du soleil, la planète Vénus, fut longtems regardée comme deux corps célestes différens, nommés tantôt l'*Etoile du soir* ou *du berger*, *Vesper*,

tantôt *Lucifer*, *Phosphore*, et *l'Etoile du matin*. La différence de forme et d'éclat de cette planète contribuait à établir cette erreur : mais la régularité de l'orbite qu'elle décrit autour du soleil l'a fait reconnaître pour un seul et même astre. M. H... a donc tort de prétendre qu'on doit reconnaître une comète, comme un voyageur, à ses traits.

L'opinion du philosophe de Stagyre n'est donc pas soutenable, et l'auteur n'aurait pas dû la reproduire, ni surtout la développer longuement, en l'appuyant sur des bases aussi peu solides. Celle qui attribue l'invention des cadrans solaires à Anaximènes n'a pas plus de fondemens. Les hommes de lettres qui ont lu cette assertion dans les écrits de Pline, l'ont répétée sans s'informer s'il existait des ouvrages savans où cette question était approfondie : ils le rediront sans doute encore long-tems, et il faut bien leur laisser cette erreur, ainsi que beaucoup d'autres, puisqu'ils veulent toujours rester étrangers aux sciences ; mais un livre d'astronomie ne doit pas les consacrer. Il est prouvé par les saintes écritures, que, cent cinquante ans avant Anaximènes, Achaz avait, en Judée, un cadran solaire.

Le style de l'ouvrage est en général clair et facile ; mais, admirateur de Fontenelle, M. H..... aime beaucoup ce genre de plaisanterie fade, si fort à la mode dans le siècle dernier, et que Voltaire, Buffon et Montesquieu ont décrédité sans retour. M. Laplace a montré, dans son *Exposition du système du monde*, comment on devait écrire sur les sciences ; il a laissé un modèle parfait du genre de style à la fois grave et élégant qui leur convient, et qu'on doit surtout préférer à celui de la *pluralité des mondes*.

N'est-il pas ridicule en effet de lire qu'*il est plus aisé d'aller de la constellation du Lion à celle de la Lyre, que de la rue du Petit-Lion à la rue de la Harpe ;* qu'une comète qui n'a pas reparu à l'époque prédite pour son retour, *est une infidèle qui a manqué au rendez-vous ;* que les planètes marchent tantôt à droite, tantôt à gauche, tandis que *le soleil tient sans écart le haut du pavé ;* et plusieurs autres locutions aussi bizarres, qu'il est inutile de rappeler?

Le passage suivant est, dans ce genre ridicule, une sorte de modèle (page 103) :

« Le soleil, qui n'est réellement qu'une étoile, est cependant le souverain du plus vaste empire que nous connaissions; roi par la grâce de Dieu, il règne sur plusieurs vassaux et arrière-vassaux qu'il éclaire de sa lumière, qu'il échauffe, vivifie et féconde par sa chaleur, et qui, par reconnaissance et par intérêt, tournent respectueusement autour de leur monarque, chacun à la place qui lui est assignée, sans jalousie, sans ambition, sans chercher à se supplanter et à se rapprocher du trône. Il faut que le prince et les sujets soient mutuellement satisfaits de ce gouvernement féodal, puisque, de mémoire d'homme, il existe depuis 5824 ans. Il est vrai que cet empire si étendu a trouvé l'art d'être heureux et sage avec un modeste code de *trois lois calculées par Kepler, et démontrées par Newton ;* tandis que tel autre petit État, qui n'en est pas la cent-millionième partie, n'a trouvé ni sagesse, ni bonheur, dans quelques milliers de lois fabriquées en trente ans. » Ces vassaux du soleil sont les planètes.

En parlant de la planète Mars, l'auteur dit : « Le dieu terrible des batailles, satisfait d'être le quatrième

des vassaux du soleil, n'a jamais pensé, depuis soixante siècles, à secouer le joug de son souverain légitime. Bel exemple qu'il donne à ses favoris les guerriers français! » La page 103, qui a pour objet l'exposition de l'état de notre système planétaire, est encore une querelle qu'il intente à la révolution française. Il dit quelque part: *Ne faisons pas du soleil un conquérant; les conquérans ne sont bons ni dans le ciel, ni sur la terre.* Sans parler de l'inconvenance de ces sorties, dans un livre d'astronomie, de ces traits lancés au hasard, de ces excursions oiseuses dans le domaine de la politique, je demanderai s'il est permis d'avancer les opinions les plus hasardées dans un livre où tout doit être démontré, et où ce qui ne l'est pas doit être donné pour ce qu'il vaut. Assurément, les conquêtes entraînent de grands maux; mais elles produisent quelquefois des biens réels. Celles de Sésostris, des Grecs, des Romains, qui apportaient avec eux la civilisation, les arts et l'industrie à des peuplades barbares, ont mérité la reconnaissance, même des nations vaincues. La législation, le système administratif des Français survit à leur puissance en Espagne, en Italie et en Allemagne. Les croisades même, ces entreprises folles, désastreuses et injustes, ont eu quelques résultats avantageux. La nation européenne qui ferait la conquête de l'Afrique, et la délivrerait du joug de ses mille tyrans barbares qui se font un jeu des traitemens les plus féroces, et l'affranchirait de l'obéissance stupide qui enchaîne le courage et flétrit l'humanité, produirait un bien réel, même quand des vues moins généreuses seraient le but de cette entreprise. Les conquêtes sont comme les vents impétueux, qui apportent quelquefois la dévastation, mais qui sont nécessaires à

l'état physique du globe, dont ils sont une des causes de régénération.

La mauvaise humeur de M. H..... contre les idées libérales, trouve une compensation dans son penchant à approuver l'inquisition. On ne s'attendait pas, en 1820, à lire, dans un traité d'astronomie, que *Galilée a fait l'abjuration de ses erreurs sur le mouvement de la terre.* Ainsi, l'opinion du mouvement de notre globe est une erreur, et l'on a eu raison de punir celui qui l'a adoptée. J'ai peine à en croire mes yeux, lorsque je vois ainsi excuser les persécuteurs d'un grand homme. Au lieu de livrer à l'exécration de la postérité les hommes qui ont arrêté, autant qu'il était en leur pouvoir, les progrès des lumières ; emprisonné un vieillard illustré par soixante-dix ans d'études et par des découvertes qui font l'admiration du monde ; épouvanté par ces persécutions les savans, réduits à ne pas publier leurs opinions ; M. H..... décore la prison de Galilée du nom de palais magnifique, embelli par de vastes jardins, et la présente comme un heureux asile. Peu s'en faut qu'il n'approuve l'outrage fait à la vieillesse, à la vérité et aux sciences, comme la peine d'une *erreur* dangereuse, trop doucement punie. Il serait superflu d'insister davantage sur ce sujet, que sans doute chacun saura apprécier. La vérité est que les persécutions dont Galilée fut victime, ne furent pas aussi cruelles qu'on pouvait s'y attendre, d'après l'esprit du siècle où il vivait ; et que sa captivité, toute pénible qu'elle était, fut adoucie par des égards qui, sans l'excuser, honorent les hommes qui étaient forcés d'exercer ce rigoureux ministère.

L'opinion de M. H.... sur l'origine des constellations, est que le hasard et la fantaisie présidèrent seuls à cette

division du ciel ; et que les étoiles, formant ensemble des dessins faciles à retenir dans la mémoire, firent imaginer d'unir ces astres entre eux, et d'en composer des familles. Ces deux propositions, qui s'entredétruisent, sont erronées. Si les traits qui joignent les astres imitent des figures d'animaux ou de héros, ce n'est pas le caprice qui les a ainsi rassemblés.

L'auteur avoue lui-même que les étoiles ne se dessinent pas de manière à présenter l'image des êtres que les noms des constellations désignent. Le Sagittaire même, qui est un des astérismes où l'on peut avec plus de raison trouver un arc et sa flèche, en s'exerçant à cette recherche, offre si peu de ressemblance avec ces objets, que M. H.... dit : *Ne cherchez rien dans cette constellation qui ressemble à un centaure armé d'un arc dont la flèche va partir : le peintre des anciens globes aurait pu encadrer de cent autres manières l'amas d'étoiles qui forme cette constellation.* Il fait le même aveu dans plusieurs autres passages de son livre.

Ce n'est ni l'imitation des traits qu'on voit dans le ciel, ni le caprice des poëtes qui ont créé les constellations. L'imagination la plus complaisante, celle qui sait apercevoir dans les contours variables des nuages, des figures de géant, de lion, de harpie et de mille autres êtres aussi fantastiques, ne peut rien voir dans le ciel étoilé, que des figures géométriques plus ou moins compliquées ; et le caprice qui aurait décidé les créateurs de ces groupes célestes dans le choix des images, serait trop ridicule pour avoir reçu l'assentiment unanime des nations éclairées. Les constellations sont venues jusqu'à nous, en traversant la succession des siècles, sans avoir éprouvé presque aucune altération : elles ont été, dans toute l'antiquité, l'objet d'un

respect religieux, qui en atteste la noble origine. Liées au culte public qui leur avait donné naissance, elles sont l'emblême fidèle des phénomènes physiques qui se succédaient dans l'année solaire, chez le peuple qui les a instituées.

Ces faits, qu'il ne nous est pas permis de prouver ici, sont exposés dans des ouvrages qui ont mérité l'approbation des savans, malgré quelques imperfections, inséparables de ce qui sort de la main des hommes. Il est, par exemple, constaté par les écrits de Porphyre et de plusieurs auteurs anciens, que les douze travaux d'Hercule ne sont qu'une interprétation des passages du soleil à travers les douze signes du Zodiaque; et que plusieurs constellations étaient relatives à cette fable religieuse qu'à Thèbes on honorait par des fêtes sacrées. Lorsqu'une opinion est aussi bien établie, celui qui ne la partage pas, doit, ou n'en point parler, ou, s'il l'attaque, le faire en apportant les preuves qui renversent le système qu'il combat, et le rendent douteux. Il n'est aujourd'hui personne qui puisse prétendre que les constellations sont les enfans du hasard, quelque parti qu'on ait pris d'ailleurs sur le système dominant.

Je terminerai cet extrait en me résumant. M. H... a fait un ouvrage très utile à l'enseignement élémentaire de l'astronomie; il a complétement atteint le but qu'il se proposait, de mettre cette belle science à la portée des gens du monde : les légères taches qui déparent son livre, et qu'il pourra faire disparaître dans une seconde édition, sont de peu d'importance et n'ôtent rien à l'intérêt que ce traité doit inspirer.

FRANCOEUR.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

A Review of the Colonial Registration Acts, *in a Report of the Commitee of the board of Directors of the African Institution, made on the 22d. of february* 1820, *and published by the authority of that Board;*

Revue des actes d'enregistrement des esclaves des Colonies anglaises, *dans le Rapport du Comité du Bureau des Directeurs de l'*Institution africaine, *présenté le* 22 *février* 1820, *et publié par les ordres de ce Bureau* (1).

Lorsque le parlement d'Angleterre passa le bill d'abolition de la traite des nègres d'Afrique, connu sous le nom de *Bill de Wilberforce*, qui l'avait proposé, on crut devoir, par déférence pour l'autorité des assemblées législatives des colonies, leur laisser le choix des mesures d'exécution de cette loi. On n'ignorait pas cependant qu'elle rencontrerait d'abord une grande opposition; mais on se persuada que la volonté prononcée du gouvernement de la mère-patrie vaincrait toutes les résistances, et que les colonies ne seraient pas sourdes à la voix de l'humanité et de la raison, qui réclamaient depuis si long-tems contre cet odieux trafic.

Le gouvernement ne tarda pas à s'apercevoir, par les remontrances qui lui arrivèrent de toute part, qu'il avait mal jugé des dispositions des autorités coloniales. Le bill fut représenté comme une mesure impraticable, inutile, dangereuse, qui devait entraîner la ruine entière du système colonial, en privant les colons des bras

(1) Londres, 1820. In-8°. Hatchard, Piccadilly.

nécessaires à la culture, que l'on ne pouvait remplacer par des Européens ; et l'importation clandestine des nègres esclaves continua, à peu près, comme avant l'acte d'abolition. En 1815, on n'avait pas même fait, dans la plupart des colonies, le recensement de la population esclave existante. C'était cependant une première mesure indispensable, pour s'assurer des importations frauduleuses, si elles avaient lieu.

Les directeurs de l'institution africaine, qui avaient pris l'initiative dans l'acte d'abolition, instruits de ce qui se passait dans les colonies, sollicitèrent du Gouvernement et des Chambres, des mesures plus efficaces contre la contrebande des esclaves, et le parlement passa le *Bill d'enregistrement*. Cette nouvelle loi ordonnait l'établissement, dans chacune des colonies, d'un double registre, sur l'un desquels seraient inscrits les *esclaves des plantations*, et sur l'autre, les *esclaves personnels*, c'est-à-dire, attachés au service des personnes ; le même bill portait que des copies ou extraits de ces registres seraient transmis à un bureau central établi à Londres. Des recensemens périodiques étaient encore ordonnés pour constater le mouvement de la population, par les décès et les naissances. La loi entrait ensuite dans tous les détails d'exécution confiés aux autorités locales. On ne pouvait douter que la stricte observation des formalités prescrites, n'ôtât aux planteurs récalcitrans tout espoir d'éluder à l'avenir l'opération du bill ; d'autant mieux qu'il *déclarait libre tout nègre ou mulâtre* dont le signalement ne se trouverait pas enregistré. L'exemple de l'île de la Trinité, où des dispositions semblables avaient eu le plus heureux succès, devait encore inspirer au Gouvernement une entière confiance. Un ordre du conseil y avait éta-

bli des registres publics, avec toutes les formalités qu'après une longue et mûre délibération l'on avait jugées les plus propres à prévenir l'introduction furtive de nouveaux esclaves ; et l'expérience de plusieurs années avait déjà justifié la sagesse de ces mesures. C'était un modèle proposé aux autres autorités coloniales.

Mais le Gouvernement fit encore la faute de leur confier l'exécution du bill d'enregistrement, quoiqu'il dût présumer qu'il rencontrerait les mêmes obstacles que l'*Acte d'abolition*. Cependant les assemblées législatives reconnurent d'abord, assez généralement, l'utilité du recensement de la population esclave et de la formation des registres publics. Mais, au lieu d'adopter franchement, et dans leur entier, les moyens d'exécution indiqués dans le bill et l'ordre du conseil relatif à l'île de la Trinité, chacune de ces assemblées se crut en droit de les rejeter, ou de les interpréter et modifier, au gré de son intérêt et de ses vues particulières. Cette multitude d'actes discordans annonçait plutôt l'intention d'éluder les dispositions du bill d'enregistrement, que de les exécuter. L'expérience des quatre années qui suivirent sa promulgation en fournit la preuve ; les bâtimens négriers, saisis sur les côtes d'Afrique, dans cet intervalle, ne permirent pas d'en douter. Il fut constaté que les précautions prises par les colonies étaient insuffisantes, et qu'on devait en adopter de plus efficaces ; mais, pour opérer cette réforme des actes législatifs, relatifs au bill d'enregistrement, il fallait en connaître toutes les dispositions. En conséquence, il fut enjoint aux autorités coloniales d'envoyer au Gouvernement les procès-verbaux des délibérations de chacune des colonies. Ces papiers ayant été communiqués au parlement, le bureau de l'*Insti-*

tution africaine, dont le zèle pour la cause de l'humanité semblait devenir plus ardent par les obstacles mêmes qui auraient dû le ralentir, s'empressa d'en avoir une copie, et de charger un comité d'en faire l'examen, et de lui présenter un rapport qui le mît à portée de juger de ce qu'il y avait de défectueux dans les actes des législatures coloniales. C'est ce rapport dont nous allons rendre compte.

Tous les actes relatifs au bill d'enregistrement des autorités coloniales de la Jamaïque, d'Antigoa, de Tabago, de Montferrat, de St.-Christophe, des Isles-Vierges, de la Dominique, de la Barbade, des Perbices, de Démérary, de la Grenade, etc., peuvent se réduire à trois chefs : ceux qui se rapportent à l'organisation des registres ; ceux qui prescrivent et règlent les devoirs des individus, des employés et officiers publics, à l'égard de l'enregistrement ; et les mesures exécutoires adoptées par chacune d'elles. Nous ne suivrons pas le rapporteur dans l'examen et la discussion de ces actes ; il suffira, pour montrer combien peu ils répondent aux intentions de la loi, et au but qu'elle se proposait, d'en rappeler quelques dispositions.

Le bill exigeait qu'il y eût deux registres distincts ; l'un des *esclaves des plantations*, l'autre des *esclaves personnels* ; que le signalement inscrit de chaque esclave indiquât son nom, son surnom (s'il n'en avait pas, on devait lui en donner un qui serait à l'avenir le patronimique de sa famille), sa couleur, son emploi, son âge, sa taille, son pays natal, les marques sur le corps qui pouvaient le faire reconnaître, et ses relations de parenté avec d'autres familles ; enfin, que le nom de l'esclave fût mis en grosses lettres en tête de l'article qui le concernait, et non en marge. La loi exi-

geait encore que l'on désignât sur les registres, sous le nom connu, la plantation à laquelle l'esclave appartenait, la paroisse ou la division de la colonie où elle était située, le nom du propriétaire ou du possesseur actuel, les noms et qualités de celui qui faisait la déclaration. Elle voulait encore que les registres fussent tenus par un directeur assermenté, dont il serait exigé un cautionnement, qui n'aurait aucune propriété en esclaves, et dont le traitement élevé serait une garantie de sa fidélité et de son exactitude. Ces directeurs de l'enregistrement, dans chaque colonie, devaient envoyer régulièrement au bureau central d'enregistrement, à Londres, des copies ou extraits de leurs registres, non-seulement du premier recensement de la population esclave, mais encore des états périodiques qui devaient s'en faire, pour constater les changemens survenus dans les déclarations consignées sur les registres antérieurs; et ils devaient joindre à chaque registre et copie un index général, qui facilitât les recherches.

Ces sages précautions avaient été jugées nécessaires pour constater légalement le nombre des esclaves de chaque plantation, et prévenir les substitutions clandestines, dans le cas de décès ou de déplacement d'un nègre. Elles étaient avantageuses au propriétaire; l'enregistrement pouvait tenir lieu d'un titre de propriété, et lui fournir une garantie de ses droits, qu'il aurait donnée à l'acheteur, en cas de vente, ou au prêteur, comme gage hypothécaire. Ces précautions étaient aussi dans l'intérêt des esclaves des plantations.

L'impossibilité où les colons allaient se trouver d'augmenter le nombre des esclaves par la contrebande, devait les forcer à les mieux traiter, sous le rapport

du travail et de la nourriture, et à encourager la population. Le sort des esclaves enregistrés devait donc s'améliorer ; et ceux qui ne l'étaient pas, pouvaient se soustraire à une détention injuste, puisque le non-enregistrement devenait pour eux un titre d'hommes libres.

Si, dès 1815, les colonies anglaises eussent adopté toutes ces dispositions du bill d'enregistrement, on ne peut guère douter qu'elles n'eussent eu le même résultat que dans l'île de la Trinité, où elles avaient mis un terme à l'importation frauduleuse. Mais, comme nous l'avons observé, aucune des autorités coloniales ne jugea convenable de les sanctionner sans restriction ; et l'île de la Jamaïque, où l'on compte 345,000 esclaves sur vingt-une paroisses, fut la moins exacte à se conformer aux intentions de la loi.

Le rapporteur du comité de l'institution africaine, après avoir passé en revue tous les actes de la police coloniale, et réfuté en détail les divers prétextes allégués par les autorités pour pallier leur opposition et leur mauvaise volonté, en conclut que le parlement ne peut tolérer plus long-tems une semblable négligence, et qu'il est urgent de prendre de nouvelles mesures qui assurent l'exécution permanente, pleine et entière de la loi d'enregistrement. Comme il est probable que les autorités législatives des colonies pourraient encore tenter de s'y soustraire, par de nouveaux subterfuges, le rapporteur pense qu'on ne doit plus leur en confier l'exécution, mais qu'on doit faire du bill d'enregistrement une loi générale, uniforme et permanente pour toutes les colonies anglaises sans exception, et imposer aux autorités l'obligation de se conformer à toutes ses dispositions, sans y rien changer sous aucun

prétexte. C'est le seul moyen, dit le rapporteur, de parvenir à l'abolition de la traite des nègres. La mère-patrie, quoiqu'elle n'admette point d'esclaves chez elle, est intéressée à cet ordre de choses. C'est en Angleterre que se rédigent la plupart des transactions relatives aux mutations de propriétés des colonies, et aux emprunts que l'on hypothèque sur ces propriétés. Or, comment, sans cette uniformité dans les principes, et sans la garantie de l'exactitude des déclarations consignées dans les registres publics des colonies, et des copies déposées au bureau central de Londres, le négociant, ou l'homme de loi qu'il consulterait, pourrait-il s'assurer que les biens et les esclaves mis en vente, ou présentés comme hypothèque d'emprunts, ont été duement enregistrés? Il faudrait qu'il compulsât tous les actes particuliers des colonies, relatifs à l'exécution du bill.

Dans les Indes occidentales, l'embarras de l'acquéreur ou du prêteur serait encore plus grand, parce qu'il n'existe aucun moyen d'obtenir des informations légales d'une île à l'autre, ni aucun tribunal d'appel où l'on puisse recourir pour les renseignemens désirés sur les institutions particulières de chaque île. On ne sait point, à la Jamaïque, quelles sont les modifications apportées à la loi d'enregistrement à la Dominique, à Antigoa, etc.; et, réciproquement, on ne sait point à Antigoa si les formes voulues par la législation de la Dominique ont été observées. Sans un plan uniforme et permanent, l'acheteur ou le prêteur, soit à Londres, soit aux colonies, n'ont donc aucune garantie légale assurée.

Les droits des nègres ou des mulâtres libres pourraient être également compromis. Comment, en effet, ceux

que leurs affaires font voyager d'une île à l'autre, seront-ils assurés de conserver leur liberté et de n'être pas arrêtés comme esclaves fugitifs, si les réglemens de l'île qu'ils habitent ne sont pas connus dans celle où ils peuvent aller? Il est donc évident que la grande diversité des dispositions législatives des Colonies est un obstacle insurmontable à l'exécution pleine et entière du bill d'enregistrement.

D'ailleurs, on ne doit point perdre de vue cette vérité : que la non-observation stricte de l'acte du parlement, dans une seule île, paralyse tout le système, puisque cette île peut toujours servir de dépôt pour les esclaves de contrebande, la loi permettant aux esclaves d'une île de passer dans une autre. Un mode d'enregistrement uniforme et général est nécessaire, et l'on ne peut raisonnablement charger de l'exécution treize assemblées différentes, qui n'ont aucune communication entre elles, aucune déférence les unes pour les autres, et qui voudraient s'affranchir des obligations qu'on leur impose. Il faut donc en laisser le soin au parlement et au gouvernement, pour toutes les Colonies anglaises.

Nous avons, les premiers, observe le rapporteur du comité de l'Institution africaine, pris l'engagement solennel d'abolir la traite des nègres. L'honneur et le caractère de la nation seraient compromis aux yeux des puissances étrangères, si nous négligions d'adopter les mesures qui peuvent amener cet heureux résultat. C'est parce que nous avons pris cet engagement, que le gouvernement français a déclaré, au congrès d'Aix-la-Chapelle, son intention d'introduire dans ses propres Colonies les réglemens de notre bill d'enregistrement, et qu'il a témoigné le désir de les voir également adop-

tés par toutes les puissances coloniales. Des actes officiels de cette nature deviendraient des monumens d'une honte éternelle, si nous abandonnions un système que la France n'a adopté qu'à notre exemple et à notre sollicitation, et que plusieurs des États-Unis désirent voir transformé en loi par le congrès américain.

L'expérience des quatre années qui viennent de s'écouler, depuis la promulgation du bill d'enregistrement, pendant lesquelles l'odieux trafic des esclaves n'a pas discontinué, vient enfin de déterminer l'autorité suprême du parlement britannique à prendre des mesures efficaces. Dans la dernière session, il a passé un acte qui établit en Angleterre un registre général des esclaves des Colonies, et qui, pour mieux assurer l'exécution du bill d'enregistrement de 1815, déclare, entre autres articles, qu'à partir du 1er janvier 1820, il ne sera légalement permis à aucun des sujets de Sa Majesté, dans le Royaume-Uni, d'acheter aucune propriété à laquelle seraient attachés des esclaves, dans aucune des colonies de Sa Majesté; ni de prêter ou avancer de l'argent, des marchandises ou des effets par hypothèque sur ces propriétés, à moins qu'il ne soit constaté par le registre général que lesdits esclaves ont été duement enregistrés, suivant les formes voulues par la loi, dans les bureaux d'enregistrement de la colonie à laquelle ils appartiennent; et que tous actes de vente, d'hypothèque, de transfert, d'assurance ou de garantie, passés en contravention après le 1er janvier 1820, en faveur d'aucun des sujets de Sa Majesté, seront nuls et non exécutoires à l'égard des *esclaves non enregistrés*. L'acte stipule encore qu'aucun esclave ne sera regardé comme duement enregistré, à moins que la déclaration qui en aura été faite au bureau d'enregis-

trement de la colonie qu'il habite, par le propriétaire, ou son chargé de pouvoir, ne soit revêtue des formes prescrites par la loi ; et que copie ou extrait de ladite déclaration n'en ait été reçu au bureau général de l'enregistrement, dans l'intervalle des quatre années antérieures. Enfin, le nouveau bill déclare que ces actes de vente, etc., ne seront valides, qu'autant qu'ils seront accompagnés d'un certificat contenant le signalement de chaque esclave, conforme à celui consigné dans la dernière déclaration des registres de la colonie.

Telles sont les dernières mesures adoptées par le parlement contre le commerce interlope des esclaves. Mais, observe le rapporteur, elles semblent supposer que les registres, tels qu'ils ont été organisés par les législatures coloniales, suffisent pour constater le nombre progressif et l'identité des esclaves de chaque plantation, et que des duplicatas exacts de ces registres ont été fidèlement transmis, à chaque vérification, au bureau central de Londres. Cependant, l'exposé que nous venons de faire des actes de ces législatures, prouve que ces formes de garantie n'ont point été observées, et que le dernier acte du parlement ne peut avoir son exécution pleine et entière, tant qu'elles ne l'auront pas été. Jusque-là, le résultat qu'on peut en attendre, sera plutôt de suspendre les transactions relatives aux esclaves, que de les régler. Mais, les colonies ne devront imputer qu'à elles-mêmes ces entraves et ces inconvéniens, suite d'une négligence ou d'une mauvaise volonté, que le parlement ne pouvait ni prévenir, ni supposer, sans les offenser.

Il est encore un cas très important, continue le rapporteur, auquel ce dernier acte du parlement n'a point pourvu ; c'est celui où, sur une propriété colo-

niale mise en vente, il y aurait des esclaves enregistrés et des esclaves non enregistrés. Le bill annule, à la vérité, la vente de ces derniers, mais non celle de la propriété et des esclaves enregistrés. Or, comme un usurier se contente d'être assuré d'abord de l'intérêt légal de l'argent qu'il prête, et se repose sur la parole d'honneur de l'emprunteur, pour le paiement du supplément usuraire ; de même, l'acquéreur d'une plantation coloniale, assuré par la loi de la possession de la propriété et des esclaves enregistrés, peut avoir la même confiance pour la remise des esclaves qui ne le sont pas. Le remède à un pareil abus serait d'annuler la vente dans ces cas-là (1).

C'est par ces mesures sévères et permanentes, et en assurant leur entière exécution, que l'Angleterre mettra enfin un terme à l'infâme commerce des esclaves d'Afrique, et prouvera à l'Europe qu'elle veut tenir ses engagemens, solennellement proclamés. *L'Institution africaine* espère que la publication du rapport de son comité en fera sentir la nécessité, et que la traite des nègres, ce grand obstacle à la civilisation de l'Afrique, objet de ses travaux depuis son établissement en 1807, sera pour toujours abolie. BABEY.

---

(1) L'abolition de la traite des Nègres n'est qu'une mesure préliminaire. Le grand objet des travaux de l'*Institution africaine* est la civilisation progressive de l'Afrique. C'est pour arriver à ce but, qu'elle s'est occupée d'abord de celles des contrées qui avoisinent les colonies que l'Angleterre y possède. Depuis son établissement, elle a élevé des écoles publiques pour les enfans des familles indigènes, d'après la méthode de l'enseignement mutuel. On y donne, outre l'instruction primaire, des leçons élémentaires d'agriculture, de commerce, etc. Le zèle de la Société est secondé par les Sociétés religieuses établies à Londres pour la propagation de la religion chrétienne parmi les nations étrangères, surtout par *celles de la Bible* et *des Missions evangéliques d'Afrique*. La *Revue* s'empressera de publier les détails des travaux et des succès de ces Sociétés.

Choix de Rapports, Opinions et Discours *prononcés à la tribune nationale, depuis* 1789 *jusqu'à ce jour; recueillis dans un ordre chronologique et historique; avec cette épigraphe:* Vox populi, vox Dei (1).

Arrivé au sommet d'une montagne escarpée dont l'accès est défendu par des précipices, le voyageur qui d'abord avait désespéré de vaincre les obstacles; qui, plus d'une fois, avait cru qu'il serait obligé de rétrograder; heureux d'être parvenu au terme qu'il brûlait d'atteindre, contemple avec satisfaction l'espace qu'il a franchi, les difficultés qu'il a dû surmonter.

Semblables à ce voyageur, lorsque nous sommes près d'obtenir, enfin, d'une manière complète, l'état légal pour lequel, depuis trente ans, tant de vœux ont été formés par les hommes qu'animaient un véritable amour de la patrie et le sentiment de leur propre dignité, reportons les yeux sur la route que nous avons parcourue, et signalons aux autres nations les écueils et les dangers dont la contemplation de nos fautes et de nos malheurs peut contribuer à les garantir.

Obligé de parler, dans cet extrait, d'événemens ré-

---

(1) Paris, 1819 et 1820. Eymery, rue Mazarine, n° 30. L'ouvrage entier se composera de vingt volumes, qui comprendront jusqu'à l'année 1815; il en a déjà été publié onze. Prix, par volume, 5 fr., et 7 francs, avec 6 portraits.

cens, d'hommes qui vivent encore, de principes long-tems contestés, je le ferai avec une entière impartialité.

On s'est long-tems obstiné à supposer que la révolution française avait été le résultat de quelques intrigues particulières, à la tête desquelles on mettait tel ou tel personnage éminent ; c'est une erreur prouvée et reconnue par tous les bons esprits, capables de juger les hommes et les choses. Il n'existait pas, à l'époque où cette révolution a éclaté, de caractère assez fort parmi les hommes en place, de personnage assez entouré de l'estime et de la confiance générales, pour entraîner la France dans le mouvement qu'elle a suivi. La révolution française eût été impossible, si elle n'eût été imminente et inévitable; et, s'il était vrai qu'elle eût été le résultat d'une conspiration, il serait également vrai de dire, que ce fut une conspiration dans laquelle entrèrent tous les hommes de bien, qui sentaient la nécessité d'une réforme dans l'administration des affaires publiques.

Les vœux ou la volonté d'un petit nombre ne suffisent pas pour amener un si grand résultat ; et, quel que soit le caractère d'inconstance reproché souvent aux Français, il n'est pas douteux que la révolution n'aurait pas eu lieu, si elle n'avait pas trouvé la masse éclairée, favorable aux principes qui la dirigeaient ; et qu'elle n'a pu s'accomplir que par l'assentiment général, ou, au moins, par celui de l'immense majorité.

Cette disposition de la masse éclairée était le résultat simultané de plusieurs causes qu'il est bon de rappeler.

Depuis la révolution de 1688, l'Angleterre avait marché d'un pas ferme et régulier vers une grande

prospérité nationale et un système de liberté publique, le plus complet, peut-être, qu'il soit possible d'obtenir : ce n'est pas que les lois anglaises ne laissent à désirer dans plusieurs points ; mais je considère ici l'ensemble et non les détails.

La France, au contraire, depuis la révocation de l'édit de Nantes, qui précéda de trois ans la révolution d'Angleterre, avait visiblement suivi une marche rétrograde. Le dix-huitième siècle offre, dans sa durée, la réunion de circonstances fort importantes et fort opposées entre elles, qui ont eu, sur le sort de la France, une influence dont nous ressentons encore les effets. Le commencement est marqué par la vieillesse de Louis XIV, époque de décrépitude et d'humiliation. Ce roi, très chrétien, après avoir donné à la nation le spectacle d'un prince insultant aux mœurs publiques par une excessive galanterie, achevait sa carrière dans une austérité de pratiques qui ne l'empêchaient pas d'avoir des relations intimes, ni ostensiblement légitimées, ni ouvertement avouées, avec une femme spirituelle, adroite, ayant encore de la beauté, et surtout le talent d'écarter les ennuis qui assiégeaient un monarque vieux et chagrin, survivant à sa gloire et à ses enfans.

Au gouvernement despotique, mais glorieux, à quelques égards, de Louis XIV, succèdent la régence et le règne de Louis XV.

Si Louis XIV avait beaucoup trop laissé voir sa passion pour les femmes, et s'était donné en spectacle pendant sa jeunesse, au moins il avait conservé quelque respect humain dans ses amours ; mais, sous le régent et sous Louis XV, le déréglement des mœurs fut porté si loin que la majesté royale se trouva compromise,

même dégradée ; et la considération publique, abandonnant la couronne, chercha où s'attacher.

A cette même époque, parurent des écrivains célèbres qui donnèrent une nouvelle direction aux idées et à l'esprit public. Dans le siècle précédent, des poëtes, dont la France s'honorera toujours, avaient commandé l'admiration de leurs contemporains ; dans celui-ci, on devint attentif aux écrits des philosophes et des publicistes. Le spectacle de la liberté anglaise rendait encore plus sensibles les inconvéniens de la forme du gouvernement; et tous les esprits éclairés, réagissant sur la multitude par la publication de leurs méditations, amenèrent l'esprit public au point où nous l'avons vu, à l'ouverture des états-généraux.

Louis XVI, en montant sur le trône, fit plusieurs actes d'une bienfaisance et d'une philanthropie éclairées ; il manifesta des intentions droites et pures ; mais, pour arrêter la marche de l'opinion, il fallait plus que des intentions. Bientôt, un grand événement vint donner une direction au besoin de changement qui, jusque-là, n'avait pas eu de but fixe. L'émancipation des colonies anglaises d'Amérique ; la part qu'y prit la France, comme puissance ; la gloire qu'y acquirent plusieurs de ses enfans, ouvrirent une nouvelle carrière à l'ambition des grands, dont l'exemple sur les classes inférieures est toujours d'un si grand effet ; plusieurs briguèrent la faveur publique, en se montrant favorables aux nouvelles idées, aux intérêts populaires ; et le pouvoir fut ébranlé.

On peut élever des doutes sur le résultat des déterminations que le pouvoir aurait pu prendre, lorsqu'il s'aperçut du changement moral qui s'opérait dans la nation ; mais on ne peut douter que, pour comman-

der l'opinion, ces déterminations ne dussent porter l'empreinte de la supériorité et de l'unité de vues, et surtout de la fermeté de celui qui voulait les faire exécuter. Malheureusement, Louis XVI, qui a montré dans plusieurs circonstances de sa vie, un si haut *courage de résignation*, n'a jamais eu un courage bien plus important chez un souverain, et bien plus fertile en résultats salutaires : le *courage d'action*. Doué d'un bon jugement, il était néanmoins incapable de se conduire seul, de prendre et de faire exécuter une résolution qui lui fût propre, parce qu'il avait une méfiance de lui-même qui allait jusqu'à la faiblesse. De-là, le besoin de conseillers qui, dirigeant les affaires dans le sens de leur intérêt personnel, de leur propre opinion, et non dans le sens de l'intérêt général, de l'opinion générale, lui faisaient prendre des mesures aussitôt repoussées qu'elles étaient connues ; de-là, encore, cette marche rétrograde qu'il suivait, dès qu'il trouvait de l'opposition, ou que sa bonté naturelle lui faisait craindre de s'être trompé ; de-là, enfin, ces continuelles tergiversations qui donnèrent le secret de sa faiblesse, la montrèrent bientôt jusqu'à la dernière évidence, et fournirent à ses ennemis des prétextes pour l'accuser de fausseté.

Pour satisfaire l'opinion publique, donner une direction utile à l'activité d'esprit qui se manifestait de toutes parts, régulariser les mouvemens, il fallait ne pas attendre, mais prévenir l'événement ; et pour y parvenir, il n'y avait qu'un seul moyen, dont le succès paraissait infaillible ; c'était que les conseillers du roi l'amenassent à agrandir, de sa propre volonté, la sphère d'activité légale des citoyens ; qu'il introduisît plusieurs institutions nouvelles, propres à ga-

rantir, à la fois, les droits individuels et les libertés publiques; enfin, qu'au lieu de se laisser entraîner par l'opinion publique, il la précédât pour la diriger, et qu'il lui fit promptement la part nécessaire.

Toutefois, il faut être juste : Louis XVI avait le bien public pour objet. En convoquant les états-généraux, il crut faire et il fit réellement une chose agréable à la nation; mais le parlement ayant eu l'initiative, ce n'était dès-lors qu'une mesure suggérée, commandée, pour ainsi dire, dont le mérite n'appartenait pas en entier à la couronne; ensuite, les circonstances même de cette convocation prouvèrent suffisamment la faiblesse de caractère qu'on reproche au monarque, et cette malheureuse facilité à se laisser conduire à des actes entièrement opposés entre eux.

Cette époque étant certainement la plus importante de notre histoire moderne, je vais en rappeler sommairement les traits principaux. Les peuples et les souverains peuvent y puiser plus d'un genre de leçons.

Le parlement refuse d'enregistrer les édits bursaux présentés par l'archevêque de Toulouse, successeur de M. de Calonne, jusqu'à ce qu'il lui soit justifié de la légitimité des besoins, par la communication de l'état des finances. Cette communication lui ayant été déniée, il déclare qu'il ne peut enregistrer les impôts, et reconnaît que les états-généraux seuls sont compétens pour les accorder.

On se rappelle tout ce qui suivit cette déclaration; le projet de grands bailliages destinés à réduire les parlemens à la seule condition de cours de justice; celui d'une cour plénière, dans laquelle ce coup d'État devait être annoncé; la séance du parlement où ces divers plans furent révélés, et dans laquelle

d'Esprémesnil et Monsabert furent arrêtés ; le lit de justice tenu à Versailles pour faire enregistrer les edits ordonnant ces divers changemens qui ne reçurent pas d'exécution. On se rappelle encore que M. Necker, ayant été remis à la tête des affaires, après la retraite de M. de Brienne, présenta, le 27 septembre 1788, à l'enregistrement du parlement, l'édit de convocation des états-généraux. Le parlement y mit cette clause : « Qu'ils seraient assemblés, selon la forme observée pour les états de 1614. »

A cette nouvelle, l'esprit public se soulève. On n'avait pas oublié, à la vérité, qu'à l'époque de ces états-généraux de 1614, les derniers qui eussent eu lieu en France, sous Louis XIII, le parlement avait joué un rôle important ; qu'il s'était rendu populaire en s'emparant de la proposition faite par le tiers-état, et repoussée par les deux autres ordres, de reconnaître solennellement l'inviolabilité du souverain (1), et qu'il avait consacré ce principe par un arrêt dans lequel il avait rappelé les lois qui assuraient l'indépendance de la couronne ; mais on n'avait pas oublié, non plus, que, les trois ordres délibérant isolément, le tems de la durée de ces états s'était écoulé en discussions, en querelles, et sans produire aucun bon résultat. On n'avait pas oublié, surtout, qu'à la séance d'ouver-

(1) Les circonstances particulières aux assassinats d'Henri III et d'Henri IV, dirigés par des prêtres fanatiques et séditieux qui promettaient le ciel aux vils instrumens de leurs fureurs, engagèrent le tiers-état à proposer, et ce fut en vain, *qu'il fût décidé que nulle puissance spirituelle n'a le droit de déposer les rois, et de délier les sujets de leur serment de fidélité.* (Voyez l'*Histoire des Comices de Rome, des États-Généraux de la France et du Parlement d'Angleterre*; tome 2, pag. 143.)

ture, le prévôt des marchands, président du tiers-état, succédant à ceux du clergé et de la noblesse qui s'étaient appuyés sur un *accoudoir préparé exprès*, pour répondre, au nom de leur corps, au discours du roi, avait dû se mettre à genoux pour le haranguer. Enfin, il aurait été impossible d'oublier que, dans cette même séance, le président de la noblesse avait dit, dans son discours au roi, en parlant du tiers-état : «Qu'ils apprennent que, bien que nous soyons tous sujets d'un même roi, nous ne sommes pas tous également traités. Ils verront, tantôt, la différence qu'il y a d'eux à nous ; ils la verront et s'en souviendront, s'il leur plaît. »

M. Necker, qui sentait bien que de telles formes ne pouvaient plus convenir aux circonstances dans lesquelles on se trouvait, proposa au roi de déclarer qu'on opinerait en commun et par tête, et que le tiers-état aurait une représentation double de celle de chacun des deux ordres : ces deux formes n'étaient pas sans exemple ; mais le roi, ne voulant pas prendre sur lui cette décision, contraire au dernier modèle, convoqua, pour la seconde fois, les notables, auxquels il soumit la question. Le ministre citoyen s'était flatté que cette assemblée prendrait la couleur de l'opinion générale; mais, sur cinq bureaux dont elle se composait, un seul, celui présidé par Monsieur, aujourd'hui le roi régnant, se déclara pour le double vote. Toutes les insinuations furent inutiles auprès des autres ; l'esprit de corps l'emporta.

Dans cette nouvelle position, M. Necker, qui ne perdait pas de vue le but qu'il voulait atteindre, adressa un nouveau rapport au roi, en son conseil, dans lequel il proposa de porter le nombre total des députés, au moins à mille ; et de décider qu'il serait, en raison composée de la population et des contributions de chaque

bailliage ; et que celui des représentans du tiers-état serait égal à celui des deux autres ordres réunis. Cet avis fut adopté. Quant à la question de la délibération par ordre ou par tête, et, par conséquent, de la division ou de la réunion des Chambres, le conseil n'osa la décider. C'était mettre les états-généraux, c'est-à-dire, les deux partis, quand ils seraient en présence, dans la nécessité de combattre. Ainsi, au lieu de régulariser par avance leurs mouvemens, on les abandonnait au désordre que devait produire le contact de prétentions, d'opinions et d'intérêts opposés.

Qu'arriva-t-il? Fidèle aux souvenirs de 1614, on donna aux deux premiers ordres des costumes brillans, et aux députés du tiers celui d'hommes de loi, quoiqu'il dût être porté par des individus de toutes sortes de professions. Dans la présentation au roi, l'on ouvrit au clergé et à la noblesse, les deux battans de la porte de son cabinet dans lequel il les reçut ; mais on n'ouvrit qu'un battant de la porte de la chambre de Louis XVI, où le roi reçut les députés du tiers, et où ils défilèrent avec rapidité. A la procession des états-généraux, le haut clergé et les grands du royaume étaient pressés autour du dais ; et les députés du tiers, qui semblaient porter le deuil, suivaient en file ; mais ce cortége d'hommes à grandes cravattes et à manteaux noirs fut couvert des applaudissemens du peuple, qui voyait en eux ses défenseurs. Enfin, le jour même de l'ouverture des états, les députés des deux premiers ordres entrèrent avec la cour et le roi par l'entrée principale, dans la salle de convocation, où les députés des communes ne furent admis que par une porte de derrière, abritée par un hangar.

Ainsi, les députés du tiers recevaient des humilia-

tions de toutes natures ; mais la cour ne tardera pas à s'en repentir et à connaître où est la véritable force.

Le soir même, ces députés des communes, rassemblés par provinces, convinrent qu'ils se réuniraient dans la salle des états-généraux, et qu'ils y attendraient les autres ordres pour délibérer en commun. On sait ce qui suivit.

Les deux autres ordres ayant refusé de se réunir aux communes, et voulant cependant paraître disposés à satisfaire l'esprit public, renoncèrent successivement, le clergé le premier, à leurs priviléges pécuniaires. C'était beaucoup, sans doute ; mais, dans la situation des esprits, ce n'était plus assez. Enfin, après plusieurs tentatives de conciliation dans lesquelles le clergé parut disposé à céder, mais où la noblesse montra, au contraire, une ténacité extraordinaire dans ses prétentions ; au bout de six semaines, perdues en négociations inutiles avec les deux autres ordres, les communes, auxquelles plusieurs membres du clergé (des curés) s'étaient réunis, se constituèrent, le 17 juin 1789, en *Assemblée nationale*.

Maintenant, les événemens vont se presser avec une effrayante rapidité.

Le 19 juin, la majorité du clergé vota pour la réunion ; le 20, jour où le clergé devait se joindre aux communes, les députés, trouvant la salle de l'assemblée fermée, après avoir erré quelque tems dans les rues de Versailles, se rendent au jeu de paume, et *jurent de ne se dissoudre qu'après avoir donné une constitution à la France*. Le 23, séance royale, dans laquelle le roi casse les arrêtés pris le 17 par les députés des communes, et ordonne aux membres de se retirer et *de se rendre, le lendemain, chacun dans la chambre affectée*

à son ordre. Mais, après le départ du roi, des députés de la noblesse et d'une partie de ceux du clergé, le reste de l'assemblée maintient ses précédens arrêtés, et *déclare les députés inviolables*. Le 24, la majorité du clergé se réunit aux communes; le 25, la minorité de la noblesse se réunit également; et, le 27, sur l'ordre formel du roi, la majorité de la noblesse (1) et la minorité du clergé, qui avaient continué à délibérer séparément, vinrent se joindre au reste de l'assemblée.

Que d'événemens en peu de jours, et quels événemens! La France en fut électrisée. La presse, libre de fait, par l'impossibilité où l'on était de la réprimer, produisait, dans des sens différens, une multitude d'écrits qui portèrent l'agitation, la crainte et l'espérance au plus haut degré. Si l'on n'a pas vécu à cette époque, et si l'on n'a pas habité la capitale ou Versailles, il est impossible de se faire une idée de l'agitation des esprits. Aucune époque postérieure de la révolution ne peut rappeler celle-là.

Parmi les circonstances particulières de ces derniers événemens, il en est deux, surtout, que l'on ne peut se dispenser de rapporter, parce qu'ils mettent, pour ainsi dire, les événemens mêmes sous les yeux.

Le jour de la séance royale, après le départ du roi et des députés de la noblesse et du clergé qui obéirent, Mirabeau prit la parole (2). Lorsqu'il eût fini de parler,

---

(1) Quarante-cinq membres protestèrent contre la réunion.

(2) Voyez, dans l'ouvrage même que j'annonce, le texte du discours si énergique de Mirabeau, dans lequel l'orateur donne, à plusieurs reprises, au roi, le titre de *mandataire du peuple*, tome Ier, page 8.

M. le marquis de Dreux-Brézé, grand-maître des cérémonies, s'approcha du président et dit :

« Messieurs, vous avez entendu les intentions du roi. »

« Oui, reprit Mirabeau, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi ; mais, vous qui ne sauriez être son organe auprès de l'Assemblée nationale, vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. Cependant, pour éviter toute équivoque et tout délai, je vous déclare que, si l'on vous a chargé de nous faire sortir d'ici, vous devez demander des ordres pour employer la force. Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes. »

L'assemblée applaudit, et plusieurs membres ayant proposé de persister dans les précédentes résolutions : « Messieurs, dit l'abbé Sieyes, nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier; délibérons. » Et l'assemblée délibéra qu'elle maintenait ses arrêtés, et déclara l'inviolabilité de ses membres.

Dès-lors, tout était consommé. Les trois ordres auxquels le roi ordonnait, le 23, de délibérer en particulier étant réunis, le 27, également par son ordre, devaient arriver promptement à l'omnipotence ; et la lutte entre le roi et l'assemblée ne pouvait guère être pour le trône qu'une longue agonie. De ce moment aussi, la révolution était réellement opérée, puisqu'il y avait déplacement du pouvoir, et l'on pouvait prédire la chute du monarque qui ne s'était pas cru ou n'avait pas été réellement assez fort, ou pour se mettre franchement, avec les députés de la nation, à la tête de la régénération politique, ou pour dissoudre utilement

une assemblée manifestant des intentions contraires à ses volontés.

Je crois que l'exposé qui précède justifie ce que j'ai dit de la faiblesse de Louis XVI, et que le simple récit des faits démontre déjà qu'il n'était malheureusement pas capable de diriger, et encore moins de maîtriser, les événemens (1).

Dans un second article, pour mieux faire apprécier la nature de l'importante collection historique qui nous fait passer en revue toute notre révolution, j'examinerai rapidement l'ensemble des changemens politiques survenus depuis l'époque à laquelle je viens de m'arrêter, et le caractère particulier des principaux discours dans lesquels furent traitées les grandes questions d'intérêt général et de droit public. Plusieurs de ces discours ne furent pas seulement des monumens, mais aussi des événemens politiques, par l'influence salutaire ou funeste qu'exercèrent les orateurs qui les avaient prononcés. Pour fixer l'opinion sur la nature des réformes qui étaient appelées par un vœu presque unanime, je consulterai les cahiers des baillages contenant les instructions données aux députés de 1789, et je les rapprocherai de ceux des députés du tiers aux états-généraux de 1614. Cet examen comparatif fera bien connaître les progrès de l'opinion dans cet intervalle de tems. P. A.

(La suite à l'un des prochains cahiers.)

---

(1) Il ne faut pas oublier que je ne considère ici l'infortuné Louis XVI que comme homme public. Comme homme privé, il offrait le modèle des plus rares vertus, qui lui ont fait donner, avec raison, le titre *du plus honnête homme de son royaume*.

Annuaire historique universel pour 1819, *par* C. L. Lesur (1).

Jupiter est quodcumque vides, quòcumque moveris.

Ce que Caton disait de Jupiter, on peut le dire de l'histoire. Elle est tout ce que nous voyons, tout ce qui se meut autour de nous. Il n'y a pas une circonstance relative à la législation, ou aux mœurs d'un peuple, qui ne rentre dans son domaine ; il n'y a pas un événement, frivole en apparence, qui ne puisse avoir des résultats dignes d'être recueillis par elle. Dans les monarchies absolues, l'intrigue d'un ministre, le caprice d'une maîtresse, la jalousie d'un courtisan, ont plus d'une fois causé des troubles civils ou des guerres étrangères. Dans les pays libres, où chaque citoyen peut veiller sur les intérêts de tous, et où la publicité révèle sans cesse les intrigues secrètes, elles sont loin d'avoir la même puissance. Mais les passions y sont plus vivement excitées par ce qui touche à l'honneur ou au bien de l'État, et souvent un écrit, un discours, un mouvement oratoire, y soulèvent ou y calment les tempêtes. Partout les lois et les institutions contiennent le germe des plus grands événemens ; et des articles de code, qui, comme celui qui consacre l'égalité des successions, ne semblent destinés qu'à régler les rapports entre les citoyens, peuvent exercer sur la richesse et le bonheur des nations une influence plus grande que des révolutions sanglantes, ou qu'une longue suite de conquêtes. Enfin, les travaux des savans ont quelquefois changé la face des États ; et, quoiqu'il ne reste

(1) Paris, 1820. Un fort volume in-8° de 768 pag. Fantin et Nicole, rue de Seine, n° 12. Treuttell et Würtz. Prix, 10 fr.

peut-être plus à faire de découvertes aussi importantes que celles de la boussole, de la poudre à canon, de l'imprimerie, de la vaccine; cependant, il est encore telle invention nouvelle qui peut transporter, d'une nation à l'autre, la supériorité des armes ou le sceptre de l'industrie.

Long-tems, parmi les modernes, l'histoire a manqué de matériaux. Des annales insignifiantes, écrites sous la dictée des princes; des légendes superstitieuses, rédigées par des moines, ne nous apprennent que les noms des monarques, leurs conquêtes et leurs revers, les églises ou les couvens qu'ils ont fondés. Quand les lumières commencèrent à se répandre, et les gentilshommes à savoir écrire, plusieurs de ceux qui étaient admis auprès des rois, appelés à quelque partie de l'administration, rédigèrent des mémoires qui jettent quelque clarté sur les mœurs du tems et sur les intrigues des cours. C'est surtout depuis le règne de Louis XIV, que ces Mémoires se sont multipliés; et, les moralistes s'étant attachés à peindre la société, tandis que la plupart des objets relatifs à l'administration des États étaient livrés à la discussion des politiques, on put réunir tous les élémens de l'histoire, et en tirer ces grandes leçons, qui, si elles étaient suivies, feraient tourner les malheurs des générations passées au profit des générations qui leur succèdent. Lorsque les révolutions arrivées dans divers pays vinrent affranchir les esprits de toutes les entraves, et donner à un grand nombre de citoyens le besoin de s'intéresser aux affaires publiques, on vit éclore une foule de gazettes et de brochures, qui, s'emparant de toutes les trompettes de la renommée, devinrent, ainsi qu'elle,

Du vrai comme du faux les promptes messagères.

Maintenant, il paraît, chaque jour, dans tous les pays et dans toutes les langues, deux ou trois mille feuilles d'impression, dans lesquelles les écrivains qui dépeignent les événemens, à mesure qu'ils les observent, lèguent aux historiens leurs récits et leurs réflexions. L'embarras de l'abondance a succédé à celui de la disette, et tant de matériaux rassemblés formeraient un labyrinthe inextricable, si le fil de la méthode ne donnait le moyen de ne pas s'y égarer.

La méthode a ses principes, comme toutes les autres sciences; et si l'on voulait les établir d'une manière positive, et en développer toutes les applications, l'ordre s'établirait partout, et nulle part la multiplicité des faits ne pourrait plus enfanter la confusion. Mais, soit que les hommes ne veuillent pas s'enchaîner par une méthode uniforme, soit qu'on n'ait pas su les convaincre encore de son existence et de son utilité, les procédés en demeurent épars dans l'administration publique, dans le commerce, dans l'étude des sciences, sans qu'on songe à les réunir pour en composer une théorie, et pour généraliser les avantages que l'on en retire.

Cependant, comme les principes sont dictés par le simple bon sens, ils se présentent naturellement aux hommes qui, dans leurs travaux, éprouvent le besoin impérieux de l'ordre; et souvent un d'eux, aperçu et appliqué par un écrivain, suffit pour produire des ouvrages pleins d'intérêt et d'utilité.

Ainsi, l'auteur du livre que nous annonçons a été frappé d'une pensée qui s'était également présentée aux rédacteurs de la *Revue Encyclopédique* (1); il a

(1) Voy. la note de M. M. A. Jullien, insérée dans ce recueil, ca-

senti que, toutes les fois qu'un grand nombre de faits se succédaient les uns aux autres, il fallait, à des époques fixées, en arrêter, en quelque sorte, le compte, et les résumer, en ne conservant que ceux qui ont une importance réelle et durable, et en rejetant tous ces événemens, enfans morts-nés du tems, qui n'ont offert quelque intérêt que le jour où ils sont arrivés.

C'est d'après cette idée, qu'il a tracé le plan de l'*Annuaire historique universel*, dont il a successivement publié deux volumes pour les deux années 1818 et 1819 (1).

Il a également suivi les règles de la méthode, en distribuant les différentes parties de son ouvrage, d'une manière simple et commode.

Le premier chapitre renferme le précis des débats de nos Chambres législatives. Il retrace ces discussions pleines d'un si puissant intérêt, où toutes les grandes questions de la politique sont agitées tour à tour, et où une lutte s'établit entre le pouvoir qui redoute d'être envahi par la liberté, et la liberté qui craint toujours de trop accorder au pouvoir, de manière que l'une se trouve arrêtée, dès qu'elle touche à la licence, et l'autre, dès qu'il s'approche de l'arbitraire. Tel est du moins le beau idéal du Gouvernement représentatif, et de la balance du pouvoir. Sans doute, nous ne l'avons pas encore atteint. Il existe, de part et d'autre,

---

hier de novembre 1819 (T. III, p. 286), et la *Préface de l'Annuaire de* 1819, où l'auteur veut bien se féliciter de s'être rencontré, à cet égard, avec les rédacteurs de la *Revue*.

(1) Voyez l'article de M. Alexandre de la Borde sur l'*Annuaire de* 1818, dans le cahier ci-dessus cité de la *Revue* (T. III, pag 280).

des intérêts placés hors de la sphère des intérêts nationaux, qui ne peuvent produire qu'une opposition irrégulière et fausse. Mais ces intérêts eurent peu d'influence sur la session de 1819. La durée des lois d'exception était expirée ; elles ne se renouvelèrent point. On proposa de substituer des lois durables à des mesures momentanées. Les lois sur les abus de la presse furent discutées avec une loyauté de la part des ministres, et une confiance de la part des Chambres, qu'on n'avait pas observées jusqu'alors. Le Gouvernement obtint la majorité, en s'appuyant tour à tour sur les deux partis. D'un côté, il repoussa l'attaque dirigée contre la loi des élections ; de l'autre, il fit rejeter dans la Chambre des députés les pétitions sur le rappel des bannis, dont en même tems le roi autorisait un grand nombre à rentrer dans leur patrie Les travaux de cette session sont fidèlement analysés dans l'*Annuaire historique*, qui cite avec exactitude les passages les plus importans des discours prononcés par les orateurs des deux partis.

Le second chapitre embrasse les divers événemens qui appartiennent à notre histoire. L'année 1819, heureuse pour la France, ne fut ni souillée par des crimes funestes, ni agitée par des troubles sérieux. La volonté prononcée du gouvernement de ne souffrir les excès d'aucun parti, suffit pour maintenir à Nîmes la tranquillité qui avait un instant paru menacée. Les mouvemens qui eurent lieu à l'École de Droit de Paris furent promptement apaisés, et ne portaient point un caractère hostile contre le gouvernement. Quelques agitations sont inséparables de la liberté, et de cet état de civilisation où l'esprit humain tend sans cesse à développer toutes ses forces. On doit sans doute

y redouter les tempêtes ; mais, il ne faut pas s'y effrayer

> Du moindre vent qui d'aventure
> Vient rider la face de l'eau.

Exiger un repos absolu, ce serait risquer de paralyser le corps politique ; et, à force de donner de l'opium aux peuples pour les endormir, on finit par les tuer.

C'est surtout en lisant la seconde partie de l'*Annuaire*, consacrée à l'histoire étrangère, qu'on en apprécie l'utilité. Lorsqu'on lit les journaux quotidiens, l'attention est absorbée par ce qui regarde la France ; et l'on se contente de parcourir les articles relatifs aux pays étrangers. Sous ce rapport, la lecture de l'Annuaire a, en quelque façon, le charme de la nouveauté, parce qu'on y trouve, résumés dans une histoire suivie, les événemens dont on n'avait vu que les sommités, sans descendre dans les détails par lesquels elles sont liées les unes aux autres.

On peut, en 1819, diviser l'Europe en trois parties, suivant la disposition des gouvernemens et des peuples. Dans la première, le pouvoir absolu existe dans son intégrité, et le cours de la civilisation ne lui a encore porté aucune atteinte. Dans la seconde, la lutte s'établit, et les peuples s'agitent pour obtenir des constitutions qu'on leur a promises, et qu'on tarde le plus possible à leur accorder. La troisième, enfin, jouit à la fois des bienfaits d'une monarchie légitime et d'une liberté modérée, et ne tend plus qu'à défendre et à perfectionner les institutions qu'elle a conquises.

Dans la zone du despotisme, se trouvent placés le Danemarck, où le pouvoir est si paternel qu'on ne songe pas même à lui demander de garantie, et la

Russie et la Turquie, où la même nature de gouvernement se présente avec des caractères entièrement opposés.

A Constantinople, des supplices atroces, des incendies, des émeutes sanglantes n'ont pour résultat que d'élever un visir ou un pacha sur les ruines d'un autre. Chaque révolution nouvelle ne fait que plonger de plus en plus les peuples dans l'ignorance et dans l'esclavage ; il semble que, comme le Fréron de la Dunciade, la Turquie a des ailes placées à l'envers. Plus elle s'agite, plus elle s'enfonce. Un seul événement paraît, dans cette année, lier ce pays au reste de l'Europe. C'est la cession de Parga, livrée aux Turcs par les Anglais. La poésie a célébré le patriotisme des Parganiotes ; leurs infortunes ont excité l'indignation de l'Europe ; et des commissaires anglais ont trouvé le moyen de les évaluer en argent, à raison de cent francs par tête, qu'après bien des réductions et des retards, ces nobles exilés ont obtenus « en échange de leurs propriétés, de leur patrie, de leur existence sociale. » (1)

En Russie, on est frappé des efforts continuels du gouvernement pour accélérer la marche de la civilisation. Des ukases qui encouragent l'industrie, l'enseignement mutuel porté jusqu'en Sibérie, la liberté des cultes consacrée, l'affranchissement des paysans préparé par des mesures sages et successives, le recrutement des troupes régularisé, le commerce devenu plus facile et plus avantageux avec la Perse et la Chine, des établissemens coloniaux se formant dans l'Océan paci-

(1) *Annuaire historique.* Voy. ci-dessus, pages 29, 31, 32, les détails de ce honteux marché, véritable *traite des blancs*, qui accuse le gouvernement d'une nation qui s'honore d'avoir fait cesser l'horrible *traite des noirs.* N. D. R.

fique : tels sont les événemens qui composent, pendant 1819, l'histoire de la Russie, et qui, plus que ne pourraient le faire des succès guerriers, assurent la gloire de l'empereur Alexandre.

La Pologne a retrouvé son rang parmi les nations de l'Europe. Elle a une constitution... Cependant, les Polonais semblent trouver que leur liberté se ressent encore de l'autocratie qui la leur a donnée. De légers troubles se sont élevés à Varsovie. La puissance de l'empereur et quelques mesures répressives les ont fait cesser. D'un autre côté, les anciens membres de la confédération polonaise, partagés encore entre la Prusse, l'Autriche et la Russie, tendent à se réunir au corps qui vient de se reformer. Les bruits qui se renouvellent sans cesse sur cette réunion semblent présager qu'elle doit se réaliser un jour, et compléter l'organisation politique du Nord.

C'est surtout en Allemagne que l'on voit exister ce malaise qui existe partout où les lumières ont pénétré, et où la puissance des rois et des grands n'a pas encore su se concilier avec la liberté. Le *Tugends-Bound*, cette association qui a si puissamment contribué à secouer le joug qui pesait sur la *Teutonie*, a répandu dans beaucoup d'esprits « une sorte de patriotisme mystique et libéral, dont plusieurs professeurs célèbres ont été les infatigables apôtres. » Au milieu de cette fermentation, le fanatisme s'est exalté, et l'assassinat de Kotzebuë par Sand, la tentative faite par Lœming, sur le président de la régence de Nassau, ont jeté l'alarme dans toutes les cours. De-là les mesures prises par la diète de Francfort après le congrès de Carlsbad, pour diminuer l'espoir qu'avaient les peuples d'obtenir des constitutions fondées sur les idées

entièrement libérales, pour enchaîner la presse, détruire les sociétés secrètes, rendre plus sévère le régime des universités, et enfin ranger toute l'Allemagne sous une police uniforme, dont la tête serait à Mayence, et dont les bras s'étendraient à tous les États de la confédération. Du reste, cette diète s'est montrée presqu'entièrement dominée par l'ascendant de « la dualité » de l'Autriche et de la Prusse ; elle n'a point osé se prononcer sur les points les plus essentiels de l'organisation du corps germanique, et n'a guère eu d'autre résultat que de régler les différens élevés entre quelques petits princes, et d'abandonner à l'arbitraire du grand-duc de Hesse les acquéreurs de domaines nationaux, auxquels on avait enlevé ces biens, qu'ils regardaient comme légalement acquis.

Des divers pays de l'Allemagne, la Prusse paraissait la plus exposée aux agitations. L'Autriche y était la plus étrangère. La douceur du gouvernement, une longue habitude de soumission, et, dans quelques pays, d'anciennes formalités qui, en présentant au peuple l'ombre de la liberté, lui font supporter le pouvoir absolu, assuraient la tranquillité des États héréditaires. Mais il n'en était pas de même de l'Italie, si souvent conquise et toujours ennemie de ses conquérans, à quelque nation qu'ils appartiennent. Elle était sourdement agitée par les *Carbonari*, qui s'engagent, dans leurs réunions secrètes, « à tout faire pour purger *la campagne* (l'Italie) des *loups* (les étrangers).» Une conspiration fut découverte, ou du moins soupçonnée, pendant le voyage de l'empereur dans la Lombardie ; et plusieurs de ceux qu'on en croyait les chefs, furent arrêtés ou s'enfuirent de leur patrie. En même tems, des brigands impunis ravageaient les États romains, tandis que des colléges

de jésuites se formaient à Rome, et déjà disputaient à la cour du Piémont l'héritage du vieux roi de Sardaigne, qui était mort sous leur habit. A Naples et en Sicile, les volcans semblaient paisibles ; mais une éruption terrible se préparait.....

Cependant, l'Espagne était en proie, dans quelques-unes de ses provinces, à la fièvre jaune, dans toutes au despotisme, et aux conspirations sans cesse renaissantes. En vain de sages conseillers demandaient au gouvernement de la modération et de la clémence ; en vain l'arrivée d'une jeune reine faisait espérer qu'on accorderait aux délits politiques une amnistie qu'on ne refusait pas aux assassins. Le pouvoir ne voulait rien céder : il se tenait continuellement dans une défensive où il ne pouvait manquer d'être un jour vaincu. Il faisait marcher à l'échafaud des hommes qui, l'année suivante, devaient être honorés comme des martyrs de la liberté.

Les Portugais étaient dans la même position que les Espagnols, et ils se trouvaient, de plus, séparés de leur roi par l'Océan, et dominés chez eux par des étrangers.

Enfin, l'Angleterre, si souvent citée comme la terre classique de la liberté, voyait ses antiques institutions menacées par ses propres citoyens et par les fautes de son gouvernement (1). « Elle était livrée aux dissensions intestines qui résultent de l'excessive inégalité des fortunes et du poids des impôts, de la surcharge d'une population laborieuse sans travail, de l'exagération du système industriel (2), du découragement de l'agricul-

---

(1) *Annuaire*, pages 449 et suivantes.

(2) Veut-on une preuve de cette exagération poussée jusqu'à

ture qu'on ne pouvait relever que par des lois odieuses sur les grains, du fardeau d'un papier monnaie dans le plus riche pays de l'univers, et des progrès des doctrines subversives de la société dans l'État qui se croit le mieux constitué des États anciens et modernes..... On n'a pas dû s'étonner de l'influence qu'ont pu prendre des factieux, là où la misère faisait chaque jour des mécontens; car la société doit à tous ceux qui la composent du travail ou du pain..... Les réunions populaires, que la Constitution anglaise autorise, que des hommes d'État ne regardaient autrefois que comme des saturnales dont on faisait cesser le tumulte par l'apparition d'un constable, étaient devenues des émeutes légalement organisées, où il ne s'agissait plus du redressement de quelques griefs, mais du renversement de tout l'ordre politique et social de la Grande-Bretagne. » Des assemblées de réformateurs eurent lieu dans plusieurs comtés. Bien-

---

une incroyable barbarie? Un bill, rendu en 1819, a ordonné d'abréger et d'adoucir le travail imposé aux enfans employés dans les filatures. « On en compte plus de cinquante mille, et un petit nombre d'entre eux ne sont pas même âgés de 6 ans. Ils travaillent, de treize à seize heures par jour, dans des ateliers échauffés, où la température est entretenue entre 70 et 90 degrés. Ils sont obligés de travailler tant que la machine va; et, pendant ce tems, il ne leur est permis ni de s'asseoir, ni de sortir de l'atelier... La maigreur et la difformité sont ordinairement le résultat de ces travaux; et, souvent, on est obligé d'avoir recours aux machines de fer ou d'acier, pour redresser les jambes des malheureux enfans. Tels sont quelques-uns des inconvéniens auxquels ils sont exposés; et, lorsque les forces viennent à leur manquer, ils sont renvoyés de l'atelier, et viennent à la charge des communes; ou bien, ils se livrent à des occupations funestes pour la société. »

tôt 50,000 hommes se réunirent à Birmingham, 80,000 dans un faubourg de Londres, un plus grand nombre encore à Manchester. L'autorité légale, si respectée en Angleterre, et qui avait pu encore, au milieu des rassemblemens de Smithfield, arrêter sans obstacle un des chefs des réformateurs, fut enfin méconnue. Les forces militaires furent déployées, et Manchester vit le sang anglais couler sous les baïonnettes anglaises. Le ministère obtint du parlement des moyens de réprimer ces troubles. Ils lui furent accordés, malgré les protestations de l'opposition contre les massacres, « qu'elle regardait comme des infractions des libertés anglaises, et des violations de la grande Charte. » Quelques orateurs demandaient qu'on s'occupât d'une réforme modérée, et la proposition faite à cet égard par M. Tierney fut rejetée par 381 voix contre 150; « minorité assez forte dans le système électoral de l'Angleterre, pour être remarquée. »

Parmi les peuples qui ont su, par des constitutions régulières, consacrer et limiter tous les droits, on remarque la Suède et la Norwège où s'établit tranquillement une dynastie nouvelle, adoptée par les suffrages de la nation; la Suisse, où quelques cantons semblent rétrograder vers l'aristocratie et l'intolérance religieuse, et où l'émigration augmente à mesure que la liberté diminue; les Pays-Bas, composés de deux peuples différens de mœurs et d'intérêts, et qui conservent encore le souvenir des institutions françaises; enfin, quelques États d'Allemagne, qui, prenant pour modèle la France qu'ils eurent si long-tems pour soutien, ont reçu des Chartes où les trois pouvoirs sont plus ou moins habilement combinés. Là, aussi, l'autorité éprouve des résistances; mais aucune n'est accompagnée de mou-

vemens populaires. Elles sont toutes régulières et légales. Dans les Pays-Bas, le budget décennal est rejeté par l'unanimité des députés aux états-généraux. En Bavière, les dépenses de la guerre sont réduites d'un million de florins, et le roi se voit forcé de déclarer que, s'il est nécessaire d'augmenter les dépenses, il imputera l'excédant sur la liste civile. A Bade, l'édit qui maintient une partie des priviléges de la noblesse est formellement repoussé par la Chambre des députés. Elle n'adopte que les propositions faites pour l'abolition des corvées et des peines corporelles en matière de police; et son zèle pour l'intérêt des peuples se montre dans les réductions qu'elle fait subir au budget. Le Wurtemberg présente un autre spectacle. Le prince et les communes y sont réunis pour combattre les prétentions de la noblesse. Le système municipal y est organisé, comme le système politique, de la manière la plus favorable aux citoyens; aussi, « il est difficile de peindre l'enthousiasme avec lequel fut reçue, dans tout le Wurtemberg, la nouvelle Charte. On en célébra la fête le 8 septembre, en même tems que l'anniversaire du roi, regardé comme le restaurateur de la liberté wurtembergeoise. Les résolutions de la diète de Francfort suspendirent un moment l'allégresse publiqne.... ; mais le roi ne différa point pour cela l'exécution de la Constitution. Il partit incontinent pour Varsovie, où se trouvait alors l'empereur de Russie..... Et, si l'on en croit les bruits qui furent alors répandus, il quitta cette ville avec la certitude que rien ne serait changé au pacte sacré qu'il venait de faire avec son peuple. »

Tel est, en abrégé, le tableau de l'Europe en 1819; tableau où brille une foule de contrastes, et où l'on est

frappé des changemens qu'ont amenés trente années, quand on voit d'un côté l'ancien maître absolu d'un électorat, roi constitutionnel de Bavière, demander aux électeurs de son royaume des représentans *sans peur et sans reproche;* de l'autre, le député d'un des cantons de la Vieille-Helvétie assurer à la diète fédérale « qu'on peut féliciter sa patrie de ce que la liberté de la presse y est encore inconnue. »

Les autres points du globe ont pour nous moins d'importance. Cependant, on observe avec un vif intérêt les États-Unis se préparant à rivaliser sur les mers leur ancienne métropole, et attendant s'ils tiendront les Florides du roi d'Espagne, ou s'ils les posséderont malgré lui; tandis que les vastes contrées de l'Amérique méridionale sont le théâtre d'une guerre entreprise pour l'indépendance, et soutenue par des exploits et des succès presque merveilleux (1).

Nous ajouterons peu de choses sur les autres parties de l'*Annuaire*, sur les documens officiels qu'il contient, tant pour l'histoire de France que pour l'histoire étrangère, et parmi lesquels on remarque les notes diplomatiques des cabinets de Vienne et de Berlin, et les 205 articles de la Constitution du royaume de Wurtemberg; sur la Chronique où sont relatés, dans des espèces d'éphémérides, les anecdotes du jour, les nouveautés théâtrales, les cérémonies des cours, les jugemens qui ont attiré l'attention et quelquefois éveillé le scandale, enfin tous ces hors-d'œuvre de l'histoire, qu'il ne convient pas à sa dignité d'admettre, mais qui

(1) Voyez le récit de la marche de Bolivar, sur la Nouvelle-Grenade, pag. 413.

sont quelquefois plus amusans qu'elle. Nous ne parlerons ni du tableau statistique de l'Europe, ni des tablettes nécrologiques des hommes célèbres morts en 1819, ni des mélanges et des notices qui contiennent un jugement exprimé en peu de mots sur les ouvrages littéraires et scientifiques, ou sur les productions les plus remarquables des beaux-arts et de l'industrie.

Nous nous contenterons de dire que peu d'ouvrages contiennent plus de matériaux intéressans que l'*Annuaire historique*; qu'ils y sont rangés dans l'ordre le plus favorable aux recherches; que le style en est pur et élégant; qu'enfin, ce que l'Almanach royal est pour les fonctionnaires publics, ce que celui des 25,000 adresses est pour les gens d'affaires ou pour les étrangers qui arrivent dans Paris, l'Annuaire doit l'être pour les amis de la philosophie, de la littérature et de l'histoire, et doit trouver, à ce titre, sa place dans la plupart des bibliothèques.

E. A.

LITTÉRATURE.

(LITTÉRATURE ANGLAISE.)

La Destruction de Jérusalem, *poème dramatique; par le révérend* H. H. Milman (1).

La terrible catastrophe qui termine la merveilleuse histoire du peuple juif, la *destruction de Jérusalem* par Titus, est sans contredit un des événemens historiques les plus mémorables. Une nation divisée et peu nombreuse, sans alliés, sans discipline, presque sans approvisionnemens militaires, lutte avec énergie contre un puissant empire, défend chaque village, chaque mur, avec autant de courage que de résolution, et fait pleurer ses défaites aux vainqueurs par le nombre des morts couchés sur la poussière; elle est enfin réduite à s'enfermer dans les remparts de la ville sainte, où elle présente l'étonnant spectacle des contrastes les plus bizarres : là, le fanatique, le meurtrier, le blasphémateur, foulent aux pieds les lois sacrées, et s'abandonnent à leurs passions impétueuses; tantôt ils tournent leurs armes les uns contre les autres; tantôt ils unissent leurs fureurs contre l'ennemi commun; mais, du milieu de leurs crimes, tous élèvent la voix vers le Seigneur, et lui demandent de reconnaître son peuple et de le délivrer. Les prodiges qui précédèrent la chute de la « cité *déicide* (2); » l'accomplissement des redoutables prédictions lancées contre ses habitans, leurs souffrances, leur totale dispersion, tout, dans cet im-

(1) Londres, 1820. 1 vol. in-8o. Seconde édition. Murray. Prix, 8 shellings 6 pence.

(2) Expression de M. de Chateaubriand.

meuse tableau, prêtait de riches couleurs à la poésie, et de beaux effets au talent. M. Milman s'est emparé de ce vaste sujet, et l'a traité avec beaucoup de supériorité. Les événemens sont resserrés dans un espace de trente-six heures, et se terminent par l'incendie du temple. Sans s'astreindre à suivre en tout l'historien Flavius Josèphe, le poëte lui emprunte les faits principaux, et quelques-uns des personnages fameux de cette époque : tels sont Jean et Simon, chefs des deux factions qui divisaient alors le peuple juif. Comme Josèphe accuse les sectateurs de Jean de débauche et d'impiété, M. Milman a donné à ce dernier les dogmes et les sophismes communs aux sadducéens, tandis qu'il a fait de Simon un pharisien zélé et fanatique. L'opposition de ces deux caractères est bien ménagée, et parfaitement soutenue jusqu'à la fin.

Le premier chant nous transporte sur le mont des Oliviers, où Titus, entouré de ses soldats, contemple, pendant le calme d'une belle soirée, la cité superbe dont la destruction s'approche. Ému de pitié à cet aspect, et poussé par une force irrésistible à remplir les décrets de la Providence, il communique aux Romains qui l'entourent les sentimens dont il est agité. La description de la ville et du temple, puisée dans Josèphe, est fort belle; l'antique Sion, si long-tems l'orgueil du peuple de Dieu, et aujourd'hui son dernier refuge, apparaît aux yeux du lecteur attendri, qui redoute déjà les affreux malheurs dont elle est menacée. Cette scène sert, en quelque sorte, d'introduction au poëme; il ne s'ouvre qu'au moment où Javan attend, sur les bords de la fontaine de Siloé, la vierge timide qui doit s'y rendre, au péril de ses jours. La lune éclaire de ses rayons paisibles les eaux de la source, les plaines par-

semées d'oliviers, les tours de la ville coupable, et le camp des Romains. Javan a embrassé la doctrine méprisée de Jésus de Nazareth ; il a quitté Sion avec le reste des fidèles ; mais il aime Miriam, la fille du cruel pharisien Simon ; et, chaque jour, à l'approche de la nuit, il brave mille dangers pour la revoir et pour lui porter les provisions qui soutiennent la vie de son père, au milieu des horreurs de la famine. Miriam appartient aussi à la croyance divine de l'homme de Galilée : vierge tremblante et sans défense, elle en impose, dans sa faiblesse, aux farouches ennemis du Dieu qu'elle adore. Depuis deux nuits, Javan l'a vainement attendue : il se plaint de son absence, il craint de nouveaux malheurs ; mais la voix de sa bien-aimée le délivre de ses inquiétudes ; il la presse de fuir avec lui à Pella, où les chrétiens se sont réfugiés ; il lui dépeint les scènes sanglantes dont Jérusalem va devenir le théâtre. Rien ne peut ébranler la constance de la jeune chrétienne : son dévouement filial l'emporte sur tout. Elle veut partager le sort de son père, quel qu'il soit : elle sait que la haine des hommes le poursuit, et que peut-être il l'a méritée ; mais elle veut que sa tendresse pour lui remplace toutes les affections qu'il a perdues. Touché de sa vertu, Javan la laisse retourner à Jérusalem, chargée du pain et du vin qu'elle destine à Simon. Elle regagne sa demeure par un escalier en ruines, dont elle seule connaît l'issue mystérieuse : c'est là que, dans son enfance, elle aimait à se retirer loin de ses jeunes compagnes. La description qu'elle donne de ce lieu, et les souvenirs qu'elle y rattache, sont remplis de grâce et de naturel.

« Dans les jours heureux de mon enfance, je me plaisais à parcourir les détours de cet escalier à demi

rompu, qui conduit de notre demeure à la vallée. Jadis, ce passage mystérieux servait aux vierges qui descendaient à la fontaine pour s'y rafraîchir dans ses eaux transparentes, au milieu des brûlantes ardeurs de l'été. Que de fois, cachée dans le tronc d'un olivier sauvage, ou assise à l'ombre du sycomore entouré de lierre, j'ai tressé en guirlandes les fleurs qui semblaient m'inviter à les cueillir. J'aimais ce lieu avec une sorte de prédilection, parce que seule je le connaissais. J'aimais sa solitude, qui n'était troublée que par le gémissement des tourterelles se jouant aux rayons du soleil du midi. Mais, hélas! les oiseaux consacrés à la paix et à l'amour n'habitent plus cet asile. Tout à l'heure, comme je montais d'un pas rapide les marches brisées, un noir vautour s'est élevé au-dessus de ma tête; ivre du sang des enfans d'Israël, il agitait péniblement ses ailes pesantes dans les airs. »

Le poëte introduit ici un nouveau personnage, Salomé, sœur de Miriam : enthousiaste de la loi de Moïse, elle croit encore à la gloire future d'Israël; les feux de l'amour et de la religion brûlent à la fois dans son ame, et en font une prophétesse, inspirée tour à tour par sa passion et par son zèle. Elle raconte les visions brillantes qui lui apparaissent pendant son sommeil; et, lorsque Miriam semble douter de la vérité de ses prédictions, et qu'elle les attribue à un long jeûne et à l'état d'exaltation de son esprit, Salomé l'accuse d'être chrétienne, et la menace de la dénoncer à son père. Celui-ci rentre alors, et raconte l'inutile recherche qu'il vient de faire pour se procurer des provisions : il termine son triste récit par la description de deux enfans endormis dans les bras l'un de l'autre. Cette image rappelle à Salomé les liens qui l'unissent à Miriam, leur enfance, leurs

jeux et leurs chagrins, si long-tems partagés; elle s'attendrit, elle n'a plus la force de dévoiler son apostasie. Simon quitte ses filles, et revient bientôt après, ayant découvert les provisions qu'il croit être apportées chaque nuit par un ange protecteur. Miriam n'ose le désabuser; elle craint qu'il ne rejette loin de lui les mêts qui lui sont offerts par un chrétien, et qu'il ne périsse dans sa fausse croyance. Elle se retire pour éviter de s'unir à ses actions de grâces, et chante seule un hymne sur la naissance et la miséricorde du Dieu qui soutient son courage, en le priant de fléchir l'humeur farouche de son père et de se manifester à lui.

Le jour commence à poindre; Simon contemple les cieux avec une inquiétude mêlée d'espoir: il y cherche le signal de la prochaine délivrance de sa patrie. Ce qui, dans Salomé, n'est que le rêve d'une imagination ardente, est en lui le résultat d'une foi ferme et inébranlable, mais impure et ambitieuse; ses méditations sont interrompues par l'arrivée de Jean, le sadducéen, d'Amariah son fils, jeune homme bouillant et impétueux, qui, sans s'intéresser aux discussions religieuses, aime et désire la guerre, et se plaît au milieu des dangers et du carnage: Éléazar et le grand-prêtre les accompagnent. Jean insulte à son rival et l'accable de reproches; mais les trompettes qui annoncent un parlementaire envoyé par les Romains, font cesser la discussion. Les chefs s'empressent d'aller sur les murailles, où Titus les somme de mettre bas les armes et de s'abandonner à sa clémence. Jean répond à cette proposition par de sanglans sarcasmes, et par le tableau des cruautés exercées contre les Juifs fugitifs. Simon prend alors la parole et adresse aux Gentils un discours plein d'éloquence et de force. Après avoir dépeint l'immense

pouvoir de Rome, si faible devant le Seigneur, il s'écrie : « Orgueilleux Gentils ! à l'heure où je vous parle, vous marchez entourés de ruines et de prodiges. L'air que vous respirez est lourd, sombre et chargé de votre condamnation. Si notre terre, dans son dédain, supporte encore vos légions armées, c'est qu'elle attend, dans une douloureuse impatience, le signal de votre dispersion. Voyez ! les montagnes abaissent sur vous leurs ombres immenses et menaçantes, prêtes à s'élancer de leurs bases pour vous engloutir. Les vents, arrêtés dans leur course, soupirent après la présence tardive de celui qui doit nous venger : et, du fond de leurs tombeaux, nos ancêtres se rient de vos efforts ; ils s'indignent à la pensée qu'un conquérant païen aspire à régner sur la Jérusalem du Seigneur. L'abîme profond et ténébreux de l'enfer s'entr'ouvre pour vous recevoir. C'est là qu'habitent les rois superbes et les chefs de la terre dont l'orgueilleuse idolâtrie osa s'élever contre la cité sainte et contre le peuple de Dieu. Ils t'attendent, ô Titus ! Séduit par leurs folles espérances, tu partageras leur chute fatale : tu rejoindras l'Égyptien Pharaon, que la mer Rouge dévora, ainsi que son armée ; les rois de Chanaan ; les Philistins, adorateurs de Dagon ; Moab, Édom, le féroce Amalek, et le souverain de Babylone dont les nombreux soldats couvraient ces mêmes collines où brillent aujourd'hui vos lances. Dans le court espace d'une nuit, l'ange invisible du Seigneur frappa cette multitude de son aile sombre et muette ; et le camp qui, la veille, retentissait de cris d'allégresse, ne présenta plus, aux premiers rayons de l'aurore, qu'une vaste sépulture, semée de cadavres sans tombeaux : Sennacherib aussi ; tous, tous, ont secoué la poussière qui couvrait leurs ossemens. Ils s'avan-

cent ; ils entonnent un hymne pour célébrer l'arrivée de celui qui, semblable à eux, a tourné ses armes impies contre les murs de Sion, et qui, dans sa misère, est tombé devant le Dieu vengeur d'Israël. »

Ce discours ranime le courage des Juifs ; ils conjurent Simon de les mener à la victoire. L'historien Josèphe, alors captif des Romains, adresse aux habitans de Jérusalem une exhortation énergique et tendre, dans laquelle il essaie de leur montrer leur erreur, et les conjure de céder à la force. Un javelot, parti de la main d'Amariah, le blesse et l'oblige à s'arrêter. Cet outrage achève d'étouffer la pitié dans le cœur de Titus; il s'abandonne à la terrible impulsion qui le presse d'exécuter la vengeance du ciel. Salomé, qui veut être témoin du combat, monte sur les remparts, d'où elle décrit à sa sœur les progrès des deux armées: à travers le brouillard sanglant qui s'élève du champ de bataille, elle suit des yeux Amariah qu'elle aime, et dont les exploits signalent la valeur. Son langage est plein de poésie et de passion. Tandis que ce terrible spectacle captive son ame tout entière, sa sœur se joint aux filles d'Israël qui vont implorer dans le temple la protection du Très-Haut, résolue cependant de ne pas s'unir à leurs prières, mais d'adresser ses vœux au divin Messie. Un bel hymne, imité du chant de Moïse, rappelle alors le passage de la mer Rouge et les miracles que Dieu fit éclater en faveur de son peuple. Le crépuscule du soir lutte avec les dernières lueurs du jour, lorsque Salomé accourt épouvantée ; son voile est rejeté en arrière, ses cheveux flottent en désordre ; elle a vu le triomphe des Gentils, les défenseurs d'Israel sont repoussés. La voix courroucée de Simon se fait entendre au loin, ralliant les fugitifs. Il revient, suivi

de Jean qu'il accuse d'avoir attiré par ses crimes les malheurs de la nation. Ce dernier lui reproche à son tour ses cruautés et son hypocrisie. Cette scène est interrompue par l'entrée du grand-prêtre, qui vient demander justice de l'affront fait à la majesté du temple. Le nom du « Nazaréen, du prétendu fils de Dieu, » a retenti sous ces voûtes sacrées : un adorateur de Jésus s'est mêlé parmi les vierges israélites. Salomé, certaine que la coupable est Miriam, s'élance pour la dénoncer; mais seule, sans voile, au milieu d'un cercle de guerriers dont les regards sont attachés sur elle, sa fermeté s'ébranle ; elle hésite, elle balbutie : elle se rappelle la prière que sa mère lui fit en mourant, d'aimer, de protéger sa sœur. Tandis qu'elle balance entre un reste de tendresse et un zèle insensé, le peuple, frappé de son aspect surnaturel, et poussé par le faux prophète Abiram, demande à grands cris son mariage avec Amariah, fils de Jean, afin de faire cesser, par l'union de leurs enfans, l'animosité des deux chefs. Simon y consent ; il croit déjà voir sortir de cette union, formée au milieu des angoisses d'Israël, le Messie, attendu depuis si long-tems. Pendant qu'ils se livrent tous aux transports d'une joie effrayante, Miriam profite des ténèbres pour se rendre à la fontaine de Siloé, malgré les nuées d'orage qui s'amoncèlent à l'horizon. Javan la presse de nouveau de fuir avec lui ; il lui rappelle les paroles du Christ à ses disciples : « Lorsque la désolation habitera dans le lieu saint, que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient sur les montagnes. » Vainement il l'implore, au nom de sa tendresse ; elle résiste, et ils se séparent sans espérance de se revoir jamais.

Un calme sinistre, avant-coureur de la tempête,

regne sur la terre et dans le ciel ; les lampes nuptiales s'allument : elles éclairent au loin des ruines, des cadavres et la foule affamée qui se presse dans les rues de Jérusalem, avide d'apprendre les nouveaux malheurs qui la menacent. L'un raconte comment un météore, suspendu depuis plusieurs mois au-dessus de la ville, sous la forme d'une épée flamboyante, vient de s'agiter dans les airs : un autre rappelle la lumière qui éclata autour de l'autel et du temple, lors de la fête solennelle de Pâques. Un troisième dit comment le ciel du nord parut couvert de chariots de guerre et d'hommes armés. Tout-à-coup, la musique se fait entendre; des sons doux et joyeux s'élèvent de la maison de Simon, où l'on célèbre les rits du mariage. Les chants retracent les anciennes coutumes des Juifs, et leur riche et brillante harmonie forme un terrible contraste avec les dangers et la désolation qui règnent dans la cité sainte. Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un extrait de ce passage.

Des *voix de jeunes filles* chantent en chœur dans le lointain : « Nous avons porté la vierge jusqu'à son heureuse demeure, au son des tambourins et des harpes antiques. Les flambeaux d'Hymen brillaient dans les ténèbres ; son manteau d'écarlate, agité par les vents, la voilait à tous les regards, et le dais qui ombrageait sa tête, vacillait dans nos mains tremblantes. O vierge! tu as quitté la fête joyeuse, et les plaisirs se sont enfuis. Nous t'avons déposée à la porte de ton époux : bientôt elle s'ouvrira pour lui ; il calmera tes vaines frayeurs. Ne crains donc rien, ô fiancée d'Israel! car des accords plus vifs t'annonceront bientôt la venue de ton bien-aimé. »

« *Premier juif.* — Ces chants d'allégresse célèbrent le

mariage d'Amariah avec la belle Salomé. La jeune vierge n'a pu quitter la maison de son père, ainsi que l'ordonnent nos lois ; on a craint les dangers qui nous entourent; mais l'époux prépare la chambre nuptiale. »

» *Une voix se fait entendre :* — Malheur ! malheur ! malheur !... »

» *Second juif.* — Hélas ! c'est Josué, le fils d'Ananus. »

» *Troisième juif.* — Que dit-il ? »

» *Second juif.* — Es-tu donc si étranger dans Jérusalem, que tu ne connaisses pas ce redoutable prophète ? »

Le juif raconte alors comment Josué, fils d'Ananus, fut saisi d'un esprit prophétique, lors de la fête des Tabernacles, et s'écria : « Malheur à Jérusalem ! et malheur à son peuple ! » comment, depuis sept ans, il répète ces sinistres paroles, en dépit des persécutions qu'on lui a fait subir ; comment, enfin, il a cessé son lamentable cri, depuis le commencement du Siége, qui semble devoir confirmer sa triste prédiction. Mais il est interrompu par le prophète lui-même. « Malheur ! malheur ! Une voix s'est élevée du côté de l'Orient ! une voix est sortie de l'Occident ! une voix contre Jérusalem et contre le temple du Seigneur ! une voix a menacé les fiancées, leurs époux, et tout le peuple choisi ! Malheur ! malheur ! »

» *Second juif.* — Ce sont les mêmes paroles que nous avons entendues si long-tems ; et, cependant, il me semble distinguer une sorte de triomphe solennel dans ces accens, qui, jusqu'à ce jour, m'avaient à peine ému. Ses yeux, jadis fixés sur la terre, lancent maintenant autour de lui des regards inquiets, comme s'il contemplait, avec un étonnement mêlé d'affliction, les progrès de notre ruine. Silence ! j'entends de nouveaux accords. »

» *Le chœur des jeunes filles.* — Célébrons dans nos chants joyeux la fiancée de la race royale de David. Son sein agité s'élève et s'abaisse avec un doux frémissement; ses yeux voilés par ses longues paupières ressemblent aux violettes, quand la rosée du soir brille en gouttes de perles sur leur calice à demi-fermé : enveloppée de son voile virginal, elle demeure immobile et silencieuse, jusqu'à ce qu'une amie de son enfance venant à entrer, elle se lève et courbe à demi sa taille flexible et gracieuse, pour lui rendre son tendre salut. Paix!... de qui ces sons vifs et harmonieux annoncent-ils la présence?.... La porte s'entr'ouvre.... — C'est lui! c'est lui!... Ainsi, nous célébrons la venue du bien aimé; ainsi nos luths se marient à ses louanges. Mais, ô vierge d'Israël! toi seule possèdes l'art de lui plaire; seule, tu peux lui faire un accueil digne de lui. »

» *Josué, fils d'Ananus.* — Malheur! malheur! Voix du côté de l'Orient! voix du côté de l'Occident! voix contre Jérusalem et contre le temple du Seigneur! voix contre les fiancées et leurs époux! voix contre le peuple de Dieu! Malheur! malheur! »

Bientôt le grand-prêtre s'avance : son éphode étincèle à travers l'obscurité de la nuit; sa mitre d'or brille comme une lampe allumée; et les clochettes, qui garnissent sa longue robe, annoncent au loin son approche. Retiré dans le sanctuaire, il a senti le pavé du temple s'agiter sous ses pieds. Les colonnes ont tremblé sur leurs bases; l'arche s'est ébranlée; un bruit épouvantable a fait retentir le lieu saint; et une voix aussi éclatante que le tonnerre a proféré ces terribles paroles : « Sortons d'ici! »

» *Plusieurs juifs* : — O douleur! parlez, parlez! De quels autres affreux prodiges avez-vous été le témoin? »

» *Le grand-prêtre :* — Hélas ! il me sembla que je venais d'être exilé du temple, et je m'enfuis loin de son enceinte déserte. »

» *Plusieurs juifs :* — O Dieu d'Israël ! père de nos pères, nous as-tu donc abandonnés ! »

Le chœur des vierges reprend ici ses hymnes de joie : un guerrier juif arrive sur ce théâtre de désolation. Il ajoute à l'effroi du peuple par le récit de nouvelles horreurs. Une mère a plongé le couteau dans le sein de son enfant ; elle a dévoré ses membres palpitans.

« *Le chœur :* — Réjouis-toi, belle et modeste fiancée ; réjouis-toi ! l'orgueil et la joie doivent être ton partage. Tu t'élèveras comme une vigne féconde entourée de nobles rejetons : la malédiction des épouses stériles ne s'appesantira pas sur ta tête : bientôt un jeune enfant, endormi dans tes bras, te fera goûter les douces joies d'une mère. Une suite d'heures délicieuses effacera le souvenir de quelques instans de douleur et de peine. Réjouis-toi ! fille d'Israël. »

Jean et Simon sortent du banquet nuptial ; ils opposent leurs vaines espérances à la consternation du peuple, et ordonnent aux citoyens de regagner leurs demeures. Ils se séparent ensuite pour aller rêver aux honneurs qui attendent leur race. Jérusalem est maintenant silencieuse comme la tombe. Miriam traverse seule les rues abandonnées. Tout-à-coup, l'orage éclate dans les cieux : les craquemens des machines de guerre, la chute des murs qu'elles renversent, les cris des soldats ennemis se mêlent aux éclats de la foudre : les Romains ont pénétré dans la ville. Les Juifs épouvantés se précipitent en foule vers le temple, afin d'y chercher un refuge contre le carnage et la mort. Simon essaie de dissiper leurs terreurs ; il leur promet une

délivrance prompte et certaine. Dieu lui-même se déclare pour eux ; il anéantira de son tonnerre les ennemis d'Israël. Tandis que Miriam parcourt d'un pas chancelant les avenues qui mènent au palais de son père, elle rencontre un vieillard qui a été témoin du supplice du Christ, et qui s'est écrié : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfans ! » Il croit, mais trop tard, à la divinité de celui qu'il a maudit. Dans son désespoir, il repousse les consolations et l'espérance de salut que lui offre la douce Miriam : il la quitte, en l'accablant de malédictions. Elle aperçoit alors la demeure de ses pères consumée par les flammes. Salomé s'élance du milieu de l'incendie : la couronne virginale est suspendue à ses tresses flottantes ; le manteau nuptial couvre encore ses épaules, mais ses yeux ont perdu leur éclat. Elle est pâle, demi-nue, et le sang qui coule de son sein a souillé ses vêtemens. Réveillé en sursaut par le tumulte des armes, Amariah s'est jeté hors de sa couche ; il a vu le triomphe des Gentils, il a entendu les cris de joie des farouches guerriers ; dans son délire, il est retourné près de sa jeune épouse, et l'a poignardée pour la mettre à l'abri de la brutale insolence des vainqueurs. Salomé expirante appelle son bien aimé ; elle meurt entre les bras de Miriam. Tandis que celle-ci s'abandonne à sa douleur, un soldat romain l'enlève et l'entraîne loin de ce lieu d'effroi.

La scène change alors, et nous transporte devant le temple. Jean a été fait prisonnier : son fils Amariah est tombé sous les glaives ennemis ; mais Simon espère encore ; il attend le secours céleste. La flamme rougeâtre qui s'élève du sanctuaire embrasé, lui paraît le signal précurseur de la venue du Très-Haut. Titus s'avance : vainement il ordonne qu'on épargne le tem-

ple. Simon tombe au pouvoir des Gentils ; il reconnaît enfin, dans l'embrasement du voile qui dérobait aux regards profanes le Saint des Saints, le symbole de la colère du Seigneur qui abandonne le peuple rebelle de Judas. Cependant, le soldat romain conduit Miriam à la fontaine de Siloé, et se découvre à elle, au moment où elle se jette à ses genoux pour le supplier de l'immoler à sa vengeance. C'est son fidèle Javan, qui, à l'aide de ce stratagème, est parvenu à la sauver. Des torrens de flamme et de fumée couvrent Jérusalem ; le temple apparaît tout en feu, et sa ruine a quelque chose de divin et de solennel. Entourés de chrétiens, les amans, frappés de respect et d'épouvante, contemplent l'accomplissement des redoutables prophéties. Un hymne, dans lequel la désolation du magnifique édifice est dépeinte comme l'emblème et l'image de celle des mondes, termine majestueusement le poëme.

Cet ouvrage n'est point exempt de défauts ; mais on y remarque du génie, et parfois de grandes beautés : nous n'avons pu que les indiquer dans cette rapide analyse. Les situations sont tragiques et bien amenées; les caractères, bien conçus et tracés avec énergie ; le style, quelquefois sublime et toujours harmonieux. Mais, l'auteur a peut-être trop multiplié les contrastes. Il laisse voir l'intention de faire effet, et cela nuit souvent à celui qu'il veut produire. L'accusation de Miriam, par Salomé, et la promptitude avec laquelle le peuple et le grand prêtre adoptent le projet de mariage proposé par Abiram, sans songer davantage au coupable profanateur du temple, sont deux circonstances qui manquent de vraisemblance. Mais, sans nous arrêter aux critiques, nous aimons mieux

louer le talent de M. Milman, et montrer comment il a su vaincre les difficultés que lui présentait son sujet. D'abord, la marche qu'il a suivie, affranchie à plusieurs égards des règles ordinaires, est celle qui se prête le mieux au développement de plusieurs faits historiques, resserrés dans un court espace de tems : elle dispense d'une foule de détails qui affaiblissent l'intérêt. Tout se passe en action : ce n'est, à bien dire, ni un poëme, ni une tragédie, mais une histoire racontée en dialogues. Cette manière d'écrire en vers a été imaginée par Southey, poëte laureat, qui l'a introduite avec succès dans plusieurs de ses ouvrages. Les *Ultrà-classiques* s'élevèrent contre une semblable innovation ; elle triompha, en dépit de leurs censures, et ouvrit une nouvelle carrière au génie, ennemi des entraves et de la contrainte. On ne peut nier qu'elle est d'un effet très dramatique, et qu'elle sauve beaucoup de longueurs et d'inutilités. La facilité qu'elle donne de changer la mesure des vers, suivant l'instant et le personnage qui parle, est un avantage inappréciable. Ainsi, M. Milman a rimé, en vers alexandrins, les redoutables prédictions du prophète, tandis que le chœur des vierges chante, en belle poésie lyrique, les joies qui attendent la jeune épouse. Cette brusque transition rend le contraste plus frappant, et ajoute à l'effroi qu'on éprouve. Les chœurs d'Esther et d'Athalie peuvent donner l'idée de ce genre de compositions, et le plan de ces deux admirables pièces n'est peut-être pas sans quelque analogie avec celui que s'est tracé l'auteur de *la Destruction de Jérusalem*. Les caractères des deux sœurs Salomé et Miriam sont d'heureuses créations du poëte, et soutiennent merveilleusement l'intérêt, lorsque l'absence des grandes catastrophes

l'exposerait à languir. En tout, ce poëme est une production fort distinguée, et mérite d'être compté au nombre des ouvrages qui honorent la littérature anglaise (1). L.-Sw—n.

La Démence de Charles VI, *tragédie en cinq actes par M. Népomucène* L. Lemercier, *de l'Institut royal de France, et qui devait être représentée sur le second Théâtre-Français, le* 20 *septembre* 1820. 2e édition (2).

La France vendue à l'Angleterre, sous un roi en démence, forme le sujet de cette tragédie. Des dissensions sanglantes, des haines invétérées, de noires perfidies, des vengeances atroces, des guerres souillées par des parricides, la paix ensanglantée, des princes assassinés, faisaient de la France un théâtre d'horreur et de carnage. Alors, la politique de Londres, énorgueillie de quelques triomphes, mais toujours féconde en artifices, conçoit, soutient et accomplit le dessein de faire passer la France sous son obéissance, à la faveur de ces calamités, en soufflant de tous côtés le feu de la discorde. Comme la tragédie vit surtout des malheurs du genre humain, et que ces malheurs font une sensation d'autant plus étonnante sur nos

(1) Nous possédons, en France, un poëme intitulé *Solyme conquise*, ou *la Dispersion des Juifs*; par M. Desquiron de Saint-Agnan. Il embrasse la seconde et la dernière dispersion du peuple Israélite. Nous renvoyons le lecteur, curieux de comparer le travail des deux poëtes, au compte que l'on a rendu de l'ouvrage français dans ce recueil. (Voy. T. V, p. 174.)

(2) Paris, 1820. In-8°. J. N. Barba, libraire au Palais-Royal.

ames, qu'ils ont été ceux de notre patrie ; on ne pouvait choisir un sujet ni plus heureux, ni plus national ; mais il présentait des difficultés à vaincre.

Les événemens, les mœurs, les caractères de cette époque désastreuse sont ensevelis dans des histoires informes, encombrées de détails inutiles ou puérils, et couvertes des obscurités de la barbarie ; de manière qu'avant d'être poëte, l'auteur doit se livrer à des recherches pénibles, comme historien : difficulté qui ne se rencontre point dans les sujets tirés des tems anciens, où l'histoire prête ses couleurs et ses pinceaux à la tragédie. « J'avais copié mes personnages, dit Racine dans la préface de *Britannicus*, d'après le plus grand peintre de l'antiquité ; je veux dire, Tacite. Et j'étais alors si rempli de cet excellent historien, qu'il n'y a presque pas un trait éclatant dans ma tragédie, dont il ne m'ait donné l'idée. » Les beautés de Tite-Live revivent dans les *Horaces*. On voit aussi la scène tragique occupée par les héros de l'Épopée, qui n'est qu'une histoire d'un ordre plus relevé, embellie par de magiques fictions. Ainsi M. Lemercier, sans le secours d'une histoire bien faite, a été, pour ainsi dire, obligé de fondre les statues de ses personnages, et de les faire penser avant de les faire agir.

Mais il s'élevait un autre obstacle, que la seule hardiesse de l'invention pouvait franchir : c'était de transporter sur la scène un roi insensé. Comment paraîtra ce roi, dans cet état de dégradation de la nature humaine? Il fallait faire ressortir son caractère de la profondeur des abîmes de la démence. Quelle sera son attitude ? Quelle passion se peindra dans son regard égaré ? Quel langage tiendra-t-il ? Sous quel vêtement se montrera-t-il aux yeux du spectateur ? Sa démence

sera-t-elle sillonnée de quelque éclair de lumière ? La raison reprendra-t-elle un moment son empire, pour lui découvrir l'horreur de son infortune, qui entraîne après elle la ruine de l'État? Ces réflexions piquent singulièrement la curiosité. On est avide de savoir de quoi est capable l'esprit humain dans une entreprise si neuve?

Cependant, elle n'était pas sans exemple : les écrivains classiques connaissent l'*Ajax flagellateur*, pièce dont le héros est représenté dans les agitations du délire, et composée par Sophocle, le plus grand modèle que puisse suivre l'école de Melpomène. Est-ce aujourd'hui une singularité, une bizarrerie, que d'imiter Sophocle? Un exemple du même genre, plus récent, et non moins digne d'imitation, se trouve dans l'admirable tragédie de Shakespeare, intitulée : *Le roi Léar.*

La tragédie de Charles VI ne paraîtra point avec la pompe et le prestige de la représentation théâtrale; au milieu d'un concours de spectateurs nombreux et éclairés ; dans l'enthousiasme de ces émotions produites par l'amour du pays ; parmi ces transports animés de terreur, de pitié et de mélancolie, qui sont une source féconde d'intérêt, et qui, remuant si puissamment le cœur, font couler des larmes utiles à la vertu, à l'aspect de l'infortune des héros et des catastrophes des États. Un conseil de ministres, enveloppé par les piéges de la censure, a été surpris dans sa sagesse au milieu du tourbillon des affaires publiques ; et l'on a interdit l'entrée de la scène à Charles VI. C'est donc privée des charmes de l'illusion scénique, sans lesquels une pièce perd une grande partie de sa valeur, et dans le calme de la réflexion, que se montre cette tragédie. Mais l'opinion,

devant qui s'abaissent les rois et les empires, la relèvera de cette injuste proscription dont elle a été frappée. La preuve de cette injustice est dans l'examen soigneux et rigoureux de l'ouvrage même ; examen qui démontrera que la représentation, loin d'avoir aucun danger, était une grande leçon d'expérience.

La scène s'ouvre par deux personnages remarquables : l'un est le duc de Bourgogne, prince dont le caractère est un mélange de bravoure et de férocité. Sa haine était pleine de noires perfidies ; il assouvissait sa vengeance dans le sang ; il avait assassiné le duc d'Orléans, et rempli Paris de tumulte et de carnage. L'autre est Warwich, ambassadeur d'Angleterre, politique subtil, qui médite la ruine de la France. Il sème la discorde parmi ses princes, et ne flatte tour à tour les partis que pour mieux exciter leur fureur, dans le dessein de les affaiblir, de les comprimer, et d'élever la domination anglaise sur leurs ruines communes. Ils s'occupent des malheurs qui désolent la France. Le duc de Bourgogne, long-tems dupe des stratagèmes de la politique d'Angleterre, éprouve le repentir de n'avoir pas tourné ses armes contre cette dangereuse ennemie, et se plaint de ce que Warwich a eu, sans son consentement, une entrevue avec le dauphin. Ce dauphin, avec lequel le duc fait la guerre, est un jeune homme chez qui la bravoure est unie à la candeur : ses vertus relèvent l'éclat de son courage ; la corruption d'une cour où régnaient la perfidie, l'adultère, le crime, n'a point encore empoisonné son ame, trempée de bonne heure dans les revers ; fils tendre, ami sûr, loyal ennemi, il est l'espoir de la patrie.

Dans la crainte de l'union du duc de Bourgogne avec le dauphin, l'ambassadeur anglais cherche à les

perdre tous deux, durant une conférence qu'ils doivent avoir pour la paix au pont de Montereau; et, pour cet objet, il se sert de la reine Isabelle, prête à marier sa fille au roi d'Angleterre, qui se montre en apparence un vainqueur plein d'une rare générosité. Cette reine, instrument de la politique étrangère, est une femme fière, inconstante, souillée d'adultère, mère dénaturée, révoltée contre son propre sang, abusant de la démence de son époux pour perdre l'État. Elle se fait un jeu des attentats les plus noirs, pour ravir la couronne à son propre fils et la placer sur la tête d'un roi étranger et ennemi, en lui donnant sa fille en mariage.

Après l'effroyable peinture des désordres de la cour, où sont représentés les favoris enrichis des dépouilles des sujets, des princes égorgés sans pitié, des fêtes qui mettent la France en deuil, le duc de Bourgogne fait à l'ambassadeur le récit des causes de la démence d'un roi dont le nom était partout respecté; démence à laquelle il a lui-même contribué par un singulier et infâme stratagème :

Las de tant de licence, il courut la punir :
Ses vassaux le suivaient : sa colère allumée
S'indignait des lenteurs de sa pesante armée :
L'éclat le plus brûlant du soleil de l'été
Fit bouillonner l'ardeur de son front irrité;
Et son fougueux esprit, dont s'animaient les flammes,
Ne rêvait qu'attentats, que piéges et que trames.
Tout-à-coup, au détour d'un ravin enfoncé,
A travers son cortége un homme s'est lancé,
Hideux, tout revêtu de lambeaux exécrables;
Et, pour le consterner d'augures formidables,
Ayant saisi les crins de son noble coursier,
« Arrête! on te trahit, » osa-t-il lui crier.

Un dard tombe avec bruit. Charle ému, plein d'alarmes,
Sur sa troupe et ses chefs tourne en fureur ses armes,
Frappe, immole, et les coups de son glaive sanglant
Devancent son regard de rage étincelant.
On recule : chacun évitant sa poursuite,
Le respect de son rang force tout à la fuite.

. . . . . .

La raison, ce flambeau de la carrière humaine,
Dès-lors éteinte en lui, se rallumant à peine,
Ne sut plus le conduire, et sa sombre vapeur
Produit tantôt sa rage et tantôt sa stupeur.

Ce récit fait descendre dans le cœur un intérêt puissant, soutenu par une pitié qui va durer dans une gradation progressive, jusqu'à la fin de la pièce. La démence, objet de compassion dans le sort commun des hommes, donne au pathétique une force extraordinaire, quand elle frappe une tête couronnée ; elle prend alors une prodigieuse grandeur, surtout si de hautes vertus, des actions éclatantes, et la bonté d'ame forment le caractère du héros tragique : des larmes vont bientôt couler.

Cependant, de nouveaux malheurs, causés par le délire du roi, se préparent dans deux scènes opposées l'une à l'autre, et tracées dans un dialogue énergique : une reine doublement perfide va perdre le duc de Bourgogne et son propre fils, pour assouvir l'ambition de l'Angleterre. Elle les entretient séparément, en feignant avec tous deux d'abjurer sa haine, de leur rendre son amitié, de vouloir se soustraire au joug des Anglais et rétablir la France dans sa splendeur passée. Le duc, qui connaît la perversité de la reine, demande sa main, par suite d'un divorce avec le roi, pour gage de la réconciliation. La perfide reine a l'air de sacrifier son orgueil à cette indignité ; mais, pour

prix de ce sacrifice, elle exige que le duc immole le dauphin à leur vengeance commune; qu'il lui tende des piéges dans la conférence du pont de Montereau, et qu'il le jette impitoyablement dans les fers. Cette mère dénaturée oppose aussitôt le crime au crime : elle voit son fils; la haine et la vengeance sont au fond de son cœur. Mais l'oubli du passé, la réconciliation, une vive tendresse sont sur ses lèvres; et après avoir adroitement irrité l'animosité de son fils par le souvenir d'outrages et de crimes récens, et par l'effroi de l'avenir, elle lui propose d'assassiner le duc, dans cette même conférence. A la vue de cet attentat qui ensanglantera la paix, le vertueux dauphin est saisi d'un trouble extrême. Alors, la reine, pour accomplir son horrible dessein, jette les yeux sur Duchatel, officier de la suite du dauphin, et dont l'ardeur pour le crime ou pour la vertu est égale, selon les circonstances.

Pendant qu'on médite l'exécution de ce double attentat, l'intérêt varie et s'accroît au second acte. Un chagrin profond agite l'ame du dauphin, qui vient de voir son père plongé dans un affreux accès de démence, et qui ne l'a pas même reconnu : situation neuve et déchirante pour le cœur du fils d'un roi. C'est à Duchatel qu'il confie sa douleur:

Dans sa chambre introduit, dès que j'osai paraître,
D'un œil morne et sinistre envisageant mes traits,
Il s'est tu devant moi : tremblant, je soupirais.
Il offrait, demi-nu, l'aspect de l'indigence;
De ses cheveux souillés la triste négligence,
Son immobilité, son maintien, sa pâleur,
Étonnèrent mes yeux fixés sur son malheur.
J'étends vers lui les mains, et je l'approche à peine
Que, le front coloré d'une flamme soudaine,
Maudissant les argus dont il fut entouré,
Il me prend pour l'un d'eux; moi qui, désespéré,

Et d'un cœur filial partageant sa détresse,
Ne venais qu'épier un retour de tendresse.
« Sors d'ici, porte ailleurs ton zèle furieux, »
M'a-t-il dit, transporté d'un accès curieux.
J'en ai frémi : dès-lors, en un cruel sourire,
Atroce changement des traits de son delire,
Sur moi son amertume a paru s'exhaler,
Et par sa voix terrible il m'a fait reculer.

Combien est touchant le tableau de cette entrevue ! les couleurs en sont tristes, naturelles et vraies : ce qu'il offre de sinistre et de noir, est adouci par la douce espérance que Duchatel apporte au cœur du dauphin, en lui disant que l'instant approche, où le roi a coutume de reprendre l'empire de la raison, et qu'il sortira du sommeil de la démence pour voir le retour de la paix. Mais il lui révèle que cette paix sera achetée par le meurtre du duc, assassin d'Orléans son maître ; que la reine l'a choisi pour cet attentat, qui doit assouvir son ressentiment, sauver le dauphin, et mettre un terme à la guerre civile. La vertu du dauphin s'oppose constamment à cet assassinat, quel que soit le fruit qu'il en puisse recueillir. Il ne veut point souiller de sang un traité de paix, donner l'exemple du crime, troubler sa vie par des remords qui ne s'éteignent jamais. C'est à la vengeance des lois qu'il livrera le coupable. Ainsi, le prince demeure étranger au forfait ; mais la reine n'en poursuit pas moins l'exécution de son atroce dessein ; elle prête de nouveau ses fureurs à Duchatel, qui n'est que trop disposé à la servir.

Le roi, qu'on attend avec une curieuse impatience, paraît. Il est accompagné d'Odelle, femme d'une ame bonne, sensible, qui lui prodigue les soins les plus généreux. La pitié, déjà descendue dans le cœur, produit tout à-coup des sensations nouvelles. On cher-

che en vain ce prince illustre dans la guerre, plus grand dans la paix, environné des hommages et des respects de la terre; les regards étonnés s'arrêtent sur un fantôme qui se survit à lui-même. C'est la démence assise sur le trône; mais, cette démence offre les ruines d'une raison supérieure. Duchatel est la première personne qui se présente au-devant des pas du roi qui le reconnaît. Sa présence fait naître dans un cœur en proie aux égaremens de la folie, des souvenirs tendres, mais pleins d'une âpre mélancolie. Les horreurs dont le duc de Bourgogne se souilla dans le siége de Paris, se peignent à son imagination. Il voit Duchatel sauvant et emportant son fils dans ses bras. Il lui rappelle cet héroïque dévouement; mais, aussitôt, par un contraste frappant, sa réflexion se reporte sur son état d'ignominie, d'indigence, d'abandon; et l'on voit un roi réduit à demander un cercueil à la pitié de celui qui sauva son fils au berceau; idée sublime, et admirablement rendue par ces mots :

> Ils m'ont privé de tout; vivant, m'ont délaissé :
> Mort, aurais-je leurs pleurs?...

Odelle observe avec attention les mouvemens de l'ame de son maître; elle craint que des émotions trop violentes ne déchaînent sa fureur; et sa crainte impose silence à Duchatel, qui maudit le duc de Bourgogne, auteur de la démence du roi. Charles épanche son ame souffrante et égarée auprès de l'amie qui adoucit son infortune; et c'est dans ces épanchemens que le cœur humain se montre sous un aspect aussi sombre que nouveau :

> Dieu créateur! qui seul nous fais ce que nous sommes,
> Dégrades-tu si bas la majesté des hommes,

Pour nous mieux avertir de ne point t'oublier,
Et sous tes châtimens nous mieux humilier?
Rien n'est donc sûr pour nous, sous l'empire céleste..
Ah! fragiles humains, vous vous épouvantez
Des prompts renversemens de vos prospérités!
C'est peu de voir tomber vos grandeurs, vos fortunes;
Le courage soutient des pertes si communes :
Mais, déchus de raison, implorez le tombeau,
Avant qu'ainsi vos pas s'égarent sans flambeau.

Ces réflexions conduisent sa pensée vers ses enfans; il s'afflige de n'avoir pas reconnu son fils, de ne l'avoir pas accueilli par de tendres embrassemens, ce fils à qui appartient un trône dont un père a été précipité par la démence. Le mariage de sa fille vient occuper sa tendresse; il se nourrit de l'espoir que cette union étouffera le feu de la guerre civile; mais, aussitôt, par un retour déchirant sur lui-même, il s'écrie :

Mais, siérait-il qu'un spectre allât par ses douleurs
Attrister les autels ornés pour toi de fleurs,
Et, sous l'heureux éclat des flambeaux d'hyménée,
Montrât aveuglément sa pâleur couronnée?

Son cœur ne cesse de nourrir de douloureux souvenirs. Une princesse qu'il aimait avec passion, Valentine, veuve d'Orléans, égorgé, dans les guerres civiles, parmi d'autres princes de la cour, ne fait qu'accroître sa languissante et sauvage mélancolie. Elle ne s'adoucit que par les pleurs d'Odelle, dont la touchante amitié lui inspire ces vers, où sont tracés avec tant de délicatesse et de charme les vertus des femmes :

Je me perdrais sans toi, guide aimable et fidèle!
O femmes! de vos soins adorables effets!
La vie humaine entière est due à vos bienfaits.
A l'heure du déclin, comme dès la naissance,
Votre sexe est l'appui de notre double enfance;

Et, de nos jours sereins prolongeant le flambeau,
Berce encor nos douleurs aux portes du tombeau :
Vos secours, votre sein et vos bras nous attendent :
Les consolations de vos lèvres descendent.
Quand nous a fui l'amour et même l'amitié,
Dieu, pour nous, dans vos cœurs met encor la pitié.
Anges de charité dans les pieux asiles,
Qu'au lit des rois souffrans vos vertus sont utiles !

A la vue du duc de Bourgogne, son indignation se soulève ; il lui reproche ses crimes, l'accable des noms les plus odieux, et prédit sa mort. Cette prédiction épouvante le duc, qui est d'ailleurs averti de son péril par une lettre. Il ne voit plus dans Charles un prince qui est privé de la raison ; mais un organe des enfers. Cependant, il rappelle son courage accoutumé ; sa terreur s'évanouit. Il se rend au pont de Montereau, pour perdre le dauphin.

Durant cette conférence, la reine qui les a engagés à se tendre mutuellement des embûches, est tourmentée d'une inquiétude extrême, ne sachant de quel côté triomphera la scélératesse. Sa confiance se repose davantage sur Duchatel, dont le bras est exercé au meurtre. L'ambassadeur d'Angleterre vient lui annoncer que l'un des deux a succombé. Après l'affreux récit de la mort du duc frappé par Duchatel, l'ambassadeur, en habile politique, saisit cette circonstance, pour qu'elle rejette la noirceur de cet assassinat sur le dauphin, et fasse signer un traité qui l'exclut de la couronne, qu'on fera passer à l'enfant qui naîtra du mariage de sa fille avec le roi d'Angleterre.

L'assassinat du duc ayant causé un tumulte effroyable dans la ville, Charles, abandonné aux soins d'Odelle, s'échappe dans un accès de fureur ; il est errant sous les murs du château. Son égarement le conduit

près de la reine, qui, pour rester seule avec lui, fait sortir Odelle. Ici se passe une scène pleine d'effroi. C'est le comble de l'art d'avoir mis un roi, dont l'aliénation d'esprit ne dément point le noble caractère, en présence d'une reine dont rien n'égale la fourberie, si ce n'est sa cruauté. Le délire du monarque est tel qu'il se croit seul, quoique la reine réponde à son discours : invention d'un genre neuf et d'une difficile exécution. Égaré dans les labyrinthes de la folie, il s'irrite et s'étonne d'être prisonnier dans son palais ; mais son étonnement cesse, lorsqu'il songe qu'il est au milieu d'une cour où règnent l'étranger, la perfidie et le crime ; où mille trames sont ourdies pour son abjection. Son bras désarmé assure l'impunité ; il se voit en proie à la haine, à l'insulte, à l'abandon, et cette terrible vérité sort de sa bouche :

Un roi n'a point d'ami ; c'est le malheur du trône.

Tout-à-coup, son discours est rompu ; on ne trouve aucune liaison dans ses idées ; c'est bien la démence surprise sur le fait :

Aux heures du sommeil pourquoi me réveillé-je?
La nuit couvre ces murs... Quelle est sombre!.. Rêvé-je?
Non, j'agis ; non, je marche... Ah! j'ignore en quels lieux...
Que mon front est pesant? quel voile est sur mes yeux!

Une mélancolie sinistre accable son imagination et s'exhale dans des paroles entrecoupées, qui partent d'un cœur rongé par l'amertume. Cependant, il aperçoit une personne qui converse avec lui. La démence le fait tomber dans une étrange méprise. Sous les traits de la reine, il voit Valentine qu'il aima dans les belles années de sa vie ; il oublie qu'elle a expiré, victime du chagrin ou du poison. La surprise de la reine se

change bientôt en frayeur ; lorsque son époux lui prédit une mort exécrable, en lui rappelant le supplice de Brunehaut :

> Les grands qu'elle opposait en coupables rivaux,
> Unis enfin contre elle, ont, aux pieds des chevaux,
> Sur des ronces, traîné sa dépouille abhorrée,
> Qu'en lambeaux tout sanglans le peuple a déchirée...
> Noir exemple où du ciel éclate la rigueur!

Cette prédiction la glace d'horreur, d'autant mieux que celle de la mort du duc venait de se réaliser sous ses yeux. Ici la terreur se joint à la pitié ; et cette terreur redouble, lorsque Charles s'assied, et arrête, dans un moment de calme, des regards immobiles sur une reine dont le cœur est pétri de fiel et de crime. Ce calme précède un violent orage, qui s'élève dans son ame, lorsqu'il apprend que le duc a été assassiné, parce qu'il voulait faire la paix et marier sa fille au roi d'Angleterre, et que l'assassin est son propre fils. Des parricides, des trahisons, des princes noyés dans leur sang, des attentats nouveaux, se mêlant à l'image charmante de l'innocence de sa fille, environnent la scène d'affreux nuages. Les tourmens de Charles font succomber son ame sous la violence d'un accès de démence, et le livrent aux perfidies de la reine, qui va lui faire signer l'acte remis par l'ambassadeur anglais ; mais il n'a pas plutôt jeté les yeux sur cet acte d'opprobre et d'infamie, qu'il se réveille de sa stupeur. Sa fureur est à son comble. Les gouffres de l'enfer apparaissent à son imagination frappée de terreur ; et, parmi les ombres infernales, il rencontre Isabelle.

Je dois m'arrêter sur cette rencontre, parce qu'elle me paraît le dernier effort de l'art : c'est le plus beau passage de la plus belle scène de la tragédie. Charles

commence par une apostrophe véhémente aux courtisans perfides, aux ambitieux qui se tourmentent, s'agitent et s'égorgent pour de vains titres et de vains honneurs; aux ministres pervers qui se sont enrichis des dépouilles des citoyens, qui ont proscrit l'homme juste, qui ont fait couler les larmes de la veuve et de l'orphelin, qui se sont souillés de trahisons ou de meurtres, et dont les hurlemens dans les enfers n'apaiseront point les plaintes de leurs victimes. Le spectateur est ainsi préparé à l'émotion déchirante produite par tout ce que Charles va dire à la reine :

Et comment à mes yeux t'oses-tu présenter,
Téméraire Isabelle?.. Est-ce pour m'insulter?
Est-ce dans le dessein d'arracher aux supplices
Des princes sans honneur, tes féroces complices?..
Si j'en crois tes discours, mon esprit est blessé...
Examine mes traits... Dis : qu'ai-je d'insensé?
Est-il donc étonnant que mon œil soit farouche,
Voyant un monstre affreux qu'aucun remords ne touche?
Quel désordre égaré t'effraie en mon regard?..
Jamais sur les mortels levai-je le poignard?
Si je pleure en ma cour tout le sang qui l'inonde,
Est-ce un déréglement, que ma pitié profonde?
Le délire est aux cœurs qui, dans un froid repos,
Excusent l'homicide, et taisent les complots...
Mais, moi, j'ai bien l'horreur de tes lâches maximes,
Bien l'amour des vertus, bien la haine des crimes..
Quelle est ma déraison? Parle... Pourquoi trembler?
C'est toi dont la froideur doit faire reculer...
Toi qui souillas mon lit, qui dégradas mon trône :
Toi qui vendrais l'État, et jusqu'à ma couronne;
Toi, fille de discorde, et qui, par tes forfaits,
Dans l'usage du crime as su trouver la paix :
Va t'asseoir aux enfers, nouvelle Frédégonde :
Là, ton arrêt t'attend pour l'exemple du monde.

Énergie et profondeur de pensées, beauté des images,

cris de douleur et de frémissement contre le crime, accens passionnés de la vertu, tendre amour du pays, horribles imprécations contre l'auteur des calamités publiques : tout se trouve réuni dans cette scène, comme dans le foyer d'un vaste embrasement, dont les flammes répandent au loin la pitié et la terreur. C'est dans cette situation tragique, où Charles s'imagine voir Isabelle dans les enfers, que le visage de Joanny, qui devait remplir le rôle du roi, se couvre d'une fureur noire : ses traits, de l'état d'immobilité où l'enchaîne le courroux comprimé de la démence, s'animent tout-à-coup, et avec une telle impétuosité, que sa voix semble tonner dans les profondes cavernes de la mort. Son regard est étincelant d'une sombre rage ; il recule épouvanté. Son aspect a je ne sais quoi de funèbre et de redoutable ; au point que, pendant les répétitions, et sans aucun prestige théâtral, un frémissement involontaire s'emparait de toutes les personnes employées au théâtre. Qu'on se figure l'effet qu'aurait produit cette situation sur les spectateurs.

Après une pareille scène, l'ame a besoin de repos. Le voyageur, fatigué des beautés sauvages, terribles et imposantes de la nature, se plaît dans un tranquille vallon. Le dauphin conserve toujours la candeur de son caractère, dans un entretien avec Duchatel sur l'assassinat du duc de Bourgogne ; assassinat qu'il avait vu et qu'il voit encore avec horreur. Comme les lois sont armées pour punir celui qui les outrage, la scélératesse du duc n'est pas pour lui une excuse ; il exile de sa présence Duchatel qui n'éprouve aucun remords, et qui veut servir encore son prince, avant de s'éloigner. Bientôt il aura la généreuse audace de le justifier, en prenant sur lui seul tout l'odieux de son forfait, et en

disant avec fierté, devant Charles et ses compagnons d'armes :

> La haine en vain impute un tel meurtre à sa gloire :
> Moi seul je l'ai commis ; j'en charge ma mémoire.

Le roi reparaît ; sa raison a repris son empire : ses vêtemens souillés et déchirés sont remplacés par la pourpre et les ornemens de la royauté ; son regard, son air, sa démarche, son langage, sont assurés Ainsi, Charles est présenté sous ce double aspect : d'abord, dans un état de démence progressif et traversé de quelques éclairs de lumière ; ensuite, jouissant de toutes ses facultés intellectuelles, sans que la folie altère la beauté de son caractère. Amour de la vertu, haine du crime, tendresse paternelle, horreur pour la domination étrangère, zèle ardent pour la gloire et le bonheur de la France : voilà les précieuses qualités, ornement de l'ame d'un roi, qui, s'il pouvait renaître, s'indignerait encore du dernier outrage qu'on fait à sa mémoire, en lui défendant l'entrée de la scène. Toujours les maux de l'empire sont présens à sa pensée. Cette fois, c'est dans le sein d'un fils vertueux appelé au trône, qu'il dépose ses noires anxiétés. A peine lui reste-t-il un souvenir confus de tout ce qu'il a dit ou fait dans les scènes précédentes. Il apprend qu'il a signé l'arrêt de l'exil de son fils, faussement accusé d'avoir trempé ses mains dans le sang du duc ; c'est alors qu'il adresse un discours rempli d'une éloquence pathétique, où se trouve l'épanchement du cœur d'un père profondément malheureux et indignement trompé :

> Plains-moi ! ne me hais pas ! excuse un triste père.
> Demandant ton pardon, démentant sa colère...
> Et priant ta vertu, mon fils, de surmonter
> Jusqu'aux secrets mépris qu'il a pu mériter.

Cet entretien du père et du fils est interrompu par Duchatel : il vient annoncer que la garde de la reine assiège l'une des portes du château, pour surprendre et arrêter le dauphin, qui court sur-le-champ aux armes. Duchatel a rassemblé sa garde, et va racheter par la valeur le crime qu'il vient de commettre.

La reine assemble son conseil. Sa politique artificieuse représente la France désolée par la guerre civile, vaincue par l'Angleterre ; ses princes divisés, assassinés, tour à tour oppresseurs et opprimés ; Bourgogne, l'espoir de la patrie, tombé dans une embûche mortelle dressée par le dauphin : elle ajoute que l'aurore d'une paix ensanglantée était pire que la guerre ; que la sagesse lui prescrivait d'unir sa fille au roi d'Angleterre, de placer sur la tête de l'enfant qui naîtra de cette union, la couronne dont le dauphin s'est rendu indigne. Charles se montre d'une manière inattendue dans ce conseil, et y parle en maître ; il protège l'innocence de son fils, qui saura vaincre l'Angleterre. Mais, un nouveau sujet d'alarme et de désespoir s'empare de cet infortuné monarque, lorsqu'il apprend qu'il a signé l'acte qui livre la France. C'est dans cette circonstance que l'ambassadeur anglais parle plus que jamais de vertu, de modération, de générosité, pour mieux déguiser la trahison. Le roi le pénètre, fait éclater sa colère, et s'abandonne à l'amertume du désespoir. Le dauphin, espérant relever la fortune de la France dans les combats, vient adresser des paroles menaçantes au conseil, et proteste hautement contre son exhérédation. Mais la raison n'a prêté sa lumière à Charles, que pour lui faire mesurer avec plus d'effroi l'abîme où la France est plongée ; ce qui cause un tel ébranlement dans son cerveau, que ses forces l'abandonnent, et qu'il

rentre dans les horribles labyrinthes de la démence, en s'écriant :

> Pleurez !.. non les tourmens d'un prince qui succombe,
> Mais le spectacle affreux d'un empire qui tombe.

Ainsi se termine l'action de la pièce, dont le sujet est la France vendue à l'Angleterre. C'est parce qu'on n'a ni soigneusement analysé, ni profondément médité la tragédie de Charles VI, que l'on a prétendu que cette pièce n'avait pas de fin ; et que, d'ailleurs, elle péchait par défaut d'unité d'action, la mort du duc de Bourgogne ayant lieu entre le deuxième et le troisième acte. D'abord, la protestation du dauphin, et l'espérance de le voir un jour couronné, loin de prolonger l'action, prouve qu'elle est accomplie ; car on ne peut pas protester contre un événement qui n'est pas arrivé; et, si cet événement est accompli, le dénouement ne laisse rien à désirer ; d'autant mieux que la restauration du dauphin, sur le trône, est un autre événement indépendant, soumis aux hasards de la guerre.

La mort du duc ne forme pas duplicité d'action, parce qu'elle n'est qu'un incident : rien ne finit après cette mort. Le roi n'a pas encore signé l'acte de trahison ; et, après avoir signé cet acte, la reine ne l'a pas encore fait approuver dans le conseil. Cette sanction était le dénouement naturel de la pièce ; dénouement qui devient une nouvelle source d'intérêt et frappe l'imagination, parce qu'il est environné des prestiges de la démence d'un roi, qui n'ouvre les yeux à la lumière de la raison, que pour voir la France sous le joug odieux d'une domination ennemie ; d'un roi qui représente, en quelque sorte, la patrie entière victime dans sa propre personne. A. MELTRAL.

ANTHOLOGIE ARABE, ou *Choix de poésies arabes inédites, traduites en français, avec le texte en regard, et accompagnées d'une version littérale; par* J. HUMBERT, de Genève (1).

« En publiant ce recueil, dit M. Humbert dans sa préface, mon but a été d'offrir à ceux qui commencent l'étude de la poésie arabe, des morceaux de vers moins difficiles que ceux qu'on a imprimés jusqu'à ce jour.... On pourra me reprocher, ajoute-t-il un peu plus loin, de n'avoir pas fait un choix assez sévère ; d'avoir imprimé plusieurs morceaux infectés de jeux de mots et d'enflure.... Mais je voulais faire connaître le goût des Arabes, tel qu'il est réellement, et non publier des poemes où le goût épuré des Européens n'eût rien à reprendre. »

Ces deux passages, réunis, sembleraient annoncer que M. Humbert, en composant ce recueil, a voulu le faire servir à deux choses distinctes, bien qu'assez étroitement liées l'une à l'autre : d'abord, à faciliter l'étude de la poésie arabe, qui a effectivement grand besoin de l'être ; et, de plus, à donner une idée du goût et du génie qui caractérisent cette poésie, et la distinguent de celle des autres peuples asiatiques, presqu'aussi nettement que de celle des Européens.

Mais, il ne faut pas prendre trop à la lettre cette dernière partie du dessein de M. Humbert ; ou bien il

(1) Paris, 1819. 1 vol. in-8°. Imprimerie royale. Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17.

faudrait avouer qu'il ne l'a pas remplie. Il s'en faut bien, en effet, que le choix de poésies arabes publié par lui soit assez riche et assez varié, qu'il soit conçu comme il devrait l'être, pour donner une idée générale de la poésie arabe. Cette poésie a eu, comme le peuple dont elle est la création, ses époques de vigueur, de jeunesse et de gloire, où les jeux d'esprit, qu'on lui reproche maintenant, lui furent étrangers ; et même à dater des tems où le mauvais goût a commencé à s'y introduire, il s'en faut bien que l'enflure et la recherche soient le caractère dominant de toutes ses productions : il en est un très grand nombre où ces défauts ne paraissent que comme des taches accidentelles et locales, à travers des beautés franches, pures et hardies.

Il faut donc, pour rendre justice au travail de M. Humbert, se borner à le considérer relativement à son objet évident et principal : celui de rendre plus agréable, et en même tems plus aisée, l'étude de la poésie arabe. C'est sous ce rapport qu'il mérite la reconnaissance des orientalistes.

L'Anthologie arabe de M. Humbert est divisée en deux parties distinctes, dont la première renferme le texte original des morceaux sur lesquels il a travaillé. Ces morceaux sont au nombre de soixante-cinq, qu'il a tirés, la plupart, des *Mille et une Nuits*. Plusieurs sont extraits d'une Anthologie poétique compilée par *Soyouti*, et très répandue dans l'Orient. Quelques-uns ont été fournis par les nombreux recueils des poëtes arabes d'Espagne. D'autres enfin appartiennent à la précieuse collection, si célèbre parmi les orientalistes, sous le titre des *Hamasa*. Il eût été facile à M. Humbert de mettre plus de variété dans le choix de ces

morceaux, et de le rendre plus piquant; mais il semble avoir été gêné, à cet égard, par la crainte de trop multiplier, dans sa collection, le nombre des pièces difficiles; ce qui eût été directement contraire à son projet.

Le texte de chaque pièce est accompagné d'une note qui en indique le mètre, suivant les formules de la versification arabe, et d'une traduction française, que les orientalistes eux-mêmes aimeront à rapprocher de l'original. Cette traduction sera particulièrement agréable à ceux qui, sans savoir l'arabe, voudraient néanmoins se faire quelqu'idée du ton et du goût qui règnent dans une grande multitude de compositions poétiques en cette langue.

La seconde partie du travail de M. Humbert, spécialement destinée aux orientalistes, en est la plus étendue, comme la plus importante. Elle renferme une version latine de chacune des soixante-cinq pièces du recueil; version accompagnée de notes de tout genre, principalement destinées à faciliter l'intelligence du texte auquel elles ont rapport. Cette simple annonce montre assez, ce me semble, que l'auteur n'a négligé aucun moyen d'étendre ou d'assurer l'utilité de son travail.

Outre l'avantage accessoire d'être imprimé avec beaucoup d'élégance, le texte de cette anthologie arabe a le mérite plus important d'être remarquablement correct. La version latine est ce qu'elle devait être, pour répondre aux vues du traducteur, et au besoin des commençans; c'est-à-dire, exacte et aussi littérale que possible. Les notes sont nombreuses, variées et toutes intéressantes et utiles; les unes, sous le rapport philologique; les autres, comme renfermant des traits curieux sur la littérature, l'histoire et les mœurs des

Arabes en général. Plusieurs sont agréablement entremêlées de fragmens poétiques, qui forment une sorte de supplément aux pièces dont se compose le corps même du recueil. Quelques-uns de ces fragmens, ainsi épars dans les notes qu'ils enrichissent, sont empruntés de la langue et de la poésie des Persans, et peuvent donner lieu à des rapprochemens agréables entre le génie poétique de ce dernier peuple et celui des Arabes. Ce n'est pas tout : quelques-unes des pièces les plus intéressantes du recueil ont inspiré à M. Humbert l'idée de les traduire en vers grecs. Ces traductions se trouvent aussi parmi les notes, et font preuve, dans leur auteur, d'un sentiment délicat et exercé de la langue et du style d'Anacréon.

Quant à la version française des textes de cette anthologie, elle est élégante, animée, et peut-être aussi concise que puisse l'être une traduction française de vers arabes. On y trouve bien çà et là quelques passages qui seraient susceptibles d'être entendus autrement qu'ils ne l'ont été par M. Humbert ; mais cela était inévitable dans la version de pièces pleines de jeux d'imagination ou d'esprit, si bizarres ou si hardis, que l'on ne saurait être toujours bien assuré d'avoir rencontré la véritable pensée de l'auteur, en adoptant celle qui s'est présentée comme la plus naturelle ou la moins obscure.

On pourrait aussi noter, dans la traduction dont il s'agit, quelques traits qui ne rendent pas avec toute la justesse possible, les traits correspondans de l'original, lors même que le sens de ceux-ci n'a rien de douteux. Ainsi, par exemple, M. Humbert a compris dans son choix un fort beau morceau des *Hamasa*, dont il tra-

duit ainsi le premier vers : « *J'ai dit à mon ame : marchons au combat; et déjà elle s'envole, saisie de frayeur, à l'idée des héros ennemis.* » Pour être exact, il aurait fallu dire : « *J'ai dit à mon ame, au moment où elle s'envolait,* etc., » ou quelque chose d'équivalent. Mais ce sont là des inexactitudes bien légères; et je n'en ai point rencontré d'un genre plus grave.

Je présume faire une chose agréable au lecteur, en le mettant à portée de juger lui-même, au moins par un exemple, du style dans lequel M. Humbert a rendu des originaux toujours difficiles à traduire, et souvent intraduisibles. Voici donc une des pièces de son recueil, qu'il a donnée sous le titre d'*Élégie d'un Arabe d'Espagne.* Cet Arabe, revenant de Damas où il a fait quelque séjour, adresse aux amis qu'il y a laissés l'expression des tendres regrets que lui inspirent et le souvenir de leur amitié, et celui des charmes de leur pays :

» O mes bons amis de Damas, n'aurai-je donc aucune nouvelle de vos contrées chéries! car le feu du désir brûle mon sein et le consume. Un espace immense me sépare de vous; mais, j'en atteste Dieu même! depuis l'instant où je vous ai quittés, mes yeux n'ont eu de plaisir ni à se fermer au sommeil, ni à s'ouvrir à la lumière. — Quand je me rappelle ces jours de bonheur coulés délicieusement près de vous, mon cœur est sur le point de se briser. — Quel n'étais-je pas alors, au matin, dans le vallon de Niren; dans ce vallon où les fleurs ne cessent de sourire, arrosées des larmes du ciel; où roucoulent les colombes, où se balancent les rameaux, où les torrens et les arbres font ouïr sans cesse un agréable murmure! Et cette plaine au pied des

monts ! où sont les soirées de bonheur qu'elle a fait naître pour moi, et dont une seule valait, à mes yeux, une vie tout entière ? Plaine charmante, que Dieu t'arrose du tribut de mes larmes !... »

Du reste, en facilitant l'étude de la poésie arabe, M. Humbert a fait, par cela seul, quelque chose qui doit contribuer à étendre et à perfectionner l'étude de l'arabe même. L'on ne peut en effet, à ce qu'il me semble, avoir une idée complète de l'étonnante abondance de cette langue, de son inimitable énergie, des nuances aussi précises que délicates de sentiment et de pensée auxquelles elle se prête, si on ne l'a pas étudiée dans les poésies qui en sont la principale richesse, et les monumens les plus anciens et les plus caractéristiques. Les connaissances, l'exactitude et le goût dont M. Humbert a fait preuve, dans ce premier fruit de son étude des langues et des lettres orientales, font désirer qu'il y persévère, et autorisent à espérer qu'il s'y distinguera.

F. L.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.
LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

101.— *North American Review and Miscellaneous Journal.* — Revue de l'Amérique du Nord, et Journal de Mélanges. Boston, 1820. Hilliard et Metcalf. N° XXVI.

Cette *Revue* paraît tous les trois mois, et deux cahiers forment un volume de 420 à 450 pages. Elle se recommande par le bon choix et la sage distribution des matières. Étrangère à toute secte religieuse exclusive, comme à tout esprit de parti politique, elle s'occupe seulement de la discussion des sujets qui sont d'un intérêt général, et particulièrement de l'examen des ouvrages publiés dans les États-Unis.

Le N° XXVI contient les articles suivans : Mémoires historiques des études et des productions du docteur *G. Bernardo de* Rossi, professeur de langues orientales, écrits par lui-même ; — Paysages du Mississipi ; poëme descriptif de l'intérieur de l'Amérique septentrionale, par *Charles* Mead, citoyen des États-Unis ; — Discours sur différens sujets, par *Jeremy* Taylor, chapelain ordinaire de Charles Ier, et évêque de Down et Connor ; — les Aventures du capitaine Golownin, de la marine russe impériale, durant son emprisonnement chez les Japonais, en 1811, 1812 et 1813 ; avec ses observations sur l'empire du Japon et sur ses habitans, etc. ; — les Souvenirs de Curran et de quelques-uns de ses contemporains, par *Charles* Phillips, écuyer ; — Quelques décisions importantes rendues par des Cours de judicature des États-Unis ; — Procédés et rapport des commissaires pour l'Université de Virginie, présentés le 8 décembre 1818 ; — Substance de deux discours prononcés au Sénat des États-Unis, par l'honorable

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

Rufus King, de New-York, à l'occasion d'un acte intitulé *Missouri-Bill*, relatif à l'esclavage des noirs dans cet État; discours remarquables par cette profondeur de vues qui caractérise l'homme d'État, et par la saine philosophie sur laquelle elles s'appuient. — Mémoire sur le commerce et la navigation de la mer Noire, et sur le commerce et la géographie maritime de la Turquie et de l'Égypte; par *Henry* A. S. Dearborn; — Mémoires de la vie et des campagnes de l'honorable Nathaniel Greene, major-général dans l'armée des États-Unis, et commandant du département méridional, pendant la guerre de la révolution; par *Charles* Caldwell, D. M.; professeur d'histoire naturelle dans l'Université de Pensylvanie; — Sermons du feu révérend *F. J.* Buckminster, avec une notice biographique le concernant.

Nous espérons pouvoir, dans le cours de l'année prochaine, établir des relations plus suivies avec l'Amérique du Nord, et rendre compte du contenu des principaux recueils de littérature et de sciences publiés dans ces contrées.

ASIE.

CHINE.

102. — *San tsae too hwuy*. — Recueil de gravures sur les trois départemens des sciences, savoir: le ciel, la terre et l'homme. Pékin. 64 vol. in-8°.

On donne généralement à cet ouvrage, en Europe, le nom d'*Encyclopédie chinoise*, quoiqu'il ait peu de droit à ce titre, n'étant qu'un recueil de figures suivies de courtes explications. Il fut composé par Wang-Hung-Chow, qui occupait un rang distingué dans la littérature, sous le règne de Wan-Leih (en 1600). Ce fut vers cette époque, que les Européens visitèrent la Chine pour la première fois, depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance, et il est parlé dans ce recueil des fusils d'Europe. L'auteur se fit aider dans son travail par son fils, qui partageait son goût pour les lettres. Le but qu'il semble s'être proposé, est de décrire les objets en présentant à l'œil leur copie exacte. Aussi, l'auteur de la préface dit-il que le savant Wang-Hung-Chow « a placé les figures à gauche et les livres à droite; » ce qui signifie que des représentations exactes doivent toujours précéder les explica-

tions. Il ajoute « que les gravures sont l'essence et l'esprit d'un livre; ce qui lui donne de la vie. »

Les sujets sont rangés dans l'ordre suivant : 1° l'astronomie; 2° la géographie; 3° portraits de personnages éminens, et des différentes tribus d'hommes de chaque région; 4° les mystères du Cycle et de Pa-Kwa; 5° l'architecture, 6° l'ameublement, les ustensiles de ménage, les instrumens propres au jardinage, à la pêche, à la guerre; les armes, etc.; 7° gravures d'anatomie; 8° parties des vêtemens, robes, manteaux, etc.; 9° les échecs, et autres jeux; 10° anciens caractères chinois; 11° la botanique et l'histoire naturelle de différens pays; 12° l'art de boxer et de faire des armes; 13° l'exercice du sabre; 14° la danse du menuet; 15° différentes attitudes, et secrets pour fortifier la santé et prolonger la vie; 16° les combats de taureaux, de coqs, et autres amusemens du même genre; 17° médailles et pièces d'argent gravées.

Telle est à peu près la division des sujets dont traite le *San tsae too hwuy*. Chaque gravure est accompagnée d'une explication qui rend l'ouvrage amusant et instructif. On assure que les planches en sont perdues, et qu'on ne peut s'en procurer d'exemplaires qu'avec beaucoup de peine et à un prix exorbitant. Cependant, il en existe quelques exemplaires en Angleterre et sur le continent.

EUROPE.

ANGLETERRE.

103. — *General Zoology; or systematic natural history*; etc. — Zoologie générale, ou Système d'histoire naturelle; commencée par feu Georges Shaw, membre de la Société royale de Londres, et continuée par J. Stephens; ornée de gravures. Londres, 1820. Walker. Vol. XI; parties 1 et 2. 1 vol. in-8°. 686 pages. Prix, 2 pounds, 12 shellings 6 pence.

L'étendue progressive des découvertes et des observations, dans l'étude de l'histoire naturelle, a fait sentir le besoin d'y introduire un système d'ordre plus rigoureux que la nomenclature de Linnée. Les naturalistes, Illiger, Temminck, Vieillot, et autres, ont proposé d'établir un ordre systématique pour ranger les différentes classes de l'ornithologie, et en faciliter l'é-

tude, en la rendant plus simple et plus claire. M. Stephens a profité de leurs travaux, et son ouvrage y a beaucoup gagné. Le onzième volume, qu'il vient de faire paraître, traite des *gallinacées*, des *struthiones*, des *cursores* et des *grallæ*. Il y relève plusieurs erreurs importantes échappées aux savans qui l'ont précédé dans cette carrière; mais il ne s'applique pas assez à décrire l'instinct et les habitudes de chaque espèce. Tout occupé de sa méthode de classification, il néglige trop souvent les détails. Quelques fautes de langage ont aussi échappé à son attention. Ce sont, au reste, de légères imperfections, quand on les compare à l'exécution générale de l'ouvrage, qui ne laisse rien à désirer, sous le rapport des recherches et des détails scientifiques.

104. — *The characters of the classes, orders, genera, and species, or the characteristic of the natural history system of mineralogy*, etc. — Caractères des classes, des ordres, des espèces, ou Système d'histoire naturelle appliqué à la minéralogie, pour apprendre aux étudians à distinguer les minéraux, d'après des principes semblables à ceux de la botanique et de la zoologie; par Frédéric Mohs, professeur de minéralogie. Freyberg, 1820. Traduit en anglais. Londres. Colburn. 1 vol. in-8°. Prix, 6 shellings 6 pence, cartonné.

105. — *Advice and maxims for young students and practitioners of medicine*, etc. — Avis et maximes pour les jeunes étudians en médecine et pour les jeunes médecins, suivis de remarques sur le pouls; par le docteur Johnson. Londres, 1820. Colman. Brochure. Prix, 1 shelling 6 pence.

106. — *An Introduction to arithmetic*, etc. — Introduction à l'arithmétique, dans laquelle les premières règles sont entremêlées d'instructions biographiques et historiques; par Richard Chambers. Nouvelle édition, revue et augmentée. Londres, 1820. Colburn. 1 vol. Prix, 2 shellings, relié.

107. — *An inquiry into the present state of the British navy*, etc. — Enquête sur l'état présent de la marine anglaise, contenant des réflexions sur la dernière guerre avec l'Amérique, etc.; par un capitaine de la marine anglaise. Londres, 1820. In-8°. 6 shel. 6 pence, cartonné.

108. — *An Account of the Arctic Regions, with a history and description of the Northern whale fishing*, etc. — Description des

régions arctiques, suivie d'une relation des pêches du Nord, et particulièrement de celle de la baleine; par W. Scoresby. Londres, 1820. Colman. Edimbourg. Olivier et Boyd. 2 vol. in-8° ornés de 24 gravures.

L'auteur de cet ouvrage a fait dix-sept voyages au Groënland et à Spitzberg, pour la pêche de la baleine. Son expérience et les renseignemens qu'il a tirés des meilleurs auteurs, l'ont mis en état d'offrir au public une description complète de ces intéressantes régions. Son premier volume est consacré aux découvertes faites dans les terres arctiques, et à l'histoire naturelle de Spitzberg et de la mer du Groënland. Le second renferme des détails fort curieux sur la zoologie et les pêches des côtes du Nord.

Dans le grand problème qui partage les géographes, celui de l'existence d'un passage de l'Océan-Pacifique à la Mer-du-Nord, M. Scoresby se range du côté de ceux qui pensent que ce passage existe au nord-ouest; mais il ne suppose pas que cette découverte puisse jamais devenir avantageuse au commerce. Il croit, au contraire, que s'il y a réellement une communication entre la partie du sud de la baie de Baffin ou la partie du nord de la baie d'Hudson et le détroit de Behring, elle ne peut être ouverte qu'à de longues années d'intervalle, et pendant environ huit ou dix semaines au plus; ce qui rendrait la navigation d'une mer à l'autre fort difficile et souvent impossible. M. Scoresby est d'avis qu'on parviendrait plutôt à connaître la vérité par un voyage sur terre. « Il y a, dit-il, des hommes qui, étant accoutumés à voyager sur la neige pour le service de la Compagnie de la baie d'Hudson, entreprendraient volontiers le voyage des lacs intérieurs de l'Amérique septentrionale jusqu'à la Mer-Glaciale; et, au cas qu'ils trouvassent une continuation de terrain, s'avanceraient jusqu'aux pôles. Les voyages de Mackenzie et de Hearne prouvent clairement que cette manière de faire des découvertes est praticable. »

Dans son premier chapitre, M. Scoresby discute la grande question de la jonction des deux mers, l'Océan-Atlantique et l'Océan-Pacifique; il passe en revue les différentes excursions faites dans les régions du Nord. Dans son second chapitre, il décrit les pays septentrionaux qu'il a visités. Ses relations sont fort intéressantes; les détails sur la pêche de la baleine ne le sont pas

moins. On trouve aussi dans cet ouvrage beaucoup d'observations curieuses sur les glaces des poles, sur l'atmosphere du Groenland, sur les vents qui soufflent dans ces parages, et enfin sur les poissons des mers du Nord.

Nous renvoyons le lecteur à la relation même de M. Scoresby, dont nous n'avons pu citer tout ce qui mérite d'être remarqué.

109. — *The Elements of modern geography and general history*, etc. — Elémens de géographie moderne et d'histoire naturelle, contenant une description détaillée et intéressante de tous les pays, États, etc., du monde connu, d'après la détermination du Congrès de Vienne et d'Aix-la Chapelle, suivis de détails sur les mœurs et coutumes des habitans, de notices historiques, et de questions pour examiner les eleves; ornés de cartes et de gravures; par G. Roberts. Londres, 1820. Sherwood. 1 vol. in-8°. Prix, 6 shellings 6 pence.

110. — *The present state of Chili, from the report laid before Congress*, etc. — État actuel du Chili, d'après le rapport présenté au Congrès; par Bland, commissaire envoyé dans ce pays par le gouvernement des États-Unis, en 1818. Londres, 1820. Longman. Brochure in-8°. Prix, 3 shellings 6 pence.

111. — *A statistical, historical, and political Description of the colony of New South Wales*, etc. — Description statistique, historique et politique de la colonie du nouveau pays de Galles et des établissemens qui en dépendent; par W. C. Wentworth, natif de la colonie. Londres, 1820. Colburn. Seconde édition revue et augmentée. 1 vol. in-8°. Prix, 16 shellings.

112. (*) — *Account of a tour in Normandy undertaken chiefly for the purpose of investigating the architectural antiquities of the Dutchy, with observations on its history, on the country and on its inhabitants*, etc. — Relation d'un voyage en Normandie, spécialement entrepris pour examiner les antiquités d'architecture du Duché, avec des observations sur son histoire, sur le pays et sur ses habitans; ornée de plusieurs gravures. Par D. Jurner. Londres, 1820. 2 forts volumes in-8°. J. et A. Arch. Prix. 6 fr.

L'auteur est un homme de mérite, savant botaniste et bon antiquaire. On se propose de publier bientôt une traduction française de cette relation.

113. — *The establishments of M. Emmanuel de Fellenberg, at Hoffwyl, considered with reference to their claim upon the atten-*

tion of men in public station, etc. — Établissemens de M. Emmanuel de Fellenberg, à Hofwil, considérés sous le rapport de leur utilité et de leurs titres à l'attention des hommes publics; par le comte Louis de Villevieille. Londres, 1820. Colburn. In-8°. Prix, 2 shellings.

114. — *Lectures on the philosophy of history.* — Leçons sur la philosophie de l'histoire, enrichies de notes et de gravures; par le révérend E. Bloomfield. Londres, 1820. Longman. 1 vol. in-4°. Prix, 20 shellings.

115. — *Letters from Germany and Holland during the years 1813—14; containing a detailed account of the operations of the British army in those countries*, etc. — Lettres écrites de l'Allemagne et de la Hollande, pendant les années 1813 et 1814; contenant un récit détaillé des opérations de l'armée anglaise dans ces deux pays, et de l'attaque d'Anvers et de Berg-op Zoom, par les troupes sous les ordres du général Graham. Londres, 1820. Colman. 1 vol. in-12.

116. — *Extracts on education, from the most popular writers*, etc. — Extraits sur l'éducation, tirés des meilleurs auteurs. Londres, 1820. Colburn. 2 vol. in-18. Prix, 7 shellings, 6 pence, cartonnés.

117. — *Recollections and reflections, personal and political, as connected with public affairs during the reign of Georges III.* — Souvenirs et réflexions, personnels et politiques, liés aux affaires publiques sous le règne de Georges III; par J. Nichols. Londres, 1820. Colburn. 1 vol. in-8° de 408 pag.

M. Nichols, ancien membre du Parlement, présente, dans cet ouvrage, une suite d'observations intéressantes, faites pendant le cours d'une longue carrière politique. Zélé partisan de Fox, il attaque impitoyablement tous ses adversaires : il ne juge guère avec moins de sévérité les membres de l'opposition, que ceux du parti ministériel. Plusieurs des anecdotes qu'il raconte sont intéressantes; mais, en général, elles reposent sur son seul témoignage, qu'un esprit de parti très prononcé peut rendre quelquefois suspect.

118. — *Letters from a Mother to her Daughter at school, pointing out the duties towards her maker*, etc. — Lettres d'une mère à sa fille, pendant son séjour en pension, propres à enseigner à une jeune personne ses devoirs envers Dieu, envers ses maîtresses,

ses compagnes, et elle-même ; par madame J. A. Sargant. Londres, 1820. Colburn. 1 petit vol. Prix, 3 shellings.

119. — *Tales of the Heart.* — Contes du cœur, par madame Opie. Londres, 1820. Colburn. 4 vol in-12. Prix 1 l. 8 shellings, cartonné.

Déjà connue en France par son roman *du Père et de la Fille*, madame Opie vient d'acquérir de nouveaux titres à la célébrité, en publiant l'ouvrage que nous annonçons. Il se distingue par une grande sensibilité, moins profonde toutefois que celle qui a dicté plusieurs passages de ses premiers écrits. Admiratrice de madame Inchbald, auteur de *Simple histoire*, madame Opie a suivi ses traces avec succès. Elle n'a pas, il est vrai, autant de naturel et de sensibilité que son modèle ; mais elle peint les passions avec énergie, et possède l'art d'en tirer des effets dramatiques. Les plus remarquables de ces contes sont, selon nous, *les Deux Fils*, *l'Amour d'une Femme ; le Voisin de vis-à-vis :* on peut encore ajouter celui de *Bienveillance et Egoïsme*.

Les *Contes du Cœur* méritent de passer dans notre langue, et le nom de madame Opie assure d'avance au traducteur l'intérêt du public.

120. — *Hogg's Winter evening tales.* — Contes du coin du feu, recueillis dans les chaumières de l'Écosse méridionale ; par James Hogg. Londres, 1820. Whiltakers. Edimbourg. Olivier et Boyd. 2 vol. in-8°.

L'auteur est un de ces hommes extraordinaires, dont le génie perce tous les obstacles qui s'opposent à son développement. Né en 1772, il ne reçut d'instruction que jusqu'à l'âge de huit ans. Il était d'abord vacher, et ensuite berger à Ettrich. Il cultive actuellement une modique ferme dans les montagnes de l'Écosse, et il est redevable de ce surcroît d'aisance à M. Walter Scott qui, s'intéressant au sort de ce poëte, formé uniquement par la nature, fit le premier connaître ses productions, et les vendit assez avantageusement pour mettre le berger d'Ettrich à même d'acheter un petit bien. On connaît de lui cinq ou six ouvrages, pour la plupart poétiques, qui ont paru depuis 1807. Les contes que nous annonçons renferment un grand nombre de passages d'une beauté sublime. La partie descriptive y est surtout admirable, et peut-être ne trouve-t-on chez aucun poëte moderne le

tableau de la vie d'un berger tracé avec autant de charmes, autant de perfection que dans ces contes.

121. — *The Carriage, by Maria* Benson. — La Voiture, par Maria Benson; conte à l'usage des enfans. 1 vol. in-12. Londres, 1820. Colburn.

Miss Benson a publié plusieurs ouvrages pour l'instruction de la jeunesse. Tous se font remarquer par la pureté de la morale, la justesse des pensées et la douceur des sentimens. Ce petit volume a le même genre de mérite, uni à beaucoup d'intérêt. Une exclamation, fort naturelle de la part d'une petite fille qui se récrie sur le bonheur de posséder un brillant équipage, sert de base à plusieurs incidens variés et instructifs. Les chagrins que cache le luxe, et dont il est quelquefois la cause, sont mis à découvert d'une manière ingénieuse. Des leçons salutaires répriment la vanité et l'admiration qu'excite le faste des richesses.

DANEMARCK.

122. — *Catalogus nummorum veterum græcorum et latinorum Musei regis Daniæ*, disposuit, descripsit et æneis tabulis anecdotos illustravit *Christianus Ramus*, professor et Musei regii director. Hafæ, 1816, typis orphanotrophii regii, excudebat Carolus-Fridericus Schubart. Trois parties in-quarto, savoir :

Pars prima. *Nummi regionum populorum, urbium, regum.* XVIII et 414 pages avec 8 planches contenant 155 médailles que l'auteur croit inédites.

Pars secunda, vol. primum. *Comtinens nummos Romæ liberæ et imperatorios usque ad Septimium Severum, imperatorem.* Avec 2 planches et 38 médailles. 316 pages.

Pars tertia, vol. secundum. *Moneta romanorum continens nummos imperatorios a Septimio Severo usque ad occasum imperii romani orientalis et pseudomonetam.* 412 pages avec 2 planches et 34 médailles. Se vend chez MM. Debure, libraires, rue Serpente, n° 7. Prix, 50 francs, et sur grand papier, 66 francs.

ALLEMAGNE.

123. — *Commentatio pathologico-anatomica de osteogenesie valvularum cordis præternaturali, auctore* C. A. Hering, M. et Ch. D. Leipsick, 1820. Reclam. in-4° de 45 pages, avec trois gravures.

Ce Mémoire peut être considéré comme un supplément aux ouvrages de Corvisart, de Burns, de Testa et de Kreysig, sur les maladies du cœur. L'auteur a presque entièrement borné ses observations au phénomène que présentent les valvules du cœur, lorsqu'elles s'ossifient. Il compare, avec beaucoup de justesse, toutes les recherches faites à ce sujet, et déploie des connaissances fort étendues, résultat d'une grande lecture.

124. — *Platners Beyträge zur Kenntniss des Attischen Rechts.* Traité du Droit attique, par *Ludwig* PLATNER, professeur de l'Université de Marbourg. Marbourg, 1820. Krieger. 1 vol. in-8° de 445 pages.

Ce volume renferme réellement deux ouvrages. L'un, en langue allemande, fait connaître le droit attique, dans tous ses détails; l'autre, en langue latine, expose l'idée du droit et de la justice, d'après Homère et Hésiode (*Notiones juris et justitiæ, ex Homeri et Hesiodi carminibus*). Dans l'un et l'autre traité, l'auteur montre une grande érudition, sans se perdre cependant dans des discussions oiseuses.

125. — *Die Constitutionen der europäischen Staaten seit den letzten 25 Jahren.* — Les Constitutions des États européens, depuis les derniers 25 ans. Leipsick, 1820. Brockhaus. Troisième volume in-8° de 578 pages.

La connaissance des constitutions politiques des nations est devenue plus importante à l'homme d'État, que la connaissance du droit romain, du droit canonique et de tous les autres droits possibles; aussi n'a-t-on pas tardé, en Allemagne, d'en publier la collection que nous annonçons ici. Le premier volume parut en 1817. Il commence par la *Constitution des États-Unis* de 1787. Quoique ce pays ne fasse point partie des États d'Europe, sa constitution devait trouver place dans cette collection, puisqu'elle est calquée sur celle d'Angleterre, et qu'elle a servi de modèle à la première constitution française de 1791, qui a été suivie de cinq autres. Toutes ces constitutions, avec celles des Pays-Bas, depuis 1798, forment le contenu du premier volume. A la tête du second volume, également publié en 1817, on trouve la *Constitution des Pays-Bas*, du 24 août 1815. Elle est suivie des trois *Constitutions polonaises*, puis de la *Constitution de la ville libre de Cracovie*. Viennent ensuite les *Constitutions allemandes*, sa-

voir : de la Confédération du Rhin, des Etats du Tyrol, du ci-devant royaume de Westphalie, de la Bavière, du grand-duché de Francfort, des duchés d'Anhalt-Cœthen, de Waldeck, de Nassau, de Saxe-Cobourg, de Weimar et de Schwartzbourg-Rudolstadt; la nouvelle constitution de la ville de Francfort et celles de Suède et de la Norwége.

Le troisième volume commence par l'Espagne. Viennent ensuite la nouvelle constitution de Bavière, celles de Wurtemberg, de Bade, de Saxe-Hildburghausen, de Lippe-Schaumbourg, de Lippe-Detmold, et de la principauté de Lichtenstein. Les pays constitutionnels de l'Italie, depuis 1797, terminent ce volume, savoir : Gênes, la république Italienne, le royaume Lombardo-Vénitien, Lucques, Naples et la Sicile.

Quoique plusieurs de ces constitutions ne soient plus en vigueur, elles offrent néanmoins un grand intérêt historique. Le quatrième volume de cet ouvrage, actuellement sous presse, complétera la collection des constitutions qui toutes doivent, pour ainsi dire, leur origine à la première constitution française de 1791.

126. — *Sophronizon oder, etc.* — Sophronizon, ou Mémoires impartiaux et libres pour servir à l'histoire de la législation et de la statistique ecclésiastique et civile, publiés par M. le docteur Paulus, conseiller intime du grand-duc de Bade, professeur de philosophie et de théologie à l'université de Heidelberg. Francfort-sur-le-Mein, 1820, in-8°.

Le *Sophronizon*, d'après son étymologie grecque, promet de la modération et de la prudence. Ce recueil, rédigé par un des savans les plus distingués de l'Allemagne, est un dépôt qui contient des pièces très curieuses en allemand et en français.

127. — *Memmingers Beschreibung von Wurtemberg.* — Description du royaume de Wurtemberg, par J.-D.-G. Memminger. Stuttgard et Tubingen, 1820. Librairie de Cotta. 1 vol. in-8° de 530 pages.

M. Memminger, déjà connu par d'autres ouvrages du même genre, est du nombre de ces auteurs qui cultivent une science sans la professer, qui travaillent par goût et nullement par besoin ou par devoir. Cette nouvelle production de ses loisirs offre une description complète du royaume de Wurtemberg, et laisse

peu à désirer. L'ouvrage est divisé en trois parties principales. La première donne un précis historique de Wurtemberg. Ce n'est point l'histoire des princes qui se trouvaient placés à la tête du gouvernement, mais l'exposé des causes qui ont concouru au développement de cet Etat, et qui l'ont porté au degré de prospérité dont il jouit aujourd'hui. La seconde partie en donne une description géographique tracée en grand, et d'où l'on a exclu les détails minutieux qui trop souvent rendent l'étude de la géographie aride et rebutante. La troisième partie est consacrée exclusivement à la statistique, et cette partie est remarquable par une rare précision, jointe à des recherches infatigables, dirigées par un esprit vraiment philosophique.

128. — *Chronologische Geschichte des Herzogthums Steyermark.* — Histoire chronologique du duché de Styrie, par J.-B. Winklern. Gratz, 1820. 1 erste.

L'encouragement que l'archiduc Jean a accordé aux recherches sur l'histoire et la géographie de l'Autriche interieure, a eu pour résultat la publication récente de plusieurs ouvrages plus ou moins importans qui s'y rapportent, et l'histoire chronologique de M. Winklern est de ce nombre. C'est un manuel précieux pour quiconque n'a pas le loisir ou l'occasion de recourir à des ouvrages volumineux, pour chercher un fait historique relatif à la Styrie. On y trouve, disposés dans un ordre ingenieux, tous ces faits, ainsi que les personnages marquans qui ont figuré dans l'histoire de ce pays, depuis le tems où il était encore habité par des peuples sauvages et indépendans, jusqu'à nos jours. La Styrie est le berceau de la plus ancienne noblesse de la monarchie autrichienne, et d'un grand nombre de ses plus illustres guerriers, elle est proportionnellement riche en littérateurs et savans distingués, tels que Sigismond Pusch, Erasme Frohlich, Aquilin-Jule Cäsar, Popowitsch, Biwald, Soda et Liesgang, qui ont illustré le 18e siècle; et, parmi les contemporains : François de Zeiller, à qui l'Autriche est en grande partie redevable de ses codes civil et pénal; Joseph de Hammer, l'un des premiers orientalistes de l'Europe; le célèbre métallurgiste Hermann, le comte Vincent Batthiany, Wilfling, Weissegger et Fuger; le chevalier Kalchberg; l'habile typographe Degen; l'infatigable savant Wartinger, etc. La plupart de ces hommes distingués ont

reçu le jour dans la ville de Gratz, qui semble avoir été aussi le temple de Melpomène et de Thalie. C'est la ville natale de Brockmann, premier tragédien que l'Allemagne ait possédé; de Rosalie Nouseul, de Catherine et Marianne Jacquet, et de Frédérique Bethmann-Unzelmann. Tous ces détails rendent l'ouvrage de M. Winklern très important, non-seulement à ses compatriotes, mais à tous les hommes de lettres qui s'occupent de recherches historiques.

129. — *Rom, Römer und Römerinnen.* — Rome et ses habitans; par W. Muller. Berlin, 1820. 2 vol. in-8°.

L'auteur de cet ouvrage ne s'arrête point aux ruines, aux églises, aux musées, etc.; il ne parle point des objets de l'antiquité et des arts, dont tant d'autres voyageurs ont fait avant lui la description; il préfère introduire le lecteur au milieu du peuple romain, dont la vie sociale n'est guère connue. Les tableaux animés de ce peuple, tracés par M. Müller, attestent l'esprit d'observation et l'imagination féconde qui distinguent l'auteur. On rencontre, à la vérité, de légers défauts dans la composition, quelquefois une couleur trop fleurie, et peu d'harmonie dans les détails; mais l'ensemble ne déplaît point. M. Müller a choisi pour son ouvrage la forme épistolaire : son style réunit le double mérite de l'élégance et de la pureté.

130. — *Handbuch der schönen Redekünste.* — Manuel de Rhétorique, par J. H. M. Ernesti. Quatrième édition, entièrement refondue et très augmentée. Leipsick, 1820. Voss. 2 vol. in-8°. Prix, 11 fr.

Cet ouvrage est un recueil de morceaux choisis des auteurs classiques allemands. Non-seulement l'éditeur a bien mérité de ses jeunes compatriotes, en contribuant, par ce moyen, à former leur goût; mais il a rendu un véritable service aux étrangers qui s'occupent de l'étude de la langue allemande, en les indemnisant de leurs peines, par un choix bien entendu de la littérature germanique. Le premier volume est consacré à la poésie, et le second à l'éloquence.

131. — *Die Musen.* — Les Muses, ou Recueil de morceaux choisis des meilleurs poëtes et prosateurs allemands, par T. Heinsius. Leipsick, 1820. Fleischer. 2 vol in-8°. Prix, 6 fr.

Ce Recueil est du même genre que le précédent, quoique plus

particulièrement destiné à l'instruction de la première jeunesse. Les auteurs que M. Heinsius a exploités, sont : Gellert, Hagedorn, Lichtwer, Gleim, Herder, Krummacher, Liebeskind, Engel, H. Nicolaï, Langbein, Kosegarten, Bürger, Schiller et A. Schlegel.

132. — *Komisches Theater von Adolph* Bauerle. — Théâtre comique d'Adolphe Bauerle. Pesth, 1820. Hartleben. 2 vol. in-8°.

L'auteur de ces pièces jouit, en Autriche, de la faveur du public, et sa muse est d'une grande fécondité. Cependant, la collection dont il s'agit ici ne renferme pas tout ce qu'il a écrit, mais seulement les pièces qui ont eu un succès non équivoque à la première représentation. Ce sont des farces, pour la plupart. H.—s.

SUISSE.

133. — *The population and riches of nations, considered together, not only with regard to their positive and relative increase, but with regard to their tendency to morals, prosperity, and happiness. By sir* Edgerton Brydges, *Bav. K. J.* — La population et les richesses des nations, considérées dans leur ensemble, non-seulement sous le rapport de leur augmentation positive et relative, mais encore dans leur tendance à perfectionner les mœurs et à augmenter la prospérité et le bonheur. Genève, août, 1819; imprimerie de Luc Sestié. 1 vol. in-8° de XXIX et 243 pages. Prix, 4 fr.

L'auteur, qui a publié avant celui-ci divers ouvrages de littérature et d'économie politique, paraît s'être plus spécialement occupé, depuis quelques années, de cette dernière science, et avoir combattu, au parlement d'Angleterre, les abus et les erreurs qu'il signale dans l'ouvrage dont nous rendons compte.

Disciple d'Adam Smith, sans approuver sa méthode, qui n'est, dit-il, destinée qu'à développer les principes de la production des richesses et les moyens de les porter au plus haut point possible, il relève diverses erreurs commises par Say dans son *Traité d'économie politique*, ainsi que par Ricardo, qui les a adoptées dans ses ouvrages. Il entreprend ensuite d'établir les rapports qui existent entre l'agriculture, les manufactures et le commerce, d'une part, et la santé, la moralité et les jouissances de toute une nation, de l'autre.

Ne reconnaissant aucune richesse immatérielle, et n'admettant que les richesses matérielles qui sont susceptibles d'être échangées contre une valeur semblable, consistant soit en une autre matière, soit en quelque chose d'immatériel, il soutient la distinction que fait Adam Smith du travail productif et improductif, et combat Say et Garnier, qui rangent dans la classe des producteurs les individus qui contribuent à produire des richesses immatérielles.

Suivant l'auteur, il est indispensable de maintenir constamment une certaine proportion entre les produits de l'agriculture et ceux des manufactures : il démontre qu'en Angleterre les manufactures ont dépassé la proportion convenable.

Il combat ensuite les lois sur les pauvres, et surtout la mauvaise application qu'on en a faite, à quelques égards. Il défend les lois sur les blés, par le principe qu'une population agricole est préférable à une population manufacturière, la première offrant plus de santé, de moralité et de jouissances que la dernière. En conséquence, il réprouve la dîme, comme étant une taxe qui repose sur le premier prix des objets de première nécessité; mais, il avoue qu'il est très difficile d'en trouver une autre qui puisse lui être substituée sans inconvéniens. Il établit que les taxes doivent être assises de manière à ne pas diminuer les produits futurs, et qu'elles doivent l'être avec la plus grande égalité possible; qu'elles doivent encore avoir pour base le revenu, à moins que celui-ci ne soit extrêmement modique. Il estime que le commerce étranger doit être régi par les mêmes principes que le commerce intérieur; que la plus grande liberté doit être accordée à l'un comme à l'autre, et qu'il a tout lieu de douter de la justesse des anciennes idées sur la balance du commerce.

Finalement, il pose en principe : qu'une grande population n'est avantageuse, qu'autant qu'elle est proportionnée aux moyens de subsistance, et que les richesses sont distribuées dans une juste proportion et employées d'une manière conservatrice de la morale; que les richesses qu'on ne peut se procurer qu'aux dépens de la vertu et d'un travail qui entretient la santé, sont des maux qu'il faut éviter et non des biens à rechercher; qu'en conséquence, prétendre qu'un pays dont les productions ne suffisent pas à sa consommation, doive se mettre dans le cas d'avoir re-

cours à l'étranger, pour y suppléer, en faisant abandonner la charrue au cultivateur pour le faire passer au travail plus profitable des manufactures, sous le prétexte qu'on obtient par-là une plus grande masse de richesses, est une des doctrines les plus funestes et les plus abondantes en conséquences désastreuses, qu'on ait jamais imaginées pour tromper l'esprit public.

134. — *Berne et les Bernois*. 1 vol. in-12 de 169 pages. Zurich, 1820. Orell, Fussli et comp. Avec 5 gravures.

Cet ouvrage est écrit en langue française. L'auteur, M. Henri Meister, a publié, l'année dernière, une semblable description de Zurich, sa patrie. Voici l'esquisse générale qu'il trace de Berne. Cette ville lui paraît jouir « d'une richesse solide, d'un bonheur parfait, d'un luxe simple et commode; sa température trop uniforme, quelquefois même un peu lourde, ne sert peut-être qu'à rendre plus sensible encore le caractère de force et de repos, de modération et de stabilité, vers lequel tendaient habituellement toute la sagesse et tout l'orgueil de son ancienne aristocratie. » Il dit plus loin : « Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu dans le monde aucun pays où la grande masse du peuple ait joui d'un bien-être plus complet et plus réel ; où les ressources et les trésors amassés par la sage économie du souverain aient été consacrés avec plus de probité, plus de désintéressement, plus de grandeur même, au maintien de la chose publique, à l'encouragement de l'agriculture et de l'industrie, au soulagement de tous les besoins, à la subsistance des infortunés de toutes les classes. »

Tout l'ouvrage de M. Meister offre un intérêt soutenu, et fait naître le désir d'aller visiter un pays dont la description a tant d'attraits. Mais, on ne peut s'empêcher d'imputer à l'auteur un sentiment de partialité, souvent aveugle, en faveur du gouvernement bernois. Il n'a voulu voir et présenter qu'un des côtés de la médaille; l'autre côté pourrait offrir un étrange contraste.

135. — *Allemanische Gedichte für Freunde ländlicher Natur und Sitten*, etc. — Poésies dédiées aux amis des mœurs champêtres et de la simple nature; par J. P. Hebel. Cinquième édition originale, complète. Arau, 1820. 1 vol. in-12 de 336 pages, avec 3 gravures et un titre gravé, orné d'une vignette. H. R. Sauerländer. Prix, 8 fr.

Le dialecte dans lequel sont écrites ces poésies, justifie le titre

qu'elles portent : il est en usage dans le pays situé sur les bords du Rhin, entre le Frickthal et l'ancien Sundgau ; on le parle aussi, mais avec différentes modifications, dans les contrées avoisinantes qui s'étendent jusqu'au pied des Vosges et même des Alpes, ainsi qu'au-delà de la forêt Noire, dans la plus grande partie de la Souabe. On ne saurait nier qu'il ne soit particulièrement propre à des poésies d'un genre simple et naïf. Cette nouvelle édition était attendue depuis long-tems. Il y a tout lieu de présumer qu'elle sera accueillie aussi favorablement que les précédentes. Elle a été enrichie de quelques morceaux qui ont déjà paru dans l'*Iris*, de Jacobi, ainsi que dans l'*Almanach Alsacien* : ce qui porte à 44 la totalité des pièces qui y sont contenues. Un avertissement, placé à la tête de l'ouvrage, renferme quelques observations grammaticales, destinées à faciliter l'intelligence de ces poésies aux lecteurs non encore familiarisés avec cet idiôme. Le glossaire, qui termine ce recueil, fait connaître les idiômes et les formes irrégulières du dialecte employé dans sa composition. Dire que cet ouvrage est à sa cinquième édition, c'est indiquer suffisamment l'estime dont il jouit. Indépendamment de son mérite sous le rapport poétique, il ne peut qu'être très utile aux philologues et aux étymologistes qui s'occupent de recherches sur la formation de la langue allemande. L'ouvrage est orné de jolies gravures, exécutées à Strasbourg ; il est, du reste, très bien imprimé, comme tout ce qui sort des presses de M. Sauerländer.

ITALIE.

136. — *Istoria dell' incendio dell' Etna, etc.* — Histoire de l'éruption de l'Etna, arrivée en mai 1819, par *Carmelo* MARAVIGNA, professeur de chimie, etc. Catane, 1819. In-8o, avec deux planches.

L'ouvrage est divisé en sept chapitres. Dans le premier, l'auteur donne l'histoire des phénomènes qui eurent lieu pendant cette éruption ; dans le second, il spécifie ses divers produits ; dans le troisième, il expose et réfute la théorie de Patrin qui attribue la cause des éruptions volcaniques à l'action de l'acide muriatique ; il s'étudie à tout expliquer par le moyen de l'eau de la mer et de l'hydrogène qu'elle renferme ; ce qui avait été indiqué par le célèbre M. Davy. En général, l'auteur semble dogmatiser

avec trop d'assurance sur la cause et le mécanisme d'un phénomène dont la nature dérobe encore le mystère à nos recherches. On ne peut cependant lui refuser des connaissances chimiques qu'il fait servir à appuyer ses conjectures, et par lesquelles il se distingue parmi tous les écrivains qui se sont occupés du même objet.

137. — *Flavii Cresconii Corippi Johannidos, seu de bellis libycis, libri* VII, *editi ex codice mediolanensi musæo operâ Trivultii et studio Petri* MAZZUCHELLI *collegii Ambrosiani doctoris.* Milan, 1820. In-4°, pages LXXII et 444.

Ce manuscrit, le seul qui se soit conservé parmi quelques autres, fut fait à Milan, au quatorzième siècle. L'éditeur croit que le sujet de ce poëme est la guerre que Jean, proconsul sous Justinien, fit, en Afrique, en 550, contre Rantala ou Attila, roi des Maures, et que, par conséquent, l'histoire de cette époque en peut tirer un grand parti : ce ne serait pas la seule fois que la poésie fût venue au secours de l'histoire. On ne peut refuser à l'éditeur le mérite de s'être donné la peine de suppléer aux altérations causées par le tems et par l'ignorance, et d'avoir éclairci le texte au moyen de quelques notes critiques, grammaticales et historiques. Ce poëme, en vers hexamètres, est divisé en sept livres. Le septième livre est parfois mutilé, surtout à la fin. Le public jugera si la découverte et la publication de ce poëme ont réellement l'importance qu'on leur attribue.

138. — *Valerii Catulli carmina quæ extant omnia ex recensione Guil.* DOERING. Augustæ Taurinorum, ex typis viduæ Pomba et filiorum. 1820, in-8°, pag. XXXV et 486. Paris, Treuttel et Würtz.

C'est le troisième volume de la *Collection des classiques latins*, entreprise à Turin, en 1814, par la veuve Pomba et fils. L'éditeur, dirigé par un professeur très savant, a bien répondu à l'attente du public. Loin d'entasser les unes sur les autres des notes superflues, monotones et ennuyeuses, comme font la plupart des commentateurs, qui espèrent rendre leurs éditions intéressantes à force de citations et de volumes, il se contente de choisir et de publier, avec le texte le plus correct, le commentaire le plus judicieux, quelle que soit la nation à laquelle appartienne le commentateur dont il adopte le travail. Catulle a donc paru, suivant la leçon et avec les notes de M. Frédéric

Guillaume Doëring, directeur du Collége de Gotha, qui donna son édition à Leipsick, en 1788, et fit oublier tous les commentateurs qui l'avaient devancé. Aucun n'avait rectifié et éclairci mieux que lui le texte de ce poëte; aucun ne l'avait enrichi de notes aussi justes et aussi concises, et seulement destinées à l'instruction des lecteurs. L'éditeur de Turin, aussi savant que modeste, n'ajoute à son édition que deux index, avec une correction et une élégance typographiques que les éditions précédentes n'avaient pas encore eues. Il nous prévient aussi qu'aucune poésie de Catulle n'a été retranchée, ni mutilée, par un scrupule mal entendu. La langue et le style du poëte et du commentateur rassurent assez la délicatesse des lecteurs. Enfin, toutes les qualités et tous les soins qui distinguent cette édition, doivent sans doute la rendre préférable à beaucoup d'autres qu'on publie dans l'Italie et ailleurs.

139. — *Le Rime del Petrarca.* — Les Rimes de Pétrarque. Padoue, 1819. 2 vol. grand in-4°, avec figures.

On doit cette édition, remarquable sous le rapport typographique, au professeur *Antonio Marsand*, qui a fidèlement rempli sa promesse. Elle est enrichie des portraits de Pétrarque et de Laure, et de quelques planches intéressantes par le sujet et l'exécution, et très utiles pour l'intelligence du texte. On y remarque un *fac simile*, représentant les huit lignes écrites de la main du poëte sur le manuscrit de Virgile, qui existe dans la Bibliothèque Ambroisienne. L'éditeur a corrigé plusieurs pages qui avaient été négligées par ses devanciers, ou qui lui ont paru mériter quelques corrections. A la tête de chaque sonnet et de chaque *canzone*, on trouve un argument très court. La nouvelle Vie que l'éditeur nous donne de Pétrarque est extraite des principaux passages de ses ouvrages latins, où le poëte parle de lui. Enfin, on y trouve les différentes leçons des trois anciennes éditions des *Rimes* de Pétrarque, faites en 1472, 1501 et 1513, et de celles qui furent exécutées par Volpi, Bandini, Serassi et Morelli; des catalogues, des appendices et des éclaircissemens plus ou moins intéressans. L'édition fait beaucoup d'honneur à l'Italie et au professeur qui l'a si heureusement achevée.

140. — *Ritratti poetici, etc.* — Portraits poétiques d'Agatino

Longo, de Catane, seconde partie, qui comprend les orateurs et les philosophes. Catane, 1819. In-4°.

La première partie contient les portraits des poètes. Chaque portrait est présenté dans un sonnet. L'auteur a suivi la méthode de l'abbé Bonafede. On lui a reproché de n'être pas souvent assez exact et caractéristique, dans ses imitations. Quelquefois, il semble aussi présenter des auteurs et des systèmes qu'il n'a pas assez connus; car, il ne suffit pas d'être poète ou versificateur pour apprécier et juger des philosophes. Il généralise trop légèrement quelques circonstances particulières, pour en déduire le caractère dominant de certains auteurs tels que Platon, Rousseau, Kant, etc. Cela est, peut-être, un des priviléges de la poésie.

141. — *Monumenti etruschi, o d'etrusco nome.* — Monumens étrusques, etc.; par le chevalier *François* Inghirami. Florence, 1820.

Cet ouvrage, qui sort des presses et de la calcographie de l'auteur, à Florence, fera époque dans l'histoire des arts. La beauté et l'exactitude des dessins et des gravures, l'imitation parfaite des vases et des médailles, la profonde érudition et le goût de M. le chevalier Inghirami, déjà connu par d'autres productions littéraires, sont les titres qui rendent cet ouvrage recommandable aux savans et aux amateurs des bonnes études. Il en a déjà paru deux livraisons.

ESPAGNE.

142. — *Derrotero de las Islas Antillas.* — Route maritime pour aller aux Antilles, aux côtes du continent du Nouveau-Monde, et à celles du golfe de Mexique; décrite par la direction hydrographique de Madrid. Madrid, 1820; 2e édition, corrigée et augmentée. 1 vol. in-4°. Au bureau de la même direction.

On ne saurait révoquer en doute l'utilité d'un ouvrage de cette nature, ni le mérite de celui que nous annonçons, parce que la direction hydrographique de Madrid est composée des hommes les plus éclairés de l'Espagne dans la théorie et la pratique de la navigation en Amérique.

143. — *Catecismo constitucional.* — Catéchisme constitutionnel 1 vol. in-12. Madrid, 1820. Ramos.

Ce petit ouvrage sera peut-être, en Espagne, d'une utilité incalculable, parce qu'il est destiné à l'usage des écoles primaires, en conséquence de l'art. 366 de la Constitution de la monarchie. Il contient une explication des devoirs de l'homme en société, et du citoyen dans une monarchie modérée. La précision et la clarté qui se font remarquer dans cet ouvrage correspondent à l'âge et au degré d'intelligence des enfans. Ce moyen très simple d'instruction, analogue au catéchisme en usage pour les enfans qui sont élevés dans la religion catholique, doit produire d'excellens effets, non-seulement en Espagne, où il est d'une nécessité absolue, à cause de l'ignorance du bas-peuple, mais dans beaucoup d'autres pays.

144. — *Memoria sobre el sistema de contribuciones.* — Mémoire concernant le système des contributions. 1 vol. in-8°. Par Don *Joseph* Vasconi. Madrid, 1820. Ranz.

L'auteur a divisé son Mémoire en deux parties; la première est consacrée à l'examen des contributions directes; il suppose, avant tout, que la dîme sera supprimée ou du moins modifiée en Espagne; la seconde partie contient beaucoup de controverses sur différentes espèces des contributions indirectes; l'auteur discute plusieurs questions concernant le monopole du tabac et d'autres objets. Il établit aussi des principes économiques pour conserver et augmenter le crédit public; principes dignes d'être médités par tous les créanciers de l'État, qui pourront s'en servir pour calculer la valeur et la force des motifs de crainte ou d'espérance que leur offre aujourd'hui l'Espagne. M. Vasconi était administrateur des douanes à Madrid, pendant le règne de la Constitution de l'an 1808; il a été réfugié en France; et il est généralement reconnu pour l'un des hommes les plus instruits, en matiere de finance, que possède l'Espagne. J. A. Llorente.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

145. — *Buffoni et Daubentoni figurarum avium coloratarum nomina systematica.* Collegit H. Kuhl, math. mag. Phil. nat. Doctor. Edidit, præfatione et indicibus auxit *Theod. Van* Swinderen, in Academiâ Groningana professor ordinarius. Groningæ, 1820. Apud I. Oomkens, Academiæ typographum. In-4°.

Se trouve aussi à Paris, chez G. Dufour, libraire, quai Voltaire, n° 13. Prix, 3 fr. 50 c.

146. — *Magazin, etc.* — Recueil des découvertes les plus récentes concernant le monde primitif; par une réunion d'hommes de lettres, et publié par J.-G.-J. Ballenstedt, etc. Première livraison, avec une représentation du Mammuth, traduit librement, et augmenté par le docteur A. Moll, etc. Amsterdam, 1820. Ve Diederichs et fils. In-8° de 245 p.

Il y a prodigieusement de choses dans cet ouvrage, qui suppose une vaste lecture et de profondes recherches. Nous en citerons les divisions les plus piquantes : des motifs de croire à l'existence et à la destruction d'un monde préadamite; de la création primitive des corps dans la nature; des indications préadamitiques dans le règne végétal et dans le règne animal; des restes préadamitiques de l'espèce humaine; des causes probables de la destruction du monde primitif, autres que le déluge. Ces divisions appartiennent à la *première partie*, où l'on trouve encore divers morceaux curieux sur les mines de gypse de Thiede, sur le Mammuth et sur les Antropolites.

La *deuxième partie* traite de l'antiquité de l'espèce humaine, de l'analogie des cosmogonies américaines et asiatiques, des zodiaques, almanachs, traditions et mythes d'une langue primitive universelle; et l'auteur y présente enfin un essai d'explication probable des mythes bibliques, sur la création et le premier âge du monde.

Malgré les soins du traducteur, qui paraît ne s'être point fait lui-même illusion, il manque beaucoup à cet ouvrage pour qu'il forme un tout systématique, convenablement lié dans toutes ses parties; mais Salomon l'a déjà dit : *Dieu a livré le monde aux disputes*, et du moins celles-ci comportent un haut degré d'intérêt, et provoquent des recherches qui ne peuvent tourner qu'au profit de la vérité.

147. — *Proeve eener geneeskundige beschryving*, etc. — Essai d'une topographie médicale de la ville d'Amsterdam; par C. J. Nieuwenhuis, docteur en médecine et en chirurgie, membre de la commission provinciale de médecine de Hollande; tome 3. Amsterdam, 1820. J. Vander Hey. In-8°.

148. — *Aantekeningen*, etc. — Notes tenues pendant le cours de ma marche, de ma détention et de mon retour, dans la campagne de

Russie, en 1812, 1813 et 1814; par C. J. Wagevrier, capitaine d'infanterie au service de Hollande, chevalier de l'ordre de Guillaume. Amsterdam, 1820. J. Van der Hey. In-8o.

149. — *Nieuwe Dichtschakeriugen.* — Poésies nouvelles de Guillaume Bilderdyk et de Catherine-Guillelmine Bilderdyk, son épouse. Rotterdam 1819. C. Immerzeel jeune, 2 volumes in-8°.

On craignait, l'année dernière, pour les jours du savant coryphée du Parnasse batave, M. *Bilderdyk.* Il a été conservé aux muses et aux lettres, et il nous offre, dans ces deux nouveaux volumes, de nouvelles preuves de sa féconde et intarissable verve. Son épouse se montre digne de s'associer à sa gloire.

150. — M. *Valerius*, etc. — Marcus Valerius Messala Corvinus esquissé dans quelques tableaux de l'histoire contemporaine de Rome; par M. C. Van Hall, chevalier de l'ordre du Lion-Belgique, et membre de l'Institut royal. Tome I. Amsterdam, 1820. Van der Hey. In-8o de 230 pages.

M. Van Hall, savant jurisconsulte hollandais, a fait preuve, par son *C. Plinius Secundus*, de son talent pour donner une forme dramatique à l'histoire romaine, dans le genre de l'abbé *Barthelemy*, de *Florian*, de *Meisner;* et sa nouvelle production ne peut que lui assurer un nouveau succès. De grands événemens, de grands personnages figurent dans cet ouvrage. Horace, Tibulle y jouent un rôle, et un assez grand nombre de leurs poésies est traduit ou imité avec un véritable talent. La partie typographique est très soignée, et la gravure concourt encore à l'embellir. — Un autre jurisconsulte hollandais non moins distingué, M. *Van Assen*, a aussi donné dernièrement, mais dans un genre différent, *Périclès d'Athènes* (La Haye, 1819. Allart et compagnie. In-8° de 95 pages). Ce sont deux discours, l'un sur l'origine, l'éducation, le caractère et les principaux détails de la vie de ce célèbre Athénien; l'autre est son apologie contre les accusations de Lacritidès, au tribunal des Héliastes.

151. — *Dissertation sur l'origine, l'invention et le perfectionnement de l'imprimerie*, par Jacques Koning, commis-greffier au tribunal de première instance à Amsterdam, membre de la Société hollandaise des Sciences à Harlem, de celle des Belles-Lettres des Pays-Bas à Leyde, et de la Société des Sciences de Zélande; couronnée par la Société hollandaise des Sciences à

Harlem, au mois de mai 1816 ; traduite du hollandais. Amsterdam, 1819. Delachaux. In-8° de 180 pages.

L'auteur soutient les anciennes prétentions de la ville de Harlem à la découverte de l'imprimerie par Laurent, fils de Jean Koster, marguillier de la cathédrale de cette ville, dans l'intervalle des années 1221 à 1433.

152. — *Romancen*, etc. — Romances, ballades et légendes ; par M. le chevalier Tollens ; 2e cahier. Rotterdam, 1819. J. Immerzeel jeune. In-8° de 100 pages.

Le tems où nous vivons est une belle époque pour la littérature hollandaise. M. Tollens, jaloux de l'enrichir d'un genre qu'elle pouvait envier à la littérature allemande, à celle d'Angleterre et même à celle de France, paraît avoir puisé avec succès dans chacune de ces sources, pour en accroître les richesses nationales. Nous avons sous les yeux une pièce, traduite de l'anglais, du sombre auteur du *Moine*, Lewis : elle est intitulée *le brave Alonzo et la belle Antigone*. C'est, selon nous, du talent perdu, que du talent employé à de pareilles compositions. Pourquoi ressusciter, même en beaux vers, les puérilités qu'accrédita la superstition auprès de nos crédules ancêtres? La pièce, à quelques incorrections près, n'en est pas moins agréablement écrite ; le rhythme cadencé convient parfaitement au genre. M.

LIVRES FRANÇAIS.

153. — *Leçons de Flore*, Cours complet de botanique, explication de tous les systèmes, introduction à l'étude des plantes, par J.-L.-M. Poiret, continuateur du *Dictionnaire de botanique de l'Encyclopédie méthodique* ; suivi d'une iconographie végétale en cinquante-six planches coloriées, offrant près de mille objets ; par P.-J.-F. Turpin. Paris, 1820. C.-L.-F. Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14. Prix de chaque livraison, 2 fr. 10 cent. 1re, 2e, 3e, 4e et 5e livraisons. (L'ouvrage formera 14 livraisons.)

La botanique, quoiqu'assez généralement cultivée aujourd'hui, le serait davantage si les charmes en étaient plus connus, et surtout si les livres élémentaires, bien loin d'en rendre l'étude attrayante et facile, n'étaient, au contraire, uniquement remplis d'idées systématiques, de nomenclatures arbitraires, qui dégoû-

tent d'abord le lecteur, et convertissent en une science de mots l'étude intéressante de la nature. Tel est le défaut que l'on peut généralement reprocher aux nombreux ouvrages, estimables d'ailleurs, qui ont été publiés sur la botanique. La plupart, malgré leur titre d'*elémentaires*, semblent plutôt destinés aux jeunes naturalistes appelés à faire de cette science une étude suivie, qu'aux gens du monde qui veulent seulement en faire l'objet d'un délassement agréable.

M. Aimé Martin, dans quelques pages de ses *Lettres à Sophie*, avait bien entrepris de présenter l'enseignement de la botanique sous ce dernier point de vue; mais son ouvrage, écrit pour les dames, n'est au fait qu'une suite d'allégories ingénieuses, revêtues du charme des vers, et dans lesquelles il ne fait que plaire, sans instruire, au lieu de plaire en instruisant,

Lectorem delectando pariterque monendo.

Il manquait encore aux amateurs de la botanique un ouvrage qui leur traçât la route la plus propre à les conduire d'une manière agréable et facile à la connaissance de cette science; qui pût les transporter au milieu du grand spectacle de la nature; les amener ensuite à la considération des plantes prises isolément; leur apprendre à les placer ou à les reconnaître, d'après leurs caractères naturels et les méthodes établies pour leur classification : tel est le but que nous semble avoir atteint l'ouvrage que nous annonçons. Le nom de M. Poiret, à qui le texte en est confié, est d'ailleurs un garant suffisant du mérite de la rédaction.

Nous recommandons principalement à l'attention des lecteurs les trois premiers chapitres de ce recueil. Ces trois chapitres, intitulés, le 1er, *Tableau de la végétation à la surface du globe*; le 2e, *Établissement de la végetation à la surface du globe*; le 3e ayant pour objet *Les plantes considerées dans leurs rapports avec les substances qui les nourrissent et celles qu'elles produisent*, renferment des passages qui rappellent souvent, d'une manière heureuse, le style des *Etudes de la nature*.

154. — (*). *Manuel d'ornithologie*, ou *Tableau systématique des oiseaux qui se trouvent en Europe*; précédé d'une analyse générale d'ornithologie, et suivi d'une table alphabétique des es-

pèces ; par M. C.-J. Temminck, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, directeur des Musées d'histoire naturelle du royaume des Pays-Bas. Seconde édition, considérablement augmentée et mise au niveau des découvertes nouvelles. Paris, 1820, 2 volumes in-8° de plus de 1000 pages. Gabriel Dufour, libraire, quai Voltaire, n° 13. Prix, 15 fr., et 18 fr., francs de port.

155. — (*) *Observations anatomiques sur la structure intérieure et le squelette de plusieurs espèces de cétacées*; par *Pierre* Camper, etc. : publiées par son fils A.-G. Camper, etc. ; avec des notes par M. G. Cuvier, l'un des quarante de l'Académie française, secrétaire perpétuel de celle des Sciences, etc. Paris, 1820. Un volume in-4° et 1 atlas in-folio de 53 planches, dont 3 sont en couleurs, brochés. Prix, 30 fr. Gabriel Dufour, libraire, quai Voltaire, n° 13.

156. — *Le magnétisme éclairé, ou Introduction aux archives du magnétisme animal*; par M. le baron d'Henin de Cuvillers, maréchal de camp, etc., etc. Paris, 1820. In-8° de 252 pages. Barrois l'aîné, Treuttel et Würtz, etc.

Cet ouvrage sert d'annonce à la reprise du *Journal des archives du magnétisme animal*, auquel on souscrit chez Barrois aîné, libraire, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n° 10. Prix, 22 francs pour douze numéros par année. Plusieurs de ces numéros viennent de paraître ; tous seront au moins de six feuilles d'impression.

L'auteur qui reprend la publication de ce journal, est M. le baron d'Henin. Il promet d'y insérer, avec impartialité, les faits, les expériences, les observations, les théories pour et contre le *magnétisme animal*; car il ne dissimule pas qu'il existe des sentimens qui sont tout-à-fait contraires, sur ce sujet, et il avoue qu'il est de ceux qui, avec l'Académie des Sciences (en 1784), avec feu M. Faria (1) et M. de Virey (2), n'aperçoivent rien de réel dans ce qu'on attribue au magnétisme animal, que les

---

(1) *De la Cause du Sommeil lucide*, par l'abbé Faria ; in-8°. Tome Ier. Paris, 1819 ; chez madame Horiac, libraire.

(2) *Examen impartial du magnétisme animal*, par M. Virey, docteur en médecine à Paris. Tome XXIX du dictionnaire des sciences médicales. Paris, 1819.

effets de l'imagination. Il s'élève ici fortement contre les idées de M. De Leuze, qui croit à l'existence d'un fluide *électro-magnétique animal*, et qui admet la réalité des connaissances acquises en des voyages très lointains, qui font, sans sortir d'une chambre, les somnambules, autrement les *hypnocrates* ou *hypnoscopes*, ou prétendus *époptes*, avec lesquels il se met en rapport, en leur lançant du bout de ses doigts un prétendu fluide (1).

157. (*)—*Traité d'anatomie vétérinaire*, ou Histoire abrégée de l'anatomie et de la physiologie des principaux animaux domestiques; par J. Girard, directeur de l'École royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort, etc. Paris, 1819. 2 vol. in-8°; 2e édition. Chez madame Huzard, libraire, rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arts, n° 17.

L'anatomie est proprement l'étude physique des corps organisés, et des parties constitutives de ces corps. On appelle tissus, les plus simples de ces parties; organes, la réunion d'un certain nombre de ces tissus; appareils, la réunion d'un certain nombre de ces organes, et en corps organisé, la réunion de ces tissus, de ces organes et de ces appareils.

L'étude des tissus primitifs, abstraction faite des organes, ou des groupemens variés de ces tissus, se nomme anatomie générale; l'étude des formes diverses de ces organes, anatomie descriptive; et l'étude comparative de ces tissus et de ces organes dans les divers animaux, anatomie comparée.

Le but final de l'anatomie est de déterminer tout à la fois les structures, les formes et les analogies des corps organisés; l'anatomie est donc tout à la fois générale, descriptive, et comparative. Toutes ces différentes anatomies ne sont donc que des manières différentes de considérer l'anatomie.

Les anatomies spéciales, l'anatomie humaine, l'anatomie des animaux domestiques, etc., ne sont pas moins tenues que l'ana-

---

(1) *Défense du Magnétisme animal*, par J. P. F. De Leuze. Paris, 1819. 1 vol. in-8°. M. de Virey a répondu, dans le 17e cahier du Journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences médicales; Paris, 1819.

tomie proprement dite, d'être tout à la fois générales, descriptives et comparatives. L'anatomie humaine n'a long-tems été qu'une anatomie descriptive; Bichat l'a rendue générale; il reste à la rendre comparative.

Quant aux anatomies dites chirurgicales, physiologiques, des peintres, etc., ce ne sont pas précisement des anatomies, mais des applications de l'anatomie à la chirurgie, à la physiologie, ou à la peinture, etc. L'anatomie chirurgicale n'est pas, comme on le dit souvent, une simple anatomie descriptive. Elle décrit, pour guider la main de l'opérateur vers un organe altéré, comme l'anatomie pathologique décrit pour connaître les altérations de cet organe. La description n'est qu'un moyen, et ce moyen sert également à ces deux anatomies, ou plutôt à ces deux applications de l'anatomie.

L'anatomie vétérinaire, ou des animaux domestiques, n'est encore ni générale, ni pathologique, ni réellement comparative, etc.; elle n'est guère qu'une anatomie descriptive. Depuis Bourgelat, qui, le premier, donna une description à peu près complète des parties du cheval, et principalement des parties osseuses et musculaires, on n'a guère fait que reproduire et perfectionner Bourgelat. Vitet et quelques autres, à la vérité, ont essayé de comparer entre eux certains animaux domestiques; mais, ce ne sont là que des essais. Plusieurs points d'anatomie vétérinaire se trouvent enfin traités avec une grande habilete dans les *Anatomies comparées* de Monro, Camper, Daubenton, et surtout de M. Cuvier, etc.

M. Girard a eu l'heureuse et utile idée d'offrir, dans un livre élémentaire, le résumé de ces divers travaux sur l'anatomie vétérinaire. Ce livre est, sans contredit, ce que nous avons de plus complet encore en ce genre. La clarté de l'exposition, l'ordre raisonné des matières, l'emploi d'une nomenclature philosophique lui ont déjà valu une seconde édition. Cette seconde édition est tout à la fois un succès et un service rendu par M. Girard aux écoles vétérinaires. FLOURENS, *D.-M.*

158. — *Compte rendu des travaux de la Société royale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, depuis le 1er février 1819, jusqu'au 1er mars 1820*; par L. F. GROUNIER, profes-

seur vétérinaire, secrétaire de la Société. Lyon, 1820. In-8° de 256 pages. J. M. Barret.

Ce rapport, fait avec méthode, clarté et concision, sera une acquisition précieuse pour les personnes qui suivent avec intérêt les travaux des Sociétés savantes et utiles. On y remarque plusieurs articles de statistique rurale, des recherches importantes sur les divers genres d'engrais, des observations sur la culture des végétaux herbacés, sur celle des arbres, sur quelques progrès de l'art vétérinaire et d'autres arts utiles; plusieurs récompenses, décernées par la Société, à titre d'encouragement; la désignation des agriculteurs les plus recommandables de l'arrondissement de Lyon; enfin, des notices biographiques sur des hommes qui ont rendu des services essentiels dans les professions de médecin, d'artiste vétérinaire et de pharmacien, qu'ils ont exercées avec autant de désintéressement que de capacité. *Au Compte rendu*, est annexé un tableau où sont exposées les expériences faites par M. de Martinel, célèbre agronome, sur les produits de soixante-treize variétés de pommes de terre; tableau également curieux par les résultats offerts, et par les observations dont ils sont accompagnés.

159. — *Notice des travaux de la Société royale de médecine de Bordeaux, depuis sa dernière séance publique, jusqu'au* 28 *août* 1820; par M. Dupuch-Lapointe, secrétaire général. Bordeaux, 1820. Brochure in-8° de 34 pages. Lawalle jeune et neveu, allées de Tourny, n° 20.

Cette *Notice* est divisée en autant d'articles, qu'il y a d'objets importans dont la Société s'est occupée. On remarque avec satisfaction que la Société voit, chaque année, le cercle de ses travaux s'agrandir, et qu'elle ne néglige rien de ce qui peut lui faire atteindre le noble but de son institution.

160. — *Examen critique de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion, de M. l'abbé de La Mennais; par* Le Joyeux de Saint-Acre. Ouvrage indispensable à tous ceux qui ont lu celui qui y est examiné, et qui venge les gouvernemens, les peuples, les religionnaires, la philosophie, les sciences, la raison et le goût, outragés par M. l'abbé de La Mennais. Paris, aux archives des Lettres, Sciences et Arts, quai Voltaire, n° 3. Prix, 3 fr.

L'Essai sur l'indifférence en matière de religion, par M. l'abbé

de La Mennais, a suscité beaucoup de critiques, et l'écrit dont on vient de lire le titre n'est ni la moins forte, ni la moins détaillée qu'il ait fait naître. C'est un examen presque complet de opinions et du style de M. de La Mennais. L'auteur, M. Le Joyeux de Saint-Acre, ne pardonne à aucune des erreurs que les meilleurs esprits, même ceux du parti de M. de La Mennais, n'ont pu s'empêcher de reconnaître dans son ouvrage. Peut-être, néanmoins, doit-on reprocher au censeur la trop grande amertume de ses réflexions critiques ; il eût été plus convenable qu'il se fût écarté moins souvent des limites d'une sage modération ; dans l'intérêt même de la critique, dont l'autorité est d'autant plus grande, que ses formes sont moins exagérées et son ton moins passionné. Certes, il y a, dans l'écrit de M. de La Mennais, une foule de propositions répréhensibles ; il en est même qui peuvent être considérées, à juste titre, comme coupables, comme subversives de tout ordre social fondé sur la tolérance, de tout état qui ne se confond point avec l'Église. On s'aperçoit, trop souvent, que M. de La Mennais n'est point assez fidèle au devoir de paix et de charité que l'Évangile impose à son ministère ; qu'il substitue au langage calme et simple de la raison et de la vérité, l'emportement du fanatisme et la petitesse de la superstition ; mais, après tout, M. de La Mennais est un écrivain de talent ; et si, dans ses éloquentes déclamations, il oublie trop souvent et le caractère dont il est revêtu, et la majesté des sujets qu'il traite, il était digne de son adversaire de s'en souvenir pour lui, et de lui donner encore une leçon de modération. Le reproche que nous faisons à M. Le Joyeux de Saint-Acre s'adresse plus particulièrement à l'espèce de caricature qui sert de frontispice à son ouvrage. Jamais un bon livre ne fut détruit par des épigrammes de dessin, et par des satires passionnées. Employer de telles armes contre un livre, médiocre ou mauvais, c'est le recommander auprès de beaucoup d'esprits qui n'ont point oublié cet axiôme du législateur du Parnasse :

La vérité n'a point cet air impétueux.

Au reste, l'écrit de M. Le Joyeux de Saint-Acre sera lu avec plaisir. Il offre de la variété, et il intéresse surtout par les citations multipliées des passages de l'auteur qu'il combat. Si l'on est trop

frappé de l'absence des raisonnemens, on y trouve un vrai patriotisme, un amour ardent pour la liberté et pour les institutions que M. de La Mennais attaque avec une trop grande inconsidération. Il était utile de rappeler à cet écrivain que l'Évangile ordonne d'obéir aux puissances civiles, et qu'il serait fâcheux, pour la religion elle-même, que des ministres déclarassent qu'on ne peut être bon catholique sans être mauvais citoyen.

L. Thiessé.

161. — *Beautés de Sturm, tirées des Considérations sur les œuvres de Dieu dans le règne de la Nature et de la Providence, pour les quatre saisons de l'année; mises à la portée de la jeunesse, en forme de leçons;* par madame Éliza Andrews. Traduites de l'anglais, sur la sixième édition. Paris, 1820. Gabriel Dufour, libraire, rue de Vaugirard, n° 34. In-12 de 430 pages. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port.

Il n'est besoin que de parcourir au hasard quelques pages de cet ouvrage, pour apprécier son utilité, qui ne se borne pas au premier âge de la vie. L'auteur conduit ses jeunes lecteurs, par la contemplation des merveilles de la création, à la reconnaissance envers l'éternelle Providence. La sage ordonnance de notre globe, les feux souterrains, les pluies, les brouillards, la merveilleuse structure de l'œil, l'utilité de nos sens, l'égale distribution des saisons, les soins paternels du Créateur pour la conservation de l'homme dans toutes les parties du monde : tels sont les objets des principales leçons pendant la saison de l'hiver. Le printems, outre une foule de considérations profondes, nous offre les rapports des créatures entre elles, et des réflexions sur la multiplication des végétaux, sur le retour des oiseaux, la vertu vivifiante du soleil, la rosée, l'utilité des plantes et des bêtes venimeuses, sur la sagesse qui se remarque dans la structure du corps des animaux. Dans l'été, les plantes étrangères, l'arc-en-ciel, les météores, les singularités de la mer, la terre, sa constitution primitive, ses zones, la marche des corps célestes et les mœurs, les métamorphoses des insectes, se succèdent pour diriger nos méditations sur les mystères de la nature. L'automne fixe nos regards sur les pétrifications, les différentes espèces de terre, la migration des oiseaux, les divers climats et la division du tems, les besoins et les jouissances de l'homme, l'origine des fontaines

et des sources, les révolutions accidentelles de la terre, etc. On peut recommander ce livre aux parens et aux instituteurs qui éprouvent souvent beaucoup d'embarras dans le choix des ouvrages à placer sous les yeux de leurs enfans ou de leurs élèves.

162. — (*) *Leçons de philosophie, ou Essai sur les facultés de l'ame*, par P. La Romiguière, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de l'Académie de Paris. Deuxième édition. Paris, 1820. Brunot-Labbe, libraire de l'Université, quai des Augustins, n° 33. 2 vol. in-8°. Prix, 12 fr., et 15 fr. francs de port. *Idem* papier vélin, dont il n'a été tiré que 15 exemplaires, 25 fr., et 28 fr. francs de port.

163. — *Le Porte-feuille vert*, ou Recueil de contes et d'entretiens, à l'usage de la jeunesse ; par Campe, traduit de l'allemand. Paris, 1820. 1 vol. in-12. Prix, 3 fr. Locard et Davy, quai des Augustins, n° 3.

Ce petit livre, imprimé avec soin et orné de jolies gravures, est écrit dans les meilleurs principes moraux et religieux. Il offre d'ailleurs une instruction réelle et variée sous des formes agréables ; par exemple, au sujet d'un chêne, l'auteur s'étend sur tous les genres d'utilité de cet arbre, sur les divers insectes qui l'habitent, même sur les différens états et métiers qui emploient son bois, son écorce. La vue d'un vaisseau fournit également l'occasion d'expliquer les principaux procédés employés pour sa construction, etc.

164. — *Petits Contes moraux à l'usage des enfans*, en partie traduits librement ou imités de l'anglais de miss Maria Edgeworth, par mademoiselle Anna Louise S.—n., avec gravures. Paris, 1820. 2 vol. in-18, xii, 176 et 182 pages. Eymery, rue Mazarine, n° 30 ; Colas, rue Dauphine, n° 32. Prix, 2 fr.

Ce petit ouvrage, publié sous les auspices de la *Société établie à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire*, et admis par elle au nombre des livres qui doivent faire partie d'une *Bibliothèque populaire*, spécialement destinée aux élèves des écoles d'enseignement mutuel et à leurs familles, se recommande à la fois par le nom et l'honorable réputation de la dame anglaise qui en a conçu la première idée et les principaux sujets ; par le choix judicieux, le goût pur, l'amour éclairé de l'enfance, qui ont dirigé la dame française, auteur de la traduction ou de l'imitation.

et surtout par le but éminemment moral que l'une et l'autre se sont proposé. Les petits contes renfermés dans ces deux volumes, sont au nombre de quatre. Le premier, intitulé : *Suzette* ou *la Reine de mai*, occupe tout le premier volume : il offre un modèle touchant de piété filiale, et des scènes de famille à la fois gracieuses et attachantes, toujours à la portée des enfans. Les trois autres contes : *Laurent-le-Paresseux*, *les Orphelins*, *Pardon et Oubli*, n'ont pas moins d'intérêt, et font vivement désirer que mademoiselle A. L. S., déjà connue par un très bon *Petit manuel de morale élémentaire*, (Voy. tome V, pag. 348) remplisse bientôt l'engagement qu'elle prend avec ses jeunes lecteurs, de continuer à faire paraître la suite des *Petits contes moraux*, dont la collection entière pourra former six volumes. Elle conseille, avec raison, d'appliquer à son nouvel ouvrage, comme au *Petit manuel de Morale*, la *Méthode des questions* adressées aux enfans sur la lecture qu'ils viennent de faire, soit par les instituteurs ou par les pères et mères de famille, soit par les jeunes *moniteurs*, dans les écoles d'enseignement mutuel. Ces questions serviront à développer les préceptes de morale qui ne peuvent être qu'indiqués dans le récit, et à faire bien saisir le sens de quelques mots que les enfans ne comprendraient pas, sans une courte explication : elles ont aussi pour objet de fixer l'attention des enfans, d'exercer leur intelligence, d'éveiller leurs réflexions, de former leur jugement et de fortifier leur mémoire, en même tems qu'elles deviennent pour eux un moyen d'amusement et d'instruction. »

M. A. J.

165. — *Manuel des écoles élémentaires pour les filles*, ou *Précis de la méthode d'enseignement mutuel appliquée à la lecture, à l'écriture, au calcul et à la couture*; par madame Quignon, directrice de l'école de la Halle aux draps, chargée du cours normal des aspirantes maîtresses. — Paris, 1819. Colas, libraire, rue Dauphine, n° 32.

Cet ouvrage, composé par la directrice de l'école de la Halle aux draps, l'une des plus belles écoles gratuites de Paris, est très propre à faire connaître et apprécier les avantages de l'*enseignement mutuel*, appliqué à la lecture, à l'écriture, au calcul et à la couture. On y retrouve l'esprit d'ordre qui règne dans ce vaste atelier, où près de 500 élèves travaillent à la fois, sans confusion

et presque sans bruit. Ce Manuel sera surtout utile aux maîtresses nommées par le gouvernement pour diriger des écoles élémentaires, et à celles qui voudront fonder des établissemens particuliers sur le même modèle. La division du tems, les exercices, les travaux, tout y est expliqué avec détail et clarté. Il existait déjà un *Manuel destiné à l'instruction des maîtres, et aux écoles de garcons*; mais il n'y en avait point pour les écoles de filles, et personne ne pouvait, mieux que madame Quignon, se charger d'en composer un, fondé sur une égale connaissance de la théorie et de l'application pratique de la méthode.

166. — *Mémoire sur l'instruction des sourds-muets*, lu dans la séance publique de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de la ville de Caen, le jeudi 27 avril 1820, par M. l'abbé Jamet, membre de la même Académie, et instituteur des sourds-muets. Caen, 1820. Brochure in-8° de 28 pages. F. Poisson.

L'auteur rend compte de la méthode qu'il a adoptée pour l'instruction de ses élèves. Il ne se borne point, dit-il, à les faire écrire sous la dictée des signes; il ne s'astreint point à rendre toujours les mots de notre langue par de longues pantomimes. Il n'emploie les scènes mimiques, que lorsqu'il s'agit de faire concevoir au sourd-muet, le vrai sens, ou les diverses acceptions d'un mot; mais, une fois qu'il est compris, l'instituteur n'a plus besoin du secours de la pantomime. Un signe unique, simple et concis la remplace. Dans les entretiens que ses élèves ont entre eux, ou avec leur maîtres, ce signe tient lieu du son de la voix.

La publication de cette brochure donnera lieu, sans doute, à quelques observations de la part d'autres personnes vouées à l'enseignement des sourds-muets; et ces observations, rapprochées de la nouvelle méthode de M. Jamet, pourront répandre un nouveau jour sur un sujet qui intéresse une classe nombreuse d'êtres malheureux. Nous ne pouvons qu'applaudir aux généreux efforts de M. Jamet, pour étendre le domaine défriché par l'abbé de l'Epée, et si heureusement exploité au profit de l'humanité par son digne successeur, M. l'abbé Sicard.

167. — *Damis ou l'Education du cœur*; par *Hugues* Millot. Orné de deux jolies gravures. Paris, 1820. Un vol. in-12 de 370 pag. Chauvin, libraire et commissionnaire, rue de Richelieu, n° 20.

Ce petit cours de morale est l'ouvrage d'un homme de bien, qui a employé sept années à en rassembler les diverses parties. Il a peint les vices de la société, et les causes funestes qui détournent l'homme des routes de la justice et de la morale, pour le jeter dans un labyrinthe de fautes qu'il paie souvent de sa propre ruine, après avoir travaillé à celle de ses semblables. Si la voix de la sagesse suffisait pour faire rentrer dans le devoir ceux que leurs passions semblent appeler à être les fauteurs de désordres sociaux, les conseils que Damis donne à ses enfans pourraient, en exerçant la plus douce influence sur les mœurs, amener l'humanité à ce point de perfectibilité qui passe pour être une chimère des belles ames. Mais un monarque sage et éclairé a donné son approbation à l'ouvrage de M. H. Millot, et le bien que l'auteur voudrait opérer, pourrait devenir facile par la volonté forte d'un gouvernement bienfaisant et éclairé.

168. — *L'Art de connaître les femmes;* par le chevalier Plante-Amour. Paris, 1820. Brochure in-12 de 176 pages d'impression. Delaunay. Prix, 2 fr. 40 c.

L'auteur, après avoir donné une idée générale des femmes (*telle qu'il se l'est formée*), traite des jeunes demoiselles et de leur éducation; — de l'amour-propre; — de l'état de vie qu'on choisit; — de la religion et de la dévotion des dames; — de l'amour et des déréglemens dans lesquels cette passion jette souvent les femmes; — du mariage; — de l'esprit et de la science; — du secret; — de la beauté et de la parure, avec des réflexions sur les modes; — du mensonge, de la médisance et de la calomnie; — de la flatterie et de la dissimulation; — de l'amitié et de la haine; — de l'envie; — de l'avarice et de la prodigalité; — de l'orgueil et de l'ostentation, etc. On trouve, dans ce petit traité, beaucoup d'emprunts faits à divers écrivains; et l'auteur, bien différent de la plupart de ceux qui ont choisi les femmes pour sujet de leurs observations et de leurs méditations, se montre le plus souvent frondeur impitoyable du beau sexe.

169. — *Lettres sur l'amour de la patrie, ou Correspondance d'Anapistémon et de Philopatros*, par Frédéric II, roi de Prusse; publiées par M. César Gardeton. Paris, 1820. In-8° de 30 pages. Béchet et Mongie.

170. — *La Criticomanie (scénique), dernière cause de la déca-*

dence de la religion et des mœurs : en justification des lumières du dix-huitième siècle ; pour faire suite au *Traité des Causes de l'indigence et de l'immoralité ; moyens de les détruire* ; en 2 vol. in-12. par Marc-François HACHE. Paris, 1819. Delaunay, et madame Lepetit, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 2.

171. — *Discours sur le duel*, par J. L. CRIVELLI, avocat à la Cour royale de Nîmes. Paris, 1820. Bavoux, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4. In-8°. Prix, 1 fr. 25 cent.

L'Académie de Dijon avait fait, sur cette matière, un appel tous les écrivains philosophes. Elle avait annoncé un prix pour le meilleur discours qui lui serait envoyé. Le concours a été nombreux, et cependant elle a retiré le sujet proposé. Elle a ainsi trompé les espérances des aspirans à la palme académique. M. Crivelli a voulu, sans doute, se dédommager de ce petit désappointement, en livrant son ouvrage au jugement du public qui, à notre avis, doit l'accueillir favorablement. Cet écrivain, auquel nous devons un volume de jurisprudence dont la rédaction est très soignée, annonce, dans ce Discours, de l'érudition, la connaissance du cœur humain, et des vues philosophiques. Le style en est correct ; il a du mouvement et de l'élégance. La première partie fait connaître l'origine du préjugé barbare qu'il attaque, les causes qui l'entretiennent encore de nos jours, et les vices de la législation faite pour le réprimer. La seconde indique les moyens propres à le combattre avec succès. Nous pensons que cet écrit, peu volumineux, mais très substantiel, sera lu avec fruit par nos législateurs, qui pourront en tirer avantage dans la révision de nos lois criminelles.

172. — *Journal de Jurisprudence*, ou Recueil des arrêts notables de la Cour royale de Nîmes ; par J. L. CRIVELLI, avocat à la même Cour ; membre des Académies d'Avignon et de Nîmes. Nîmes, 1820. 1 vol. in-4° de 600 pages environ, pour les deux années 1819 et 1820. Prix, 15 fr. Paris. Antoine Bavoux, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4. On s'abonne à Nîmes, chez l'auteur.

La jurisprudence est, pour ainsi dire, le complément de la loi, dont elle fournit le commentaire le plus sûr : la connaissance en est indispensable à ceux qui se livrent à l'étude du droit. Les recueils d'arrêts, faits avec choix et avec un esprit de critique, doivent contribuer aux progrès de la science.

Cet esprit a présidé à la collection des arrêts qui composent le volume que nous annonçons. Ce n'est point ici une simple compilation, un travail purement mécanique; l'auteur l'accompagne toujours de réflexions judicieuses; il fait preuve de beaucoup d'érudition, et d'une grande connaissance du droit. La plupart des arrêts qu'il rapporte, sont précédés ou suivis d'observations qui renferment un traité succinct et substantiel des questions dont ils donnent la solution. A ce mérite, l'auteur en joint un assez rare dans le barreau de nos provinces, celui d'un style pur et correct. Il écrit avec beaucoup de clarté et de méthode. Ce volume se recommande par lui-même, et fait désirer que l'ouvrage soit continué.

173. — 1. *De la Simplification des principes constitutifs et administratifs*, ou Commentaire nouveau sur la Charte constitutionnelle; par M. L. D. D. L. V. Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 120 pages. — 2. *Du Système général des finances*, par M. L. D. D. L. V. Paris, 1820. In-8°, 28 pages. Paris. Didot ainé. — 3. *Du Droit de cité; des droits d'élection qui en dérivent*, ou Recherches et Propositions sur l'organisation locale, les droits civiques et les élections, et spécialement sur les fonctionnaires de l'ordre administratif, juges de paix, gardes nationales et députés; par G., avec cette épigraphe : *le Roi et la Charte*. Paris, octobre, 1820. In-8° de 164 pages. Mongie ainé. — 4. *Doctrine sociale*, ou Principes universels des lois et des rapports de peuple à peuple, déduits de la nature de l'homme et des droits du genre humain; par C. J. B. Bonnin. Paris, 1820. In-8° de 188 p. Brissot-Thivars.

Il n'est pas étonnant que, dans la situation où se trouve la France, on voie se multiplier les écrits sur le gouvernement de ce royaume; les uns, au détriment de la Charte, et au profit des priviléges ou de la grande propriété; d'autres, au profit de la toute puissance parlementaire ou ministérielle; d'autres enfin, dans le but de maintenir les textes et l'esprit de cette même Charte. A cette dernière classe appartiennent les trois premiers ouvrages qui font le sujet de cet article; mais, dans le quatrième, on suppose apparemment que les suspensions et les violations de la Charte amènent la nécessité d'une constitution nouvelle, et l'on s'occupe à l'avance de rédiger une déclaration des droits; celle-ci est tellement spéciale et absolue, qu'il serait difficile de

la concilier avec le système de la monarchie. Tant il est vrai que « le sol politique a été fouillé, dans ces derniers tems, avec une excessive imprudence (1) ! » Tant il est manifeste qu'on ne saurait trop se hâter, pour la justice et pour la paix, de revenir à la Charte, et de régler un mode particulier pour sa révision. « L'opinion de stabilité une fois ébranlée, les controverses pullulent ; elles nous lancent plus loin qu'on ne prévoyait ; elles menacent de tout perdre. »

Il serait peut-être facile, quant au premier et au troisième écrit, de percer le voile des lettres initiales, et de découvrir, dans celui-là, un de nos plus illustres et de nos plus habiles personnages de l'ancien et du nouveau régime, l'un de nos meilleurs citoyens ; et, dans celui-ci, l'un de nos magistrats et de nos publicistes les plus éclairés. Mais nous aimons mieux observer que ce voile, mis en avant par des royalistes constitutionnels, purs et très sincères, qui n'écrivent que pour le maintien et le développement de la Charte, qui montrent à chaque page leur vif attachement pour le Roi, la dynastie et nos libertés publiques, est un phénomène digne d'attention. Comment en sommes-nous venus à ce point, que l'on se déguise pour défendre, par le raisonnement, la loi de nos lois ?

Quoi qu'il en soit, M. L. D. D. L. V. après avoir rendu à la religion de la majorité des Français un éclatant et juste hommage, énonce le vœu bien raisonnable de voir concentrer tous les missionnaires dans l'intérieur des églises ; il demande aussi l'observation de la loi, mise en oubli, qui exige, pour les nouveaux établissemens ecclésiastiques, l'intervention des Chambres, il voudrait qu'on ne fît pour le clergé aucune dépense nouvelle, avant d'avoir pourvu à l'augmentation du traitement des curés et des vicaires, etc.

Il ne reconnaît de vraies corporations dans l'État, que les deux Chambres législatives. Il défend, comme sages et conformes à la Charte, les dispositions quant à présent suspendues de cette même loi ; et, sans examiner quelle est, en droit, la force obligatoire des lois contraires à la constitution, il recommande pour elles le respect et

(1) Voyez mon *Examen du système de M. Flangergues*, in-8°, 1819. Baudouin frères.

même le silence. Or, il se déclare partout constitutionnel, et sa recommandation, présentée comme absolue, peut sembler difficile à concilier avec le maintien de la constitution. L'illustre auteur n'a voulu sans doute, ici, que donner un conseil salutaire qu'on ne pût lui reprocher, et dont on ne saurait au moins contester la prudence. On aime à l'entendre, pages 28, 44, 113, se reconnaître « oppressé par notre Code pénal, » et demander que ce Code, qui est, dit-il, en plusieurs dispositions, « un horrible monument de despotisme, soit mis en accord avec le système d'une monarchie constitutionnelle, et qu'on nous donne la loi nécessaire pour prévenir et pour réprimer les arrestations arbitraires. » Il ose dire, page 29, que « l'arbitraire est le plus grand vice de tout gouvernement, et la ruine entière du gouvernement monarchique tempéré! » En conséquence, il présente, pour assurer la responsabilité réelle des ministres et de tous les agens secondaires, un projet, conforme presqu'en tout, comme il l'observe lui-même, à un plan déjà proposé par M. le baron de Cormenin, maître des requêtes. On regrette qu'il veuille fixer définitivement l'organisation et la procédure criminelle des Chambres, par de simples réglemens, et qu'il ne paraisse point blessé que les pairs, en France comme en Angleterre, demeurent tout à la fois juges d'instruction et d'accusation, jurés et juges, et que leurs actes soient affranchis de toute révision et cassation, même devant une section de leur Chambre.

Cependant, il sollicite, pages 40 et suivantes, le rétablissement du jury d'accusation, et une formation des jurys qui leur ôte le caractère de commission. Il donne aussi le projet de cette formation, et un projet qui semble judicieux. Il demande, avec grande raison, pages 57 et 58, un ordre judiciaire légal pour juger le contentieux de l'administration. Il indique un moyen d'assurer la libre délibération des Chambres, sans rien changer à l'année financière : ce moyen aurait l'avantage d'établir la fixité de la contribution foncière. Il réclame le maintien de la loi du recrutement, et il réprouve tout traité de commerce, comme toujours nuisible aux plus précieux intérêts du commerce et de l'industrie. Il présente, d'ailleurs, beaucoup d'aperçus politiques et de notions constitutionnelles qu'il faut voir dans l'ouvrage même.

Dans la brochure intitulée : *Système général des finances*, le

même auteur déploie des vues qui nous ont semblé profondes, et très dignes de l'attention de nos ministres.

Le livre *du Droit de Cité*, etc., présente sur ce droit, et sur les élections, des recherches historiques, savantes, ingénieuses, et fort bien rédigées. Quant au choix des membres de la chambre élective, l'auteur voudrait que, sauf le cas d'exclusion ou de suspension nécessaires, tous les mâles français payant une contribution, âgés de 21 ans accomplis, inscrits sur le registre civique, ayant acquis depuis par inscription un domicile politique, concourussent à nommer les électeurs. En deux mots, il est pour le suffrage à peu près universel des contribuables, et pour les deux degrés d'élection. Il est permis de croire que le suffrage universel, au premier degré, ne serait qu'un avantage très illusoire pour les petits contribuables, et peut-être qu'ici, comme en autre chose, le mieux serait l'ennemi du bien.

L'auteur demande que, pour choisir les conseils de municipalités d'arrondissement et de département, les contribuables, âgés de 21 ans, jouissant de leur raison, et hors l'état du service domestique, concourent aux élections; il donne de sages moyens pour obtenir aisément ce concours. Il laisse au roi ou au préfet le choix de tous les maires, pourvu qu'ils soient pris dans le conseil municipal.

Relativement aux juges de paix, il vote pour que le roi les choisisse sur une double présentation des citoyens de l'arrondissement, suivant la dernière loi rendue sur ce sujet; il démontre qu'il conviendrait, à tous égards, d'en laisser l'élection libre aux citoyens du ressort de chaque justice de paix.

Quant aux gardes nationales, il ne voudrait tout au plus que des gardes municipales, et il demande, pour le pouvoir exécutif, le choix de tous les officiers : comme si le droit d'ancienneté qui a lieu, même dans la ligne, pouvait paraître ici dangereux! Si l'on n'a que des gardes municipales pour escorter la procession, et pour faire cortège ou parade, comme dit l'auteur, on ne conçoit pas qu'il y ait de l'inconvénient à laisser choisir tous les officiers par ceux qui font le service, comme cela se pratiquait en beaucoup d'endroits, avant la révolution, sans aucun résultat fâcheux.

Il faut voir, dans le livre de M. Bonnin, ses *Aphorismes* sur

les droits de l'homme, et 91 articles formant un abrégé de ces mêmes aphorismes. Parmi des idées, la plupart fort justes, et d'une application générale, il en est qui ne peuvent convenir pour une vieille civilisation, et surtout pour servir une vieille monarchie. L'auteur prétend, néanmoins, qu'elles doivent servir de modèle à tous les peuples, sans exception.

Cet ouvrage est terminé par des réflexions judicieuses sur Montesquieu, et sur les plus célèbres philosophes et publicistes. Celui que l'auteur préfère à tous, est Montesquieu. On ne voit pas bien comment il pourrait s'accorder avec l'objet de sa prédilection. Montesquieu était singulièrement frappé *des abus de la correction même*. Il disait que « la plus grande preuve de la bonté des lois d'un peuple, est qu'elles ne soient applicables à aucun autre », et il a écrit cette phrase : « Si je pouvais faire en sorte que tout le monde eût de nouvelles raisons pour aimer son prince et ses lois, qu'on pût mieux sentir son bonheur dans chaque gouvernement, je me croirais le plus heureux des mortels. » Enfin, Montesquieu était bien loin de croire que « l'idée de Dieu doive être totalement étrangère au gouvernement des hommes. »

L'auteur n'a point rempli ce que son titre annonce. Il promet les *Principes universels des lois et des rapports de peuple à peuple ;* et il n'a traité que du droit public intérieur, des rapports des citoyens avec leurs magistrats, et entre eux. Quelle que soit notre critique, l'ouvrage de M. Bonnin mérite, à beaucoup d'égards, l'attention des philosophes, des législateurs et des citoyens éclairés. LANJUINAIS.

174. — *Examen des lois des* 17, 26 *mars*, 9 *juin* 1819, *et* 31 *mars* 1820, *relatives à la répression des abus de la liberté de la presse*; par M. CARNOT, auteur de plusieurs ouvrages sur la législation. Paris, 1820; in-8° de 266 pages. Chez Nève.

Les trois premières de ces lois ont, en plus d'un sens, trompé les vœux des partisans de l'arbitraire, et surtout le juste espoir des amis d'une sage liberté. La quatrième loi est ouvertement constitutionnelle; son malheureux titre de loi de passage suffit pour la faire apprécier : elle a déjà duré long-tems. Les trois autres sont, à quelques égards, très vicieuses; l'auteur en démontre ici les graves inconvéniens, et indique les dispositions qu'il faudrait admettre; il signale, en attendant, les abus d'exécution qui

sont venus aggraver encore le joug de ces mêmes lois. Cet examen est un nouveau service que M. C. a rendu à la patrie. Nos législateurs, comme nos jurisconsultes, trouveront dans son livre des doctrines aussi exactes qu'utiles, et qu'on ne saurait trop tôt voir adoptées. LANJUINAIS.

175. — *Un député doit-il accepter des places?* Par EUSÈBE SALVERTE, du département de l'Aube. Paris, 1820. Brochure in-8° de 23 pages. Baudouin frères.

On se doute bien que cette question est résolue négativement; mais il est bon de suivre l'auteur dans l'exposition des motifs qui lui semblent commander impérieusement, 1° que le député indépendant renonce à accepter des places; 2° que le député fonctionnaire renonce à obtenir son avancement.

176. — *L'état de la question. Lettre à un électeur*; par EUSÈBE SALVERTE, du département de l'Aube. Paris, 1820. Brochure in-8° de 40 pages. Baudouin frères.

177. — *Lettre sur la censure des journaux et sur les censeurs, ou Extrait d'une correspondance inédite, relative aux affaires du temps*: par *Evariste* DUMOULIN. Paris, 1820. Brochure in-8° de 100 pages. Baudouin frères.

178. — *Note sur la véritable interprétation d'une loi italienne*. Paris, 1820; in-8°. Ant. Bailleul, rue Thibautodé, n° 8.

M. le comte Charles Pasero, né à Turin, étant venu en France vers la fin de l'année 1816, a fait imprimer successivement divers opuscules marqués au sceau de la morale, de la logique et d'une politique sagement libérale. Maintenant, on lui en fait un crime. On l'accuse d'avoir violé une loi du Piémont, conçue en ces termes : « On ne pourra faire imprimer à l'étranger aucun écrit, sans l'avoir soumis auparavant à l'approbation des réviseurs établis par S. M., sous peine d'une amende de 60 écus, ou de telle autre plus forte que S. M. pourra infliger, selon les circonstances. »

La *Note* a pour objet de démontrer qu'une pareille accusation reposerait sur une fausse interprétation de la loi citée, quand même cette loi, qui n'a jamais eu d'exécution, n'aurait pas été abrogée par désuétude. L'auteur nous paraît avoir traité la question sous ses vrais points de vue.

179. — *Sur la caisse hypothécaire et ses résultats*, par M. BLA-

THEVIN. Paris, 1820. Brochure in-8° de 20 pages. Chez Louis, Pélicier et Johanneau, libraires.

L'auteur discute les moyens généraux à employer pour que l'application des capitaux puisse aider les efforts de l'agriculture. Puis, il cherche à démontrer qu'il n'est pas donné à la *caisse hypothécaire* de produire un résultat aussi important. En présageant la chute de cette caisse, l'auteur fait néanmoins observer qu'elle aura introduit parmi nous l'esprit de calcul, à la faveur duquel on pourra bientôt concevoir une banque à la fois foncière et de circulation : problème dont la solution serait un véritable bienfait pour la France, à cause de la réunion des intérêts fonciers et commerciaux.

180. — *Des priviléges et hypothèques*, ou *Explication du titre* 18 *du livre III du Code civil;* par M. COTELLE, professeur de la Faculté de droit de Paris, et avocat à la Cour royale. Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 480 pages.

Nous avons déjà, sur ce sujet difficile et important, plusieurs traités postérieurs au Code civil, qui a établi l'ordre hypothécaire actuel par amalgame des deux systèmes précédemment établis, l'un par l'édit de 1771 sur les lettres de ratification, et l'autre par la loi de messidor an 3, modifiée déjà par la loi de brumaire an 11 sur les hypothèques.

Ce qui distingue principalement ce nouveau traité, c'est le chapitre septième et dernier où l'auteur expose quelques inconvéniens et quelques difficultés graves qui résultent du système actuel, avec l'indication de plusieurs dispositions qui feraient disparaître ces vices.

181. — *Les Officialités supprimées par la loi, rétablies par des évêques;* ou Examen religieux et politique d'une ordonnance de l'évêque de Metz, du 23 mars 1820. Par M. LANJUINAIS, pair de France, etc. Paris, 1820, brochure in-8° de 17 pages. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36.

182. — *Histoire de la ville de Khotan*, tirée des Annales de la Chine et traduite du chinois; suivie de recherches sur la substance minérale appelée par les Chinois *pierre de Iu*, et sur le jaspe des anciens. Par M. ABEL RÉMUSAT. In-8° de 238 pages. Paris, 1820, chez Doublet.

Khotan, dont nos géographes parlent à peine sous le nom de *Coten*, est le nom transformé d'une ville et d'un pays de la Tar-

tarie indépendante, qui formèrent autrefois un assez puissant royaume, dans la petite Boukarie, vers le milieu de ce que nous appelons la Tartarie indépendante, au midi de la ville et du royaume de Kashgar. Le nom original est le mot samscrit *Koustana*, qui signifie *terre mamelle*, excellent pays, ou *la mamelle de la terre*. En effet, le Khotan donne le muse dont le parfum et le beau noir sont tant célébrés par les poëtes orientaux. Les rivières du pays charient la précieuse pierre de *cash*, ou le jaspe antique, notre jade oriental, autrement la pierre d'*yu*, dont le gisement est le fabuleux mont *Merou*, l'Olympe des Indous, l'*Hæmodus* des anciens, en samscrit *himmala*, le *mont du Froid*, ou *Himalaya*, place du Froid (1). Cette pierre est encore aujourd'hui l'objet d'un commerce dont le pays et la ville de Khotan sont le principal entrepôt, et dont l'origine paraît remonter aux premiers âges du monde. Dès avant l'ère chrétienne, ce pays était connu des Chinois; il servait de passage pour communiquer de l'occident de l'Asie dans la Chine, et entretenir des rapports de commerce. Il était, il y a plus de 1600 ans couvert de monastères, où les boudhistes des régions orientales allaient chercher les livres sacrés et les traditions de leur croyance. Il paraît avoir conservé son indépendance jusqu'à l'invasion de Gengiskan.

Tels sont les faits importans recueillis dans la première partie de ce volume. La seconde est une monographie de la pierre d'yu, la plus complète qui existe, et l'on y trouve sur la nature des fameux vases murrhins une excursion très curieuse.

L'auteur nous promet sur *Yerkiang*, *Kashgar*, *Bishbalick* et autres pays situés entre le Tibet et les limites méridionales de l'empire russe actuel, et tous en des contrées qui répondent sur nos cartes à de grands espaces blancs, des extraits exacts et précis de ce qu'en disent les livres chinois.

On peut prévoir que ses profondes recherches et son érudition profonde, le mettront un jour en état de tracer l'histoire du culte de Boudha dans la Tartarie, et de rédiger le tableau des révolutions qui ont conduit les antiques Samanéens si loin de leur contrée originaire, et étendu dans le nord l'influence des

---

(1) De *hima* et de *himmala* viennent sans doute le mot *hiems* des Latins, (d'où sort notre mot *hiver*), et le *himmel* et ses analogues, qui désignent le *ciel*, dans les langues teutoniques.

religions, des institutions et des langues qui ont tant fleuri dans la presqu'île de l'Inde, après y avoir été apportées de régions asiatiques plus occidentales. LANJUINAIS.

183. — (*) *Histoire de la vie et des ouvrages de J. de Lafontaine*, par C.-A. WALCKENAER, membre de l'Institut; avec cette épigraphe : « De ma rêveuse enfance il a fait les délices. » (Ducis.) Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 535 pages. Nepveu, libraire, passage des Panoramas, n° 26.

184. — *Essai sur la vie, les opinions et les ouvrages de Barthélemy Faujas de Saint-Fond*, administrateur du Jardin du Roi, professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle, membre de diverses Sociétés savantes, et chevalier de la Légion d'honneur; par M. DE FREYCINET, propriétaire. Valence, 1820. De l'imprimerie de Jacques Montal. 56 pages in-4°.

Le département de la Drôme fut le berceau de Barthélemy Faujas de Saint-Fond, et c'est dans ce même département, au domaine de Saint-Fond, que repose sa dépouille mortelle. Ce savant est mort à l'âge de 78 ans, après avoir été l'ami de Buffon et avoir parcouru une carrière aussi brillante dans les lettres, qu'utile dans les hautes sciences : il était attaché au Jardin du Roi comme administrateur, et, au Muséum de cet établissement, comme professeur chargé de la chaire de géologie. Il laisse de précieux et nombreux ouvrages.

Il eût été pénible pour le département, d'attendre que l'éloge de ce savant fût publié par des hommes étrangers à la Drôme : aussi annonçons-nous avec plaisir cet éloge, dû à l'un de ses amis (M. Freycinet). Comme tribut payé à la mémoire d'un ami, il est fait pour intéresser : il renferme, en outre, des opuscules inédits de Barthélemy Faujas, qui consistent en pensées diverses, en un dernier voyage géologique, suivi d'un discours *ex professo*, prononcé par Barthélemy Faujas à l'ouverture de son dernier cours de géologie, en 1818; à la fin, est une notice bibliographique de 48 ouvrages imprimés, et d'autres qui n'ont point encore paru. L'ouvrage de M. Freycinet, imprimé avec soin sur très beau papier vélin d'Annonay, est destiné par l'auteur aux amis les mieux connus de Barthélemy Faujas, à qui il en fait hommage. Quant au reste de l'édition, il n'est plus que d'un petit nombre d'exemplaires : on les trouvera chez MM. Freycinet, à Loriol, et Montal,

imprimeur du Roi, à Valence. Prix, 2 francs, si l'ouvrage est retiré à ces deux adresses, et 2 fr. 25 c. franc de port.

185. — *Vie d'Horace Nelson*, commandant en chef des flottes britanniques, baron du Nil, chevalier de l'ordre du Bain, etc.; traduite de l'anglais, sur la troisième édition de ROBERT SOUTHEY, par M. F.... R....; in-8° de 44 pages, avec le portrait de Nelson. Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c., franc de port. Scherff, libraire, rue de l'Oratoire-St.-Honoré, n° 6.

Cet ouvrage, qui est à sa troisième édition, a obtenu un grand succès en Angleterre. Les Anglais devaient accueillir avec empressement la vie d'un des grands capitaines qui ont honoré leur marine. L'éditeur français ne doute pas que cette vie n'intéresse vivement ses compatriotes, *que d'anciennes rivalités n'ont jamais empêché de rendre justice au mérite de ceux de leurs ennemis qui leur ont fait le plus de mal.* Nous devons lui savoir gré de ce motif qui l'a décidé à publier sa traduction, nous, surtout, qui aimons à faire valoir les hommes et les choses utiles, sans distinction de pays ni d'opinions.

Celui qui demandait, à l'âge de cinq ans, ce que c'est que *la peur*, devait être un jour un héros. Doué d'une ame forte, que l'on aurait à peine soupçonnée dans un corps aussi débile que le sien, il eut à vaincre beaucoup d'obstacles dans le commencement de sa carrière. On aime à recueillir le témoignage qu'il se rend à lui-même, dans l'épanchement de l'amitié. « J'ai terminé cette guerre, dit Nelson dans une de ses lettres, sans avoir fait ma fortune; mais ma réputation est sans tache. La gloire véritable, je l'espère, sera toujours d'un plus grand prix, à mes yeux, que les richesses. » C'est ainsi que pensait ce grand homme, qui, mort à 48 ans, avait consacré 34 années à servir son pays. Il mourut, comme il avait vécu, en triomphant, à la bataille de Trafalgar, le 20 octobre 1805. « Nous avons perdu bien plus que nous ne pourrions jamais gagner, » dit le monarque anglais, en apprenant la victoire et la mort de l'amiral Nelson.

Le traducteur a rendu fidèlement le texte de l'auteur, en n'y joignant que deux ou trois notes, et en se dispensant de relever plusieurs assertions hasardées, telles que celle-ci : « L'Angleterre n'a peut-être pas employé assez souvent ce genre d'artillerie (l'or) dont la France a tiré un si grand parti pour subjuguer le continent. » Nous imiterons sa modération, laissant au lecteur le soin

de faire justice de ces passages, qui déparent un peu l'ouvrage de M. Robert Southey.

186. — *Dissertation sur cette question :* Cujas fut-il refusé dans la demande qu'il fit d'une chaire de professeur à Toulouse? par M. Berriat Saint-Prix. In-8° de 32 pages. Paris, 1820. Baudouin frères.

Cette dissertation, où le refus éprouvé par Cujas est démontré par une lettre de lui-même, et dont l'original existe, fait partie d'un *Essai sur la vie de Cujas*, que l'auteur se propose de publier à la suite d'une Histoire du droit romain.

187.—*Éloge historique de Jean-Marie Cailleau, docteur médecin;* par E. B. Revolat, ancien médecin principal des armées, etc.: lu dans la séance publique de la société royale de médecine de Bordeaux, le 28 août 1820. Bordeaux, 1820. In-8° de 32 pages. Lawalle jeune et neveu; Allées de Tourny, n° 20.

188. — *Ode hébraïque sur la naissance de Mgr. le duc de Bordeaux;* par M. D. Drach, rabbin, docteur de la loi, directeur de l'école consistoriale israélite de la Seine, avec la traduction française en regard du texte : présentée à S. M. Louis XVIII, par l'auteur, dans l'audience du 23 octobre 1820. Paris, 1820. Imprimerie hébraïque de Sétier.

189. — *Sur les avantages des belles-lettres*; discours prononcé par M. Mathias, censeur de l'École militaire préparatoire des Boullais (le 16 octobre 1820, à l'ouverture de cette École royale). 1820. Didot aîné; 12 pages.

190. — *Le vieux Cévenol, ou Anecdotes sur Ambroise Borély.* Paris, 1820, 1 vol. in-18. Kleffer, rue d'Enfer, n° 2. Prix, 3 fr.

C'est une jolie réimpression d'un roman contre l'intolérance; roman historique, ingénieux, et bien écrit, où le célèbre et infortuné Rabaut Saint-Etienne mit autrefois en action les lois et les principales mesures exécutives dirigées contre les protestans, sous le règne de Louis XIV et depuis. L'ouvrage eut un assez grand succès lorsqu'il parut; il est précédé ici d'une intéressante notice sur l'auteur, par M. le comte Boissy d'Anglas, et d'un éloge de M. de Bec-de-Lièvre, évêque de Nîmes, prélat qui, pour sa bienfaisance et sa charité, fut aussi regretté par ses diocésains protestans, que par les catholiques.

191. (*) — *Un An et un Jour*, traduit librement de l'anglais, par madame La baronne *Isabelle* de Montolieu; 3 volumes in-12.

Prix, pour Paris, 7 fr. 50 c. ; par la poste, 9 fr. Paris, 1820. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23.

192.—*Chansonnier français, ou Étrennes des dames*; rédigé par quelques convives du Caveau moderne et des Soupers de Momus. XVIIIe année. Paris, 1820. 1 vol. in-18. Caillot, lib., rue St.-André-des-Arts, n° 57. Prix, 1 fr. 50 c., et 2 fr., franc de port.

193.—*Chansonnier des demoiselles*, par les mêmes auteurs, et chez le même libraire. XVIIe année, 1 v. in-18. 1 fr. et 1 fr. 25 c.

194. — *Archives des lettres, sciences et arts*; nouveau journal. Format in-4°. Paris, quai Voltaire, n° 3, au premier. Prix, 15 fr. pour la France, par année, et 17 fr. 50 c. pour l'étranger.

Le premier numéro de ce journal a paru le 7 décembre 1819. Le 17 septembre dernier, il avait déjà annoncé : 1167 articles de librairie, 176 de gravure, et 116 de musique. Les *Archives* ne se bornent pas à donner les titres et les prix des ouvrages, et à n'en présenter ainsi qu'une froide nomenclature ; elles en font aussi connaître le plan et le but, dans des annonces raisonnées.

Livre étranger imprimé en France.

195. — *Memorias para la historia de las Constituciones españolas*, etc. — Mémoires pour servir à l'histoire des Constitutions espagnoles. — 1er Mémoire sur la Constitution gothique-espagnole; par *Jean* Sempere. Paris, 1820. 1 vol. in-8°. Rodriguez, cour des Fontaines, n° 4.

L'ouvrage que nous annonçons, et dont l'auteur est connu par un grand nombre de productions estimables, traite de la Constitution politique de l'Espagne, pendant les trois siècles de la monarchie gothique. — Il n'existait pas, à proprement parler, de Constitution écrite ; mais l'histoire et les lois publiées sous le roi Enrick, cinquante ans après la conquête, et sous les successeurs d'Enrick, offrent des monumens qui constatent l'existence d'une organisation politique, résultat du mélange des coutumes, des mœurs et des opinions apportées en Espagne par les conquérans, avec les coutumes, les mœurs et les opinions des Romains, sous le Bas-Empire, et avec celles que les Espagnols avaient pu conserver des tems antérieurs à la domination romaine. M. Sempere pense que la Constitution, depuis Enrick jusqu'à Recarede, n'admettait pas les Espagnols (appelés *Romains*) à l'administration

du royaume, ni à la formation des lois. La conversion de Recarede au catholicisme, vers la fin du sixième siècle, fut l'origine du pouvoir politique des évêques : ils acquirent alors, quoique d'origine espagnole, une autorité illimitée, et s'érigèrent en législateurs, même dans les Conciles généraux de la nation. La couronne des Visigots étant élective, ils participèrent à l'élection des rois; et, si la force ou l'intrigue en décidaient, l'élu ne se croyait pas solidement assis sur le trône, à moins que les évêques, réunis dans un Concile avec les grands, n'eussent approuvé l'élection.

Le pouvoir exécutif était confondu avec les pouvoirs législatif et judiciaire; car, le roi était à la fois chef du gouvernement, président des Conciles, et juge suprême. Aucun impôt n'était établi. Le souverain soutenait sa maison et sa dignité avec le produit des terres assignées aux rois, et cultivées par des Espagnols attachés aux mêmes terres, comme serfs *adscripti glebæ*. Outre cela, le roi s'appropriait les biens confisqués sur ceux qui encouraient cette peine, d'après la loi, ou en vertu d'un jugement du roi. Les Conciles de Tolède nous font connaître que les rois visigots abusaient très souvent de ce droit. La liberté individuelle n'était pas garantie : il est vrai qu'un jugement inique pouvait être réformé par une cour supérieure; mais le malheureux qui ne parvenait pas à constater l'injustice devant le juge d'appel, perdait son procès, et pouvait être puni corporellement; circonstance qui faisait trembler tous les pauvres, et ceux même qui ne l'étaient pas.

M. Sempere s'étonne, avec raison, des éloges que des écrivains éclairés ont donnés à la Constitution espagnole des Visigots; il avoue franchement que les évêques espagnols ont quelquefois tempéré le despotisme des rois, dans les Conciles de Tolède : mais il ne dissimule pas les motifs intéressés qui les déterminèrent souvent, dans des occasions critiques, à pencher en faveur des hommes ambitieux qui avaient usurpé le trône. Enfin, l'ouvrage de M. Sempere présente des aperçus neufs et curieux : ceux qui cherchent à s'instruire dans l'histoire critique des peuples, y trouveront un grand nombre de vérités utiles, et penseront peut-être qu'un travail du même ordre, exécuté pour la France, répandrait quelques lumières sur les siècles de la première dynastie.

J. A. Llorente.

IV. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

CONNECTICUT. — NEW-HAVEN. — *Physique. — Électricité galvanique.* — M. Robert Hare, professeur de chimie à l'université de Pensylvanie, a proposé, dans *The American Journal of Science and Arts*, une nouvelle théorie de la *pile de Volta*, qu'il a appuyée d'expériences intéressantes. Le puissant agent développé par l'action galvanique, lui paraît être une combinaison de calorique et d'électricité ordinaire. Il reproche aux physiciens, peut-être injustement, d'avoir presque constamment préféré des piles galvaniques à plaques nombreuses, au lieu d'avoir employé des surfaces plus étendues, avec un plus petit nombre d'élémens. Au moyen d'une seule paire de cuivre et de zinc, mais de 49 pieds carrés, il est parvenu à rougir très fortement un fil métallique. M. Hare nous semble trop négliger l'action chimique, qui doit jouer un rôle important dans la théorie de cet appareil.

Poussière atmosphérique. — M. Rafinesque a publié, dans le Journal déjà cité, un Mémoire sur ce qu'il nomme la *poussière atmosphérique*. Il pense que, sans cesse flottante dans l'air, c'est elle qui se dépose si abondamment dans nos maisons; qu'elle tombe aussi en rase campagne, et en égale quantité, par un tems sec et par un tems brumeux, qu'elle est principalement composée d'alumine, et que la chute progressive de cette poussière, jointe au détritus des plantes, permet de concevoir comment les anciens édifices de la Grèce et de Rome ont été presqu'entièrement ensevelis. Il prétend enfin l'avoir vue en Sicile, sur les Alpes, sur les montagnes de l'Amérique, et même au milieu de l'Océan. M. R. ne paraît pas avoir eu connaissance du fait suivant, dont sans doute il n'aurait pas manqué de tirer parti. Lorsque, vers la fin de 1819, le gouvernement anglais fit ouvrir, dans le château d'Édimbourg, la chambre où étaient déposés les ornemens royaux des anciens souverains d'Écosse, on remarqua sur le plancher une

couche de poussière de plus de trois pouces d'épaisseur, qui s'était accumulée pendant un siècle dans une salle exactement fermée.

New-York. — *Météorologie.* — M. John Bech a présenté au lycée de cette ville un Mémoire sur ce qu'il nomme *orages salés.* En 1815, un violent ouragan, venant de la mer, occasionna d'affreux ravages, et déposa sur les maisons et sur les plantes une couche cristalline de sel marin. M. J. B. se demande dans quel état le muriate de soude existe suspendu dans l'atmosphère; et, quoiqu'il n'entreprenne pas de résoudre cette question, il lui a paru intéressant de constater de nouveau un fait qu'avaient déjà remarqué, dans l'Inde et en Égypte, MM. Forbes et de Volney.

Virginie et Tennessée. — *Géologie.* — M. Élias Cornelius a fait plusieurs *Observations géologiques* importantes, dans ces deux États. Il décrit le célèbre *pont naturel de la Virginie;* les strates inférieures d'une montagne ayant été emportées dans quelque grande révolution, les couches supérieures sont restées, formant une arche magnifique de 21 ¼ pieds d'élévation. — Il a visité dans le Tennessée une grotte calcaire dont les parois offrent aux habitans une abondante récolte de salpêtre, qu'ils purifient par des cristallisations successives. L'acide nitrique, nécessaire à la formation du vitriol de potasse, provient sans doute de la décomposition des cadavres déposés dans la grotte, qui servit long-tems de cimetière aux Indiens. Il a observé aussi, chez la nation Cherokee, un vaste *tumulus,* ou pyramide conique, de plus de 1000 pieds de tour. En Amérique, la construction de ces monumens primitifs remonte à une si haute antiquité, que les Indiens n'ont conservé aucune tradition de leur origine.

Province de Chactaw. — *Zoologie.* — *Mouche venimeuse.* — A cent milles des Natchez, une grande route a été rendue impraticable pour les chevaux, à cause des attaques d'une *mouche venimeuse* qui les fait périr, trois heures après les avoir piqués : jusqu'à 40 chevaux ont été tués dans un seul hiver. M. Élias Cornelius n'a pas pu déterminer l'espèce de cet insecte. Ce fait rappelle que, dans l'Amérique méridionale, M. de Humboldt avait observé un ruisseau devenu impraticable pour les mulets, parce que les *anguilles électriques* (gymnotus electricus) les foudroyaient à leur passage.

WASHINGTON. — *Publication nouvelle.* — M. Georges Otis, qui a traduit récemment l'ouvrage de M. l'abbé de Pradt, intitulé : *De l'Europe, après le congrès d'Aix-la-Chapelle*, vient aussi de faire passer dans notre langue l'histoire véritablement classique de notre glorieuse Révolution, par *M. Botta*, célèbre auteur italien, maintenant citoyen français, et recteur de l'Académie de Rouen, qui semble avoir pris pour modèles les grands historiens de l'antiquité.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

PORT-AU-PRINCE. — *Enseignement mutuel.* — Des lettres de cette ville annoncent que l'instituteur désigné par la Société de Paris, M. Ricatte, a reçu l'accueil le plus favorable ; son école est en pleine activité. Sur cent élèves, il n'y en a qu'un blanc. M. Pradères, correspondant de la Société pour l'enseignement élémentaire, demande une institutrice pour le même lieu.

NOUVELLE-GRENADE.

BAGOTA. — *Instruction publique.* — Le général Bolivar a fait convertir le couvent des capucins de cette ville en un collége, pour servir à l'éducation 1° des enfans des citoyens mis à mort par les autorités espagnoles ; 2° de tous les autres orphelins ou enfans dont les parens se trouvent réduits à l'indigence ; 3° enfin de tous les enfans trouvés. Les dépenses de leur nourriture et de leur éducation seront supportées par la république. Les enfans dont les pères ou les protecteurs sont morts au champ de bataille ou sur l'échafaud, pour la cause de l'indépendance, seront seuls immédiatement admis dans ce collége. On y enseignera la langue espagnole, les principes de la religion, de la morale, de la logique, des mathématiques, de la philosophie expérimentale, du dessin, de l'histoire, de la géographie et de la topographie. Les fonds spéciaux du collége ne consisteront, pour le moment, que dans les 15,000 dollars (environ 80,000 francs) que le docteur *J. Y. Guitterez* a légués par son testament à l'instruction publique, et dans les fonds appartenant au couvent et à la communauté des capucins qui se sont enfuis de cette ville. Si ces ressources ne sont pas suffisantes, le déficit sera comblé par la trésorerie nationale.

NOUVELLE-ESPAGNE.

Mexico. — *Enseignement mutuel.* — *Extrait d'une lettre écrite par M. Alaman.* — « J'ai trouvé mon frère, qui est chanoine, à la tête d'un de nos colléges, auquel est jointe une école primaire. Je me suis occupé d'y introduire l'*enseignement mutuel*; et quoique j'aie commencé depuis peu de tems, on s'aperçoit déjà du succès de cette méthode. »

PÉROU.

Nécrologie. — M. *Thaddée Hœnke*, célèbre naturaliste de la Bohême, vient de mourir au Pérou. Il se disposait à revenir en Europe, pour refondre et publier son ouvrage intitulé *la Flore des Alpes*. Cette perte prive les savans d'une foule d'observations curieuses sur la vie des plantes et sur l'action intérieure de la nature, et de beaucoup de recherches faites, pendant un séjour de quinze ans, dans la province de Cochabamba, l'une des plus belles et des plus fertiles contrées du monde. A la nouvelle de cette mort, le vice-roi a donné ordre qu'on transportât tout ce qu'avait recueilli M. Hœnke, d'Arica à Lima. Sa collection consistait en extraits de quinquina, et en autres plantes fort estimées. Ce naturaliste était élève de Jacquin.

BRÉSIL.

Rio-Janéiro. — *Enseignement mutuel.* — M. le comte de Scey, ancien préfet du Doubs, a écrit de Rio-Janéiro à la Société pour l'enseignement élémentaire, afin de la remercier des secours qu'elle a offerts et qui seront très utiles pour la formation des écoles dans ce pays.

ASIE.

INDES ORIENTALES.

Calcutta. — *Aérolithe, ou pierre tombée de l'atmosphère.* — Tous les physiciens sont aujourd'hui d'accord sur la réalité des aérolithes. Il n'en est pas de même à l'égard de l'origine et de la formation de ces corps : les uns les regardent comme des débris de planètes, ou comme des produits des éruptions volcaniques de la lune; d'autres pensent qu'elles se forment de toutes pièces dans l'atmosphère. Il existe, dans le muséum de la compagnie

des Indes, une de ces pierres, remarquable par les circonstances qui accompagnèrent sa chute. Les détails que nous allons donner sont extraits d'une lettre du capitaine G. Bird au major Pennington.

Le 18 février 1815, vers midi, des gens travaillant dans un champ, à environ un demi-mille du village de Dooralla, furent tout-à-coup alarmés par une explosion qu'ils prirent pour celle d'un canon de gros calibre, à laquelle succéda un bruit pareil au sifflement d'un boulet de canon dans sa plus grande vitesse. Ayant tourné leurs yeux vers l'endroit d'où le bruit venait, ils virent dans l'air une grosse masse noire, qui paraissait se diriger vers eux : elle les dépassa avec une vitesse inconcevable, et s'enfonça dans la terre, à la distance d'environ 60 pas du lieu où ils étaient. Aussitôt que leur terreur fut dissipée, ils coururent au village, où ils trouvèrent les habitans non moins effrayés qu'eux-mêmes : comme on n'avait point vu l'aérolithe, on appréhendait que ce ne fût un parti de maraudeurs qui s'approchait. Les bramines, ayant appris ce qui était arrivé, accoururent suivis du peuple ; ils firent creuser à l'endroit où la terre paraissait fraîchement remuée, et ils trouvèrent la pierre à environ cinq pieds de profondeur. Ils l'emportèrent au village, où ils la couvrirent de fleurs; et ils ouvrirent une souscription pour ériger un temple, afin de l'y placer et de tirer parti de l'événement. L'explosion fut entendue à la distance de 25 milles de Dooralla. Le major Pennington, instruit de cette circonstance, écrivit au capitaine Bird d'essayer de se procurer la pierre. Ce dernier, s'étant adressé au rajah, obtint sans difficulté un ordre pour l'enlever. Le rajah regardait sans doute la pierre comme un présage de malheur; car il donna des ordres formels pour qu'elle n'approchât point de sa résidence. Elle fut transportée à Lediana, où le capitaine Bird était alors, à 80 milles environ du lieu de sa chute; une troupe de bramines et des seiks à cheval l'escortèrent. Cette aérolithe pèse plus de 25 livres; elle est couverte d'une pellicule mince et noire, a une forme à peu près triangulaire, et présente à un angle, d'où un morceau a été détaché, des pyrites de fer et du nickel. Tant qu'elle resta chez le capitaine Bird, elle fut l'objet des adorations des bramines du voisinage, qui venaient à la tente de cet officier; les Hindous n'osaient point en approcher sans avoir les mains jointes et dans l'attitude d'une grande dévotion.

Banda. — *Histoire naturelle.* — *Eruption volcanique.* — M. Baumhauer, résident des Pays-Bas dans cette ville, a transmis des détails sur l'éruption volcanique de Goonoug-Api, qui a eu lieu le 11 juin 1820. Ce phénomène s'annonça, à onze heures et demie du matin, d'une manière effrayante. A deux heures, une masse de pierres brûlantes s'échappa du volcan avec une force extraordinaire, et mit en feu, dans sa chute, tout ce qu'elle put atteindre. Les secousses occasionnées par l'éruption étaient si fortes et se succédaient si rapidement, que les maisons et même les vaisseaux qui se trouvaient à la côte en ressentaient les effets. La fumée et les cendres que vomissait le cratère eurent bientôt obscurci tous les environs de la montagne. Les coups redoublèrent vers le soir, et les pierres furent lancées à une hauteur double de celle de la montagne, qui paraissait couverte de torrens de feu. Ce spectacle devint plus effroyable encore par un tremblement de terre qui eut lieu dans la soirée, et par un ouragan violent, de sorte que toute la population de Banda et des autres îles passa la nuit dans les plus vives angoisses, et qu'à la pointe du jour tous les bâtimens qui étaient en rade s'éloignèrent de la côte. L'éruption continua pendant toute la journée du 12. La fumée et les cendres couvrirent Neira et Louthoir, jusqu'au milieu du parc de Bogauw. Les arbres furent comme ensevelis dans le sable, et les puits que l'on ne put fermer furent entièrement comblés. La verdure fut brûlée partout, et la terre couverte de cendres grises, qui étouffèrent dans leur chute plusieurs oiseaux et plusieurs quadrupèdes. Il s'était formé, au nord-ouest de la montagne, une nouvelle ouverture, par laquelle s'échappaient des pierres d'un volume considérable. Néanmoins, l'éruption principale s'est faite par l'ancien cratère. D'après *Valentin*, la montagne a brûlé pendant cinq années lors de l'éruption de 1690, et un vieillard digne de foi assure que la même chose a eu lieu de 1765 à 1775.

Malaca. — *Botanique chinoise.* — Dans une lettre adressée au révérend docteur Morison, résidant à Canton, M. Livingston propose de joindre au collége anglo-chinois établi à Malaca (Voyez ci-dessus, tome IV de la Revue, page 217), une école spéciale pour l'étude de la botanique en Chine. Il a développé son projet dans un Mémoire présenté à la Société *horticulturale* de Londres. Un habile botaniste, choisi par la Société, pourrait être envoyé en Chine, où, à l'aide des habitans, il formerait un

jardin botanique dont les plantes seraient ensuite transportées en Angleterre, suivant leur utilité et le mode de culture qu'elles exigeraient. La difficulté qu'éprouvent les voyageurs à pénétrer dans l'intérieur du pays, ne serait plus un obstacle à l'exécution de ce dessein, si l'on enseignait à quelques-uns des naturels les principes de la botanique européenne, par lesquels ils seraient à même de juger des propriétés particulières à chaque plante, et de transmettre leurs connaissances au savant chargé de diriger leurs travaux. Le révérend docteur Morrison a répondu qu'il approuvait le plan de M. Livingston; que, dès la fondation du collége anglo-chinois à Malaca, il était convenu qu'on y joindrait un jardin botanique; mais que les occupations dont les missionnaires étaient surchargés ne leur avaient pas permis de donner suite à ce projet. Cependant, il promet de rechercher tous les ouvrages chinois qui traitent des plantes, et de les réunir à la bibliothèque du collége. Dans le cas où la Société *horticulturale* consentirait à seconder leurs efforts, il l'engage à envoyer en Chine, sans perdre du tems, un jeune botaniste, afin qu'il puisse étudier la langue, et revoir la traduction en chinois des meilleurs ouvrages européens qui traitent de la botanique. Le Mémoire adressé par M. Livingston à la Société anglaise contient plusieurs détails intéressans sur les obstacles qui se sont opposés jusqu'ici à l'introduction des plantes chinoises en Angleterre, et sur les précautions à prendre pour remédier à ces inconvéniens.

— Sociétés bibliques. — *Le Glaneur indo-chinois* donne les détails suivans sur les progrès des missions dans l'Inde. Le 5 janvier 1819, on a célébré à Bellary le premier anniversaire de la fondation d'une Société biblique dans cette ville. Tout s'y est passé avec le plus grand ordre : à la fin de la cérémonie, quelques naturels se sont fait inscrire sur les registres, comme souscripteurs. Les quêtes de la dernière année se sont élevées à deux cents louis. Les membres de la Société espèrent pouvoir distribuer, sous peu, plusieurs exemplaires des saintes écritures traduites en chinois. Le 18 du même mois, le nombre des institutions chrétiennes existant déjà à Bellary a été augmenté par la formation d'une nouvelle Société biblique parmi les jeunes gens. Soixante enfans ont voulu concourir à cet établissement, et ont souscrit pour une certaine somme. Le maître qui dirige l'Ecole de charité a, le premier, donné l'idée de ce projet, dont l'exécu-

tion est entièrement due à son zèle et à l'activité d'un des élèves, auparavant connu par sa méchanceté, et chez lequel une bonne instruction religieuse a produit le plus heureux changement. Depuis long-tems, les membres de la grande Société biblique désiraient acheter un édifice situé au centre de la ville, afin de pouvoir s'y rendre de tems en tems, et converser avec les naturels sur des sujets religieux. Ils ont enfin, non sans peine, fait l'acquisition d'une maison bâtie en pierre, et contenant deux appartemens où ils doivent aller, tous les soirs, lire et expliquer les différens passages de la Bible qui ont rapport aux catéchismes et aux dialogues religieux, etc.; ils répondront aussi aux questions qui leur seront adressées. M. Taylor a fait dernièrement, au nom de la Société, une tournée pour inspecter les écoles. Elles sont presque toutes fort bien tenues; cependant, les progrès sont généralement plus rapides dans le calcul, que dans la lecture. L'école de Boodial est une des plus satisfaisantes. Quoique M. Taylor n'y fût point attendu, il l'a trouvée dans un ordre parfait : treize des élèves ont récité le premier catéchisme; sept savaient par cœur le cinquième chapitre de l'évangéliste Mathieu; enfin, tous montraient de la bonne volonté et de l'application. La liste suivante fera connaître les écoles fondées et soutenues par cette mission; le nombre des élèves qu'on y instruit, et les connaissances qu'ils acquièrent sur la religion.

Nombre des écoles, onze.

Enfans qui suivent les classes régulièrement :

L'école de Gentous.	50 élèves.
Ecole pour enseigner l'indo-anglais aux naturels. .	17.
Ecole pour les pariahs, ou *hors de caste*, qui habitent dans le voisinage.	24.
A Kowl Bazar.	22.
A Seedharaguddy.	16.
A Kupgul.	24.
A Arsoondy.	26.
A Tholamamady.	23.
A Boodial.	50.
A Heerial.	40.
A Paltoor.	55.
Total.	347.

Nombre des enfans qui peuvent réciter le premier Catéchisme. . . . . 113.
Le second Catéchisme. . . . . 20.
Le Sermon sur la montagne. . . . . 47.
Les dix Commandemens de Dieu. . . . . 14.
Les Prières du soir et du matin à l'usage des écoles . . . 7.
Le petit Catéchisme sur la création. . . . . 3.

En général, les élèves sont assez avancés pour la lecture, l'écriture et le calcul, etc. La Société a fait écrire une lettre dans la langue du pays, contenant un exposé de l'état actuel des écoles; elle en a envoyé des copies à tous les maîtres, afin que les louanges données à ceux qui s'acquittent bien de leurs importans devoirs, les encouragent à continuer, et que les plus indolens reconnaissent leurs fautes et s'en corrigent. — Les naturels commencent à sentir le prix de l'éducation : 24 d'entre eux sont dernièrement venus offrir de payer, tous les mois, une somme d'argent pour l'entretien des écoles. Il est satisfaisant de les voir disposés à accueillir l'instruction et les lumières que s'empressent de répandre des philanthropes aussi recommandables par leur piété, que par le zèle avec lequel ils servent la cause de la religion et de l'humanité.

— *Bibliothèque du Collége anglo-chinois.* — Plusieurs philanthropes se sont empressés de concourir à l'établissement du Collége anglo-chinois établi dans cette ville, en versant des fonds considérables entre les mains des respectables fondateurs, et en offrant des ouvrages estimés pour la bibliothèque de cette institution. Nous donnerons ici l'indication de ceux qui ont déjà été reçus, afin de faire juger la direction imprimée à l'instruction des jeunes élèves dans ce pays.

M. J. Davis a offert les ouvrages suivans : Kirchère, 1 vol. in-folio; les Ambassades hollandaises au Japon, 2 vol. in-fol.; l'Histoire de la Chine, par Semedo, 1 vol.; l'Histoire du Japon, par Kœmpfer, 2 vol.; l'Histoire universelle de la Chine, par Semedo, 1 vol. in-4°; les Voyages par terre de Moscou en Chine, par Ides, 1 vol. in-4°.

Livres offerts par plusieurs Anglais, amis de l'institution : Biblia sacra, 1 vol. in-fol.; Recueil évangélique, 24 vol. in-8°; Vie de Joseph Allein, 5 exemplaires, 1 vol. in-8°; Histoire de l'Europe

par Bigland, 2 vol. in-8°; Répertoire de l'Evangile, 4 vol. in-8°; Revue *eclectic*, pour 1818, 1 vol. in-8°; l'Observateur chrétien, pour 1817, 1 vol. in-8°; le Journal des Missions, pour 1817, 1 vol. in-8°; le modèle d'un chrétien, par Thomas A-Kempis, 1 vol. in-12; Traité sur le gouvernement divin, par Williams, 1 vol. in-8°.

Livres donnés par le docteur Chalmers : la Vie de Calvin, 1 vol. in-8°; les Observations d'Young, 1 vol. in-8°; Essai sur l'origine et le déclin de la religion chrétienne dans l'Inde, 1 vol. in-8°.

Le docteur Morrison a donné les livres ci-après : Traduction française de l'invariable milieu, par M. Abel Remusat, 1 vol. in-4°; (Les originaux de cet ouvrage sont écrits en chinois et en tartare; la traduction est française et latine, avec des notes.) Le Parallèle, par Montucci, 1 vol. in-4°; le Journal des Savans, cahiers de juin et d'août 1817; la Grammaire chinoise de Morrison, 4 exemplaires, 1 vol. in-4°. (En tout, cinquante volumes.)

— *Publications nouvelles et prochaines.* — On doit publier incessamment dans cette ville (*Malaca*) une *Revue des travaux de la mission protestante en Chine, pendant les dix premières années*, accompagnée d'un grand nombre d'observations curieuses sur le langage, l'histoire, et la mythologie de la Chine; sur le caractère moral et intellectuel de quelques-unes des nations indo-chinoises, et sur les missions chrétiennes; par l'éditeur du *Glaneur indo-chinois*. 1 vol. in-8°, en papier indien, d'environ 250 pages. Les souscripteurs paieront 4 sicca roupies (8 fr. 20 c.); on pourra souscrire chez MM. Alexandre et compagnie, à Calcutta; à Malaca, chez MM. H. Kraal et Brooks, et à Londres, chez M. J. Nisbet, libraire, n° 15, Castle-Street, Oxford Road.

— Pendant les maladies qui ont régné ici, et qui ont enlevé un grand nombre de personnes, les missionnaires ont fait paraître un petit écrit en chinois, intitulé : *Devoirs de l'homme dans les calamités publiques*. Cet ouvrage a pour but d'apprendre aux payens à se soumettre sans murmure aux décrets de Dieu, et de leur faire admirer et connaître les voies de la Providence. M. Taylor a aussi fait imprimer en malai quelques hymnes, et des réflexions sur la dépravation humaine.

CHINE.

CANTON. — *Publications nouvelles.* — Le *docteur Morrison* a entièrement terminé sa *traduction des prophètes* Nahum, Aggée, Habacuc, Ezéchiel, Zacharie, et Malachie. Il a aussi composé et publié en chinois un ouvrage contenant un *Voyage autour du monde*, qui unit l'intérêt à l'instruction.

PERSE.

TÉHÉRAN. — *Voyage scientifique.* — Le célèbre philologue et voyageur danois, *M. Rask*, après avoir traversé l'Astracan, le Caucase et la Géorgie, est arrivé au mois dernier dans cette ville, d'où il compte se rendre à Bombay.

AFRIQUE.

SERRA-LEONE.

FREETOWN. — *Progrès de la civilisation.* — Depuis deux ans, un journal intitulé : *The royal gazette and Serra-Leone advertiser*, se publie dans cette ville, qui est la capitale de la colonie. — On élève aujourd'hui des temples dans cette contrée, où, il y a quarante ans, on trouvait à peine quelques misérables huttes. L'agriculture y est dans un état florissant, et les écoles lancastériennes, qu'on y a établies en grand nombre, obtiennent des succès toujours croissans.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

LONDRES. — *Société royale.* — *Géologie.* — Le doct. Nugent a présenté, à la Société royale de Londres, des observations curieuses sur la *géologie de l'île d'Antigoa*, dans l'archipel des Antilles : située presqu'au milieu d'un système volcanique, elle offre vers le sud des couches calcaires d'une formation très récente, et qui paraît contemporaine de celle des environs de Paris et de l'île de Wight. Au-dessous de ces couches, il a trouvé des coquilles cérithes dans des bancs siliceux. La riche végétation des tropiques et des forêts de palmiers ombragent cette formation remarquable.

ECOSSE. — GLASCOW. — *Economie rurale.* — *Manière de détruire les chenilles.* — Un jardinier de cette ville a découvert par hasard

une manière simple et certaine de détruire les chenilles. Un petit morceau d'étoffe de laine ayant été porté par le vent dans un buisson de groseillers, il l'y trouva couvert de ces insectes destructeurs. Il mit alors plusieurs morceaux d'étoffes dans différens arbustes de son jardin, et les chenilles s'y réfugièrent en grand nombre pendant la nuit. De cette manière, il en a tué plusieurs milliers, et il est parvenu à les faire disparaître tout-à-fait.

Londres. — *Agriculture.* — *Pêcher-amandier.* — M. Andrew Knight, de Londres, ayant fécondé les fleurs d'un amandier à amandes douces avec la poussière fécondante des étamines du pêcher, réussit à obtenir un *fruit intermédiaire*, qui semble indiquer entre les deux arbres une analogie que ni leur port, ni leurs caractères n'auraient fait soupçonner. Il incline à penser que les deux espèces pourraient bien n'en faire qu'une, et que les amandes ne sont que des pêches imparfaitement développées. Le fruit qu'il obtint formait un globe d'à peu près sept pouces de circonférence, était très charnu, d'un beau jaune à l'extérieur et d'une légère teinte citron en dedans ; le goût n'en était pas très prononcé. Il espère, à force d'essais, reproduire et répandre cette variété (1).

— *Arts mécaniques.* — *Pont en chaînes.* — Le capitaine de vaisseau Brown, chargé de diriger les travaux du pont de chaînes jeté sur la Tweed, vient de le terminer. Il est ouvert au public : les voitures et les charriots de toute espèce y circulent librement. Ce pont léger, d'une construction facile et peu coûteuse, est d'une grande solidité : c'est le premier de ce genre qu'on ait fait en Angleterre. La rivière a 437 pieds de large, et le pont n'est soutenu au centre par aucun pilier. Le capitaine Brown, qui en est l'inventeur et le constructeur, s'engage à en garantir la durée.

— Publications prochaines. — *Sir Robert Ker Porter* doit publier incessamment des *Voyages en Géorgie*, *en Perse*, *en Arménie*, etc., faits pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820. Ces voyages embrassent une vaste étendue de pays, et en particulier presque tout ce qui était compris dans les anciens empires assyrien, babylonien et persan ; depuis les bords de la Mer-

(1) *Philosophical Magazine.* Mars, 1820. *Transactions de la Société Horticulturale de Londres.*

Noire jusqu'à l'Euphrate, et depuis l'Euphrate jusqu'à l'embouchure du golfe Persique. Les mœurs, les costumes et les coutumes des habitans de ces régions y seront scrupuleusement décrits, et comparés aux mœurs des races d'hommes qui les ont précédés. Des gravures, faites d'après les dessins de M. Porter, représenteront les antiquités curieuses qui subsistent encore aujourd'hui dans cette partie de l'Asie.

— *Poésie dramatique.* — Hugo Foscolo, l'auteur des *Lettres de Jacopo Ortis*, imitation remarquable de Werther, a fait imprimer ici une tragédie italienne dont on parle beaucoup, et qui a pour titre *Ricciarda*. Il a cherché à réunir dans cette pièce le pathétique sombre anglais avec la simplicité d'Alfiéri.

— M. Kinney, poëte dramatique estimé en Angleterre, est actuellement à Paris, où il a traduit les *Vêpres siciliennes*. Cette tragédie sera jouée prochainement à Londres au théâtre de Drury-Lane.

— *Archéologie.* — Vers la fin de l'année dernière, M. J. S. Cotman, artiste anglais, auteur de l'*Architecture ancienne du comté de Norfolk*, a fait paraître le prospectus d'un ouvrage intitulé : *L'Architecture du moyen âge en Normandie*, d'après les dessins qu'il a faits pendant les étés de 1817 et 1818, accompagnée de notices historiques et descriptives.

L'auteur ayant eu son attention dirigée durant plusieurs années par l'architecture de sa province natale, il a naturellement porté ses regards vers le rivage opposé du continent. Il ne pouvait s'empêcher de croire que la plupart des édifices curieux qu'il rencontrait dans le cours de ses voyages pittoresques en Angleterre ne tirassent leur origine de la Normandie, quoique attribués communément aux Anglo-Saxons. Vérifier ce point qui, depuis long-tems, a formé un sujet de recherche parmi les plus savans antiquaires, et en même tems tracer les progrès de l'architecture gothique en Normandie, en mettant des *specimen* de ses plus beaux restes sous les yeux de ses compatriotes, et en leur soumettant des détails dont les dates soient irrécusables; voilà l'entreprise qui lui semblait mériter de l'intérêt, d'autant plus que tout ce qui est connu à l'égard de ces monumens, du moins en Angleterre, se réduit à peu de chose. Ses efforts ont encore

été excités par un motif plus puissant : l'espoir que son travail pourrait, quelque limité qu'il pût être, jeter quelques traits de lumière sur l'histoire d'un pays intimement lié avec le sien par le langage, par les coutumes, par les lois, même en quelque sorte par le sang, et gouverné pendant plus d'un siècle par les mêmes souverains. Dans ce but, dès que la paix parut affermie, il traversa la Manche; et, il se hasarde maintenant à soumettre le résultat de ses recherches au tribunal du public des deux pays. Une semblable entreprise, M. Cotman le reconnaît bien, aurait pu se faire avec plus de fruit avant l'ouragan politique qui est venu fondre avec une force épouvantable sur les temples de la religion, sur les palais des rois et sur les châteaux des barons; et c'est pour lui un sujet de regret que l'entreprise n'ait pas été faite alors. Cependant, bien des restes précieux ont échappé à ces ravages : heureusement les deux abbayes royales de Caen, quoique déchues de leur splendeur primitive, sont encore presque entières; les châteaux de Falaise, d'Arques et de Gaillard conservent assez de leur magnificence ancienne, pour attester ce qu'ils pouvaient être dans leurs beaux jours. On retrouve les villes et les châteaux qui ont été les berceaux de tant de familles les plus nobles et les plus illustres de l'Angleterre, telles que les Harcourts, les Vernons, les Tancarvilles, les Spencers, les Courtnays, les Tracys, les Montgomerys, etc., etc.; et des édifices sans nombre, d'une beauté achevée, qui datent des tems moins anciens où les *Henri* et les *Edouard* se ressaisirent du sceptre normand, se rencontrent partout. Dans le choix qu'il a fait parmi tous ces matériaux, et dans la partie descriptive de son travail, l'auteur a eu le bonheur d'être dirigé et aidé par quelques amis instruits, ses compatriotes, ainsi que par quelques savans antiquaires de la Normandie; et, à moins qu'il ne soit porté à attacher trop d'importance à ses propres recherches, il espère que l'ouvrage dont il s'agit sera jugé digne d'encouragement et d'approbation. Il sera publié in-folio, en quatre parties, dont chacune contiendra 25 planches, avec des descriptions. La première partie a déjà paru vers le commencement de cette année, et les autres se suivront par semestre, au prix de trois guinées par livraison (75 francs 60 centimes). Il doit y avoir cinquante exemplaires sur grand papier vélin, avec

des épreuves à cinq guinées (126 francs). On souscrit chez les libraires des villes capitales de l'Europe.

J. S. S., *de l'Académie de Caen.*

Brighton. — *Beaux-Arts.* — *Galerie de tableaux.* — On vient d'ouvrir au public, dans cette ville, une galerie de tableaux qui en contient plusieurs d'un très grand prix. Les plus estimés sont : 1° un *Moïse frappant le rocher d'où jaillit une source d'eau vive*; par *le Poussin*; 2° un *Mariage de Ste.-Catherine*, par *Parmigiano*, peint pour le grand-duc de Toscane; les amateurs l'admirent pour la vigueur du pinceau et la richesse du coloris; 3° un portrait de *Mengs*, d'un fini admirable, 4° *Cupidon dans les forges de Vulcain*; la tête de l'Amour est charmante; son visage exprime à la fois la grâce et la malignité; il montre à sa mère la pointe de la flèche que les Cyclopes ont aiguisée. Ses formes sont élégantes et légères; elles se dessinent sur un fond de couleur brune : la lumière, répandue avec art, produit un effet magique. Ce tableau rappelle le Corrége et ses contours gracieux, tandis qu'on y retrouve aussi les beautés d'expressions du Dominiquin. On l'attribue à l'un de ces grands peintres, sans savoir avec certitude auquel des deux il appartient. Cette galerie renferme des productions des écoles italienne, française, hollandaise et anglaise; ainsi qu'une riche collection du peintre flamand Loutherbourg, composée de trente et un tableaux.

Edimbourg. — *Nécrologie.* — Le docteur *John Murray*, professeur de philosophie naturelle, de chimie, de matière médicale et de pharmacie, est mort à Edimbourg, vers la fin du mois de juillet. Ce savant possédait à un degré éminent les connaissances nécessaires à sa profession. Dans ses discours, il unissait à l'esprit le plus philosophique, la clarté, la précision et l'énergie. Il a publié en 1801, 1° des *Elemens de chimie*, 2 vol. in 8°, réimprimés en 1810; 2° des *Elemens de matière médicale et de pharmacie*, 1804, 2 vol. in-8°; 3° un *Système de chimie*, 1806, 4 vol. in-8°; 4° un *Supplement au système de chimie*, 1809, 1 vol. in-8°; un *Système de matière médicale et de pharmacie*, 1810, 2 vol. in-8°.

RUSSIE.

Instruction publique. — On compte actuellement, dans les di-

verses parties de l'empire russe, 58 écoles ecclésiastiques, dont 4 académies, 36 séminaires et 18 écoles inférieures, où l'on enseigne principalement la langue russe, l'arithmétique et la religion chrétienne. 26,000 jeunes gens y reçoivent actuellement l'instruction, en grande partie aux frais du gouvernement. Le nombre de ceux qui font leurs études dans les quatre académies est d'environ 4000; ils ont 50 professeurs. Les 36 séminaires comptent au-delà de 20,000 élèves, avec 207 précepteurs, et les 18 écoles inférieures ont 80 précepteurs et environ 20,000 écoliers.

Casan. — *Littératures tartare, arabe et turque.* — L'imprimerie du Collége (*Gymnasium*) de Casan a fait paraître, depuis le commencement du siècle actuel, plusieurs ouvrages en langue tartare, et a contribué par-là à propager la culture d'une littérature qui n'est connue en Europe que d'un petit nombre de personnes. Ces ouvrages ne sont, à la vérité, qu'au nombre de trois, et d'une valeur intrinsèque fort médiocre; mais ils ne sont pas sans prix aux yeux du philosophe, puisqu'ils prouvent les progrès de la civilisation : car tout peuple qui lit, cesse d'être barbare. Deux de ces ouvrages traitent de la morale, ou plutôt de la religion, et paraissent avoir été traduits du persan. Le premier, en vers tartares, est intitulé : *Feusun-Redschal*, ou le Bonheur du Salut. Il a été imprimé en 1802, et forme un volume in-4° de 176 pages. Peut-être est-ce la traduction d'un ouvrage persan d'*Ebi Ali Meskuje*, sur diverses questions dogmatiques. L'auteur tartare commence son livre par la division des devoirs en devoirs nécessaires, et prescrits par l'exemple du prophète; en devoirs requis, volontaires, permis, indifférens et défendus. Viennent ensuite les devoirs de l'ablution et de la prière: mais la majeure partie de cet ouvrage consiste en préceptes moraux, entremêlés d'anecdotes. — L'autre ouvrage est intitulé : *Sebatul-Aadschisin;* c'est-à-dire, la fermeté des faibles. Il est également écrit en vers tartares, et a été publié en 1807; in-4° de 108 pag.

L'auteur, après avoir chanté les louanges du Seigneur, traite d'abord des dogmes, mais plus particulièrement des huit qualités de Dieu, savoir : l'existence ou la vie (*hajat*), le savoir (*ilm*), la puissance (*kudret*), la vue (*bassr*), l'ouïe (*semi*), la volonté (*fradet*), la parole (*kelam*), la création (*tekwin*). Il parle ensuite des autres articles de foi, savoir : des anges, des pro-

phètes, des peines du tombeau et de l'enfer, de la résurrection, du jugement dernier, de la balance de la justice, du pont de séparation, du bassin d'eau du paradis, et de l'intercession du prophète. Le reste de l'ouvrage est consacré à l'éthique, et traite du bonheur, du contentement, de l'avarice, de la ferveur, de la confiance et de l'orgueil; puis, de la nécessité de garantir l'œil de l'aspect des choses défendues, des suites funestes du manque de réflexion, du monde trompeur et de la vanité de la vie. Le tout est entremêlé de petites histoires et d'anecdotes sur des personnes pieuses et sages. Le dernier article traite des mauvaises dispositions de l'ame, de l'obligation de tenir sa promesse, du bonheur d'avoir un bon guide; et, après avoir raconté l'histoire de Saïd et Saad, l'auteur termine son livre par des observations sur la nécessité de se soumettre à son sort. — Le troisième ouvrage est l'histoire du prince *Seiful-Muik*, conte rimé; 1 vol. in-4°. 1807. Ce héros est le même que celui qui figure dans *les Mille et une Nuits*. Cependant, les deux contes diffèrent essentiellement quant au sujet. Rien de plus absurde que les aventures accumulées dans ce poëme. Mais, c'est le seul conte tartare qui, à l'exception des poésies romantiques de *Mir-Ali-Schir*, nous soit connu, et, sous ce rapport, il est précieux. Il fait voir la pauvreté de la littérature tartare, qui n'a ni la couleur fleurie de celle de la Perse, ni l'exubérance de celle de l'Arabie, et qui, cultivée sur le sol russe, n'a fait aucun progrès depuis le célèbre *Mir-Ali-Schir*, connu comme poëte, sous le nom de *Newaji*, et dont la Bibliothèque royale de Paris possède les œuvres en deux magnifiques volumes in-folio.

Outre ces ouvrages, l'imprimerie de Casan a fait sortir de ses presses, en 1809, les élémens de la grammaire tartare, à l'usage des élèves du collége de cette ville; 1 vol. in-8° de 106 pages. En y ajoutant une grammaire et un dictionnaire tartare de Joseph Giganow, imprimés à Pétersbourg, et une autre grammaire publiée dans la même ville, en 1814, par Alexandre Trogansky, professeur de langue tartare, on connaît tout ce qui a été mis au jour en Russie sur cette langue.

Quant aux autres ouvrages en langues orientales, qui ont été imprimés à Casan, ils se bornent aux suivans: 1° Le livre *d'Ustuwani Mohammed Effendi*, sur les préceptes de la purification

selon la loi, et de la prière répétée cinq fois par jour, en langue turque. 1806; in-8° de 168 pag. — 2°. *Prissalei Bergewi*, ou Instruction religieuse de *Scheich Mohammed Ben Ali Bergeli*, également en langue turque. 1808. In-4° de 122 pag. — 3°. Le même ouvrage en rimes turques; 1807. — 4°. Le *Koran*, en langue arabe. 1816. Vol. in-folio de 478 pag. — 5°. Enfin, un extrait ou des fragmens du Koran, en langue arabe. 1816. Vol. in-8° de 238 pages. Un ouvrage sur la vaccine a été imprimé à Pétersbourg, 1803, en langue turque, in-8° de 72 pages; et c'est dans cette collection de quatorze ouvrages que consistent toutes les publications en langues tartare, arabe et turque, qui, depuis une vingtaine d'années, ont été faites en Russie, pour la plupart aux frais de particuliers.

POLOGNE.

Extrait du rapport fait à la Diète par M. le comte Mottowski sur la situation actuelle de la Pologne. — Un recensement exact de la population du royaume, la porte à 3,438,728 individus; ainsi, la diminution causée par la guerre se trouve déjà à peu près compensée. Plusieurs causes ont concouru à cet accroissement, et, entre autres, les nombreux établissemens de colons étrangers, le retour d'une grande quantité de Polonais dans leur patrie, la multiplication des mariages, qui suppose plus de bien-être dans l'état social, et le bienfait de la vaccine qui augmente les chances de vie dans la classe des enfans, où la petite-vérole dévouait tant de victimes à la mort. Avec la population et la paix, l'agriculture s'étend et s'améliore; les races de bestiaux s'améliorent, en même tems qu'elles s'augmentent, par les secours qu'elles tirent des établissemens où le gouvernement réunit les plus belles espèces. Des écoles d'agriculture, des desséchemens de marais, des constructions de routes, contribuent aussi aux heureux changemens qui se font sentir dans le pays. — Les villes ne se ressentent pas moins que les campagnes de l'impulsion vers le bien, donnée à toutes les parties de l'administration. Les soins de l'autorité pour les objets tenant à la salubrité, et notamment pour le pavage et l'éclairage, ont été couronnés de succès. La multiplication des briqueteries donne lieu à des constructions plus solides. Une Compagnie d'assurances contre les incendies

garantit les propriétés. Le service des hôpitaux et maisons de détention est mieux réglé. Des manufactures s'établissent, et des fabriques de draps commencent à fournir aux besoins communs. La réduction des droits d'entrée favorise le commerce d'un pays que sa position topographique prive de débouchés naturels. — Les travaux des mines et carrières prennent chaque jour de l'activité. — L'armée polonaise, si distinguée par sa bravoure, a gagné encore sous les rapports de l'ordre du service et de l'administration; elle est presque entièrement habillée avec des draps du pays, ce qui décharge la nation d'un tribut de deux millions de florins, qu'elle payait pour cet objet à l'étranger. — Un comité a été chargé de présenter un projet de banque nationale.

Cracovie. — *Nouvelle Société d'agriculture.* — Une société s'est formée en Pologne, sur la proposition de M. Obrich de Szanicky, propriétaire dans cette ville, pour faire l'acquisition de biens-fonds considérables, dans la vue de multiplier partout les fermes expérimentales, de fonder des fabriques et des manufactures, afin de perfectionner l'agriculture, de tirer parti de ses produits en tous genres, et d'améliorer le sort des paysans.

SUÈDE ET NORWÈGE.

Instruction publique. — Université de Christiania. — Depuis la fondation de l'Université de Norwége, établie dans la ville de Christiania, il y a été inscrit cent quatre-vingt-dix-neuf étudians. A la fin du mois d'août dernier, le nombre de ceux qui y faisaient leurs études, s'élevait à quatre-vingt-dix-neuf pour toutes les facultés des sciences. On applaudit généralement à la sévérité avec laquelle les professeurs attachés à cette Université n'admettent à faire leurs examens publics de réception, que les étudians qui sont en état de justifier d'études soutenues, et de la solidité de leurs connaissances.

DANEMARCK.

Islande. — *Sources bouillantes.* — Le professeur Menge, de Hanau, dans un voyage qu'il a fait en Islande, écrit de sa tente, en juillet 1819, au pied même du Geyser, la description des phénomènes que lui présentaient ses *sources bouillantes*. Un entonnoir

de 700 pieds de tour, et d'une profondeur inégale, se vide et se remplit alternativement d'eau chaude. Dans un intervalle, M. Menge a eu le courage de pénétrer dans son intérieur et d'y ramasser quelques pierres du fond, qui n'est que du tuf siliceux, dont la silice est en véritable dissolution dans les eaux de la source. Il suffisait de jeter une pierre dans l'entonnoir, pour déterminer une explosion. Au milieu d'une des nuits qu'il a passées auprès du Geyser, le voyageur fut réveillé par un fracas semblable à celui du tonnerre; il s'élança hors de sa tente, et vit les eaux du Stroch projetées à une telle hauteur, *que la fumée de la colonne d'eau bouillante semblait atteindre les étoiles*; tandis qu'au milieu d'explosions terribles, le grand Geyser étalait magnifiquement sa montagne colossale de vapeur. La clarté de la lune et les premiers rayons de l'aurore éclairaient, de chaque côté, les nuages ondoyans formés par ces volcans d'eau. Dans son enthousiasme, le professeur Menge se félicite d'avoir été témoin du plus beau spectacle que, selon lui, la nature puisse offrir aux regards d'un mortel.

Copenhague. — *Ouverture d'un cours de langue samscrite.* — M. Nyerup, professeur et bibliothécaire à l'Université de Copenhague, connu par plusieurs ouvrages sur la bibliographie, l'histoire et les antiquités du Nord, vient d'ouvrir un cours de langue samscrite. La bibliothèque possède, ainsi que l'assure M. Nyerup, une collection extrêmement précieuse d'ouvrages samscrits, qu'elle doit aux soins infatigables de l'estimable M. Nathanael Wallich, directeur du jardin botanique à Calcutta, qui ne s'est pas borné à obtenir de la bienveillance des deux sociétés littéraires asiatiques de Calcutta et de Fort-William, une collection considérable de livres précieux, mais qui s'est même dépouillé de ses propres richesses en ce genre, pour en faire don à sa patrie. Il est bon peut-être d'ajouter, pour confondre ceux qui méprisent ou qui feignent de mépriser les juifs, que M. le docteur Wallich professe la religion de Moïse. M. Nyerup attribue à la langue samscrite une si haute importance, qu'il croit qu'avant un demi-siècle il sera nécessairement établi dans toutes les Universités de l'Europe des chaires pour cette langue, ainsi qu'il y en a depuis longtems pour l'hébreu, l'arabe et les autres langues orientales, tant mortes que vivantes.

ALLEMAGNE

Tubingen. — *Chimie.* — *Laves.* — Le docteur Gmelin, de Tubingen, a trouvé, dans les *laves phonolites* (clinsrstein ou pierre sonore par le choc), qui renferment la natrolite (mésotype de M. Haüy), une certaine quantité d'ammoniaque, qu'elles laissent dégager par la distillation. Il l'a aussi rencontrée dans les basaltes colonnaires. Il serait extrêmement intéressant de démontrer que les laves contiennent une substance animale.

— *Poison animal découvert dans les Saucissons fumés.* — Le docteur J. Kerner a découvert que les saucissons fumés, mets favoris des habitans du Wurtemberg, causent souvent des empoisonnemens mortels. L'effet du poison se manifeste ordinairement tous les printems au mois d'avril, d'une manière plus ou moins alarmante. Déjà, dans une feuille périodique qui paraît à Tubingen, M. Kerner a fait connaître plusieurs observations relatives à ce sujet, et il a actuellement sous presse un ouvrage qui le traite plus en détail. Il rapporte que sur 76 personnes, tombées malades pour avoir mangé de ces saucissons, 37 sont mortes en peu de tems, et que d'autres sont restées valétudinaires pendant des années. Les saucissons de foie paraissaient être les plus dangereux. En général, le poison qui se forme dans toutes les chairs crues, hachées et assaisonnées, et passées à la fumée, après avoir été renfermées dans des boyaux, ce poison animal, dit M. Kerner, se distingue de tous les autres, en ce qu'il n'attaque point le cerveau et la moëlle épinière, tandis qu'il ebranle tout le système lymphatique. Quelquefois le malade ne sent plus son cœur battre pendant plusieurs mois, quoique le battement des artères reste invariable. Toutes les observations de M. Kerner sont appuyées par des exemples tirés de sa propre expérience. L'ouvrage paraîtra chez M. Osiander, à Tubingen.

Wurtemberg. — Stuttgard. — *Arts mécaniques.* — *Réclamation.* — Il a été question (T. VII, page 392) d'une machine inventée à Vesoul, par un officier du génie, et destinée à faire connaître le point précis où un incendie vient d'éclater. Le *Morgenblatt* (feuille du matin) réclame la priorité de l'invention en faveur d'un Danois, l'adjudant général et chambellan, M. *de Ries*, qui

fit cette découverte, il y a plus de vingt ans, à Copenhague, et à qui l'Académie de cette ville envoya, à cette occasion, une médaille d'honneur. L'instrument de M. Ries sert de plus à déterminer la distance des vaisseaux en mer.

Prusse.—Berlin.—*Société savante.*—*Médecine.*— L'Académie royale a proposé un prix de cinquante ducats à l'auteur du meilleur Mémoire sur l'emploi extérieur de l'eau froide dans le traitement des fièvres.

— *L'Académie germanique*, spécialement chargée de veiller au maintien de la pureté de la langue allemande, vient de choisir, pour un de ses membres correspondans, M. le professeur Simon, de Paris, auteur d'une grammaire allemande très estimée (*Voy.* Tom. VI, page 379), et qui s'occupe en ce moment d'un nouveau Dictionnaire allemand-français, et français-allemand, que nous avons déjà annoncé (Tome VII, page 405). Cette Académie célèbre, à laquelle M. Simon a soumis ses ouvrages, n'a pas cru pouvoir mieux témoigner toute l'importance qu'elle y attache, qu'en récompensant d'une manière aussi honorable, surtout pour un Français, le succès avec lequel ce professeur est parvenu à expliquer, d'une manière lumineuse, les difficultés sans nombre qu'on rencontre dans l'étude de la langue allemande.

Bavière. — Munich. — *Voyage scientifique.* — Les docteurs Spix et Martins, tous deux membres de l'Académie des Sciences de cette ville, qui sont arrivés, dans les derniers jours du mois d'août, à Lisbonne, de retour de leur voyage scientifique au Brésil, ont déjà envoyé une grande quantité de caisses contenant des objets d'histoire naturelle d'un grand prix, et ils en apportent avec eux qui n'ont pas une moindre valeur. La relation de leur voyage est attendue avec impatience.

Saxe. — Altemburg. — *Publication prochaine.* — *Dictionnaire encyclopédique.* — Le succès du Dictionnaire encyclopédique ou de conversation (*Conversations Lexicon*), publié par M. Brockhaus, à Leipsick, en dix gros volumes in-8°, au prix modique de cinquante francs, et dont il a été fait, en dix ans, cinq éditions, formant un ensemble de quarante à cinquante mille exemplaires, a déterminé M. le docteur L. Hain, l'un des collaborateurs de ce Dictionnaire, à publier un ouvrage semblable,

sous le titre de *Dictionnaire encyclopédique des sciences, des arts et des métiers* (Allgemeines encyclopädisches Worterburch). La librairie de M. Hahn en a distribué la première feuille d'impression, pour servir de prospectus. En la comparant à celle du Dictionnaire de M. Brockhaus, on trouve que, depuis A jusqu'à ABUC, l'une contient au-delà de trois cents articles, tandis que l'autre n'en offre que cinquante; d'où il résulte une grande différence entre ces deux Dictionnaires, sous le rapport de l'étendue des articles. On ne peut guère même s'attendre à trouver dans le Dictionnaire de M. Hain, qu'une simple nomenclature, avec quelques lignes de renseignemens ou d'explications. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle entreprise est utile sous tous les rapports, et peut servir à compléter la traduction française que M. Brockhaus prépare de son Dictionnaire encyclopédique, et à lui donner l'uniformité et l'impartialité qui manquent à l'original. L'ouvrage de M. Hain formera huit parties, en quatre volumes. La première livraison paraîtra encore avant la fin de cette année, et la dernière est promise pour l'an 1823. Le prix de souscription pour tout l'ouvrage est de 40 francs.

Prusse.—Berlin. — *Journal officiel.* — La rédaction de notre gazette officielle vient d'être confiée à M. le conseiller aulique *Heun*, avantageusement connu, dans le monde littéraire, par des poésies, des contes et des romans, publiés sous le nom de *Clauren*, et qui ont eu plusieurs éditions.

Grand-Duché de Bade. — Carlsruhe. — *Beaux-Arts.* — *Peinture.* — M. Mezler possède un tableau que les connaisseurs attribuent à *Carlo Dolce*, et qu'ils considèrent comme le chef-d'œuvre de cet artiste. En voici le sujet : Dans un paysage d'un grand style, quoique subordonné à la figure principale, un jeune homme, d'une beauté remarquable, est à genoux, à moitié penché sur le bord d'une fontaine, où il contemple son image; un chien de chasse est couché à ses pieds et le regarde attentivement. Ce n'est point un Narcisse ordinaire : aussi dirait-on que l'artiste a voulu exprimer une idée bien différente; qu'il a eu dessein de représenter un jeune homme sortant de l'enfance, et sentant les premières émotions de l'amour. Il semble sortir d'un profond sommeil, et ne voir encore qu'imparfaitement les objets. En un mot, l'artiste a exprimé ici, d'une manière admirable, le sentiment qui anime la

Galathée de J.-J. Rousseau, lorsqu'elle prononce les premières paroles : *C'est moi !*

Hongrie. — Pest. — *Nécrologie*. — *Jean de Bardozzi*, ancien directeur du gymnase royal, et conservateur de la bibliothèque de Leutschau, est mort à Pest, âgé de 81 ans. Il occupait un rang distingué parmi les littérateurs de la Hongrie. Il a publié plusieurs écrits intéressans sur l'histoire de ce pays.

SUISSE.

Genève. — *Société helvétique des sciences naturelles*. — En 1817, cette compagnie savante avait mis au concours la question de savoir : « S'il était vrai que les Hautes-Alpes de la Suisse fussent devenues plus âpres et plus froides, depuis une série d'années. » Le prix vient d'être donné à M. Charles Kasthofer, inspecteur des forêts à Unterseen, dont le Mémoire, plein de recherches laborieuses et de vues nouvelles, quoique borné dans ses applications à l'un des cantons, au lieu de s'étendre à toute la Suisse comme le voulait le programme, a paru digne de cet encouragement.

M. Kasthofer a fixé particulièrement son attention sur les avalanches. Il les distingue en quatre espèces : avalanches de neige en poussière, avalanches en masse, avalanches de glaciers, et avalanches glissantes. Les premières, dit-il, sont les plus nuisibles à la végétation, en raison du courant d'air violent qu'elles établissent ; réunies aux secondes, elles commencent les glaciers. Après avoir exposé les divers phénomènes des glaciers, il conclut qu'il y a d'autres causes de l'accroissement des glaciers, que l'influence des années froides ; qu'il n'est point prouvé que la quantité absolue de glace ait augmenté sur les hautes montagnes depuis des siècles, mais que c'est un fait que ces glaciers sont descendus plus bas, sans que ce fait cependant prouve rien pour le refroidissement de la terre ; enfin, qu'on ne peut démontrer que la limite inférieure des neiges soit plus basse, dans les Alpes, qu'elle ne l'était il y a plusieurs siècles. Aucune des quatre espèces d'avalanches ne peut avoir lieu là où il y a des bois. Dans les endroits où la force végétative a diminué, il n'est pas possible, de prouver que cet effet soit dû au refroidissement du climat. L'action plus forte des vents et la diminution du terrain, dont elle

est la conséquence, sont les causes immédiates de ce décroissement, qui se fait remarquer surtout dans les lieux où les forêts ont été détruites, parce que les courans d'air, plus violens qu'ailleurs, emportent la terre végétale dépouillée de gazon par un trop long séjour de la neige.

Ces faits et ces résultats une fois établis, M. Kasthofer s'occupe des moyens d'y porter remède. Le premier de tous, à son avis, est le rétablissement du gazon, que l'on avivera par des semis de plantain, *plantago alpina*, de fenouil des Alpes, *phellandrium mutellina*, et par des engrais; surtout, par des arrosemens de l'eau qui s'écoule des étables. Il veut qu'on ménage plus particulièrement les bords supérieurs des forêts, et tous les arbres égrenés qu'on trouve au-dessus de la limite des bois; que, lorsqu'on doit couper des arbres dans les hautes régions, on laisse au tronc un mètre au moins hors de terre, pour protéger les jeunes plantes et contenir les neiges sur les pentes escarpées. Il conseille, 1° de semer partout de jeunes azaléas, *azalea procumbens*; sous les vieux sapins et sur les pointes les plus élevées, des aulnes des Alpes, *betula viridis*, et des sorbiers, *sorbus aucuparia*; dans les lieux escarpés, au midi, le génévrier des Alpes, et 1950 mètres ou 6000 pieds plus bas, des mélèzes; 2° d'établir des haies vives entre ces plantations, principalement du côté du nord et de l'ouest; 3° enfin de conserver, avec une religieuse attention, les forêts existantes sur les hautes montagnes, et de ménager, dans leur intérieur, les arbres qui se trouvent sur des rocs proéminens. Tous ces moyens sont d'une application difficile, quand on a à vaincre l'habitude des pâturages communs, la paresse, l'intérêt personnel et de vieux préjugés; mais on saura en profiter partout où l'amour de la patrie et le bien-être de ses enfans seront la première loi des citoyens et de l'État.

— *Histoire naturelle.* — *Musée.* — Les salles de cet établissement national, dû en entier au patriotisme des Génevois, et qui ne compte qu'une année d'existence, seront bientôt insuffisantes pour contenir tous les dons qui lui sont faits journellement. Déjà on est forcé de construire une salle supplémentaire, destinée à recevoir l'éléphant noir tué à Genève, au commencement de cette année.

— *Ecoles de mathématiques pures et appliquées.* — Con-

vaincus de la grande importance d'une école où les mathématiques pures et appliquées seraient enseignées suivant les méthodes modernes, et appuyés de l'approbation de professeurs distingués, MM. Schaub, professeur honoraire de mathématiques à l'académie de Genève, et Dufour, lieutenant-colonel du génie fédéral, ont formé le projet de créer un pareil établissement, où les jeunes gens d'une certaine force, aussi bien que les commençans, pourront entrer à différentes époques de l'année, pour suivre les leçons à leur portée.

Cet établissement, ouvert aux jeunes gens de tous les pays, qui viennent chercher l'instruction à Genève, sera utile en particulier aux jeunes Français et aux jeunes Suisses qui aspirent à l'école polytechnique; ils y puiseront, en peu de tems et à peu de frais, toutes les connaissances exigées pour l'admission. Enfin, les militaires suisses, qui en auront suivi les cours, se trouveront bien préparés pour tirer tout le fruit des exercices-pratiques auxquels ils peuvent être appelés dans les nouvelles écoles militaires fédérales.

Les élèves seront partagés en deux divisions, d'après leur instruction. Chaque division recevra, chaque jour, une leçon alternativement de M. Schaub et de M. Dufour. Il sera permis, en outre, aux élèves de la première division, d'assister aux leçons données aux commençans; ils pourront ainsi repasser facilement les branches élémentaires, qu'il est si important de se rendre familières.

Les heures des leçons seront choisies de manière à ne point empêcher les jeunes gens de suivre les cours publics de philosophie ou de belles-lettres. M. Schaub enseignera, *à la deuxième division, première année* : L'arithmétique, l'algèbre, la trigonométrie rectiligne, la trigonométrie sphérique, avec ses applications à l'astronomie-pratique, et l'usage de quelques instrumens; *à la première division, seconde année* : Les élémens du calcul différentiel, ceux du calcul intégral, la dynamique. M. Dufour, *à la deuxieme division, première année* : La géométrie, l'application de l'algèbre à la géométrie, comprenant les sections coniques, les applications de la trigonométrie rectiligne à la géodésie, l'usage des instrumens pour les levers sur le terrain; *à la première division, seconde année* : La statique, la géométrie descriptive

avec ses applications à la perspective, à la théorie des ombres, à la coupe des pierres, à la charpente et aux élémens des machines; la géométrie analytique supérieure. On suivra dans ces différentes leçons les ouvrages les plus estimés.

Les jeunes gens ne seront pas admis avant l'âge de douze ans accomplis, et s'ils ne sont déjà familiarisés avec les premiers calculs de l'arithmétique-pratique, sur lesquels on les examinera en particulier avant leur entrée. Les paiemens se feront par trimestre, et à l'avance, à raison de *cent cinquante francs* de France par trimestre. Celui qui ne voudra suivre qu'une des deux leçons, suivant sa convenance, en aura la faculté; il ne paiera alors que *cent francs* par trimestre. L'école ne s'ouvrira pas avant que douze personnes ne se soient inscrites, chez MM. Schaub et Dufour, demeurant à Genève, rue de la Cité, n° 221.

Schaffouse. — *Etablissement de secours pour les aveugles.* — La direction de cet établissement, formé dans cette ville, il y a neuf ans, a rendu compte de sa gestion pendant l'année révolue le 8 juin dernier (brochure in-8° de 16 pages). Les dons faits, tant par des gens du pays que par des bienfaiteurs étrangers et par des voyageurs traversant le canton, ont augmenté de près d'un quart le fonds capital de la société, qui s'élève maintenant à plus de 5.000 florins (11,000 francs). L'augmentation de revenu qui en résulte a décidé les directeurs à étendre les bienfaits de l'institution. Déjà, dans l'année qui vient de s'écouler, ils ont augmenté les secours accordés aux aveugles; ils se proposent maintenant de faire soigner à leurs frais, par des oculistes expérimentés, tous les individus appartenant à la bourgeoisie, que la crainte de la dépense pourrait empêcher d'en appeler assez tôt pour prévenir cette cruelle infirmité. Depuis l'année 1815, époque à laquelle la société a pu, pour la première fois, faire participer les aveugles à ses bienfaits, il a été employé plus de 2400 francs à soulager 26 aveugles, dont 14 ont encore part à ce secours. Les dons faits à l'établissement, pendant l'année expirée au 8 juin, s'élèvent à environ 2700 francs. On remarque parmi les donataires la reine de Suède, la duchesse douairière de Bade, les frères Casa de la Havane, M. Moorat, négociant à Madras, et M. Thornton, trésorier de la société biblique anglaise et étrangère.

ITALIE.

Enseignement mutuel. — Les progrès des écoles vont toujours croissant dans ce pays. Il s'en établit à Valence sur le Pô, à Rivoli, etc. La Société de Florence entretient des relations suivies avec le conseil de la Société de Paris; elle a fait exécuter des porte-crayons solides et économiques, dont elle a envoyé un échantillon.

Piémont. — Turin. — *Bibliographie.—Découverte de manuscrits classiques.*—L'abbé Amadeus Peyron, professeur de langues orientales à l'université de Turin, a découvert quelques fragmens de Cicéron dans un manuscrit du monastère de Saint-Colomban du Bobbio, ville sur la Trebia, dans les Etats du roi de Sardaigne. Ce manuscrit contient plusieurs fragmens de harangues déjà connues, telles que celles de *pro Scauro*, *pro M. Tullio*, et des passages entiers de discours qui ne sont malheureusement pas arrivés jusqu'à nous. Quelques-uns de ces fragmens avaient déjà été publiés par M. Majo, d'après un manuscrit tiré de la même bibliothèque, et déposé ensuite dans la bibliothèque ambrosienne de Milan. Cette circonstance fera peut-être croire que les deux manuscrits n'en formaient qu'un; mais, en les examinant, il est facile de reconnaître que cette conjecture n'est point fondée. L'un est écrit sur deux colonnes, et l'autre sur trois; les écritures sont tout-à-fait différentes: celui qui a été trouvé par l'abbé Peyron est beaucoup plus complet, et peut servir à remplir les vides et à rectifier les erreurs du premier.

États Vénitiens. — Adria. — *Archéologie.* — Dans les dernières fouilles et recherches d'antiquités qui ont été faites ici, on a trouvé une pierre gravée d'une grande valeur. C'est une belle sardoine, de forme ovale, et de grandeur à pouvoir servir de bague. Elle représente, par de petites figures blanches relevées en bosse sur un fond sombre, la vendange qu'Anacréon décrit dans sa 17e ode. La partie supérieure est entourée d'un pampre non-seulement avec ses feuilles, mais avec ses grappes. Plusieurs jolis enfans sont occupés à cueillir les grappes, tandis que d'autres se tiennent prêts à les recevoir dans la cuve, sous laquelle est placée une cuvette qui doit recevoir la liqueur. La partie inférieure de la pierre est occupée par Silène, étendu à côté de son fidèle

compagnon, que l'on ne voit cependant pas tout-à-fait. Les figures sont au nombre de six, bien dessinées et exécutées avec une précision presqu'inconcevable. Ce beau monument de la civilisation des anciens habitans d'Adria, a été trouvé à une profondeur de huit pieds et ne porte aucune trace des ravages du tems.

Lombardie. — Milan. — *Beaux-Arts.* — L'Académie des Beaux-Arts a proposé, le 21 juin dernier, pour l'an 1821, les prix suivans, pour lesquels les artistes étrangers peuvent concourir :

1°. *Architecture.* Une médaille d'or de la valeur de 60 ducats pour le meilleur plan d'un conservatoire de musique, assez spacieux pour renfermer commodement 50 demoiselles et 100 garcons comme élèves, et le nombre convenable de professeurs, avec chapelle, théâtre, salle de concert, etc. 2°. *Peinture.* Une médaille d'or de la valeur de 100 ducats, pour le meilleur tableau représentant « le monument où le duc de Milan, Barnabo Visconti, égaré au milieu de la nuit, dans les environs du château de Marignano, est rencontré par ses gens qui le cherchent à la lueur des flambeaux. » (D'après l'Histoire de Milan par Venni, tome 1, chap. 13, et la chronique d'Azario, page 269.) 3°. *Sculpture.* Une médaille d'or de 60 ducats pour le meilleur groupe en terre cuite, représentant « l'athlète Entellus au moment où il enfonce avec son ceste le crâne d'un taureau, prix de sa victoire remportée sur Dares. » (D'après l'Eneide de Virgile, liv. 5.) Le groupe doit être isolé et avoir trois pieds de hauteur. 4°. *Gravure.* Une médaille d'or de 30 ducats pour la meilleure gravure d'un ouvrage quelconque de bon maître, qui n'ait pas encore été gravé. 5°. *Dessin de figure.* Une médaille d'or de 30 ducats pour le meilleur dessin représentant « Gédéon, le libérateur du peuple d'Israel, observant attentivement ses soldats au moment où ils boivent dans la fontaine d'Harod. » (D'après le livre des juges, chap. 7.) 6°. *Dessin d'ornement.* Une medaille d'or de 20 ducats pour le meilleur dessin de deux ornemens riches, élégans, semblables, mais non pas égaux: par exemple, un candelabre, etc.

Les artistes qui désirent concourir sont invités à faire parvenir à l'Académie leurs travaux, avant la fin du mois de juin de l'an 1821.

Venise. — *Histoire des Arts.* — M. Antoine de Neumayer, commissaire impérial à Mestre, s'occupe de la publication d'un *Dictionnaire des artistes allemands.* Le premier volume de cet

ouvrage, écrit en langue italienne, a été imprimé dans cette ville, où il a déjà paru. Il ne renferme que la lettre A, quoiqu'il contienne des notices biographiques sur environ deux cents artistes. L'auteur est déjà connu des Italiens par sa description historique et critique du *Prado della valle* à Padoue.

Naples. — *Sculpture.* — Le célèbre Canova a prouvé, en sculptant les deux lions qui ornent le mausolée du pape Clément XIII, dans l'église de Saint-Pierre, que son talent se prête également à tous les genres de composition. Il y a quelques années qu'il fit le modèle d'un cheval d'une taille colossale. Cet ouvrage, qui présentait une foule de difficultés, fut fort admiré des connaisseurs ; et on le coula en bronze à Naples, avec beaucoup de succès. Canova s'occupait alors à faire un second modèle du même animal dans une autre attitude. Ce modèle, où le sculpteur s'est surpassé, doit servir de pendant à celui dont nous avons déjà parlé. Tous deux orneront la grande place du magnifique temple de Saint-François-de-Paule, qu'on bâtit à Naples, d'après les dessins de l'architecte Bianchi.

TURQUIE D'EUROPE.

Moldavie. — Jassy. — *Enseignement mutuel.* — *Extrait d'une lettre adressée au directeur de la Revue Encyclopédique.* — « L'intérêt qui vous anime pour tout ce qui tient au bien de l'humanité, et la bienveillance particulière dont vous m'honorez, me font prendre la liberté de vous soumettre le rapport que j'ai l'honneur de présenter à la *Société d'enseignement mutuel de Paris*, sur l'état actuel de cette institution en Moldavie. »

Voici l'extrait de ce rapport. « La lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser, au mois d'octobre de l'année dernière, vous présentait les difficultés et les obstacles que pouvait éprouver l'établissement de la méthode d'enseignement mutuel en Moldavie; ils ont été successivement aplanis, et j'ai la satisfaction d'y avoir contribué de tous mes moyens. Cependant, ce n'est qu'au mois de mars que l'école a été ouverte à Jassy ; mais les progrès des premiers élèves ont été si rapides, que leur nombre s'est promptement accru; il est actuellement de cent, et il serait beaucoup plus considérable, si le local permettait toutes les admissions qui sont sollicitées. Cette institution a été bientôt honorée

de la haute protection de S. A. le prince régnant, et de la bienveillance toute particulière du chef de notre sainte religion, S. Em. le métropolitain de Moldavie. Ce vénérable prélat a bien voulu être membre de l'*Épitropie*, composée de plusieurs des principaux seigneurs : enfin, l'institution est reconnue, et il y est pourvu comme aux autres établissemens d'instruction publique.

» M. le professeur Cleobulos qui, chaque jour, justifie de plus en plus la confiance que la Société a mise dans son zèle et ses lumières, a ajouté à l'école qu'il dirige une école normale ; plusieurs professeurs, qu'il a déjà formés, sont partis pour Sparte, Athènes, Smyrne, Chios et divers autres points de la Grèce. D'autres partiront bientôt encore. Plusieurs se destinent pour la Crimée, et tous doivent correspondre avec nous. Heureux, si nous pouvions ainsi devenir le centre de l'enseignement dans ces contrées, et être destinés à présenter annuellement à l'illustre Société de Paris, le tribut d'hommages et de reconnaissance que lui devront toujours les institutions qui pourront successivement se former !

» Les tableaux rédigés en langue grecque sont déjà traduits, en partie, en langue moldave, et nous espérons voir, sous peu, des écoles s'établir dans les autres villes et les principaux bourgs de la Moldavie. L'instruction primaire se répandra ainsi dans toutes les classes de la population.... » Ns. DE ROSSETTO ROZNOVANO.

GRÈCE.

Progrès de la littérature—Grâces aux progrès rapides des Grecs modernes dans la civilisation et dans la littérature (voy. ci-dessus pag. 190, et Tome VII, pag. 620), leur langue commence à se populariser en Europe. Weigel, libraire de Leipsick, a publié un excellent *Dictionnaire* et une *Grammaire de grec moderne*, par le professeur Schneider. On a dernièrement fait paraître aussi, en Angleterre, une petite *Grammaire de la langue grecque moderne*, par le docteur Robertson, membre de la Société des *Philomuses* d'Athènes, et de l'Académie des Iles Ioniennes. Les éditions stéréotypes des auteurs grecs, publiées par Tauchnitz, de Leipsick, circulent dans toute la Grèce, et s'y vendent à un prix très modéré. Weigel prépare dans ce moment une édition soigneusement corrigée des principaux écrivains en prose, et

des meilleurs poëtes grecs, sous le titre général de *Bibliotheca Græca*. Les observations sur la géographie de ce pays acquièrent chaque jour un nouveau degré de certitude. Les ouvrages topographiques du savant sir William Gell, sur Argos, Ithaque, et la Morée, peuvent passer pour classiques; son *Itinéraire de la Grèce* est aussi une acquisition précieuse, dont nous avons rendu compte (voy. T. IV, pag. 493). Il est maintenant occupé à dresser une carte de toute la Grèce, sur une échelle d'un pied par degré: le colonel Leake l'aide dans ce travail. — La *Société athénienne des Philomuses*, instituée en 1815, se propose d'envoyer quatre jeunes Grecs en Italie et en Allemagne, pour achever leur éducation. Cette Société est composée de 300 membres, dont la plupart sont étrangers.

Enseignement mutuel. — Extrait d'une lettre de Corfou, du 20 octobre 1820. — On vient d'établir à l'île de Sainte-Maure (l'ancienne *Leucade*) une grande école d'enseignement mutuel. Le premier professeur est M. Athanasios Politis, natif de Sainte-Maure, jeune homme plein de talent et de patriotisme. L'archevêque de cette île célèbre a pris sous sa protection spéciale cet important établissement, dont il est lui-même le directeur-général. Ce digne prélat vient d'adresser à tous les Grecs de son diocèse une lettre pastorale, qui respire non-seulement la véritable charité chrétienne, mais encore cette philosophie solide et généreuse qui sait vaincre les plus grands obstacles, quand il s'agit du bien public.

Des lettres de Bukarest et de Constantinople annoncent que l'école d'enseignement mutuel, établie à Jassy par M. Cléobulos, continue à prospérer sous la protection éclairée du prince actuellement régnant en Moldavie, et de l'archevêque du même pays.

Quatre jeunes Grecs, déjà sortis de cette école, sont arrivés à Constantinople, où ils ont été bien accueillis par le patriarche, qui leur a donné toutes les recommandations nécessaires pour aller fonder des établissemens à Chios, Patmos et Candie.

Vous apprendrez sans doute avec une vive peine que les deux grands colléges de Jannina viennent d'être réduits en cendres, à la suite d'un bombardement dirigé par le féroce Ali Pacha contre cette malheureuse capitale. Ces deux colléges renfermaient une multitude de livres grecs, latins, français, italiens, etc., et plusieurs manuscrits. Tout a été la proie des flammes. On regrette

surtout deux manuscrits autographes du célèbre géographe Mélétius, natif de Jannina ; savoir, une Histoire ecclésiastique, et un Traité d'astronomie, que ce savant avait composés pour l'instruction de ses compatriotes.

Voici quelques détails sur cette ville : il y a plus d'un siècle qu'on y trouvait deux écoles, dans lesquelles, outre la langue grecque ancienne, on enseignait les mathématiques et la philosophie. Mélétius était élève de ces écoles, comme beaucoup d'autres savans grecs du dernier siècle. Les Janniotes voulant mettre ces établissemens à l'abri des chances du gouvernement local, en avaient placé les fonds dans la caisse de la république vénitienne : mais ils furent perdus, lors de la destruction de cette antique république : les successeurs de la domination vénitienne n'ayant pas voulu se charger de ses dettes.

Cette circonstance fâcheuse et la tyrannie d'Ali Pacha auraient été fatales à ces écoles; mais, grâce au patriotisme et à la libéralité de MM. les frères Zosima et de M. Picrosoy, émigrés épirotes en Russie, leur régime n'a pas cessé de s'améliorer, et l'affectation du revenu d'un million de roubles, placés en Russie, aurait maintenu leur ancienne splendeur.

Les géographes modernes insultent l'Epire, en lui donnant le nom d'Albanie : Jannina est une ville vraiment grecque; et, quoiqu'il s'y trouve des mahométans, des juifs et des bohémiens, tous ses habitans parlent grec : singularité peut-être unique dans toute la Grèce.

FRANCE.

Bouches-du-Rhône. — Lyon. — *Physique. — Capacité des gaz pour le calorique.* — M. J. H. Mallet, secrétaire de l'Académie de Lyon, a publié des expériences intéressantes, et combinées d'une manière fort judicieuse, sur un des problèmes les plus importans de la physique, la *constitution intime des divers gaz, et leur capacité pour le calorique.* Il pense avoir démontré qu'à une même température les particules des différens gaz sont à des distances égales, que ces molécules ont des volumes divers, et que la quantité de calorique qu'un gaz peut admettre, dépend de la grandeur de l'espace qui sépare les molécules.

Seine-et-Marne. — *Zoologie. — Crustacée.* — M. Adolphe

Brogniarta découvert, dans les mares de la forêt de Fontainebleau, un *nouveau crustacée* qu'il nomme *limnadia*, et qui est surtout remarquable par sa grosseur. Il paraît former une espèce bien distincte. Tous les individus que M. B. a remarqués, au nombre de mille, avaient des œufs sur le dos ; ses observations n'ont pas été assez multipliées pour rendre raison de cette circonstance singulière.

Bouches-du-Rhône. — Arles. — *Zoologie.* — *Sauterelles.* — M. d'Hombres Firmas a donné la description des ravages causés dans la Camargue, et aux environs d'Arles, par des *nuées de sauterelles*, qui rasèrent les champs, comme si les flammes les eussent dévorés. Il ne peut expliquer cette invasion subite, contre laquelle le maire d'Arles envoya un grand nombre de personnes, qui réussirent, au moyen d'une espèce de piège fort simple, à détruire 35 ou 40 quintaux de sauterelles, pendant six jours consécutifs.

Charente-Inférieure. — *Agriculture.* — M. Chal fils, propriétaire, est parvenu, avec un zèle qui mérite les plus grands éloges, à naturaliser, dans ce département, le beau *peuplier baumier* (paupulus balsamifera) de la Virginie et de la Caroline. Il serait à désirer que la culture de cette utile variété se répandît de plus en plus ; elle est aussi remarquable par la délicatesse de son feuillage que par son odeur, qui parfume l'air à l'instant de sa floraison.

Meuse. — *Chirurgie.* — *Surdité.* — On avait annoncé que M. Deleau, médecin dans le département de la Meuse, avait pratiqué avec succès l'opération de la perforation du tympan, qui a pour but de rendre le sens de l'ouie aux sourds-muets. M. Deleau n'est point l'inventeur de cette opération, qui est découverte depuis long-tems. Il le reconnaît lui-même, et annonce qu'il va publier un Mémoire sur un instrument de son invention, dont il a obtenu d'utiles résultats. M. Deleau n'est point le seul qui ait tourné ses méditations vers ces utiles perfectionnemens : M. Ducamp, jeune médecin d'un grand mérite, qui exerce sa profession à Paris, est aussi l'inventeur d'un instrument qui a également pour but de faciliter l'opération de la perforation du tympan.

Ille-et-Vilaine. — Dol. — *Technologie.* — *Fabrication des huiles.* — M. Écouchart, de Dol, est parvenu à introduire, dans

les procedés ordinaires pour l'*expression de l'huile d'olives*, des améliorations importantes, qui débarrassent entièrement des pilons, et de tous les autres accessoires qui en rendent la fabrication assez coûteuse. Il extrait l'huile avec sûreté et économie par un seul cylindre, au moyen de la vapeur d'eau.

Seine-Inférieure. — Eu. — *Archeologie.* — On a découvert, à une lieue de cette ville les restes d'une cité romaine. Les fouilles, commencées sous la direction de MM. *Etancelin* et *Traulle*, ont déjà offert l'assise d'un temple dont la partie supérieure a été abattue, ou brûlée sans doute, à l'époque où le christianisme, triomphant du paganisme, détruisait les monumens de ce culte. Des monnaies gauloises et romaines, du tems d'Auguste et de Tibère, ont été trouvées auprès du péristyle. On aperçoit, sous un amas d'arbres et de broussailles, la forme demi-circulaire de l'enceinte d'un amphitheâtre ou d'une arène. Il est à désirer que le gouvernement prenne en considération cette intéressante découverte, et fournisse les moyens nécessaires de continuer des travaux dont un particulier ne pourrait supporter la dépense sans se ruiner. Nous reviendrons sur la découverte de MM. Etancelin et Traullé quand ce dernier, avantageusement connu à *Abbeville* par ses connaissances et ses recherches en antiquités, aura terminé le travail qu'il se propose de publier sur cet objet.

Allier. — Néris. — Dans les premières fouilles que les ingénieurs ont faites pour placer l'aqueduc du nouvel établissement thermal de Néris, on a découvert une piscine d'environ cinquante pieds de diamètre, sur huit ou neuf de profondeur; elle est divisée en plusieurs escaliers circulaires : ces escaliers, ainsi que le plafond intérieur et les pourtours, sont revêtus du plus beau marbre, au-dessus duquel est appliquée une couche épaisse de trois pouces d'un stuc gris, dont la nature et la fabrication paraissent inconnues dans les arts. A la suite de cette piscine, on en remarque six autres moins grandes, de formes rondes ou carrées, destinées aux étuves; elles sont aussi parquetées et revêtues de marbre; leur partie inférieure est soutenue par des pilastres en brique, larges de huit pouces, et correspondantes au niveau des eaux. Les cheminées, de forme nouvelle, étaient traversées par des trous carrés, et adossées au pourtour des rotondes : elles étaient masquées par des enduits de *béton*, et des applications du plus

beau marbre. Ces découvertes, propres à faciliter l'étude de l'art chez les anciens, ne sont qu'un prélude à d'autres plus importantes et plus nombreuses. Des colonnades de marbre et de granit, que l'on a trouvées en faisant un fossé à l'ouest du bâtiment thermal projeté, ne laissent pas de doute sur l'existence d'un ancien temple.

Oise. — Nogent-les-Vierges. — On avait découvert, en 1816, dans cette commune, une grotte qui renfermait un nombre considérable d'ossemens humains. En continuant, cette année, les fouilles, on est parvenu à déblayer le reste de cette grotte, située à gauche de la route de Creil à Clermont, et élevée d'environ cinquante pieds au-dessus du niveau du chemin. C'est en creusant le tuf de la montagne, qu'on a trouvé cette espèce de galerie, dont la partie supérieure, formée d'un banc de roche, ne permettait point de se tenir debout. La longueur, dans la direction du nord au sud, est d'environ trente-six ou trente-sept pieds, et sa largeur, de sept. Lorsqu'on pénétra dans cette galerie, elle renfermait des corps qui paraissaient avoir été couchés par lits, les uns sur les autres, et recouverts d'un sable sec, destiné, sans doute, à les conserver. Le sol était couvert de dalles brutes, d'un pouce ou deux d'épaisseur, et telles qu'on en trouve encore à peu de distance de là, dans le lit d'un torrent. Les différentes aspérités ou concavités que présentaient ces dalles, étaient égalisées au moyen de pierres plus petites. C'était sur cette couche de dalles, que reposait le premier lit de corps. On n'en a trouvé aucun entier; tous les os étaient détachés les uns des autres, mais on a gardé un certain nombre de têtes restées dans leur entier. On a remarqué qu'en général elles avaient le nez très enfoncé et au niveau des yeux, que le menton était très prononcé et les dents inférieures presque toutes intactes. Ces têtes paraissent, en grande partie, avoir appartenu à des hommes forts et robustes. Parmi elles, s'est trouvé un crâne dont l'os pariétal gauche offre une grande ouverture, provenant d'une blessure qui, cependant, n'aurait pas empêché l'individu de vivre encore long-tems après cet accident. Au milieu de tous ces corps, on a rencontré une petite hache de pierre, d'un silex blanc très dur, et un autre instrument également en silex, mais d'un travail plus grossier. De nouvelles fouilles ont permis d'arriver jusqu'à

l'entrée de la galerie, dont il ne reste qu'une partie : c'est une pierre de roche de quatre pieds de largeur, formant une espèce de marche et deux montans, dont le haut a été brisé et emporté probablement avec les terres qui formaient la voûte de cette partie. Tout autour de cette pierre règne une feuillure, qui semble indiquer l'emplacement de la porte, mais il serait difficile d'affirmer avec quelle espèce d'instrument cette feuillure a pu être tracée, car tous ses angles, soit rentrans, soit saillans, sont arrondis, et semblent avoir été formés avec beaucoup de difficultés.

J. G. B. DU B.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

ANGOULÊME. (*Charente.*) — *Société d'agriculture.* — Dans la séance publique du 4 mai 1821, cette compagnie décernera une médaille d'or, de la valeur de deux cents francs, à l'auteur du meilleur procédé « pour ôter à l'huile de noix les principes échauffans et nauséabonds qu'elle contient, afin de la rendre propre à remplacer l'huile d'olive sur les tables, et à être employée pour l'éclairage. » Une médaille d'argent sera accordée à celui qui, sans avoir rempli toutes les conditions du concours, aura apporté dans cette partie les améliorations les plus importantes. En 1822, cette Société, à l'instar de celle de la Haute-Garonne, remettra cinq prix, de cent francs chacun, aux cinq métayers les plus méritans (un par chaque arrondissement de la Charente). Les concurrens devront fournir un certificat du propriétaire au service duquel ils seront, constatant une résidence d'au moins dix années dans le domaine, de bonnes mœurs, une probité à toute épreuve, un grand soin des bestiaux, de l'économie dans les fourrages, une grande aptitude au labour, et de la diligence dans les différentes façons à donner aux terres, enfin toutes les qualités qui concourent à former un bon métayer.

BORDEAUX (*Gironde*). — *Société royale de médecine.* — Séance publique du 28 août 1820. — La Société, d'après le vœu que feu M. le docteur de Ponsard, membre honoraire de la Société, avait exprimé dans son testament, proposa en 1818, pour sujet d'un prix de la valeur de 400 francs, dont M. de Ponsard avait fait les fonds, et qui doit être décerné dans la séance de ce jour, la question suivante : « Quelle est la méthode la moins coûteuse, et en

» même tems la meilleure, d'engraisser les terres à froment? »
Le Mémoire portant pour épigraphe ce vers de Delille :

L'or naît dans ces sillons qu'enrichit la culture,

a paru à la Société remplir le vœu du donataire.

L'auteur est le docteur Guillon, ancien chirurgien-major des armées du roi, membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes, domicilié propriétaire et cultivateur à Rauzan, arrondissement de Libourne, département de la Gironde. La compagnie lui a décerné le prix.

La Société avait remis au concours l'année dernière la question suivante : « Quels sont les résultats d'un accroissement trop rapide? Quels sont les moyens d'en modérer les progrès, s'ils deviennent nuisibles, et de remédier aux accidens qui en sont la suite? » Elle avait promis de décerner, dans la séance de ce jour, un prix de la valeur de 300 francs à l'auteur du Mémoire qui aurait le mieux traité cette question. Parmi les Mémoires que la Société a reçus, elle a distingué celui qui porte pour épigraphe la sentence suivante : « Le devoir du médecin est de se préserver de tout esprit de système, de s'appliquer à connaître les cas où il doit agir, et ceux où il doit être simple spectateur. » (Bordeu, malad. chron., pag. 99.) Ce Mémoire est l'ouvrage d'un praticien éclairé et bon observateur; mais il a été composé avec précipitation, et sans avoir été suffisamment médité. La Société voulant néanmoins récompenser les efforts de l'auteur, lui accorde une mention honorable. Cette question, qui n'a point encore été traitée d'une manière satisfaisante, a paru trop importante pour la retirer. La Société la remet au concours, et elle promet un prix de la valeur de 300 francs, avec une médaille d'or de la valeur de 100 francs, qu'elle décernera dans sa séance publique de 1822. La Société rappelle aux concurrens qu'ils ne doivent point se livrer à des réflexions tirées d'une subtile idéologie. Elle veut un Mémoire rempli de faits positifs, que la médecine pratique puisse avouer sans contestation.

Dans son programme de l'année dernière, elle a proposé un prix de la valeur de 300 francs, qui sera décerné dans sa séance publique de 1821, à l'auteur du meilleur ouvrage élémentaire *sur l'éducation physique des enfans*. L'auteur devra se borner à exposer, avec concision et sagesse, les bons principes sur le régime des

enfans, et toutes les règles qui doivent diriger ceux qui sont chargés de leur éducation corporelle.

Les relations maritimes que le commerce de Bordeaux entretient avec le nouveau monde, les Indes et le Levant, exposant cette ville à recevoir de ces contrées les maladies contagieuses qui y règnent presque constamment, il a été reconnu que l'établissement d'un lazaret était indispensable pour le port de Bordeaux, et qu'il devait seul offrir la sécurité nécessaire contre la transmission des maladies des pays chauds. Le local le plus propice à ce lazaret n'étant pas encore choisi, la Société propose un prix de la valeur de 300 francs, qui sera décerné dans la séance publique de 1821, à l'auteur du meilleur Mémoire sur cette question : « Déterminer l'endroit le plus propre à l'établissement d'un lazaret sur la Gironde; en donner le plan le plus avantageux et le plus économique. »

La Société voulant appeler l'attention des médecins du département vers l'étude de la nature et des causes des maladies qui règnent dans les diverses parties du département de la Gironde, propose pour sujet d'un prix de la valeur de 300 francs, qui sera décerné dans la séance publique de 1822, la question suivante : « Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément dans le département de la Gironde; en établir les causes et les moyens de les prévenir? »

La Société accorde chaque année *une médaille d'encouragement* à celui qui lui envoie le meilleur Mémoire (sur un sujet au choix de l'auteur, et relatif à l'art de guérir). Depuis sa dernière séance publique, elle a reçu plusieurs ouvrages, parmi lesquels elle a distingué un Mémoire ayant pour titre : « Rapport sur la fièvre scarlatine qui a régné dans l'arrondissement de Libourne, pendant l'année 1819, » dont l'auteur est M. le docteur de Jaurias, médecin à Libourne. La Société lui décerne une médaille d'or.

Elle accorde une mention honorable : 1° A M. Guillon, médecin à Rauzan, l'un de ses correspondans, auteur d'un ouvrage ayant pour titre : « Essai sur les prédictions des crises dans les maladies aiguës, par le moyen du pouls, et de quelques autres indices qui peuvent se présenter; extrait en partie des observations du docteur Solano, célèbre médecin espagnol. » 2°. A

M. Ormière, médecin à Toulouse, l'un de ses correspondans, auteur d'un Mémoire ayant pour titre : « Deux observations d'hydropisie interne du cerveau, guéries par l'emploi du mercure, administré jusqu'à la salivation, suivies de réflexions sur cette maladie. »

La Société, voulant encourager les gens de l'art du département de la Gironde à répandre les bienfaits de la vaccine, et par-là faire cesser l'insouciance de ceux qui négligent d'en jouir, a promis de décerner, dans la séance publique de ce jour, des médailles d'argent, à titre d'encouragement, à ceux qui lui auraient fait parvenir les tableaux authentiques les plus complets des vaccinations faites par eux, ainsi que leurs propres observations sur les effets particuliers de cette méthode salutaire. Dans le nombre des Mémoires qui lui ont été envoyés, la Société a distingué : 1° « Un tableau des vaccinations pratiquées dans le canton de Sainte-Foy, pendant l'année 1818, avec un rapport historique de la propagation de la vaccine dans ce canton, » par M. le docteur Broca, médecin à Sainte-Foy; » 2° « Un tableau des vaccinations pratiquées à Bordeaux pendant l'année 1819, » par M. le docteur Liaubon, médecin à Bordeaux. La Société accorde à chacun de ces médecins une médaille d'argent. La Compagnie promet d'autres médailles aux praticiens de ce département qui, dans le courant de l'année, lui enverront de nouveaux tableaux, en se conformant aux conditions suivantes : « Les tableaux, dûment légalisés, doivent renfermer le nom, le prénom, l'âge, le sexe, le domicile, l'état des enfans vaccinés, et les observations intéressantes à recueillir. » Les Mémoires, écrits en latin ou en français, doivent être remis chez M. Dupuch-Lapointe, secrétaire-général de la Société, avant le 15 juin.

Chalons (*Marne*). — *Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts.* — Séance du 5 septembre 1820. — M. Gobert-Boisselle, président annuel, ouvre la séance par la lecture de « Considérations sur les avantages des petites propriétés rurales. » M. Caquot, secrétaire, rend sommairement compte des travaux de la Société, depuis sa dernière séance publique, et du résultat des concours. M. Vanzut lit un discours sur « l'État comparé des sciences et des arts, particulièrement de l'agriculture chez les anciens et chez les modernes. » M. le docteur Prin lit un discours sur « l'Hygiène publique en général. » M. le secrétaire

donne lecture du programme des prix proposés pour 1821 et 1822. M. le préfet, occupant le fauteuil, après avoir adressé à M. Loisson, membre correspondant, d'honorables félicitations, lui remet, au nom de Sa Majesté, une médaille d'argent qui lui est décernée pour ses travaux agricoles. M. le président annuel proclame, ainsi qu'il suit, les noms des concurrens que la Société a cru devoir distinguer : 1°. Une mention honorable à M. A. A. S. Bedfort, auteur du Mémoire sur cette question : « Quels sont, sous l'empire de la Charte, et dans l'état actuel de la France, les moyens les plus propres à développer et à fortifier l'esprit public ? » 2°. Une médaille de première classe à M. P. E. Remy, chirurgien à Châtillon-sur-Marne, auteur d'un Mémoire sur cette question : « La clôture en haies vives des terres arables et des prés, serait-elle avantageuse à l'agriculture du département de la Marne ? » 3°. Une médaille de première classe à M. Chalette, géomètre du cadastre, auteur d'une « Statistique du canton de Sompuis. » 4°. Une médaille de première classe à M. François Mandel, doyen des pharmaciens à Nancy, auteur d'un procédé simple et peu dispendieux, pour préserver les murs de craie des atteintes du salpêtre.

La Société décernera, dans sa séance publique du mois d'août 1821 :

1°. Une médaille d'or de 300 fr. au meilleur Mémoire sur cette question : « Quel est, dans l'état actuel de la France, et dans ses rapports avec les nations étrangères, le degré d'extension que l'industrie, dirigée vers l'intérêt national, doit donner aux différens genres d'inventions qui suppléent le travail des hommes par le travail des machines ? » 2°. Une médaille d'or de 200 francs au Mémoire le plus satisfaisant sur ce sujet : « Déterminer quelles sont les maladies qui attaquent particulièrement les laboureurs, les jardiniers et les vignerons du département de la Marne ; en rechercher les causes ; indiquer les moyens de les prévenir et ceux de les guérir. » Elle continue d'offrir des prix d'encouragement, 1° à l'auteur de la meilleure Statistique d'un canton du département de la Marne ; 2° au médecin ou chirurgien de ce département, qui aura vacciné le plus grand nombre de sujets pendant l'année 1821. Le prix sera décerné dans sa séance publique du mois d'août 1822.

Dijon (*Côte-d'Or*). — *Académie des Sciences, Arts et Belles-*

Lettres de Dijon. — Réclamation. — Sur la foi de plusieurs journaux, nous avions annoncé ci-dessus, page 204, que l'Académie de Dijon avait mis au concours la question suivante : « Quelle est l'influence des théâtres secondaires sur les mœurs des peuples, sur la littérature et le goût ? » Le secrétaire de cette Société nous écrit qu'elle n'a jamais proposé cette question, et qu'il ignore quelle est l'Académie à qui elle appartient. — Celle de Dijon a mis au concours, pour 1821, la question de physique suivante : « Jusqu'à quel point peut-on, dans l'état actuel de la physique, expliquer les phénomènes météorologiques aqueux ? » Le prix est une médaille d'or de 300 fr. ; les Mémoires doivent être adressés au secrétaire de l'Académie, avant le 1er mars prochain.

PARIS.

Institut de France. — *Note sur les dernières découvertes dans les mers arctiques, lue à l'Académie des Sciences, dans sa séance du 20 novembre 1820, par M.* Moreau de Jonnès, *correspondant de l'Académie.* — Si, dans le petit nombre de détails publiés jusqu'à présent par l'amirauté d'Angleterre, sur l'expédition du commodore Parry, on cherche quels sont les résultats géographiques donnés par un premier aperçu, il s'en présente déjà plusieurs d'un grand intérêt.

On sait que, dans le voyage de découvertes exécuté en 1818, sous le commandement du capitaine Ross, les bâtimens anglais *l'Alexandre* et *l'Isabelle* s'avancèrent dans l'ouest de la mer de Baffin, jusqu'au-delà du 80e degré de longitude occidentale, méridien de Londres. Le commodore Parry ayant pénétré, cette année, par la passe de Lancastre, jusqu'au méridien de la rivière Mine-de-Cuivre, découverte par Hearne, il doit avoir atteint le 110e degré de longitude occidentale, et conséquemment être parvenu à 30 degrés plus à l'ouest, qu'on n'avait encore pu le faire.

Comme il paraît ne s'être pas écarté beaucoup, dans sa route, du 75e parallèle, et que, sous cette latitude, le rétrécissement des degrés de longitude est tel qu'ils ne contiennent plus chacun que quinze milles et demi, c'est d'environ cent quarante lieues au-delà du rivage, déjà reconnu, de la mer de Baffin, que l'expédition anglaise s'est avancée, vers l'occident, dans l'Océan-Arctique. Il y a à peu près 20 degrés entre la rivière Mine-de-Cuivre

et celle de Mackensie ; mais la côte d'Amérique est ici moins élevée vers le pôle, et semble avoir pour gissement le 70e parallèle, où les degrés de longitude ont vingt milles et demi ; ce qui donne à cette distance une étendue de 134 lieues. De la rivière de Mackensie à l'entrée boréale du détroit de Behring, il n'y a pas moins de trente-six degrés, qui, étant chacun de vingt-un milles et demi, sous le 69e parallèle, font une distance de 252 lieues. D'où il suit que le point le plus occidental où l'expédition soit parvenue, est encore au moins à 386 lieues du débouquement, dans le grand Océan-Boréal ; c'est-à-dire, à une distance presque triple de celle qui sépare la mer de Baffin de la rivière Mine-de-Cuivre. Le nombre des obstacles qui s'opposent au passage du nord-ouest, paraissant être proportionnel à l'étendue de la navigation qu'il exige, il faut reconnaître qu'il y a peu de chances d'y réussir ; et cette opinion est confirmée par la fin de l'expédition du commodore Parry.

Quel que soit le succès des tentatives futures de cet intrépide officier, on doit déjà à son expédition des connaissances géographiques qui assurent à son nom une juste célébrité. De la seule découverte de la passe de Lancastre, qui a conduit ce navigateur dans une partie de l'Océan-Arctique, où aucun vaisseau n'avait encore pénétré, il résulte : 1° que le continent de l'Amérique n'a pas l'étendue qu'on lui supposait autrefois vers le pôle boréal ; 2° que ses côtes septentrionales, quoique jusqu'à présent inabordables, gissent sous des parallèles moins élevés que ceux de la plupart des côtes de l'Asie, et ne dépassent que de peu de degrés les latitudes du nord de l'Europe ; 3° que la mer de Baffin n'est point une baie, comme on l'a cru pendant si long-tems ; qu'elle forme l'une des parties de l'Océan-Arctique, et qu'elle communique avec lui par le détroit de Lancastre, de même que, par le détroit de Behring, avec la mer du même nom ; 4° que le Groenland, qui n'appartient point, ainsi qu'on le croyait, aux contrées arctiques de l'Amérique septentrionale, forme une île immense, ou plutôt un continent qu'on peut considérer comme une sixième partie de la terre, puisque, de l'extrémité du grand saillant qu'il projette entre l'Europe et l'Amérique, jusqu'à la Nouvelle-Sibérie qui semble être sa dernière limite, sous le méridien opposé, il n'y a pas moins de onze à douze cents lieues, 5° que, s'il

eu est ainsi, comme on peut l'admettre avec vraisemblance, d'après plusieurs témoignages directs et indirects, c'est une terre glacée, et non, comme on le supposait, l'Océan-Boréal, qui occupe l'espace compris entre le 80e degré de latitude et le pôle arctique; 6° enfin, que, si l'on réunit aux aperçus résultant de la dernière expédition polaire, les données fournies par les découvertes des Russes, on trouve des motifs de croire que ce continent arctique a été soumis originairement aux mêmes causes géologiques que les autres grandes divisions du globe, puisqu'il présente une configuration semblable à la leur; que son plus grand développement en largeur est, dans sa partie boréale, comme les cinq autres continens; qu'il se termine, comme eux, dans sa partie méridionale, par un vaste saillant dont le cap Farewell est l'extrémité; que les mers qui l'environnent sont, comme les leurs, resserrées par des détroits, et qu'elles sont pareillement semées d'îles et d'archipels volcaniques, que la même puissance a projetés au milieu des glaces polaires, comme sous l'équateur.

Il est évident que les noms de *baie de Baffin* et d'*entrée de Lancastre* doivent être changés, et qu'on doit leur substituer ceux de *mer de Baffin* et de *détroit de Lancastre*; peut-être même faudrait-il ne conserver les noms de *Groënland* et de *Nouvelle-Sibérie*, que comme servant à désigner des parties du continent arctique, dont l'ensemble exige une dénomination collective et nouvelle, analogue à celle d'*Australasie*, adoptée récemment pour toutes les contrées de la Nouvelle-Hollande. On préviendrait, par ce moyen, les longueurs et les ambiguïtés que produit ce défaut d'une appellation générale, surtout lorsqu'on vient à s'occuper du sujet intéressant et difficile des courans de l'Océan-Boréal. Il importe assez peu quelle sera cette appellation pourvu qu'elle soit courte, sonore, significative, et qu'elle puisse être adoptée dans la plupart des langues de l'Europe: nous proposerions conséquemment de donner au continent arctique le nom de *Boréasie*, si nous ne croyions que le droit de le nommer appartient au navigateur qui, dans l'exploration de ses côtes, vient de montrer tant de courage et de persévérance.

— *Académie des Beaux-Arts.* — Les remarques de M. Emeric-David, sur l'*Histoire de la sculpture*, ouvrage italien de M. le comte Cicognara, publiées dans divers cahiers de la *Revue*

Encyclopédique (août, septembre et octobre 1819, août et octobre 1820), ont été réunies en un seul volume qui se trouve à Paris, chez MM. Debure frères, Treuttel et Würtz, et Delaunay.

Cet ouvrage ayant été présenté à l'Académie royale des Beaux-Arts de l'Institut, cette Académie a pris, dans sa séance du 21 octobre dernier, l'arrêté suivant :

« Il sera adressé à M. Emériс-David des remercîmens particuliers pour le zèle avec lequel il a pris, dans l'écrit distribué à la dernière séance, la défense de la sculpture française, en la vengeant des oublis et des critiques de M. Cicognara, auteur d'une *Histoire de la sculpture moderne*. L'Académie arrête qu'il sera fait une mention particulière de la présente délibération dans le procès-verbal de cette séance. »

Gymnastique. — *Gymnase civil normal*. — Le ministre de l'intérieur vient d'arrêter la création, à Paris, d'un établissement d'éducation physique et gymnastique, sous la dénomination de *Gymnase civil normal*. La direction en est confiée à M. Amoros, Espagnol naturalisé Français, connu par ses nombreux succès en ce genre. Les élèves de toutes les écoles royales seront admis dans cet établissement, qui sera ouvert également aux élèves des pensions, et aux autres enfans que leurs parens jugeraient à propos d'y envoyer. Le *Gymnase civil* est provisoirement dans le même local que le *Gymnase normal militaire*, place Dupleix, entre le Champ-de-Mars et la barrière deGrenelle.

— *Ecole speciale de Commerce*. — Nous avons fait connaître (Tome VI, page 432) cet utile établissement, dû, en grande partie, à la généreuse sollicitude d'un citoyen dont le nom sera toujours cher à la liberté et à l'industrie; nous attendions, pour entrer dans les détails d'organisation de cette École, et de son mode d'enseignement, que l'expérience en eût démontré les avantages.

L'enseignement est divisé en *trois comptoirs*, présidés chacun par un professeur spécial, et tous surveillés par un censeur général des études. Voici la hiérarchie de cet enseignement, telle que nous avons pu l'observer : 1er et 2e *comptoirs*. — Ces deux comptoirs ou divisions présentent deux degrés distincts de la science élémentaire du commerce, et servent à préparer les élèves pour entrer dans le 3e *comptoir* de pratique simulée; la ligne de-

démarcation est tellement tracée entre eux, qu'aucun élève ne peut passer du 1er au 2e comptoir et de celui-ci au 3e, sans avoir subi trois examens très rigoureux, d'abord du chef de son comptoir, ensuite, du censeur des études, enfin, du directeur.

3e *comptoir.* — Celui-ci distingue éminemment l'Ecole spéciale de commerce de toutes les autres institutions. Qu'on se figure des jeunes gens installés chacun dans un bureau séparé, où se rassemblent leurs livres, leurs cartons, leur caisse, leur porte-feuille, etc., etc.; qui reçoivent, en y entrant, un fonds capital composé de billets de banque gravés à l'usage de l'Ecole, de monnaies factices de toutes valeurs pour les appoints, et de lettres-de-change sur diverses places de l'Europe.

Ces jeunes gens, qui représentent chacun une maison de commerce d'une ville de France ou de l'étranger, correspondent entre eux, comme de vrais négocians, lient des opérations de commerce de tous les genres, font des recettes et des paiemens, des achats, des ventes et des livraisons, se transportent à la bourse qui est dans le local, et là, les uns, comme agens de change, les autres, comme courtiers de commerce; ceux-ci, comme spéculateurs, armateurs ou banquiers; ceux-là, comme simples commissionnaires, négocient leur papier, ou traitent des marchandises d'après les cours publics qu'ils ont sous leurs yeux, pour les différentes places de l'Europe.

N'est-il pas vraiment intéressant ce musée commercial, érigé dans l'établissement où ces négocians fictifs apprennent à connaître toutes les marchandises et les matières premières, tant indigènes qu'exotiques, qui entrent dans la circulation du commerce; se familiarisent avec leurs nuances et leurs qualités, avec leurs avaries, leurs poids, leurs tares, leurs enveloppes, les conditions de vente, d'achat, de livraison, et, à l'aide d'échantillons qui leur sont fournis, trafiquent aussi réellement qu'ils le feraient dans les ports de Londres ou d'Amsterdam? Le cours d'instruction comprend, d'un côté, les langues vivantes, le français, l'anglais, l'allemand et l'espagnol, qui sont enseignées par des professeurs habiles et versés dans les usages et dans la science du commerce; de l'autre, la législation commerciale, l'économie politique, la géographie et la statistique commerciale. On ne peut douter que les jeunes gens qui auront voulu profiter de tous les moyens

d'instruction qui leur sont offerts, ne deviennent des hommes capables de faire distinguer leurs noms dans l'honorable carrière à laquelle ils se destinent. L'*École spéciale de commerce* est établie rue Saint-Antoine, n° 143, dans un fort bel hôtel qui fut autrefois occupé par SULLY.

— *Conservatoire des arts et métiers.* — La nouvelle école fondée dans ce bel établissement, à l'ancienne abbaye Saint-Martin, rue Saint-Martin, doit s'ouvrir le samedi 2 décembre, et les cours se continueront ainsi qu'il suit :

COURS *de mécanique appliquée aux arts*; professeur, M. *Charles* DUPIN, de l'Académie des Sciences; le lundi de chaque semaine, à une heure après-midi.

COURS *de chimie appliquée aux arts*; professeur, M. CLÉMENT-DESORMES; le jeudi de chaque semaine, à deux heures après-midi.

COURS *d'économie industrielle*; professeur, M. *Jean-Baptiste* SAY; le samedi de chaque semaine à deux heures après-midi.

L'objet de cet enseignement est de faire participer les arts industriels aux derniers progrès des sciences. Il offre ceci de particulier, que l'économie politique appliquée aux arts y sera enseignée par l'homme à qui cette science a sans contredit le plus d'obligations. En fondant l'économie politique sur les solides bases de l'expérience et de l'observation, M. *Say* a suivi la méthode qui a été si favorable, depuis une quarantaine d'années, à l'avancement des sciences physiques; et cette méthode, développée par lui, ne peut qu'avoir de très heureux résultats. C'est un enseignement que les étrangers envieront à la France, et auquel, grâce à la libéralité de ses institutions, ils pourront venir prendre part.

Les deux autres professeurs, MM. *Dupin* et *Clément*, offrent aussi, par leur réputation et leurs ouvrages, des garanties de la bonté et de la solidité de l'instruction qu'ils sont chargés de donner.

— *Athénée royal de Paris.* — Nous avons déjà parlé de ce bel établissement littéraire, fondé en 1781, sous le nom de *Musée* par l'infortuné Pilatre de Rozier, agrandi et amélioré, en 1786 sous le nom de *Lycée*, qu'il a porté jusqu'en 1803, époque où, le nom de lycée ayant été donné aux anciens colléges, il a pré

celui d'*Athénée*. L'assemblée générale des fondateurs, présidée par M. le comte Boissy-d'Anglas, pair de France, vient d'arrêter et de publier le programme des cours pour l'an 1821, trente-sixième année de la fondation de cet établissement.

Ce programme comprend les cours suivans :

Physique expérimentale, M. Pouillet ; *Chimie*, M. Robiquet ; *Zoologie*, M. de Blainville ; *Anatomie et Physiologie*, M. Magendie ; *Astronomie*, M. Francœur ; *Théorie physiologique des sensations*, M. Flourens ; *Théorie de l'audition musicale*, M. Morel ; *Histoire*, M. Trognon ; *Littérature et morale*, M. de Jouy. — Un certain nombre de séances sera réservé pour des lectures particulières. M. Levasseur se propose d'en faire plusieurs sur *l'histoire des premiers tems de la monarchie française*; et M. Alexandre Lenoir, sur *les monumens de l'art en France, pendant le moyen âge*. — Les cours de l'Athénée durent six mois. Plusieurs salons, destinés à la conversation et à la lecture, sont ouverts, pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures et demie du soir. Les séances de chaque cours sont indiquées sur des tableaux placés dans les salles. Les souscripteurs reçoivent, chaque dimanche, le bulletin des leçons de la semaine suivante. — Le prix de la souscription est de 120 francs pour les hommes, et de 60 francs pour les dames. — Le bureau pour les abonnemens est ouvert, tous les jours, au secrétariat de l'Athénée, rue de Valois (ci-devant rue du Lycée), n° 2, au coin de la rue Saint-Honoré et de la place du Palais-Royal.

Publications nouvelles et prochaines. — *Méthode pour l'enseignement des langues ;* par M. J.-J. Ordinaire, recteur de l'Académie de Besançon. — Tel est le titre d'un ouvrage du plus haut intérêt, publié chez Colas, rue Dauphine, n° 32, et qui est attendu avec la plus vive impatience par les membres du corps enseignant, et par les pères de famille auxquels M. Ordinaire a communiqué ses idées. D'après ce que nous avons pu savoir, cet ouvrage se divise en deux parties. La première, qui est actuellement sous presse, comprend : 1° l'exposition des principes de l'auteur ; 2° leur application à la langue latine, avec les tableaux et le manuel nécessaires tant à l'instituteur qu'aux élèves. Il paraît qu'au moyen de cette méthode, non-seulement les élèves ap-

prendraient plus vite, mais encore que leurs connaissances seraient plus étendues, mieux liées et, par conséquent, plus durables.

Nous donnerons, dans notre prochain cahier, l'analyse d'un ouvrage qui semble devoir amener d'importantes réformes dans l'instruction publique et particulière.

— *De l'organisation de la puissance civile, dans l'intérêt monarchique*, ou *De la nécessité d'instituer les administrations départementales et municipales en agences collectives.* — L'auteur s'est proposé de démontrer : 1° que l'administration doit être organisée comme la justice, l'une et l'autre étant des parties de la même puissance appliquée à des objets différens; 2° que le monarque doit s'interdire toute juridiction directe, ou censée telle, dans les contestations administratives et judiciaires; 3° qu'il n'y a plus d'unité dans le pouvoir, et, par conséquent, point de monarchie, quand le pouvoir ne réside pas entre les mains des ministres auxquels il est délégué; 4° enfin, qu'on ne peut arrêter le cours des délégations subséquentes, fixer invariablement le pouvoir au pied du trône, étouffer le germe sans cesse renaissant des ambitions et des entreprises polygarchiques, qu'en donnant aux agences inférieures des formes composées, et, au système municipal, le caractère d'une administration véritablement communale.

Nous offrirons à nos lecteurs, en tems utile, une analyse de cet ouvrage, dans laquelle on exposera et discutera les principes qui servent de base aux propositions de l'auteur; principes déduits de l'examen et de la comparaison des divers systèmes judiciaire, administratif et municipal qui se sont succédés depuis le cinquième siècle jusqu'à nos jours.

M. Denugon, imprimeur, rue du Pot-de-Fer, n° 14, est l'éditeur de cette importante production, qui sera mise en vente, dans les premiers jours de décembre 1820, chez A. Eymery, rue Mazarine, n° 30; Béchet, quai des Augustins, n° 57; et Delaunay, Palais-Royal, galeries de bois, n°s 243 et 244.

— *Traité des nullités de tout genre, de droit et de forme, admises en matières civiles par les nouveaux Codes et la jurisprudence des cours, avec l'esprit de l'ancien droit*; par M. Birrt, ancien jurisconsulte, juge de paix à la Rochelle, auteur de divers ouvrages de jurisprudence, de morale, etc.

Le prix de l'ouvrage sera de 10 francs, pour les personnes qui souscriront avant la mise en vente du second volume. Passé cette époque, le prix sera de 12 francs. Pour recevoir les deux volumes, par la poste, on ajoutera 2 fr. 50 cent. Le premier volume sera en vente le 1er décembre, et le second, le 1er janvier 1821. Pour être souscripteur, il suffit de se faire inscrire chez Arthus Bertrand, libraire-éditeur, rue Hautefeuille, n° 23, à Paris.

— *Description de l'Egypte*, ou Recueil des observations et des recherches faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française. Seconde édition, dédiée au roi. Publiée par C. L. F. Panckoucke; 25 vol. in-8° de texte et 900 gravures format grand atlas, grand aigle, grand monde, format dit grand Égypte, etc. Ces gravures sont imprimées sur les cuivres mêmes de la première édition, dont il a été tiré peu d'exemplaires.

L'ouvrage paraîtra par livraison de cinq planches, chacune format *grand atlas*, imprimé sur papier fin et satiné. Ce papier est aussi beau que celui de la première édition. Le prix sera de 10 francs chaque livraison étiquetée. On paiera en souscrivant deux livraisons *à l'avance*, qui seront les deux dernières de l'ouvrage. Lorsqu'il sera inséré une planche *grand aigle* ou format *grand monde* ou *Egypte* dans une livraison, cette planche représentera deux planches du *grand atlas* pour le prix, et la livraison ne contiendra alors que quatre planches, dont le prix sera toujours de 10 francs. Il n'existe que vingt-quatre planches des plus grands formats dits *grand monde* et *Egypte* (1).

Les volumes de texte in-8°, imprimés avec des caractères neufs cicéro, sur très beau papier, sont accompagnés de vingt-huit planches.

Le prix de chaque volume de texte, *y compris ces vingt-huit planches*, sera de 7 francs, et franc de port, de 9 francs. La liste

---

(1) Ainsi, grâce à la munificence du gouvernement, chaque planche d'un format *grand atlas*, sur très beau papier satiné, sera donnée aux souscripteurs pour 2 francs, et chaque planche *grand aigle* et *grand Egypte*, pour 4 francs; les premières vaudraient dans le commerce 36 francs : un portrait de ce format a coûté 6000 fr. de gravure; les plus grandes planches vaudraient dans le commerce 60 à 80 francs : des planches détachées ont été payées dans les ventes 100 à 150 fr.

des souscripteurs sera imprimée à la fin de l'ouvrage, sous le titre de *souscripteurs associés et fondateurs de cette édition*. Aucune souscription ne pouvait être annoncée sous des auspices plus favorables. La première édition sera bientôt entièrement achevée. Les souscripteurs sont assurés que la seconde édition n'attendra, pour être terminée, que le tems qu'ils exigeront eux-mêmes : ici la celérité ne pourra nuire à la perfection. Dans les cinq planches de chaque livraison, on placera deux ou trois d'antiquités, une ou deux d'état moderne, une d'histoire naturelle ou de géographie.

Il paraîtra une ou deux livraisons tous les vingt jours, ce qui fera une dépense de moins de vingt francs par mois. Plus tard, les livraisons se succéderont plus rapidement, selon le désir des souscripteurs ; et, comme toutes les planches sont gravées, la publication entière pourra être terminée dans deux ans, ou deux ans et demi. La souscription est ouverte à Paris, dans les bureaux de la seconde édition de la Description de l'Égypte, rue des Poitevins, n° 14, où l'on pourra voir une partie des planches imprimées, et chez tous les libraires de Paris, de la France et de l'étranger.

N. B. Les journaux annonceront la publication de la première livraison.

— Le libraire Galignani fera paraître, à Paris, dans la première quinzaine de décembre, les *Voyages, recherches et découvertes de M. Belzoni dans l'Égypte et la Nubie*, suivis de ses excursions à l'ancienne Bérénice et à l'Oasis d'Ammon ; traduits de l'anglais, et accompagnés de quelques notes, par M. Depping. 2 vol. in-8°. On pourra joindre à cette relation un atlas de gravures coloriées qui se vendra séparément, et qui représentera les objets découverts par le célèbre voyageur dans les temples, pyramides, tombes, etc., des bords du Nil.

— *Corps des auteurs latins*, ou Collection complète des écrivains de l'ancienne Rome, avec la traduction française en regard du texte. — Résolus à profiter des travaux philologiques, qui dans les diverses contrées de l'Europe, ont si puissamment contribué à l'intelligence de la docte antiquité, les éditeurs ont entrepris de rassembler, dans une seule et même édition, tout ce qui nous reste de la littérature latine proprement dite, avec une

version française placée en regard du texte. Ce qui n'a pas été traduit, le sera avec le plus grand soin; ce qui l'a déjà été plus ou moins heureusement, reparaîtra avec les changemens et les corrections nécessaires; enfin, les auteurs qui ont eu de mauvais interprètes, seront reproduits d'une manière plus digne du tems actuel. Ainsi, tout l'ouvrage aura le même caractère, et semblera sorti de la même main. Les noms des hommes de lettres chargés de tous les travaux relatifs à sa publication, offriront aux souscripteurs une sûre garantie du mérite de cette importante collection. M. Tissot, successeur de Delille à la chaire de poésie latine du Collége de France, donnera des soins à l'entreprise. M. Aignan, de l'Académie française, traducteur d'Homère, et connu par des succès variés en littérature, a contracté l'engagement de faire, avant l'impression, un dernier examen de chaque manuscrit. Les principaux collaborateurs seront MM. Barbier-Vémars, Levée, Liez, A. Mahul, Roquefort et Victor Verger.

La collection sera divisée en cinq séries, dont la publication aura lieu séparément. La première série comprendra les historiens; la deuxième, les orateurs; la troisième, les philosophes, rhéteurs et grammairiens; la quatrième, les polémiques, polygraphes et auteurs qui ont écrit sur diverses matières; et la cinquième, les poëtes. A mesure qu'une de ces séries sera complète, on distribuera à chaque souscripteur des frontispices, à l'aide desquels la série entière se trouvera rangée dans l'ordre chronologique. La plupart des auteurs destinés à faire partie de la quatrième série, n'ayant point été traduits d'une manière satisfaisante, et plusieurs même ne l'ayant jamais été dans notre langue, nous croyons faire plaisir au public en publiant cette série d'abord.

Auteurs de la quatrième série.

AUTEURS.	OUVRAGES.	VOLUMES.
Caton.	De l'Économie rurale. — Fragmens. . . .	1
Varron	De l'Économie rurale. — De la Langue latine. — Fragmens.	2
Vitruve.	De l'Architecture	2
Pomponius Mela. .	Cosmographie	1
Columelle	De l'Économie rurale. — Des Arbres . . .	2
		8

		8
PLINE	Histoire naturelle	10
FRONTIN	Des Aqueducs de la ville de Rome. — Quatre Livres de Stratagèmes. — De la Qualité des Terres	2
AULU-GELLE	Nuits attiques	3
APULÉE	L'Ane d'Or. — Discours sur la Magie. — — Livre du Monde. — Livre du Dieu de Socrate. — Trois Livres sur le philosophe Platon. — Florides	3
AMPELIUS	Mémorial	1
CENSORIN	Du Jour Natal	
JULIUS OBSEQUENS	Des Prodiges	
PALLADIUS	De l'Économie rurale	1
SOLIN	Livre des choses mémorables du Monde	1
APICIUS	Des Mets et Assaisonnemens	
MODESTUS	Sur l'Art militaire	
SEXTUS RUFUS	Appendice des Victoires et Provinces du Peuple romain. — Livre sur les Différens Quartiers de la Ville de Rome	1
PUBLIUS VICTOR	Livre sur les Différens Quartiers de la Ville de Rome	
SYMMAQUE	Dix Livres de Lettres	
VÉGÈCE	Appendice de l'Art militaire. — Quatre Livres sur l'Art vétérinaire	1
MACROBE	Les Saturnales. — Commentaire sur le Songe de Scipion. — Différences et Rapports des Langues grecque et latine	3
SIDOINE APOLLINAIRE	Neuf Livres de Lettres. — Discours. — Vingt-quatre Pièces de Poésie, parmi lesquelles se trouvent trois panégyriques	2
	TOTAL	36

Chaque livraison sera composée de deux volumes ; il en paraîtra une chaque mois. La souscription est ouverte, pour la quatrième série seulement, chez ÉVERAT, imprimeur-libraire, rue du Cadran, n° 16, à Paris. Prix, 6 fr. le volume, pour Paris, et 7 fr.

50 c. pour les départemens. En recevant la première livraison, on paiera la première et la deuxième ; en recevant la deuxième, on paiera la troisième, et ainsi de suite. La souscription, pour cette quatrième série, devait être fermée au 15 octobre dernier, et le prix de chaque volume porté à 7 fr. pour Paris, et à 8 fr. 50 c. pour les départemens.

On pourra souscrire séparément pour les *Saturnales de Macrobe* (qui composeront la première livraison, et dont aucune traduction n'a encore été publiée jusqu'à ce jour), à raison de 6 fr. 50 cent. le volume, pour Paris, et de 8 fr. pour les départemens.

Beaux-Arts. — *Quatre tableaux de M. Ducis, représentant les principaux événemens de la vie du Tasse.* — M. Ducis, l'un de nos plus agréables peintres d'histoire et de genre, neveu de notre célèbre poëte tragique *Ducis*, et beau-frère de notre grand acteur tragique *Talma*, a complété, pour la dernière exposition du Musée, la collection de tableaux qu'il avait commencée, il y a près de dix ans, et dans laquelle il s'était proposé de représenter les principales scènes de la vie du Tasse. Ces tableaux, au nombre de quatre, forment une sorte de drame en quatre parties, qui réunit le double mérite de l'unité d'intérêt, puisqu'il s'agit du même personnage considéré dans quatre époques différentes, et d'une grande variété, puisque les divers événemens, ainsi rapprochés, offrent souvent des contrastes remarquables.

La première de ces compositions nous montre *le Tasse lisant à la princesse Léonore*, qu'il aime, *un épisode de la Jérusalem délivrée*, où elle est représentée sous les traits de Sophronie. La physionomie du poëte brille alors de tout l'éclat de la jeunesse, de l'espérance, de l'amour et du bonheur.

Le sujet du second tableau est *la captivité du Tasse*, et l'état de démence et d'abandon où le trouve Michel Montaigne, en passant à Ferrare. Les yeux et les traits du chantre d'Armide peignent à la fois le génie et la folie. Ses yeux égarés, qui lancent des éclairs et semblent trahir les secrets de son ame, font ressortir davantage la figure calme et froide du philosophe, qui vient observer le poëte dans ce cruel état de dégradation et d'infortune.

Dans le troisième tableau, le Tasse, après avoir brisé ses fers, est parvenu, couvert des lambeaux de la misère, jusqu'à Sorrento, sa patrie, dans la maison de sa sœur aînée Cornélia. Vou-

lant éprouver si le tems et le malheur ne lui ont point enlevé son affection, il évite d'abord de se faire connaître à elle, et s'annonce comme un messager chargé de lui remettre une lettre du Tasse. Ému de la douleur où la plonge la lecture de cette lettre, qui contient le récit des infortunes de son frère, celui-ci ne peut se contraindre plus long tems, et on le voit au moment de se jeter dans les bras de cette tendre sœur.

La mort du Tasse est le sujet du quatrième tableau. Le peintre nous offre sa pompe funéraire célébrée au couvent de Saint-Onuphre, le jour même où se préparait pour lui au Capitole une pompe triomphale. Ce contraste douloureux des palmes de la gloire destinées au poëte, et des lugubres cyprès qui les remplacent, réveille dans l'ame des réflexions et des souvenirs mélancoliques, et font mieux apprécier la vanité de nos désirs et de nos espérances.

Tous les suffrages se sont réunis pour louer la manière dont M. Ducis a traité son sujet, en se pliant avec un art et une grâce toute particulière aux différens tons propres à chacune des scènes qu'il a choisies. On a surtout admiré ce caractère de vérité locale qu'il a su conserver, sans nuire à l'intérêt dramatique, ni à l'effet général de ses compositions.

Les quatre tableaux sont maintenant réunis dans le salon de madame la princesse douairière de Talmont, qui en a fait l'acquisition. M. A. Jullien.

Théâtres. — *Odéon.* — *Phocion*, tragédie en cinq actes de M. C. Royou. — Cette pièce, qui avait déjà obtenu un succès d'estime au premier Théâtre-Français, vient d'en avoir un du même genre au second. Il ne faut y chercher ni des caractères vraiment dramatiques, ni des situations très attachantes. Le personnage principal, Phocion, dont on prévoit la mort dès le commencement de la pièce, se trouve toujours dans la même situation, opposant à une fortune ennemie cette stoïque vertu, ce courage inébranlable qui sans doute excitent l'admiration, mais qui émeuvent difficilement lorsqu'il ne s'y mêle pas quelques-unes de ces faiblesses qui doivent rapprocher les héros tragiques des autres hommes, et augmenter ainsi l'intérêt qu'on leur porte. Cependant, nous devons citer comme une scène d'un très grand effet celle où Phocion, après avoir ordonné qu'on ouvre les porte-

aux furieux qui viennent l'immoler, les désarme en leur racontant sa vie, et en leur montrant les cicatrices dont sa poitrine est couverte. Les autres personnages sont très secondaires et n'intéressent que faiblement; ainsi que Phocion, ils n'éprouvent aucun de ces changemens de fortune qui font passer les spectateurs alternativement de la crainte à l'espérance. Le style fait le principal mérite de cet ouvrage; il annonce un homme qui a longtems étudié les anciens. Peut-être même est-ce à un trop grand désir de les imiter, qu'il faut attribuer un certain nombre de tirades qui laissent voir le rhéteur, et refroidissent encore une pièce déjà froide par elle-même.

— *L'Accident en voyage, ou les Rencontres de Valognes*, comédie en trois actes et en prose, de M. *Georges* Duval. — Cette pièce n'a eu que deux représentations. Quelques mots spirituels n'ont pas paru au public une compensation suffisante des invraisemblances, des scènes d'un comique faux ou forcé, et des expressions triviales qu'on trouve dans cet ouvrage, où l'on n'a pas reconnu le talent dont l'auteur a fait preuve dans *la Journée à Versailles*.

Nécrologie. — *François-Laurent* Lamandé, inspecteur-général du corps royal des ponts-et-chaussées, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre du Roi, membre de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, né à Dinan, en Bretagne, le 15 avril 1735, est mort à la Flèche, le 15 mai 1819, à l'âge de 84 ans. Les ports de Rouen, Dieppe, Fécamp, Saint-Valery et Honfleur lui ont dû successivement de nombreuses améliorations; mais c'est surtout au Hâvre qu'il a déployé ses grands talens et ses vastes connaissances, dans le plan général du port dont on continue aujourd'hui l'exécution, qu'il avait commencée sous Louis XVI. Il eut pour maître, dans l'étude des mathématiques, l'abbé *de la Caille*, et, pour condisciples, l'abbé Marie, Bailly et Bernardin de Saint-Pierre. C'est lui que ce dernier cite dans ses *Harmonies de la nature*, comme ayant sauvé une partie de la ville des Sables-d'Olonne de l'envahissement prochain de la mer. C'est à lui qu'un des propriétaires de cette ville, mourant sans enfant, laissa comme marque de la reconnaissance publique, et long-tems après le service rendu, un legs considérable.

— *Jean-Antoine* Maudru, ancien évêque de Saint-Dié, né le 5 mai 1748, à Adomp, département des Vosges, est mort à Belleville, près Paris, le 13 septembre dernier. « Lorsqu'une réforme salutaire tenta de ramener en France la discipline primitive, M. Maudru, élu par ses compatriotes, fut institué et sacré de la manière que prescrit le quatrième canon du concile de Nicée; de la même manière que le furent tous les grands pontifes des premiers siècles..... En 1801, à la demande du chef de l'Eglise, il s'empressa de donner sa démission d'une place acceptée dans des tems difficiles, et uniquement pour que les fidèles ne fussent pas privés des consolations de la religion. Descendu du premier rang, mais pénétré du principe que tout est honorable dans la maison de Dieu, il accepta la cure de la ville de Stenay. L'invasion du territoire français par des légions étrangères fournit à ses ennemis l'occasion de satisfaire leur animosité..... Pendant sept mois, une redoutable inquisition le poursuivit sans relâche..... L'ordre arbitraire d'un ministre lui enjoignit de se rendre sur les rives de la Loire; et, pendant un an, relégué à Tours dans un galetas, il fut en proie à toutes les privations..... Libre enfin de quitter son exil, il vint fixer sa résidence à cinq lieues de Paris..... Tendrement attaché au chef de l'Eglise, comme catholique, comme évêque; à sa patrie, à nos libertés constitutionnelles, comme citoyen, *il rendit à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu*..... »

Nous avons extrait ces notes d'un Discours prononcé à Belleville par M. Grégoire, ancien évêque de Blois, lors de l'inhumation du vénérable M. Maudru, en présence de plusieurs évêques, prêtres, magistrats et laïques, dont il avait su se concilier l'estime et l'affection. Ce discours, qui se trouve inséré tout entier dans le tome V de la *Chronique religieuse*, contient des particularités remarquables sur le pieux personnage qui en est l'objet.

ERRATA.

Page 229, 24e ligne, *au lieu de* à ligne, *lisez* à la ligne. — Page 369, 18e ligne, *au lieu de* et en corps organisé, *lisez* et corps organisé. — Page 372, 21e ligne, *au lieu de* la petitesse, *lisez* les petitesses.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

EXTRAIT

Du Discours d'ouverture du Cours de MÉCANIQUE APPLIQUÉE AUX ARTS, *prononcé dans la séance générale d'ouverture des Cours du* CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS, *le 2 décembre 1820, par M.* CHARLES DUPIN, *membre de l'Académie des Sciences* (1).

LA MÉCANIQUE, telle que nous devons l'envisager dans notre cours, a pour objet de considérer les forces de l'homme et de la nature, dans leur application aux usages de la vie, ainsi qu'aux travaux des arts.

Nous parlerons, en premier lieu, des forces de

(1) C'est le 2 décembre qu'a eu lieu la *séance d'ouverture* des trois *cours des sciences mécaniques, chimiques et économiques, appliquées aux arts*, qui composent le nouvel enseignement créé près du Conservatoire des arts et métiers. S. Exc. le comte Si-

l'homme : les unes sont physiques ou matérielles ; les autres, morales ou intellectuelles.

Jusqu'ici, la philosophie rationnelle a fait son domaine exclusif de l'examen des facultés intellectuelles de l'homme : et la philosophie naturelle a fait le sien de toutes les forces physiques des êtres animés ou inanimés.

Pour arriver aux applications dont nous devons exposer les principes, faire connaître l'esprit, et démontrer les résultats, nous emprunterons à ces deux philosophies, tout ce qu'elles pourront nous présenter d'utile. Sans nous égarer en de vaines recherches sur des causes premières qui nous sont encore et nous seront probablement à jamais inconnues, nous chercherons seulement à bien con-

---

méon, ministre de l'intérieur, qui devait présider la séance, n'ayant pas pu s'y rendre, M. le duc de la Rochefoucault Liancourt, pair de France, a tenu la place du ministre, et a porté la parole, comme président. Il s'est attaché à faire apprécier les importans services déjà rendus par l'industrie, et les nouveaux bienfaits que la Société a droit d'en attendre, à mesure que cette industrie, source de la richesse des nations, et non moins bienfaisante sous le rapport du développement moral que sous celui de la prospérité publique, sera excitée et perfectionnée, au moyen d'une instruction plus solide, plus généralement répandue et plus complète. Les trois professeurs du Conservatoire, MM. Ch. Dupin, Clément et Say ont ensuite exposé le plan et les vues générales de leurs cours : de *mécanique*, de *chimie appliquée* et d'*économie industrielle*. Ces trois discours ont également fixé l'attention et obtenu les applaudissemens d'un auditoire nombreux et éclairé. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur offrant ici l'extrait du discours qu'a prononcé notre collaborateur M. Dupin, et qu'il a bien voulu nous communiquer. M. A. J.

naître et à bien juger des effets appréciables. Nous considérerons, comme autant de faits, tout ce que nous apprend notre observation, sur les ressources de nos forces intellectuelles et sur les secours qu'elles peuvent nous offrir dans la direction de nos forces physiques.

Il n'existe peut-être aucune espèce de travaux exécutés par l'homme, où ces deux espèces de forces ne soient pas combinées pour se prêter un mutuel secours. Mais, quoiqu'elles soient presque toujours employées en même tems, elles le sont dans des proportions qui varient à des degrés presque infinis.

Tantôt, comme dans les travaux des beaux-arts, tels que le dessin, la peinture, la gravure, il faut faire un très grand emploi de la force intellectuelle, et un emploi très médiocre de la force corporelle; dans quelques arts, tels que la sculpture, et certaines constructions d'architecture, il faut faire un grand emploi des deux forces; enfin, dans beaucoup d'autres, il faut principalement se servir de ses facultés physiques.

A mesure que ces métiers ou ces arts ont été créés et développés, ils ont pris un rang plus ou moins élevé dans l'opinion des hommes. On a généralement placé plus haut ceux qui demandaient les plus grandes actions de la force intellectuelle. Ainsi, les travaux d'invention ont été regardés comme supérieurs aux travaux d'imitation. Ainsi, l'on a mis tous ceux qui demandaient une plus

grande puissance d'attention, de mémoire, de jugement et d'imagination, au-dessus de ceux qui ne demandent qu'un grand effort pour tirer, presser, pousser ou frapper ; en un mot, pour agir matériellement.

Cependant, quelques philosophes entraînés par une vaine manie du paradoxe, et par le désir de renverser toutes les idées reçues, ont voulu nous persuader qu'il fallait au contraire accorder le plus d'estime aux travaux qui demandent le plus grand emploi de nos forces physiques.

Si l'on veut réduire cette discussion à des prééminences fondées sur des considérations plus ou moins vagues, plus ou moins ingénieuses, avec un génie subtil et des formes entraînantes, on pourra rendre la dernière opinion aussi plausible que la première. Mais, dans l'esprit d'application qui doit nous diriger, nous n'envisagerons pas une telle discussion sous le point de vue d'une vaine prééminence entre les œuvres de la main ou du cerveau, de la matière ou de la pensée. Nous ramènerons la question à des élémens beaucoup plus simples.

Que serait l'homme, et que pourrait-il faire, s'il était réduit à ses simples facultés instinctives et physiques ? qu'est-il, et que peut-il faire, en ajoutant à ces facultés toutes celles de son intelligence ? C'est l'histoire de l'industrie qui doit nous fournir dès à présent la réponse à ces questions importantes. Ensuite, l'ensemble même des connaissances

qui seront développées dans ce cours, fera connaître, dans ses principaux résultats, ce concours de toutes nos facultés pour augmenter notre bien être, nos plaisirs et notre puissance.

S'il fallait en croire les historiens de l'âge d'or, les hommes des tems héroïques auraient été beaucoup plus forts que les hommes des premiers tems ultérieurs; et ceux-ci, néanmoins, plus forts encore que les hommes des tems civilisés. Ainsi, les progrès de la société n'auraient eu d'autre résultat que de faire dégénérer l'espèce humaine.

C'était aussi l'opinion de quelques philosophes modernes, qui, se formant des idées chimériques sur l'état de nature, se sont plus à douer l'homme qui vit dans la liberté des sauvages, d'une force plus grande que celui dont tous les mouvemens sont gênés par des entraves sociales, depuis le maillot et le berceau jusqu'au linceul et à la tombe.

Mais, depuis qu'on sait mesurer des efforts mécaniques par des instrumens exacts, l'expérience a prouvé que la force physique des sauvages est sensiblement moins grande que celle des hommes civilisés.

Ainsi, l'expérience nous confirme dans cette idée que la raison seule aurait dû faire adopter : la force corporelle de l'homme, au lieu de décroître par les effets de la civilisation, s'accroît au contraire par l'exercice d'un travail que la raison dirige et modère; et par les effets d'un genre d'existence, où, grâce à notre prévoyance, à notre expérience, nos be-

soins sont satisfaits avec régularité, nos maux guéris dès leur naissance, et nos infirmités soulagées ou prévenues.

Ce n'est pas qu'on puisse espérer, par tous ces moyens réunis, d'amener un très grand changement dans la force matérielle absolue dont l'homme est susceptible : c'est à l'aide de nos facultés intellectuelles qu'on peut faire produire à cette même force des effets incomparablement supérieurs, non-seulement chez quelques hommes privilégiés de la nature : mais chez des peuples entiers, dont la raison très cultivée s'applique à développer à la fois toutes les facultés qui peuvent nous élever au-dessus de nous-mêmes : c'est ce dont l'éducation de quelques peuples de l'antiquité nous offrira l'exemple.

Sans remonter maintenant à des époques éloignées, jetons les regards autour de nous : nous verrons dans les actions les plus communes de la vie, et dans tous les travaux des arts, que, sans accroître sa force absolue, l'homme peut en augmenter singulièrement les effets, par l'emploi que sait en faire une heureuse intelligence.

Lorsqu'on observe avec soin les travaux d'un atelier nombreux, on est frappé de la différence des résultats obtenus par les divers ouvriers dont il se compose. On voit les uns, doués par la nature d'une très grande force matérielle, s'épuiser en efforts prodigieux, et néanmoins produire un travail également médiocre, soit pour la quantité du produit, soit pour la qualité de l'exécution.

On en voit d'autres dont le corps grêle ou la complexion délicate ne promet guère de grands efforts physiques ; mais ils compensent ce défaut par une rare intelligence, et par l'habitude d'observer, de comparer et de réfléchir. Ils ne perdent pas un seul mouvement ; ils n'appliquent à la production de chaque effet particulier, que la portion de forces strictement nécessaires pour le produire ; ils évitent et les faux coups, et les pressions superflues et les frottemens inutiles ou contraires ; et, par cette économie de leurs moyens, ils font plus vite, plus parfaitement et avec peu de fatigue, ce que les hommes les plus robustes s'épuisent à produire.

Des dispositions naturelles à l'observation, une dextérité dont la source est dans la flexibilité de certaines articulations, dans la souplesse et l'agilité de certains mouvemens, doivent rendre moins long et moins imparfait l'apprentissage de chaque art mécanique. Mais, dans cet apprentissage même où, trop souvent, on confie tout au hasard, au tems, à la routine, la science peut offrir d'utiles enseignemens, pour atteindre, par une voie plus sûre, plus directe et plus facile, au but dont sans elle on ne peut approcher que par des à peu près et des tâtonnemens.

C'est au directeur d'ateliers et de manufactures à faire, au moyen de la mécanique appliquée, une étude spéciale de tous les moyens d'économiser les forces de ses ouvriers : il y gagnera doublement. Il produira de plus grands résultats, avec un même nombre

d'hommes ; il pourra les fatiguer moins, et pourtant en obtenir davantage. Eux-mêmes apprendront, dans un tems donné, non-seulement à faire plus, mais à faire mieux.

Ainsi, la main-d'œuvre deviendra, dans l'industrie française, de plus en plus économique ; et, chaque jour, elle approchera davantage de la perfection. Les produits de nos arts, mieux appropriés à nos besoins, accroîtront les jouissances de la vie ; et ces produits, livrés à la société, pour des valeurs moins élevées, multiplieront le nombre des hommes qui peuvent se procurer ces jouissances. Par ces moyens divers, tantôt balançant l'industrie étrangère, tantôt remportant la palme, les produits perfectionnés de notre industrie, toujours croissante, iront apprendre nos titres de gloire dans les bienfaisans travaux de la paix, aux peuples qui tant de fois ont vu nos titres à la gloire dans les travaux de la guerre.

Pour atteindre ce but, il faut inspirer, dès l'enfance, aux jeunes ouvriers, l'amour de la raison, de l'ordre et de l'activité ; il faut de bonne heure les façonner aux dures habitudes du travail. Mais, gardons-nous d'imiter certains manufacturiers d'une contrée voisine, qui, pour assouvir leur avarice, ont fait travailler de malheureux enfans de huit à dix ans, jusqu'à douze et quatorze heures par jour. Abus cruel, prolongé jusqu'au moment où la législature indignée a créé des comités d'enquête, pour connaître à quel point la cupidité des fabricans abusait

de l'indigence des parens, et tarissait ainsi dans sa source l'espoir et l'aliment des pauvres familles.

N'exigeons de ces enfans qu'un travail plutôt un peu au-dessous qu'au-dessus de leurs forces croissantes; divisons, allégeons ce travail, par des intervalles de repos et de récréation, pendant lesquels, sortant des salles et des réduits renfermés des fabriques et des ateliers, ils aillent prendre le grand air, s'abandonner à cet essor, à cette gaieté du jeune âge qui donnent du ton à toutes les fibres, excitent l'énergie des moyens intellectuels, et mettent l'adolescence en état de reprendre ses travaux avec une vigueur nouvelle.

En vous parlant du développement des forces physiques de la classe ouvrière, je ne dois pas oublier ce qui regarde le développement des mêmes forces dans les autres classes de la société.

A cet égard, Messieurs, les anciens l'emportaient de beaucoup sur les modernes. La force corporelle était chez eux d'une extrême importance. Comme elle décidait du sort des combats, elle était l'égide de la patrie pour les peuples justes, et le véhicule de l'ambition pour les peuples usurpateurs. On apportait donc un soin extrême au développement de cette force et à son application intelligente; c'est-à-dire, à l'adresse. Non-seulement on exerçait les enfans de toutes les classes de l'État, à la lutte, au pugilat, à la course, soit à pied, soit à cheval, soit sur un char; mais on récompensait les talens acquis dans ces exercices, par des prix si grands et si beaux, qu'ils

faisaient l'ambition des citoyens de tous les rangs.

C'est dans les vastes assemblées de l'élite des nations, en présence des premiers magistrats, qu'on établissait des concours pour ces différens exercices : les vainqueurs recevaient, pour récompenses, des palmes et des couronnes ; les poëtes les plus illustres chantaient leurs combats et leur gloire ; et les villes, énorgueillies d'avoir donné le jour à des hommes qui l'emportaient ainsi sur les autres, leur érigeaient des monumens et des statues.

Les Grecs en résistant aux forces de l'Asie qu'ils ont ensuite conquise, et les Romains en devenant les maîtres du monde, ont montré combien ces institutions, qui nous semblent aujourd'hui frivoles, étaient alors sages et profondes.

Depuis l'adoption des machines où la poudre enflammée sert de moteur, nos forces corporelles ont cessé d'être le principal élément des victoires ; mais il ne faut pas croire que cette force et la santé dont elle est le fruit soient, aujourd'hui même, d'un faible avantage, et dans la guerre et dans la paix.

Il faut, dans nos armées, que le soldat puisse au besoin élever des retranchemens, creuser des fossés, des sapes et des mines. Il faut que l'officier, aussi bien que le soldat, soit assez robuste pour supporter des marches forcées ; souffrir la faim, la soif, le froid, le chaud, et toutes les intempéries des saisons et des climats. Or, tout cela ne peut se faire que par une éducation vigoureuse, qui développe bien nos moyens physiques, et qui rende nos organes

aussi peu sensibles que le permet notre nature, aux privations de toute espèce ainsi qu'à des efforts puissans et prolongés.

Puisque les enfans du riche, comme les enfans du pauvre, peuvent être appelés à la défense de l'État, ce serait une précaution pleine de sagesse que de combiner, dans toutes les classes de la société, l'exercice et le développement des facultés physiques et morales. Sans doute, avec de l'opulence, on se rachète des périls et des fatigues de la guerre; mais, comment se racheter des revers mêmes de la fortune? et, dans le dénuement de toutes choses, suffire encore au soutien de sa propre existence?

Je n'irai pas, pour cela, jusqu'à prétendre que les enfans du riche doivent tous, comme l'Émile de Rousseau, se faire menuisiers ou charpentiers, uniquement pour savoir un art manuel, quoique tout nous démontre la prudence d'une telle précaution, dans le cours incertain de la vie et des révolutions. On peut présumer, par exemple, que, dans les vicissitudes de l'émigration et de l'exil, sur les pontons d'Angleterre, ou dans les déserts de la Russie, une foule de Français élevés dans l'opulence et dans l'indolence, auraient rendu grâce au ciel et à leurs parens, s'ils avaient, dans leur jeune âge, appris quelqu'une de ces professions modestes qui, partout, font vivre honnêtement celui qui sait les pratiquer.

Ainsi, les sévères leçons du passé semblent élever leur voix, pour commander aux hommes, dans tous les rangs de la société, de cultiver, au moins d'une

manière générale et simultanée, les facultés physiques et morales de leurs enfans; de leur faire apprendre, avec la théorie, quelques moyens-pratiques et quelques ressources des arts utiles : afin qu'au moment du besoin, ils ne soient pas entièrement étrangers à des travaux qui pourront les sauver de la misère, ou de l'aumône, ou du déshonneur. Eh bien! ces moyens d'application, cet art d'utiliser nos forces et celles de la nature, voilà l'objet de notre enseignement.

Quant à la jeunesse, aussi nombreuse qu'intéressante, qui se destine à la direction des ateliers et des manufactures, jeunesse à laquelle nos leçons seront plus spécialement destinées, elle ne saurait rester étrangère à la pratique, non plus qu'à la théorie des arts qu'elle est appelée à diriger. Il faut qu'au besoin, un directeur de travaux puisse mettre la main à l'œuvre, non pas pour la quantité absolue d'ouvrage qu'il pourra faire, mais pour l'exemple et pour l'instruction qu'il lui importe si fort de donner, en beaucoup de cas, à ses ouvriers : d'ailleurs, il n'est qu'un moyen de n'être jamais trompé sur l'exécution des travaux qu'on dirige; c'est d'en connaître à fond la pratique.

Il faut seulement que, pour l'homme appelé à en diriger beaucoup d'autres, le travail de sa main n'ait qu'une importance secondaire : c'est à sa force intellectuelle qu'il doit accorder le premier rang, et c'est dans un enseignement tel que celui du Conservatoire des arts et métiers, qu'il doit la cultiver.....

NOTICE

Sur les Découvertes philologiques *de l'abbé* Angelo Majo.

Les *Annales de littérature*, publiées à Vienne (*Fahrbücher der Literatur*), l'un des meilleurs, et, sous quelques rapports, le plus soigné des nombreux recueils littéraires qui paraissent en Allemagne, contiennent, dans leur *cinquième volume*, un aperçu des découvertes philologiques du savant abbé Majo à Milan, et des éditions qu'il en a publiées. Plus d'une fois, la *Revue Encyclopédique* a fait mention de cet illustre savant (1), et nous croyons satisfaire la curiosité de nos lecteurs en leur donnant ici, d'après le recueil que nous avons cité, l'énumération chronologique de ses importans travaux. Ils sont au nombre de vingt-deux.

C'est dans la bibliothèque Ambroisienne de Milan, que notre philologue a fait tant de découvertes. Cette bibliothèque et le collége Ambroisien furent fondés, il y a deux cents ans, par Frédéric Borromée, cardinal et archevêque de Milan, cousin de Saint-Charles Borromée. L'institution reçut le nom de Saint-Ambroise, patron de la ville. Rien ne fut épargné pour enrichir la bibliothèque, qui renferme actuellement, outre quinze mille manuscrits d'une haute antiquité, environ soixante mille ouvrages imprimés. La première partie de ce trésor a été considérablement augmentée par les manuscrits du couvent de Bobbio, fondé dans les Apennins, en 612, par saint Columban, et dirigé, dans le dixième siècle, par le célèbre Gerbert. Les ri-

(1) Vol. I, 369, 376; Vol. II, 175; Vol. V, 386.

chesses que renfermait la bibliothèque de ce couvent attirèrent l'attention du fondateur de la bibliothèque Ambroisienne, en sorte que tout ce qui s'est trouvé de précieux dans la première, a passé successivement dans l'autre. C'est dans celle-ci, que M. Majo occupait d'abord la place de *scrittore di lingue oriental*, et il en était dernièrement l'un des seize *dottori*. Il a été depuis appelé à la bibliothèque du Vatican, ce qui le met en état de consacrer tout son tems à ses études chéries. Il est membre de l'Académie de Munich, de l'Institut des Pays-Bas, et correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris.

La première publication de ses travaux philologiques fut *Isocratis oratio de permutatione, cujus pars ingens primùm græce edita ab Andreâ Mustoxyde, nunc primum latinè exhibetur ab anonymo interprete, qui et notas et appendices adjunxit. Med olani, typis Jo. Pirotæ*, 1813; in-8°; 1/8 pag.

André Mustoxidi (Μουστοξύδης), natif des Iles Ioniennes, mais élevé en Italie, avait découvert, dans la bibliothèque Laurentienne de Florence, un manuscrit contenant le discours d'Isocrate περὶ ἀντιδόσεως, plus complet qu'il ne se trouvait dans aucune édition publiée jusqu'alors. Cette découverte détermina Mustoxidi à faire d'autres recherches, et la bibliothèque Ambroisienne lui offrit un manuscrit qui contenait le même discours non moins complet. Étant ainsi convaincu que le surcroît de ce qui nous reste du célèbre rhéteur d'Athènes, n'était point une interpolation, il publia le discours, à Milan, dans la langue originale. C'est de ce discours dont l'abbé Majo qui, en cette occasion, garda l'anonyme, a donné la traduction complète, en adoptant pour la partie qui

était déjà connue, celle d'Auger, préférablement à celle de Wolf. Les appendices ont pour sujet les lettres d'Isocrate, l'explication d'un passage obscur dans un autre discours, et des remarques sur le manuscrit de la bibliothèque Ambroisienne, qui se trouve être celui de Michel Sophianos, dont P. Veltori a fait mention, il y a plus de deux siècles, comme contenant un fragment considérable encore inconnu. Ce même fragment a été retrouvé, depuis, dans deux autres manuscrits de la bibliothèque du Vatican.

II. *M. Tullii Ciceronis trium orationum, pro Scauro, pro Tullio, pro Flacco, partes ineditæ, cum antiquo scoliaste item inedito ad orationem pro Scauro. Invenit, recensuit, notis illustravit Angelus Maius, bibliothecæ Ambrosianæ à linguis orientalibus. Mediolani, typis Jo. Pirotæ.* 1814, in-8°, 51 p.

Averti par ce premier succès, M. Majo prît la résolution de poursuivre ses recherches, et bientôt il tomba sur un manuscrit du couvent de Bobbio, contenant les productions du poëte chrétien Sedulius. Mais le parchemin avait servi antérieurement à d'autres écrits, dont une partie s'était presque effacée, et l'autre avait été grattée; ce qui est arrivé souvent pour les anciens manuscrits que l'on appelle, à cause de cela, *rescripti*, *palimpsesti* (παλίμψηστοι). En l'examinant attentivement, il découvrit, dans cet écrit antérieur, des discours perdus de Cicéron. *O Deus immortalis!* s'écrie M. Majo, au sujet de cette découverte, avec l'aimable enthousiasme qui caractérise sa nation, *ô Deus immortalis, quid demùm video! en* Ciceronem, *en lumen romanæ facundiæ indignissimis tenebris circumseptum! Agnosco deperditas Tullii orationes, sentio ejus eloquentiam divinâ quâdam vi fluere*, etc.

Le manuscrit, actuellement ployé in-8°, l'avait été originairement in-4°, et les discours de Cicéron y étaient écrits en trois colonnes. L'éditeur croit qu'à en juger par l'écriture, le texte de Cicéron date du second ou du troisième siècle, et il place dans le huitième celui de Sedulius. Les scolies lui paraissent être de l'excellent commentateur Asconius Pedianus, de Padoue, qui avait personnellement connu son compatriote Tite-Live et Virgile.

III. *M. Tullii Ciceronis trium orationum, in Clodium et Curionem, de ære alieno Milonis, de rege Alexandrino, fragmenta inedita; item ad tres prædictas orationes, et ad alias Tullianas quatuor editas, commentarius antiquus ineditus, qui videtur Asconii Pediani, scolia insuper antiqua et inedita, quæ videntur excerpta commentario deperdito ejusdem Asconii Pediani ad alias rursùs quatuor Ciceronis editas orationes. Omnia ex antiquissimis* MSS *cum criticis notis edebat Angelus Maius*, etc. *Mediolani, typis Jo. Pirotæ*. 1814, in-8°, 179 p.

M. Majo avait continué ses recherches avec plus d'ardeur; *et votis iterùm Fortuna respondit*. Il s'offrit à sa vue un beau manuscrit en parchemin de la bibliothèque du couvent de Poblio, qui contenait la traduction latine des actes du concile de Calcédoine. Mais ce manuscrit était aussi un *palimpseste*, dont le texte offrait encore des fragmens de discours de Cicéron. Peu de mois suffirent à l'ardeur de M. Majo pour déchiffrer et pour copier tous ces fragmens; mais il lui en coûta davantage pour les mettre en ordre, car l'*absurdissimus codicis corruptor*, se souciant fort peu de Cicéron, en cousant ensemble les feuilles pour y écrire ses actes du concile, les avait entièrement em-

brouillées. Malgré ces difficultés, M. Majo parvint à mettre au jour le trésor que ce dédale renfermait.

IV. *M. Cornelii Frontonis opera inedita, cum epistolis item ineditis Antonii Pii, M. Aurelii, L. Veri, et Appiani, nec non aliorum veterum fragmentis. Invenit et commentario prævio, notisque illustravit A. Maius*, etc. *Mediolani, regiis typis.* 1815, 2 vol. in-8°, 678 p.

Avec ce quatrième ouvrage, les éditions commencent à être plus belles. Toutes sortent des presses de l'imprimerie royale, sont embellies de gravures, et offrent à l'œil cette élégance typographique dont elles sont si dignes. Il s'agit ici, encore une fois, d'un *palimpseste* originairement de la bibliothèque de Bobbio. L'auteur, Fronton, était natif de Cirta, en Afrique, et précepteur de Marc-Aurèle. Les lettres que renferme cet ouvrage sont adressées à Antonin le pieux, à Marc-Aurèle le philosophe, à son épouse la belle impératrice Faustine, à son collègue L. Verus, à l'historien Appien; d'autres lettres sont écrites par ces illustres personnages qui tous chérissaient l'auteur. L'intérêt qu'elles offrent est d'autant plus grand, que les traces historiques qui nous restent de ces tems sont presque effacées.

V. *Q. Aurelii Summachi V. C. octo orationum ineditarum partes. Invenit notisque declaravit A. Maius. Mediolani, regiis typis*, 1815; in-8°; 84 pages.

Symmaque était, vers la fin du quatrième siècle, le plus illustre sénateur païen de l'ancienne Rome, sous des empereurs chrétiens. Les pères de l'église, Ambroise, Augustin, Jérôme, Grégoire, Chrysostôme, etc., étaient ses contemporains. Tout ce qui date de cette époque de l'histoire romaine est important pour nous.

Le trône impérial était transféré à Constantinople ; la majorité du peuple et des soldats avaient quitté leurs pénates, et les grandes familles avaient déjà commencé à en faire autant. Les additions que le titre de cet ouvrage annonce, sont des variantes du panégyrique de Pline, qui se trouvaient dans le même manuscrit.

VI. *M. Accii Plauti Fragmenta inedita, item ad P. Terentium commentationes et picturæ inditæ. Inventore A. Maio, bibliothecæ Ambrosianæ a LL. Or. Mediolani, regiis typis*, in-8° ; 67 pages.

Encore un *Palimpseste*, comme le précédent : il contient une partie de la traduction latine de l'ancien Testament, apparemment du septième siècle; elle se trouvait écrite sur un manuscrit de seize comédies de Plaute déjà connues, et d'un fragment de deux feuilles de la pièce perdue, *la Valise* (*Vidularia*). M. Majo publie provisoirement cette découverte avec quelques autres fragmens et variantes; mais, il fait espérer qu'avec le tems, il pourra donner, à l'aide de ce manuscrit, une nouvelle édition de Plaute, entièrement refondue.

VII. Ἰσαίου λόγος περὶ τοῦ Κλεωνύμου κλήρου. — *Isaei oratio de hereditate Cleonymi, nunc primum dupla auctior, inventore et interprete A. Maio. Mediolani, regiis typis*, 1815 ; in-8° ; 67 pages.

Isaëus, l'un des dix rhéteurs d'Athènes, était disciple d'Isocrate, et le maître de Démosthènes. Un de ses discours, *de Meneclis hereditate*, fut mis au jour, il y a trente ans, en Angleterre M. Majo l'a trouvé aussi dans la bibliothèque Ambroisienne ; mais, il n'en a publié que les meilleures variantes. Le discours *de Cleonymi hereditate* est de la moitié plus considérable que celui que nous connaissons déjà. D'après le catalogue de Bandini, M. Majo présume que le ma-

nuscrit de ce discours, qui se trouve à Florence, et le manuscrit N° 2989 de la bibliothèque de Paris, doivent être également complets. N'est-il pas impardonnable que, pendant les trois siècles et demi qui se sont écoulés depuis l'invention de l'imprimerie, les éditeurs des anciens n'aient pas encore mis à profit toutes les ressources que leur offrent les bibliothèques, pour rendre plus complets ces modèles immortels de la pensée et du goût? M. Majo, en faisant cette remarque, recommande à ses compatriotes l'étude des auteurs grecs; et le critique judicieux de Vienne observe, à cette occasion, que, s'il est vrai que les écoles des pays protestans en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, soient supérieures à celles des pays catholiques, il faut l'attribuer à ce que les derniers attachent beaucoup moins d'importance aux études philologiques.

VIII. Θεμιςίου φιλοσόφου λόγος πρὸς τοὺς αἰτιαταμένους ἐπὶ τῷ δέξασθαι τὴν ἀρχήν. — *Themistii philosophi oratio in eos a quibus ob præfecturam susceptam fuerat vituperatus. Inventore et interprete A. Maio. Mediolani, regiis typis*, 1816; in-8°, 75 pages.

Themistius était contemporain de Symmaque, dont il a été question plus haut, et, comme celui-ci, il était payen. Le père de l'église, Grégoire de Nazianze, était son condisciple, son correspondant, et son admirateur. Il jouissait de l'estime des empereurs chrétiens, sous lesquels il occupait des places, et qui ne s'offensaient pas qu'un paien les exhortât à la tolérance. Dans le neuvième siècle, on connaissait de lui trente-six discours, dont trois ont été perdus. M. Majo en a retrouvé un, qu'il communique ici avec un préambule inédit du vingtième discours, et des fragmens qui remplissent deux lacunes dans les vingt-neuvième et trente-troisième.

IX. Διονυσίου Ἁλικαρνασσέως Ῥωμαϊκῆς Ἀρχαιολογίας τὰ μεχρὶ τοῦ δὲ ἐλλείποντα. — *Dionysii Halicarnassei Romanorum antiquitatum pars hactenus desiderata, nunc denique ope codicum Ambrosianorum ab A. Maio, quantum licuit, restituta. Opus Francisco I. Augusto sacrum. Mediolani, regiis typis*; 1816; 219 pages.

Denys d'Halicarnasse vivait au siècle d'Auguste. Il s'était établi dans la capitale, pour donner à son talent une sphère plus étendue. Comme Polybe, il voulait faire concevoir aux Romains qu'ils n'étaient redevables de l'empire du monde qu'à leurs institutions. Il avait tracé leur histoire, depuis la fondation de Rome, sous le titre d'*Antiquités romaines*. De ces ouvrages, en vingt livres, nous ne connaissons même pas entièrement les onze premiers. Quelques fragmens des autres seulement, nous ont été conservés dans les extraits de l'empereur Constantin, *de Virtutibus et Vitiis*, etc. Mais Étienne de Byzance, qui écrivait dans le cinquième siècle, fait mention d'un abrégé de cet ouvrage; et, dans le neuvième siècle, Photius l'avait lu en cinq livres. Ces indices déterminèrent M. Majo à faire des recherches dans la bibliothèque Ambroisienne, pour trouver cet abrégé. Il en découvrit deux manuscrits du quatorzième et du quinzième siècles, tous les deux sur du papier, mal conservés et remplis de lacunes. Il en donne, dans le présent ouvrage en neuf livres, la partie qui commence là où finit le livre onzième du grand ouvrage; il y intercale les extraits de Constantin. De cette manière, nous possédons aujourd'hui tous les vingt livres de Denys, quoique dans un état très défectueux.

X. Φίλωνος τοῦ Ἰουδαίου περὶ Ἀρετῆς, καὶ τῶν ταύτης μορίων. — *Philonis Judæi de virtute ejusque partibus. In-*

venit et interpretatus est A. Maius ; preponitur dissertatio cum descriptione librorum aliquot incognitorum Philonis, cumque partibus nonnullis chronici inediti Eusebii Pamphili, et aliorum operum notitia è codicibus armeniacis petita. Mediolani, regiis typis, 1816; in-8° ; 108 pages.

Il s'est trouvé plus tard que, dans le titre du manuscrit, l'ouvrage περὶ ἀρετῆς avait été faussement attribué à Philon, et que le même ouvrage était déjà publié, d'après un autre manuscrit, comme une production de George Gemistus. Quant aux manuscrits arméniens, dont le titre fait mention, ils méritent une attention particulière.

Il existe, à Venise, une congrégation d'ecclésiastiques arméniens, qui, sous la protection des lois du pays, et à la portée des moyens de civilisation qu'ils trouvent en Europe, cherchent à contribuer aux progrès intellectuels de leur nation, en faisant imprimer pour elle des livres utiles, et en donnant une instruction soignée à des jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique. M. Majo savait que ces ecclésiastiques étaient en possession de plusieurs ouvrages inédits de Philon, traduits en leur langue; et, n'étant pas encore détrompé alors à l'égard du Traité περὶ ἀρετῆς, il crut devoir s'adresser à eux pour en obtenir des éclaircissemens. L'un de ces savans arméniens, Jean Zohrab, se rendit en personne à Milan, portant avec lui tous ses trésors philologiques. M. Majo y trouva, en effet, beaucoup d'ouvrages inédits de Philon, mais non pas celui qu'il cherchait. Il y trouva aussi la traduction de la Chronique d'Eusèbe, et d'autres ouvrages grecs que nous ne connaissons pas en l'original. Ces traductions datent, la plupart, du cinquième siècle, particulièrement

du règne de Théodose, et lorsque l'Arménie, sous le patriarche Isaac et son digne soutien Mesrob, l'inventeur des caractères arméniens, avait devant elle la perspective d'une civilisation graduelle. Des hommes qui chérissaient les lettres, avaient été envoyés à Athènes, à Alexandrie, à Constantinople, pour agrandir la sphère de leurs connaissances, et c'est par eux que les traductions dont il s'agit ici ont été faites. Vers ce même tems, l'auteur arménien, Moise de Chorène, écrivait, dans sa langue maternelle, les ouvrages qu'en 1736 les deux frères Whiston ont fait connaître en Angleterre, et dont Zohrab fera incessamment paraître une édition plus complète, d'après un manuscrit arménien, qu'il découvrit, en 1791, à Lemberg, où réside un archevêque de sa nation. Il obtint la permission de prendre ce manuscrit avec lui, à Venise, pour le copier à son aise. Les lacunes qui s'y trouvaient ont été remplies ensuite, d'après un autre manuscrit de Constantinople. Celui-ci date de 1258, tandis que le manuscrit de Lemberg est de 1296. La traduction même paraît avoir été faite dans le cinquième siècle, et peut-être ne l'attribuerait-on pas à tort au célèbre Moise de Chorène. Elle fait connaître treize ouvrages de Philon. De huit de ces ouvrages, les originaux grecs sont perdus. On sait, au reste, que Philon était juif, et vivait, dans le premier siècle, à Alexandrie. Ses ouvrages sont très importans pour les théologiens. Quant à la Chronique d'Eusèbe, nous en parlerons plus bas.

XI. Πορφυρίου φιλοσόφου πρὸς Μαρκέλλαν. — *Porphyrii philosophi ad Marcellam. Invenit, interpretatione notisque declaravit A. Maius. Accedit ejusdem Porphyrii poeticum fragmentum. Mediolani, regiis typis.* 1816; in-8°, 76 pages.

Le philosophe Porphyre, natif de Syrie, était disciple d'Origène, chrétien, et de Longin et Plotin, païens. Peu de ses nombreux écrits nous sont connus. On sait que l'empereur Constantin a fait détruire son ouvrage *contre les chrétiens*, ouvrage important pour l'histoire ecclésiastique. Le présent fragment d'un Discours ou Traité, que Porphyre adresse à sa femme Marcella, se trouvait dans un des manuscrits qui ont fourni, à M. Majo, les fragmens de Denys d'Halicarnasse. Le fragment poétique que l'éditeur joint ici, est du dixième livre d'un poëme sur la philosophie des oracles, du même auteur.

XII. Σιβύλλης λόγος ιδ'. — *Sibyllæ libri XIV, editore et interprete A. Maio. Additur sextus liber et pars octavi, cum multà vocum et versuum varietate. Mediolani, regiis typis.* 1817; in-8°, 54 pages.

Dans l'avant-propos de cette publication, M. Majo expose, en peu de mots, toutes les recherches qui ont été faites au sujet des livres des sibylles. Selon le grammairien Servius, les oracles sibyllins, au nombre de deux mille, furent brûlés par Auguste, lorsqu'il était grand pontife. Une centaine de ces oracles avaient été conservés; on en connaît huit imprimes. M. Majo a joint ici, à l'original du quatorzième, une élégante traduction latine, dans la même mesure. Le manuscrit sur lequel ce livre a été transcrit, renfermait en outre tout le sixième livre, et la partie du huitième qui contient les acrostiches sur le Christ. Et, comme le texte du manuscrit diffère beaucoup du texte imprimé, M. Majo communique ici l'original, sans y ajouter de version.

XIII. *Itinerarium Alexandri, ad Constantium Augustum, Constantini M. Filium, edente nunc primum*

cum notis A. Maio. Mediolani, regiis typis. 1817. in-8°. 100 pages.

XIV. *Julii Valerii, res gestæ Alexandri Macedonis, translatæ ex Æsopo Græco, prodeunt nunc primum edente, notisque illustrante A. Maio. Mediolani, regiis typis*, 1817. in-8°. 270 pages.

Ces deux ouvrages se trouvaient dans un même manuscrit du cinquième siècle. Selon la dédicace du premier, l'auteur anonyme avait fait des recherches sur les campagnes d'Alexandre et de Trajan dans l'Orient, à l'occasion des préparatifs de guerre de l'empereur Constantin contre les Perses. La partie qui traite de la campagne de Trajan, est apparemment perdue pour toujours. Le présent ouvrage ne contient que la campagne d'Alexandre. L'auteur païen paraît avoir été contemporain de Symmaque et d'Ammien Marcellin; et, quoiqu'il se rencontre souvent avec Arrien, plusieurs des faits qu'il rapporte ont un caractère d'originalité.

L'autre ouvrage doit être très ancien, puisqu'il parle du temple de Sérapis à Alexandrie, et du tombeau d'Alexandre, comme de choses existantes. L'auteur et le traducteur, tous les deux païens, étaient, à ce qu'il paraît, originaires d'Afrique, le premier, vraisemblablement d'Alexandrie. Au reste, cet ouvrage ressemble beaucoup à la traduction connue de l'histoire romanesque *de prœliis magni Alexandri Macedonis*; mais le latin de Julius Valerius est meilleur, et c'est pour cela que M. Majo a jugé cet ouvrage digne d'être imprimé.

XV. *M. Tullii Ciceronis sex orationum partes ante nostram ætatem ineditæ; cum antiquo interprete ante nostram item ætatem inedito, qui videtur Asconius Pedianus, ad Tullianas septem orationes. Accedunt*

scolia minora vetera. Editio altera, quam ad codices Ambrosianos recensuit, emendavit, et auxit, ac descriptione Codicum CXLIX, vitâ Ciceronis aliisque additamentis instruxit A. Maius. Mediolani, regiis typis. 1817. 372 pages.

C'est la deuxième édition corrigée et augmentée des deux ouvrages II et III, ci-dessus indiqués. M. Majo, après avoir de nouveau comparé les manuscrits, a rétabli plus de cent passages, tant dans le texte de Cicéron, que dans le commentaire, et il a entièrement refondu ses notes. Il ne croit pas que les lacunes qui restent dans le texte puissent jamais être remplies, puisque les recherches qu'il a faites à cet égard sur les cent quarante-neuf manuscrits de la bibliothèque Ambroisienne, ont été infructueuses.

XVI. *Philonis Judæi de cophini festo, et de colendis parentibus cum brevi scripto de Jonâ. Editore ac interprete A. Maio. Mediolani, regiis typis.* 1818. in-8°. 56 pages.

M. Majo, en faisant une excursion à Florence, conféra, dans la bibliothèque Médicis, un manuscrit de Philon, du douzième siècle, avec l'édition publiée en Angleterre par Mangey. Quoique cette édition soit la plus complète des œuvres de ce philosophe juif, elle ne renferme pas deux ouvrages qui se trouvent dans le manuscrit, l'un *de colendis parentibus*, faisant partie de son grand commentaire sur le décalogue, l'autre *de cophini festo* (offrande des prémices des fruits de la terre), dont aucune mention n'est faite dans le traité *de festis Hebræorum*. M. Majo donne ici ces deux ouvrages inédits, selon sa coutume, en l'original grec, accompagné d'une version latine et de notes critiques. Il ajoute à la fin un fragment du ma-

nuscrit arménien de Philon, traduit en latin par Zohrab.

XVII. *Virgilii Maronis interpretes veteres : Asper, Cornutus, Haterianus, Longus, Nisus, Probus, Scaurus, Sulpicius et anonymus. Edente notisque illustrante A. Maio. Mediolani, regiis typis.* 1818, in-8°, 124 p.

M. Majo fit cette découverte à Vérone, dans un manuscrit *palimpseste* du neuvième siècle, où l'on a transcrit les œuvres de Grégoire-le-Grand sur un Virgile, avec des scolies du quatrième siècle. L'éditeur ne donne ici que les scolies inconnues, en y ajoutant des notices littéraires, des notes critiques, etc.

XVIII. *Eusebii Pamphili chronicorum canonum libri duo. Opus ex Haicano codice a doctore Johanne Zohrabo, collegii armeniaci Venetiarum alumno, diligenter expressum et castigatum Angelus Maius et Joh. Zohrabus nunc primum conjunctis curis latinitate donatum notisque illustratum, additis græcis reliquiis, ediderunt. Mediolani, regiis typis.* 1818 (*liber prior*), in-4°, 218 p.

XIX. *Eusebii chronicorum canonum liber alter*, etc.

Au dixième article, en parlant d'un ouvrage de Philon, nous avons donné quelques détails sur la congrégation d'ecclésiastiques arméniens à Venise, sur les manuscrits précieux que cette congrégation possède, et sur les liaisons intimes que le même ouvrage de Philon a fait naître entre les deux savans philologues Majo et Zohrab. C'est à cette heureuse rencontre que le monde littéraire doit la publication de cet ouvrage, si important pour l'histoire en général, mais plus particulièrement pour l'histoire ecclésiastique. Eusèbe était le favori du premier empereur chrétien, et il chérissait tellement les sciences, qu'il

demanda à Constantin, pour toute grâce, le libre usage des archives de l'empire. La célèbre chronique de ce savant archevêque, résultat de ses immenses travaux, est en deux livres dont le premier était perdu, et le second ne nous était connu qu'imparfaitement, par une traduction interpolée de saint Jérôme, et par quelques fragmens de l'original grec, qui ont été conservés dans la chronique du Syncelle de Byzance. Ce fut en 1792 qu'un Arménien, nommé *Giorgio di Giovanni*, découvrit, à Constantinople, un manuscrit en langue arménienne de ce trésor perdu. Zohrab, en étant prévenu, engage aussitôt le même George à lui copier le manuscrit qui, écrit sur parchemin, paraissait être du onzième ou du douzième siècle. Le cachet du manuscrit porte le nom d'un patriarche Grégoire : *Gregorius catholicus armeniorum.* On sait que l'Arménie a eu plusieurs patriarches de ce nom. La publication de cette découverte en langue arménienne, avait rencontré bien des difficultés, et peut-être fût-elle encore restée long-tems ignorée, si Zohrab n'avait pas pris la résolution d'aller trouver, avec son manuscrit, le philologue Majo, à Milan. Nous avons déjà annoncé, dans le second volume de la *Revue Encyclopédique* (p. 175), la publication, en langue latine, du premier volume de cette chronique, et nous attendons que le second volume nous soit aussi parvenu, pour rendre à la fois compte de tout l'ouvrage.

Les autres ouvrages que nous devrons aux recherches assidues de M. Majo, et qui vont successivement paraître, sont :

XX. *Didymi Alexandrini, marmorum et lingorum quorumvis mensuræ, græce ex Ambrosiano codice, cum latinâ editoris interpretatione et notis.*

XXI. Des fragmens d'Homère, avec cinquante-huit images d'après un ancien manuscrit du cinquième siècle.

XXII. Enfin, le complément de la traduction gothique de la Bible d'Ulfilas, du quatrième siècle, d'après un manuscrit *palimpseste* de la bibliothèque Ambroisienne. Les caractères gothiques pour cette édition sont nouvellement fondus.

Nous terminerons cet article en rappelant que M. Majo a exprimé le désir que la langue arménienne devînt l'objet des études de nos orientalistes, non moins que les langues arabe, persanne, cophte, syriaque et autres. Le critique de Vienne applaudit à cette idée, et ajoute que la France possède le moyen le plus heureux de la réaliser, en mettant à profit les ressources de sa belle bibliothèque et les lumières de ses savans orientalistes (1). HENRICHS.

---

(1) Ceci s'adresse naturellement à M. Cerbied, professeur d'arménien à l'Ecole des langues orientales, établie près la bibliothèque du roi. Ce savant professeur ne néglige rien de ce qui peut contribuer à l'illustration de son idiôme paternel. Nous avons sous les yeux un travail étendu qu'il a fait sur la grammaire arménienne. Nous regrettons que les bornes et la nature de notre recueil ne nous permettent pas d'y insérer l'ouvrage de M. Cerbied, qui ne pourrait être justement apprécié que par les orientalistes. (N. D. R.)

NOTICE NÉCROLOGIQUE

Sur M. Louis de Brême, *de Turin.*

Au moment où l'aurore d'un jour glorieux allait commencer à luire pour l'Italie, un des hommes les plus faits pour honorer sa patrie renaissante, pour servir ses concitoyens, pour les éclairer, pour s'associer à tous les triomphes de la cause commune, de la liberté, de la morale et de la vertu, *Louis Arborio Gattinara de Bréme*, a cessé d'exister. Issu d'une des familles les plus illustres du Piémont, d'une famille qui joignait à tout l'éclat d'un grand nom, tout le crédit de l'opulence, tout le pouvoir attaché aux faveurs des cours, au ministère qu'avait exercé son père, aux ambassades remplies par son frère; engagé lui-même dans les ordres sacrés, et assuré, s'il faisait usage de tous ses avantages, qu'il parviendrait un jour à la pourpre romaine, jamais il ne se ralentit dans la noble carrière des défenseurs du peuple; jamais il n'hésita à rechercher, de toute sa puissance, l'émancipation de l'esprit humain, l'affranchissement de sa patrie; jamais, comme homme de qualité, il ne se crut d'un autre sang que le commun des hommes; jamais, comme homme en place, il ne crut que les lois étaient faites pour lui contre les autres; jamais, comme prêtre, il ne voulut faire de la morale un monopole, et de la religion un tarif pour racheter le vice.

Quoique doué par la fortune de tous les biens auxquels le vulgaire porte le plus d'envie, l'abbé de Brême fut constamment malheureux. Jeune encore, il perdit sa mère, aux leçons et à l'exemple de laquelle il avait

dû et cette élévation de caractère, et cette sensibilité profonde, et cette délicatesse de goût, qui le rendaient lui-même si cher à ses amis. Il commençait à peine à recouvrer ses forces après cette douloureuse épreuve, lorsqu'un autre chagrin, d'une nature plus secrète, le plongea de nouveau dans le désespoir. Il perdit, j'ignore par quelle circonstance, tout espoir de s'unir à la personne qu'il aimait. C'est alors, que pour se dérober à de nouveaux orages du cœur, il se fit prêtre : il voulut se faire moine, et, par des vœux irrévocables, il condamna sa vie à un irrévocable malheur. Il était sincèrement attaché à une religion douce, philosophique, éclairée ; mais l'état de prêtre ne lui convenait pas. Aucun homme n'avait un cœur plus aimant, aucun homme n'avait plus besoin de toutes les affections de famille. S'il avait pu prévoir que les passions les plus orageuses se calment, que les douleurs les plus déchirantes s'assoupissent, il aurait attendu, il aurait recueilli le bénéfice du tems, et il aurait un jour trouvé dans le mariage le bonheur dont il était digne.

L'abbé de Brême fut nommé aumônier de la cour de Milan. Ramené alors, après quelques années de retraite, au sein d'une société brillante, il s'y fit distinguer par son esprit, par l'aménité de son caractère, par son goût pour les lettres, par son talent pour la poésie. Au milieu des courtisans qui ne songeaient qu'à s'élever, il aima et se fit aimer ; et, lorsque le bouleversement de l'Europe eut précipité dans le malheur ceux qu'il avait vus long-tems au-dessus de lui, il saisit avec empressement l'occasion de rendre un hommage public à ceux que la foule abandonnait. Ce fut le but principal du livre qu'il publia en français, sous le titre

de *Grand Commentaire sur un petit article.* M. de Brême, qui n'avait jamais vu la France, ne maniait qu'avec effort une langue étrangère pour lui, et l'on doit chercher dans son livre bien plutôt ses nobles sentimens que ses titres littéraires.

M. de Brême avait étudié la plupart des langues de l'Europe : il connaissait très bien, outre sa propre littérature et celle de l'antiquité, la française, l'anglaise, l'allemande et l'espagnole. Il s'était adonné avec ardeur à l'étude de l'arménien, dans l'espérance de retrouver, dans cette langue, des traductions et quelques-uns des chefs-d'œuvre perdus de la Grèce. Son amour pour la liberté, se portant sur la littérature comme sur les sciences sociales, lui avait fait adopter les systèmes nouveaux que les Allemands ont opposés aux enseignemens plus précis de l'école. Il aimait le genre *romantique*, et en attendant qu'il pût attaquer d'autres dominations non moins absolues, il faisait la guerre à l'orthodoxie pédantesque de quelques poétiques. Ce fut le sujet de plusieurs ouvrages qu'il publia à Milan, et, en particulier, d'un journal qu'il entreprit avec quelques amis, sous le titre de *Conciliatore.* Il croyait qu'il aurait beaucoup fait s'il ramenait ses compatriotes à l'habitude de penser, de juger d'après eux-mêmes, n'importe sur quel sujet. La critique littéraire lui paraissait un acheminement vers l'examen de tous les principes sociaux, et il sentait dans son cœur que la poésie, la littérature, l'humanité, la morale, la liberté, sont toutes sœurs, et qu'elles s'appellent l'une l'autre. Cette même liaison entre toutes les jouissances libérales fut également sentie par ses adversaires, et il fut attaqué avec ce débordement d'injures, avec cette amertume de zèle, avec cet arro-

gant mépris pour tout ce qui n'est pas eux-mêmes, auxquels on reconnaît ceux qui se disent aujourd'hui les champions de l'autel et du trône. Dans son pays, la presse est asservie, en sorte que l'outrage dans les journaux y a toujours la sanction de l'autorité. En effet, on lâcha contre lui tous les dogues littéraires qu'on a soin de garder à l'attache, dans la cour du maître, et de nourrir sur son fumier. La défense lui fut interdite ; on lui supprima enfin son journal.

M. de Brême était en butte à toutes ces petites vexations, à toutes ces petites persécutions, lorsqu'un affreux malheur plongea sa famille dans le deuil. Son frère aîné et son meilleur ami, *le marquis de Sartirano*, fut noyé dans le Tesin, avec un médecin qu'il conduisait à son père alors malade ; son second frère, enveloppé dans la même catastrophe, fut rappelé à la vie par les soins de ceux qui le retirèrent de l'eau. Cette nouvelle frappa au cœur d'un coup mortel M. Louis de Brême : il se rendit aussitôt à Turin pour prendre soin des enfans d'un frère chéri ; mais, quelque effort qu'il fît pour vivre, pour se conserver comme un second père à ces enfans auxquels il se consacrait sans partage, sa force était brisée et son tempérament détruit par la douleur : il a langui quelques mois encore au milieu d'eux, et il a enfin succombé au chagrin.

J. C. L. DE SISMONDI.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

NATURAL HISTORY OF THE FISHES OF THE OHIO RIVER *and its tributary streams*, etc;

HISTOIRE NATURELLE DES POISSONS DE LA RIVIÈRE OHIO *et des fleuves ses tributaires; par* C. S. RAFINESQUE, professeur de botanique et d'histoire naturelle à l'Université de Pensylvanie (1).

CET ouvrage, dont nous ne possédons encore que l'introduction et les premières feuilles, paraît une acquisition importante pour l'histoire naturelle, tant par les observations intéressantes qu'il renferme, que par le talent distingué du savant naturaliste qui le publie. Nous allons en extraire quelques passages :

« Aucun naturaliste n'avait encore décrit les poissons de l'Ohio, ni ceux de l'immense bassin qui décharge ses eaux dans le Mississipi; à peine en connaissait-on douze espèces, lorsque j'entrepris, en 1818 et en 1819, de les observer et de les décrire. Je parvins, la première année, à découvrir près de quatre-vingts espèces, et, cette année, j'en ajoutai vingt autres, formant en tout une collection de cent espèces de poissons, dont les neuf dixièmes sont nouvelles, et n'ont jamais été décrites. »

« La science de l'ichtyologie a été considérablement augmentée dans les États-Unis. Catesby, Kalm, Forster, Garden, Linné, Schoepf, Castiglione, Bloch,

(1) New-York, 1820. 2 vol. in-8°.

Bosc et Lacépède ont donné l'énumération de quelques-uns des poissons atlantiques ; mais le docteur Samuel Mitchell a enrichi cette branche d'histoire naturelle de cent nouvelles espèces, sur lesquelles il a publié des observations dans deux *Mémoires sur les poissons de New-York*. Le premier a été publié, en 1814, dans les *Transactions de la Société philosophique et littéraire de New-York*, et, le second, en 1819, dans le journal américain qui a pour titre : *the American Monthly magazine*. M. Lesueur fut le premier naturaliste qui visita les lacs Érié et Ontario, où il découvrit un grand nombre de nouvelles espèces. Il a déjà parlé de quelques-unes, dans *le journal de l'Académie des sciences de Philadelphie ;* et il les fera toutes connaître dans son *Histoire générale des poissons de l'Amérique*, ouvrage rédigé sur le plan de l'*Ornithologie de Wilson*, auquel il travaille depuis long-tems. »

On connaît maintenant environ cinq cents espèces de poissons de l'Amérique du nord, tandis qu'il y a dix ans, l'on en comptait à peine cent vingt.

« Il est probable que quelques-uns des poissons qu'on trouve dans le Mississipi, sortent tous les ans du golfe du Mexique, et viennent déposer leur frai dans ce fleuve et dans ses branches inférieures ; mais ceux de l'Ohio l'habitent continuellement, ou ne descendent, en hiver, que jusqu'au Mississipi : le plus grand nombre se réfugie, pendant cette saison, dans les profondeurs de l'Ohio, et on les voit reparaître au commencement du printems. Les poissons abondent dans cette rivière ; on les y pêche par milliers à la senne. Il y en a peu qui aient le goût salé ; mais ils n'ont pas un goût fade, comme le poisson d'eau douce en Europe. La chair en est ordinairement ferme et blanche. Les plus recher-

chés sont la perche saumonée, le poisson-buffle (buffaloe-fish), l'esturgeon, le chat marin, etc. Il n'est pas rare d'en pêcher, de ces espèces, qui pèsent depuis trente jusqu'à cent livres, et l'on en prend parfois de monstrueux qui ont le double de ce poids. Les pêches de l'Ohio se font habituellement à la senne, ou avec des harpons, la nuit, dans les endroits où l'eau a moins de profondeur; enfin, avec des hameçons, des lignes, et même des paniers.

L'Ohio est formé par le confluent des rivières Allegany et Monongahela, dans la Pensylvanie, à Pittsbourg, près le quarantième et demi degré de latitude nord. Quoique son cours soit plein de sinuosités, sa direction générale est sud-est, et ouest-sud-ouest. Il prend toutes les autres directions, mais coule rarement du côté tout-à-fait opposé. Il se décharge dans le Mississipi, près du trente-septième degré de latitude, et sépare l'État de Kentuckey de celui des Illinois qui est au nord. De Pittsbourg jusqu'à son embouchure, il a 500 milles géographiques (soixante au degré) de cours direct, et 960 de cours régulier. Sa largeur est communément d'un demi-mille, ou de deux mille cinq cents pieds. Ses eaux sont un peu troubles, ce qu'on attribue à de petites particules de matière terreuse qui s'y dissolvent; mais elles sont cependant fort salubres. L'Ohio coule dans une étroite vallée jusqu'à Utique, au-dessus de Louisville. Cette vallée a environ un mille de largeur, et trois cents pieds de profondeur; dans quelques endroits, sa profondeur est d'environ cinq cents pieds. On a des preuves évidentes qu'elle formait autrefois le lit de la rivière qui la remplissait entièrement. L'Ohio a plusieurs îles: on en compte jusqu'à cent trente; elles sont la plupart

étroites et longues. Quelques-uns des bancs de sable qui se trouvent au milieu de la rivière, deviennent graduellement des îles, qui sont inondées, lors des grandes eaux. La navigation de l'Ohio est difficile, à cause des bancs de sable dont il est rempli : on les trouve surtout dans le voisinage des îles. Ils produisent des bouillonnemens et des remoux ; quelques-uns ont à peine six pouces d'eau, à la baisse des eaux. Les bords de la rivière sont tous formés par les alluvions, ou terres que les eaux ont rejetées en se retirant et en changeant leur cours. Le sol en est riche et fertile. Il y a dans plusieurs fonds deux et trois rives, toutes très escarpées, et de dix à quarante pieds de haut. La première est entièrement couverte, à marée haute ; la seconde ne l'est jamais. On nomme *bayeuh*, d'étroits canaux dans lesquels l'eau coule à une certaine époque de la crue de la rivière, et entoure des parties de terre dont elle fait des îles. Le plus long de ces canaux est situé au-dessous d'Evansville, et coupe en deux une vallée qui forme alors une grande île. Vis-à-vis Henderson-ville, l'Ohio est sujet à des crues périodiques, et à plusieurs autres qui sont accidentelles. La plus haute arrive au printemps, quand la neige se fond dans les montagnes d'Allegany ; on l'a vu s'élever jusqu'à quinze pieds au-dessus du cours ordinaire, couvrir toutes les îles, et inonder les villes bâties sur ses rives, telles que Marietta, Shippingport, etc., à une profondeur de plus de dix pieds. Une autre a lieu à la chute des premières pluies ; toutes deux s'écoulent promptement. Les inondations ne montent pas si haut dans les vallées basses ; mais elles s'étendent partout, et laissent, en se retirant, des étangs et des marécages. Les tourbans où l'eau s'engouffre avec bruit sont com-

muns dans l'Ohio, mais n'y sont pas dangereux. La vallée est presque toujours couverte, en hiver et au printemps, d'épais brouillards qui se rassemblent dès le matin, et durent jusqu'à ce que le soleil les dissipe. Ils garantissent cette contrée des fortes gelées, et rendent son climat plus doux que celui du pays qui l'avoisine. Les orages sont fréquens en été, et amènent quelquefois des ouragans qui rendent la navigation dangereuse, à cause des vagues qui s'élèvent contre le courant. Après les inondations, il règne souvent des fièvres intermittentes, particulièrement dans les bas-fonds; mais elles durent peu, et le climat est en général salubre. Les rives et les collines qui bordent l'Ohio, ainsi que ses îles, sont presque partout couvertes d'arbres, parmi lesquels on distingue le *platanus occidentalis*, le sycomore, le *populus angulata*, le cottonnier, et le *salix nigra* (le saule). Les paysages sont variés; les sites romantiques et la culture augmentent encore ces beautés naturelles, surtout près de Cincinnati, de Maysville, de Pittsbourg, etc. La rivière est navigable pour les bateaux à vapeur, les grandes barques, les petites goëlettes, les bateaux à rames, les bateaux plats, les pirogues, les radeaux, etc., dont plusieurs mille descendent l'Ohio tous les ans. Le nombre de ceux qui le remontent n'est guère moins grand; on en compte plusieurs centaines, entre autres plus de soixante bateaux à vapeur, de 150 tonneaux chacun. Outre la vapeur, on s'aide, pour voguer contre le courant, de voiles, de rames, de cordes, etc. La principale difficulté de la navigation consiste à éviter les écueils, les bois flottans, le moment de la crue des eaux ou de leur baisse, les eaux basses, les tournans, les remoux, etc. Au printems, l'eau s'élève à une telle

hauteur, que les vaisseaux de 500 tonneaux y sont à flot. Plusieurs grands navires furent construits à Pittsbourg et à Marietta, et gagnèrent la mer sans accident; mais, depuis l'introduction des bateaux à vapeur, on a cessé de faire usage des vaisseaux pour naviguer sur les rivières. Il y a déjà plus de cent vingt-cinq villes et villages bâtis sur les bords de l'Ohio. Pittsbourg, située à la source de ce fleuve, contient près de quinze mille habitans; la population de Cincinnati est de plus de dix mille ames. Les autres villes principales, sont: Louisville, dans le Kentuckey, cinq mille ames: Stenbenville, environ trois mille; Maysville, dans le Kentuckey, deux mille; Beavertown, dans la Pensylvanie: Wheeling, dans la Virginie; Marietta, à l'embouchure du Muskingum; Gallipolis; Portsmouth, à l'embouchure du Scioto; Augusta, dans le Kentuckey; New-Port, à l'embouchure de la rivière Licking; Owensborough, Hendersonville, Vevay, dans l'Indiana, etc.

L'Ohio reçoit à peu près quatre cents rivières, dont vingt ont plus de cent milles de longueur. Les autres ne sont que des torrens ou des ruisseaux grossis par les pluies. Beaucoup prennent leurs sources dans les monts Allegany.

Il y a trente-quatre espèces de poissons décrites dans les feuilles que nous possédons. La plupart sont thorachiques (on nomme ainsi l'ordre de poissons dont les nageoires sont situées un peu en arrière des pectorales), et semblent appartenir exclusivement aux rivières qu'ils habitent.

L'intéressant travail de M. Rafinesque doit être maintenant terminé, et les naturalistes pourront jouir du fruit de ses recherches et de ses savantes observations, déjà connues en France par un Mémoire qu'il

envoya, il y a un an, à M. de Blainville de Paris, pour être publié dans son *Journal de physique*, sous le titre de *Prodrome de soixante-dix nouvelles espèces d'animaux, et cinquante nouvelles espèces de plantes de l'Amérique septentrionale.* L. S.

TRAITÉ DE TOPOGRAPHIE, D'ARPENTAGE ET DE NIVELLEMENT; *par* L. PUISSANT, *officier supérieur au corps royal des ingénieurs-géographes*, etc. (1).

LA science qui enseigne à mesurer et à partager la terre, est cultivée depuis des tems si reculés, qu'on la regarde comme l'origine de la géométrie, cette base de toutes les sciences. Ce qui est certain, c'est qu'elle se lie à tous nos besoins, à toutes nos jouissances, et même à notre système social, par la navigation, le commerce et la division des propriétés territoriales, auxquelles sont attachés les droits politiques. Enfin, de nos jours, cette science a été l'objet des méditations des géomètres les plus profonds; et les travaux des Borda, Laplace, Delambre et Le Gendre l'ont élevée au plus haut degré de perfection.

On la divise en deux parties: l'une traite les questions relatives à la figure du globe terrestre, et se rattache à l'astronomie; elle se nomme *géodésie*. L'autre partie, moins élevée et présentant des difficultés beaucoup moindres, est la *topographie*, qui s'occupe de la formation des cartes et de la levée des plans de détail. Pour former la carte d'un grand État, on distingue d'abord les points les plus remarquables, à la distance de 6 à 10 lieues, d'où les lunettes des instrumens les font

---

(1) Paris, 1820. 1 vol. in-4°. Seconde édition. Madame veuve Courcier, libraire, rue du Jardinet-Saint-André-des-Arcs.

apercevoir. Ces points, joints trois à trois par des lignes droites, constituent un réseau de grands triangles qui s'enchaînent. C'est la géodésie qui montre à trouver les dimensions de ces triangles de premier ordre, à en déterminer les dispositions mutuelles, à assigner les longitudes et latitudes de leurs sommets, ainsi que leurs élévations au-dessus du niveau des mers. Ce travail, difficile et long, a été fait pour plusieurs royaumes, avec un talent supérieur, et les ingénieurs du dépôt de la guerre ont acquis en Bavière, en France, en Italie, et dans les montagnes alpines, une renommée de savoir, égale à celle de valeur qu'ils avaient méritée sur les champs de bataille.

Ces grands triangles déterminés, il reste à combler leurs vastes surfaces, en y rapportant les points moins importans qu'on y remarque. C'est ici que la topographie reçoit ses applications.

M. Puissant, officier supérieur au corps des ingénieurs-géographes, chargé spécialement de l'enseignement des élèves reçus dans ce corps, a publié deux éditions de ses Traités de Géodésie et de Topographie. Ces deux ouvrages, également distingués sous le double point de vue de la pratique et de la théorie, sont dignes de faire suite l'un à l'autre. Le premier a paru il y a deux ans, et nous en avons rendu compte (voyez 2e vol., pag. 24, Avril 1819). C'est de la seconde édition de la Topographie que nous devons parler ici.

Après avoir montré, par des exemples convenablement choisis, comment on peut lier un plan particulier à l'un des grands triangles donnés par une opération générale et préliminaire, l'auteur résout plusieurs problèmes de géométrie pratique, et donne les principales règles de l'arpentage. Il expose avec soin la construction et l'usage des divers instrumens, tels que

la planchette, la boussole, le cercle répétiteur, le théodolite, le sextant et le cercle de réflexion, dont l'emploi doit désormais être répandu à raison des facilités qu'on trouve à s'en servir, et de la rapidité avec laquelle on peut opérer. M. Puissant montre les avantages propres à chacun de ces instrumens, et indique les cas où il doit être préféré. Il décrit aussi ceux qui servent à transporter les observations sur le papier, tels que le compas de proportion, le pantographe, etc.

Un chapitre entier est destiné à traiter du nivellement et du calcul des terrasses, avec des applications d'une utilité journalière dans les travaux des ponts et chaussées et du génie militaire. Un autre chapitre a pour objet l'art de construire les cartes et de les dessiner. Ce dernier sujet nous a semblé digne d'attirer l'attention d'une manière particulière.

Autrefois, le dessinateur croyait que, dans le figuré d'un terrain, il pouvait se livrer à ses inspirations, et que son but était rempli lorsque la carte était présentée d'une manière agréable et pittoresque. On a même des cartes où les objets sont dessinés en perspective : mais, le plus souvent, on préférait donner aux montagnes, aux côteaux, une sorte de saillie, à l'aide du jeu des ombres. On faisait venir le rayon de lumière de l'angle supérieur à gauche, et l'ombre se dirigeait vers la région opposée. On a reconnu, depuis, qu'outre le grave inconvénient d'employer deux sortes de projections pour désigner un même objet, l'épaisseur des ombres dérobait aux yeux les détails intéressans à conserver. Il est indispensable qu'une carte permette l'évaluation des distances et des hauteurs, ainsi que les plis du terrain et les accidens variés du sol, avec la précision géométrique.

Maintenant les ingénieurs sont convenus de couper les montagnes par une suite de plans horizontaux équidistans, qui y forment des sections curvilignes, qu'on projette sur la carte. En nombrant ces lignes, il est clair que, d'après l'intervalle convenu des plans, il est aisé d'évaluer exactement la hauteur des sommets, comme avec un compas on peut évaluer les distances d'après l'échelle du plan. Il y a plus, ces courbes étant d'autant plus rapprochées que la pente a plus de rapidité, on peut, d'un coup-d'œil, juger de la déclivité des plans, et prendre une idée vraie et générale du terrain qui y est dessiné. Des lignes dirigées selon la plus grande pente en indiquent les diverses directions. Lorsque le plan est construit sur une petite échelle, on se borne à la simple indication de ces lignes de pente, qui suffisent à l'objet qu'on a en vue : on reconnait de suite les mouvemens du terrain, par les oppositions de clair et d'ombre, puisque les traits sont plus serrés et les hachures plus courtes et plus denses lorsque la pente est plus rapide.

La manière d'éclairer le terrain est un sujet de controverse entre les gens de l'art. Le système des Allemands, qui a pour défenseur M. le colonel Bonne, veut que le soleil soit toujours supposé au zénith, en sorte que le sol est éclairé comme sous la Zone-Torride. Le fond d'une vallée, le plateau où aboutit une chaîne de montagnes, sont marqués d'une teinte également claire : c'est le blanc même du papier. Diverses teintes, de pure convention, indiquent ensuite les degrés de pente. L'arbitraire qui règne dans cette distribution des ombres, la difficulté d'exercer son œil à reconnaître le degré d'une pente à la teinte qu'elle a reçue, la nécessité de figurer de la même manière un cône et un

creux conique, donnent aux opposans de ce système des armes bien fortes (1). A la tête de ceux-ci, on voit MM. Puissant, Chrétien de la Croix, et la plupart des ingénieurs français. C'est dans le *Traité de Topographie* qu'on peut voir et juger l'état de cette question devenue très importante dans la circonstance actuelle, où le Gouvernement se dispose à faire, sur une grande échelle, une nouvelle carte de France, qui devra être dessinée d'après l'un ou l'autre des systèmes que nous venons d'exposer.

M. Puissant résout les nombreux problèmes du vaste sujet qu'il embrasse, au moyen d'une analyse savante, genre dans lequel il a donné des preuves nombreuses d'habileté. C'est par ces applications des sciences du calcul et de la géométrie, que l'art, et je dirais presque le métier de l'arpenteur et du niveleur, s'est élevé sur la même ligne que le mathématicien et l'astronome, dans les recherches et les travaux des grandes mesures de la terre et de ses contrées.

D'après l'exposé que nous venons d'offrir, on reconnaît que le *Traité de Topographie* de M. Puissant est digne et de l'habile professeur qui le publie, et des savans ingénieurs auxquels il est destiné. Le succès en sera sans doute aussi assuré que celui de la première édition, à laquelle on remarque de nombreux changemens, que l'expérience a indiqués à l'auteur, et qui ajoutent un nouveau prix à son travail. FRANCOEUR.

---

(1) Les personnes qui voudront juger des effets de ce système, n'ont qu'à jeter les yeux sur les cartes de l'ouvrage de M. de Humboldt. La difficulté de faire sentir les pentes, quand l'échelle est très petite, a conduit M. Brué à se conformer à ce genre dans son Atlas (Voyez la *Revue*, ci-dessus, page 162), et dans sa grande Mappemonde. Ces belles cartes étant *à point très petit*, cet habile géographe a cru devoir préférer le système allemand.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

De l'Économie publique et rurale des Perses et des Phéniciens, *par* L. Reynier (1).

Ce volume, dont nous avons à rendre compte depuis long-tems, est le second du grand ouvrage entrepris, il y a deux ans (2), par le savant M. *Reynier*, sur l'*économie politique et rurale des plus anciens peuples connus*. Il embrasse non-seulement les Perses et les Phéniciens, mais encore les nations qui ont fleuri, sous différens noms, dans les contrées renfermées entre l'Euphrate et l'Indus, la mer Caspienne et le golfe Persique. Le travail de l'auteur a, dans cette circonstance, été d'autant plus épineux, qu'il avait moins de sources à consulter, et qu'il devait parler des Assyriens et des Mèdes qui ont précédé les anciens Perses. « Les ouvrages de la plupart des historiens grecs qui ont écrit sur ces peuples, comme il le dit lui-même, ne sont point parvenus jusqu'à nous; ceux dont les écrits subsistent, en ont plutôt donné des épisodes qu'une histoire réelle; et encore ces épisodes ont la plupart un coloris fabuleux qui détruit la confiance. Les historiens orientaux, qui auraient pu fournir d'autres renseignemens, sont postérieurs à l'introduction de l'islamisme, et leurs ouvrages fourmillent de fables sur les époques antérieures à ce culte. Ces deux sources où il était possible de puiser, présentent de telles difficultés, qu'elles pourraient décourager l'écrivain le moins susceptible de l'être. »

---

(1) Lausanne, 1819, 1 vol. in-8° de xx et 416 pag. Se trouve à Paris, chez Parchoud, lib. Prix, 7 fr. 50 c., et 9 fr. franc de port.

(2) Voyez l'analyse que nous avons donnée de l'*Histoire des Celtes et des Germains*, du même auteur, T. III, p. 251 et suiv.

Dans cet état de choses, il fallait plus que du zèle pour remplir la tâche difficile, mais honorable, que M. R. s'est imposée, en publiant son premier volume. Comment s'en est-il acquitté? Quel parti a-t-il su tirer des événemens romanesques, des rêveries mythologiques racontées par les auteurs grecs, et des monumens en très petit nombre qui ont survécu à ces âges reculés? Comment est-il parvenu à concilier des traditions éparses et trop souvent défigurées, avec quelques usages populaires conservés jusqu'à nos jours? L'examen attentif de son livre nous a prouvé que M. R. a surmonté toutes les difficultés: en critique habile, il a pénétré dans la nuit des tems; il s'est frayé une large route, que son lecteur parcourt avec plaisir, avec un intérêt toujours croissant.

L'ouvrage consacré aux Perses et aux Phéniciens est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur jette un coup-d'œil rapide sur les antiquités de l'Asie, antérieures aux tems historiques, duquel il résulte que les connaissances astronomiques y étaient très étendues, et qu'une période de lumières, dont le souvenir se perd au-delà des cippes de l'histoire, a précédé l'état de décadence où nous trouvons aujourd'hui presque tous les peuples des contrées asiatiques. Dans la seconde partie, M. Reynier s'occupe des Perses sous le rapport de leur organisation politique et de leurs institutions religieuses, des finances, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. La troisième partie traite des Phéniciens, considérés dans leur origine, dans leur existence politique, dans leurs travaux industriels et agricoles.

Le vaste empire auquel *Zoroastre* donna des lois, a successivement été le théâtre où les Assyriens, les

Mèdes, les Perses, les Parthes et les Persans ont développé leur puissance. Cette continuité de révolutions plus ou moins désastreuses, ces phases de grandeur et de calamités, ces mutations subites de dynasties et même de langages, de lois et de coutumes différentes, montrent la dislocation d'un ancien grand État fédératif, dont chacun de ces peuples faisait partie: elles font voir d'antiques prétentions à la domination générale, et en même tems l'impossibilité d'en retrouver les premiers liens, d'en coordonner l'histoire, d'en reconnaître les institutions. Cependant, les recherches profondes de M. *Reynier* répandent sur ces points éloignés une lumière assez grande, pour nous faire accuser la puissance extraordinaire imprudemment accordée aux prêtres chaldéens, les rigueurs du despotisme qui si long-tems désolèrent l'antique berceau de la civilisation. L'époque de Cyrus fut celle de la discipline militaire: celle d'Alexandre, celle des plus grandes divisions d'intérêts et d'opinions entre les nombreuses provinces de l'empire perse. Sans trop rappetisser le héros de la *Cyropédie*, sans trop vanter ce soldat audacieux qui détruisit les institutions les plus respectées de sa patrie, qui substitua au gouvernement représentatif, seule sauvegarde des lois et de la liberté, le despotisme d'un seul, le droit du sabre et de l'hérédité des premières places de l'État, M. Reynier nous le représente tel qu'il fut; et, lorsqu'il arrive à l'époque d'Alexandre, il arrache la brillante couronne de l'adulation, que de serviles écrivains placèrent sur sa tête, pour légitimer les monstrueuses entreprises des conquérans. Cette partie de son ouvrage appelle la méditation des personnes voués aux sciences politiques.

En traitant de la religion, nous voyons avec peine

que notre savant auteur adopte le système absurde de l'astrothéologie, et qu'il suit trop complaisamment les opinions de DUPUIS, à qui cependant nous sommes bien loin de refuser de vastes connaissances, une critique peu commune, et un talent remarquable. M. Reynier s'appuie, il est vrai, du témoignage de Strabon, qui nous assure (1) que les disciples de Zoroastre adoraient le soleil. Mais, en ouvrant les livres attribués à ce réformateur de la religion persanne, on ne trouve nulle part le culte des astres; partout il parle, au contraire, d'un Dieu, maître de toutes choses, dont HÉOMO, le législateur de l'antique Asie, avait long-tems avant lui proclamé la puissance et publié les bienfaits. Mithra, que le père de l'histoire grecque (2) compare à la Vénus de Gnide, et que Xénophon (3), qui vécut à peine un demi-siècle après lui, nous peint comme un dieu, n'est point le symbole du soleil, ainsi que Hyde (4) et Moshemius (5) l'ont fort bien démontré. Les monumens qui avaient servi de preuves à cette opinion, appartiennent à des ciseaux grecs ou romains que l'imagination ou les croyances du tems ont égarés. La religion primitive des Perses était purement théocratique; et, si elle admettait deux sortes de génies, les uns bons (ceux de *Ehoromez-duo*), les autres mauvais (ceux de *Ahriman*), elle les regardait plutôt comme des agens intermé-

---

(1) *Géogr.*, lib. XV, pag. 1064.

(2) HÉRODOTE, lib. I, cap. 131.

(3) *Cyroped.*, lib. VII. 16. *Œconom.* IV. Son opinion a été adoptée par tous les écrivains grecs et latins; le seul AMBROSIUS (*contra Symmachum*, pag. 840) a suivi HÉRODOTE.

(4) *Historia religionis veterum Persarum*, cap. IV, pag. 104 à 122.

(5) Au rapport de BRUCKER, *Hist. philos.*, tom. I, pag. 169.

diaires entre la divinité et les hommes, que comme des dieux tout-puissans. En effet, les livres Zend nous le prouvent dans la distribution qu'ils font, et les prérogatives qu'ils attribuent à ces différens génies. Les bons génies sont divisés en quatre classes : les *Amschapands*, ou les excellens, qui sont au nombre de six, inspirent les vertus publiques et privées ; les *Jezd*, au nombre de vingt-quatre, sont leurs ministres directs auprès des hommes ; les *Hamkars* sont chargés des biens de la terre, et les *Gahs* du cours régulier des astres. Les mauvais génies sont divisés en trois masses : les *Deouaum*, au nombre de six, qui luttent sans cesse contre les amschapands ; les *Dèwes*, dont le nombre s'élève à quarante, et les *Dareudj* qui promènent partout les maladies, enveniment les passions et multiplient les accidens fâcheux autour des hommes qu'ils travaillent en tous sens. Mithra appartient à la classe des jezd et occupe parmi eux le septième rang ; son nom en zend signifie *justice* et *bonté* ; comme bon, il préside à la fertilité de la terre : le livre de l'*Izeschnè* lui donne mille oreilles et dix mille yeux pour entendre et exaucer les vœux des hommes. Comme juste, il est placé sur le pont Tchénouéto, qui sépare le ciel de la terre, et là, il pèse les actions des morts : il est secondé, dans cette fonction, par un autre génie bienfaisant appelé *Ikeschnè-rast*. Il est impossible, à mon sens, de trouver ici de quoi justifier une religion astrothéologique.

Le système des finances a beaucoup varié : il a suivi les vicissitudes politiques de l'État. Sous le gouvernement absolu des Assyriens, tous les tributs arrivaient à un seul centre, après avoir été prélevés au milieu des extorsions de tous les genres. Sous la domination militaire des Mèdes, les Satrapes, inamovibles dans leurs char-

ges, dévoraient tous les revenus publics et ceux des malheureux qu'ils accablaient. Sous les Perses, le gouvernement ayant commencé par avoir les formes militaires, d'où il a passé au despotisme qui en est la suite naturelle, l'obéissance passive étant la base de la discipline, les vices antérieurs de l'administration se sont conservés, ou, pour mieux dire, légitimés. Les trésors des rois de Perse étaient entre leurs mains des masses stériles, que la circulation aurait transformées en richesses productives, et que leur stagnation a rendues inutiles à la nation, et fatales à Xercès, à Darius et à leurs successeurs.

Quant à l'agriculture, elle était sacrée ; les lois veillaient à ses travaux et à la conservation de ses produits, même pendant la guerre. C'est à tort que Xénophon fait honneur de cette loi à Cyrus ; elle lui était antérieure de plusieurs siècles. En effet, la grande fertilité des terres dans ce pays, la richesse et la variété des cultures qui firent l'admiration des Grecs, dont le territoire exigu était loin d'offrir les mêmes avantages, en un mot, l'état florissant du premier des arts, se rattachent aux plus vieilles institutions de la civilisation asiatique. L'agriculture et la procréation de nombreux enfans étaient spécialement recommandées par les premiers législateurs de la Perse ; on retrouve encore le même précepte dans le Zend-Avesta, qui doit avoir été écrit plus de deux mille ans avant l'ère actuelle. Cette leçon des âges les plus reculés s'est conservée au milieu de toutes les vicissitudes ; elle est tellement enracinée dans les têtes persanes, qu'aujourd'hui, malgré le changement de culte, le bien labourer, le soin de semer de bons grains, d'ouvrir partout des canaux d'irrigation, de creuser des réservoirs d'eaux dans les régions mon-

tagneuses, le desséchement des sols trop humides, etc., sont encore regardés comme des actes de piété, comme les plus utiles de toutes les occupations.

Le soin des bestiaux et l'importance de leur multiplication bien entendue furent, après la culture des terres, au nombre des préceptes les plus recommandés par le culte des Perses; aussi, nulle part on ne vit des bêtes à cornes aussi belles que dans le pays des Aspiens: ils réservaient le bœuf, uniquement pour les rustiques travaux; le cheval, pour la monture des guerriers et des hommes investis du pouvoir. Les bêtes à laine, dont le nombre était considérable, se faisaient remarquer par leurs riches toisons; les chèvres jouissaient surtout d'une haute faveur; ce sont elles que nous connaissons maintenant sous le nom de *chèvres d'Angora*. Dans les basses-cours, on nourrissait beaucoup de volatiles, surtout des poules et des coqs; c'était une obligation religieuse d'avoir un coq dans son habitation.

L'Europe a beaucoup emprunté à l'agriculture persane. Nous lui devons plusieurs céréales: l'orge nue de la Cappadoce, le riz, la luzerne, appelée long-tems *herbe de Médie*; le raisin qu'on cultive, de nos jours, dans les îles Ioniennes, sous le nom de *raisin de Corinthe*, etc.; plusieurs arbres, le citronnier, le noyer, le pistachier originaire de la Bactriane, le pêcher et le jujubier. On joignait naguères encore le cerisier à cette liste assez nombreuse, sans songer que cet arbre de nos forêts était cité par les naturalistes grecs et latins, comme indigène, long-tems avant que Lucullus eût rapporté de Cérasonte la guigne ou le bigarreau.

D'après Hérodote et Strabon, il paraît que l'olivier n'entra point dans la culture des Perses; cette particularité frappa les Grecs, qui considéraient son huile

comme un objet de première nécessité ; mais c'est à tort que M. Reynier en infère que le climat de ce pays ne convenait pas à l'arbre de Minerve, puisqu'au rapport d'Olivier, qui a long-tems habité la Perse et visité les diverses contrées de cette partie de l'Asie, avec les yeux d'un naturaliste profond, on y trouve partout cet arbre dans l'état sauvage (1) ; on assure même que c'est de l'Asie occidentale qu'il s'est répandu dans l'Europe, et qu'il passa sur les côtes autrefois habitées par les Phéniciens et leurs colonies, où son huile était une branche de commerce très considérable.

C'est aussi des contrées asiatiques que nous est venu le maïs, long-tems regardé comme originaire du Nouveau-Monde ; il était cultivé dans la Natolie, bien avant le douzième siècle de l'ère vulgaire, puisque c'est de-là qu'il fut apporté en Italie l'an 1204 (2). Le père de la poésie italienne en parle comme d'une plante fort connue, et Dante florissait avant la découverte de l'Amérique. M. Reynier ne parle pas du maïs ; il l'a sans doute confondu avec le sorgho, *holcus bicolor*, qui se cultive depuis plusieurs siècles en Italie ; mais c'est une erreur qu'il partage avec beaucoup d'autres.

Lorsque notre savant auteur cite les palmiers qui occupaient, chez les Perses et les plus anciens peuples de l'Asie, le premier rang parmi les arbres utiles, il lui échappe quelques erreurs relativement à la connaissance des sexes, dans les fleurs de tous les végétaux,

---

(1) Et plus particulièrement dans l'ancienne Mésopotamie, au bas des montagnes qui rendent si pittoresques les environs de Merdin ou Mardé.

(2) J'ai publié à ce sujet un excellent Mémoire de M. Caffarelli dans le VIe volume, pag. 234 et suiv. de ma *Bibliothèqu physico-économique.*

qu'il refuse aux anciens ; il va même plus loin : il accuse Théophraste d'un défaut d'attention à cet égard. Je lui demande la permission de penser tout autrement, et de voir, au contraire, dans l'illustre élève et successeur d'Aristote, l'auteur de la grande découverte des sexes dans les plantes (1) ; découverte que Zaluziansky a rappelée le premier en 1592, que Grew et Malpighi prouvèrent en 1676, et que Linnée fixa d'une manière irrévocable en 1737. Théophraste nous apprend positivement que la reproduction des végétaux a lieu, comme chez les animaux, par l'union des sexes (2) ; ce sont, dit-il, les corpuscules pulvérulens κονίορτος qu'on remarque dans les fleurs mâles ἄρρενας, sous l'aspect d'un léger duvet, qui fécondent les fleurs femelles θήλειας, leur font porter des fruits, et les amènent à une parfaite maturité (3). Jamais ces dernières ne produiraient sans le secours des fleurs mâles. L'hymen s'accomplit par le ministère des vents, ou par la main des hommes, dans les palmiers, dans les arbres et les herbes dioïques (4), dans le genévrier et toutes les plantes sinoïques ; soit qu'elles habitent les eaux, ou qu'elles couvrent le sol, les organes sexuels sont réunis

---

(1) M. Thiébaut de Berneaud prépare sur ce naturaliste un grand travail, qui a déjà fixé l'attention de l'Institut de France et de plusieurs autres corps savans de l'Europe. Ce que MM. Cuvier et de Mirbel en ont dit, l'un dans son rapport sur les travaux de l'Académie des Sciences, année 1814, l'autre dans ses *Elémens de physiologie végétale et de botanique*, en fait désirer la publication. (N. D. R.)

(2) *Histoire des plantes*, liv. III, ch. 9.

(3) *Hist. Plant.*, lib. II, cap. 8 et 9.

(4) *De Causis*, lib. I, cap. 7 ; lib. II, cap. 12, et *Hist. Plant.*, lib. II, cap. 8.

sur le même individu, et sont placés de manière à pouvoir également payer le tribut conjugal (1). D'après ce peu de faits que je pourrais étendre davantage, et que chacun est en mesure de vérifier aisément, il n'est point possible de refuser à Théophraste la parfaite connaissance des sexes chez les végétaux, et d'avoir donné à cette découverte tout le développement dont elle était susceptible, en un siècle où l'œil n'avait point, dans les verres, le puissant auxiliaire qu'ils nous fournissent aujourd'hui ; en un siècle où l'on était plus occupé à rassembler des observations en tout genre, que de les coordonner méthodiquement.

Une loi remarquable des Perses défendait d'augmenter les impôts, sous le prétexte des améliorations qu'une bonne culture avait produites ; une autre ordonnait aux hommes chargés du pouvoir, de ne faire usage que des productions agricoles et industrielles du pays. Dictées par la justice et la raison, ces lois font l'éloge de leurs auteurs et des peuples qui les conservent encore. La première est une critique amère des gouvernemens trop fiscaux de notre Europe ; la dernière est la base d'une prospérité durable, et le motif constant d'une perfection certaine.

Nous avons fort peu de choses à dire de la troisième partie de l'ouvrage que nous examinons. Les Phéniciens, qui élevèrent les murs de Tyr et ceux de Sidon, n'étaient point un peuple autochtone, mais une famille de commerçans, occupée du soin de s'enrichir et de former des colonies partout où les relations commerciales pouvaient leur assurer tous les genres de spéculations. Ils avaient des lois affreuses ; leur culte exigeait

(1) *Hist. Plant.*, lib. III, cap. 6.

que les autels fussent arrosés de sang humain ; leurs prêtres et leurs magistrats étaient sans pitié ; l'oligarchie écrasait le pauvre : il était voué au plus dur esclavage. Les peuples sans agriculture ne font que passer ; le commerce entasse l'or, et, lorsqu'il en est gorgé, il s'endort dans les bras du despotisme, sans laisser d'autres souvenirs que ceux de la haine et d'un luxe révoltant. On attribue ordinairement aux Phéniciens une découverte importante, la fabrication du verre ; mais M. Reynier nous apprend que c'est sans raison, puisqu'ils en ont emprunté les procédés aux Éthiopiens, chez qui cette industrie était très anciennement connue, et que les Égyptiens avaient déjà perfectionnée avant l'arrivée des colonies phéniciennes sur les côtes de la Méditerranée.

Quoi qu'il en soit des observations critiques auxquelles nous nous sommes livrés dans cet article, nous devons de très grands éloges au savant qui nous prépare, sur les plus anciens peuples, un corps d'histoire politique et morale, unique en son genre ; il mérite les encouragemens de tous les amis des sciences, et la reconnaissance de tous les hommes appelés à l'administration. Les leçons du passé doivent servir au présent.

THIÉBAUT DE BERNEAUD.

L'Europe au moyen age, *traduit de l'anglais de M.* Henry Hallam, *par MM.* P. Dudouit, *avocat à la Cour royale de Paris, et* A. R. Borghers. Tome Ier, contenant, 1° l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à l'invasion de Naples par Charles VIII; 2° l'exposition du système féodal; 3° l'histoire d'Espagne, jusqu'à la conquête de Grenade (1).

Cet ouvrage, remarquable à tous égards, sera lu avec un grand intérêt par tous les hommes qui, en étudiant l'histoire, ont un autre but que celui de surcharger leur mémoire d'une série fastidieuse de noms et de dates, ou d'une suite monotone de villes prises, de pays ravagés, de batailles gagnées ou perdues.

Ce qui est réellement singulier, c'est de voir que les mêmes personnes qui se plaignent de l'ennui attaché à la lecture de la plupart des histoires modernes, se montrent en même tems ennemies opiniâtres de la seule science qui pourrait faire disparaître cet ennui, rendre la vie à l'histoire, expliquer les causes des événemens, et connaître les principes qui élèvent, soutiennent ou ruinent les États.

L'histoire séparée de la philosophie n'est qu'un froid squelette qui attriste les regards et glace le cœur. La philosophie seule peut ressusciter et ranimer cette foule de morts, dont la nomenclature n'est que fatigante lorsqu'on ne fait pas revivre leurs passions, et lorsqu'on

(1) Paris, 1820. 1 vol. in-8°. Delestre-Boulage, libraire de l'École de Droit, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 1. Prix, 7 fr. et 8 fr. 50 c. franc de port.

n'explique point leurs actions, en retraçant leurs lois et en peignant leurs mœurs.

C'est l'influence réciproque des lois sur les mœurs et des mœurs sur les lois, qui seule, lorsqu'elle est observée avec sagacité, éclaire la nuit des tems, allume le flambeau de la vérité, éclaircit tous les mystères de la politique, fait pour nous de l'histoire, la plus morale, la plus attachante, la plus utile des études, et nous aide surtout à nous préserver, pour l'avenir, des erreurs dont le passé nous retrace le tableau.

Personne ne veut assurément ni son propre malheur ni celui de sa patrie, et l'on verrait probablement disparaître une grande partie des passions qui nous divisent, et des semences de discorde qui fermentent aujourd'hui parmi nous, si l'on parvenait à dissiper cette ignorance plus générale, plus profonde, et plus grossière qu'on ne le croit, cette ignorance inconcevable de nos premiers tems, de nos premières lois, et des variations successives introduites dans nos institutions et dans nos mœurs.

Rien n'est si commun que d'entendre partout une jeunesse passionnée, une vieillesse mal instruite, des femmes irrascibles et frivoles, des militaires tranchans et de prétendus hommes d'État, répéter avec ineptie leurs lamentations sur la chute d'un ordre de choses qui, pendant quatorze siècles, disent-ils, a fait la gloire et le bonheur de la France.

On voit par-là qu'ils ignorent complètement les premiers élémens de leur propre histoire; ils ne connaissent ni la démocratie des premiers *Francs*, ni la servitude des *Romains-Gaulois*, ni les limites étroites de l'ancien pouvoir royal, ni les progrès rapides d'une aristocratie belliqueuse, mais qui, pendant plusieurs

siècles, n'eut aucun rapport avec l'aristocratie de naissance, ni la constitution presque représentative ressuscitée et organisée par Charlemagne, ni le chaos dans lequel les successeurs de ce monarque laissèrent tomber la France, envahie par une foule innombrable de grands et de petits usurpateurs seigneuriaux, ni la régularisation que le système féodal parvint à porter dans cette anarchie, aux dépens de la liberté des peuples et du pouvoir des rois.

Ils ignorent également toutes les révolutions successives qui rompirent et détruisirent cette chaîne féodale, par des conquêtes, par des successions, par des confiscations, et qui, sans donner une base légale au pouvoir concentré du roi, ci-devant électif, fit seulement de lui un seigneur féodal, absorbant les droits de tous les autres.

Ils ne savent pas davantage par quels degrés le peuple a passé de l'indépendance à l'asservissement, et de l'esclavage à la franchise ; la formation des parlemens pour remplacer les barons, ennemis du travail et des lois, leur origine, la variété, le peu de fondement de leurs prétentions ; l'institution irrégulière des états-généraux, privés de toute part à la législation et revêtus d'un seul droit, celui de consentir l'impôt ; l'absence de toute fixation dans les limites des différens pouvoirs ; la force et la fortune, tantôt soutenant les prétentions des plus petits gentilshommes, autorisés légalement à guerroyer contre le roi, tantôt soumettant le trône au clergé, tantôt appuyant les empiétemens du sceptre, qui brisait à son gré les liens féodaux; enfin, les efforts lents et graduels de la raison humaine, depuis la renaissance des lettres, et la découverte de l'imprimerie, pour sortir des décombres de cette longue barbarie : ce

sont toutes choses qui semblent aussi étrangères au plus grand nombre de nos politiques modernes, que si elles avaient existé dans quelques peuplades obscures, aux extrémités de l'Asie.

Mais, si quelques-uns d'entre eux veulent prendre la sage résolution de lire avant de parler, et de connaître avant de juger, d'autres écueils les attendent sur leur route. Ils y rencontrent des auteurs dominés par l'esprit de système et de parti, plus propres à égarer leurs pas qu'à diriger leur marche; chacun d'eux vient, avec des lunettes arrangées pour son système, observer et peindre, à sa manière, le berceau de notre monarchie.

Aussi, un homme de bonne foi, qui veut s'enfoncer dans les ténèbres du *moyen âge*, se trouve dans une incertitude et dans un embarras extrêmes, lorsqu'il entend des hommes tels que *Mably*, *Dubos*, *Daniel*, *Mézeray*, *Vély*, *Montlausier*, *Boulainvilliers*, *Robertson*, *Montesquieu*, *Hénaut*, se contredire, se choquer, et expliquer les faits, les écrits, les lois, suivant les doctrines différentes qu'ils ont professées.

Tous ces phares différens ne présentent que des clartés douteuses; ils ne laissent point distinguer avec certitude le chemin qu'on doit suivre; et dans ce labyrinthe, le fil d'Ariane est encore attendu.

Il me paraît que M. Hallam réunit toute la sagacité et toute la sagesse nécessaires pour le trouver. Il a étudié tous les systèmes, et n'en a embrassé aucun en particulier. C'est la raison, et non l'esprit de parti, qu'il a prise pour guide dans ses laborieuses recherches : aussi, loin d'appuyer son opinion, comme d'autres, sur quelques faits isolés, il les compare, il les rassemble tous en faisceaux pour en faire jaillir la lumière.

Les vieilles chroniques, les longs commentaires, les histoires des provinces, les capitulaires, les recueils d'ordonnances, les procès-verbaux des états, les coutumes diverses ont été explorés par lui avec un soin sévère, et c'est le fruit de ses études longues et pénibles qu'il nous présente aujourd'hui.

Les épines de ce travail nous sont épargnées, il ne nous en fait cueillir que la fleur ; son ouvrage est composé dans une forme si neuve, qu'il serait embarrassant de lui trouver un nom : ce n'est point une dissertation, car on n'y voit ni pesanteur, ni aridité ; ce n'est pas non plus une histoire ordinaire, car on n'y trouve que des faits principaux, point de détails militaires ; les événemens n'y servent qu'à l'éclaircissement de la législation, à l'explication de la politique, et à la moralité de la narration.

« Lorsque j'ai traité (dit l'auteur) des tems les plus intéressans et les plus instructifs de ce période, je me suis efforcé de ne point offrir une aride série d'annales. Voulant tracer une esquisse fidèle, et, autant qu'il m'était possible, hardie et animée, plutôt que de peindre une miniature, j'ai dû supprimer tous les faits qui ne se lient pas essentiellement à d'autres, ou qui ne sont point propres à jeter du jour sur des résultats importans. »

Un autre caractère qui surprend dans ce livre, c'est son plan. Le sujet, c'est-à-dire, le tableau de l'*Europe au moyen âge*, excluait nécessairement l'unité d'intérêt. L'auteur est forcé de passer sans cesse d'un pays qu'il décrit à une contrée différente, et d'une législation expliquée à une autre qu'il doit aussi faire connaître ; mais, cette unité, qui ne peut pas exister dans la division de son ouvrage, existe dans la moralité de son but. Par-là, il crée un ordre réel au milieu d'un

désordre apparent; et cette variété de matières repose, au lieu de fatiguer.

« Ce plan (continue M. Hallam) diffère probablement de celui des revues historiques qui existent déjà. Chaque chapitre a son sujet particulier, et peut être considéré comme indépendant du reste ; aussi l'ordre dans lequel on les lira est à peu près indifférent. Cette division par chapitre, à laquelle j'avoue que je tiens assez, m'a été suggérée par le désir d'éviter les transitions continuelles, et de laisser subsister la liaison naturelle des faits. J'ai trouvé dans cet arrangement si peu d'inconvéniens pour la composition, que je ne puis penser qu'il doive occasionner beaucoup d'embarras aux lecteurs. » M. Hallam a raison; ces chapitres séparés gagnent en clarté ce qu'ils semblent perdre en suite méthodique d'événemens ; on l'accompagne toujours dans sa marche avec le même intérêt, parce que l'étude du cœur humain est son grand but ; la recherche impartiale de la vérité, son moyen ; et que toutes les pièces ou les faits qu'il cite, sont autant de preuves sur lesquelles il s'appuie, pour s'assurer de ses découvertes.

Nous donnerons, dans un autre cahier, une courte analyse des différens chapitres que contient ce volume : elle prouvera, j'espère, à nos lecteurs, que, s'ils veulent percer les ténèbres de notre origine et de nos tems semi-barbares, que, s'ils cherchent la clé de nos révolutions successives et de notre situation actuelle, ils trouveront, en suivant M. Hallam, un conseil impartial, un guide sage et un éloquent interprète.

La noble simplicité, la clarté et quelquefois l'éloquence du style doivent faire partager aux traducteurs l'honneur du succès dont jouit déjà cet ouvrage.

LE COMTE DE SEGUR.

Essai sur l'Histoire ancienne et moderne de la Nouvelle-Russie : *Statistique des provinces qui la composent. Fondation d'Odessa; ses progrès, son état actuel; détails sur son commerce. Voyage en Crimée dans l'intérêt de l'agriculture et du commerce*; avec cartes, vues, plans, etc.; dédié à S. M. l'empereur Alexandre Ier (1).

M. de Castelnau a fait un séjour de quinze ans dans le pays dont il écrit l'histoire; il a employé la plus grande partie de ce tems à recueillir les matériaux de son important ouvrage.

L'histoire de la nouvelle Russie présentait plus de difficultés que celle d'aucun autre peuple de l'Europe. Cette portion de l'empire russe, nouvellement réunie, fut tour à tour possédée, conquise et ravagée par plus de soixante et dix nations différentes, depuis le tems d'Hérodote. Au milieu de tant de changemens et de dévastations, ses annales devaient offrir de fréquentes lacunes. A force de soins, de travaux et de recherches, M. de Castelnau est parvenu à nous offrir un corps complet d'histoire, auquel il donne modestement le titre d'*Essai*.

L'ouvrage est divisé en *trois époques* principales : la première commence à l'antiquité la plus reculée, et finit à la conquête de la Tauride par Mahomet II, en 1475, douze ans après la prise de Constantinople.

Dans cette *première partie*, l'auteur s'appuie sur

(1) Paris, 1820. 3 vol. in-8°. Rey et Gravier, libraires, quai des Augustins, n° 55. Prix, 15 fr., et 18 fr. franc de port.

Hérodote et sur les auteurs grecs et latins qui ont parlé des Scythes. Il fait preuve d'une vaste érudition et d'une saine critique, en rapportant les notions que les anciens nous ont transmises touchant les mœurs, les migrations, les guerres, les institutions des peuples indigènes ou conquérans de la Tauride, et des contrées qui formaient l'ancienne Scythie; il rectifie plusieurs opinions erronées, et rétablit quelquefois le texte des auteurs d'une manière heureuse, et qui s'accorde mieux avec les faits et les localités; il rend compte des rapports de politique, de colonisation et de commerce que ce pays eut successivement avec les Perses, les républiques de la Grèce, les rois du Bosphore, les Romains, les Grecs du Bas-Empire et les Sarmates; il parle ensuite des établissemens des Génois en Tauride, de la conquête qu'ils y firent de l'ancienne Cherson, des progrès des Vénitiens, leurs rivaux, qui, par leur colonie de Tana, s'emparèrent d'une partie du commerce de l'Orient, dont ils jouirent concurremment avec les Génois, jusqu'à ce que les uns et les autres furent chassés par les Turcs de tous les ports de la mer Noire et de la mer d'Azoff.

Cette première partie est terminée par la description de quelques restes d'antiquités, et par celle des principales médailles trouvées dans les ruines d'anciennes villes et dans les fouilles des *Kourganes;* ce sont des monticules de terre, comme on en trouve dans tout le nord, dont on surmontait le tombeau des chefs de hordes et des guerriers distingués. Les médailles représentent, d'une manière allégorique, plusieurs villes de la Tauride, et les traits de quelques rois du Bosphore.

La *seconde époque* offre plus de certitude, sous le

rapport des faits historiques. Elle comprend un espace de trois siècles, depuis la conquête de la Crimée par les Turcs, jusqu'à la cession qu'ils en firent à la Russie, en 1784; ce fut alors qu'elle reprit son ancien nom de *Tauride*. Pour faire passer sous nos yeux les événemens de cette époque, l'auteur ne s'est pas contenté de puiser les détails les plus authentiques dans les écrivains russes et polonais; nous savons qu'il a encore entrepris à ses frais, et par le seul amour de la vérité, des voyages importans en Pologne et dans les différentes parties de la Russie; il a visité les champs de Pultawa et les bords du Pruth, si différemment célèbres dans l'histoire de Pierre Ier. Il a eu entre les mains les Mémoires manuscrits les plus intéressans; il a profité des richesses de ce genre accumulées pendant des siècles, dans plusieurs couvens; et ses heureuses investigations, secondées par les autorités publiques, se sont étendues dans la plupart des contrées du vaste empire auquel la nouvelle Russie venait d'être agrégée. Au moyen de tant de secours, de recherches laborieuses, de traditions et de communications soumises à un jugement éclairé, M. de Castelnau a pu nous donner le premier une histoire complète et impartiale de peuples jusqu'à ce jour peu connus en Europe; de ces Tartares belliqueux, si souvent révoltés contre la Porte, et presque toujours en guerre avec les Polonais et les Russes, affranchis du joug ottoman par le secours de ceux-ci dont ils sont enfin devenus les sujets; de ces Kozaks Zaporogues, alliés peu sûrs, ennemis terribles, qui présentèrent la triple singularité d'avoir existé long-tems en corps d'état sans femmes, de s'être fixés sur ces mêmes bords où les anciens avaient placé de fières amazones, bannissant les hommes de leur république; et d'avoir

enfin été détruits sans retour par une femme. Cette mesure qu'ordonna Catherine fut généralement blâmée en Europe ; l'auteur cherche à la justifier par des motifs de haute politique. L'Hetman Chmelniski, parmi ces kozaks ; le Khan Selim-Gherai, en Crimée, grands tous les deux par leurs vertus guerrières et civiques, méritaient également d'être celebrés. Voici comment l'auteur s'exprime en parlant de ce dernier :

« Parmi tant de souverains, déshonorant cet auguste nom, on distinguera ce brave Sélim-Gherai, l'honneur de son pays, peut-être même de son siècle, si les belles actions qui illustrèrent sa carrière eussent été développées sur un plus vaste théâtre. La vie de ce prince ignoré se composerait d'un hommage perpétuel rendu à la vraie gloire, à la vertu éprouvée ; mais Sélim n'a pas eu d'historien ; son nom, resté confondu avec celui des princes qui l'ont obscurément précédé ou suivi, n'a point été accompagné de la célébrité qu'il a si bien méritée....

» Cet homme extraordinaire, supérieur à la fortune et bien digne de la fixer, mourut après avoir laissé les plus beaux exemples de valeur, de constance, de modestie, de patience, de fidélité, de justice dans l'administration ; de prudence et de savoir dans les conseils ; de piété et d'amour paternel. Sélim ! ailleurs ton nom eût passé à la postérité sur les ailes de la reconnaissance et de la gloire ; mais, chez une nation peu connue, peu éclairée, peu estimée surtout, il est resté dans l'oubli. Puisse un jour un historien digne de toi, peindre avec énergie des vertus que je n'ai su qu'esquisser ! Puisse-t-il rendre à l'immortalité un prince fait pour elle, et ajouter à la liste des grands, des bons souverains, un nom d'autant plus glorieux,

que celui qui l'a illustré naquit au milieu des Tatars, qu'il eut à vaincre l'ignorance d'une éducation vicieuse et n'enseignant aux chefs que le parjure et le pillage ! »

Le règne des prédécesseurs de Sélim et de ceux qui lui succédèrent fournit au contraire un continuel exemple des vices les plus odieux. Mahomet II, en se réservant la suzeraineté de la Crimée, s'était engagé à ne placer sur le trône qu'un prince de la famille de Gengis-Khan. Il avait juré solennellement que ni lui, ni ses successeurs, ne pourraient condamner à mort un prince de cette race. Aussi, les Khans, appelés au pouvoir, déposés, rétablis sur le trône, suivant le caprice de la Porte, se hâtaient-ils de dévorer leur règne d'un moment, sûrs que la perfidie, l'oppression et les massacres des sujets, l'incendie des villes, la désolation des campagnes, la révolte envers le suzerain, n'auraient d'autre punition que l'exil en Romélie, ou bien leur rappel à Constantinople. Là, souvent, au milieu d'une intrigue de sérail, ils parvenaient à se faire investir d'un pouvoir, et à se venger d'un visir ennemi.

Dewlet-Gheraï, comptant sur un butin considérable, s'était vivement opposé à la suspension d'armes que le grand visir Mehemet accorda au czar sur les bords du Pruth. Il s'emporta jusqu'à provoquer ce premier ministre avec violence, et soutint que le traité ne pouvait avoir lieu qu'après la ratification du grand seigneur. Un ami du visir, présent à cette altercation, s'écria : « Me permet-on de faire voler d'un seul coup la tête du khan ? » Cet argument le calma ; la paix fut signée.

Bientôt après, Dewlet-Gheraï est déposé ; il se rend

à Constantinople et obtient de nouveau la souveraineté. « Il existait dans cette ville un usage bien singulier, qui prouvait à la fois le crédit d'un khan de Crimée et la faiblesse du gouvernement turc. Lorsqu'un d'entre eux prenait congé du grand seigneur, après avoir été reconnu et installé khan, il montait à cheval, à l'issue de l'audience; et, s'il avait une demande à faire, il mettait un pied à l'étrier et retenait l'autre sur la pierre du montoir; cela voulait dire : Je suis prêt à me rendre à mon poste, où mon zèle égalera ma fidélité; mais je suis retenu par un empêchement que vous seul pouvez lever. Le grand seigneur fit demander à Dewlet ce qu'il désirait de lui; le khan répondit qu'il ne pouvait partir jusqu'à ce qu'on lui eût envoyé la tête du grand visir Mehemet, qui avait trahi la Porte par le traité du Pruth : on envoie aussitôt couper cette tête, et, par la même occasion, celles du reys-effendi et de l'aga des janissaires, dont le khan était mécontent. Cette opération faite, Dewlet acheva de se mettre en selle et partit pour la Crimée. »

L'auteur ne nous parle pas de la triste fin du dernier de ces souverains. Chaim-Gherai qui, ayant cédé à la Russie ses droits et ses possessions, en 1784, passa dans une province de cet empire, y vécut obscurément jusqu'en 1786, et obtint alors l'agrément de Catherine pour se rendre en Turquie; le grand seigneur l'y avait autorisé; mais à peine y fut-il entré, qu'il s'aperçut du ressentiment qu'inspirait encore sa conduite passée; exilé à Rhodes, il y fut étranglé, en 1787. Ainsi, la Porte qui avait, trop religieusement peut-être, observé pendant trois siècles le serment de Mahomet II, en épargnant la vie de ces khans, souvent rebelles et toujours barbares, le viole pour la première fois, en

faisant mettre à mort celui qui avait cessé d'être son sujet. Ce fait, et les réflexions qu'il entraîne, méritaient peut-être une mention dans l'ouvrage de M. de Castelnau.

La *troisième époque* de l'histoire de la Nouvelle-Russie est la partie de l'ouvrage qui offre le plus d'intérêt aux amis de l'humanité, à ceux qui préfèrent les conquêtes de la civilisation, les progrès de l'agriculture, du commerce et des arts, l'établissement des canaux et des ports de mer, à l'invasion des provinces, à la fondation et à la destruction des places fortes, aux triomphes sanglans des armées.

Ces contrées, si long-tems désolées, présentent aujourd'hui l'aspect d'une félicité générale. Leur situation sur les bords de la Mer Noire, plusieurs fleuves navigables, la fertilité des terres, l'appel fait à de nombreux colons protégés et secourus par le gouvernement, une ville nouvelle et déjà considérable, centre de riches capitaux et d'un grand commerce, ont fait de la Nouvelle-Russie un des pays les plus heureux de l'Europe.

L'auteur traite en détail ces différens points; il s'étend principalement sur Odessa; il dit ce qu'elle était avant la conquête, ce qu'elle est devenue jusqu'en 1803, ce qu'elle est actuellement, et quelles brillantes destinées lui paraissent réservées. Au milieu de tant d'avantages, un fléau destructeur infesta cette ville en 1812. M. de Castelnau fait connaître les mesures prises pour arrêter les développemens de la peste; elles eurent pour résultat des succès étonnans. Ce fléau, ajoute l'auteur, ne peut être promptement et sûrement arrêté, que lorsque celui qui commande ne le craint pas. On sait qu'à cette époque, un homme gouvernait à Odessa, qui soutint honorablement le titre de Français. Parmi les traits

cités dans cet ouvrage, nous en ferons connaître un seul, parce qu'il sera toujours beau, indépendamment des lieux, des temps, des opinions : « Pour inspirer du courage aux habitans de Petri-Kowka, qui se refusaient à ensevelir les hommes morts de la peste, M. le duc de Richelieu prit une bêche, et leur donna un exemple auquel on ne put résister. »

Nous ne devons pas laisser ignorer une circonstance que, par modestie, M. de Castelnau a passée sous silence ; c'est que lui-même a prodigué les plus généreux secours aux malades, tant qu'a duré la contagion, et qu'il a partagé les soins et les veilles de son noble ami.

Après avoir dépeint les funestes effets de la peste, dans cette occasion, l'auteur cherche à prouver que le fléau ne se propage que par le contact ; il a rattaché à son opinion le système des animalcules de Lœwenhœk. C'est aux physiologistes et aux physiciens à juger du mérite de cette hypothèse.

L'ouvrage est terminé par la relation d'un voyage que M. de Castelnau a fait en Crimée. Géologie, histoire naturelle, numismatique, position des anciennes villes, statistique, agriculture, commerce et navigation, tout paraît avoir été embrassé et traité par l'auteur d'une manière satisfaisante, dans cette partie, comme dans les précédentes. De belles cartes de la Nouvelle-Russie en général, et de la Crimée en particulier, accompagnent le premier et le second volume, et tous les trois sont enrichis de gravures à l'*acquatinta*, qui représentent les sites les plus pittoresques de la presqu'île.

Cet ouvrage, vraiment estimable, ne peut manquer de plaire et d'instruire. Après l'avoir lu, on for-

mera comme nous un vœu, ou l'on éprouvera peut-être un regret : que ne fut-il donné à ceux que les discordes civiles éloignèrent de leur patrie, de pouvoir, en rentrant dans son sein, lui faire hommage de vues aussi philanthropiques, et de tant de richesses morales, acquises par l'étude, la philosophie pratique et un travail honorable ! D. DE GAVEDELL-GEANNY.

NOTICIA DE LOS PRINCIPALES SUCCESSOS OCCURIDOS EN EL GOBIERNO DE ESPANA, etc. — Le même ouvrage, en français, sous le titre d'APERÇU DES RÉVOLUTIONS SURVENUES DANS LE GOUVERNEMENT D'ESPAGNE, *depuis le premier moment de l'insurrection, en* 1808, *jusqu'à la dissolution des cortès ordinaires, en* 1814, *traduit sur l'original, écrit par un Espagnol à Paris* (1).

TOUT le monde connaît les événemens qui ont donné lieu à la révolution d'Espagne en 1808. On sait que Bonaparte, en vertu d'un acte de cession signé par le roi, prétendit avoir le droit de souveraineté sur ce royaume, l'envahit, lui donna des lois, et imposa à la nation un roi de sa famille. Il est évident que cet acte de cession n'avait aucune valeur. Bonaparte avait beau faire des proclamations et des décrets; cela ne lui donnait pas le moindre droit sur l'Espagne, et la nation restait entièrement libre dans le choix de ses moyens de salut. Elle fit tout ce que prescrivaient les circonstances extraordinaires où elle se trouvait. Privées d'un gouvernement central, les provinces s'insur-

(1) Paris, 1820; in-8°. Corréard, libraire.

gèrent isolément, et se donnèrent des juntes : ces insurrections partielles se lièrent peu à peu ; les juntes s'associèrent ; le système fédéral unit de nouveau les pays que la chute du trône avait séparés. Dans ce moment, les juntes étaient le véritable gouvernement. Créées par la volonté nationale, elles agirent dans un esprit vraiment espagnol, et furent le seul organe de la nation.

Cet esprit public qui les animait, leur fit promptement sentir le besoin de substituer un centre de gouvernement à celui que l'usurpation venait de détruire ; mais, pour que ce centre conservât le véritable esprit de son institution, les juntes résolurent de le composer de députés des juntes provinciales : la junte centrale fut une véritable émanation des juntes de province, qui, par un généreux sacrifice, digne de l'élan général, se démirent de leur pouvoir dès qu'elles eurent donné un gouvernement à l'Espagne. Cependant, ce nouveau gouvernement ne fut créé que provisoirement, et avec la mission expresse de préparer la convocation des cortès, qui seuls pouvaient fonder un ordre de choses durable.

La junte centrale, composée de trente-six députés des juntes provinciales, se réunit en 1808, à Aranjuez, au milieu des progrès de l'invasion. Fidèle à sa mission, quoique errante de ville en ville, elle s'occupa de la convocation des cortès; mais, comme les circonstances impérieuses d'alors exigeaient une grande promptitude dans les mesures de salut public, elle se substitua une régence composée de cinq membres, et plus propre à gouverner dans des moments aussi difficiles. La régence ne céda point en patriotisme à ses commettans ; réfugiée à l'extrémité de l'Espagne, dans l'île de Léon,

elle convoqua, en 1810, les cortès généraux et extraordinaires. Les provinces encore libres se hâtèrent d'envoyer à Léon leurs députés; celles que l'ennemi opprimait nommèrent spontanément leurs représentans, dès qu'elles purent s'affranchir du joug étranger.

Cadix devint, en 1811, le siége de cette assemblée auguste, appelée à la grande mission de donner un nouveau gouvernement à l'Espagne. C'est alors qu'on vit le singulier spectacle d'une assemblée constituante délibérant avec un calme admirable, et avec la sagesse d'un sénat antique, sur tous les articles de la nouvelle constitution, tandis que les bombes ennemies volaient au-dessus de la salle des séances. Profondément pénétrée de l'obligation d'assurer le bonheur, non-seulement des contemporains, mais aussi de la postérité, elle créa ce code constitutionnel célèbre sous le nom de *Constitution des cortès de Cadix.*

Tous les souverains qui ne se croyaient pas forcés de céder à l'influence de Bonaparte, s'empressèrent de reconnaître l'ouvrage des cortès. De ce nombre furent l'infante de Portugal, les rois d'Angleterre, de Prusse et de Suède. L'empereur de Russie déclara en propres termes, par l'article 3 du traité de Weliki-Louki, qu'il reconnaissait *pour légitimes les cortès généraux et extraordinaires, ainsi que la constitution décrétée et sanctionnée par cette assemblée.* Ceci se passa peu de tems après que les souverains eurent tous reconnu la libre élection d'un autre souverain, dans un pays du Nord.

Faite et sanctionnée par les représentans légitimes de la nation espagnole, acceptée par le peuple, reconnue comme acte fondamental par les puissances étrangères, la constitution de 1812 était obligatoire

pour tout Espagnol. Le roi rentra en Espagne avec l'intention, à ce qu'il paraît, d'accepter la constitution; mais, à Valence, l'intrigue réussit à le tromper, et à l'engager à servir les projets d'un parti. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons met à découvert les ressorts de cette intrigue anti-nationale, qui a fait gémir l'Espagne pendant six ans sous le despotisme d'une faction. Il faut nous arrêter quelques instans avec lui aux causes qui produisirent cette espèce d'interrègne.

Par un excès de prudence patriotique, l'assemblée constituante avait décrété qu'aucun député ne pourrait être élu deux fois de suite. Il en résulta qu'aucun membre de cette assemblée n'étant éligible aux premiers cortès ordinaires qui furent convoqués, l'Espagne fut restreinte dans ses choix, et qu'elle envoya aux cortès ordinaires des députés dont les opinions étaient en partie équivoques. Les *serviles* qui avaient été déjoués, lors des premières élections, eurent le tems d'intriguer, et de faire entrer dans la représentation nationale beaucoup d'hommes qui leur étaient dévoués. Une assemblée ainsi mêlée n'inspira plus la même confiance que la précédente, et n'eut pas le même ascendant sur l'esprit public : le parti servile en profita pour attaquer et ruiner les libéraux. Ce que le machiavélisme des ministres les plus corrompus a jamais inventé de plus puissant pour perdre ses adversaires, fut employé par ce parti; des plans de conspiration furent artificieusement ourdis, et attribués à des hommes connus par leur patriotisme. On mit en avant un Français se disant le général Audinot, arrêté comme agent secret de Bonaparte, pour déclarer qu'Arguelles, homme probe et incorruptible, s'était vendu à lui. Ce parti formidable se grossissait de tous ceux qui s'étaient

nourris des abus de l'ancien régime ; il se précipita au-devant du roi, le circonvint, et l'obséda pour en obtenir le rétablissement de toutes les vieilles institutions.

Il ne fut pas possible au roi de sortir du cercle que la faction servile avait tracé autour de lui à Valence : tous ceux qu'il consultait, s'accordaient à lui répéter que l'Espagne soupirait après le rétablissement de l'ancien régime. Il restait une inquiétude à la faction ; elle craignait les dispositions de l'armée : le général Elio, qui commandait dans l'est, fut gagné ; dès-lors elle ne masqua plus son audace. Des troupes furent envoyées contre la capitale pour disperser les cortès et arrêter tous les libéraux. Le décret ordonnant le renversement de la constitution fut signé et promulgué, et tous les députés serviles coururent souscrire une protestation contre les cortès, dès qu'ils surent que cet acte de bassesse leur vaudrait des pensions, des places et des décorations. Les mesures de despotisme se succédèrent ensuite avec une telle rapidité, que les libéraux, loin de résister à tant de violence, ne purent songer qu'à sauver leur vie, et que la plupart furent saisis et jetés dans les cachots.

Il restait à notre auteur à combattre une objection dont quelques hommes se sont servis pour infirmer la validité des actes des cortès : ils ont prétendu que les cortès étaient gagnés par l'Angleterre, et agissaient sous son influence. Ce serait la première assemblée nationale que le ministère anglais aurait soudoyée ; il est d'ailleurs un peu difficile d'acheter une réunion de quelques centaines de membres. Si l'on disait que le ministère anglais s'est contenté d'acheter les personnages les plus marquans, on ferait une injure gratuite à des hommes qui jouissent de l'estime générale, et de plus, on serait

obligé de convenir que ces hommes ont bien mal gagné l'argent qu'ils auraient consenti à recevoir. « En effet, dit l'auteur, le ministère anglais, qui a été et qui est encore l'un des membres les plus distingués des cortès, entama auprès de cette assemblée trois négociations importantes. Il demandait, dans la première, la faculté de commercer librement avec les possessions des Espagnols en Amérique; dans la seconde, il offrait la médiation de son gouvernement pour la pacification des provinces américaines qui s'étaient soulevées; enfin, l'objet de la troisième était de faire conférer au duc de Wellington le commandement des armées d'Espagne. Les deux premiers points lui furent refusés; il obtint le troisième quand il ne le demandait plus. » Ainsi, l'on trouve toujours les cortès sur la ligne de la légalité et de l'honneur; et, quelque chose que fasse le parti servile pour attaquer la légitimité des actes de cette assemblée, il restera prouvé aux yeux de l'Europe que les cortès de 1812 ont élevé un monument national, seul moyen de salut et vrai palladium de leur patrie.

DEPPING.

CHOIX DE RAPPORTS, OPINIONS ET DISCOURS *prononcés à la tribune nationale, recueillis dans un ordre historique, et imprimés d'après les pièces originales.* SESSION DE 1819 (1).

L'HISTOIRE de la session de 1819 pourrait offrir un texte fécond à cette polémique, moitié politique et moitié

(1) Paris, 1820. 1 vol. in 8° d'environ 800 pages. Alexis Eymery, rue Mazarine, n° 30. Prix, 7 fr. pour les souscripteurs, et 9 fr. avec le portrait; 10 fr. pour les non-souscripteurs, et 12 fr. avec les portraits.

personnelle, que l'on désigne communément sous le nom de *politique spéciale*, à cette critique de circonstance et de détail, qui, toujours à l'affût des faits, attend au passage, pour les traduire au tribunal de l'opinion, les opérations d'un congrès, les actes d'un ministère, les paroles d'un orateur. Mais, quels que soient les avantages de cette censure journalière qui forme la raison publique, éclaire les citoyens, démasque les intérêts illégitimes, évente les projets coupables ou dangereux, elle ne saurait convenir à la *Revue Encyclopédique*. La *politique spéciale*, avec quelque modération qu'elle soit traitée, a toujours quelque chose d'hostile, peu conforme à l'esprit qui préside à la composition de cet ouvrage. L'objet de la *Revue* est plus grave, ainsi que son caractère. Reconnaître l'état et les progrès de l'esprit humain; tracer l'inventaire périodique de la civilisation : tel est le but de ses auteurs. Ils cherchent dans l'histoire contemporaine, non des argumens en faveur de leur opinion personnelle, mais le tableau exact des faits, celui de l'état social et de ses vicissitudes, des institutions, de l'esprit d'un peuple ou d'une époque. Il ne faut donc s'attendre à trouver ici qu'une simple analyse, destinée surtout à faire connaître la France, et sa situation politique intérieure, à ceux de nos lecteurs qui habitent les contrées étrangères, et, peut-être aussi, à plusieurs de nos compatriotes, qui manquent des données nécessaires pour la bien apprécier. Nous exposerons quelle était cette situation, à l'entrée de la session de 1819; nous tracerons ensuite, en résumant l'ouvrage que nous avons sous les yeux, un rapide exposé des événemens de la session. Jaloux de conserver à cette analyse le caractère philosophique qui doit toujours distinguer les ar-

ticles de la *Revue*, nous écarterons avec soin tous les détails qui n'ont trait qu'à des hommes ou qu'à des circonstances fugitives : nous raconterons plus que nous ne jugerons ; ou si, quelquefois, il devient nécessaire, pour l'intelligence des faits, d'en indiquer la couleur et la physionomie, nous nous efforcerons de porter dans nos jugemens, non la chaleur du citoyen qui débat des intérêts présens, mais la circonspection et la gravité de l'historien qui raconte des événemens passés.

La session de 1819 ne présente point le même aspect général que les trois sessions précédentes. Celles-ci avaient été *productives d'institutions*, et ce caractère était naturel chez un peuple qui, possesseur d'une constitution récente, devait s'empresser d'assortir toute son organisation sociale à l'esprit de cette constitution. Ainsi, la session de 1816 avait produit une loi d'élections ; la session de 1817, une loi sur le recrutement de l'armée ; la session de 1818, une loi sur les délits de la presse. Ces lois n'étaient point parfaites, sans doute ; mais, du moins, elles reposaient sur les véritables principes ; elles avançaient l'état social. Le progrès était lent ; mais il y avait un progrès. En 1819, la scène change ; l'établissement constitutionnel est interrompu : l'Assemblée représentative, jusqu'alors partagée en trois sections à peu près égales, se divise en deux partis qui se précipitent avec violence l'un contre l'autre. Le pouvoir renonce à la neutralité, et se mêle aux combattans. D'où sont venus ces changemens soudains ? Pour en expliquer la cause, quelques détails sont nécessaires : il faut remonter un peu plus haut.

Dès les premiers jours de la révolution, la nation française s'est divisée en deux partis ; l'un favorable,

l'autre opposé à ses résultats. Ce dernier tend à ramener l'ordre ancien ; le premier tend à consolider l'ordre nouveau. L'un invoque l'inégalité et les croyances; l'autre, l'égalité et les doctrines. En 1815, l'invasion de l'étranger donna l'avantage au parti de l'ordre ancien : la session eut lieu sous son influence : l'ordonnance du 5 septembre 1816 arrêta ses progrès : la loi du 5 février 1817, sur *les élections*, lui enleva la supériorité : dès-lors, toutes les chances de l'avenir furent en faveur de ses adversaires : dès-lors aussi, tous ses efforts se dirigèrent contre la loi du 5 février.

Le système politique du ministère, à compter du 5 septembre 1816 jusqu'à la fin de 1819, fut de marcher entre les deux partis, à distance plus ou moins égale, de s'unir alternativement à l'un ou à l'autre, selon le besoin du moment, sans pourtant rompre avec celui dont il s'éloignait. L'esprit de cette politique était de fortifier la prérogative ministérielle, en se servant tour à tour de chaque parti contre les prétentions du parti opposé. L'ordre ancien réclamait-il des concessions ; le ministère s'appuyait contre lui des partisans de l'ordre nouveau : l'ordre nouveau invoquait-il des garanties ; le ministère les repoussait, à l'aide des partisans de l'ordre ancien. C'est ainsi qu'il marchait constamment vers la fin naturelle de tous les dépositaires du pouvoir, qui est de faire la part du pouvoir la plus large possible.

Pour y réussir, le ministère dut s'assurer une masse de suffrages dont il pût toujours disposer, non comme représentant de telle opinion, de tel intérêt ; mais, comme pouvoir. Ce fut là le noyau du parti *ministériel*, auquel se réunirent un certain nombre d'hommes modérés des deux autres partis, que l'amour de la

paix disposait à des concessions. Par-là, la chambre et la nation même se trouvèrent divisées en trois partis.

Le parti de l'ordre ancien se composait de la noblesse antérieure à la révolution, d'une portion de la noblesse nouvelle, créée sous le régime impérial, du clergé, d'un grand nombre de fonctionnaires publics, et de la plupart des grands propriétaires territoriaux. Sa force consistait dans les nombreux emplois qu'il occupait, dans sa prépondérance à la cour, dans ses relations diplomatiques, dans sa richesse territoriale, dans la puissance des traditions, des habitudes, des croyances. Ses représentans siégeaient dans la Chambre, à la droite du président : de-là, le nom de *côté droit*, qu'on lui avait donné (1).

Le parti de l'ordre nouveau, beaucoup plus nombreux, comptait dans ses rangs presque toutes les fortunes mobiliaires et industrielles, les petits propriétaires de terres, les acquéreurs de domaines nationaux, les commerçans, les manufacturiers, les gens de lettres et les savans, les hommes de loi, les médecins, les militaires. Des capitaux, des denrées, l'industrie et le travail étaient les élémens de sa richesse : sa correspondance avec les intérêts et les besoins du corps social, l'assentiment du plus grand nombre, étaient les élémens de sa force morale. La place de ses députés dans la Chambre l'avait fait nommer le *côté gauche*.

Le parti du ministère, plus nombreux dans la

(1) Nous conserverons, dans le cours de cet article, ces dénominations, indifférentes en elles-mêmes, et nous les étendrons, non-seulement à la fraction de la Chambre qu'elles désignent, mais encore à la partie de la nation que ces fractions représentent. Par là, nous éviterons de rappeler les dénominations souvent injustes, toujours désobligeantes, que les partis se donnent mutuellement.

chambre que dans la nation, était principalement formé d'une portion des fonctionnaires publics, de ceux qui aspiraient à le devenir, et d'un certain nombre d'hommes de toutes les classes, qui regardent une déférence absolue pour le pouvoir comme un gage d'ordre et de stabilité. La force intrinsèque de ce parti était peu considérable ; mais, il avait cette force de position que donnent le pouvoir, l'initiative des mesures, une organisation régulière, la disposition de la richesse publique et des récompenses sociales. Sa place à la Chambre était entre les deux autres ; aussi le désignait-on sous le nom de *centre*.

Une conséquence du système mixte adopté par le ministère, était de le mettre aux prises avec deux oppositions. Nous avons vu comment il les combattait l'une par l'autre. Tant que leur force respective dans la Chambre fut à peu près égale, cette manœuvre lui réussit. Mais les élections produites par la loi du 5 février fortifiaient périodiquement le *côté gauche :* on prévoyait le moment où celui-ci formerait seul la majorité. Dans cette expectative, deux partis s'offraient au ministère : s'unir au *côté gauche*, gouverner selon ses principes et avec son appui ; ou bien, profiter sans délai d'une majorité fugitive pour l'écraser et changer le système électoral. Le gouvernement parut d'abord pencher pour le premier parti ; le rejet de la proposition de M. Barthélemy et les lois sur la presse furent les fruits de cette disposition. Mais, vers la fin de la session, l'accord fut troublé. Dans une occasion solennelle, le ministère eut le malheur de combattre contre le texte précis de la loi fondamentale, dont il ne parut pas tenir assez de compte, et d'enlever de vive force une délibération contraire aux expressions for-

melles de la constitution. Les reproches du *côté gauche* furent extrêmement sévères. On s'aigrit de part et d'autre : de nouvelles discussions augmentèrent la discorde, et ceux qui s'étaient approchés presque alliés se séparèrent presque ennemis.

Cette rupture, en retirant au ministère la popularité qu'il avait acquise, lui devint nuisible dans les élections suivantes. Au sortir de la discussion des lois sur *la presse*, les élections eussent été ministériel es : après les débats sur la Charte, la confiance s'éloigna : elles prirent un caractère prononcé d'opposition. Le ministère en fut alarmé ; il revint au second parti dont nous parlions tout à l'heure, se rapprocha du *côté droit*, et résolut le changement du système électoral.

Tel était l'état des choses, à l'ouverture de la session de 1819. Les divers partis s'efforçaient, au moyen de la presse, de se rendre l'opinion favorable. La loi des élections était devenue très populaire, et l'annonce de son changement avait produit une assez grande fermentation. Le ministère, dans ses journaux, cherchait à changer cette disposition des esprits. Il représentait que la loi du 5 février réduisait presqu'à rien l'influence du gouvernement sur les élections ; que, cependant, il n'était pas possible de gouverner sans l'appui de la majorité : il attribuait à plusieurs membres du *côté gauche* des intentions hostiles : il craignait, ou feignait de craindre, que la dynastie elle-même ne fût menacée, et son principal argument, à cet égard, était la nomination du quatrième député de l'Isère.

Le *côté gauche* répondait que la Chambre élective, destinée à contrebalancer le pouvoir, ne peut dès-lors être formée sous l'influence du pouvoir ; que c'est aux

ministres d'aller trouver la majorité, et non à la majorité d'aller trouver les ministres : il traitait de calomnies les insinuations dirigées contre quelques-uns de ses membres : il reprochait au ministère son peu d'égard pour la Charte, sa lenteur à fonder des institutions nécessaires, telles que le jury, le système municipal : il attribuait au mécontentement excité par cette conduite, la tendance prononcée de l'opinion électorale et les choix qui avaient blessé le ministère.

Le *côté droit* cependant manœuvrait avec beaucoup d'habileté. Sans s'attacher à combattre ses adversaires par le raisonnement, il s'adressait aux imaginations : il enchérissait sur les alarmes du ministère : il attribuait à l'un des nouveaux élus un vote funeste ; et, sans vouloir écouter les preuves négatives, il était parvenu, à force de l'affirmer, à le persuader à beaucoup de personnes, et peut-être à se le persuader à lui-même.

Le ministère avait laissé percer l'intention de réviser, non-seulement la loi des élections, mais plusieurs articles de la Charte constitutionnelle. Ses adversaires se hâtèrent de l'attaquer dans cette position défavorable ; ils démontrèrent aisément qu'une loi constitutionnelle, étant une loi *extraordinaire*, ne peut être modifiée ni dans les mêmes formes, ni par le même pouvoir qu'une loi *ordinaire ;* qu'un caractère plus grave, qu'une sanction plus puissante, commandaient d'autres précautions et d'autres solennités. Ce fut un des principaux avantages du *côté gauche*, d'être placé sur ce terrain.

C'est ainsi que, de part et d'autre, on se préparait au combat. Le champ de bataille était la loi des élections : le résultat de la lutte devait être le triomphe

ou de l'ordre ancien, ou de l'ordre nouveau, ou du pouvoir ministériel. Les forces étaient égales, le succès douteux, l'opinion inquiète, la nation attentive.... Enfin, après de longs délais, la session s'ouvrit, le 29 novembre 1819.

Ici commence plus spécialement le résumé que nous devons offrir, et dont l'exposé qui précède n'est que l'introduction nécessaire.

Le récit de la séance royale et le discours du monarque ouvrent le volume. Ce discours fut écouté avec une avide sollicitude : on y cherchait la confirmation ou le démenti des bruits qui circulaient. On remarqua aussi l'absence du quatrième député de l'Isère, et l'omission de son nom dans l'appel des députés invités à prêter serment. On savait que le côté droit se disposait à demander son *exclusion*, pour raison d'*indignité;* et l'on s'attendait, dès les premiers jours, à une séance orageuse. Cependant, le parti ministériel, également opposé à l'admission de ce député, mais désirant éviter l'éclat d'une discussion qui ne pouvait être que très violente, avait proposé, comme moyen conciliatoire, l'*annulation* de l'élection pour *vice de forme :* le *côté gauche* avait accepté cette voie de pacification ; mais le *côté droit* ne voulut point abandonner le moyen d'*indignité*. Le rapport n'en fut pas moins fait dans le sens du parti ministériel. A peine fut-il terminé, que des orateurs du *côté droit* demandèrent la parole ; le *centre* et le *côté gauche* demandèrent à grands cris la *mise aux voix*. Long tumulte, suspension de la séance. A la reprise, M. Lainé obtient du silence, rappelle le vote imputé au député de l'Isère, et demande que l'*exclusion* soit motivée sur l'indignité qui en résulte. Le *côté gauche* oppose que le vote allégué n'a réelle-

ment pas été émis ; que d'ailleurs la Charte prononce (art. 11) l'oubli des opinions et des *votes ;* que la Chambre ne peut ni s'attribuer un droit d'épuration qu'aucune loi ne lui confère, ni la motiver sur une cause qui n'est non plus déterminée par aucune loi ; qu'admettre en principe le droit d'épuration, ce serait consacrer le despotisme de la majorité, etc... Il demande, en conséquence, que l'on vote simplement sur la *validité* de l'élection, et que la question de l'*indignité* soit écartée, comme inconstitutionnelle. Cette question importante ne put recevoir de solution. Après une discussion vive et prolongée, un membre, M. Ravez, propose de voter seulement sur l'admission, sans exprimer de motif. La Chambre, fatiguée, adopta cette proposition, et la non-admission fut prononcée purement et simplement.

La nomination d'un président, la rédaction d'une adresse en réponse au discours du roi, occupèrent quelques séances. Bientôt, la demande faite par les ministres de six douzièmes provisoires des contributions fit naître un nouveau débat. L'état des esprits imprimait un caractère politique à des questions jusqu'alors purement financières. L'opposition soutenait que les contributions provisoires étant votées *de confiance*, et les ministres n'ayant pas la confiance, on ne devait accorder que deux ou trois douzièmes. La commission, adoptant un terme moyen, proposait quatre douzièmes. Le *côté droit* se réunit au ministère, et les six douzièmes furent accordés, à la majorité de 137 voix contre 79.

Cet avantage était pourtant loin d'être décisif. Des députés encore unis au ministère, les uns avaient déclaré l'intention de l'abandonner, si la Charte ou la

loi des élections était attaquée ; d'autres balançaient. Les deux partis se comptaient ; la majorité était douteuse. On attendait avec anxiété la première occasion de connaître les forces respectives. Cette occasion se présenta bientôt.

Environ cent mille pétitions, adressées à la Chambre, sollicitaient le maintien intégral de la Charte et de la loi des élections. Le jour du rapport arriva ; la commission proposa l'*ordre du jour*. La discussion se prolongea pendant deux séances : dans la seconde, l'un des principaux orateurs du *côté droit*, M. de Villèle, écartant les questions de forme auxquelles s'étaient attachés les premiers orateurs, attaqua franchement la question fondamentale, celle de la loi des élections. M. Manuel lui répliqua. On vit, dès-lors, ce qu'on avait déjà pressenti, que le résultat de la délibération allait préjuger le résultat de la session entière. L'*ordre du jour*, malgré la présence de plusieurs ministres députés, ne passa qu'à la majorité de cinq voix.

Ainsi, le déplacement de *trois* suffrages pouvait déplacer la majorité. Cette perspective était peu rassurante. D'autres causes encore entretenaient l'hésitation du ministère. Pour réformer le système électoral, l'appui du *côté droit* lui était nécessaire : mais le *côté droit* voulait une loi favorable à la grande propriété territoriale ; le ministère voulait une loi favorable au pouvoir : on négociait, et rien encore n'était arrêté. D'ailleurs, la position du ministère était délicate : en 1818, il avait défendu la loi des élections ; il s'agissait de l'attaquer : en 1818, il avait combattu le *côté droit* ; il s'agissait de s'unir à lui. De ces variations, devait résulter une attitude pénible ; les dépositaires du pouvoir répugnaient à s'y placer. L'incertitude conti-

nuait ; la session traînait en longueur ; la Chambre était inactive ou ne s'occupait qu'à délibérer, en comité secret, sur les propositions de quelques orateurs. C'est ainsi que le général Demarçai, membre du *côté gauche*, proposa de réclamer la convocation de quatre colléges électoraux, dont la députation se trouvait incomplète : nous n'avons pas bien pu nous rendre compte des motifs qui firent rejeter cette proposition. C'est encore ainsi que M. de Lafayette proposa de solliciter *une organisation générale de la garde nationale : l'ordre du jour* fut également prononcé.

L'attentat du 13 février, qui consterna toute la France, vint mettre un terme aux irrésolutions. Le *côté droit* saisit cette occasion pour accuser le système suivi par le ministère depuis le 5 septembre 1814; redoubla ses attaques contre les élections, contre le président du conseil des ministres (M. Decazes). L'un de ses orateurs alla jusqu'à dénoncer celui-ci à la tribune, comme complice de l'assassinat. Cette dénonciation, qui fut repoussée par la majorité, fit cependant son effet. Le ministère, effrayé de l'orage, voulut le conjurer ; il crut ne pouvoir mieux réfuter les accusations dont il était l'objet, qu'en proposant de grandes mesures de sûreté générale. Trois projets de loi furent présentés : l'un, suspensif de la liberté individuelle ; le second, suspensif de la liberté de la presse ; le troisième, constitutif d'un nouveau système électoral.

Les attaques dirigées contre le chef du ministère n'en furent point ralenties. Il dut enfin leur céder. Un nouveau ministère se forma : cependant, les lois proposées restèrent.

Cette révolution fut le signal de la dissolution du parti ministériel. Presque tous les membres du *centre*,

voyant le pouvoir se déclarer ouvertement en faveur du *côté droit*, refluèrent vers ce côté ou vers le côté opposé. Il ne resta plus qu'un petit nombre de membres plus spécialement dévoués au ministère. Toutefois, ce petit nombre conserva de l'influence : grâce à l'égalité des forces opposées, ce fut encore lui qui décida la majorité.

La loi sur la liberté individuelle fut mise la première en délibération. L'opposition fut vive, la discussion éloquente. Les défenseurs du projet invoquaient les circonstances ; ses adversaires, niant les circonstances, invoquaient les principes. Les orateurs du *côté gauche* reprochaient vivement aux membres du *côté droit* d'appuyer des lois d'*exception*, qu'ils avaient énergiquement réprouvées, en 1816 et 1817; ils fondaient sur cette conduite des accusations que nous n'entendons ni reproduire ni juger, et que nous ne rapportons que comme un fait caractéristique de la discussion. La clôture prononcée, le combat recommença sur les articles du projet. Le *côté gauche* présenta un grand nombre d'amendemens, tendant à l'adoucissement de la loi : son but, à ce qu'il paraît, était, ou d'obtenir des garanties, ou de forcer ses adversaires à prendre sur eux l'odieux d'un refus formel. Tous les amendemens furent repoussés : le projet, légèrement amendé par la commission, obtint une majorité de dix-neuf voix.

La même chaleur, le même talent, des incidens de même nature signalèrent la discussion de la loi sur *la censure des journaux*. Le système des amendemens se reproduisit; mais, ce qui est remarquable, c'est qu'ils ne furent point discutés : le *vote* négatif fut constamment muet : singularité dont les sessions précédentes

n'avaient point offert d'exemple. Le projet fut adopté à une majorité de vingt-sept voix.

Quoique ces résultats semblassent présager celui de la lutte sur les élections, ce succès n'était pas également certain. Le projet, conçu dans l'intérêt du pouvoir, plutôt que dans l'intérêt du *côté droit*, convenait peu à celui-ci : on ne pouvait cependant se passer de cet appui. On savait d'ailleurs que la commission chargée d'examiner ce projet ne lui était point favorable. Dans cette situation, le gouvernement crut devoir déférer aux vœux du *côté droit :* il apporta un projet nouveau, fondé sur le principe de l'*élection à deux degrés*, principe conforme aux vœux des partisans de l'*ordre ancien.* Un incident s'éleva sur cette présentation. L'opposition contestait au gouvernement le droit de retirer un projet soumis à la délibération des Chambres : il s'opposait donc à ce qu'il fût donné *acte* de la présentation. Ses orateurs s'efforçaient de saisir la parole qu'on leur refusait. La séance entière se passa dans le tumulte, et l'incident n'eut pas de suite.

Nous passons rapidement sur quelques faits accessoires, quoiqu'ils ne soient pas sans intérêt. Le plus remarquable, fut la pétition de M. Madier de Montjau, conseiller à la cour royale de Nîmes. Il dénonçait un *gouvernement occulte,* différent du gouvernement royal. Cette pétition fut renvoyée au conseil des ministres et déposée au bureau des renseignemens.

Un membre du *côté gauche*, M. Manuel, proposa, dans un comité secret, un projet d'adresse contre les ministres. Le débat fut animé. La Chambre déclara qu'*il n'y avait pas lieu de prendre en considération.*

Bientôt arriva le rapport de la commission sur le

nouveau projet électoral. Le rapporteur, M. Lainé, proposa l'adoption avec de légers amendemens. Alors, s'ouvrit une discussion aussi mémorable par son importance, que par la supériorité de vues et par l'éloquence que déployèrent une foule d'orateurs. Nous ne pouvons qu'indiquer sommairement les principales considérations invoquées de part et d'autre, et c'est avec un vif regret que nous nous interdisons les développemens sur une des plus brillantes époques de la tribune française. « Les deux degrés d'élections, disaient les partisans du projet, sont un moyen d'affermir l'ordre social; ils opposent un obstacle aux intrigues des factions; ils feront cesser l'interdiction politique dont la défiance des *petits propriétaires* a frappé les hommes de *la grande propriété*; ils rendront à ceux-ci l'influence naturelle et salutaire que leur promet l'état qu'ils tiennent dans la société. Par-là, les électeurs du premier degré, réunis dans les chefs-lieux d'arrondissement, seront plus rapprochés de leur domicile: par-là, ils échapperont à l'influence, quelquefois dangereuse, du chef-lieu de département. » — « L'élection à deux degrés, répondaient les adversaires de la loi, n'est point une élection, puisque ni les premiers, ni les seconds électeurs n'élisent; les uns ne font que proposer des candidats, les autres ne font que choisir entre ces candidats, et tous deux peuvent être frustrés dans leurs intentions: toute inégalité que la Charte n'a point établie est, par-là même, frappée d'illégitimité. Les colléges de départemens se défendent *par leur masse* contre les influences étrangères, tandis que les électeurs, disséminés dans les colléges d'arrondissement, seront sous la main de l'autorité. Si la *grande propriété* a peu d'influence, c'est par

sa faute ; elle se montre hostile envers les intérêts nationaux, et la nation s'éloigne d'elle ; mais, toutes les fois qu'elle s'est montrée nationale, elle n'a point eu à se plaindre de la disposition des électeurs. Ce sont ces intérêts nationaux que la loi du 5 février avait garantis, et qui se trouvent compromis par la loi nouvelle. Le procès est entre l'*ordre ancien* et l'*ordre nouveau*, entre l'*égalité* et le *privilége*, entre le droit commun et le droit exceptionnel. » La délibération durait depuis plusieurs jours : l'intérêt, la curiosité publique croissaient de moment en moment ; lorsqu'un événement, grave dans son origine, grave dans ses résultats, vint lui imprimer un caractère plus sérieux encore.

Un amendement proposé par M. Camille-Jordan apportait à la loi proposée une modification importante. Il s'agissait de délibérer sur la *priorité*. Pour la première fois, l'opposition obtint la majorité : elle dépendait d'une seule voix, et cette voix était celle d'un député qui, malgré de vives souffrances, s'était fait transporter à la Chambre pour donner son suffrage. Le lendemain, ce député ayant été insulté au sortir de la séance, ainsi que plusieurs de ses collègues, des mouvemens eurent lieu dans la capitale pendant plusieurs jours, et la tribune de la Chambre retentit de débats très orageux. Nous en supprimons ici le détail, par des motifs qu'il est aisé d'apprécier.

Les esprits s'animaient de plus en plus : la nécessité d'une transaction se faisait impérieusement sentir : elle fut proposée par M. Boin, dont l'amendement adopté changea, sur quelques points importans, le caractère de la loi. Le ministère abandonna les deux degrés d'élections : il obtint les doubles colléges, les élections d'arrondissement, et quelques concessions de

détail. Le nombre des députés fut porté de 258 à 430.

Ainsi se termina ce grand débat, qui, pendant plusieurs mois, avait occupé l'Europe et agité la France. C'est à l'avenir à nous éclairer sur l'avantage ou sur l'inconvénient des changemens opérés. Pour nous, sur des événemens qui nous touchent de si près encore, nous nous abstiendrons de porter un jugement. Nous eussions pu, dans le cours de cet article, donner notre opinion personnelle, discuter les questions qui s'offraient en foule, tirer nous-mêmes la conséquence des faits : mais ce n'est point un morceau de politique, c'est un morceau d'histoire que nous avons voulu faire, et nous avons dû, en l'écrivant, nous imposer d'autant plus de circonspection, que les événemens sont plus présens, les acteurs plus rapprochés, les passions plus émues.

St. A. Berville.

Fourteenth Report of the Directors of the African Institution, *read at the annual general meeting, held on the* 17 *of may* 1820;

Quatorzieme rapport *des directeurs de l'*Institution africaine, *lu devant l'assemblée générale annuelle du* 17 *mai* 1820 (1).

Dans l'adresse présentée au congrès d'Aix-la-Chapelle par lord Castlereagh, il fut proposé aux souverains assemblés, comme moyen aussi simple et facile qu'indispensable, pour abolir la traite des noirs d'Afrique, de déclarer qu'elle était une infraction à la loi générale des nations, et que le marchand d'esclaves

(1) Londres, 1820. Hatchard et fils, Piccadilly.

serait assimilé au pirate, et encourrait les mêmes peines que les autres pirates.

Cette proposition ne fut point alors adoptée; mais il y fut reconnu, en principe, que la traite des noirs était une violation de la morale universelle, un crime odieux, la honte des peuples civilisés; qu'il était urgent de mettre fin à jamais à ce fléau qui avait si longtems *désolé l'Afrique*, *dégradé l'Europe et affligé l'humanité.*

En consequence de cette déclaration, la plupart des souverains prirent l'engagement d'interdire entièrement à leurs sujets la traite des noirs sur la côte d'Afrique, au nord de l'équateur. L'Espagne demanda un délai, qui vient d'expirer le 30 mai 1820. Le Portugal, seul, ne voulut pas fixer l'époque de l'abolition de cet odieux trafic. Les États-Unis de l'Amérique septentrionale s'empressèrent de promulguer des lois sévères de prohibition, et même, postérieurement, une *Société Africaine de colonisation* fit les frais d'une expédition dont l'objet était de former un établissement sur les côtes d'Afrique, où elle pourrait réexporter les Nègres et les hommes de couleur libres qui voudraient, en retournant dans leur patrie, s'y livrer aux travaux de l'agriculture et au commerce.

La France ne fut pas moins empressée de prendre l'engagement d'abolir la traite dans toutes ses colonies, et annonca même au congrès son intention d'adopter les mesures que l'Angleterre avait elle-même adoptées, entre autres le bill d'enregistrement des esclaves existans, lors de la publication qui serait faite des lois prohibitives. Ce bill d'enregistrement était regardé comme le moyen le plus sûr de prévenir l'introduction frauduleuse de nouveaux esclaves, et de s'assurer de

ceux qui auraient été clandestinement introduits (1).

Dès le mois de juillet 1815, observe le rapporteur d'une commission spéciale de la Chambre des députés (2), par suite des ordonnances du roi, des instructions furent transmises aux colonies et dans les ports de France, pour qu'aucune expédition ne fût autorisée et aucun trafic toléré désormais, et que tout bâtiment pris en contravention fût confisqué, et le capitaine interdit. Ces mesures étaient nécessaires ; car, à peine la paix avait-elle été proclamée, que les traficans du sang humain de tous les pays arrivèrent en foule sur les côtes d'Afrique, et se livrèrent de nouveau à leurs anciens crimes, avec une cupidité d'autant plus active qu'elle avait été long-tems réprimée. Parmi eux, les Français qui, depuis plus de vingt ans, n'avaient pu prendre aucune part directe à cet infâme commerce, avaient recommencé avec une ardeur qui, pour avoir été momentanément suspendue par l'occupation, n'en fut que plus dévorante, et qui eut les suites les plus désastreuses (3).

Les ordonnances du roi se trouvant insuffisantes, une circulaire du 30 janvier 1818, prescrivit aux administrateurs des ports une vigilance exacte sur les navires, les équipages, les capitaines et les circonstances des voyages. — La loi du 15 avril 1818 vint confirmer ces mesures. — Une ordonnance du 24 juin, même année, établit une croisière sur les côtes de nos

---

(1) *Rapport spécial de la Société Africaine*, dont nous avons rendu compte, ci-dessus, pag. 265.

(2) Rapport à la Chambre des députés, dans la séance du 29 juin 1820.

(3) *Adresse au Congrès.*

possessions d'Afrique. — Une nouvelle circulaire du département de la marine, du 27 novembre, ordonne une inspection détaillée de la distribution des navires qui se dirigent vers les côtes d'Afrique, du nombre d'hommes d'équipage, de la nature de la cargaison, de la quantité et de l'espèce de vivres, des objets et des ustensiles d'aménagement et de cuisine, pour s'assurer que rien n'indique une opération destinée à la traite. — Le 30 décembre, même année, des instructions transmises au gouverneur du Sénégal, défendent le transport à Saint-Louis, ou ailleurs, de tout indigène engagé à la culture comme *captif*. — En 1819, un commissaire-inspecteur (le baron Mackau) est envoyé au Sénégal ; une commission est établie en France pour juger les contraventions à la traite, et cette commission est composée de membres qui doivent tous inspirer la confiance. — Enfin, on assure que, dès le mois de mars 1820, le ministère s'occupe d'un projet de loi (1) qui ajoute aux dispositions prohibitives et pénales dont on reconnaît aujourd'hui l'insuffisance pour arrêter le mal. En attendant cette nouvelle loi, que la *Société Africaine* sollicite aussi de son gouvernement (2), que M. Mackau juge lui-même être nécessaire, (il aurait dû dire indispensable), qui ne peut être remplacée par aucune disposition administrative, le Gouvernement français a renforcé la croisière, armé une flotille pour garder ce fleuve ; et si, malgré ces sages précautions, il ne peut pas encore assurer que la traite a cessé au Sénégal, il peut dire, du moins, comme l'observe le député rapporteur, *qu'il n'a rien*

(1) Rapport fait à la Chambre des députés.

(2) *Quatorzième Rapport de la Société Africaine.*

négligé. Il aurait pu ajouter, comme une nouvelle preuve de sa vive sollicitude, qu'il vient de rappeler un gouverneur accusé par la voix publique d'une tolérance coupable, et d'une négligence marquée dans l'exercice de ses pouvoirs.

Comment, après toutes ces preuves de la bonne foi du Gouvernement français, que l'Institution Africaine a reconnue, dans son 13e rapport, vient-elle, dans son 14e, annoncer à l'Europe entière que, si la traite des noirs continue ses ravages en Afrique, c'est à la négligence du *Gouvernement français*, ou à la *connivence de ses employés* dans ses ports et dans ses colonies, qu'on doit les attribuer? Voici, en effet, dans quels termes elle s'exprime, soit dans son rapport, soit dans les pièces qu'elle y joint à l'appui de ses assertions, et qu'elle paraît approuver par le seul fait de leur publication :

« Il est de notoriété publique, et les preuves en sont nombreuses, que le trafic illicite en esclaves se fait par les Français, au Sénégal et à Gorée, avec une incroyable activité, et en grand ; et, dans plusieurs cas, presque *sous les yeux*, sinon *avec la participation des fonctionnaires publics* (1). » Le rapporteur renvoie, pour le détail des preuves nombreuses dont il parle, à un *Mémoire* transmis à l'Institution par un correspondant qui était au Sénégal en 1819, et dont le caractère respectable est pour lui une garantie de l'exactitude des faits allégués. (Ces faits sont à peu près les mêmes que ceux que l'on trouve cités dans une pétition adressée par M. Morenas à la Chambre des députés.) Le rapporteur ajoute : « Ces faits représentent fidèlement

(1) *Quatorzième Rapport*.

l'état déplorable du commerce français en esclaves sur la côte d'Afrique, et le peu de soin que les *autorités françaises* apportent à en poursuivre l'abolition. Les directeurs espéraient, l'année dernière, que la France prendrait des mesures plus efficaces pour remplir les engagemens qu'elle avait contractés avec l'Angleterre. *Ces espérances ne se sont point réalisées.* Les rapports que la Société a reçus des îles françaises, des Indes-Occidentales (la *Guadeloupe* et la *Martinique*), confirment ceux qu'elle a reçus de la côte d'Afrique, et démontrent que, sans un système d'enregistrement vigoureusement suivi, il est impossible de prévenir l'importation d'esclaves dans nos propres colonies, tant qu'elle continuera dans les colonies voisines des autres états. » Le rapporteur, pour justifier cette dernière assertion, renvoie à un appendice contenant une lettre datée de la Guadeloupe, le 24 février 1820, adressée au secrétaire de la Société par un de ses correspondans (1). « On ne doit pas être étonné, dit ce correspondant à la fin de sa lettre, des succès des entrepreneurs de ce coupable trafic à la Guadeloupe, lorsqu'on le voit *autorisé par les autorités qui devraient le supprimer.* L'abolition du commerce des esclaves par la France, est une *pure moquerie*, et les choses continueront sur le même pied, tant qu'on ne prendra pas, dans cette île, des mesures préventives des achats d'esclaves, et *qu'on n'aura pas renvoyé des places, des fonctionnaires sans conscience.* Le collecteur des douanes ne peut prétexter cause d'ignorance de ce qui se passe publiquement; le gouverneur lui-même doit savoir qu'on trouve presque

(1) *Appendice* D. Extract of a letter to the secretary, dated Guadeloupe, 24 february 1820.

dans chaque maison, des Africains nouvellement importés, et qu'il y a peu de plantations où l'on ne puisse aisément en découvrir plusieurs. On compte que, depuis la remise de l'île à la France, il en a été importé plus de vingt mille. » — « Le Gouvernement français a beaucoup fait valoir, dans le tems, la prise et la condamnation du navire négrier *le Postillon*, comme une preuve de sa bonne foi (1) et de sa ferme volonté de remplir ses engagemens; mais, les nombreuses contraventions subséquentes semblent indiquer que cette mesure isolée avait été calculée plutôt pour servir d'argument dans les discussions avec l'Angleterre, que pour arrêter le commerce français de la traite. » — « Tandis que l'Amérique septentrionale (2), l'Espagne, la Hollande et le Portugal s'empressent de seconder les mesures du gouvernement anglais, relatives à la traite des noirs, en autorisant l'escadre anglaise en croisière le long des côtes d'Afrique à visiter les navires qui lui paraissent supects, la *France seule désavoue*, *par sa conduite*, l'engagement qu'elle a pris d'anéantir, dans ses établissemens, ce trafic aussi injuste qu'inhumain. »

Sir George Collier, qui commande l'escadre d'observation le long des côtes d'Afrique, dans son dernier rapport officiel à l'amirauté, et dans un rapport dont la Chambre des Communes a ordonné l'impression le 20 mars, déclare : « Que, pendant les six premiers mois de cette année, 1820, il a rencontré 25 à 30 bâtimens négriers actuellement employés à charger des esclaves *sous pavillon français ;* qu'il en a arrêté deux qu'il s'est cru autorisé à saisir ; qu'il n'a point cru devoir arrêter

(1) Note à l'Appendice D.

(2) Gazette de Serra-Leone, du 17 juin 1820.

les autres, parce que les capitaines lui avaient montré des papiers français et un pavillon français. Sir George Collier étant ensuite allé à la Havane, y avait trouvé plus de 30 navires négriers *sous pavillon français*, dont les uns avaient encore leurs cargaisons à bord; les autres les débarquaient, ou les avaient débarquées, et se préparaient à de nouveaux voyages. Il ajoute que les marchands d'esclaves de toutes les nations, pour couvrir leurs pirateries, cherchaient à se procurer des certificats français, afin de justifier l'usage d'un pavillon qui était seul respecté des croisières anglaises. Enfin, sir George Collier croit que, dans les quatorze derniers mois, il a été exporté de quarante à cinquante mille Nègres de la côte d'Afrique *sous pavillon français*. M. Macarty, gouverneur de Serra-Leone, confirme ce rapport du commodore (1). »

Tel est l'acte d'accusation contre le Gouvernement français, que l'Institution Africaine s'est permis de consigner dans son 14e rapport du 17 mai 1820. Quand tous les faits qu'elle signale seraient vrais, il nous semble que plusieurs considérations générales auraient dû adoucir la sévérité de cette censure. Nous convenons, pour me servir des expressions de l'adresse au Congrès (2), « qu'en dépit des déclarations par lesquelles le Roi de France a interdit le commerce d'esclaves à ses sujets, ce trafic s'est renouvelé, depuis janvier 1817, avec une ardeur extraordinaire; qu'il est souvent accompagné de circonstances déshonorantes,

(1) *Correspondance particulière de Londres*; et *Appendice* H, du Quatorzième Rapport.

(2) *Adresse au Congrès d'Aix-la-Chapelle*, présentée par lord Castlereagh.

de cruautés effrayables ; qu'il a répandu la désolation et la misère dans les établissemens du Sénégal et de Gorée, réveille les guerres des chefs Maures contre les peuplades paisibles de Nègres ; que l'infatigable et insatiable cupidité des traficans de sang humain a triomphé de toutes les déclarations et ordonnances du Gouvernement français. »

Mais, comme l'observe la même adresse, « cet épouvantable fléau ne s'est pas appesanti sur l'Afrique, seulement par la main des Français. Des armateurs portugais, espagnols, américains, hollandais, *anglais même* (remarquons cet aveu), ont pris une part *étendue* à ces entreprises criminelles, soit sous leur propre pavillon, quand ils ont pu le faire impunément, soit sous un autre ( ). »

Lorsque, par une convention postérieure, la croisière anglaise sur les côtes d'Afrique a été autorisée par l'Espagne, la Hollande, le Portugal et l'Amérique, à visiter les navires de ces nations qu'elle y rencontrerait, et à détenir *ceux-là seulement* à bord desquels se trouveraient des esclaves, les hommes sordides qui se livrent à ce trafic ont dû redoubler d'activité, en voyant approcher l'époque de son abolition définitive, et ne pas se faire scrupule d'arborer un pavillon étranger qui pourrait les mettre à l'abri de toute recherche. Cette perspective de la cessation très prochaine d'un commerce qui les enrichissait, puisqu'une seule entreprise qui réussit est un ample dédommagement des pertes qu'on peut éprouver, a dû aussi leur faire braver tous les risques des amendes et des confiscations.

---

(1) *Adresse au Congrès d'Aix-la-Chapelle*, présentée par lord Castlereagh.

Si l'on considère encore la vaste étendue des côtes d'Afrique, l'impossibilité de les garder sur tous les points, on n'est plus surpris que tant de navires négriers aient pu se soustraire à la surveillance et éviter la capture. Ces contraventions n'accusent point de négligence ou de tolérance les autorités et les agens des gouvernemens ; elles ne prouvent que l'impuissance des lois répressives, et la nécessité d'adopter un meilleur système de police maritime. Jusqu'à ce que les puissances de l'Europe qui ont un pavillon, l'aient rédigé et adopté, on ne peut, sans injustice, déverser particulièrement sur le gouvernement français, des infractions que les lois existantes ne peuvent prévenir ni empêcher.

Mais il est à remarquer que l'Angleterre, qui nous accuse, n'a pas encore pu parvenir elle-même à l'abolition totale de la traite, dans ses propres colonies des Indes occidentales. Le bill d'enregistrement, qu'elle regarde comme une mesure infaillible contre l'introduction frauduleuse de nouveaux esclaves, a éprouvé de la part des autorités coloniales une résistance dont elle n'a pas encore triomphé (1). Le gouvernement et le parlement, pour en forcer l'exécution, ont été obligés de recourir, dans la dernière session, à un nouveau bill qui annule, à partir du 1er janvier 1820, toute vente de propriété avec des esclaves, lorsque ces esclaves n'auraient pas été dûment enregistrés. Cette mesure sévère et contraire aux intérêts des colons, les directeurs de la Société Africaine la regardent encore comme insuffisante (*inadequate*), et proposent au gou-

(1) *Review of the colonial slave registration acts*, etc. 22 d. of february, 1820.

vernement de déclarer acte de piraterie, crime de félonie, tout trafic d'esclaves, et de mettre les délinquans hors de la loi des nations.

Assurément, il serait très injuste d'imputer au gouvernement anglais la non-exécution pleine et entière de ses lois prohibitives dans ses propres colonies. Il a cru devoir respecter l'autorité législative des colonies, en lui laissant l'application locale des mesures qu'il avait adoptées. Cependant, il devait connaître assez l'esprit et les intérêts de ces colonies, pour prévoir, comme l'avait prévu la Société Africaine, que, *si l'exécution leur était confiée, elle n'aurait certainement aucun résultat.* (*The work, if left to them, certainly would not be done.*)

Du moins, devait-on s'attendre à voir la traite abolie partout où le gouvernement anglais ne peut trouver que des autorités soumises, empressées, intéressées à faire exécuter ses ordres! Cependant, là même, il ne peut se flatter d'un succès complet. Il est vrai qu'il a aboli la traite dans l'île de la Trinité et dans tous ses établissemens d'Afrique, depuis le Cap-Verd jusqu'au Cap-de-Bonne-Espérance, même au *Cape-Coast-Castle*, que, dans toutes les possessions anglaises, comme dans la mère-patrie, la loi ne reconnait aucun esclave. On doit même avouer que l'Angleterre a fait plus que d'abolir l'esclavage en Afrique; elle s'est occupée particulièrement et avec succès, dans des vues d'humanité, aussi bien que de commerce, de la civilisation des peuples qui environnent ses établissemens. Applaudissons surtout au zèle bienfaisant de ces sociétés philanthropiques et chrétiennes de Londres, auxquelles l'Afrique devra un jour l'adoucissement de ses mœurs, les bien-

faits de la vraie religion, et les connaissances de la vie civilisée (1).

Mais le commerce d'esclaves, gêné par les croisières anglaises sur les côtes occidentales de l'Afrique, s'est transporté presque en entier sur la rive orientale, au Mozambique, à Madagascar; c'est l'*île Mauritius* (naguères *Ile de France*), qui l'entretient, et cette île est sous la juridiction sévère de l'Angleterre. Voici comme s'exprime le rapport dont nous offrons l'analyse:

« La traite entre l'*île Maurice* et Madagascar, Mozambique et d'autres points, a repris la plus grande activité, depuis le départ du major-général Hall qui avait su la réprimer par des mesures sévères. Plusieurs petits bâtimens, écrit-on en date du mois de juillet 1819, ont depuis fait plusieurs voyages à la côte orientale d'Afrique, en ont importé des esclaves dont le nombre, seulement dans le cours de *juin dernier, était de plus de sept cents.* Les habitans, en général, protègent les contrebandiers : on les a vus attaquer un détachement militaire qui avait arrêté une cargaison de nègres au moment du débarquement, s'emparer des nègres après un combat sanglant, et les emmener dans les bois et les plantations. » Le même rapport cite plusieurs autres faits du même genre, et les mesures prises par le général Darling pour arrêter de pareils désordres, les tribunaux de l'île étant toujours disposés à une molle indulgence pour les coupables.

Si le gouvernement anglais trouve tant de difficultés à faire exécuter ses propres lois, et s'il ne peut triompher des obstacles que lui oppose l'appât d'un gain immense,

---

(1) *Church Missionary Society to Africa. — Bible Society.*

pourquoi reprocher au gouvernement français de n'avoir pas encore fait ce qu'il n'a pu faire encore lui-même? On ne révoque pas en doute sa bonne foi; pourquoi donc lui attribuer la négligence ou la connivence (s'il en existe réellement) des autorités établies dans ses colonies? La vigilance la plus sévère peut-elle toujours surprendre les manœuvres secrètes de ces êtres dénaturés, à qui la soif dévorante de l'or fait braver tous les dangers et mépriser toutes les lois?

Dans une vaste administration, il est inévitable qu'il n'y ait pas quelques mauvais choix, quelques fonctionnaires plus attentifs à leurs intérêts personnels qu'à ceux du gouvernement qui les emploie. Tous les préfets n'exécutent pas avec la même exactitude les ordres du ministre. La garde qui veille sur le trésor royal n'empêche pas toujours qu'il ne soit volé. Le ministre de la marine peut n'être pas secondé par tous les employés qu'il a placés; il suffit, pour que sa conduite soit exempte de blâme, qu'il remplace ceux dont la négligence lui est démontrée.

Mais, si nous repoussons les inculpations de la Société Africaine et des correspondans qu'elle entretient à grands frais dans nos colonies, nous ne pouvons lui savoir mauvais gré de recueillir les faits qui échappent à la surveillance du Gouvernement, de signaler les coupables, d'appeler la réforme d'abus qu'il condamne, et de provoquer la promulgation des lois prohibitives plus propres à obtenir l'abolition désirée. Elle en reconnaît elle-même le besoin; l'humanité les réclame.

En attendant, il importe à l'honneur de la France et du Gouvernement de mettre au grand jour les for-

faits des marchands de chair humaine : cette accusation publique peut devenir un moyen de réprimer leur audace. Le soin qu'ils prennent de se dérober aux regards du public, annonce que, s'ils bravent les cris de l'humanité et de leur conscience, ils redoutent encore la honte et l'infamie. Ce sont ces grands coupables que les amis de l'humanité doivent appeler en jugement.

C'est par ce motif, que nous ne saurions approuver le soin qu'a pris l'honorable rapporteur déjà cité de notre Chambre des Députés (dont nous estimons particulièrement le caractère et les talens), dans son rapport du 29 juin sur l'importante pétition de M. Morenas, de justifier l'administration elle-même, comme si elle se trouvait inculpée. Deux fonctionnaires publics rapportent des faits, et vous disent : Voilà ce que nous savons de science certaine, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos propres yeux, étant sur les lieux, et pendant tout le tems que nous y avons été (1). On peut blâmer la forme sous laquelle ces dénonciations sont présentées ; mais il nous semble que ce n'est pas y répondre d'une manière satisfaisante, que de dire, à chaque allégation : « Cette assertion est inexacte : au surplus, on attend une réponse de M. Schmaltz. — On a demandé des renseignemens ; on attend les réponses du Sénégal et de la Guadeloupe. — Cette affaire se fait ; on attend les réponses. — M. Mackau n'a aucune connaissance du fait : au surplus, on a demandé sur ce grief un rapport à l'administration du Sénégal, etc. » Le rapporteur doit lui-même sen-

(1) *Pétition contre la Traite des noirs*, par J. Morenas. *Observations sur la Traite des noirs*, par M. l'abbé Giudicelli.

tir que les réponses demandées à des fonctionnaires inculpés, ne sont pas elles-mêmes très péremptoires. Il y a encore dans ce rapport une phrase que nous ne pouvons nous empêcher de relever. Pour justifier l'achat et la vente des esclaves dans l'intérieur de la colonie, le rapporteur s'exprime ainsi : « Les lois ne prohibent point la vente des noirs dans l'intérieur de la colonie : on les vend, on les achète, sans violer aucune loi ; les négreries de Saint-Louis ne sont pas détruites. » M. C., en écrivant cette phrase, n'a pas fait attention que le Roi avait pris l'engagement d'*abolir la traite partout, dans les colonies françaises, et pour toujours*, et que l'on ne devait plus parler de ventes, d'achats, de captifs. D'ailleurs, on n'a pas besoin, à Saint-Louis ni à Gorée, d'une surabondante provision d'esclaves pour la culture. Si les marchands qui y sont en rassemblent dans leurs négreries, ce n'est pas probablement pour les y garder. Nous nous permettons ces observations dans l'intérêt du Gouvernement et de l'humanité.

Au lieu de justifier des faits aussi criminels, il vaut mieux, pour l'honneur de la nation française, les désavouer hautement, livrer les coupables à l'indignation publique et aux tribunaux. On connaît les ports de France d'où s'élancent ces prisons obscures qui vont chercher à pleines voiles leurs victimes ; on connaît les armateurs et les négocians qui font les frais de ces expéditions coupables ; les vils agens qui vont arracher à leurs foyers de paisibles habitans, les chargent de chaînes et les entassent au fond de cale des négriers ; on connaît les ports, les baies, les anses où ils déposent leurs infâmes pirateries ; les forêts et les plantations où ils les cachent ; les consignataires qui président à la

vente, et *les prix courans de cet horrible commerce.* Quel intérêt le peuple français et son Gouvernement peuvent-ils prendre à quelques centaines d'individus qui ne respectent ni les lois de leur pays, ni les ordres de leur souverain, ni les droits sacrés de l'humanité? Qu'ils deviennent l'objet de l'exécration publique, ces marchands de chair humaine qui jettent à la mer, par douzaines, des malheureux qui ont perdu la vue au fond de la cale infecte de leurs vaisseaux; qui renferment dans des tonneaux les esclaves qu'ils veulent soustraire aux recherches; qui font pendre ou fusiller ceux qui, dans le désespoir d'avoir été arrachés à leurs amis, à leurs parens, à leur patrie, voudraient se précipiter dans les flots pour se soustraire aux souffrances qu'on leur prépare sous le fouet de leurs bourreaux.

L'exposé affligeant de ces cruautés sera peut-être le sujet d'un second article. Nous ne citerons que les faits les plus récens que nous trouvons dans le rapport de la Société Africaine, ou ceux qui nous ont été transmis par des correspondans bien informés. C'est servir la cause de l'humanité, que de mettre au grand jour tant d'horreurs, et notre recueil, consacré aux progrès de la civilisation, doit épouser et défendre cette cause sacrée.

BABEY.

LITTÉRATURE.

(LOGIQUE ET PHILOLOGIE.)

MÉTHODE POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES, *par M.* J.-J. ORDINAIRE, *recteur de l'Académie de Besançon. Première partie* (1).

C'EST par les progrès des connaissances, et par ceux de la civilisation qui en sont la suite, que l'espèce humaine peut obtenir un jour la plus grande somme de félicité à laquelle sa nature lui permette d'aspirer. Le perfectionnement des méthodes, pour rendre moins difficiles et plus solides les diverses études, mérite donc un intérêt égal à son extrême importance.

Les hommes qui reçoivent l'enseignement public, se divisent en trois classes. La plus nombreuse, obligée de se livrer à des travaux pénibles pour subvenir à ses besoins journaliers, ayant peu de tems pour cultiver ses facultés intellectuelles, se borne à prendre dans les écoles primaires des notions utiles au développement de son industrie et à l'accomplissement de ses devoirs. Une autre classe est celle des élèves qui suivent les colléges, sans avoir le dessein de porter fort loin leur instruction, les états qu'ils doivent exercer ne demandant des connaissances étendues ni dans les sciences, ni dans la littérature. La troisième classe, enfin, se compose : 1° des jeunes gens qui, nés sans fortune ou avec une fortune médiocre, veulent fonder leur existence ou leur gloire sur leurs talens, en embrassant les profes-

(1) Paris, 1820. *Introduction et Manuel*, 1 vol. in-12, Prix, 2 fr.; 150 tableaux in-folio, prix en feuilles, 32 fr. Livrets in-12, contenant la répétition des tableaux; prix, 1 fr. 50 c. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n° 32.

sions qui exigent le plus de savoir, telles que la médecine, l'instruction publique, la jurisprudence, etc.; 2° de ceux qui, nés dans une position brillante, croient avec raison qu'ils ne sauraient acquérir trop d'instruction pour exercer dignement les emplois auxquels ils aspirent, ou pour devenir les bienfaiteurs de l'humanité, en répandant les lumières et les richesses sur ceux que le sort en a privés. Cette troisième classe doit parcourir tous les degrés de l'enseignement, et trouve dans les *facultés* les moyens de compléter l'instruction qu'elle a déjà reçue dans les *écoles primaires* et dans les *colléges*.

D'après cette division, qui est généralement adoptée, il est facile de déterminer quelles sont les connaissances que chaque espèce d'école doit donner. Dans les *écoles primaires*, les enfans doivent apprendre les principes de la religion et de la morale à la portée de leur âge, la lecture, l'écriture, les élémens de l'arithmétique, de la géométrie, du dessin linéaire, et même ceux de la musique, dont l'étude répandue dans le peuple adoucirait les mœurs, en même tems qu'elle donnerait les moyens d'augmenter l'éclat de nos cérémonies religieuses. Je pense qu'il conviendrait d'y ajouter les premiers exercices de la gymnastique, de cet art si propre à conserver la santé et les bonnes mœurs. L'enseignement des *colléges*, qui suppose que l'enseignement primaire a produit tous ses résultats dans l'esprit des enfans, doit comprendre les langues latine, grecque, française; les mathématiques pures, le dessin, les élémens de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, de la géographie, de l'histoire, de la philosophie, dans laquelle je comprends la religion; il serait utile d'y joindre la musique et la gymnastique. Enfin,

les *facultés* présenteront aux jeunes gens des cours complets, non-seulement des sciences dont ils ont dû apprendre les élémens dans les colléges, mais encore de celles d'un ordre plus élevé, qui, s'appuyant sur les premières, doivent mettre chacun des élèves en état de parcourir avec honneur la carrière dans laquelle il veut entrer.

Il est nécessaire non-seulement que chaque espèce d'écoles offre les différens genres de leçons dont je viens de parler, mais encore qu'on ait la garantie que l'enseignement est donné de la manière la plus propre à communiquer les idées que les maîtres sont chargés de transmettre aux élèves. Cette garantie, déjà très importante pour ceux qui ne parcourent qu'un ou deux degrés de l'instruction publique, l'est encore plus pour ceux qui les parcourent tous les trois. Il ne faut pas que les élèves des colléges soient obligés d'y apprendre ce qu'on a dû leur enseigner dans les écoles primaires; et il est essentiel qu'ils arrivent dans les facultés, avec toutes les idées et toutes les notions, qui forment les bases de l'enseignement supérieur qu'on y donne. Toutes ces conditions sont-elles aujourd'hui remplies?

Grâce aux efforts réunis du gouvernement et de la Société pour l'instruction élémentaire, l'enseignement primaire ne laissera bientôt plus rien à désirer aux amis de l'enfance. Il offre toutes les garanties possibles quand il est donné, soit par la méthode simultanée, spécialement en usage chez les frères de la doctrine chrétienne, soit par la méthode mutuelle, qui est la plus rapide et la plus sûre de toutes. Mais l'enseignement des colléges ne s'offre pas sous un aspect aussi satisfaisant. D'abord, quoiqu'on l'ait augmenté depuis

quelques années, il est loin d'être complet et d'être en rapport avec les besoins de la civilisation, qui se sont accrus depuis trente ans avec le nombre et l'étendue des sciences. Je puis citer, à l'appui de cette assertion, une brochure publiée par l'un des membres les plus distingués de l'instruction publique, M. Rendu, où il prouve la nécessité de faire marcher de front l'étude des sciences et celle des langues. Pour atteindre ce but, il ne suffirait pas de créer des chaires; il faudrait encore que les élèves trouvassent le tems nécessaire pour en profiter; et le nombre des heures consacrées au travail ne pouvant augmenter à volonté, on serait forcé, avant d'établir de nouveaux cours, de réduire le tems occupé par l'étude des langues mortes; étude qui emploie près des trois quarts des dix ou douze années passées dans les colléges. Ainsi, on rendrait déjà un service très important à une portion considérable de la société, en trouvant une méthode qui abrégeât l'enseignement du latin et du grec, auquel celui des autres sciences est évidemment sacrifié.

Quelque grand que soit un tel sacrifice, on le supporterait encore avec quelque résignation, s'il était compensé par la certitude qu'après avoir achevé leurs classes, les jeunes gens posséderont ces langues dont l'étude leur a coûté tant de travail et causé tant de dégoûts.

Ici, j'en appelle à tous les hommes de bonne foi, et surtout aux pères de famille. En est-il beaucoup qui puissent affirmer qu'au sortir du collége, ils savaient, je ne dirai pas les principes du latin et du grec qui se rapportent à la grammaire générale, mais seulement les mots de ces deux langues, de manière à pouvoir traduire un auteur quelconque sans dictionnaire et

sans grammaire? La réponse du plus grand nombre serait négative; l'expérience est là pour le prouver. Et n'est-ce pas une preuve bien forte du peu de succès de l'enseignement actuel, que tous ces ouvrages publiés depuis cinquante ans sur cette matière, par des hommes du plus grand mérite, et qui commencent tous par déclarer que ce sont les tristes effets de la méthode suivie jusqu'à ce jour pour les langues, qui leur ont fait prendre la plume? Cette méthode est donc vicieuse : 1° parce qu'elle emploie un tems beaucoup trop considérable, et dont une grande partie devrait être consacrée à d'autres objets; 2° parce qu'elle est insuffisante pour apprendre le latin et le grec, pour transmettre les notions capitales sans lesquelles on ne peut s'élever jusqu'aux principes de ces langues, et qu'elle porte dans l'esprit des jeunes gens, un désordre dont se ressentent les travaux de toute leur vie. On doit même regarder comme un bonheur que cette prétendue méthode n'ote pas à tous ce goût du travail, qui leur est si nécessaire pour recommencer leurs études après avoir fini leurs classes.

M. Ordinaire, recteur de l'académie de Besançon, frappé de ce double inconvénient, a long-tems observé et réfléchi pour en découvrir la cause et le remède. Ce n'est ni aux maîtres, qui sont pour la plupart pleins de zèle, ni aux élèves, qui, en général, ont de la bonne volonté, qu'il a pu attribuer les tristes résultats des études; c'est dans les vices de la méthode qu'il en a vu la source. Un examen long et approfondi lui a prouvé que le peu de succès de cette méthode provient de ce qu'elle veut transmettre à la fois des idées de nature différente, qui, étant ainsi présentées intempestivement et sans ordre, jettent dans l'intelligence la confusion, et le dégoût qui en est la suite.

M. Ordinaire ne trouve dans les langues, comme dans toutes les sciences, que deux espèces d'idées qui se distinguent parfaitement les unes des autres par le mode et l'époque de leur formation. La première espèce est composée des idées que l'esprit reçoit immédiatement du dehors, et qui ne sont que des représentations plus ou moins conformes aux objets extérieurs, ou aux signes par lesquels on désigne ces objets ; elles sont le résultat direct des sensations produites dans notre intelligence par les faits extérieurs : c'est par cette raison que l'auteur les appelle *idées de fait*.

Les idées de la deuxième espèce ne peuvent plus, comme celles de la première, être formées ou réveillées immédiatement dans l'esprit par les objets ou les signes extérieurs ; elles ne se forment qu'à la suite des idées de fait, les suppose antérieurement acquises et classées ; elles sont ce produit d'un acte spontané de l'esprit, d'une opération particulière que l'intelligence exécute par sa propre puissance sur les idées de fait d'une même classe, et par laquelle elle les compare pour *saisir* le lien qui les enchaîne, pour *déduire* le rapport qui les lie. L'auteur donne à cette seconde espèce d'idées le nom d'*idées de déduction*.

Voulant déterminer d'une manière encore plus précise, s'il est possible, la nature de ces deux espèces d'idées, fixer la limite qui les sépare et le point intellectuel où commencent les idées déductives, M. Ordinaire eut recours à l'expérience et à l'observation, ces deux guides sûrs que l'homme ne doit jamais abandonner dans ses travaux. Il essaya de réveiller en lui-même le souvenir du développement de ses premières connaissances classiques, et s'assura bientôt qu'il avait eu lieu sous l'influence de deux facultés capitales, et

dont les produits peuvent être considérés comme formant deux branches distinctes de l'intelligence. La première, l'*attention*, conformément à l'étymologie de son nom, *tendere ad*, porte les forces de l'ame sur les objets extérieurs qui frappent les sens; elle préside à la formation des images : toutes les idées de fait naissent et restent sous son empire. Les connaissances qui sont du ressort de l'usage dans les langues, comme les faits qui sont la base de toutes les sciences, n'ont pas d'autre origine. La deuxième faculté, la *réflexion* (*flectere retrò*), qui suppose que l'exercice de l'attention est très familier, replie les forces de la pensée sur la pensée même, et lui fait connaître ses propres actes; elle produit les *déductions*, les *notions*, qu'on peut encore appeler *idées réflectives*. La connaissance des principes dans une science quelconque, et spécialement en grammaire, suppose l'emploi antérieur et l'exercice de la réflexion.

La séparation des idées en deux espèces, dont chacune est du ressort d'une faculté différente, demande que l'enseignement des langues soit divisé en deux parties bien distinctes. La première, consacrée à l'enseignement des idées de fait, n'exige que l'exercice de l'attention, de cette faculté qui, chez les enfans, est en même tems si forte et si mobile; tandis que la seconde partie, qui donne les moyens de transmettre aux élèves les déductions, nécessite de plus l'exercice de la réflexion, dont les opérations, d'abord très lentes chez ces mêmes enfans, deviennent de plus en plus rapides à mesure qu'ils avancent en âge. La réflexion ne peut s'exercer qu'après l'attention, puisque c'est celle-ci qui rassemble dans l'intelligence les collections d'idées de faits, dont la réflexion, si j'ose m'exprimer ainsi, fait jaillir.

en les pressant les unes contre les autres, l'idée de déduction. La réflexion agit en quelque sorte sur les idées de fait, comme une lentille de cristal sur les rayons solaires, lorsqu'elle les rassemble en un seul point, en un foyer unique, où réunis, ils déterminent une combustion qu'ils n'avaient pu produire isolément.

Il devient désormais très facile de reconnaître à quelle espèce appartient une idée quelconque; car il suffit pour cela de déterminer quel est l'acte de l'intelligence qui préside à la formation de cette idée. Si on applique cette règle aux dénominations grammaticales, on verra qu'elles sont toutes mixtes, c'est-à-dire, qu'elles renferment à la fois des idées de fait et une idée de déduction. Par exemple, le nom d'*ablatif* donné au sixième cas, convient à toutes les terminaisons, qui le marquent dans les déclinaisons différentes : ce sont-là les idées de fait; mais il exprime aussi le *rapport d'extraction* que désigne ce cas, et voilà l'idée de déduction. Celle-ci ne pouvant résulter que de la connaissance des premières, si le maître commence par présenter l'idée de déduction à son élève, celui-ci répétera les mots qui la composent, mais il n'y attachera point un sens régulier. Ainsi, malgré les efforts du maître et la bonne volonté de l'élève, ils arriveront tous les deux à la fin d'un cours, ayant parlé chacun une langue différente avec les mêmes mots. Cet exemple prouve à la fois l'existence des deux espèces d'idées, l'avantage de leur séparation, de l'ordre établi dans leur présentation successive à l'esprit, et enfin les inconvéniens qui résultent du dérangement de cet ordre.

Dans toute méthode, soit pour les sciences, soit pour les langues, on doit donc éviter avec le plus grand soin d'exciter en même tems les deux espèces d'idées; et à

plus forte raison de commencer l'enseignement des déductions, avant d'avoir transmis les idées de fait qui seules peuvent les faire naître. C'est à ce mélange, ou à ce renversement de l'ordre naturel, qui affectent plus ou moins toutes nos grammaires, qu'il faut attribuer le trouble, le dégoût et tous les autres inconvéniens qui s'attachent à l'emploi des procédés que leurs auteurs indiquent. En effet, lorsqu'on présente à l'esprit des enfans les déductions avant les idées de fait, il est impossible que les premières aient un sens pour lui, puisqu'il ne connaît pas les faits dont elles expriment les rapports. Sa mémoire ne recevra donc qu'une suite de mots, ou qu'elle ne conservera pas, ou qui seront pour elle un fardeau aussi pesant qu'inutile. Car, de deux choses l'une : ou l'enfant ne recueille jamais les collections de faits auxquelles se rapportent les déductions, et alors l'inutilité de leur expression est incontestable; ou le hasard, qui préside seul à l'enseignement actuel, lui fournira ces collections d'idées dont les déductions expriment les rapports; mais, dans ce dernier cas, qui est le plus favorable, on n'avait pas besoin de charger sa mémoire d'une formule insignifiante, qu'il est obligé de retrouver à une époque éloignée par le secours de la réflexion. Loin de lui épargner aucune peine, on l'a inutilement fatigué, tandis qu'on aurait dû l'exercer sur les faits qui seuls étaient à sa portée.

Maintenant, si nous considérons les résultats du mélange des deux espèces d'idées, nous les trouverons non moins déplorables. Lorsqu'elles sont offertes sans ordre, et c'est ce qui arrive par nos prétendues méthodes, il est évident que les déductions ne naissent pas plus que dans le cas examiné précédemment, et qu'elles sont de

même un fardeau inutile pour la mémoire, qui ne retiendra qu'un petit nombre d'idées de fait sans liaison. Chacun se convaincra de la justesse de ces observations, s'il veut examiner de bonne foi quels ont été les résultats de ses études collégiales. Il reconnaîtra qu'à l'exception des idées de fait, dont, avec le tems, il a acquis l'usage, et au moyen desquelles il compose par routine des thèmes et des versions, soit en latin, soit en grec, il ne trouve dans son intelligence que des notions vagues, incomplètes et sans enchaînement.

Quel nom donner à la méthode qui, en intervertissant ainsi l'ordre qu'appelle le développement naturel de nos facultés, porte la confusion et le trouble dans les idées de fait, sans parvenir à exciter nettement les déductions, ni à transmettre les principes dont elles sont la source, et à la recherche desquels dix années de la jeunesse sont cependant consacrées? Si l'on considère les suites d'une telle lacune, dans les classes où l'enseignement s'élève jusqu'à la littérature et à la philosophie, aperçoit-on, dans un tel état de choses, quelque possibilité de succès? Ces sciences supposent la connaissance des faits classiques et des notions qui doivent en être déduites; si ces notions n'existent pas, à quoi le professeur rattachera-t-il le développement des hautes considérations, qu'il est chargé de présenter à ses élèves? Telle est la véritable raison qui fait regarder comme inutile, à quelques bons esprits, l'étude du latin et du grec. Ils n'y voient qu'une étude de mots; tandis que si ces langues étaient bien enseignées, ils reconnaîtraient qu'en les apprenant aux jeunes gens, on a un puissant moyen d'exercer leur réflexion, de leur former un jugement droit et sûr, qui ne leur sera pas moins utile dans leur conduite morale, que dans leurs tra

vaux intellectuels. Telle est encore la vraie cause du discrédit où est tombé l'enseignement de la philosophie, de cette science qui doit coordonner toutes nos connaissances, et réveiller les rapports qui les enchaînent.

D'après ce qui a été dit précédemment des deux espèces d'idées et de l'ordre de leur présentation à l'esprit, il est évident qu'elles ne peuvent être ni transmises, ni excitées par les mêmes procédés, et que M. Ordinaire a dû d'abord diriger ses recherches vers ceux dont on doit se servir, pour enseigner les idées de fait. Il réfléchissait sur cet important sujet, à l'époque où l'enseignement mutuel se répandit en France. Alors il étudia avec le plus grand soin cette méthode, ainsi que celle de l'enseignement simultané : il vit bientôt qu'elles doivent leur succès à ce que les idées qu'elles embrassent sont toutes de même nature, sont toutes des idées de fait ; en même tems il reconnut que l'enseignement mutuel est supérieur à tous les autres, par la rapidité et la sûreté des moyens de transmission qu'il emploie.

Cette méthode présente à l'esprit des enfans les signes excitateurs des idées de fait que renferment la lecture et l'écriture, dans l'ordre le plus propre à rendre ces signes familiers, à les faire reconnaître aussi facilement dans les combinaisons qu'ils affectent, que dans leur isolement élémentaire. De plus, les connaissances de ce genre se rangent dans l'esprit, et se manifestent ensuite conformément à l'ordre selon lequel elles ont été excitées. Ainsi, toute cette méthode repose sur la classification extérieure des signes dont les idées de fait sont les images. Remarquons aussi qu'elle a le grand avantage de commander et d'obtenir l'emploi le plus complet de l'attention des élèves.

Si M. Ordinaire a des obligations à l'enseignement mutuel, cette méthode ne lui en aura pas moins : d'abord, parce que son ouvrage donne les bases d'après lesquelles on doit appliquer les procédés de cet enseignement ; ensuite, parce qu'il prouve que, si les applications qu'on en a faites à diverses sciences n'ont pas réussi, c'est non à la méthode qu'il faut s'en prendre, mais bien à ceux qui l'ont employée mal à propos. En effet, ces applications ne peuvent avoir aucun succès, si l'on n'a séparé préliminairement les idées de déduction des idées de fait, qui sont les seules pour lesquelles les procédés de l'enseignement mutuel puissent être fructueux. Les tableaux synoptiques qu'on forme avec les notions et les principes d'une science quelconque, ne peuvent donner immédiatement des connaissances qui ne s'acquièrent que par un acte intérieur de l'intelligence, par la réflexion ; ils ne servent qu'à maintenir dans l'esprit l'ordre qui doit exister entre les différentes parties d'une science, et à donner les moyens de classer les nouvelles idées qui se rattachent à l'une de ces parties.

M. Ordinaire ayant ainsi trouvé les bases de l'enseignement des idées de fait, pour quelque science que ce soit, chercha à découvrir quelles sont dans les langues les connaissances de ce genre, afin d'y appliquer les procédés de l'enseignement mutuel, qui remplissent toutes les conditions nécessaires pour opérer la transmission de cette espèce d'idées. Considérant la langue latine sous ce point de vue, il vit bientôt que les significations, les désinences et les formules énonciatives des règles, sont les idées de fait de cette langue, et qu'elles en constituent la partie positive et matérielle. En effet, les connaissances relatives à la

signification s'acquièrent par l'usage, comme celles qui sont relatives aux lettres et aux syllabes : il en est de même des désinences. Je fais observer ici que le mot latin, déclinable, présente deux choses bien différentes : le radical qui, chargé seul de la signification, demeure invariable comme elle ; et la désinence qui éprouve divers changemens, suivant le nombre de rapports qu'elle doit indiquer entre les significations : l'un et l'autre sont encore des faits comme les lettres, les syllabes et les significations. Ne considérant d'abord la règle que relativement à l'acte de l'intelligence nécessaire pour en connaître la valeur et en généraliser l'emploi, l'auteur perdait de vue l'expression matérielle destinée à la manifester. Il ne tarda pas à la regarder comme une formule palpable, qui offre le modèle des désinences précises et des formes déterminées qu'on doit employer pour exprimer correctement sa pensée, dans toutes les circonstances intellectuelles semblables. Sous ce point de vue, les règles peuvent être classées, comme les significations et les désinences ; elles doivent l'être, pour que l'esprit sache où les prendre dans la mémoire.

Après avoir dégagé les idées de fait relatives à la langue latine, des idées de déduction qui en font également partie, bien certain que les premières, comme celles que transmet l'enseignement mutuel, sont immédiatement excitées par les objets qu'elles représentent, et réveillées par les signes qui remplacent ces objets, M. Ordinaire sentit le besoin de placer sur des tableaux distincts, et dans l'ordre le plus favorable à leur excitation et à leur reproduction, tous les faits relatifs aux significations, aux désinences et aux règles. Trois espèces de tableaux contiennent donc, dans sa méthode, le genre entier des faits de la langue latine :

1°. *Tableaux de nomenclature ou de radicaux*, pour donner la connaissance des significations. Ces tableaux sont destinés à remplacer le dictionnaire, dans l'emploi duquel l'auteur a reconnu de graves inconvéniens. Il a jugé au moins inutile de faire connaître, par anticipation, aux élèves, des significations, dont la plupart ne leur serviraient que plusieurs années après. Les premières qu'il leur importe d'apprendre sont celles des mots employés dans le premier ouvrage qu'ils auront à expliquer, c'est-à-dire, dans l'*Epitome Historiæ Sacræ*. Ce livre étant dans les mains de tous les élèves des classes élémentaires, M. Ordinaire n'a pas cru avoir à examiner s'il est bien ou mal choisi sous le rapport de la pureté du style ; il a pensé qu'en lui en substituant un autre, quelque bon qu'il fût, il compromettrait l'amélioration importante qui est le but immédiat de sa méthode, et empêcherait qu'elle ne fût profitable au nombre immense d'élèves qui fréquentent les institutions publiques. C'est donc du texte de l'*Epitome* que M. Ordinaire a extrait les premiers mots, dont la signification doit être apprise aux enfans. Après les avoir séparés par espèces, et rapprochés dans chacune d'elles par familles, il les a placés sur des tableaux distincts, vis-à-vis des mots français qui en expriment le sens.

2°. *Tableaux de désinences*. Ces tableaux présentent toutes les terminaisons tant régulières qu'irrégulières que les mots variables peuvent recevoir, et les terminaisons fixes que les mots invariables affectent. Ils comprennent ainsi l'ensemble des parties du discours. Chacun d'eux porte un numéro de rappel ; ce numéro est répété au-dessus de chaque famille de mots, renfermée dans les tableaux de nomenclature, et réveille

ainsi les désinences du tableau-modèle, auquel cette famille se rapporte.

3°. *Tableaux de règles.* Ils ne doivent être présentés à l'élève que lorsque les précédens lui sont parfaitement familiers. A cette époque du cours, l'ordre dans lequel les cas se succèdent étant invariablement fixé dans la mémoire des enfans, l'auteur a choisi cet ordre pour la classification des règles. Dix tableaux contiennent la totalité des règles éparses dans le rudiment de Lhomond : chacune d'elles, placée sous l'énonciation du cas précis qu'elle gouverne, réveille l'espèce de désinence particulière à ce cas, et se trouve à son tour réveillée par la désinence qu'elle détermine. Ce procédé a l'avantage d'exiger de l'élève des analyses régulières, jusque dans les moindres détails, et de le familiariser parfaitement avec la syntaxe purement pratique.

Les tableaux de désinences et de règles sont destinés à remplacer le rudiment de Lhomond, dans lequel l'auteur en a puisé les élémens. M. Ordinaire, sans regarder ce livre comme digne de toute la confiance qu'on lui accorde, l'a employé parce qu'il est, comme l'*Epitome Historiæ Sacræ*, entre les mains de tous les étudians ; et que, dans ce moment, il est plus important de réformer le mode d'enseignement que la matière enseignée.

Je n'entrerai pas dans tous les détails que l'auteur donne sur la formation et l'emploi des tableaux. Pour être bien compris, ces détails doivent être étudiés dans l'ouvrage même. Je renvoie donc les lecteurs de la *Revue* à la première partie de la *Méthode pour l'enseignement des langues.*

Cette première partie, la seule qui soit encore pu-

bliée, contient, 1° une *Introduction* où l'auteur expose ses principes; 2° un *Manuel* qui explique la manière d'employer les tableaux et d'enchaîner les exercices relatifs à leur emploi; 3° cent trente tableaux in-folio, qui sont, comme je l'ai déjà dit, de trois espèces; 4° enfin des livrets in-12, qui sont la répétition des tableaux. L'*Introduction* et le *Manuel* forment un volume qui peut être acheté séparément.

La deuxième partie, dont on doit désirer la prompte publication, traitera de la formation des idées réflectives ou déductives, de leur classification, et des moyens de les exciter en présence des chaînes d'idées de fait auxquelles elles correspondent. Elle renfermera les principes de la *grammaire générale*, ainsi que les élémens de la *philosophie*.

Pour faire encore mieux apprécier l'importance du service que M. Ordinaire a rendu à l'enseignement en publiant la première partie de son ouvrage, j'indiquerai rapidement ici les principaux avantages que doit produire l'adoption de sa Méthode.

L'emploi des tableaux donne tous les moyens de mettre l'élève en état de traduire spontanément, à la fin d'une année d'étude, l'*Epitome Historiæ Sacræ*. Ainsi, à cette époque, il pourrait entrer en sixième, résultat qu'on n'obtient pas en deux ou trois ans, par la Méthode en usage aujourd'hui.

Le dictionnaire, qui fait perdre un tems considérable, est remplacé, de la manière la plus avantageuse, par les tableaux de nomenclature. Les exercices, qui y sont relatifs, n'exigent pas dans la première année, où ils emploient plus de tems, la vingtième partie de celui qui serait consacré à la recherche des mots dans le dictionnaire. Ils n'en exigent pas ensuite la centième,

puisqu'à mesure qu'on avance dans l'étude du latin, les nomenclatures deviennent moins considérables. Ajoutons que cette Méthode donne aux élèves tant de facilité pour traduire, qu'au lieu de se borner, comme dans nos écoles, à expliquer quelques pages d'un auteur, ils l'expliquent en entier.

Au moyen des livrets qui offrent la représentation exacte des grands tableaux, et que chaque élève emporte chez lui, il emploie utilement, et d'après les ordres du maître, le tems qui s'écoule entre les leçons. Les parens peuvent être eux-mêmes les répétiteurs de leurs enfans, s'assurer chaque jour de leurs progrès, sans que pour cela l'uniformité de l'enseignement soit détruite.

La nouvelle Méthode, quoiqu'elle exige toute l'attention des élèves, loin de les ennuyer, les captive, les intéresse, et influe ainsi de la manière la plus favorable sur leur caractère et sur leur santé, trop souvent altérés par l'ennui.

Il paraît qu'en suivant les procédés de M. Ordinaire, les élèves pourront, en trois ans, dans une école bien dirigée, être mis en état d'expliquer Tite-Live et Tacite.

Les avantages de la nouvelle Méthode sont déjà prouvés par la pratique. M. Ordinaire établit, il y a quelques années, une école à Besançon. Lorsque MM. les inspecteurs généraux des études, Rendu et Ampère, la visitèrent, elle n'avait encore que quatre mois et demi d'existence. Ils reconnurent, dans un premier examen, que les élèves de la division la plus avancée reproduisaient, avec une imperturbable facilité, 1° toutes les désinences, tant régulières qu'irrégulières, que les substantifs, pronoms, adjectifs et verbes peuvent affecter; 2° qu'ils savaient la significa-

tion de 1,200 à 1,300 mots latins, malgré les changemens faits aux tableaux, pendant la durée du cours; 3° que l'un d'eux, plus précoce, avait appris, en outre, les premiers tableaux de règles, et qu'il expliquait correctement, et à livre ouvert, les passages de l'*Epitome Historiæ Sacræ*, toutes les fois que ces passages n'offraient pas des inversions et des combinaisons de phrases étrangères au génie de la langue française; 4° que les élèves du deuxième groupe suivaient ceux du premier à une assez petite distance. Dans un second examen, MM. les inspecteurs généraux cherchèrent à reconnaître jusqu'à quel point l'emploi des tableaux, qui avait si bien développé la mémoire, avait mis en jeu le jugement: ce second essai ne les satisfit pas moins que le premier. Ils applaudirent aux travaux de M. Ordinaire, à ses vues pour l'avenir, et l'engagèrent, avec la plus grande chaleur, à persévérer dans cette belle entreprise qu'il avait si bien commencée, et dont ils rendirent le compte le plus favorable à la commission d'instruction publique.

Je ne puis mieux faire l'éloge de la théorie de M. Ordinaire, qu'en disant qu'elle me semble avoir la plus grande analogie avec la méthode expérimentale, ressuscitée par l'immortel Bacon, long-tems étouffée par les faux systèmes et par les misérables arguties de l'école; et qui, reparaissant au dix-huitième siècle avec une nouvelle vie, a imprimé, aux sciences physiques et aux arts qui en dépendent, ce mouvement rapide, auquel ils doivent les immenses progrès qu'ils ont faits depuis trente ans.

Tous les amis des progrès des bonnes études formeront, sans doute, avec moi des vœux, pour que les chefs de l'instruction publique examinent attentive-

ment, et fassent recevoir, dans les écoles, une méthode dont la direction logique a de si grands résultats.

Il est à désirer que les pères de famille, les instituteurs et tous les amis de la jeunesse, prennent connaissance de cette méthode. En l'étudiant avec soin, qu'ils écartent surtout de leur esprit les idées politiques qui, dans l'époque où nous vivons, se mêlent trop souvent à des objets qui leur sont absolument étrangers, et empêchent de les considérer sous leur véritable point de vue. L'auteur ne demande l'appui d'aucun parti ; il désire simplement qu'on décide s'il est avantageux pour les jeunes gens de leur faire apprendre plus promptement et plus sûrement les langues anciennes, à l'étude desquelles ils consacrent la plus grande partie du tems destiné aux études, et de leur permettre par-là d'avoir une éducation plus complète. C'est une question qu'on peut examiner avec impartialité dans tous les pays et sous tous les gouvernemens.

Au milieu de l'agitation qui se manifeste parmi les hommes, rien n'est plus utile que de les occuper des améliorations paisibles qu'appelle la philanthropie. J'emprunte à l'Introduction de M. Ordinaire, ce passage, qui me paraît digne de l'attention des hommes d'État : « La tendance des esprits vers les recherches qui peuvent améliorer les méthodes, est la suite nécessaire du progrès des lumières. L'homme réfléchi, loin de s'en effrayer, doit y voir le germe du repos de l'Europe. Ce mouvement, facile à régler, ne peut produire que d'utiles résultats ; il fait naturellement diversion à d'autres impulsions contemporaines, dont il prévient les excès, dont il éloigne le danger ; mais, s'il était maladroitement comprimé, si on ôtait im-

prudemment à la prodigieuse activité des esprits les moyens raisonnables de s'exercer et de se satisfaire, il serait à craindre qu'elle ne prît des routes moins innocentes, et qu'elle ne fût comme refoulée vers de redoutables aberrations. »

M. Ordinaire a dédié son ouvrage à son plus ancien, à son meilleur ami, M. Droz, auteur de l'*Essai sur l'art d'être heureux*, et des *Études sur le beau dans les arts*.

Les rédacteurs de la *Revue* invitent les instituteurs français et étrangers qui adopteront la nouvelle Méthode, à leur faire connaître les succès qu'ils auront obtenus. Nous entretiendrons nos lecteurs de la propagation d'une méthode qui peut produire, dans l'enseignement public, des améliorations de la plus haute importance.

A. Michelot,
ancien élève de l'École Polytechnique.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

196. — *A geological section of the west bank of the Hudson river.* — Coupe géologique de la rive occidentale du fleuve d'Hudson. New-York.

197. — *A voyage to South-America, performed by order of the american government, in 1817 and 1818.* — Voyage dans l'Amérique méridionale, entrepris par ordre du gouvernement des États-Unis, en 1817 et 1818. Par H.-M. BRACKENRIDGE, secrétaire de la mission. Baltimore, 1819. 2 vol. in-8°.

198. — *Travels through the Western country*, etc. — Voyages par les contrées de l'Ouest (des États-Unis), contenant des notices sur l'histoire naturelle, la topographie, les antiquités, l'agriculture, le commerce et les manufactures; par *David* THOMAS. Philadelphie, 1819.

199. — *A Memoir on the commerce and navigation of the Black-Sea*, etc. — Mémoire sur le commerce et la navigation de la Mer-Noire, sur le trafic et sur la géographie maritime de la Turquie et de l'Égypte; avec un volume de cartes. Par *Henry* DEARBORN. 2 vol. in-8°. Boston, 1819.

C'est seulement en 1800 que, pour la première fois, le pavillon américain parut dans le port de Constantinople. Les Turcs demandèrent avec étonnement quel était la nation à laquelle le vaisseau appartenait, et si elle était située dans ce qu'on appelait le Nouveau-Monde. Les fonctionnaires turcs firent des politesses au capitaine, et on lui donna à entendre que le gouvernement ver-

(1) Nous indiquerons, par un *astérisque*, * placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

rait avec plaisir que les Américains envoyassent un ambassadeur à Constantinople, et entamassent une négociation pour conclure un traité de commerce.

La guerre, qui éclata bientôt, ne permit pas aux États-Unis de donner suite à ces avances. Mais, en 1810, deux bâtimens marchands de ces États, voulant passer par le détroit des Dardanelles, ne purent continuer leur route, et l'ordre fut donné, par le gouvernement turc, de ne laisser passer aucun bâtiment américain. Les États-Unis attribuent cette défense aux intrigues de l'ambassadeur britannique, près la Sublime-Porte. La Russie, qui trouverait de l'avantage à faciliter au commerce américain l'accès de ses ports de la Mer-Noire, a fait d'inutiles démarches à Constantinople, pour obtenir qu'un ambassadeur des États-Unis fût accrédité, et que ces États eussent la faculté de naviguer et de trafiquer sur la Mer-Noire. On prétend que l'Angleterre empêche constamment que ces démarches aient du succès. M. Dearborn, auteur du Mémoire que nous annonçons, fait sentir les grands avantages qui résulteraient, pour l'Amérique, du commerce avec la Turquie et la Mer-Noire. Il se flatte qu'après avoir surmonté tant d'autres obstacles, les États-Unis réussiront aussi à écarter ceux qui s'opposent à l'extension de leur commerce, et que la jalousie mutuelle des puissances d'Europe finira par procurer à ceux-ci des avantages que chacune en particulier ne se soucierait peut-être pas de leur faire obtenir.

200. — *The Exile's return, a tale in 3 cantos; with other pieces, by a South Carolinian.* — Le retour de l'exilé, conte en 3 chants; suivi d'autres pièces. Par un habitant de la Caroline méridionale. Charles-Town, 1819.

EUROPE.

ANGLETERRE.

201. — *The theory and practice of gas lighting*, etc. — Théorie et pratique de l'éclairage par le gaz hydrogène : avec un aperçu historique sur la naissance et les progrès de cette découverte; des théories sur la lumière, la combustion et la formation du charbon; et, enfin, une description claire et détaillée du meilleur appareil à employer pour produire, rassembler et distribuer le

gaz destiné à l'éclairage; orné de quatorze planches. Par T.-S. Peckson. Londres, 1820. Colburn. 1 vol in-8° de 438 pag.

Cet ouvrage est un manuel pratique d'une grande utilité pour les fondateurs ou directeurs des établissemens d'éclairage par le gaz. Les deux premiers chapitres sont consacrés à développer les avantages de cette nouvelle méthode sur l'ancienne. On trouve ensuite des remarques sur les qualités du charbon, sur la manière d'en tirer une plus grande quantité de gaz, etc. Le reste de l'ouvrage consiste en observations pratiques sur l'usage des retortes, des cuves dans lesquelles le gaz se purifie, des gazomètres, des vases destinés à recevoir la substance liquide, qui décharge le gaz; en sortant du fourneau, elle est noire, épaisse, résineuse, et les Anglais la nomment *tar* goudron[1]. On trouve encore, dans cet ouvrage, des renseignemens sur les réservoirs, les vases où, après la première purification, le gaz dépose l'huile empyreumatique; sur les siphons des principaux tuyaux; sur les becs par où s'échappe le gaz enflammé, avec des détails exacts sur leur construction, la dimension qu'ils doivent avoir. L'auteur donne des calculs étendus sur la dépense de ces établissemens, et la valeur de leurs produits; savoir: le gaz, le charbon brûlé, le *goudron* et l'huile empyreumatique. Il recommande le régulateur de M. Clegg, pour la répartition égale du gaz dans les tuyaux. Il indique la manière de purifier le gaz, en le distillant, des matières étrangères qui s'y mêlent quelquefois; il donne aussi la méthode à suivre pour extraire du gaz hydrogène carboné de différentes substances, telles que le papier et plusieurs sortes de bois, et fait connaître le résultat qu'on en peut obtenir par la quantité de gaz qu'elles produisent. M. Peckson a joint à son travail des notes intéressantes sur les usages auxquels on peut appliquer les produits de la distillation du gaz. (Voyez ci-dessus, pag. 212.)

202. — *The Emigrants' Guide to Upper Canada*, etc. — Le Guide des Émigrans dans le Haut-Canada, ou Esquisses de l'état présent de cette province, tracées durant les années 1817, 18 et 19; par C. Stuart, capitaine retiré, un des juges de paix du district occidental du Haut-Canada. Londres, 1820. 1 vol. in-12. 8 shel. cartonné.

203. — *The Emigrants' true guide to the British settlements in*

Upper Canada, etc. — Le véritable guide des émigrans aux établissemens anglais du Haut-Canada, par un fermier de Lancastre, y résidant, précédé de remarques sur l'émigration, qui démontrent les avantages que les établissemens anglais, dans les deux Canadas, ont sur ceux du Cap de Bonne-Espérance. Londres, 1820.

204. — *Notes on Rio Janeiro, and the southern parts of Brazil.* — Notes sur Rio Janeiro, et sur les parties sud du Brésil, prises pendant un séjour de dix années dans ce pays, depuis 1808 jusqu'à 1818, avec un appendice où sont décrits les signaux nécessaires aux vaisseaux pour entrer dans le port de Rio Grande du Sul; avec de nombreuses tables de commerce, des cartes et un plan, etc.; par JOHN LUCCOCK. Londres, 1820. Colburn. 1 vol. in-4°, 639 pages.

Ces Notes manquent d'ordre; l'auteur a rassemblé toutes ses observations et tous les faits dont il a été témoin. Auprès de quelques détails puérils ou déjà connus, on en rencontre de fort intéressans; mais le cadre de l'ouvrage est vicieux.

205. — *Rules proposed for the governement of gaols, houses of correction*, etc. — Réglemens proposés pour le régime intérieur des prisons, maisons de correction, de pénitence, etc., suivis de plans pour la construction des prisons, et d'une description d'un moulin à blé et d'un moulin à eau pour employer les prisonniers. Londres, 1820. Hatchard. 1 vol. in-8° de 65 pages, orné de plusieurs planches. Prix, 9 shellings.

Cet ouvrage, publié par une association éminemment utile et philanthropique (*la Société pour l'amélioration des prisons et la réformation des jeunes malfaiteurs*), renferme tous les actes du Parlement d'Angleterre, relatifs aux prisons et à leur discipline. La plupart de ces réglemens n'étaient plus en vigueur depuis long-tems, et l'humanité, ainsi que la morale publique, avaient également à souffrir de l'état de misère et de dépravation où languissaient les prisonniers. Les membres de cette respectable Société ont rassemblé ici tous les documens qui leur sont parvenus sur l'intérieur des prisons; ils y ont joint des remarques fort judicieuses sur la nécessité d'introduire des travaux réguliers dans les maisons de détention; d'assainir et de diviser le local de manière à éviter les communications entre les prisonniers des deux

sexes, et à classer les malfaiteurs suivant leurs degrés de criminalité. On trouve dans l'appendice, placé à la fin de l'ouvrage, une indication des travaux qui conviennent particulièrement aux détenus, ainsi que les modèles d'un moulin à blé et d'un moulin à eau, propres à employer plusieurs personnes et à leur donner un exercice utile à leur santé; on y a joint plusieurs plans proposés pour la construction des prisons, qui se recommandent par des vues sages, morales et philanthropiques. La publication de cet ouvrage est un nouveau bienfait de la Société britannique, qui ne se borne pas à remédier aux maux de l'Angleterre, mais qui étend sa sollicitude sur l'humanité en général.

206. — *A System of education for the infant King of Rome, and other french princes of the blood*, etc. — Plan d'éducation pour le Roi de Rome et les autres princes du sang, dressé par le Conseil-d'État impérial, sous l'inspection personnelle de l'empereur Napoléon. Londres, 1820. Longman. 1 vol. in-8°. Prix, 8 shellings. (Voy. *Rev. Encycl.*, tome VI, pag. 612.)

207. — *Observations on the political, moral*, etc. — Observations sur l'état moral, politique et religieux du monde civilisé, au commencement du dix-neuvième siècle, par H. G. Macnab, D. M., etc. Londres, 1820. A Paris, chez Galignani, rue Vivienne, n° 18.

208. — *Memoirs of Granville Sharp, esq.* — Mémoires de Granville Sharp esq., rédigés d'après ses manuscrits originaux, et d'après les documens authentiques qui sont en la possession de sa famille et de l'institution africaine; par Prince Hoare, accompagnés d'observations sur les écrits de critique biblique de M. Sharp, par le très révérend lord, évêque de S.-David. London, printed for Henry Colburn and co. 1820. In-4°.

M. Granville Sharp, un des philanthropes les plus distingués de l'Angleterre, homme religieux et ami de la liberté, a publié sur ces deux objets une foule d'écrits intéressans; mais il s'est distingué spécialement par son zèle à défendre les malheureux Africains. D'après ses efforts, fut adoptée définitivement la maxime qu'en mettant le pied sur le sol de la Grande-Bretagne les noirs sont libres. Quand on apprit qu'un infâme négrier (Collingwood), voyant la maladie sur son bâtiment chargé d'esclaves, en avait

fait jeter 132 à la mer, M. Granville Sharp fit retentir dans toute l'Europe un cri d'horreur, et ce fut pour lui une occasion nouvelle de déployer ses talens et son activité en faveur des noirs. Il fut un des principaux coopérateurs de la fondation de la colonie de Serra-Leone. Cet homme de bien est mort à Londres, en 1813, à 78 ans. La société intitulée *Institution africaine* lui a érigé, en 1816, un monument à Westminster. Ses Mémoires, publiés par Prince Hoare, sont un peu diffus, c'est le défaut de la plupart des biographies anglaises; mais en général ils sont très curieux et riches en documens.

209. — *Notices illustrative of the drawings.* — Notices servant à expliquer les dessins et les esquisses de quelques-uns des maîtres les plus distingués de toutes les principales écoles de dessin; par feu *Henry* Reveley. Londres, 1820. Longman; 1 vol. in-8°. 278 pages.

Cet ouvrage a été laissé imparfait par l'auteur dont la mort est venue arrêter les travaux Son fils, M. Reveley, cédant aux sollicitations des amis des beaux-arts, a consenti à faire paraître le manuscrit que lui avait légué son père; mais ce n'est qu'après l'avoir fait retoucher par un littérateur connu, et versé dans l'étude de la peinture. Il existait déjà, en Angleterre, plusieurs ouvrages remarquables sur cet art, et sur celui de la gravure; mais, personne n'avait encore pensé à offrir au public des recherches et des remarques sur les dessins et les esquisses des grands maîtres. Quoique ces ébauches soient souvent imparfaites, elles ne peuvent manquer d'intéresser les artistes, en leur montrant, pour ainsi dire, le premier jet de la pensée du peintre. Toute l'intention, toute l'énergie du génie se retrouve presque toujours dans l'esquisse d'un tableau, où le fini de la composition n'affaiblit pas l'expression première. On regrette que l'auteur n'ait pas eu le tems ou le talent de développer les idées que nous venons d'exprimer. Il s'est trop souvent borné à des détails arides, mais qui sont encore précieux pour les peintres. Le nombre de ces notices comprend les œuvres de près de 300 artistes célèbres. Elles sont classées dans l'ordre suivant : 1° peintres d'histoire; 2° peintres de portraits; 3° peintres d'animaux; 4° paysagistes; 5° peintres de marines. Chaque classe est rangée chronologiquement; et un index alphabétique aide les recherches. Nous citerons une de ces

notices, pour donner à nos lecteurs une idée du style et du mérite de l'ouvrage.

« *William Hogarth* s'acquit une réputation immortelle, non-seulement en Angleterre, mais dans toute l'Europe, par la manière dont il exécuta l'heureuse et originale idée d'instruire et de corriger avec son pinceau, en représentant les incidens gais ou tristes qui composent la vie, et en les rattachant à un but moral. Il adoptait un sujet qu'il divisait en scènes dramatiques, et conduisait par degrés les spectateurs à un dénouement habilement préparé. Les dessins qui nous restent de ce grand maître sont en petit nombre et à peine ébauchés. Ce sont presque tous des figures détachées, choisies çà et là dans le monde, et destinées à faire partie de quelques-uns de ses tableaux. A l'exposition des dessins appartenant à M. Millington, à Haymarket, en 1784, on remarquait trois dessins historiques de cet artiste : une esquisse satirique sur les arts, une autre sur le théâtre, et une troisième représentant l'apprenti de Londres. La première était composée de figures grotesques, esquissées à l'encre de Chine, et fort remarquables par une expression fine et plaisante. La seconde était exécutée au crayon noir, sur du papier bleu ; mais, il était presque impossible de découvrir ce qu'elle devait représenter. Sur la troisième, dessinée avec de la mine de plomb, on voyait l'apprenti attaché à une croix. »

Sans être aussi étendues et aussi complètes qu'on pouvait le désirer, ces notices contiennent des faits intéressans, et seront appréciées par les artistes.

POLOGNE.

210. — *Podroz do Wloch*, etc. — Voyage en Italie dans les années 1815 et 1816, par le *Comte Stanislas* Dunin Borkowski, 1 vol. in-8°. Varsovie, N. Glücksberg, 1820.

Malgré le grand nombre d'ouvrages qui existent sur l'Italie, on lit encore celui-ci avec intérêt. L'auteur donne souvent du neuf, et montre qu'il est aussi profond observateur que savant philologue et connaisseur dans les arts.

211. — *Pielgzym w Dobromilu*, etc. — Le Pélerin à Dobromil, ou Leçons champêtres, suivies de Nouvelles ; troisième

édition, 1 vol. in-12, orné de 41 figures lithographiées. Varsovie, N. Glücksberg. 1820.

Cet ouvrage, destiné à servir de lecture au peuple des campagnes, est de la princesse *Isabelle Czartoryska*. Il contient un abrégé de l'Histoire de Pologne, avec quelques contes moraux. Le style de ce livre est simple, à la portée des lecteurs auxquels il est destiné. Un second volume dans lequel seront exposés sous une forme agréable, les principes de la morale, est déjà sous presse, et paraîtra incessamment.

212.—*Marzenia Tassa*, etc, —Les veillées du Tasse, traduites de l'italien par *Adam* Kasperowski, 1 vol. in-8°, Varsovie, imprimerie de Nowolipie, 1820.

Le traducteur a rendu un grand service à la littérature polonaise, en l'enrichissant d'une des productions de l'immortel poëte de Ferrare.

213. — *Dziela dramatyczne Boguslawskiego*, etc. — OEuvres dramatiques de Boguslawski, 15 vol. in-8°, avec figures et portraits. Varsovie, imprimerie de N. Glücksberg. 1820.

Cet ouvrage est une des plus belles entreprises littéraires qui aient été faites en Pologne; il paraît par livraisons de trois volumes accompagnés de gravures. La première est déjà en vente; les autres paraîtront successivement de trois mois en trois mois. Le nom de l'auteur se recommande principalement par les services qu'il a rendus à la nation polonaise. Ci-devant directeur du théâtre national, il en est aussi le fondateur, et ce sont ses ouvrages qui ont servi de base à ce monument de sa gloire. Le principal mérite de ses pièces consiste dans leur originalité et dans les caractères bien tracés des personnages qu'il met en scène. Beaucoup sont traduites du français, de l'italien, de l'anglais et de l'allemand, et ces dernières sont principalement remarquables par la vérité avec laquelle elles sont rendues. Chacune d'elles est précédée d'une notice biographique sur leur auteur original, d'une analyse de la pièce traduite, et d'une critique des autres productions du même auteur. Dans le premier volume se trouve l'histoire de la fondation et des progrès du Théâtre polonais, et à la fin de chacun, une biographie d'un des principaux acteurs de ce théâtre, mort ou retiré de la scène.

L'auteur n'a rien négligé pour rendre l'édition qu'il donne de ses œuvres digne de l'intérêt du public. L'impression surtout est

extrêmement soignée, et prouve que l'art de l'imprimerie qui avait été si long-tems négligé en Pologne, a fait aujourd'hui des progrès qui rendent nos presses dignes de rivaliser avec celles des autres pays de l'Europe. Cette amélioration est due surtout à M. Glücksberg, qui, secondé d'un prote qui a travaillé à Paris, chez Firmin Didot, est parvenu à égaler presque la beauté de l'exécution des livres qui sortent des presses de ce célèbre typographe.

214. — *Sylwan, dziennik nauk lesnych*, etc. — Sylvain, journal des Forêts. Varsovie, N. Glücksberg, 1820.

Cet ouvrage, qui paraît par trimestre, et dont il a été déjà publié trois numéros accompagnés d'un grand nombre de planches, est rédigé par plusieurs savans, et par les principaux professeurs de l'université de Varsovie. Il traite de la zoologie, de l'arpentage, de la botanique, de l'économie rurale, de l'administration des forêts, etc. Il suffira, pour le recommander, de nommer son principal rédacteur, M. le comte Louis Plater, déjà connu par ses vastes connaissances et sa profonde érudition.

215. — *Portrety wstawionych Polakow*, etc. — Portraits des célèbres Polonais. Livraisons 1re, 2e et 3e, grand in-folio, pap. vél. Varsovie, imprimerie de N. Glücksberg, 1820. — Ouvrage rédigé par M. le *comte* Chodkiewicz et M. l'abbé Czarnecki.

On a fait de ce recueil un ouvrage de luxe par les soins qui ont été donnés à son impression, ainsi qu'aux portraits lithographiés qui l'enrichissent. Les derniers sont d'une ressemblance parfaite, et approchent pour le fini de la taille-douce. Ils ont été exécutés par M. *Sliwicki*.

ALLEMAGNE

216. — *Algæ aquaticæ*. — Herbes aquatiques qui se trouvent sur les côtes du pays de Jever, et de la Frise orientale, recueillies et séchées par O. H. B. Jurgens, de Jever. 1 — 16 cahiers, 1816 — 1819. 21 pages de texte in-folio, et 100 algues séchées. Prix, 20 fr. Hanovre, Ham.

M. Jurgens mérite la reconnaissance de tous les amateurs de la botanique, surtout de ceux qui demeurent à une grande distance de la mer, puisqu'il leur offre le moyen de remplir, à peu de frais, une lacune importante qui se trouve dans la plupart

des herbiers. Pour former la collection d'une si grande quantité de plantes, il avait plus d'une difficulté à vaincre, surtout en les préparant pour être conservées. Elles sont séchées avec un soin extrême, et se trouvent placées dans les cahiers entre deux feuilles blanches, accompagnées de leur description en langue latine. Les plus fragiles de ces algues sont collées sur une feuille de papier détachée, et les plus tendres des conserves sur une feuille de verre de Moscovie.

217. — *Symbolik und Mythologik* — Symbolique, et Mythologique des anciens peuples, et principalement des Grecs, par *Frederich* Creutzer, professeur de littérature ancienne, à Heidelberg. Tom. II, 2e édition. Leipsick, 1820.

M. Creutzer, justement célèbre par les leçons qu'il donne à l'Université de Heidelberg, a créé pour la Mythologie une ère nouvelle : ce n'est plus une série incohérente de fables ingénieuses, c'est un système complet de fictions utiles, dont la base repose toujours sur des notions d'agriculture, ou sur des préceptes de morale, c'est la philosophie elle-même rendue sensible par des images, parlant quelquefois un langage intelligible au vulgaire, mais conservant toujours toute sa majesté. Plus d'une fois, M. Creutzer, en développant cette science nouvelle qui lui appartient, a excité l'enthousiasme et l'étonnement de ses nombreux auditeurs. C'est pour eux qu'il a publié sa première édition. Il voulait, à ce qu'il nous apprend modestement, leur donner un guide pour l'étude de la mythologie ; mais ils s'aperçurent promptement que ces premières esquisses étaient un traité complet sur la matière. L'Allemagne y reconnut partout la main du maître. De toutes parts on demandait une seconde édition ; M. Creutzer la donna, et ce fut vraiment un ouvrage nouveau. L'Inde, la Perse, l'Égypte, remplirent le premier volume. L'examen que l'auteur fait des religions de ces contrées, familiarise son lecteur avec l'état des beaux-arts, chez les peuples qui les habitaient : les monumens de l'architecture sont décrits ; ceux de la littérature sont analysés. Tout ce qu'on a publié récemment, tant en Angleterre qu'en France, sur les régions orientales, a été soigneusement mis à profit. M. Creutzer ne dit rien qui ne soit fondé en fait : il a pour garans les auteurs les plus estimés, tels que le président Jones, Klenker, Heeren, Hammer,

Polier, Gœrres, la commission d'Égypte, etc., etc. Toutes leurs recherches lui appartiennent ; car il en a fait une étude profonde, et en a composé un corps de doctrine qui, jusqu'à ce jour, manquait aux sciences.

Dans le second volume, l'auteur s'arrête encore un moment aux religions de l'Asie. Il y trouve Vénus, Cybèle, Adonis, Artémise, Priape, etc., etc. De-là il nous conduit à Carthage ; puis il nous fait aborder à Lemnos, et nous entretient du culte des anciens Pelages. Deux grands poëtes paraissent ensuite sur la scène mythologique ; ce sont Homère et Hésiode. M. Creutzer examine surtout les changemens que la Mythologie a subis de leur tems. Enfin il passe en revue toutes les Divinités grecques, et celles qui appartiennent à la vieille Italie. L'on s'occupe de traduire cet ouvrage en français. Ce sera un véritable service rendu à notre littérature : peut-être conviendra-t-il de faire d'assez nombreux retranchemens : si les longueurs ne déplaisent pas aux Allemands, elles rebutent les lecteurs français. PH. GOLBERY.

218 — *Jahrbuch der häuslichen Andacht*, etc. — Annuaire de la dévotion domestique et de l'élévation du cœur, publié par F. S. VATER, pour l'année 1820. 1 vol. in-8° de 344 pages, avec gravures et 2 planches de musique. Gotha, Becker.

Presqu'un huitième des productions littéraires, qui paraissent en Allemagne, sont des livres théologiques et ascétiques ; il n'est donc point étonnant que l'on ait adopté aussi pour eux la forme de publication périodique, par mois, par trimestre ou par année. L'ouvrage que nous annonçons paraît depuis 1819, et sera continué, les années suivantes. L'éditeur et le plus grand nombre des collaborateurs occupent de hautes dignités ecclésiastiques et jouissent d'une grande réputation littéraire. Parmi les divers morceaux qui composent cet ouvrage, nous avons remarqué deux traités de la prière, l'un par Demme et l'autre par Veillodter ; plusieurs méditations de Fiedge et de Munter ; un cantique admirable par Rosenmüller ; et plusieurs prières sublimes par madame de Reck, née comtesse de Medem, dont le nom n'est pas inconnu en France.

219. — *Encyclopaedie der gesammten Freymaurerey*. — Encyclopédie de toute la franc-maçonnerie et des autres sociétés se

crétes qui s'y rattachent; par C. Lenning. 2 vol. in-8°. Leipsick, 1820 Chez Brockhaus.

Depuis que le rite de la franc-maçonnerie n'est plus un mystère, les livres qui divulguent tout ce qui se passe dans le sanctuaire des loges sont en si grand nombre, qu'ils forment une branche de la littérature allemande, et que M. Lenning a été à même d'y recueillir environ 4000 articles qui, rangés par ordre alphabétique, font connaître l'origine, l'histoire, la géographie, la statistique, le système, les sectes, les grades, la hiérarchie, les hiéroglyphes, les symboles, les usages, la terminologie, la bibliographie et la biographie de la franc-maçonnerie. Comme M. Lenning est lui-même membre de cette société, comme il a beaucoup voyagé, et possède les nombreux ouvrages qui traitent, dans toutes les langues, de la franc-maçonnerie, il est à présumer que son encyclopédie offre un ensemble complet.

220. — *Der Feldherr nach Vorbildern der Alten.* — Le Chef d'armée, d'après le modèle des anciens; par le *général comte de* Bismark, au service de Wurtemberg. 1 vol. in-8°. Carlsrhue, chez Müller. 1820.

L'auteur, hanovrien de naissance, et officier dans l'armée d'un État constitutionnel, se montre dans cet ouvrage en penseur profond, foulant aux pieds les préjugés de la noblesse de son pays natal. Animé de principes véritablement nobles, il marche avec son siècle, professe les maximes de la véritable indépendance, et rapporte toutes ses pensées, toutes ses actions, au bien-être général de la société. Pour ne pas heurter de front des préjugés qui ne sont encore qu'à peine éteints, et des passions qui, dans ces derniers tems, se sont rallumées avec assez de vivacité, M. de Bismark a eu le bon esprit de développer ses idées par des exemples tirés de l'histoire ancienne, en leur laissant cependant toute leur fraîcheur, et en mettant le lecteur à même d'en faire aisément l'application au besoin actuel. Il considère le chef d'une armée comme le garant de la sûreté du citoyen et de la liberté de la nation dont il est le serviteur principal, et qui lui a confié ce qu'elle a de plus cher et de plus sacré; il le considère comme l'organe de la divinité qui veut incontestablement que les hommes, tant dans leurs rapports individuels que nationaux, soient en tout tems protégés, libres et heureux. Il s'ensuit qu'un

général ne saurait être l'instrument de l'oppression, sans déroger à ses dignités, sans flétrir son honneur.

221. — *Joannis* Jahn *Elementa aramaicæ linguæ.* — Élémens de la langue chaldaïco-syrienne par J. Jahn, traduits de l'allemand en latin par A. Oberleitner. Vienne, 1820. Schmid. 1 vol. in 8°.

Déjà, en 1793, feu le professeur Jahn fit paraître en langue allemande la première édition de cette grammaire. Le professeur Oberleitner, en publiant cette même grammaire en langue latine, l'a entièrement refondue, d'après les recherches des philologues modernes les plus estimés. Plusieurs choses superflues ont été supprimées, et l'ensemble a été mis au niveau de l'état actuel de la science.

222. — Μαξιμοῦ φιλοσόφου περὶ καταρχῶν *recensuit, et cum annotationibus criticis edidit* Eduardus Gerhardus. Lipsiæ. 1821.

Maximus était contemporain de l'empereur Julien, qui fut son élève. Il nous reste de lui un poëme astrologique. Jusqu'ici ce poëme n'avait pas été imprimé séparément; on le trouvait dans la bibliothèque grecque de Fabricius, accompagné d'une détestable version latine. Le texte est fort altéré, sans qu'on puisse y remédier par la comparaison des manuscrits, attendu que jusqu'à ce jour on n'en connaît qu'un seul, celui de Médicis. Les imprimeurs même avaient conspiré contre cet auteur, en ajoutant leurs fautes à celles des copistes et des traducteurs. C'est dans cet état déplorable que Maximus fut réimprimé dans la seconde édition de la *bibliotheca græca*, publiée par Harles. Toutefois Wesseling et Dorville avaient signalé un grand nombre d'incorrections. Sans doute Maximus est un auteur bien médiocre, mais, il y aurait eu de la part d'un éditeur quelque mérite à profiter des remarques de ses devanciers, en y ajoutant les siennes : il nous aurait du moins donné un texte lisible et quelques notes utiles. C'est ce que n'a point fait M. Gebhard, qui d'ailleurs laisse apercevoir une négligence impardonnable. Il n'a pas même jugé à propos de faire une introduction : il a lancé son Maximus dans le monde comme s'il était connu de tous, et que sa renommée le dispensât de tout avertissement préalable. Cependant, l'on peut être fort instruit sans connaître Maximus; les savans même sont divisés sur la question de savoir si le poëme qu'on lui attribue est effectivement de

lui, ou si l'on doit le donner à quelque poëte plus ancien du tems de Callimaque ou d'Apollonius. C'est un point qu'il importait d'examiner. Autre question : Les fragmens du poëme des Travaux et des Jours, attribué faussement à Orphée, concordent parfois mot pour mot avec les vers de Maximus. Wesseling et Tyrwhitt en concluent que ces fragmens appartiennent effectivement au même poëme. Lenz conteste cette conclusion. Que décider? M. Gebhard se tait... Il ne s'occupe, dans le cours de ces notes, qu'à enseigner à Maximus les règles de la grammaire de Buttmann. Après cela, il s'inquiète peu de défigurer son auteur, et de lui enlever la seule chose qui le caractérise. Je veux parler de la division du poëme en chapitres : c'est une difformité en poésie, sans doute; mais, il s'agit bien de poésie dans l'ouvrage de Maximus. Il n'a de prix que pour l'histoire littéraire : il ne fallait donc pas en ôter ce qui fait le cachet des poëmes didactiques du même tems. On sait que le poëme des Pierres, attribué à Orphée; celui des Plantes, dont l'auteur est inconnu; enfin, un fragment de Marcellus Sidetes, sont pareillement divisés en chapitres. Cette division était à l'écrit ce qu'est une inscription à un monument de mauvais goût, et M. Gebhard a arraché l'inscription sans réparer le monument. Pour conclure, Maximus n'a pas encore reçu les honneurs d'une édition; et M. Gebhard, en publiant son opuscule, n'a fait que l'indiquer à des hommes plus habiles.

Ph. Golbéry.

223. — *Pindarus Werke.* — Œuvres de Pindare; l'original et la traduction métrique; avec des notes. Par T. Thiersch. 2 vol. grand in-8°. Leipsik, 1820. Chez Hilscher. Prix, 22 fr.

C'est pour la première fois que les œuvres du plus difficile des poëtes grecs ont été complétement traduites, même avec les fragmens, en vers allemands du même mètre que l'original. M. Thiersch s'est acquitté dignement de cette entreprise hardie. La traduction est fidèle; elle rend vers par vers l'original, et cependant rien n'y paraît forcé. Le texte grec est conforme aux meilleures éditions. L'introduction traite de la musique grecque et de l'harmonie rhythmique, relativement à Pindare; elle fait connaître le sujet et l'occasion de chaque ode. On y traite en général de l'origine de la poésie dramatique à Athènes. L'ouvrage est terminé par un tableau chronologique des poésies de Pindare.

224. — Meisls *Theatralisches Quodlibet.* — Collection de toutes les pièces comiques ou burlesques, écrites pour le théâtre de Leopoldstadt à Vienne; par Charles Meisl; 6 vol. in-8°. Pesth, Hartleben, 1820.

L'auteur est l'un des poëtes populaires les plus en vogue de Vienne. Ses productions consistent pour la plupart en mélodrames, parodies et farces. Ce sont les trois derniers volumes de la collection que nous annonçons comme venant de paraître : la publication des trois premiers date d'une époque antérieure.

225. — *Eberts allgemeines bibliographisches Lexicon.* — Dictionnaire général de bibliographie; par Ebert; 3e livraison; in-4° de 276 pages. Leipsik, 1820. Brockhaus.

Nous avons déjà fait connaître (*Rev. Encycl.*, vol. V, pag. 338; et vol. VII, pag. 147) la belle entreprise de M. Brockhaus, de Dresde, qui publie le dictionnaire bibliographique le plus correct qui soit connu. L'auteur a trouvé pour ce vaste travail une assistance unique, tant dans la riche collection de la bibliothèque de Dresde, dont il est le directeur, que dans le zèle de l'éditeur à lui fournir, au moyen de sa correspondance dans tous les pays civilisés, les matériaux les plus précieux. La troisième livraison que nous venons de recevoir, s'étend depuis C O L, jusqu'à F A H R. A mesure que les livraisons se succèdent, l'éditeur en fait préparer à Paris une édition française, revue par l'auteur.

Henrichs.

SUISSE.

226. — *Essai sur la péritonite aiguë*; par *Jean-Nicolas-Vacinthe* Dupré, de Gruyères, au canton de Fribourg, 1820. Brochure de 24 pages; in-8°. Piller.

Cet ouvrage, qui est le coup d'essai d'un jeune médecin, fait bien augurer de ses talens. La doctrine de l'inflammation du péritoine y est développée avec ordre et méthode, et d'une manière claire et précise, d'après les meilleurs auteurs. M. Dupré y a joint des observations intéressantes, fruits de ses propres lumières et de sa pratique.

227. — *Lettres écrites d'Italie*, en 1812 et 1813, à M. Charles Pictet, l'un des rédacteurs de la Bibliothèque britannique; par *Frédéric* Lullin *de* Chateauvieux; seconde édition, corrigée et

augmentée. Genève, 1820. In-8o de 30 feuilles un quart. Prix, 6 francs.

228. — *Mémorial pour les travaux de guerre*, par *G. H.* Dufour, lieutenant-colonel du génie, membre de la légion-d'honneur; 1 vol. in-8° de VII et 379 pag. 1820. Genève, chez J. J. Paschoud, imp.-lib.; et à Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48.

L'auteur, chargé par la commission militaire fédérale d'enseigner la fortification passagère à l'Ecole centrale de Thoune, ouverte l'année dernière, a cru devoir publier le texte de ses leçons, pour faciliter aux jeunes officiers suisses l'étude de cette branche si importante de l'état de la guerre, et pour leur rappeler, dans le cours de leurs services, les différens objets sur lesquels aurait roulé l'instruction qui leur est donnée. Il n'a point eu la prétention de faire un ouvrage meilleur que ceux déjà connus; il a seulement cherché à rassembler, dans un volume portatif, tout ce qui est strictement nécessaire à l'officier du génie ou de l'état-major, lorsqu'il est en campagne. Pour diminuer un peu la sécheresse du sujet, il a joint quelques citations à l'appui des préceptes qu'il développe; il a tracé rapidement l'attaque et la défense des retranchemens; il a mis les troupes en action, et a saisi avec empressement toutes les occasions de développer quelques principes de tactique générale. La marche qu'il a suivie a l'avantage de faire sentir qu'il ne peut y avoir de bon officier que celui qui n'est point exclusif, et qui ne reste point étranger aux services différens du sien.

L'ouvrage est divisé en quatorze chapitres, subdivisés en sections, qui le sont, à leur tour, en paragraphes. L'auteur, ci-devant commandant de son arme à Corfou, et qui a reçu, cette année, le brevet de lieutenant-colonel-fédéral du génie, juste récompense de ses travaux, termine l'avertissement qui précède son ouvrage d'une manière qui fait l'éloge de son cœur, et atteste sa modestie. « Si j'atteins, dit-il, le but que je me propose; si mes faibles connaissances me permettent de rendre quelques services à ma patrie; c'est aux précieuses communications de mes anciens camarades et de mes chefs, que je le dois, bien plus qu'à ma propre expérience et à mes moyens personnels. Qu'ils sachent donc, si jamais ils lisent cette page, que leur ancien frère d'armes n'a

point oublié leurs bons offices ; qu'il porte un cœur reconnaissant, et qu'il se glorifiera toujours de partager avec eux le titre d'ancien élève de l'École polytechnique. »

L'ouvrage est accompagné de sept planches ; on les doit au burin de MM. Develle et A. Bouvier, élèves distingués de l'École de gravure, instituée par les soins de la Société pour l'avancement des arts, sous la direction du célèbre graveur Nicolas Schenker. Ces jeunes artistes ont été couronnés tous deux au concours de cette année. Ce n'est assurément pas un des moindres services rendus à Genève, depuis sa restauration, que l'établissement dans ses murs, d'une école de cette espèce, en effet, dans un pays où l'on cultive, avec autant de succès et un zèle aussi soutenu, les arts et les sciences, il était plus qu'extraordinaire de ne pas trouver un seul artiste en état de graver convenablement les planches des ouvrages scientifiques ou autres qui sortent journellement de nos presses, et d'être, sous ce rapport, tributaires de pays étrangers que nous sommes accoutumés à envisager comme les maîtres, en matière d'objet d'art. Grâce à l'intérêt bienveillant que le gouvernement et la Société des Arts témoignent à cette nouvelle institution ; grâce à l'habileté du maître, et à l'émulation des élèves, il y a lieu d'espérer que sous très peu d'années nous posséderons plusieurs bons artistes dans le genre de la gravure. A.

229. — *Le Lac de Genève*, imitation libre de l'allemand ; avec cette épigraphe : *Mon lac est le premier....* Voltaire. Brochure in-8° de 24 pages. Genève, au magasin de l'hôtel du Musée. 1820. Prix, 1 fr.

La présence récente de M. Matthisson, à Genève, a fait relire, au traducteur, la charmante pièce de vers que notre lac a inspirée à cet aimable poëte ; regrettant qu'un si petit nombre des habitans de ses rives fût à même d'en jouir, il a essayé de leur en donner une idée. Sachons donc gré au spirituel traducteur d'avoir fait connaître aux lecteurs français cette jolie production, qui, quoique composée par M. Matthisson, presque au commencement de sa carrière poétique, n'en passe pas moins, avec raison pour un de ses chefs-d'œuvre. Les poésies de M. Matthisson ont été réimprimées à plusieurs reprises ; la pièce dont nous nous occupons aujourd'hui, n'avait, dans le principe, que trente-six strophes ; l'auteur l'a augmentée, depuis, de sept autres, qui

ne sont pas les moins intéressantes de l'ouvrage. Ce sont les 4e, 5e, 6e, 32e, 33e, 34e et 35e des dernières éditions. Les notes se sont aussi accrues à proportion. Ce n'est pas, comme on sait, le seul poëme dans lequel M. Matthisson ait consacré ses accens à décrire notre belle contrée. Le recueil de ses poésies est parsemé de plusieurs autres pièces de vers, qui célébrent soit notre lac, soit des villes ou villages situés sur ses bords. Rarement sa muse entreprend des travaux d'une si longue haleine que le petit poëme dont nous rendons compte; le plus souvent, elle se plaît à briller dans ce genre vague et gracieux, dans lequel les Allemands excellent, et sont si riches dans ce genre, en un mot, dont les productions exhalées au moment d'une émotion un peu vive, semblent ne pas devoir dépasser la durée du soupir qui les a fait naître. Les morceaux enchanteurs des *Années de l'enfance* et de l'*Élysée*, sont des modèles de grâce et de naïveté. Un savant allemand, Heinsius, en donnant à M. Matthisson une place distinguée, parmi ses rivaux, dans l'ode, l'élégie et la chanson, le place à leur tête dans la partie de la poésie descriptive qu'il appelle poésie du paysage.

L'imitation, dont nous avons à rendre compte, n'est pas très riche de poésie; cependant, elle n'est pas sans mérite, quoiqu'on y rencontre plusieurs négligences et quelques expressions prosaïques. Le traducteur ayant écrit son poëme en strophes de six vers, tandis que celles de son auteur n'en ont que quatre, il s'est vu très souvent dans la nécessité d'ajouter au texte. Au reste, ces additions ne déparent nullement l'ouvrage, puisque le traducteur a su y faire contribuer les diverses autres pièces de l'auteur sur le même sujet. Il a le mérite d'avoir enrichi sa traduction de notes intéressantes, et d'une espèce de nomenclature assez agréable des écrivains qui, soit en prose, soit en vers, ont célébré le lac de Genève, ou ses environs. Une jolie vignette, due à M. Ansparh, jeune graveur qui donne beaucoup d'espérance, orne le titre de l'ouvrage; elle représente le lac de Genève, et la chaîne des Alpes, vus du joli village de Pregny, près Genève.

ITALIE.

230. — *L'electromotore perpetuo*, etc. — L'électromoteur perpétuel. Traité de l'abbé *Giuseppe* ZAMBONI, professeur de physique

au lycée Imp. Roy. de Vérone. Vérone, 1820. In-8° avec des planches.

L'ouvrage est divisé en deux parties, dont il n'a paru jusqu'à présent que la première. L'auteur est avantageusement connu par ses découvertes, et par sa *pila elettrica secco*, qu'on voudrait appeler *electromoteur perpetuel*. Il avait publié, dès 1812, une dissertation sur ce sujet; il l'a reproduite, en y joignant tout ce qu'il y a de favorable à sa découverte jusqu'à présent. On lui impute un peu de rédondance et quelques superfluités; c'est qu'en s'adressant aux professeurs de la science, il n'a pas oublié les élèves. Au reste, on ne pourra lui refuser le mérite d'avoir exposé les idées d'autrui avec assez de précision, et d'y avoir ajouté plusieurs observations toutes neuves et très curieuses.

231. — *Dell' emanazione dei fluidi aeriformi dalla terra*, etc.— Des fluides aériformes qui émanent de la terre, et de leur analogie avec la matière rayonnante qui émane des astres doués d'une lumière propre; théorie d'*Adolphe* Corti. Venise, 1820. In-8°.

L'auteur, s'appuyant sur l'élasticité parfaite de l'air, et sur son extrême raréfaction vers sa circonférence, prétend que le mouvement le plus léger, communiqué aux parties inférieures de l'air, doit devenir excessif dans les parties supérieures. De-là, il déduit, avec un peu trop de confiance, qu'une quantité d'air est continûment lancée au-delà de l'atmosphère, et assez loin pour qu'attirée par des globes voisins, elle ne retourne plus au nôtre. Quelle que soit la probabilité de sa théorie, M. Corti ne rend pas raison pourquoi notre atmosphère n'a pas été, depuis long-tems, épuisé. Il n'a ni calculé ni déterminé le tems qui serait nécessaire pour apercevoir une sensible diminution de l'atmosphère.

232. — *De' contagi et della cura de' lori effetti*, etc. — Des contagions et du traitement de leurs effets : leçons médicales pratiques, par M. *Valeriano-Luigi* Brera, professeur dans l'Université I. R. de Padoue, etc. Padoue, 1818. 1er vol. in-8°.

On distingue, dans ce Traité, l'esprit de sagesse et de prudence de l'auteur. Il suit toujours les faits et les observations; mais, parfois, il avance quelque théorie que ne sauraient adopter ses collègues. Malgré quelques idées hypothétiques, les praticiens pourront puiser, dans cet ouvrage, des leçons fort utiles.

233. — *Sulla restituzione del naso*, etc. — Sur la reproduction

du nez. Rapport fait par M. *Albert* DE SCHONBERG. Napies, 1819; avec des planches.

Cette opération chirurgicale était jadis connue et pratiquée, dès le seizième siècle, dans la Sicile, par les deux Branca, père et fils; et, dans la Calabre, par les familles Vianco et Bojano. Ensuite, Gaspare Tagliacozzi la pratiqua à Bologne, et Cortesi, après lui, vers la moitié du dix-septième siècle (*voy.* Portal, *Histoire de la chirurgie*). Une méthode différente, pour parvenir au même but, est usitée, dit-on, dans les Indes, et vient d'être introduite en Europe par M. Carpue, Anglais; elle a été beaucoup perfectionnée par Graëfe, chirurgien prussien. M. de Schonberg a préféré, à la méthode indienne, malgré les améliorations qu'elle a subies, la méthode ancienne des Italiens; il en donne les motifs dans son opuscule.

234. — *Sulla necessità di proibire le citazioni degl' interpreti*, etc. — Sur la nécessité de prohiber les citations des interprètes et des docteurs, dans les allégations et dans les sentences. Réflexions logiques et légales de l'avocat *Odoardo-Micheli* PELLEGRINI, etc. Lucques, 1820. In-8°.

La prohibition que réclame l'auteur, d'après plusieurs législateurs anciens, a été renouvelée, parmi les modernes, par Frédéric II, et surtout par le roi de Napies, au tems du marquis Tanucci, son ministre. Ce fut alors que le célèbre Filangieri soutint la nouvelle ordonnance du roi, contre les tumultueuses déclamations des avocats napolitains. On a depuis proclamé la même règle, pour les États de l'Autriche et pour le Piémont. M. Pellegrini, comme jadis Filangieri, s'étudie à démontrer de nouveau la nécessité de cette règle, et à en inculquer la pratique; ce qui montre combien l'état de la jurisprudence a besoin d'être réformé en Italie.

235. — *Delle rivoluzioni d'Italia*, etc. — Des révolutions d'Italie, par *Carlo* DENINA; avec des additions et des corrections inédites de l'auteur. Milan, 1820. 3 vol. in-8°.

La *continuation des révolutions d'Italie*, depuis 1713 jusqu'à 1792, sous le titre d'*Italie moderne*, avait paru pleine d'erreurs. L'auteur entreprit de les corriger sur un exemplaire de l'édition faite à Venise, en 1793. A cette occasion, il retoucha l'ouvrage entier des *Révolutions*. Après sa mort, cet exemplaire, corrigé

et amélioré, tomba entre les mains de Giuseppe Micali, connu par son *Histoire d'Italie avant la domination des Romains*. La *Société typographique* des classiques italiens a eu le bonheur d'acquérir ce précieux travail, et l'a bien ôt publié avec assez d'exactitude et de correction.

236. — *Abrégé de l'Histoire de Savoie*, depuis les Romains jusqu'à la restitution du duché, à S. M. le roi de Sardaigne. Annecy, 1820. Petit vol. in-12, de 107 pages. Alexis Burdet, imprimeur; et se trouve à Chambery, chez Puthod, libraire.

L'auteur n'a eu probablement en vue que le premier degré de l'instruction élémentaire. Il commence par un précis de l'Histoire de Savoie avant Berold; c'est-à-dire, depuis l'époque où les peuples de Savoie furent soumis aux Romains, jusqu'à l'an 998. Ensuite, il divise son Abrégé historique en trois parties, dont la première contient les comtes de Savoie, la seconde les ducs, et la troisième, les rois. La première période est de 418 ans; la seconde, de 302 ans; et la dernière, de 97 ans. L'auteur a consacré six chapitres à l'état de la religion, du gouvernement, de l'administration de la justice, des revenus publics, de la force-armée, de l'industrie, du commerce, de la littérature et de l'instruction publique, aux diverses époques de l'histoire du pays; et huit chapitres aux événemens de la révolution, depuis l'entrée des Français en Savoie. Il est présumable que cette dernière partie n'obtiendra pas l'approbation de toutes les classes de lecteurs. Cet *Abrégé*, tout resserré qu'il est dans ses étroites limites, peut donner une première idée de l'Histoire de Savoie, et inspirer le désir de connaître plus amplement les annales de ce pays et de la maison qui y règne.

237. — *Memorie della R. Academia delle Scienze di Torino*. — Mémoires de l'Académie royale de Turin, tom. XXIV. Turin, 1820. In-4°.

La section des sciences physiques et mathématiques contient les Mémoires suivans: 1° sur l'époque du retour au périhélie de la comète de l'an 1759, par M. Damoiseau; 2° sur les formules de M. Gauss pour déterminer le jour de Pâques suivant les deux calendriers, julien et grégorien, par M. de Grésy; 3° sur l'électricité du sang dans les maladies, par M. Bellingeri; 4° sur l'électricité des minéraux liquides, par M. Bellingeri; 5° sur des mé-

choires et des dents fossiles du mastodonte ou mammouth, trouvées en Piémont, par M. Borson; 6° sur les ailes des hyménoptères, par M. Jurine; 7° sur le péritoine et sur la pleurire, par M. Rolando; 8° sur la météorologie de Turin, de 1757 à 1817, par M. Vassali-Landi; 9° sur les transcendantes elliptiques, par M. Bidone; 10° sur la monographie ichneumonique du Piémont, par M. Gravenhorst; 11° sur la solution des différens problèmes relatifs à la loi résultante de l'attraction exercée sur un point matériel par le cercle, les couches cylindriques et quelques autres corps qui en dépendent par la forme de leurs élémens, par M. Plana; 12° éloge du professeur Brugnone, par M. Carena; 13° sur l'électricité de l'urine, par M. Bellingeri; 14° sur les produits du *prunus lauro-cerasus* de Linnée, par M. Lavini; 15° sur une nouvelle espèce de poissons de la Méditerranée, appartenant au genre trachyptère, par M. Bonelli; 16° sur le mouvement de rotation, par M. Cisa de Grésy; 17° sur la description d'un *Phyteuma Charmelioides*, par M. Biroli. — La section des sciences morales, historiques et philologiques contient trois Mémoires. Le 1er est de M. le C. G. F. Galeani Napione, et roule sur l'examen critique du premier voyage d'Améric Vespuce au Nouveau Monde. Le 2e traite de la fertilité du Piemont; il est de M. C. P. Balbo. Le 3e est de M. G. Grassi, sur un ouvrage inédit du prince Raimond Montecuccoli. M. le C. Napione, qui s'était étudié à prouver, dans une brochure, que Christophe Colomb n'était pas Génois, cherche, dans le Mémoire que nous venons de citer, à revendiquer pour lui la gloire de la découverte du Nouveau Monde, contre le P. Canovai, qui a voulu, comme quelques autres, l'attribuer à Améric Vespuce. Les observations que présente M. le C. Napione semblent très solides et très justes, et l'on ne devrait plus insister sur une question qui pourrait faire plus de tort que d'honneur à la mémoire de Vespuce lui-même. S.

ESPAGNE.

238. — *Arte de pensar y obrar bien.* — L'art de bien penser et de bien agir, ou philosophie rationnelle et morale. 6 volumes in-8°. Madrid, 1820. Chez Quiros. Prix, 25 sols.

L'auteur anonyme publie actuellement son second volume par

souscription. Il expose briévement et simplement l'ordre des idées et des actions, d'accord avec le droit naturel, le droit des gens et le droit civil.

239. — *Memoria premiada por la Junta suprema de caridad*, etc. — Mémoire sur le traitement à domicile des pauvres malades, qui a remporté, le 30 mai 1819, le prix proposé par le suprême comité de charité de Madrid, en faveur du meilleur ouvrage sur ce sujet; par dom *Joseph Antoine* Piquer, médecin de la famille royale. 1 vol. in-8°. Madrid, 1820. Chez Bailo.

L'auteur a dédié son livre au souverain congrès des Cortès; il y a joint 1° l'analyse de onze Mémoires qui avaient été présentés au comité de charité pour obtenir le prix; 2° la réponse aux objections publiées par J. V. C. en 1819. L'avis du docteur Piquer est que les malades pauvres sont traités dans leur domicile ou dans une autre maison particulière, beaucoup plus avantageusement que dans les hôpitaux, même les mieux dirigés et administrés, ce qu'il prouve non-seulement par l'autorité des écrivains mais par l'expérience commencée à Madrid le 1er janvier 1811 et suivie dans plusieurs villes de la monarchie, comme elle devrait l'être dans toutes.

240. — *Arte natural de escribir cursivo y liberal.* — L'art naturel d'écrire couramment et vite; par dom *Vincent* Nahabro. 1 vol. in-8°. Madrid, 1820. Chez Ramos.

L'auteur a présenté cet ouvrage aux Cortès d'Espagne, en assurant que chaque père de famille pourra apprendre lui-même à ses enfans à bien écrire, d'après la méthode qu'il explique. Pour moi, je pense que son idée n'a rien de nouveau, ni qui soit capable de produire de grands avantages. Un très grand nombre de pères de famille a rempli le même objet par la méthode simple de faire copier de bons modèles. L'auteur veut persuader que par sa méthode, l'on apprendra à écrire dans la moitié du temps que l'on y emploie ordinairement. Il me semble que cela dépendra de l'application de l'enfant au travail, du zèle de son père, et de beaucoup d'autres circonstances réunies. D'ailleurs, il y a bien peu d'hommes qui soient assez libres pour se consacrer pendant tout le jour à diriger les études de leurs fils; et c'est pourquoi ils ont coutume de les envoyer aux écoles publiques.

J. A. Llorente.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

241. — *Lethevallen en vroegere zeereison.* — Aventures et première navigation de J. HAAFNER. Amsterdam. C. Vander Hey, 1820. In-8°.

Feu M. Jansen a fait connaître, par une traduction française, les *Voyages dans la Péninsule occidentale de l'Inde, et dans l'île de Ceylan*, du même auteur (2 vol. in-8°. Paris, 1811). La vie passablement aventurière, et les navigations antérieures de *Haafner*, publiées d'après ses papiers par C. M. *Haafner*, son fils, font le sujet du volume que nous annonçons, qui offre une lecture plutôt attachante qu'instructive.

242. — *Eerznil*, etc. — Monument en l'honneur du second jubilé du Synode de Dordrecht, par *Nicolas* SCHOTSMAN, pasteur à Leyde. 2e édit. Leyde, chez J. Van Thoir; 1819; in-8° de 115 pag.

Le silence sur ce trop fameux Synode eût mieux valu, selon nous, dans la conjoncture actuelle, que le monument qu'a imaginé de lui ériger M. Schotsman. Il n'y a peut-être que lui qui ait songé à célébrer le jubilé. Quelques journalistes avaient maltraité son ouvrage dans sa nouveauté : il en fait, dans cette seconde édition un terrible exemple :

Discite conscriptos, moniti, non temnere patres!

Nous croyons que l'auteur aurait mieux fait de prendre cette devise que celle inscrite sur le frontispice de son prétendu *monument pyramidal* :

Non ego sum veterum, non assecla, crede, novorum :
Seu vetus est, verum diligo, sive novum.

243. — *Redevoering over het oogpunt*, etc. — Discours sur le point de vue, sous lequel, dans les circonstances où nous vivons, il faut considérer l'histoire de la patrie; par *Jean-Pierre* VAN CAPPELLE, prononcé à Amsterdam, le 22 novembre 1819, à sa prise de possession de sa chaire de professeur de l'histoire de la patrie. Amsterdam, imprimerie de la ville, 1819. In-4° de 57 pages.

Il paraît que M. VAN CAPPELLE vient d'être appelé à réunir la chaire d'histoire nationale à celle de la langue et de la littérature hollandaise, pour laquelle son discours inaugural a été publié dans le même format, en 1816; il traite *des mérites distingués des Amsterdamois dans la fixation et le perfectionnement de la langue*

hollandaise. Les deux discours font également honneur à leur savant auteur, que l'on aurait cru trouver dans une autre carrière, à en juger par sa première production, publiée à Amsterdam, en 1812, sous ce titre : *Aristotelis quæstiones mechanicæ*, chez Pierre Den Hengst et fils; in-8°.

244. — *Dissertatio historico-politica inauguralis*. — Thèse historico-politique de droit public sur Guillaume III, prince d'Orange, vengeur de la liberté de l'Europe contre le despotisme; par *Guillaume* Van Hogendorp, pour sa promotion publique au doctorat en droit à l'Université de Leyde, le 27 mai 1819. Leyde, Hazenberg jeune. 1819; in-8° de 236 pag.

M. de Hogendorp, fils de celui qui a si honorablement contribué au dernier affranchissement de sa patrie, a eu le bonheur d'échapper aux dangers de cette *garde d'honneur*, dans laquelle, en 1812, il ne s'enrôla pas plus librement que ses autres jeunes concitoyens. Sous d'autres auspices, il n'a rien eu de plus pressé que de retourner à des études auxquelles il n'avait été arraché que par la violence. Quoi que l'on puisse penser de son système politique, on doit rendre justice à l'étendue des connaissances historiques du jeune publiciste, et reconnaître qu'il s'est appliqué à les puiser aux meilleures sources. Après une introduction, où il est principalement question du fameux système de la *balance de l'Europe*, M. de H. fait, pour ainsi dire, trois compartimens de l'époque qu'il a pris à tâche de décrire. Son premier chapitre va de 1668 à 1678; le second, de 1678 à 1697; le troisième, de 1697 à 1713; et il termine son ouvrage par quelques corollaires, qui tendent essentiellement à l'apothéose de son héros, que tous les historiens n'ont pas jugé avec la même faveur.

245. — *Perikles van Athene*, par C. J. Van Assen, docteur en droit. La Haye. Veuve Allart et compagnie; 1819; in-8° de 95 pag.

M. Van Assen, qui, en prenant ses degrés en droit à l'Université de Leyde, commença à se faire connaître avantageusement, en 1809, par sa *Disputatio juridico-litteraria de M. Tullii Ciceronis oratione pro Aulo Cluentio Avito*, nous offre ici une monographie très intéressante pour l'histoire de l'ancienne Grèce. Ce sont deux Mémoires présentés, en 1816 et en 1818, à la Société philologique hollandaise de Leyde, et dont la lecture y produisit un grand intérêt. Le premier nous représente Péricles, à l'époque me-

morable où il parut ; pendant ses études, avec ses grands talens et ses éminentes qualités, dans sa carrière politique, dans ses relations avec Aspasie, dans sa mort véritablement philosophique.

Le second est un plaidoyer supposé prononcé par Périclès lui-même, contre les accusations qui lui étaient intentées par Lacrétidès ; et nous ne ferons pas un trop grand éloge de ce morceau, en le déclarant digne du grand personnage auquel il est attribué ; personnage à la fois si remarquable par l'élévation de son caractère et par son rare talent pour l'éloquence. M.

LIVRES FRANÇAIS.

246. — *Annuaire présenté au roi par le bureau des longitudes*, pour l'an 1821. Paris, 1820. In-18 de cinq feuilles. Chez madame veuve Courcier. Prix, 1 fr.

247. — *Mémoire sur la conservation des blés* ; par M. d'Artigues, membre du conseil général des manufactures et propriétaire de différentes fabriques ; lu à la séance de la Société royale et centrale d'agriculture, le 15 décembre 1819, et imprimé par ses ordres. A Paris, chez madame Huzard.

248. — *Le Guide du cultivateur et du fleuriste*, annuaire de la Société linnéenne d'émulation de Bordeaux, pour l'an de grâce 1821. In-12 de cinq feuilles. Bordeaux, 1821. Brossier.

249. — *Mémoires sur le Brésil* ; pour servir de guide à ceux qui désirent s'y établir. Par M. le chevalier G. de Langsdorf, consul-général de Russie au Brésil. Paris, 1820. In-4° de deux feuilles et demie. Imprimerie de Denugon, à Paris.

250. — *Histoire des vampires et des spectres malfaisans* ; avec un examen du vampirisme. Paris, 1820. Chez Masson, libraire, quai des Augustins, n° 19. 1 vol. in-12. Prix, 3 fr.

Après les romans et les pièces de théâtre sur les vampires, il est juste que l'on fasse aussi leur histoire et leur bibliographie. C'est à quoi est destiné ce petit volume, extrait en grande partie de la compilation de dom Calmet. On a fait suivre cet abrégé de l'article spirituel de Voltaire sur le vampirisme, qui vaut les deux volumes du compilateur bénédictin ; et d'une notice sur les ouvrages que la vogue des vampires a fait naître, ou qui en ont parlé précédemment. L'auteur aurait pu pousser ses recherches plus loin ; peut-être aurait-il alors approché davantage de l'or-

gine des usages barbares par lesquels on a prétendu prévenir l'état de vampirisme chez les morts. Il a négligé, entre autres pays, la Scandinavie, qui pourtant offre des exemples plus anciens de cette superstition que d'autres contrées. J'en citerai deux qui sont remarquables par les circonstances qui les ont accompagnées ; ils pourront servir de supplément à l'article *du vampirisme* inséré dans la *Revue*, tom. VII, pag. 225 (1).

Le premier de ces exemples remonte jusqu'au sixième siècle. Deux jeunes princes danois, compagnons d'armes, Asmond et Asuite, s'étaient juré une amitié éternelle. Dans l'enthousiasme de leur attachement, ils s'étaient même promis de se faire ensevelir ensemble. Asuite étant mort, on le déposa dans une de ces tombelles communes dans le nord, et percées fréquemment d'une chambre ou caverne sépulcrale. Asmond se fit enfermer dans ce tombeau auprès du corps de son ami, après s'être muni de provisions qui ne devaient servir qu'à prolonger sa vie de quelques semaines, ou peut-être de quelques jours. Ce fut alors que la superstition engagea le jeune guerrier à empêcher son défunt ami de devenir vampire. Il lui coupa la tête, lui perça le corps d'un pieu et attendit lui-même patiemment la fin de ses tristes jours. Quelque tems après, des Suédois ayant débarqué sur la côte, et ayant aperçu la tombelle, pensèrent qu'elle pourrait renfermer un trésor, parce que les anciens Scandinaves ensevelissaient souvent avec le mort les effets les plus précieux qu'il avait possédés. Ils résolurent en conséquence d'ouvrir le tombeau. Ils pratiquèrent, dans le haut, une ouverture par laquelle ils firent descendre, le long d'une corde, un des leurs. Asmond vivait encore. Quand un rayon de jour vint luire dans cette caverne affreuse, l'amour de la vie se ranima dans son ame ; il repousse le Suédois, s'empare de la corde, et se fait hisser jusqu'au haut de la butte. A la vue de cet homme inconnu, plus semblable à un spectre qu'à un être vivant, qui remonte au lieu du compagnon qu'ils ont fait descendre, les Suédois sont saisis de frayeur ; s'imaginant que c'est le mort qui les poursuit pour avoir violé sa tombe, ils prennent la fuite. Asmond les rappelle et

(1) Cet article a été traduit et inséré depuis dans des journaux allemands et anglais ; mais aucun d'eux n'a cité ni l'auteur, ni la *Revue Encyclopédique*, d'où ils l'ont tiré.

ne parvient qu'avec beaucoup de peine à leur persuader qu'il est un être vivant comme eux, et à leur expliquer son aventure.

L'autre exemple est du treizième siècle, et n'est remarquable que par le haut rang du personnage que l'on voulut empêcher de devenir un des vampires, appelés *daugen*, dans le langage du Nord. Ce fut le roi Abel, odieux par l'assassinat de son frère Eric, à qui, après la mort, on coupa la tête, et dont on attacha le corps à la terre par un pieu, pour qu'il ne pût point tourmenter ses sujets. Il fallait que la superstition fût bien forte pour qu'on osât procéder à une pareille opération sur les restes d'un souverain. On voit, par ces deux exemples, que les habitans du Nord pratiquaient dès le quatrième siècle les mêmes usages barbares qui firent tant de bruit, pendant le dix-septième, en Hongrie et en Moravie. Comment cette superstition absurde s'est-elle répandue dans des pays qui n'ont point entre eux de communication? Voilà une question qu'il ne serait pas facile de résoudre.

DEPPING.

251. — *De l'Influence de l'instruction élémentaire du peuple sur sa manière d'être, et sur les institutions politiques*; discours qui a remporté le prix à la Société royale d'Arras, en 1820; par F.-A. BÉREL-DESFORGES, avocat à Saint-Malo. In-8° de ¼ feuilles. Paris, 1820, A.-A. Renouard.

252. — *Cours de Lecture Mnémonique*, ou l'art d'apprendre à lire les mots, les syllabes et les sons par soixante-quatre gravures, et l'histoire des objets qui y sont figurés, à l'usage du pensionnat de l'Abbaye-Saint-Germain; par M. *Eusèbe* GORGERET, chevalier de la légion-d'honneur, bachelier ès-lettres, chef d'institution. Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 162 pag. Chez l'auteur, en son pensionnat, rue de l'Abbaye-Saint-Germain, palais Abbatial, n° 3; et Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30.

253. — *Conseils à mon amie*, sur l'éducation physique et morale des enfans; par Madame FABRE D'OLIVET. Paris, 1820. 1 vol. in-12 de 303 p. Chez Delaunay, Eymery et Bossange, libraires.

254. — *L'Aimable Enfant*, ou Conversations d'Édouard; imité de l'*Education pratique* de miss Edgeworth; par madame *Elisabeth de* BON. Paris, 1820; 2 vol. in-12; avec gravures. Grandin, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 235. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 cent. franc de port.

Cet ouvrage offre une lecture très instructive, utile et amusante pour les enfans.

255. — AGENDA GÉNÉRAL, ou *Mémorial portatif universel* pour l'année 18... Livret pratique d'emploi du tems, composé de tablettes utiles et commodes, d'un usage journalier, par M. M. A JULLIEN, auteur de l'*Essai sur l'emploi du tems*. 1 vol. in-12. Avec tablettes pour les six principales divisions de la vie. Relié. Prix, 5 fr.

256. — MÉMORIAL HORAIRE, ou *Thermomètre d'emploi du tems*, soit BIOMÈTRE, *instrument pour mesurer la vie*, composé de tablettes destinées à procurer le moyen de recueillir, en une minute et sur une seule ligne, pour chaque intervalle de vingt-quatre heures, les divers emplois et les principaux résultats de la vie, pendant le même intervalle de tems. 1 vol. in-12, relié. Prix, 5 fr. *Au bureau de la Revue Encyclopédique*, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18, et chez J.-J. Paschoud, libraire, rue de Seine, n° 48.

Au renouvellement de l'année, il paraît utile de rappeler deux livrets spécialement destinés aux jeunes gens, qui ont pour objet de leur procurer un moyen facile de se rendre compte, jour par jour, des principaux résultats de leur vie; d'avoir ainsi, à mesure qu'ils avancent dans l'année, un recueil intéressant et instructif de souvenirs, d'expériences, d'observations. Ces deux livrets, dont on se borne à donner ici les titres et la destination, fournissent des instrumens pratiques pour l'application d'une méthode qui se trouve développée dans l'ouvrage du même auteur intitulé : *Essai sur l'emploi du tems*, etc., dont il a paru trois éditions, deux en France et une en Allemagne, et que l'on trouve aux adresses déjà indiquées.

(*) 257. — *Guide aux droits civils et commerciaux des étrangers en Espagne*, ou Recueil chronologique des traités, pactes, conventions et autres actes royaux et des cortès, émanés du cabinet de Madrid, depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'à la fin du mois d'octobre 1819; par M. *Guillaume* LOUÉ, consul de S. M. le roi des Pays-Bas à Cadix. Paris, 1820. Un gros vol. in-8°. Prix, 7 fr. 50 c., à Paris. Chez Rodriguez, à la librairie espagnole, cour des Fontaines, n° 4.

(*) 258. — *Science du publiciste*, ou Traité des principes élémentaires du droit, considéré dans ses principales divisions, etc. Par M. A. FRÉTOT, avocat; tom. III, in-8°. Paris, Bossange.

Nous avons donné, depuis peu, dans la *Revue*, une idée de ce volume, en faisant l'annonce du tome second.

(*) 259. — *De l'Organisation de la puissance civile dans l'intérêt monarchique*, ou de la nécessité d'instituer les administrations départementales et municipales en agences collectives. Paris, 1820. In-8°, 380 p.

En vain un génie malfaisant paraît nous agiter, au dehors et au-dedans : l'amour de la justice et de la liberté soutient le courage des bons citoyens, et double, en quelque sorte, leurs forces intellectuelles et morales. Nos patriotes, très royalistes, puisqu'ils sont les amis de la Charte, obtiennent des succès dans toutes les branches du savoir et de l'industrie ; ils publient d'utiles ouvrages, ils cultivent glorieusement toutes les parties de la politique. Envisagé sous ce point de vue, l'ouvrage que nous annonçons sur l'organisation de l'administration et de la justice dans l'intérêt des monarques, est une production très remarquable. Ce livre est substantiel, bien écrit, bien conçu, exécuté sur un bon plan ; il abonde en recherches savantes et en vues administratives les plus sages. — Dans son premier livre, l'auteur établit, par la nature des choses, par le raisonnement, enfin, par l'autorité de plusieurs grands ministres, que, dans les monarchies, les magistratures collectives, administratives et judiciaires, sont les seules convenables aux intérêts du prince et du peuple; en un mot, qu'elles sont des instrumens fidèles, énergiques, et les plus faciles à manier. — Dans les livres second et troisième, il trace l'histoire de nos établissemens judiciaires et administratifs. Les principaux inconvéniens inséparables des agences simples, qui ruinent le pouvoir monarchique, sont exposés dans le quatrième livre. Le cinquième décrit, en opposition, les avantages des agences composées. Enfin, dans le sixième livre, l'auteur tire ses conséquences; et, après avoir rappelé les réformes qu'il croit désirables, il propose un plan d'organisation administrative complet, depuis le Conseil d'État jusqu'aux mairies. Il insiste, dans plusieurs chapitres, sur la nécessité de rédiger un Code administratif, et d'en rendre l'étude obligatoire.

Nous croyons cet ouvrage digne d'être lu et médité par tous les hommes d'État. L'auteur dit que la dernière loi sur les élections, en date du 29 juin 1820, est la première et la seule loi qui

mentionne notre Conseil d'État : c'est une erreur. Il a été mentionné, sans discussion, dans la mémorable loi du 5 février 1817; mais cela ne suffit point pour lui communiquer une existence constitutionnelle. LANJUINAIS.

260. — *Vues politiques sur les changemens à faire à la Constitution de l'Espagne*, afin de la consolider, spécialement dans le royaume des Deux-Siciles; par M. LANJUINAIS, pair de France. Paris, 1820. Brochure in-8° de 72 pages. Baudouin frères, imprimeurs-libraires, rue de Vaugirard, n° 36.

Cet ouvrage est d'un grand intérêt dans les circonstances actuelles. La constitution des Cortès de 1812, si admirable au fond, présente une foule d'imperfections dans la rédaction, qui proviennent de ce que la philosophie du langage, l'analyse de la parole n'avaient pas été encore suffisamment approfondies en Espagne. Tout ce qui concerne cette partie est traité par M. Lanjuinais, avec cette supériorité qu'on devait attendre d'un aussi célèbre légiste. Quant à certaines questions politiques, elles seraient susceptibles de contestation. Ce n'est point ici le lieu d'en élever aucune. On cite avec éloge un écrit sur le même sujet, par le célèbre publiciste BENTHAM. M.

(*) 261. — *Du gouvernement de la France depuis la restauration*, et du ministère actuel; par F. GUIZOT. Troisième édition, in-8°. 1 vol. 382 pag. Paris, chez Ladvocat. Prix, 5 fr.

Cet ouvrage, très remarquable, et qui honore son auteur, est écrit avec élégance, et renferme des idées quelquefois plus utiles qu'exactes, et des choses présentées d'une manière plus adroite qu'ingénue. L.

262. — *Lettres de M. Grégoire, ancien évêque de Blois*, adressées, l'une à tous les journalistes, l'autre à M. de Richelieu; précédées et suivies de considérations sur l'ouvrage de M. Guizot, intitulé : *Du gouvernement de la France depuis la restauration*, etc.; par *Benjamin* LABROCHE. Troisième édition. In-8° de ½ feuil. Paris, 1820.

263. — *De la liberté des Théâtres*, dans ses rapports avec la liberté de la presse, à l'occasion de l'analyse de *La Démence de Charles VI*, tragédie de M. Lemercier. Paris, 1820. Brochure in-8° de 28 pages.

L'auteur recherche la cause, la nature et les effets des obstacles qu'éprouve, sous une monarchie constitutionnelle, l'auteur d'une

tragédie « où se montre la hardiesse du génie, et pleine d'un intérêt pathétique, de retours sinistres et amers sur le cœur humain, mais surtout de sentimens profonds sur l'amour de la patrie, et sur la haine de la domination étrangère. » Il s'agit ici d'une question de législation qui n'avait été traitée nulle part, bien qu'elle intéresse les auteurs, les théâtres, la patrie et les princes. La discussion de cette question doit fixer l'attention des Chambres et du gouvernement.

264.—*Calendrier judaïque* pour l'an du monde 5581. Paris, 1820. Chez Sétier, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts, n° 7; et D. Drach, rue des Singes, n° 3. In-18.

265.—*Notice et dissertation sur Provins.* — Est-il l'*Agendicum* des Commentaires de César? Question de point de fait historique, proposée pour prix par la Société libre d'Agriculture, Sciences et Arts de Provins, à sa séance publique du 26 juin 1820; par le secrétaire perpétuel de la Société bibliothécaire de la ville. Provins, 1820. In-8° de 15 feuilles et demie. A Paris, chez Madame Huzard.

266. — *Notice sur la constitution de Sicile de l'année* 1812, et sur l'acte d'union donné à Caserte, en l'année 1816, par S. M. le roi des Deux-Siciles. Paris, 1820. In-8° de 2 feuilles trois quarts. Chez Rousseau et Ponthieu. Prix, 1 fr. 50 centimes.

(*) 267.—*Histoire physique, civile et morale de Paris, depuis les premiers tems historiques jusqu'à nos jours*; contenant, par ordre chronologique, la description des accroissemens successifs de cette ville et de ses monumens anciens et modernes; la notice de toutes ses institutions, tant civiles que religieuses; et, à chaque période, le tableau des mœurs, des usages et des progrès de la civilisation; ornée de gravures représentant divers plans de Paris, et ses monumens et édifices principaux; par J. A. Dulaure, de la Société royale des antiquaires de France. Tome Ier, in-8° de 32 feuilles, plus des planches. A Paris, chez Guillaume et compagnie. Prix, 8 fr.

L'ouvrage formera 6 vol. in-8°, et ne dépassera pas le prix de 48 fr. pour les souscripteurs, qui paieront un tiers de moins que les non-souscripteurs. On paiera d'avance 5 fr., dont il sera tenu compte sur le prix du dernier volume, et ensuite chaque volume, aussitôt qu'il paraîtra.

Il a été publié de gros ouvrages sur l'histoire d'une capitale qui assurément offre assez de matières à un historien; mais ces ouvrages ont été écrits dans un tems où une critique judicieuse ne présidait pas encore au travail des savans, où l'on admettait beaucoup de fables sur la foi des traditions, et où d'ailleurs il était imprudent, même dangereux de dire toujours la vérité, surtout si l'historien appartenait à quelque corporation. Il en résultait que beaucoup de faits restaient mal éclaircis, et que la vérité se trouvait toujours mêlée au mensonge, tantôt officiel, tantôt gratuit. C'était donc une entreprise méritoire que d'écrire de nouveau pour des lecteurs éclairés l'histoire de la métropole de la France, l'histoire d'une ville qui a toujours été féconde en événemens, et dont le sort a plusieurs fois décidé celui de tout le royaume. M. Dulaure, qui a voué toute sa vie à l'étude de l'histoire et des antiquités de sa patrie, a commencé à remplir cette tâche, d'une manière qui ne pourra que lui mériter l'approbation de tous les hommes de bonne foi. Appuyé sur les monumens historiques qu'il cite toujours fidèlement, le nouvel historien de Paris s'est proposé de retracer sans déguisement tous les faits qui tiennent à l'histoire civile et morale de cette capitale. Son histoire est divisée en autant de chapitres qu'il y a d'époques mémorables, et ces chapitres sont subdivisés en sections analogues aux règnes des rois. Chacun des chapitres est terminé par un aperçu de l'état physique, civil et moral de Paris, pendant la même époque. Ces aperçus sont généralement remplis de faits curieux, tous appuyés de preuves. Ils ne nous persuadent pas que ce qu'on veut bien appeler le *bon vieux tems* ait été un tems heureux, ni pour le peuple, ni pour les gouvernemens.

Le premier volume de cet ouvrage important, qui vient de paraître, conduit l'histoire de Paris jusqu'au règne de Philippe Auguste. Il est divisé en six chapitres intitulés: *statistique physique* (dénomination qui n'est pas très exacte, puisqu'il s'agit dans ce chapitre seulement de l'état physique de Paris), *Origine de la nation parisienne*, *les Parisiens sous la domination romaine*, *Paris sous la première race des rois francs*, *Paris sous la seconde race*, *Paris depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe Auguste*. On pense bien que l'auteur n'adopte pas les rêveries qu'on a débitées long-tems sur l'origine de Paris; on croyait autrefois que des im-

dividus et des lieux illustres gagnaient à une origine merveilleuse. M. Dulaure fait voir que les Parisiens n'étaient qu'une très faible peuplade, quand César, « le fléau de son siècle, dévoré par la soif du pouvoir et des richesses, malheureusement doué du génie et des talens propres à satisfaire ces passions funestes, » conquit la Gaule sous les Romains; Paris obtint peu d'importance sous les empereurs, elle eut pourtant un palais, celui des Thermes, dont M. Dulaure, dans une savante discussion, attribue la construction à Constance Chlore, et non à Julien, à qui en effet aucun auteur ancien ne l'a attribuée. Il y avait un grand autel, situé à l'extrémité orientale de l'île Notre-Dame, et dont les bas-reliefs, retrouvés sur l'emplacement de la cathédrale actuelle, existent au musée; il y avait un camp romain qui, selon M. Dulaure, occupait la terrasse orientale du jardin du Luxembourg, où l'on a retrouvé dans ce siècle beaucoup d'objets antiques paraissant avoir appartenu à des militaires. On a trouvé aussi des antiquités romaines dans la rue Vivienne, des restes d'un aqueduc qui aboutissait au jardin du Palais-Royal. Tout le quartier de la Montagne de Sainte-Geneviève paraît avoir été un cimetière antique, puisqu'on y a trouvé, dans diverses fouilles, un grand nombre de tombeaux. Mais nulle part on n'a vu les traces du prétendu temple d'Isis, dont on a voulu faire dériver le nom de Parisiens. M. Dulaure présume qu'ils s'appelaient d'abord *Barisii* ou habitans de la *Barre*, ou frontière de la Gaule du côté de la Belgique. Il y a plusieurs peuplades limitrophes qui avaient une dénomination dans laquelle était exprimé le mot de *Bar*. Paris devenue chrétienne donne à l'historien l'occasion de discuter la prétendue histoire de la décapitation de saint Denis, que les moines de l'abbaye de ce nom s'étaient donné beaucoup de peine pour accréditer, malgré son absurdité. On a écrit une soixantaine d'ouvrages sur ce sujet; il est probable qu'on aimera mieux lire le résumé de M. Dulaure que cette collection volumineuse, presque oubliée aujourd'hui comme tant d'autres querelles ecclésiastiques ou monacales. On vénérait, avant la révolution, en sept lieux différens le chef *véritable* de saint Denis; mais, depuis ce tems, on croit s'être assuré que le culte de saint Denis, en grec *Dionysios*, n'a été institué que pour remplacer le culte de Bacchus qui portait le même nom, et dont la fête se célébrait, à la

même époque de l'année, c'est-à-dire, au tems des vendanges. On vénérait aussi dans l'église de Saint-Benoît un saint Bacchus, dont l'histoire ecclésiastique et même les légendes ne parlent pas; il est à présumer que c'est tout simplement le Bacchus de l'antiquité; en effet, l'église de Saint-Benoît avait été fondée sur l'emplacement d'un ancien vignoble.

Paris, sous la première race des Francs, n'offrit qu'une scène de meurtres, de pillages, d'oppression. Les chefs de tribus Francs, leurs leudes, ou compagnons d'armes, et les évêques gaulois, dont la trahison avait appelé ces étrangers dans la Gaule, exerçaient, chaque classe de son côté, une autorité presque illimitée sur les malheureux habitans. Aussi, quand le peuple trouvait quelque encouragement, il secouait avec fureur le joug insupportable qu'on lui avait imposé, et rien n'était plus commun que les guerres civiles. Cependant, on bâtissait beaucoup d'églises; c'était une manière d'expier des forfaits, et de gagner le ciel, malgré la vie la plus infectée de vices. M. Dulaure fait connaître tous les établissemens religieux dont Paris, fut orné, à cette époque désastreuse.

Sous la seconde race, les Normands viennent infester les environs de la capitale, et y mettre le siége. Les Carlovingiens montrèrent qu'ils étaient incapables de tenir le sceptre; et un usurpateur heureux, Hugues Capet, prit leur place. Dès-lors, le royaume ne fut plus partagé entre plusieurs fils; et c'est en grande partie à cette politique que M. Dulaure attribue la longue durée de la troisième race. Toutes ces époques firent naître dans Paris une foule d'édifices religieux, et l'on commença aussi à l'embellir sous d'autres rapports. Mais, le régime féodal désolait encore la capitale et la monarchie; les nobles infestaient les grands chemins; les prêtres se livraient à des fraudes pieuses; les rois souffraient de l'arrogance des uns et des autres, et n'avaient pas assez de lumières pour rechercher l'appui du peuple contre ce double fléau. Des famines et des pestes ajoutaient fréquemment à la misère générale.

Nous nous arrêtons ici avec l'auteur, pour reprendre son récit, à la publication prochaine de son second volume. Nous ajouterons seulement que le premier est orné d'un plan de Paris dans les tems anciens, et de gravures qui ont le mérite de représenter

très fidèlement les monumens des premières époques qui existent encore. DEPPING.

(*) 268. — *Biographie nouvelle des Contemporains*, ou Dictionnaire historique et raisonné de tous les hommes qui, depuis la révolution française, ont acquis de la célébrité par leurs actions, leurs écrits, leurs erreurs ou leurs crimes, soit en France soit dans les pays étrangers; précédée d'un tableau, par ordre chronologique, des époques célèbres et des événemens remarquables, tant en France qu'à l'étranger, depuis 1787 jusqu'à ce jour, et d'une table alphabétique des assemblées législatives, à partir de l'Assemblée constituante jusqu'aux dernières chambres des pairs et des députés. Par MM. A.-V. ARNAULT, ancien membre de l'Institut; A. JAY; E. JOUY, de l'Académie française; J. NORVINS, et autres hommes de lettres, magistrats et militaires. Orné de 240 portraits au burin, d'après les plus célèbres artistes. Paris, 1820. Tome Ier (A). In-8° de 33 feuilles et demie; plus, des portraits. A la librairie historique, rue Saint-Honoré, n° 123.

Cet ouvrage, si les auteurs continuent à remplir exactement leurs promesses, paraît appelé à réparer de grandes injustices, et à substituer un monument véritablement historique aux répertoires de diffamations et de calomnies, publiés jusqu'ici, et voués au mépris de tous les hommes de bien.

269. — *Épître à M. Grégoire*, ancien évêque de Blois; par AUDIGUIER. In-8°. Paris, 1820. Delaunay et Mongie.

270.—*La Vaccine*, poëme, par *Anthelme* PEYSSON, médecin de l'hôpital militaire de Cambray, lu le 15 août à la séance de la Société d'émulation de cette ville. Cambray. 1820. in-8°, 23 pag. A. F. Hurez.— M. Alexandre Soumet a déjà remporté un prix pour un poëme sur la découverte de la vaccine, sujet proposé, il y a quelques années, par l'Académie française. M. Peysson a fait preuve de talent poëtique, en traitant le même sujet. Les notes révèlent un médecin philosophe et plein d'enthousiasme pour son art.

271. — *Fragment d'un poëme imité du Tasse*; in-8° d'une demi-feuille. Imprimerie de A. F. Hurez. Cambray, 1820.

272. — *L'Homme heureux* dans toutes les situations de la vie, ou les Aventures de Misséno; poëme portugais, du P. Théodore de Almeyda; traduit par l'abbé JAMET. Caen, 1820; 2 vol in-12. F. Poisson. Prix, 5 fr.

Ce poëme, écrit en prose et d'une morale sublime, a quelques traits de ressemblance avec le Télémaque, dont il est une heureuse imitation. Des fragmens de la traduction, lus à l'Académie de Caen, y ont obtenu des éloges et des applaudissemens.

273. — *Don Carlos, infant d'Espagne*, tragédie en cinq actes. Paris, 1820. In-8° de 4 feuilles un huitième. Imprimerie de Victor Mangin, à Nantes. Paris, Ladvocat, libraire, Palais-Royal.

274. — *Hymne à trois voix*, en vers rhythmiques latins et italiens, sur la naissance de monseigneur le duc de Bordeaux; paroles et musique de M. Gérard, professeur à l'Ecole royale de musique, et membre de la Société d'émulation de Liége. Paris, 1820. Kleffer, libraire, rue d'Enfer, n° 2. Prix, 3 fr.

Cet hymne se vend au profit du noviciat des sœurs de Saint-André, établi à Issy, sous la protection spéciale de S. A. R. Madame la duchesse de Berry.

275.—*Recueil de vers latins*, composés par les élèves du collége de Meaux, dans le courant de l'année 1820. Meaux, 1820. Brochure in-8° de 85 pages. A Meaux, Dubois-Berthault, imprimeur.

Trois recueils de vers latins, composés par les élèves, ont successivement paru, depuis le rétablissement du collége de Meaux, et le public a applaudi au zèle éclairé des professeurs, comme aux heureuses dispositions des élèves. Nul doute que le quatrième recueil ne soit également bien apprécié par toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès des études classiques.

276.—*Cent fables de quatre vers chacune*; par M. Mollevaut, de l'Institut de France. Paris, 1820. 1 vol. in-18, sur papier vélin, imprimerie de Didot aîné; orné de quatre jolies figures en taille douce et d'un frontispice gravé avec une figure allégorique. Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c.

Nota. On trouve à la même adresse les autres ouvrages de M. Mollevaut, dont *Catulle*, *Tibulle*, *Properce*, l'*Enéide*, en prose, *les Fleurs*, poëme, avec des figures en couleurs.

277.—*Le comte de Saint-Hérem*, ou *Ma cinquantième année*, suivi des *Mémoires de la comtesse d'Albestrophe*, mère de la duchesse d'Albany (*Charlotte Stuart*); orné d'une gravure; par

madame la comtesse A. DE MACHECO. Paris, 1820. 2 vol. in-12. Kleffer, libraire, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 2. PRIX, 5 fr.

278. — *Les Missionnaires*, ou *la Famille Duplessis*, par M. DE ROUGEMONT. 2 vol. in-12, ornés de deux jolies gravures. Prix, 5 fr. et 6 fr. 50 c. *franc de port.*

279. — *Raphaël d'Aguilar*, ou *les Moines portugais*: histoire véritable du dix-huitième siècle, publiée par M. DE ROUGEMONT (ouvrage faisant suite aux Missionnaires). 2 vol. in-12. Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.

Ces deux ouvrages, qui sont d'un grand intérêt, se trouvent à Paris, chez Th. Grandin, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 235.

280. — *Lord Ruthwen*, ou les vampires. Roman de C. B. (*Cyprien* BÉRARD), publié par l'auteur de *Jean Sbogard* et de *Thérèse Aubert*. Deuxième édition, augmentée de notes sur le vampirisme. Paris, 1820. 2 vol. in-12. Ladvocat, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, nos 197—198. Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port.

« Nous sommes trop loin, dit M. Charles Nodier dans ses observations préliminaires, des idées naïves du premier âge, pour prendre plaisir aux pastorales amours des héros de Longus, ailleurs que dans cette histoire délicieuse de *Daphnis et Chloé*, qui a perdu chez nous toutefois sa vraisemblance avec ses modèles. Grâce au perfectionnement de nos mœurs, le grand nombre des lecteurs ordinaires de romans repousseraient les peintures cyniques des imitateurs les plus élégans de Lucien ou de Pétrone. Si l'un de ces genres a cessé depuis long-tems d'être classique, parce qu'il a cessé d'être *vrai*; si l'autre n'a jamais été classique pour les honnêtes gens, parce qu'il n'a jamais été *moral*, il faut chercher au roman moderne un autre type dans le caractère actuel de notre civilisation, et une autre source d'inspiration dans nos sentimens les plus habituels, dans nos passions les plus prononcées, dans nos superstitions les plus poétiques. »

« Je suis loin, dit-il ailleurs, de considérer comme un thème bien favorable à l'imagination et au goût, celles de ces superstitions qui, admises comme à regret par les peuples, n'offrent à la pensée que des scènes de terreur. De tels sujets ne peuvent être abordés sans doute qu'avec une timide sobriété..... C'est peut-être assez qu'elles aient fourni une composition développée à notre moyenne

littérature, et la circonspection délicate qui distingue l'esprit français prescrira nécessairement à nos écrivains d'être avares à l'avenir de cette ressource téméraire, utile tout au plus pour émouvoir une sensibilité blasée, ou pour irriter une curiosité difficile en sensations. » M. Charles Nodier promet une suite de lord Ruthwen, sous le titre d'*Histoire de ma première vie*.

281. — *Rapports sur les concours d'éloquence et de poésie*, à la Société d'émulation de Cambrai, le 16 août 1820; suivis des motifs qui ont déterminé la Société dans le choix des sujets de prix proposés pour l'année 1821; par M. F. Delcroix, membre de la Société. In-8° de deux feuilles et demie. Cambray, 1820. Imprimerie de A. F. Hurez.

282. — *Nouveaux mélanges de littérature française*, à l'usage du gymnase de Strasbourg; par M. Brunner. T. Ier. Strasbourg. Heitz, 1821. In 12.

Familiariser les élèves avec la langue française, leur faire connaître la noblesse et la variété des expressions, former leur goût en leur offrant à la fois le vrai et le beau, enrichir leur esprit de connaissances utiles, les aider à se faciliter les moyens de raisonner juste, leur inspirer des sentimens élevés, leur faire chérir la vertu par les leçons et par l'exemple d'hommes généreux, telle est la tâche que l'auteur s'est prescrite dans son travail, et il l'a parfaitement remplie. M. Brunner ne s'est pas borné à mettre sous les yeux du lecteur de simples fragmens d'éloquence; il s'est encore appliqué à lui montrer les tons oratoires au milieu de l'enchaînement des idées qui concourent avec ces derniers à former un tout, et il a préféré, à une multitude de traits saillans, un nombre moins grand de passages qui, par la force des preuves autant que par le charme de la diction, tendent à convaincre et à persuader. On n'a pas besoin de dire que, pour atteindre à son but, il a été souvent réduit à faire de nombreux extraits de plusieurs ouvrages très volumineux; cependant, en retranchant toutes les discussions arides et tout ce qui peut effaroucher la décence, il a eu soin de lier les pensées de chaque auteur par ses propres expressions. Il s'agissait enfin de fixer l'orthographe que l'on devait suivre dans cet ouvrage: connaissant les titres de l'ancienne et de la nouvelle, et regardant l'orthographe de chaque auteur comme sa propriété, M. Brunner a fait impri-

mer chaque extrait avec celle qui lui est particulière, sans craindre de jeter la confusion dans l'esprit des élèves, puisqu'à chaque instant ils lisent des livres français diversement orthographiés. K.

283.—*Rapport sur les fouilles exécutées dans l'été de* 1819, *sur le plateau du Mont-Auxois*, par M. Girault, président de la commission permanente établie pour la recherche des antiquités du département de la Côte-d'Or. In-8° de deux feuilles. Dijon, 1820. Imprimerie de Frantin.

284.—*Lettre à M. le baron Silvestre de Sacy*, par M. *l'abbé* Reinaud, *sur la Collection des monumens orientaux de M. le comte de Blacas*. Paris, 1820. In-8° de 16 pages. Firmin Didot.

Cette lettre a pour but de faire connaître au public les travaux que prépare M. l'abbé Reinaud. Il a été chargé par M. le comte de Blacas, de la publication de son riche cabinet, dans lequel sont réunis des cylindres persépolitains, des pierres et des médailles sassanides, coufiques, arabes, arméniennes et persanes modernes. Cette collection renferme un grand nombre de variétés dans toutes les branches de la numismatique coufique, depuis l'Espagne jusqu'aux extrémités orientales de l'empire des premiers Khalyfes. Plusieurs sont inédites. Ce sera rendre un grand service à la littérature orientale que d'attirer l'attention des savans sur ce genre de monumens. M. l'abbé Reinaud, qui se prépare à cet important travail, a obtenu de MM. les conservateurs du cabinet des médailles de la Bibliothèque du roi, toutes les facilités pour étudier la suite des médailles coufiques, que possède cet établissement. Il se propose d'étudier encore pendant deux ans les livres et les monumens qui peuvent augmenter ses connaissances déjà étendues dans cette partie, avant de commencer la publication de son ouvrage sur la collection dont il s'occupe. Il annonce qu'aucune dépense ne sera épargnée pour que les monumens les plus intéressans de cette collection soient gravés, et mis par ce moyen sous les yeux des savans. Cette lettre, qui est une espèce de prospectus de l'ouvrage, annonce dans M. l'abbé Reinaud, élève de M. de Sacy, les talens nécessaires pour donner à son entreprise tout l'intérêt dont elle est susceptible. Dumersan.

285.—*Runakefli le runic rim stok*, ou *Calendrier runique*, avec l'explication des divers caractères, fêtes, etc., qui sont gravés sur ces anciens bâtons, auquel est ajoutée une ode tirée de l'Edda

sœmundar, appelée Thrymskvida, ou le rapt du marteau du Thor, composée dans le onzième siècle; traduite en français de la langue islandaise, suivie de quelques remarques sur la mythologie du Nord. On y a joint quelques planches représentant des monumens runiques dont on donne l'explication; par JENS WOLFF, ci-devant consul de Danemarck, etc. In-8o de quatre feuilles et demie, plus les planches. Paris, 1820. Imprimerie de Nouzou.

285. — *Calendrier des hommes célèbres*, imprimé sur papier jésus vélin. Paris, 1820. Caillot, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, no 75. Prix, cartonné et bordé en papier glacé, 2 fr.; *idem*, avec bordure denteile ou, 2 fr. 50 c.; *idem*, avec large dorure, 3 fr.

287. — *Deux Victoires par Jour*, almanach militaire dédié aux braves, par Ladvocat. Tableau in-folio oblong. Paris, 1820. 3e édition. Ladvocat, libraire, éditeur des *Fastes de la Gloire*, Palais-Royal, galerie de bois, nos 197 et 198.

Ouvrages périodiques.

288 — *Recueil agronomique*, publié par les soins de la Société des sciences, agriculture et belles-lettres du département de Tarn-et-Garonne. Tome Ier, no 1 (septembre 1820). In-8o d'une feuille et demie, plus une planche. Montauban, 1820. Fontanel et chez Lafargue.

(*) 289. — *Bibliothèque physico-économique*, instructive et amusante, ou Recueil périodique de tout ce que l'agriculture, les sciences et les arts qui s'y rapportent, offrent de plus intéressant; par une société de savans et de propriétaires, et rédigée par A. THIÉBAUT-DE-BERNEAUD, membre de plusieurs Sociétés savantes et d'agriculture, nationales et étrangères.

La Bibliothèque physico-économique paraît exactement tous les mois. A la fin de l'année, les douze cahiers forment deux volumes avec des planches. Chaque volume contient une table systématique des matières qui y sont contenues. L'abonnement est de 12 fr. pour les douze cahiers, que l'on reçoit, *francs de port*, par la poste. La lettre d'avis et l'argent que l'on enverra par les directeurs des postes, doivent être affranchis et adressés à Paris, à M. Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, no 23. On peut encore, pour éviter les frais, envoyer l'argent par un mandat sur Paris.

(*) 290. — *Journal des cours publics de jurisprudence, histoire et belles-lettres.*

Les rédacteurs de ce Recueil s'engagent à présenter à leurs lecteurs une analyse complète et raisonnée des huit cours suivans : Faculté de droit. Droit naturel, droit des gens et droit public général. *Professeur*, M. de Portets. — Histoire du droit romain et du droit français, M. Poncelet. — Droit administratif, M. de Gérando. Collége de France. De la manière d'écrire l'histoire, M. Daunou. — Poésie latine, M. Tissot. Faculté des lettres. Histoire ancienne, M. Lacretelle jeune; — histoire du gouvernement représentatif, M. Guizot.

La plupart des professeurs ont bien voulu promettre au *Journal des Cours publics* des notes et communications qui contribueront à la fidélité des analyses.

L'ouvrage formera huit volumes, format in-8°. Chaque Cours paraîtra en douze livraisons, qui feront ensemble un volume d'environ 400 pages, de telle sorte que chaque volume se trouvera complet à la fin de l'année. Le prix de l'abonnement total pour l'année classique, c'est-à-dire, pour la collection des huit Cours, est de 40 fr., et de 49 fr. 60 c., *franc de port.*

Pour une collection de sept cours, 37 fr. et 45 fr. 40 c.; de six, 33 fr. et 40 fr. 20 c.; de cinq, 29 fr. et 34 fr.; de quatre, 24 fr. et 28 fr. 80 c.; de trois, 19 fr. et 22 fr. 60 c.; de deux, 14 fr. et 16 fr. 40 c.; et pour chaque cours séparément, 8 fr. et 9 fr. 20 c. Les abonnemens peuvent être faits par semestre.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Saint-Jacques, n° 51, et dans les départemens, chez tous les libraires des académies et des colléges. *A l'étranger.* A Édimbourg, chez Constable et chez Manners et Millers. A Londres, au dépôt du Journal, chez A. Roi, Dean-street, n° 35, Soho sq.

En annonçant dans le dernier cahier, pag. 361, art. 139 du *Bulletin Bibliographique*, la nouvelle et magnifique édition des *Œuvres de Pétrarque*, on a oublié d'ajouter qu'elle se vend chez Debure frères, libraires, rue Serpente, n° 7, au prix de 150 fr., sur très beau papier; et de 250 fr., sur grand papier vélin.

IV. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

WASHINGTON. — *Statistique politique des États-Unis.* — Deux mois avant l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau vice-président du gouvernement général des États-Unis, chaque État doit avoir choisi le nombre d'électeurs déterminé par la loi pour procéder à cette nomination. Ce nombre est, pour tous les États ensemble, de 232. Dans la plupart des États, ils sont nommés par le peuple réuni en districts; dans d'autres, il n'y a qu'un seul scrutin, et, dans deux seulement (*New-York* et la *Caroline du Sud*), la nomination de ces électeurs est dévolue à la législature locale. *New-York* en fournit vingt-neuf; la *Pensylvanie*, vingt-cinq; la *Virginie*, vingt-cinq; la *Caroline septentrionale*, quinze; le *Massassuchets*, vingt-quatre; le *Maine*, vingt-quatre; le *Kentuckey*, douze; le *Maryland*, onze; la *Caroline meridionale*, onze; le *Connecticut*, neuf; le *New-Hampshire*, *Vermont*, *New-Jersey*, *Tennessee* et la *Georgie*, chacun huit; l'*île de Rhode* et la *Delaware*, chacun quatre; et l'*Alabama*, l'*Illinois*, l'*Indiana*, la *Louisiane* et le *Mississipi*, chacun trois. Le *Missouri* n'a pas encore de voix, parce que ni sa constitution, ni la forme de son gouvernement ne sont encore approuvées par le Congrès.

— Quatre nouveaux États ont été ajoutés à l'union pendant la dernière session du congrès, savoir : *Illinois*, *Alabama*, *Maine* et *Missouri*, qui, avec les territoires de *Michigan* et *Arkanson*, qui auront bientôt assez de population pour devenir États indépendans, doubleront le nombre des États qui se sont déclarés indépendans de la Grande-Bretagne le 4 juillet 1776. Ils n'étaient alors qu'au nombre de *treize*; ils sont maintenant *vingt-quatre*; et, avec le nouvel accroissement, ils seront *vingt-six*.

AMÉRIQUE DU SUD.

BUENOS-AYRES. — *Botanique.* — M. Bonpland, naturaliste distingué, et compagnon de voyage de M. de Humboldt, s'est établi

avec sa famille dans cette ville, où il s'occupe de former un jardin composé de plantes rares et curieuses. Il en a déjà réuni un grand nombre : ses recherches lui ont fait découvrir une plante qui croît dans l'eau, et qui contient une grande quantité de tannin ; il se propose d'en profiter pour former une tannerie sur la *Parana*.

ASIE.

ILES DE LA SONDE.

Java. — *Antiquités.* — Depuis que les Anglais ont rendu l'île de Java aux Hollandais, ces derniers se sont occupés à rassembler toutes les antiquités qu'ils ont pu découvrir dans le pays ; et ils ont fait des préparatifs pour les transporter en Europe. Parmi ces restes précieux, sont quatre statues en pierre, de grandeur naturelle ; elles ont été trouvées au milieu des ruines de Malang, où elles avaient probablement servi à orner quelque édifice considérable. Trois sont déjà en route pour Amsterdam. La première, qu'on suppose représenter la divinité *Durga*, a huit mains; elle est assise sur un bufle qui foule aux pieds une figure du vice ; la seconde, appelée par les Javanais *Gaza Singa Jaga*, est la *Genesa* de la mythologie des Indous ; elle a la tête d'un éléphant. La troisième divinité *Nandi* est représentée sous la forme d'un taureau. Le travail de cette dernière statue est, dit-on, d'un fini admirable.

RUSSIE ASIATIQUE.

Orenbourg. — *Voyage commercial.* — L'expédition destinée pour la Bucharie s'est mise en route, le 10 octobre 1820 ; elle est escortée de deux cents cosaques et de deux pièces d'artillerie légère, et dirigée par le conseiller Negri, homme versé dans les langues orientales et distingué par ses connaissances. Elle a pour objet d'établir des relations commerciales sûres et avantageuses, et de prendre des connaissances plus détaillées sur un pays intéressant et voisin, mais séparé de nous par des déserts de sable.

AFRIQUE.

ÉGYPTE.

Voyage scientifique de M. Fred. Cailliaud, en Nubie. (Voy. T. I, pag. 347; T. IV, pag. 371; T. V, pag. 372; T. VI, pag.

396; T. VIII, pag. 169. — Des lettres d'Eléphantine, du 23 août, nous annoncent que cinq mille hommes étaient rassemblés, dans les environs, pour remonter le Nil, sous la conduite d'Ismail Pacha et d'Abdy Bey. M. Fred. Cailliaud, qui accompagne l'expédition pour se rendre au Dongolah et sur les bords de la Mer Rouge, a profité de son séjour à Thèbes, pour faire exécuter de nouvelles fouilles. Ce voyage à Thèbes est le septième. Il vient d'y faire, le 17 du mois d'août dernier, une découverte d'un grand intérêt pour l'histoire de l'Égypte. Dans un des hypogées de cette ancienne capitale, il a trouvé une momie du tems des Grecs; le personnage embaumé a sur la tête une couronne dorée en forme de *lotus*; le corps est enveloppé de bandelettes à la manière égyptienne; sur la caisse du sarcophage, dans lequel est renfermé la momie, sont tracées des inscriptions en grec, et d'autres en hiéroglyphes. A la partie droite, est attaché, avec des bandelettes, un manuscrit sur papyrus; et ce manuscrit est encore en langue grecque. La toile qui recouvre la momie, est couverte de sujets égyptiens et de signes hiéroglyphiques. Dans l'intérieur de la caisse, on a représenté les figures du Zodiaque.

Ce monument précieux est heureusement bien conservé; mais, le dessin, les ornemens et les couleurs ne sont pas aussi parfaits que dans les ouvrages plus anciens. Cette perfection de travail est précisément le cachet de la haute antiquité égyptienne. C'est ce que les voyageurs français ont reconnu et constaté, pendant l'expédition.

Il paraît démontré, par cette découverte de M. Cailliaud, qu'on avait encore sous les Grecs une certaine intelligence des hiéroglyphes. La fameuse pierre de Rosette l'avait prouvé déjà pour l'époque de Ptolémée Epiphane, et les inscriptions trouvées récemment au pied du Sphinx, dans les fouilles qu'on doit à la persévérance et au dévouement du capitaine Cuviglia, autorisent à penser que, sous les Romains même, on avait conservé, jusqu'à un certain point, l'art d'écrire ces hiéroglyphes. Toutefois, je suis loin de conclure de ces faits, que les notions des Romains ou des Grecs, sur les hiéroglyphes, pourraient, si nous les possédions aujourd'hui au même dégré qu'eux, nous suffire pour comprendre les inscriptions de Thèbes et des tombeaux des Rois, ou

celles des obélisques; mais, il n'en est pas moins extrêmement curieux de trouver réunis, sur un monument postérieur à l'arrivée des Grecs en Égypte, ou peut-être beaucoup plus récent, des inscriptions de deux espèces, dont les unes sont jusqu'à présent restées indéchiffrables, et les autres peuvent être lues sans difficulté.

On pourrait présenter ici des conjectures qui viennent aisément à l'esprit; mais elles seraient prématurées, et il est préférable d'attendre l'arrivée du monument. Il est à croire que le possesseur prendra tous les moyens pour en assurer la conservation et le transport à Paris.

M. Cailliaud a encore trouvé dans les catacombes de Thèbes, quantité d'objets qui jettent un nouveau jour sur les mœurs et les usages des anciens, tels que des meubles, des chaussures, des ornemens de toilette, et jusqu'à du pain antique conservé. Le cabinet de M. Drovetti, fruit de quinze années de recherches, renferme un grand nombre de ces objets curieux, qui ajoutent encore du prix à la plus belle et à la plus riche collection qu'on ait jamais formée en antiquités égyptiennes; collection digne d'orner le premier musée de l'Europe, et qui est ardemment convoitée par plusieurs puissances.

M. Cailliaud et son compagnon de voyage M. Letorzec continuent de se livrer avec zèle aux recherches géographiques. Tous les points qu'ils ont visités ont été déterminés en longitude et en latitude, par une grande quantité d'observations célestes, qui ne diffèrent l'une de l'autre que dans les secondes. C'est par les *distances* qu'ils prennent les longitudes, et non avec le chronomètre, dont ils ne peuvent plus se servir utilement dans des températures aussi élevées et aussi variables.

Les nouveaux firmans que M. Cailliaud a obtenus du pacha, lui assurent les escortes et les ouvriers dont il aura besoin pour courir le pays qui sépare la Mer Rouge du Nil supérieur, et pour explorer les métalliques que les anciens auteurs assurent avoir existé dans l'île de Méroë. JOMARD, *de l'Institut.*

— Le pacha vient de faire présent au roi d'Angleterre de la fameuse colonne d'Alexandrie, connue sous le nom d'*aiguille de Cléopâtre*. Le poids de cette colonne est de 200 tonneaux (quatre cents milliers); son diamètre, près de la base, est de sept pieds.

Ce monument sera placé en face du palais de Carlton-House, à Londres.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Médecine.—Remède contre l'empoisonnement par le deuto-muriate de mercure.—Un enfant de deux ans ayant avalé une dissolution de *sublimé corrosif*, dont on comptait se servir pour détruire les rats, fut pris instantanément de vomissemens. On lui fit boire de l'huile d'olive en grande quantité. M. *John Mortimer*, chirurgien, le voit au bout de six heures; le vomissement ne s'arrêtait point, le pouls était accéléré, la peau devenait froide, la soif excessive; il fit dissoudre un gros de sulfure de potasse dans une pinte et demie d'eau sucrée tiède qu'il fit boire au malade alternativement avec douze blancs d'œufs battus; il prescrivit aussi les lavemens d'eau de savon. Dans l'espace de vingt-quatre heures environ, l'enfant avala soixante-sept blancs d'œufs et but toute la dissolution de sulfure de potasse : dès le troisième jour, il était presque dans son état habituel de santé.

Wolwich.—*Constructions navales.*—On a construit dernièrement, dans notre chantier, trois corvettes de 20 canons, ayant exactement les mêmes dimensions, et bâties, la première en chêne, la seconde en sapin de Riga, et la troisième en sapin tiré d'une forêt qui fait partie du domaine du duc d'Athol, en Perthshire. Le premier de ces bâtimens, nommé *l'Etoile du Nord*, sera mis à l'eau très incessamment; le second, nommé *le Nieman*, a été lancé lundi dernier, et le troisième, nommé *l'Athol*, mercredi. Le but du gouvernement est de déterminer, d'une manière précise, le rapport entre la force et la durée des navires construits avec ces trois espèces de bois, ainsi que les dépenses qu'exigent leur construction et leur entretien.

Londres. — *Société royale.* — Le 30 novembre dernier, jour de St.-André, cette Société a tenu sa séance annuelle, à Sommerset Place. La médaille d'or a été décernée au professeur *Jean Chretien Oersted*, pour ses découvertes électro-magnétiques (voyez ci-dessus page 181). La Société a procédé ensuite à la nomination du président, en remplacement de feu *Sir Joseph Banks*; tous les suffrages se sont réunis sur le célèbre chimiste *Sir Humphry Davy*.

Edimbourg. — *Société royale d'Ecosse. — Nomination.* — Sir James Hall, ayant donné sa démission des fonctions de président de cette Société, les membres qui la composent ont choisi pour le remplacer *Sir Walter Scott.* Ce choix honorable est la digne récompense des travaux littéraires du peintre célèbre des mœurs écossaises.

POLOGNE.

Cracovie. — *Monument en l'honneur de Kosciusko.* — Le 16 novembre dernier, le monument élevé aux mânes de Kosciusko, a été consacré sur la montagne de Bronislara, voisine de cette ville. On ne pouvait choisir un emplacement plus convenable pour déposer les restes du héros défenseur et victime de la cause de la liberté polonaise. Cette cérémonie avait réuni plus de 12,000 personnes de tout sexe et de tout état. On y voyait les fonctionnaires publics à côté des citoyens, les moines parmi les soldats, et partout le même esprit, le même enthousiasme. — Après le discours funèbre, prononcé par le général Paskowski, le président du sénat, Stanislas Wodiski, a déposé le procès-verbal et autres documens dans un vase de terre renfermé dans une boîte d'étain; le tout, placé dans une urne de pierre, a été mis dans le caveau préparé à cet effet. En ce moment, la multitude des assistans, cédant à la vivacité des sentimens dont elle était pénétrée, s'est élancée vers le monument; chacun voulait remplir le devoir pieux de jeter une poignée de terre pour recouvrir l'urne du héros polonais. Alors la musique a fait entendre les airs nationaux : la Polonaise de Kosciusko, la marche de Dombrowski, aux armes, mes frères! A l'entrée de la nuit, les hauteurs voisines étaient couvertes de feux. Au théâtre, une pièce analogue à la circonstance a terminé cette journée vraiment patriotique.

Varsovie. — *Société royale littéraire. — Extrait d'un rapport de M. le conseiller d'Etat Stanislas Staszic, président, sur les travaux de la Société pendant huit années.* — Cet exposé donne l'idée la plus avantageuse du but que s'est proposé cette réunion de savans, et de l'activité déployée par la plupart d'entre eux pour l'atteindre. Fondée en 1800, sous le gouvernement du roi de Prusse, encouragée par le roi de Saxe, et protégée mainte-

nant par l'empereur de Russie, elle a pour objet « de fixer et d'épurer la langue nationale, de conserver et de perfectionner l'histoire du pays, de l'étudier à fond sous le rapport de la topographie, de la statistique, de l'histoire naturelle et du commerce; et enfin de répandre parmi les Polonais les arts et les connaissances nécessaires au bonheur et à la prospérité de la nation. » — Les travaux de la Société, relatifs à la langue nationale, ont tendu principalement à faire adopter un même système d'ortographe et de prononciation : elle a chargé un de ses membres de la confection d'une grammaire qui pût servir de règle, et se propose de donner elle-même à la nation un dictionnaire complet de la langue polonaise. Relativement à l'histoire nationale, les travaux ont été répartis entre plusieurs membres, qui se sont chargés chacun d'une époque ou d'un point particulier; on a fait fouiller dans les archives du pays et dans celles des pays voisins; on a consulté les anciens monumens, les mémoires de familles, les médailles, etc.; rien n'a été négligé pour se procurer un corps complet de documens historiques. La Société a de plus fait publier, à l'usage de la jeunesse, un abrégé de l'histoire de Pologne, et à l'imitation de Lavater en Suisse, a répandu parmi le peuple un recueil de chansons nationales où sont rattachés les hauts faits et les belles actions des Polonais. — La section des sciences s'est principalement occupée de recherches utiles au pays; il a été publié divers mémoires sur la nature du sol et sur les différentes mines de cette contrée : on s'occupe en ce moment d'une carte géognostique de la Pologne : on a donné une attention particulière à la cochenille qui était autrefois un objet important pour le commerce extérieur, et qui maintenant sert encore à la teinture des étoffes grossières; plusieurs membres de la Société pensent que cette branche pourrait être ranimée au moyen de soins et d'encouragemens. L'ambre jaune, dont la formation est encore un problême, a aussi occupé la Société. Un de ses membres, possesseur d'une mine considérable de cette substance, a prouvé qu'elle n'était qu'une résine fossile découlant d'une espèce d'arbre dont le fruit ressemble à une pomme de pin, et que l'ambre en grande masse se trouvait ordinairement près des troncs de ces arbres. — La section d'agriculture a mis le plus grand soin à faire connaître les nouvelles méthodes de culture, et

les instrumens aratoires que l'expérience a jugés propres à remplacer les anciens avec avantage. Elle a cherché à bien déterminer les causes et les symptômes des épizooties si fréquentes en Pologne, et les moyens les plus efficaces pour les faire cesser. — Enfin la section de médecine a dirigé ses travaux sur les maladies propres au pays, et en particulier sur la plique. — Telle est l'esquisse rapide des travaux nombreux et variés de cette Société savante, qui paraît animée du patriotisme le plus pur, et du zèle le plus ardent pour l'avancement des arts et des sciences. Indépendamment de l'impulsion salutaire qu'une telle Société doit donner aux esprits, par sa seule existence, les moyens auxiliaires pour atteindre le but qu'elle s'est proposé, sont 1° des médailles et des prix destinés à ceux qui ont présenté les meilleurs Mémoires sur des questions proposées; 2° une bibliothèque publique ouverte à toutes les personnes qui désirent y puiser de l'instruction; 3° un cabinet d'histoire naturelle; 4° enfin, plus que tout cela, le soin d'entourer d'honneurs et de gloire les noms de ceux qui ont illustré leur pays par leurs talens et leurs grandes découvertes. C'est dans ce but que la Société vient de faire un appel à la nation pour l'érection d'un monument à l'honneur de Copernic (né à Thorn). Cet appel ne peut être fait en vain, lorsqu'il est adressé à un tel peuple, et pour un tel génie. — Nous donnerons dans un prochain numéro l'extrait d'un discours fait à ce sujet.

DANEMARCK.

Médecine. — Progrès de la vaccination. — La vaccine produit dans ce pays les plus heureux résultats. D'après un rapport de la commission nommée par le gouvernement, en 1818, pour surveiller cette branche de la médecine, il paraît que le nombre des enfans vaccinés s'élevait, dans cette seule année, à 27,994, dont 22,638 avaient été vaccinés par des hommes de l'art; 3,688, par des ecclésiastiques, et 1,768 par différens individus. Suivant un calcul approximatif, le pays avait perdu par la petite vérole, dans l'espace de cinquante ans, depuis 1749 jusqu'à 1798, 2,100,000 personnes : Ainsi la vaccine, qui y a été introduite en 1802, aurait conservé la vie à 73,000 créatures humaines.

Islande. — *Littérature islandaise.* — D'après un rapport de la

Société littéraire d'Islande, il paraît que le grand ouvrage islandais, nommé *Sturlunga saga*, et formant cent vingt feuilles d'impression, vient d'être achevé. On a aussi publié, depuis peu, une Géographie générale de l'Islande, et on imprime dans ce moment une collection des Œuvres des poètes qui ont illustré ce pays.

ALLEMAGNE.

Wurtzbourg. — *Programme des cours ouverts, à l'université de cette ville, le 2 novembre.* — Trois professeurs enseignent la philosophie; sept cours sont destinés aux sciences exactes et naturelles. Parmi les cours d'histoire, au nombre de dix, on en remarque un, dont l'unique but est de développer le système actuel des États de l'Europe, surtout en ce qui concerne l'influence de la révolution française. Les professeurs, Blum et Mathias, donneront des détails sur l'Histoire littéraire des Grecs et des Romains. Enfin, les mathématiques elles-mêmes auront leur historien. Le programme annonce de plus deux cours de philologie; neuf de théologie; quinze de droit. Quatorze cours sont compris sous la dénomination de *staats vifsen Schast* (sciences des États), quoique, parmi ces derniers, huit seulement aient pour but les sciences politiques, et que les autres s'occupent de choses qui y ont un rapport moins direct; par exemple, des mines, des forêts, de l'économie rurale. Enfin, dix-sept cours sont ouverts aux élèves en médecine. Des maîtres particuliers enseignent l'art du graveur, le dessin, la musique, etc., etc.

Erlangen. — *L'Université* a repris ses exercices dès le 16 octobre. Voici le détail des leçons qu'on y donne : il y a dix cours de théologie; dix-huit de droit; soixante de médecine; onze de philosophie; seize de mathématiques; quinze de sciences naturelles; six de sciences économiques et politiques; deux de beaux-arts; dix d'histoire; vingt de philologie. La bibliothèque royale, le musée et le jardin botanique sont à la disposition des élèves. Parmi les noms des professeurs de cette Université, on cite ceux de MM. de *Savigny*, *Hufeland*, *Fichte et Osann*. Ce dernier a récemment publié des idées neuves sur la tragédie d'Ajax, assez mal jugée jusqu'à ce jour. M. Osann l'a vengée à la fois des injustices de ses détracteurs et des maladresses de ses défenseurs.

Ainsi, dans le même tems, la France et l'Allemagne ont vu remettre, à la place qu'ils doivent occuper, deux chefs-d'œuvre anciens. Qui ne se rappelle, avec plaisir, le charmant morceau lu par M. Andrieux à l'Académie? Il appartenait à celui qui a enrichi la scène française d'ouvrages classiques, de faire rendre justice au Prométhée d'Eschyle. PH. GOLBÉRY.

MUNICH. — *Société pour l'imitation des manuscrits orientaux.* — Il s'est formé dans cette ville une Société qui va faire lithographier, sur les meilleurs manuscrits, les ouvrages les plus estimés qui existent en turc, en arabe, en persan et en langue tartare, pour les répandre dans tout l'Orient, par la voie de Trieste. Ce qui s'est opposé à l'introduction de l'imprimerie, chez les orientaux, ce sont d'abord les cabales des copistes de profession; mais bien plus encore l'impossibilité où l'on est de rendre, au moyen de caractères fondus, les divers ornemens que les Turcs et les Arabes sont habitués à voir accompagner chacun des caractères écrits. La lithographie offre de grandes ressources à cet égard, et l'on va s'appliquer à imiter parfaitement, tant la calligraphie, que la reliûre des manuscrits. Il y a tout lieu de croire que le prix modique, auquel on pourra fournir les exemplaires lithographiés, leur procurera un grand débit, et que le nouvel établissement contribuera beaucoup à répandre les lumières dans l'Orient.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — TUBINGEN. — *Traduction d'un ouvrage français.* — M. Jean Charles Hoeck, conseiller aulique de régence à Gaildorf, a publié à Tubingen, chez le libraire Hopfer de l'Orme, une traduction allemande de l'ouvrage de *M. M. A. Jullien*, de Paris, intitulé : *Agenda général*, ou *Mémorial portatif universel*, dont la troisième édition a été imprimée à Paris, en 1815. Le traducteur a adapté son ouvrage à l'année 1821, et y a ajouté quelques observations, ainsi qu'un supplément.

LEIPSICK. — *Poésie.* — L'Allemagne continue à s'enrichir de traductions des grands poëtes de l'antiquité : les comédies de Plaute, les fables de Phèdre, les odes de Pindare et celles d'Horace ont été récemment mises en vers allemands, et les auteurs de ces traductions ont partout conservé le mérite de l'original. Cet avantage de l'allemand sur les autres langues est inappréciable. Les Français n'ont pas réellement une seule traduction

des poëtes anciens : la prose ne leur en a donné que des copies décolorées, la poésie ne nous les a montrés que dans des imitations quelquefois élégantes, mais toujours infidèles. Chez les Allemands, au contraire, quand on fait parler Pindare ou Horace, c'est lui-même qui parle. Le traducteur n'est là que pour substituer aux mots grecs ou latins des mots allemands de même mesure : son mérite consiste dans l'élégance et la fidélité de ce choix, et la difficulté de ce travail est encore fort grande, puisqu'il faut, pour la vaincre, que le traducteur soit poëte lui-même. Aussi voit-on que les hommes qui se sont distingués par des ouvrages d'imagination, sont précisément ceux qui ont le mieux traduit les anciens. Pour le prouver, il suffirait de nommer *Voss*, et de rappeler que l'auteur de *Louise* a été l'interprète d'un grand nombre de chefs-d'œuvre. Phèdre vient d'être traduit par M. Vogelsang Son style est en général facile et élégant. Quant à Pindare, c'est la première fois que ses odes ont été rendues en vers de la même mesure. M. Tiersch n'a pas craint de faire imprimer en regard le texte grec, il y a joint un Traité sur les vers de Pindare, et plusieurs savantes dissertations non moins intéressantes. M. Tiersch a été plus que traducteur : il s'est montré poëte, de telle sorte que les chants de Pindare sont naturalisés en Allemagne. L'interprète d'Horace a suivi deux fois pour une le précepte *nonum prematur in annum*, car c'est depuis 1802 que M. Klammer Schmidt est occupé à polir son livre. Il n'en fallait pas moins pour entrer en lice avec Rammler, Eschon et Voss. Le dernier surtout est un terrible adversaire, devant lequel M. Schmidt paraît avoir succombé. On lui fait aussi le reproche d'avoir dénaturé son auteur par un excès de scrupule, et d'avoir substitué des noms de filles à ceux de garçons, partout où il était question d'une espèce d'amour que la nature réprouve.

M. Voss, cet infatigable traducteur des chefs-d'œuvre anciens, vient d'être mis lui-même en vers latins. M. Fischer a publié sa *Louise*, avec le texte allemand. Nous recommandons cet opuscule aux Français qui veulent connaître Louise : aucune traduction française ne pourrait mieux les satisfaire. M. Voss travaille aussi à une traduction importante; il ne s'agit de rien moins que de faire parler Shakespeare en vers allemands.

—M. Buttmann s'occupe en ce moment de publier un recueil de

Scolies d'Homère. Son but est de rassembler tout ce que les grammairiens, autres qu'*Eusthathe*, ont dit sur ce prince des poëtes. En s'aidant des travaux de ses devanciers, M. Buttmann donnera beaucoup de scolies inédites, tirées d'un manuscrit de Heidelberg. Ce manuscrit avait déjà été indiqué par le savant professeur Creutzer, qui en parle dans ses *Meletemata de antiquitate.* M. Buttmann rend un véritable service aux amis des lettres qui pourront, en joignant *Eusthathe* à sa collection, se procurer facilement un cours complet d'érudition sur les poésies d'Homère.

— M. Muller a publié un petit écrit intitulé : *Carminum nec latinorum specimen.* Les journaux allemands prétendent qu'il s'est servi avec succès des vers employés par Horace. Ils louent surtout les strophes sur le voyage du prince de Hardemberg à Karlsbad; cependant ces strophes nous ont paru prosaïques. Veut-on savoir comment l'auteur désigne le wist et le vin de la comète :

Cœna nos simplex variusque pictis
Regibus lusus tacitos habebat,
Et Notæ undenæ pia testa fundens
Pocula Rheni.

PH. G.

DARMSTADT. — *Archéologie.* — M. Moller fait paraître une collection de dessins des monumens du moyen âge. Les 9e et 10e cahiers représentent le couvent de Lorsch, que l'on dit être du temps de Charlemagne; on y voit aussi le cloître du chapitre d'Aschaffenburg, le dôme de Worms, l'hôtel de ville d'Hanovre, etc., etc.

BERLIN. — *Beaux-Arts.* — *Fondation d'un musée.* — On a fondé dans cette ville un musée, où l'on doit réunir les statues les plus remarquables, les médailles les plus curieuses et les plus beaux tableaux, dispersés dans différens édifices. Le roi protége cet établissement, et a nommé M. le conseiller Hirt pour présider au choix et au placement des divers objets qui doivent composer cette collection.

VIENNE. — *Architecture.* — *Erection d'un temple.* — L'empereur d'Autriche a donné des ordres pour faire construire dans cette ville un temple, qui doit être en tout semblable à celui de

Thésée érigé à Athènes. Le célèbre groupe de Thésée, par Canova, doit orner l'intérieur de cet édifice.

Leipsick. — *Théâtre.* — *Coligny.* — M. Marschner vient de donner une tragédie de Coligny, que l'on dit écrite avec beaucoup de force. L'auteur s'est attaché à peindre dans toute leur horreur les excès du fanatisme religieux. On assure que cet ouvrage est surtout remarquable par la fidélité historique des caractères, par la vérité des images, et par la chaleur toujours soutenue du dialogue.

Munich. — *Nécrologie.* — Le 10 avril nous a enlevé deux hommes distingués. — Le premier, M. de *Rittershausen*, rédigeait autrefois un journal intitulé : *Die Pfalzbaierische muse;* plus récemment (de 1804 à 1808), il en avait publié un autre sous le titre de *Deutschlands-Aufklarung.* — Le savant qui est mort le même jour est *M. Sébastien Günther,* connu par d'excellens travaux historiques sur la Bavière.

Augsbourg. — *Charles Arbuthnoth*, Écossais de naissance, et prélat du chapitre écossais de Saint-Jacob, est mort le 19 avril, à l'âge de 84 ans. Dans le cours de sa longue et honorable carrière, il avait cueilli plusieurs palmes académiques. Il était fort jeune encore lorsqu'il entra au chapitre écossais, dont il fut ensuite le directeur pendant dix-sept ans. M. Arbuthnoth était membre de l'Académie des sciences de Munich.

Ph. Golbéry.

SUISSE.

Genève. — *Maison de force pénitentiaire.* — Le conseil d'État a prolongé de deux mois le terme dans lequel devaient être déposés les plans et devis d'*une maison de force pénitentiaire*, au sujet de laquelle il a été publié des programmes dans le commencement de cette année. Par le premier, on offrait un prix d'environ 600 fr. à l'auteur du meilleur projet d'une maison de détention pour 45 à 50 criminels, projet qui devait être adapté à un édifice déjà existant. Les auteurs, disposés à se servir des prisons actuelles, étaient avertis qu'ils devaient y conserver une place suffisante pour pouvoir y renfermer, indépendamment des 45 à 50 malfaiteurs ci-dessus, un nombre à peu près égal de prévenus, de détenus pour dettes ou d'individus condamnés à l'emprisonnement, et qu'ils de-

vaient, en outre, pourvoir, autant qu'il serait possible, à la séparation de ces diverses classes de prisonniers, en ayant égard à leur sexe. Par le second programme, on mettait aussi au concours un prix d'environ 500 fr. pour l'auteur du meilleur projet d'une maison du même genre à construire à neuf pour une cinquantaine de criminels. Quatorze conditions principales devaient être remplies indispensablement par ces deux programmes. On exigeait, entre autres, au moins deux grandes salles de travail, susceptibles d'être divisées en cas de besoin; un réfectoire; une chapelle, commune aux deux cultes; une chambre de bain, etc., etc. On recommandait surtout aux concurrens qui n'adopteraient pas le système panoptique, ou tout autre analogue, de disposer les chambres des guichetiers et des inspecteurs du travail, de manière à faciliter la surveillance des différentes parties de l'administration. Tous les renseignemens de quelque utilité, ainsi que les meilleurs ouvrages publiés, sur ce sujet, tant en France que dans d'autres pays, avaient été mis à la disposition des personnes qui étaient dans l'intention de disputer les prix. Un assez grand nombre de projets ont été envoyés au concours, et, quoiqu'il soit fermé depuis le 1er novembre dernier, on n'en connaît pas encore le résultat.

Publications nouvelles. — Glaris. — Le docteur *Hegetschweiler* vient de faire paraître une notice intéressante sur la composition, l'usage et les facultés de l'eau minérale qu'on trouve près de Linththal, dans notre canton.

— *Histoire de la Suisse.* — MM. Füssli et compagnie viennent de publier le cinquième cahier des principales scènes de l'Histoire des Suisses; le sixième et dernier cahier paraîtra incessamment. Cet ouvrage soutient la réputation qu'il s'est acquise.

— Zurich. — *Traduction d'un ouvrage français.* — Les libraires, Orell, Füssli et compagnie, annoncent une traduction allemande de l'ouvrage que M. le docteur Joseph Coullon a publié, à Paris, en 1819, sous le titre de *Recherches et considérations médicales sur l'acide hydrocyanique, son radical, ses composés et ses antidotes.*

— Berne. — La publication de la Chronique suisse de *Juttinger* a été si bien accueillie, que les éditeurs se sont déterminés à faire imprimer les écrits historiques des autres chroniqueurs du

tems, *Tschachtlau*, *Schilsing* et *Valerius Anshelm*. L'ouvrage de Tschachtlau est déjà sous presse.

ITALIE.

Pavie. — *Bateau à vapeur.* — Une Société de Milanais a fait venir à Pavie, un bateau à vapeur, construit dans les chantiers de Gênes. La machine a été faite par M. Botton de Birmingham.

— Venise. — Le bateau à vapeur de M. Fs. Allen, qui va de Venise à Trieste, ne paraît pas d'une bonne construction; il a même éprouvé un accident assez grave cette année.

Progrès de l'enseignement mutuel en Italie et à Malte. — La méthode de l'enseignement mutuel fait chaque jour de nouveaux progrès en Italie. Une école, où l'on suit ce système d'instruction, vient de s'ouvrir à Malte, sous la surveillance de Joseph Standi, qui a fait un voyage en Angleterre, afin d'acquérir une connaissance plus approfondie de la méthode de Lancastre. Une autre s'est formée près de La Valette par les soins d'un ecclésiastique nommé Don Luigi, qui se montre très empressé à seconder ce plan d'éducation. A Naples, le nouveau système a reçu les plus grands encouragemens de la noblesse, des hommes de lettres, et des individus de presque toutes les classes. Il y a, dans cette ville, une école d'enseignement mutuel, où trois cents enfans pauvres sont instruits aux frais du gouvernement. Plusieurs établissemens du même genre vont, dit-on, s'ouvrir à Rome et à Gênes : Milan, Brescia, Florence, en possèdent déjà. Dans cette dernière ville, l'institution est encouragée par des personnes d'une grande distinction. M. Gallini, qui a parcouru la France et l'Angleterre dans la vue de s'instruire des procédés de la méthode, vient de fonder une de ces écoles à Voghera, en Piémont. Le prince Carignano en avait déjà établi cinq dans le même pays, où elles prospèrent d'une manière surprenante, et où le clergé se plaît à les encourager. D'autres viennent de se former à Nice et dans ses environs, grâces au zèle de MM. l'abbé Cessola, et Caupin.

Florence. — *Institut d'enseignement public.* — C'est une réunion de plusieurs écoles destinées à l'instruction de la jeunesse. M. Attilio Zuccagni Orlandini est à la tête de cet établissement, dont il a conçu le projet; il a pour collègues Luigi Borrini,

Giuseppa Pierottini et Agostino Giuliani, tous jeunes gens également animés de l'amour de la gloire et de la patrie. Les écoles qu'embrasse cet Institut, sont : 1° celle de préparation; 2° de calligraphie et d'arithmétique élémentaire; 3° de dessin; 4° et 5° de géographie; 6° d'histoire sacrée; 7° d'histoire civile; 8° d'histoire littéraire; 9° de grammaire générale appliquée à la langue italienne; 10° de langue française; 11° et 12° écoles inférieures de littérature; 13° de littérature supérieure; 14° de logique et de géométrie; 15° d'élémens d'histoire naturelle et de physique. Cet établissement a mérité la protection du gouvernement. Les fondateurs ont encore établi, à peu de distance, un pensionnat qui s'ouvrira au mois de janvier 1821, pour les jeunes gens, surtout pour les étrangers qui désireront profiter des cours de l'Institut Florentin. On a publié à Florence, les *Constitutions et réglemens de l'Institut Florentin.*

Rome. — *Découverte bibliographique.* — On a annoncé au monde savant des découvertes assez importantes, faites dans un manuscrit du onzième siècle, de la bibliothèque du Vatican. Il contient des morceaux inconnus de Polybe, de Diodore de Sicile, de Dion Cassius et autres. C'est le fruit des soins et des connaissances de l'estimable conservateur de cette bibliothèque, auquel on doit encore des morceaux d'Eusèbe et de Philon, sept livres du médecin Oribaze : des extraits des pères grecs et latins, antérieurs à saint Jérôme, et dont on n'avait point recueilli les ouvrages, et plusieurs autres fragmens de l'antiquité.

Hommages rendus à la mémoire de Visconti. — A l'exemple de la France (1), l'Italie croit ne pouvoir trop honorer la mémoire de Visconti. M. Gherardo de Rossi a prononcé son éloge à l'Académie d'archéologie de Rome. Les artistes romains ont consacré au même sujet une de leur réunion dans l'Académie de Saint-Luc. — Dans une séance publique, tenue à Bologne, M. Dionigi Strocchi a lu un Éloge du célèbre antiquaire, écrit avec son élégance ordinaire, et qui a été publié, en 1819, avec une *Canzone*, de G. Marchetti. Des hommages semblables ont été rendus à la mémoire de Visconti, dans la plupart des

(1) Voy. ci-dessus, pag. 206 et ci-après, l'art. Paris.

villes savantes d'Italie. Parmi tous ces ouvrages, on distingue la *Notice biographique*, par M. J. Labey, qui a été traduite de l'italien par M. Sergent Marceau. Cette notice, qui a devancé presque toutes les autres, est très étendue : c'est là qu'ont puisé tous les autres biographes de Visconti.

Royaume de Naples. — *Académie des Beaux-Arts.* — Cette Académie propose, pour sujet du prix de peinture à décerner en 1821, *Médée flottant entre la pitié et la rage*, au moment où elle médite la mort de ses enfans. Le tableau devra avoir quatre pieds de haut sur trois de large, et le prix sera une médaille d'or de la valeur de 600 ducats.

Rome. — *Sculpture.* — Giovanni Ceccarini, jeune sculpteur romain, élève de Canova, a témoigné sa reconnaissance à ce grand maître, en exécutant sa statue. Elle est de grandeur colossale : Canova est assis devant un torse de Jupiter, dont il paraît admirer le travail. On a beaucoup vanté dans ce groupe la dignité de l'expression, son originalité, et l'art avec lequel les draperies sont disposées.

TURQUIE D'EUROPE.

Valachie. — Bukarest. — *Instruction publique.* — Le grand collége de cette ville vient d'éprouver une amélioration sensible, sous la protection du prince actuel, *Alexandros Soutzos*, natif de Constantinople, et qui se propose, dit-on, de civiliser toute la Valachie, pays très fertile, en y faisant propager les lumières de l'instruction. On assure aussi que ce prince va donner aux Valaques un code de lois, et qu'il contribuera puissamment à l'abolition de la féodalité, institution monstrueuse, qui a toujours écrasé les paisibles paysans. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on vient d'établir, dans ce même collége, une école d'enseignement mutuel, et que le fils aîné du prince, qui se nomme *Nicolaos Soutzos*, et qui est un jeune homme plein de mérite, a dernièrement assisté à l'ouverture du cours, pour encourager les élèves au nom de son père. Le jeune prince a prononcé, après le directeur, M. Vardalachos, un discours simple et naïf, dans lequel on a surtout remarqué le passage suivant : « Chers élèves, il n'appartient à mon âge de vous donner des conseils; mais, j'adresse du fond de mon cœur des vœux ardens au père des lu-

mières et de la vérité, pour qu'il vous conduise dans le sentier de la vraie philosophie et de la vertu, sans lesquelles toutes les institutions humaines finissent par s'écrouler, etc., etc. » Le discours du jeune Soutzos a fait beaucoup de sensation sur l'auditoire, et a été couvert d'applaudissemens. Il est question d'établir aussi à Bukarest une bibliothèque publique bien composée. Ce grand bienfait, qu'on attend de la puissante énergie du nouveau prince, ne peut qu'ajouter à sa gloire, d'autant plus que les livres utiles sont très rares en Valachie. Le prince est aidé dans ses grands projets par M. Spiridion Valétas, homme plein de savoir et de vertus, et que tous les habitans regardent comme le plus bel ornement de la cour. C'est lui qui, sous le nom d'Aristomènes, a publié, il y a deux ans, une élégante traduction, en grec moderne, du célèbre discours de Rousseau, *sur l'Inégalité des conditions*. Cette traduction passe dans toute la Grèce pour un modèle de style. M. Valétas est natif d'Ios, l'une des îles cyclades de l'Archipel, et appartient à une des familles les plus distinguées.

— Le théâtre, établi depuis peu à Bukarest, sous la direction de M. Jean Nicolo-Poulo, l'un des plus riches négocians grecs, fait toujours des progrès; on vient d'y ajouter une troupe de musiciens italiens; et tout fait espérer que le goût de la bonne musique se propagera bientôt dans toute la Valachie, ainsi que dans toute la Grèce. Il viendra peut être ce tems heureux, où l'on entendra de jeunes Grecs chanter avec enthousiasme les chœurs sublimes d'Eschyle, d'Euripide et de Sophocle !!! C. N.

GRÈCE.

Iles Ioniennes. — Sainte-Maure. — *Enseignement mutuel. — Circulaire adressée, en 1820, aux habitans de cette île, par M. Macarius, ci-devant évêque de Rogous, coadjuteur de l'archevêque de Corcyre.* — « Il est notoire que beaucoup de savans, frappés des obstacles qui s'opposent à l'instruction de la jeunesse, dans le mode actuel d'enseignement, et prenant en considération la perte de tems, le dégoût de l'étude, et tous les maux qui en sont la suite, se sont occupés sérieusement des moyens de remédier à ces graves inconvéniens. Déjà ces savans voient leurs nobles efforts couronnés de succès, par l'introduction de la précieuse

méthode de l'*enseignement mutuel*, dont la découverte a fait l'admiration de l'Europe civilisée, et qui a été accueillie avec transport partout où elle a pénétré. Elle vient de vous être offerte par M. Athanase Polite, votre compatriote, aussi recommandable par ses lumières que par le désintéressement avec lequel il a sacrifié ses intérêts pour être utile aux jeunes gens de votre pays. Cependant, comme la jalousie s'attache à toute innovation, quelque utile qu'elle soit, l'*enseignement mutuel* a dû rencontrer de l'opposition. Des personnes ignorantes, ou ennemies du progrès des lumières, ont représenté la nouvelle méthode comme incompatible avec les sentimens religieux; et chaque jour, on les voit détourner les jeunes gens de fréquenter les écoles, et dissuader leurs parens de les y envoyer.

» Pour dissiper ces fâcheuses préventions, ou en neutraliser l'effet, il est de notre devoir de déclarer que cette précieuse innovation doit être embrassée avec zèle et reconnaissance 1° parce que, loin d'être contraire à la religion, elle facilite à la jeunesse la connaissance de ses devoirs envers Dieu, et envers les hommes; 2° parce qu'elle épargne beaucoup de tems, que l'ancienne méthode faisait perdre aux jeunes gens, en leur causant inutilement des peines et de l'ennui; et qu'ainsi ils apprendront plus promptement, plus sûrement, et d'une manière plus agréable, à lire, à écrire, à orthographier, etc., etc. Nous vous conseillons donc paternellement de vous rassurer, à cet égard, et de ne tenir nul compte des insinuations perfides des ennemis de l'enseignement mutuel. Croyez-nous, ce n'est pas par zèle pour la religion, mais par ignorance et par jalousie, qu'ils veulent vous éloigner de la seule méthode qui puisse instruire facilement vos enfans de leurs devoirs religieux et moraux. Suivez les conseils de votre archevêque, et que chacun de vous s'empresse d'envoyer ses enfans aux nouvelles écoles. Vous ne sauriez leur rendre un plus grand service, et donner un exemple plus louable aux habitans des autres îles, qui s'empressent déjà d'adopter la nouvelle méthode.

» Faites ce que je vous conseille, et la grâce de Dieu sera avec vous. »

ESPAGNE.

Enseignement mutuel. — Au commencement de 1817, lorsque M. de Pizarro était ministre des affaires étrangères, un officier espagnol (né en Irlande), M. Kerney, fut envoyé en Angleterre pour y apprendre les méthodes de Bell et Lancaster. Cet officier, en retournant à Madrid, s'arrêta quelque tems à Paris et y prit connaissance de la nouvelle méthode perfectionnée; méthode qu'il préféra pour l'école espagnole.

A son arrivée à Madrid, on nomma un comité (*junta*) protecteur, dont M. *le duc de l'Infantado* fut le président, et dont le marquis de *Santa-Cruz*, actuellement ambassadeur, et plusieurs autres grands d'Espagne, furent membres. L'enseignement mutuel trouva peu d'opposition en Espagne. Quelques maîtres d'école se déclarèrent contre; et les *escolapios* (ordre religieux particulièrement dévoué à l'instruction primaire, et qui, par son excellent esprit, a mérité d'être exempté de la mesure d'abolition récemment adoptée par le gouvernement) firent quelques démarches pour décréditer le nouvel établissement; mais bientôt ils prirent le parti de l'adopter pour l'arithmétique et la lecture, mais non pas pour l'écriture, parce qu'ils prétendaient que la méthode d'enseignement mutuel n'était pas *assez brillante*. Cette faible opposition ne put par conséquent arrêter les progrès de la nouvelle méthode : l'école compta bientôt plus de trois cents élèves, et en 1819 de nouvelles écoles furent ouvertes à Barcelone, Cadix, Valence, Valladolid, la Corogne et quelques autres endroits. Au commencement de cette année 1820, le corps royal du génie a établi la première école régimentaire à Alcala; au mois de juin, le roi a voulu répandre et multiplier ces établissemens militaires, et si ce projet ne s'est pas encore exécuté, ce n'est point par l'opposition d'un parti, mais par la suite de changemens qui obligent à créer de nouvelles bases d'organisation militaire. Cependant le régiment de Cordoue, en garnison à Barcelone, a une école d'enseignement mutuel : et je crois que le régiment de Lorraine, et deux autres qui firent partie de la petite armée du général Quiroga, en ont aussi. Le comte de l'Abisbal avait eu l'idée d'établir à l'île de Léon (quartier général de l'armée expéditionnaire en 1818 et 1819) des écoles régimentaires

et avait déjà créé une école normale. J'ai lu le Mémoire écrit à ce sujet par l'officier directeur. Un professeur de grammaire, près de Madrid, fait des essais pour enseigner les principes de la grammaire espagnole et latine d'après la nouvelle méthode. Le gouvernement espagnol fait imprimer en ce moment une instruction destinée à répandre la méthode générale et uniforme en Espagne. M. le marquis de Santa-Cruz a bien voulu promettre, à l'auteur de cet article, de lui donner un exemplaire de cet intéressant ouvrage, aussitôt qu'il aura paru. B. APPERT.

CADIX. — *Instruction publique.*—La constitution est l'objet de l'instruction publique dans toutes les écoles primaires. Dans les couvens de Saint-Dominique et de Saint-François, les religieux servent de professeurs et y mettent beaucoup de zèle. Les capucins ne veulent pas encore imiter cet exemple.

PORTUGAL.

LISBONNE. — *Enseignement mutuel.* — Le directeur général des écoles portugaises, M. de *Conto-e-Melo*, a envoyé à la Société de Paris, une collection de petits ouvrages élémentaires qu'il a composés à l'usage des écoles, accompagnés de tableaux de lecture et de calcul; l'ordre et la méthode se font remarquer dans ces écrits, et les matières y sont assujetties à une marche analytique.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

BRUXELLES. — *Chimie.* — *Nouvelle préparation des animaux.* — M. Drapiez, professeur de chimie et d'histoire naturelle, l'un des rédacteurs des Annales générales des sciences physiques, a substitué avec succès, aux matières vénéneuses, dont l'emploi est si souvent dangereux dans la préparation des animaux pour la collection d'histoire naturelle, un savon composé de potasse et d'huile de poisson. Il dissout une partie de potasse caustique dans une suffisante quantité d'eau; il ajoute à cette dissolution une partie d'huile de poisson; il triture le mélange jusqu'à ce qu'il en résulte une masse assez ferme. Quand ce savon est à un degré complet de dessication, il le réduit en poudre au moyen d'une rape; une partie de cette poudre est employée à former une pâte molle ou savon liquide, au moyen d'une quantité égale

de camphre dissoute dans l'alcool musqué. Ce savon liquide sert à enduire la peau bien dégraissée de l'oiseau, et l'autre partie du savon en poudre est parsemée entre les plumes de l'oiseau en la plus grande quantité possible. Lorsque l'oiseau est ainsi préparé, on le porte dans un lieu humide, afin que les particules de savon venant à se ramollir, se collent parfaitement contre les parois des plumes, du duvet et de la peau : on le met ensuite sécher. Par ce moyen, il résiste complètement aux attaques des larves, et n'offre point les dangers ni les inconvéniens des préparations arsénicales, qui, comme l'on sait, salissent les extrémités des plumes et des poils.

Publication nouvelle.—Législation — Le quatrième volume de l'ouvrage intitulé: *Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires*, va paraître. Il traite des *Institutions judiciaires des Pays-Bas*. Cet ouvrage, écrit en langue française, est également important pour l'histoire, pour la politique et pour la législation. Son auteur, M. Meyer, n'est point Allemand, comme on l'a dit dans plusieurs journaux étrangers; il est d'origine juive et né à Arnheim en 1786. La plupart de ses ouvrages sont écrits en français comme celui-ci.

Amsterdam. — *Théâtre. — Don Carlos*, *tragédie*. — Le journal hollandais, intitulé *Le Censeur, même des censeurs* (De Recensent, von der recensenten) (tome XIII, n° 8, p. 423—430), nous apprend que la tragedie *de la mort de don Carlos*, dont nous avons rendu compte dans la dix-septième livraison de la *Revue*, et qui a paru anonyme, est de M. *Wiselius*, dont nous nous proposons de faire connaître incessamment les *Poésies mêlées et dramatiques* (Mengel en tooneel-poëzy), publiées à Amsterdam, chez Gartman et Van der Hey, 1818. 4 vol. in-8°. *La Mort de don Carlos* n'en fait point partie, et elle a été, depuis notre article, représentée avec un grand succès sur le théâtre d'Amsterdam. Le journal cité censure les journalistes hollandais de s'être laissé prévenir par un journaliste étranger, dans l'annonce de cette pièce, et il nous fait l'honneur d'adopter notre analyse en entier, en l'accompagnant seulement de quelques observations, et de la citation de quelques scènes de l'original.

M.

FRANCE.

Calvados. — Caen. — *Modèle anatomique représentant particulièrement la myologie humaine.* — M. Ameline, professeur d'anatomie à l'Ecole d'instruction de cette ville, vient d'inventer et de composer un modèle anatomique représentant un corps humain de grandeur naturelle. Ce modèle est formé 1° d'os véritables qui en constituent le squelette; 2° de muscles faits avec du carton qui, après avoir été ramolli et modelé d'après nature, est recouvert de brins de chanvre fin, destinés à imiter les fibres musculaires, et peint ensuite de couleur naturelle; 3° de fils et de cordes à boyau, enduits d'un vernis coloré, et qui simulent les artères, les veines et les nerfs; 4° enfin, de poils véritables pour les parties qui doivent en être pourvues.

Au moyen de cette image exacte de la structure et de la couleur des organes qui composent le corps humain, on peut étudier avec facilité des parties qu'on a beaucoup de peine à bien observer sur un cadavre. Ce modèle présente les parties sous toutes les faces, permet qu'on les touche, qu'on les détache, et qu'on les étudie séparément, sans altérer leurs formes naturelles; il peut servir aux démonstrations, dans des tems où la chaleur est un obstacle aux dissections et surtout pour les personnes à qui ces opérations causent de la répugnance.

Moselle. — *Vaccine.* — Malgré les mesures prises par l'autorité, dans ce département, pour détruire la petite vérole par le moyen de la vaccine, cette cruelle maladie n'a pas laissé d'y exercer cette année ses ravages dans plusieurs communes. Rencontrant sans cesse de funestes préventions, le zèle des vaccinateurs a besoin d'être plus fortement soutenu et encouragé par l'administration. Pour parvenir à ce but, M. le préfet vient de prendre un arrêté fort sage, qui divise son département, pour la pratique de la vaccination, en arrondissemens, à chacun desquels il sera attaché un vaccinateur cantonnal, choisi parmi les docteurs en médecine ou en chirurgie, les officiers de santé et les sages-femmes qui se livrent avec le plus de zèle et de succès à la vaccination. Les vaccinateurs cantonnaux se rendront, deux fois par an, dans chacune des communes de leur arrondissement, et ils recevront pour honoraires une indemnité de cinquante centimes

par chaque individu vacciné, laquelle dépense sera à la charge de la commune, et acquittée sur le fonds de charité ou des dépenses imprévues. Les personnes qui auront refusé de faire vacciner leurs enfans, ne seront point admises à profiter des secours accordés aux indigens.

Metz. — *Instruction des Israélites.* — L'Ecole israélite ouverte, depuis deux ans, dans cette ville, aux enfans peu aisés qui professent cette religion, offre aujourd'hui de tels résultats, qu'on a la certitude de voir un jour les anciennes habitudes de ces enfans entièrement changées, et tout-à-fait conformes aux mœurs de la France, depuis sa régénération politique. (Voy. ci-après l'art. Paris.)

Loire-Inférieure. — *Enseignement mutuel.* — L'Ecole de Kervalet est destinée à recevoir les enfans des *paludiers* du pays, ouvriers occupés des travaux des marais salans. Il est encore plus nécessaire aux *paludiers* de savoir bien lire, écrire et compter, et même d'avoir quelques notions du dessin linéaire, qu'à toute autre classe du peuple, et le gouvernement, qui en a senti l'importance, accorde sa protection à l'école de Kervalet, forte de soixante élèves, pendant la saison d'hiver. M. le curé de Batz en a aussi reconnu toute l'utilité, et il se fait compter parmi ceux qui l'encouragent hautement.

Seine-Inférieure. — D'après le tableau présenté à la Société d'encouragement pour l'enseignement mutuel dans ce département, il y a maintenant 30 écoles en pleine activité, et 2,000 enfans y reçoivent le bienfait de l'instruction primaire. Ces établissemens se subdivisent ainsi qu'il suit : Arrondissement de Rouen, 8 écoles, dont une de filles. — Arrondissement de Neufchâtel, 5 écoles; — d'Yvetot, 3; — de Dieppe, 4; — du Hâvre, 9. C'est au zèle et à la protection de M. le baron *Malouet*, à qui l'administration de ce département était précédemment confiée, que ces progrès sont particulièrement dus. M. *Hamel*, qui parcourt l'Europe avec une mission de l'empereur de Russie pour examiner toutes les écoles d'enseignement mutuel, a consigné sur les registres de celle de Rouen, qu'elle était une des plus belles et des mieux tenues qu'il eût encore visitées.

Doubs. — Mandeure. — *Antiquités.* — Mandeure, appelée *Epamandondurum* dans l'Itinéraire d'Antonin, était une ville considérable de la Gaule-celtique, sur le *Dubis* (le Doubs), à

quelque distance au nord-est de *Vesontio* (Besançon). Jules-César parle souvent dans ses Commentaires des Mandubiens, habitans d'*Epamandondurum*, qui fut successivement nommée *Mandubia*, *Manduzia*, et enfin Mandeure. Cette ville était très considérable dans la Gaule celtique, puisqu'on y remarquait des palais, des temples, des bains, et un beau pont sur le Doubs : on croit qu'elle fut détruite par Attila.

D'après cela, il n'est pas étonnant qu'on découvre aujourd'hui un monument considérable sur l'antique emplacement d'Epamandondurum, dans le voisinage de Mandeure. Celui dont une partie vient d'être déblayée par les soins de M. le sous-préfet de Montbeillard, n'est ni un cirque, ni un amphithéâtre, mais un beau et vaste théâtre. Les immenses débris de ce théâtre ont été successivement recouverts, non par la culture (la main de l'homme ne travaille pas ainsi en grand), mais par la marche lente, uniforme et constante du tems, qui a entraîné les terres de la partie supérieure de la montagne sur les restes de cet édifice, échappés à la barbarie et au vandalisme des siècles précédens.

Les princes de Montbeillard avaient fait exécuter, de 1780 à 1789, quelques fouilles, mais irrégulières et incomplètes, et qui leur avaient seulement procuré différens objets d'arts en usage chez les Romains, et plusieurs médailles. C'est à M. de Villiers du Terrage, préfet du département du Doubs en 1818, parfaitement secondé par M. de Montrond, sous-préfet de Montbeillard, que l'on doit les premières recherches régulières qui ont mis sur la voie de la découverte actuelle. Le conseil général du département du Doubs, dans sa session de 1820, a voté une somme de 1200 fr. pour continuer ces fouilles, et a témoigné le désir que 50,000 fr. provenant de recouvremens arriérés du département fussent employés au même objet. Espérons que ces belles ruines seront entièrement mises à découvert. Cette opération doit produire des résultats précieux sous le rapport des arts, soit en isolant toutes ces constructions antiques pour faire juger de leur ensemble; soit en exhumant des statues, des marbres précieux et des inscriptions qui ornaient toujours les théâtres des peuples de l'antiquité. Mais pour obtenir de pareils résultats, il faut que les fonds soient proportionnés à l'entreprise; et le gouvernement, instruit de l'importance de cette recherche, ne manquera sans

doute pas de consacrer la somme que le conseil général du département du Doubs a désignée à cet effet. Nous instruirons nos lecteurs des résultats ultérieurs de ces recherches, en leur donnant quelques détails sur les dimensions du bel édifice dont nous venons de parler.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Besançon (*Doubs*). — *La Société royale d'agriculture*, dont les séances avaient été interrompues pendant plusieurs années, les a reprises depuis 1819, avec une activité nouvelle. Cette Société, composée comme elle l'est aujourd'hui, ayant reçu une somme de 1,000 francs du gouvernement, et soutenue par le conseil général du département du Doubs qui présage toute son utilité, ne peut manquer d'obtenir d'heureux résultats. Elle est présidée par M. Girod de Chantrans, membre associé de l'Institut, savant aussi distingué que modeste.

Cette Société, désirant offrir des exemples pratiques, des améliorations, et des assolemens qu'il importe le plus de propager dans les campagnes, et n'ayant pas des fonds assez considérables pour créer et entretenir à ses frais une ferme expérimentale, est parvenue à en recueillir cependant tous les résultats par une conception simple et ingénieuse, qui mérite de trouver des imitateurs. M. Bruand, l'un des membres de la Société, et propriétaire d'un domaine à Woironte, village près de Besançon, se contentant de retirer de son domaine l'ancien prix d'amodiation, a laissé, à la Société d'agriculture, la tâche de régler toutes les conditions de culture d'un nouveau bail. L'ancien fermier, instruit par elle, s'est chargé d'exécuter les conditions prescrites; de cette manière, la Société, seule régulatrice de l'assolement et de toutes les conditions du bail, en surveille et en constate les résultats. Le fermier en solde le prix au propriétaire, et la Société, qui se charge d'indemniser le fermier, dans le cas où il serait en perte par l'effet seul des assolemens et des procédés de culture qu'elle lui rend obligatoires, offre par ce moyen une ferme d'expériences agricoles, qui réunit tous les avantages pratiques à toute l'économie possible de l'administration et des capitaux.

Prix proposés pour 1821 *et* 1822. — 1°. La Société décernera,

dans la séance du 21 décembre 1821, des médailles d'honneur aux cultivateurs les plus recommandables du département; 2° en décembre 1822, *une médaille d'or, de deux cents francs*, au cultivateur propriétaire du département, qui, à dater de la publication du programme, se sera occupé, avec le plus de succès, *des irrigations de prés ou de terres en culture*, sur une étendue de deux hectares au moins; des médailles d'encouragement seront accordées aux différens accessits. Les Mémoires descriptifs des travaux exécutés, devront être adressés au secrétariat de la Société, avant le 1er novembre 1822, au plus tard; 3° dans la séance publique de décembre 1822, *une médaille d'or de la valeur de 300 francs*, à l'agriculteur qui aura le mieux décrit, dans un Mémoire, les effets que produisent sur la végétation du froment les engrais suivans : 1° *les récoltes enterrées en vert*; 2° *les fumiers de basse-cour*; 3° *le parcage des moutons*; 4° *les composts anglais*; 5° *la gadoue*; 6° *l'urine liquide ou l'urate calcaire*; 7° *les tourteaux qui restent après l'extraction de l'huile des différentes graines*; 8° *les engrais animaux solides, tels que rapures de cornes, d'os, poils*, etc. Ceux qui ne concourront que pour une partie de ces engrais, recevront, s'il y a lieu, des médailles d'encouragement. Les Mémoires devront être adressés à la Société, avant le 15 novembre 1822.

— *Académie des sciences, belles-lettres et arts. — Prix proposé pour le 24 août* 1821. — *Sujet du discours* : « Quelle a été, sous le rapport des arts, des sciences et des lettres, dans le comté de Bourgogne, l'influence de la réunion de cette province à la France? »

L'étendue de chaque discours devra ne pas excéder trois quarts d'heure de lecture, non compris les notes. Le prix consiste en une médaille d'or, de la valeur de 200 francs. Les ouvrages devront être adressés à M. le secrétaire perpétuel, avant le 1er juin 1821.

Caen (*Calvados*). — *Académie royale des sciences, arts et belles-lettres. — Séance du* 10 *novembre. — Extrait d'une note lue par M. Pattu, sur un nouveau procédé pour imprimer des dessins avec des planches de porcelaine.* — La lithographie offre aux dessinateurs les moyens de multiplier à leur gré les dessins originaux, mais elle entraîne de grandes difficultés pour le tirage. Si les pierres sont défectueuses, si l'ouvrier n'a pas une grande in-

telligence et une longue pratique, les dessins sont promptement altérés. Aussi les directeurs des premières imprimeries lithographiques de Paris sont-ils obligés de veiller avec le plus grand soin aux tirages, et n'emploient-ils pour les dessins précieux que des pierres d'Allemagne. On désire donc généralement que la lithographie soit rendue plus simple, que les traits ne puissent s'élargir, et qu'il soit facile de nettoyer les parties de la pierre non occupées par le dessin. On a lieu de croire que M. *Langlois*, fabricant de porcelaine à Bayeux, a résolu ce problême qui lui a été proposé par M. Pattu, membre de l'Académie, après plusieurs entretiens que celui-ci a eus avec ses confrères, Mrs Thierry et Hérault. M. Langlois a découvert une composition particulière qui lui donne le moyen de tracer avec le pinceau, et de fixer par une seconde cuisson, des dessins sur les planches de porcelaine couvertes d'émail, et de rendre les traits assez rudes, pour qu'ils retiennent l'encre d'impression dans le tirage, pendant qu'on nettoie l'émail qui les entoure. Par ce moyen, on peut multiplier les épreuves à l'infini, sans altérer les dessins. Ceux que M. Pattu a présentés à l'Académie ont prouvé qu'on obtient par ce procédé des traits extrêmement déliés, des grainés fins et même des teintes plates. M. Langlois, dont les talens sont connus, poursuit ses recherches, et on a lieu d'espérer qu'il portera ce nouvel art à un degré de perfection, qui le rendra extrêmement utile aux artistes.

Macon (*Saône-et-Loire*). — La *Société des sciences, arts et belles-lettres* avait proposé, en 1820, un prix pour la meilleure ode sur ce sujet : *Louis XIV vengé de ses détracteurs*; elle n'a pu accorder que deux mentions honorables ; la première à l'ode ayant pour épigraphe : *Heu pietas! heu prisca fides!* la seconde à l'ode dont l'épigraphe commence par ces mots : Je ne considère pas seulement Louis XIV, etc.

La même Société met au concours cette question : « L'éducation publique offre-t-elle assez de garantie, lorsqu'elle n'est pas confiée à un ou plusieurs corps qui tiennent de la loi une indépendance suffisante, qui aient un pouvoir spécial sur leurs membres, et qui soient dépositaires des doctrines religieuses, morales et politiques? » Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs. Les Mémoires doivent être remis, avant la fin du mois de juillet 1821, à M. le secrétaire perpétuel à Mâcon.

PARIS.

Société d'encouragement de l'industrie nationale. — Fabrication des rasoirs. — Plus cette Société se montre difficile pour accorder son approbation aux inventions des arts, plus son suffrage mérite d'inspirer la confiance. Celui qu'elle vient de donner aux rasoirs de M. Pradier (rue Bourg-l'Abbé, n° 22) est fondé sur les considérations suivantes. (Bulletin de la Société, n° d'août 1820, page 240.) La bonté d'un rasoir ne dépend pas seulement de la qualité de l'acier dont il est fait et de sa trempe : il y a des relations nécessaires entre la largeur de la lame et l'épaisseur du dos. L'ouvrier qui passe le rasoir sur la meule, la pose à plat et l'use également sur toute sa surface. Si le dos est trop épais, le biseau du tranchant sera court, et le tube de la barbe pliera sans être coupé : si le dos est trop mince, le biseau sera long et faible, il pliera et s'émoussera. M. Pradier fait faire tous ses rasoirs sur des modèles de mêmes dimensions, il les trempe lui-même : et comme il assure qu'il a des moyens d'obtenir un degré constant de chaleur et de refroidissement, on voit que ses lames sont toutes identiques, et qu'il lui est aussi impossible d'en donner une moins bonne, qu'une meilleure. M. Pradier, déjà honoré du suffrage de la Société d'encouragement pour sa belle fabrique de nacre de perle, fait encore des cuirs à rasoirs, ainsi qu'une poudre propre à rendre à ces instrumens leur ardeur lorsque l'usage l'a affaiblie. Le Comité des arts mécaniques a proposé de récompenser cet artiste par une médaille d'or, à raison de l'excellente qualité de ses lames, et de la grande extension qu'il a donnée à cette branche d'industrie : il en fabrique plus de trois mille par mois, qu'il livre au commerce à des prix très modérés.

— C'est ici le lieu de parler d'un *Nouveau procédé pour adoucir le tranchant des rasoirs*, trouvé par M. *Merimée*, et bien supérieur au rouge à polir, à l'émeri, à la plombagine, etc. Il consiste dans l'emploi d'un *tritoxide de fer cristallisé*, appelé par les minéralogistes, *fer oligiste spéculaire* : il se trouve dans les mines. On en prépare d'artificiel de la manière suivante : on prend parties égales de sulfate de fer (couperose verte) et d'hydrochlorate de soude (sel commun) ; on les broie légèrement ensemble pour les mêler, et l'on en remplit un creuset que l'on chauffe jusqu'au rouge. Quand il ne s'élève plus de vapeurs de la matière,

on la laisse refroidir, on la lave ensuite pour enlever les sels, et on recueille les paillettes brillantes, violettes et micacées qui tombent au fond les premières; ce sont elles qui, étendues sur un cuir, adoucissent le tranchant du rasoir et le font couper parfaitement. On trouve de cette poudre préparée chez M. *Cardeilhai*, coutelier, rue du Roule, no 4, à Paris.

— *La Société biblique protestante* s'est réunie, le 4 décembre, en assemblée générale, sous la présidence de M. le marquis de Jaucourt, pair de France, dans les salons qui avaient été mis à sa disposition par la Société d'encouragement de l'industrie nationale. On y a entendu, avec le plus grand intérêt, un rapport sur les travaux du comité, par M. Vincent Saint-Laurent, secrétaire en fonction, et un morceau sur les bienfaits de la lecture intégrale des livres saints, par M. Stapfer.

Société pour l'enseignement élémentaire. — Cahiers lithographiés. — Les six premiers numéros des cahiers lithographiés, destinés à apprendre à lire dans l'écriture, ont été adressés au conseil de la Société par M. Selves fils, qui a exécuté l'heureuse idée de composer ces lectures de manière à donner en même tems des notions utiles, tel que l'arpentage et l'art de lever les plans; les élémens de l'agriculture, la connaissance des céréales et l'aménagement des terres. Ces cahiers sont déjà en usage dans les écoles fondées par M. le préfet de la Seine. Ils vont être essayés dans celles de la Société.

Instruction publique. — Ecoles israélites. — Les écoles élémentaires, pour la jeunesse israélite, continuent de s'établir sur tous les points du royaume où cette classe de citoyens est répandue. Une distribution solennelle de prix a eu lieu, pour la première fois, à Paris, le 31 octobre, à l'école israélite de la rue des Singes. M. le chevalier Japhé, maire-adjoint du 7e arrondissement, a prononcé, dans cette cérémonie intéressante par sa nouveauté, un discours plein de sagesse et de philanthropie. M. le chevalier Cologna, grand-rabbin, président de la Commission consistoriale de surveillance et d'administration de cette école, (commission dans laquelle siégent plusieurs des israélites les plus éclairés de la capitale, tels que MM. A. Cerfberr, Michel Berr, E. Halévy, etc.), et M. B. Rodrigues, membre laïque du consis-

toire départemental, ont aussi prononcé des discours dans lesquels ils ont fait sentir avec force combien les israélites français doivent de reconnaissance à ceux qui, les premiers, réclamèrent en leur faveur ces principes de tolérance et de justice universelle dont l'application leur est maintenant assurée par le bienfait commun à tous les Français, celui de la Charte constitutionnelle. M. Cologna a payé aussi un juste tribut d'éloges au professeur de l'école, M. D. Drach; ce jeune rabbin vient de publier, en hebreu et en français, l'*Ode* qu'il a eu l'honneur de présenter à S. M. le roi, sur la naissance de S. A. R. Mgr. le duc de Bordeaux. Il marche honorablement sur les traces de ceux de ses co-religionnaires, qui, de nos jours, en France et en Allemagne, ont cultivé avec succès, et dans leur pureté, la langue et la littérature hébraïque. Il vient de publier aussi un *Almanach israélite*, en français, le premier qui paraît dans cette langue, avec un avertissement fort curieux pour ceux qui aiment à connaître les différentes manières de mesurer le tems, usitées chez les diverses nations et à diverses époques. Il s'était fait connaître précédemment par une *traduction complète des prières juives*. Tous ces ouvrages ont été imprimés, et se trouvent chez Sétier, imprimeur des langues orientales, rue Cimetière Saint-André-des-Arts, n° 7. Les élèves ont récité en français, comme *symbole de la foi juive*, l'extrait des treize articles fondamentaux, rédigés par le célèbre Maimonide, rabbin du 12e siècle. Ces articles étaient originairement destinés à cet usage, et commencent à y être consacrés dans les synagogues les plus éclairées.

A Metz et à Nancy, les élèves israélites des écoles des deux sexes ont reçu dans les distributions de prix, et pour la seconde fois, l'*abrégé de la Bible*, avec un *choix de morceaux de piété et de morale*, publié à l'usage des israélites français, par M. Michel Berr, et dont nous avons déjà eu occasion de parler. Une école a été instituée aussi à Strasbourg, par les soins du consistoire israélite du Bas-Rhin, pour les israélites de cette contrée où le besoin d'un établissement semblable se faisait particulièrement sentir. — L'école israélite de Bordeaux, instituée la première, continue aussi de prospérer. On assure qu'une école semblable est établie à Marseille. L'heureuse amélioration qui s'opère ainsi dans l'éducation de la jeunesse israélite, assure, à cette classe de religionnaires, si long-tems persécutée, les bienfaits qui resultent

d'une des plus utiles conquêtes du siècle de la philosophie.

Publications nouvelles. — *Bibliothèque de famille*, ou Choix d'instructions familières sur la religion, la morale, les élémens des connaissances les plus essentielles, et sur l'industrie et les arts. — Recueil périodique, publié par livraisons mensuelles, in-12 de 72 pages; à compter du premier janvier 1821. Prix de l'abonnement pour l'année, 12 fr. pour Paris, 14 fr. pour les départemens.

Désirant combiner dans un même plan l'essentiel, l'utile et l'agréable, les rédacteurs ont classé leurs sujets dans l'ordre suivant : 1° *Religion et morale*. — Cette première partie se composera de fragmens tirés des ouvrages religieux et moraux les plus estimés, de notices sur des hommes bienfaisans dont les vertus honorent l'humanité; on y trouvera le récit de quelques belles actions, recueillies surtout dans les classes industrieuses; en un mot, tout ce qui peut tendre à élever l'ame et à faire aimer le bien.

2° La seconde partie, consacrée aux *arts mécaniques et industriels*, présentera des extraits des meilleurs journaux écrits sur ces matières, et les observations des hommes instruits, des mécaniciens, des artistes qui voudront bien donner leurs conseils.

3°. *Mélanges*. — Cette troisième et dernière partie comprendra tour à tour des contes ou des anecdotes tirés des meilleurs ouvrages populaires de la France et des pays étrangers, et les principaux actes de l'autorité qui auront pour objet le soulagement des classes pauvres et laborieuses : on annoncera aussi avec soin les ouvrages du même genre, propres à intéresser les lecteurs.

On invite toutes les personnes qui désireraient concourir à cette entreprise, à s'adresser directement, par lettres *franches de port*, à la *direction de la Bibliothèque de famille*, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23, où l'on souscrit, ainsi que chez Colas, libraire de la Société d'éducation, rue Dauphine, n° 32.

Nota. On accordera une remise particulière aux chefs d'institutions, aux Sociétés d'éducation, et aux personnes qui souscriront, à la fois, pour cinquante exemplaires.

— *Les Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin*, poëte normand du commencement du xve siècle, suivis d'un *choix d'anciennes Chansons normandes inédites*, publiées avec des dissertations et des notes, par *M. Louis* Dubois, ancien bibliothécaire, membre de plusieurs académies. — Ce recueil intéressant, dont une grande

partie n'a jamais vu le jour, est destinée à faire suite à cette belle Collection de nos vieux poëtes français, dont Barbazan, Levesque de la Ravallière, M. de Roquefort, etc., ont enrichi notre littérature. L'édition, imprimée avec beaucoup de soin sur beau papier, paraîtra, d'ici à 3 mois, en un volume in-8°, dont le prix, pour les souscripteurs, sera de 5 fr., et, pour les personnes qui n'auront pas souscrit, de 7 fr. La liste des souscripteurs sera imprimée, à la fin de l'ouvrage. On souscrit : à Paris, chez M. Pluquet, libraire, rue de Tournon, n° 4 ; à Caen, chez M. Poisson, rue Froide ; à Lisieux, chez madame Du Bois du Désert, libraire, rue des Boucheries.

Nota. Les personnes qui auraient quelques renseignemens sur Basselin et les Vaux-de-Vire, sont priées de les faire déposer, sans frais, pour M. Louis Dubois, à l'une des trois adresses indiquées ci-dessus.

Archéologie et beaux-arts. — Hommages rendus à Visconti. — En honorant la mémoire de ce célèbre antiquaire, l'Italie n'a fait que suivre l'exemple de la France, dont Visconti avait fait sa patrie adoptive. Nous avons déjà parlé ci-dessus, pag. 205, du bel éloge que M. Quatremère de Quincy a prononcé à l'Institut. Deux bustes en marbre ont été commandés par le ministre de l'intérieur, l'un à M. Farini, pour la ville de Dinan ; l'autre à M. David, pour la bibliothèque du roi. Une médaille a été frappée par M. Durand, éditeur d'une collection de médailles d'hommes célèbres ; M. Donadio, artiste piémontais, en a fait une autre, qui a été achetée pour la collection métallique des grands hommes français. — Un beau monument a été érigé au cimetière du P. Lachaise, par la famille Visconti. Il représente un autel antique, surmonté d'un hémicycle dans l'enfoncement duquel se voit le buste sculpté d'après celui de M. David, avec une inscription latine. (Voir ci-dessus, p. 631.)

— *Beaux-Arts. — Iconographie de l'Institut royal de France*, ou collection des portraits des membres qui composent les quatre Académies, dessinés et publiés par *M. Jules Boilly fils.*

Tous ces dessins seront lithographiés avec le plus grand soin par l'auteur lui-même ; ce qui garantit une égalité de travail peu commune dans les ouvrages de ce genre. Au bas de chaque portrait, seront indiqués avec exactitude les noms et prénoms de l'académicien, le lieu et la date de sa naissance, l'époque de son élection.

La collection entière sera composée de deux cents portraits environ, qui seront publiés par livraisons ou cahiers de huit portraits. Il paraîtra un cahier tous les mois. Le nombre des cahiers sera de 24 ou de 25 au plus. Chaque livraison est du prix de 12 francs. On ne peut souscrire que pour l'ouvrage entier.

Le bureau de souscription est chez l'auteur, M. Boilly, rue Meslée, n° 12, et chez M. Bénard, marchand d'estampes, boulevard des Italiens, n° 11. Le tirage des épreuves est confié aux presses lithographiques de M. Villain, rue de Sèvres, n° 11.

Théatres. — *Théâtre-Français.* — *Le Duc de Bourgogne*, tragédie en cinq actes de M. de Formont (1). — A la première représentation de cette pièce, les quatre premiers actes ont complètement réussi; au cinquième, quelques scènes trop longues, qui semblaient former le commencement d'une seconde action et qui ont été retranchées aux représentations suivantes, ont fait naître une opposition qui a troublé un moment le triomphe de l'auteur. M. de Formont avait attendu pendant quatorze ans que les comédiens voulussent bien lui accorder *un tour de faveur*. C'est donc à un poëte dramatique de vingt ans que j'attribue la violation des règles fondamentales de la tragédie française, qui, dans la pièce nouvelle, n'ont pas été plus respectées que la vérité historique. Ainsi, sans être accusé d'une rigueur *ultrà-classique*, je crois pouvoir dire que M. de Formont a plutôt présenté un tableau animé des événemens qui remplissent les dix années les plus désastreuses de notre histoire, qu'il n'a fait une véritable tragédie.

Pour rendre moins sensible le défaut d'unité de tems et d'unité de lieu, il a été obligé de remplir les deux actes, qui se passent entre le départ du dauphin et l'assassinat du duc de Bourgogne, par des scènes épisodiques, que la présence de Valentine de Milan rend intéressantes, mais qui ne ralentissent pas moins la marche de l'action principale. Après ces reproches, peut-être sévères, je reconnais que le caractère donné par l'auteur au duc de Bourgogne est vraiment tragique, et que Tanneguy Duchâtel, Valentine de Milan, le Dauphin et le chancelier de Marle qui, dans la pièce, sont des personnages secondaires, ont chacun dans

(1) Cette tragédie vient d'être imprimée, et se trouve au cabinet littéraire de madame Cellis, libraire-éditeur, rue du Cherche-Midi, n° 4, où l'on trouve aussi toutes les nouveautés politiques et littéraires.

leur rôle des parties remarquables. Le style a parfois de la force et de l'éclat ; mais il manque presque toujours de naturel ; je ferai aussi observer que le premier hémistiche d'un vers très applaudi : « *Le trône est déserté, j'y monte, je suis roi* », est incorrect, et que M. de Formont doit se défier d'applaudissemens obtenus aux dépens de la pureté du langage. J'avoue qu'en sortant de la représentation du duc de Bourgogne, je n'ai pu m'empêcher de me demander : Pourquoi a-t-on défendu à M. Lemercier de faire jouer la *Démence de Charles VI* ?

— *L'Amour et le Procès*, comédie en un acte et en vers par M. Nanteuil. — L'auteur de cette pièce semblait avoir renoncé au théâtre. Il y a reparu, le même jour où M. de Formont s'y est montré pour la première fois. Je ne pense pas que son nouvel ouvrage ajoute à sa réputation : le fond en est très léger ; le style est prétentieux, et rappelle trop l'école de Dorat ; cependant, quelques jolis mots dits par une excellente actrice, ont déterminé le succès de cet acte, qui n'aura probablement que très peu de représentations.

— *Odéon.—Eugène et Guillaume* ou *les Amis d'enfance*, comédie en quatre actes et en prose. Cette pièce est tirée de l'ouvrage de M. Picard, qui porte le même titre. La conception du roman est fort heureuse, mais c'était une entreprise imprudente que de vouloir la resserrer dans les bornes étroites de la comédie. Il faut dire cependant que la punition a surpassé la faute ; et que la prévention défavorable, dont une partie du public paraissait animée, n'aurait pas dû la rendre sévère et même injuste, au point de refuser d'entendre deux actes entiers. Il y avait de la gaieté et de l'esprit, dans le premier acte ; et si dans le second quelques scènes longues et froides ont indisposé les spectateurs, l'auteur pouvait les dédommager dans les actes suivans. D'ailleurs, il me semble qu'on devrait témoigner plus d'égards et plus de bienveillance à ceux qui travaillent pour nos plaisirs et qu'il faudrait écouter leurs ouvrages, ou au moins les laisser écouter à ceux qui veulent juger d'une manière équitable.

— *Don Carlos*, tragédie en cinq actes, par feu Lefèvre, auteur de *Zuma*. — Cette pièce, reçue il y a trente-sept ans au premier Théâtre-Français, et imprimée depuis long-tems, vient d'être jouée avec succès à l'Odéon. Le sujet a été traité si souvent et il est si connu, qu'il serait inutile d'en faire l'analyse. Les deux

premiers actes sont intéressans, et renferment des vers remarquables; l'intérêt diminue déjà au troisième; le quatrième est un peu obscur; et le cinquième a excité quelques marques d'improbation : mais de légers changemens ont suffi pour qu'à la deuxième représentation la pièce n'ait reçu que des applaudissemens. Il y a un grand charme dans le rôle de la reine, beaucoup de noblesse et de sensibilité dans celui de don Carlos. Le style est facile, quelquefois recherché, ce qui tient au tems où l'ouvrage a été écrit; mais on y trouve beaucoup de vers de sentiment, et plusieurs morceaux pleins de force et de noblesse. Il serait intéressant de comparer cette pièce avec celles qu'Alfiéri, Schiller et Chénier ont faites sur le même sujet. On sait que M. Raynouard a dans son porte-feuille une tragédie de *Philippe II* : tous les amis de l'art dramatique désirent vivement qu'il se détermine à la donner au théâtre. (Voir ci-dessus, pag. 637.)

Nécrologie. — Petersen. — La ville de Strasbourg a perdu, il y a quelque tems, un de ses citoyens les plus distingués, l'Église réformée un de ses plus dignes pasteurs, les sciences physiques et naturelles, un des hommes qui les cultivaient avec le plus de succès, dans la personne de M. H. Petersen, président du consistoire calviniste de cette ville, et professeur de physique. L'éloquence de M. Petersen, dont les discours étaient écrits ou prononcés en allemand, était douce, onctueuse, persuasive; son style plein d'élégance et de simplicité. Sa charité était ardente, ingénieuse, infatigable. Son zèle philanthropique à multiplier les témoignages de son amitié envers les hommes vertueux de toutes les croyances, était au-dessus de tout éloge. Celui qui trace à la hâte cette faible expression des regrets publics et des siens, peut l'attester par son propre exemple : disciple de la loi de Moïse, il a reçu les preuves de l'amitié la plus sincère de ce digne ministre de la loi de Luther et de Calvin; et il lui doit, en partie, les relations les plus chères à son esprit et à son cœur.

A l'époque où nous vivons, la reconnaissance des contemporains doit surtout s'adresser aux hommes qui, satisfaisant au véritable besoin du siècle, cimentent l'union de la tolérance la plus universelle, et des vertus sociales avec toutes les croyances et les vertus religieuses : H. Petersen a occupé une place distinguée parmi ces hommes. Le Recueil de ses *sermons* et de ses travaux

religieux mérite d'être recherché avec empressement par les amis des lettres, de l'histoire et de la religion ; les amis des sciences physiques et naturelles accueilleraient, on peut le croire, avec intérêt, le Recueil de ses principales *observations sur le galvanisme*, dont il s'est particulièrement occupé. Né en Suisse, où, dans ses premières années, il avait connu Lavater, dont le caractère avait quelque analogie avec le sien, il était venu de bonne heure à Strasbourg s'instruire dans les institutions savantes, et sous les auspices des hommes célèbres dont cette ville peut s'énorgueillir. Il était âgé d'environ 55 ans, il laisse une veuve inconsolable et des enfans pour qui le nom et le souvenir de leur père sont, dès ce moment, dans les contrées qu'il a habitées, la recommandation la plus honorable.

MICHEL BERR, *de Turique*.

— SAINT-AUBIN. — Cet écrivain politique est mort, le 8 décembre, âgé de 68 ans. Il était né aux Deux-Ponts. Il vint en France, avant la révolution ; et il établit à Sens, pour les langues vivantes, un lycée où il commença sa réputation. Amené dans les prisons de Paris, par les persécutions révolutionnaires, il se fixa dans cette ville, lorsqu'il fut rendu à la liberté. Il s'y fit d'abord connaître par une petite brochure pleine de sel et d'originalité, intitulée : *De l'expédition de D. Quichotte contre les moulins à vent*, ou *des causes de l'agiotage et de l'inutilité des poursuites contre les agioteurs*. Cet opuscule ayant attiré l'attention de quelques hommes d'État, ils cherchèrent à se lier avec l'auteur, qui, peu de tems après, publia, sous ce titre : *Donnons notre bilan*, un écrit excellent, sur la situation financière de la France. Sa réputation croissant tous les jours, les créanciers de l'État recherchèrent sa plume. Il plaida leur cause avec énergie et persévérance, dans une foule de pamphlets tous remarquables par un ton d'originalité et de plaisanterie dont ces matières ne paraissaient guères susceptibles. A l'époque du Consulat, M. de Saint-Aubin fut nommé tribun ; mais, ayant pris rang dans l'opposition, avec MM. B. Constant, Andrieux, Chénier, Ginguené, etc., il fut éliminé comme eux. Depuis, il ne remplit plus aucune fonction publique ; mais, il continua d'exercer quelqu'influence par ses écrits.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

1915 4

AP
20
R53
t.8

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY